www.libtool.com.cn

Eigentum des
ist or. Seminars Jena

E 56643

www.libtool.com.cn

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

Gestohlen aus den geschichtlichen Seminaren der Universität Jena

www.libtool.com.cn

Gestohlen aus den geschichtlichen
Seminaren der Universität Jena

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LA TACTIQUE AU XIIIE SIÈCLE

www.libtool.com.cn

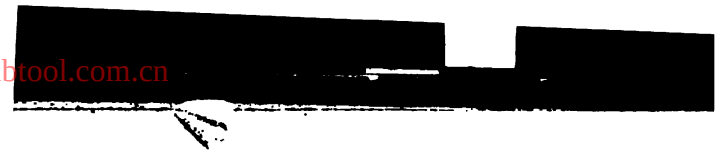

www.libtool.com.cn

LA TACTIQUE

AU XIIIME SIÈCLE

PAR

HENRI DELPECH

DEUX VOLUMES

AVEC ONZE CARTES OU PLANS

TOME PREMIER

I. Types de la Tactique du XIIIe siècle. — II. Tactique de l'Infanterie.
III. Tactique de la Cavalerie.

Ausgeschieden

PARIS
ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
Rue Bonaparte, 82

1886

L6

www.libtool.com.cn

[redacted]

Déposé à la Préfecture de l'Hérault
le 24 décembre 1885.

U37
D4
v.1

Toute reproduction du texte ou des planches,
toute traduction de l'ouvrage sont interdites.

Montpellier, Imprimerie Grollier et Fils, boulevard du Peyrou, 7 et 9.

www.libtool.com.cn

LA TACTIQUE AU XIIIe SIÈCLE

PRÉFACE ET INTRODUCTION

L'objet de notre ouvrage est de prouver que les armées du XIIIe siècle ont eu une tactique réfléchie ; tactique élémentaire comme les armes dont on disposait à cette époque, mais très intelligente et en parfaite harmonie avec l'outillage du temps.

C'est une opinion nouvelle que nous entreprenons de démontrer ici méthodiquement. Jusqu'à présent, on a pensé, sans avoir examiné la question, que le Moyen-Age n'avait pas de théorie militaire et qu'il ne pouvait pas en avoir. Nous sommes donc obligé de lutter contre une opinion préconçue et ancienne. Pour ramener vers nous ce courant établi, il nous paraît utile de satisfaire avant tout les esprits de bonne foi, en leur exposant le plan d'études qui, suivi pendant onze années, a produit le présent ouvrage. On pourra se convaincre ainsi, quel que soit l'accueil fait à nos conclusions, que nos recherches ont été sérieusement faites et peuvent être sérieusement consultées.

Nous avons commencé cette étude en 1874. Pendant les quatre premières années, le terrain et les manœuvres d'un certain nombre de batailles du Moyen-Age ont été relevés par nous, sous l'empire d'un pur

Gedruckt auf der Universitätsbibliothek Strassburg

www.libtool.com.cn

sentiment de curiosité, et sans prévoir que ces restaurations dussent nous conduire à formuler une théorie générale. Mais chacun de ces objets de recherches fit apparaître des faits d'armes d'un caractère si logique, que nous en fûmes aussi surpris que le sera probablement notre lecteur. Puis tous ces résultats rapprochés nous révélèrent des lois constantes et générales. Il devint impossible de nous obstiner contre l'évidence; nous avions devant nos yeux un système de guerre parfaitement rationnel.

Alors nous abordâmes la publicité [1].

Notre première monographie, relative à la bataille de Muret, fut publiée en 1878 et soumise à l'Institut en 1879, à l'occasion du concours des Antiquités nationales. Elle obtint la première mention honorable. Mais les deux rapports du concours formulèrent une réserve. Ils reconnurent que le champ de bataille de Muret avait été exactement retrouvé et restauré, que la matérialité des faits révélait chez le vainqueur, Simon de Montfort, de grandes qualités militaires. Seulement ces faits ne parurent pas démontrer d'une manière suffisante l'existence d'une école de guerre au Moyen-Age. Sans prendre parti ni pour ni contre notre opinion, nos juges pensèrent qu'une seule bataille ne permettait pas d'édifier tout un système. Un barbare de génie avait pu, dans des circonstances exceptionnelles, improviser une combinaison ingénieuse, sans que sa méthode de combat fût imitée par ses contemporains et passât à l'état de pratique générale. On devait donc attendre, pour apprécier nos conclusions, que nous eussions prouvé, par un plus grand nombre d'exemples reliés en une théorie commune, l'existence d'une école de guerre dont la naissance et le développement pussent être suivis de siècle en siècle [2].

Cette objection nous parut si juste que nous adoptâmes immédiate-

1 Avant de publier le résultat de nos premières recherches, nous l'avons exposé oralement, à Montpellier, dans un certain nombre de conférences publiques. La première, concernant la bataille de Muret, a eu lieu en 1875, à la Salle des concerts du Théâtre. Puis est venue une série de conférences sur la bataille de Bouvines, sur la bataille de la Mansourah, sur la tactique de Jeanne d'Arc, etc., faites tantôt à la salle des conférences de la rue Plantade, tantôt à l'Hôtel-de-ville, en présence de nos collègues de l'Académie de Montpellier.

2 Voir le discours d'ouverture de la séance publique de l'Académie des Inscriptions, du 21 novembre 1879, prononcé par M. Eugène de Rozières, et le rapport de M. Gaston Paris sur le concours des Antiquités de la France, pour l'année 1879 (Bibliothèque de l'École des Chartes, années 1879 page 696 et 1880 page 136).

www.libtool.com.cn

ment le plan d'étude qu'elle nous suggérait. Nous entreprimes de présenter, dans une nouvelle publication, la théorie militaire du monde féodal, accompagnée d'un nombre d'exemples suffisant pour convaincre nos lecteurs.

Pour remplir ce programme, voici le procédé que nous avons suivi.

Notre premier soin a été de réunir nos preuves, et de ne les demander qu'à des textes à l'abri de toute critique. La plupart de ces citations ont été empruntées aux écrivains du Moyen-Age publiés dans les grandes collections historiques des gouvernements modernes, ou dans celles des éditeurs les plus autorisés des XVIIIe et XIXe siècles, tels que Muratori, la Congrégation de Saint-Maur, la Société de l'histoire de France, etc. Les manuscrits que reproduisent ces éditions ont été si souvent discutés et recensés sur les meilleurs textes, que leur autorité dans le monde érudit est universelle. De ces mémoires, contemporains des faits qu'ils racontent, ont été extraits par nous plus d'un millier de citations militaires et de renseignements topographiques.

Puis, sur ce dossier, nous avons fait choix d'une centaine de batailles suffisantes pour donner une idée de la tactique féodale. Ce sont ces batailles qui ont été mises en œuvre dans notre exposition méthodique. Pour faire entrer ces nombreux récits dans les étroites limites de deux volumes, nous avons eu recours au procédé suivant.

La tactique du XIIIe siècle, étant beaucoup moins complexe que celle des temps modernes, n'a possédé qu'un petit nombre de méthodes de combat bien distinctes. On peut les réduire à deux types primitifs. L'un d'eux juxtaposait les corps d'armée sur un front parallèle à l'ennemi. L'autre les plaçait en arrière les uns des autres, sur un même axe, de manière à présenter par leur ensemble une longue colonne perpendiculaire au front de l'adversaire. Suivant que l'on adoptait l'un ou l'autre de ces ordres de bataille, on pratiquait des méthodes de combat absolument différentes. Ces deux principales écoles de guerre ont donné naissance à des écoles mixtes, mais toutes remontent aux deux types primitifs, qui sont comme les deux pôles de la tactique féodale.

Nous appuyant sur cette observation, nous avons fait choix de deux batailles modèles, l'une en ordre parallèle, l'autre en ordre perpendiculaire. Elles ont été restaurées par nous d'une manière assez complète pour donner au lecteur une notion bien exacte de leur méthode de combat. Puis, en regard de ces deux types primitifs de l'art militaire

Gesetzlich geschützt
Seminarien der Universität

www.libtool.com.cn

féodal, nous avons présenté les autres batailles, moins complétement restaurées, mais ajoutant aux principes déjà connus une grande diversité d'applications. D'une part, les détails pratiques qu'avaient mis en lumière les deux premières restaurations nous ont permis de combler les lacunes du récit des autres batailles. D'autre part, les nombreuses variétés tactiques qu'offraient ces derniers faits d'armes nous ont permis d'étendre au XIIIe siècle tout entier les conclusions que nous n'avions encore appuyées que sur deux exemples. Ainsi notre démonstration a procédé d'abord par l'analyse et puis par la synthèse, en cumulant leurs deux avantages.

On connaît maintenant le plan général de notre ouvrage. Passons aux détails.

La restauration de nos deux premières batailles devait avoir pour objet principal de donner au lecteur une certitude absolue ; puisque nous voulions faire de cette première vérité bien connue le moyen de dégager les inconnues par leur rapprochement. Pour ce motif, nous avons choisi comme type de l'ordre de bataille parallèle, le fait d'armes de Bouvines, et comme modèle de l'ordre perpendiculaire, celui de Muret. En effet, nous ne croyons pas qu'il existe au Moyen-Age deux spécimens de tactique plus riches en renseignements de toute nature.

On voudra bien observer que ces deux combats sont presque contemporains (l'un est de 1213, l'autre de 1214) ; qu'ils mettent en présence la plupart des nations militaires de l'Europe : à Bouvines, des Allemands, des Hollandais, des Flamands, des Anglo-normands contre des Franco-normands ; à Muret, les mêmes Franco-normands contre des Espagnols et des populations romanes. Ainsi les Franco-normands, présents aux deux batailles, peuvent fournir un point de comparaison avec les autres peuples, pour mettre en relief le degré d'éducation militaire des races européennes, à un moment précis du XIIIe siècle.

D'autre part, les renseignements stratégiques, tactiques et topographiques que nous possédons sur ces deux campagnes sont d'une abondance et d'une précision exceptionnelles. Ils nous ont permis d'y restaurer, non-seulement le fait principal qui a décidé la victoire, mais en même temps une myriade de détails sur les divers procédés de formation et de combat, propres à combler les lacunes du récit des autres faits d'armes.

En troisième lieu, ces deux échantillons de tactique sont d'une simplicité si élémentaire, qu'ils fournissent les types les plus purs de leurs

www.libtool.com.cn

ordres de bataille. On n'y trouve aucune de ces combinaisons hybrides qui pourraient nous égarer sur les vrais principes du temps.

Enfin les batailles de Bouvines et de Muret sont les premières que nous ayons étudiées, à partir de 1874. Dès 1878, nos publications les concernant ont donné à nos recherches une date certaine [1]. Si ces recherches doivent révéler quelques vérités utiles, nous tenons à rattacher nos restaurations actuelles à ces premiers travaux, comme on rattache des conclusions à leurs prémisses, pour revendiquer la priorité de notre découverte: En ce qui concerne la bataille de Muret, nos intérêts personnels se lient à un devoir. On a critiqué notre étude sur ce fait d'armes. Nous devons une réponse aux critiques. On la trouvera ici. Cette monographie contenait, en outre, une erreur que nous rectifions ci-dessous [2].

En terminant nos deux restaurations des batailles de Bouvines et de Muret, nous présentons un parallèle de ces deux faits d'armes. Qu'il nous soit permis de signaler particulièrement ce travail comparatif à l'attention du lecteur; parce qu'en rapprochant les deux types les plus opposés de la tactique féodale, il fait ressortir, dans sa forme la plus compréhensive, le principe fondamental de l'art militaire du XIIIe siècle.

A la suite de ce travail sur nos deux premiers spécimens de tactique, nous avons abordé les nombreux faits d'armes qui devaient étendre la portée de nos conclusions. Cette seconde étude a été divisée par nous en deux parties, pour répondre aux deux principaux objets de toute tactique rationnelle.

Tout peuple qui possède une école de guerre réfléchie, susceptible de démonstration, enseigne d'abord à ses recrues, sur le champ de manœuvre, ces méthodes de combat élémentaires qui constituent le

1 V. *La Bataille de Muret* (Paris — Picard 1878) et : *Un dernier mot sur la bataille de Muret* (Montpellier — Firmin et Cabirou 1878). Dans cette dernière monographie, nous annoncions (page 16) la publication actuelle dans les termes suivants : « Nous » concédons que le XIIIe siècle tout entier ne peut pas être jugé sur la seule bataille » de Muret. *Mais si à ce premier exemple venait s'en ajouter une série d'autres, il* » *faudrait qu'on renonçât aux objections à priori pour remettre le problème à l'étude.* » *C'est ce que nous voulons tenter. Notre contradicteur nous oppose la bataille de* » *Bouvines. Nous venons justement d'examiner de près et le terrain de Bouvines, et* » *toute la contrée qui fut témoin de cette très intelligente campagne. Nous oserons* » *en dire notre humble avis. On jugera alors si la tactique du temps de Philippe-* » *Auguste n'a eu qu'une bataille de Muret. Et si ce second exemple ne suffit pas, on* » *essayera de passer à d'autres.* »

2 T. I p. 425 note 2.

www.libtool.com.cn

fonds commun de la tactique, et que les instructeurs modernes réunissent dans le petit formulaire auquel on donne le nom de *Théorie*. Là sont les principes spéciaux à chaque arme. Après avoir instruit ses troupes, le tacticien les conduit sur le champ de bataille, et y combine les diverses armes entre elles, pour pratiquer les grandes manœuvres qui doivent donner la victoire. Ces opérations portent, dans le langage moderne, le nom de *Grande tactique*.

Puisque nous soutenons que le Moyen-Age a eu une école de guerre réfléchie, susceptible d'enseignement, nous devons démontrer qu'il a possédé, quoique en une forme très élémentaire, les deux genres de tactique dont nous parlons : *Tactique spéciale et Grande Tactique*. C'est ce que nous faisons ici. Un premier Livre présentera au lecteur les batailles d'où il résulte qu'on avait alors une tactique spéciale pour l'infanterie. Nous réunirons dans un second Livre les spécimens de tactique particuliers à la cavalerie. On trouvera dans un troisième Livre ceux qui attestent l'existence d'une grande tactique.

Cette troisième partie contiendra l'analyse des principaux points de vue de la grande tactique : les divers ordres de bataille, les études de terrain, la répartition des forces. Ainsi, dans un premier chapitre seront reproduites les batailles où les divers emplois de l'ordre parallèle nous paraissent avoir été le plus habilement pratiqués. Dans un second chapitre seront restaurés les plus intéressants spécimens de l'ordre perpendiculaire. Un troisième signalera les combats où l'on a tiré le parti le plus réfléchi des difficultés du terrain. Dans un quatrième paraîtront ceux où nous avons vu faire le meilleur usage des réserves.

Un dernier Livre termine notre travail de restauration. Il a pour objet les origines de la tactique féodale. Cette cinquième étude est peut-être la plus utile au résultat que nous poursuivons. Certains des procédés tactiques que nous allons restaurer ont un caractère si régulier, que le premier mouvement du lecteur pourrait être de douter que les siècles barbares qui ont inauguré le Moyen-Age eussent pu produire un art militaire aussi savant. Ce doute serait une objection contre notre ouvrage. Nous y répondons d'avance, en montrant dans les civilisations militaires qui ont précédé la période féodale les règles tactiques que le monde féodal leur a empruntées. En ce sens, montrer les origines de la tactique du Moyen-Age c'est fournir la meilleure preuve de son existence.

Nous avons encore jugé utile de terminer notre ouvrage par un tableau chronologique des principales batailles restaurées au cours de

www.libtool.com.cn

cette étude, en y joignant un résumé des renseignements qu'elles nous ont fournis.

Ce tableau nous a paru nécessaire, parce que, pour prouver l'existence de chaque manœuvre, nous en avons présenté tous les spécimens groupés en un seul ensemble, bien qu'ils fussent parfois de dates très diverses. Ce procédé d'exposition, purement méthodique, pouvait jeter une certaine confusion sur nos récits de batailles, en ce qu'il ne tenait aucun compte de l'ordre des événements, dans l'histoire générale du XIIIe siècle. En rétablissant sur notre tableau la série des faits d'armes dans leur ordre historique, nous montrons la génèse de l'art militaire féodal, avec son développement normal et successif.

Au résumé, nos deux volumes contiennent cinq Livres, traitant les sujets suivants : Au Tome I, les deux principaux types de la tactique du Moyen-Age, la tactique spéciale à l'infanterie et celle qui était spéciale à la cavalerie ; au Tome II, la grande tactique et les origines de la tactique féodale.

En restaurant ces nombreux spécimens de la guerre au Moyen-Age, nous nous sommes imposé la loi de reproduire *in extenso*, au-dessous de chacune de nos restaurations, les textes originaux sur lesquels elle s'appuie, et de signaler en lettres italiques les passages les plus significatifs. Sur tout autre sujet, cette abondance de notes pourrait paraître excessive. Mais on ne doit pas oublier que nous soutenons une opinion nouvelle, que c'est à nous de lui faire sa place au soleil, et que nous pouvons avoir à la défendre seul contre tous. Dans ces conditions, nous ne devons pas avancer un seul fait sans le prouver. On voudra bien considérer en outre que, si les textes sur lesquels nous nous appuyons n'ont pas encore convaincu le public érudit, ce n'est pas faute d'être connus, mais faute d'avoir été suffisamment observés. Donc, ce qui nous importe le plus c'est de fixer l'attention du lecteur sur ces passages. C'est pour cela que nous les faisons arriver si soigneusement au devant de ses yeux.

Encore un mot. La tactique que nous restaurons ne s'est pas constituée instantanément et tout d'une pièce. L'Europe des Xe, XIe et XIIe siècles a constamment travaillé à trouver ses formules. En France, elle a atteint sa maturité entre 1170 et 1270, pour faire ensuite place à une nouvelle tactique, très différente, produite par un nouvel outillage, et que nous restaurerons probablement dans un second travail. Il est donc entendu que ce que nous appelons, dans le présent ouvrage, *la tactique du XIIIe siècle*, est celle qui, en France, a atteint son maximum de perfection entre 1170 et 1270.

www.libtool.com.cn

On connaît maintenant le plan de notre ouvrage. Il ne nous reste qu'à signaler aux archéologues les moyens d'investigation qui nous ont le plus utilement servi, pour retrouver l'art militaire du Moyen-Age.

Nous devons indiquer en première ligne l'étude de la topographie.

Les chroniqueurs du XIIIe siècle, ecclésiastiques pour la plupart, racontent leurs batailles d'une façon si peu didactique, qu'à la première lecture on n'en rapporte qu'une impression confuse. Mais aussitôt que l'on peut rapprocher ces récits d'une bonne restauration du terrain, tout s'éclaire d'un jour inattendu. Assurément, ces restitutions topographiques ne sont pas possibles partout. Mais nous sommes aujourd'hui convaincu qu'on peut les réaliser dans un nombre de batailles suffisant pour éclairer la tactique du Moyen-Age.

Les champs de bataille du XIIIe siècle ont été défigurés principalement par la destruction des forêts et le desséchement des marécages. Ce sont surtout les communautés religieuses qui ont exécuté ces travaux. Or, on peut encore aujourd'hui en retrouver les éléments de restauration dans leurs cartulaires, que nos archives publiques possèdent en très grand nombre. C'est en recourant à cette source de renseignements que nous avons pu reconstituer, non-seulement le champ de bataille de Bouvines, mais le théâtre de toute cette campagne, sur un parallélogramme de près de 50 kilomètres de côté [1]. Dans plus d'une région on pourrait obtenir un résultat semblable. Aussi ne saurions-nous trop approuver les efforts que poursuivent en ce moment certains érudits, en vue de la publication des cartulaires. L'excellent ouvrage de M. Alfred Maury, sur les anciennes forêts de la France, est la meilleure preuve que l'on peut retrouver sur une grande échelle les centres arborescents aujourd'hui défrichés [2]. En ce qui concerne les marais, M. Meugy, Ingénieur des mines, a dressé une carte géologique du département du Nord, qui, par le relevé des terrains d'alluvion récente, a délimité avec une certitude scientifique les surfaces de ce département qui étaient sous l'eau au XIIIe siècle [3]. Rien ne s'oppose à ce qu'on puisse obtenir des indications semblables sur les bonnes cartes géologiques que possèdent aujourd'hui beaucoup de nos provinces.

Ces deux catégories de renseignements deviendraient surtout utiles,

1 Ci-dessous (T. I p. 38 à 70 : *Topographie de la campagne de Bouvines*).

2 Alfred Maury (*Les forêts de la Gaule et de l'ancienne France* — Paris, Ladrange 1867).

3 Carte géologique du Département du Nord au 1/240,000, par A. Meugy, Ingénieur du corps impérial des Mines — 1858.

www.libtool.com.cn

si elles étaient complétées par une bonne carte des voies romaines. La mission dont nous avons été chargé, pour éclairer la marche des deux armées de Bouvines, nous a donné la certitude que la plupart des grandes routes antiques (restaurées à l'époque mérovingienne et carolingienne) étaient en pleine activité au XIIIe siècle[1]. A cette dernière époque, si peu favorable à la grande voirie, ce n'était, bien souvent, que sur la chaussée des voies romaines que les troupes pouvaient circuler entre les marais et les bois. En sorte qu'il suffit de découvrir une de ces routes sur le parcours d'une expédition féodale, pour pouvoir suivre sa marche pas à pas. A Bouvines, nous l'avons ainsi relevée sur une longueur de plus de 25 kilomètres[2]. Elle nous a permis d'orienter la position des belligérants au moment du choc[3]. Or, la Commission de géographie historique du Ministère de l'Instruction publique a déjà retrouvé sur le territoire de la France une bonne partie de la voirie romaine. Il serait aisé et très avantageux d'utiliser ces investigations pour l'époque du Moyen-Age.

Nous voici donc en présence de trois éléments de restauration topographique. L'érudition locale de nos archivistes départementaux les raccorderait facilement entr'eux. Ces renseignements, superposés à la carte de l'État-Major, donneraient immédiatement l'aspect des mêmes surfaces dans les temps féodaux. Les beaux travaux de M. Longnon attestent qu'il n'y aurait rien d'impossible à dresser ainsi, pour chaque siècle du Moyen-Age, une carte routière, forestière et hydraulique des anciennes provinces de France. En commençant ce travail par les points de notre territoire qui ont été le théâtre des plus grands événements militaires, on pourrait, en très peu de temps, livrer aux historiens le moyen de restaurer avec certitude nos principales batailles. Nous sommes convaincu, par l'expérience que nous venons de faire à Bouvines, que, si des travaux de ce genre se généralisaient en Europe, le terrain d'une centaine de campagnes serait aisément rétabli. Ce résultat suffirait pour résoudre définitivement le problème de la guerre au Moyen-Age.

La restauration des guerres de Palestine serait aussi de la plus haute importance, parce que les croisades ont été la principale école de guerre du monde féodal. Les restitutions topographiques y sont assurément beaucoup plus difficiles qu'en Europe. Mais nous avons trouvé

1 V. ci-dessous (T. I p. 52-54).

2 V. ci-dessous (T. I p. 60-63 et T. II pièce justificative *A*. p. 341-357).

3 V. ci-dessous (T. I p. 99-105 : *Position de combat*).

www.libtool.com.cn

dans ce milieu une autre source d'investigation en étudiant les historiens orientaux. Leur procédé d'exposition est beaucoup plus didactique que celui des chroniqueurs chrétiens, lesquels, étrangers pour la plupart aux problèmes militaires, ne voient dans la guerre que ses épisodes héroïques. Les musulmans, alors plus lettrés que les chrétiens, possédaient déjà une certaine somme d'esprit critique. Dans leurs récits, ils ne perdent pas de vue l'enchaînement logique des opérations de guerre, les grandes lignes d'une bataille. Ils désignent volontiers chaque corps par son nom technique (centre, droite, gauche), par la composition de ses éléments tactiques (infanterie, cavalerie). C'est cette méthode d'exposition des Orientaux qui nous a donné la clé de la bataille de la Mansourah, jusqu'à présent si incomplète et si peu compréhensible par le récit de Joinville [1]. La publication que vient de faire M. Barbier de Mesnar des mémoires de Beha-ed-Din, secrétaire de Saladin, nous en a plus appris sur la tactique des Croisés que toutes les chroniques occidentales réunies.

Une seconde source de l'histoire militaire qu'on a trop négligée, et à laquelle nous devons beaucoup, est celle des auteurs espagnols. Là se trouvent en présence les plus beaux spécimens du génie mauresque et du génie européen. Dans la loi des *Siete partidas* d'Alphonse X de Castille nous avons trouvé l'une des meilleures démonstrations de la tactique de l'infanterie féodale. Les mémoires du roi Jacques I d'Aragon ont été pour nous une source inépuisable de découvertes. Il nous importe peu qu'on ait contesté, à tort ou à raison, l'attribution de ce travail au souverain lui-même. Ce qui est incontestable, c'est que l'œuvre est d'un homme de guerre du XIIIe siècle, et d'un homme de génie. Ceux qui l'auront une fois comprise ne pourront plus s'en séparer.

Telles sont, en résumé, les principales sources d'investigation que nous croyons pouvoir signaler à l'Archéologie militaire. Mais si l'on veut les mettre en œuvre avec la sagacité qu'exige tout travail de restauration, nous ne saurions trop recommander de n'aborder ces recherches qu'après avoir fait de sérieuses études sur les mœurs féodales et avoir acquis des notions bien précises sur les difficultés praques de l'art de la guerre, à cette époque.

Les armées du Moyen-Age usaient d'un outillage si imparfait et si

1 V. ci-dessous notre restauration de la bataille de la Mansourah (T. I p. 331-349 et notamment p. 347).

www.libtool.com.cn

différent de celui d'aujourd'hui, que leurs principes tactiques, réglés nécessairement sur cet outillage, étaient diamétralement opposés aux nôtres. Il en résulte que, si l'on cherche à restaurer un champ de bataille en se guidant d'après les données militaires modernes, on s'expose à être égaré par elles.

Ainsi, les armes de tir qui, aujourd'hui, portent à plusieurs kilomètres, n'atteignaient pas, au Moyen-Age, plus de 300 à 400 mètres pour les projectiles de mangonneaux, 250 pour les traits d'arc, 150 pour les carreaux d'arbalète. Les positions dominantes éloignées étaient donc absolument sans valeur, tandis qu'aujourd'hui ce sont les plus importantes. Le rayon des champs de bataille, qui est maintenant immense, était alors très resserré. D'autre part, la force de pénétration des projectiles, qui devient aujourd'hui presque irrésistible, était, au XIIIe siècle, facilement annihilée par l'obstacle d'un bon bouclier et d'une armure. Les troupes n'avaient donc pas intérêt à se former en ordre dispersé, à rechercher les positions couvertes, comme elles le font aujourd'hui pour éviter les feux. La véritable artillerie du Moyen-Age, c'était sa grosse cavalerie couverte de fer. Il n'y avait qu'un moyen de se préserver de son choc ; c'était de se ranger en ordre serré et profond et d'arrêter court les troupes à cheval, en leur opposant une forêt de piques plus fortes et plus longues que les lances des cavaliers. En principe, la cavalerie du XIIIe siècle, n'étant pas arrêtée par les armes à feu, pouvait manœuvrer partout et toujours. L'infanterie, dénuée du secours de nos projectiles modernes, ne pouvait pas se déplacer devant la cavalerie sans courir les plus grands dangers. C'était donc le renversement de nos principes actuels les plus élémentaires.

Des armées ainsi outillées devaient logiquement combattre en ordre serré ; en sorte que 100,000 combattants, qui occuperaient aujourd'hui d'énormes surfaces, peuvent avoir combattu, au XIIIe siècle, sur un terrain comme notre champ de course de Longchamp. La recherche du théâtre des batailles féodales doit donc être faite sur des espaces microscopiques ; les positions importantes doivent être trouvées sur des buttes à moulins.

C'est cette méthode critique qu'on a, en France, trop méconnue. C'est ainsi que nos historiens militaires ont éprouvé, dans l'étude du Moyen-Age, des déceptions qui les ont conduits au scepticisme.

En 1835, M. Lebon crut pouvoir faire une restauration définitive de la bataille de Bouvines, en l'interprétant d'après les données de l'art

www.libtool.com.cn

militaire moderne [1]. A ce point de vue, son travail fut fait avec conscience. Mais l'auteur supposa que cette savante garantie le dispensait d'études archéologiques préalables ; études qui, en 1835, étaient d'ailleurs insuffisantes partout. De ces recherches, très sérieusement et très sincèrement faites, il est sorti cependant une œuvre qui a trompé tout le monde. Ainsi M. Lebon, rangeant les armées de Bouvines suivant l'ordre ouvert en vigueur au XIXe siècle, leur a attribué un si vaste développement, qu'elles sont sorties du champ de bataille. Et comme, en 1214, ce champ de bataille était cerné par les bois et les marécages, Lebon fait manœuvrer la cavalerie française au milieu d'une forêt, et il range méthodiquement dans une fondrière l'aile gauche des Français et l'aile droite des Coalisés [2]. Il a aussi assigné aux lignes des belligérants une orientation impossible, qui, reproduite par l'excellent Atlas allemand de Spruner [3], a induit en erreur les érudits allemands et français les plus distingués, jusque dans leurs travaux les plus récents.

On connaît maintenant tout ce que l'expérience nous a révélé sur les moyens qui nous paraissent les plus propres à seconder la solution du problème de la tactique féodale.

Il ne nous reste qu'à exprimer notre gratitude aux érudits qui ont bien voulu faciliter nos recherches.

Si on peut attribuer quelque mérite à notre nouveau plan d'études, il revient aux juges du concours de 1879, qui nous ont suggéré cette méthode par leurs conclusions. Qu'il nous soit donc permis d'adresser d'abord à l'Institut l'expression de notre reconnaissance.

Nous devons, en outre, désigner nominativement ceux de ces éminents protecteurs de la science qui ont bien voulu encourager nos

1 Lebon (*Mémoire sur la bataille de Bouvines.* — Paris, Techener. — Lille, Vanacker fils, 1835).

2 M. Lebon était si convaincu que la tactique du XIIIe siècle procédait en tout avec la régularité géométrique des armées du XIXe siècle, qu'il allait jusqu'à supposer que les commandements de la cavalerie avaient des formules convenues, dans le genre de celles de la *Théorie* moderne. Ainsi (P. 84 et note) l'auteur donne à ses conjectures la forme suivante : « Quelquefois voulant pénétrer à fond dans les » rangs ennemis, les chefs rangeaient leurs troupes en forme de herse, lance en » dehors. *Au commandement de lance en dehors, les cavaliers de la gauche du trian-* » *gle passaient l'arme dans la main gauche.* » Le lecteur nous croira sans peine si nous disons que, depuis onze ans que nous recueillons des textes militaires du XIIIe siècle, nous n'avons trouvé nulle part *un formulaire des commandements de la cavalerie féodale prescrivant le cri de : Lance en dehors !*

3 Atlas de Spruner (Gotha. — J. Perthes, 1876).

www.libtool.com.cn

efforts : M. Léopold Delisle, M. Alfred Maury, M. Gaston Paris, M. Barbier de Mesnard et M. Germain, de l'Institut ; M. Paul Meyer, Directeur de l'Ecole des Chartes ; M. Léon Gautier et M. de Mas-Latrie, tous les deux Professeurs à l'École des Chartes.

Aussitôt après ces éminentes personnalités, nous avons hâte de nommer M. l'abbé Dehaisne, ancien Archiviste du département du Nord, qui nous a accueilli avec une bienveillance quasi-fraternelle sur le terrain de Bouvines. Non content de nous guider par ses recherches personnelles dans son immense dépôt de titres, M. Dehaisne a mis à notre disposition sa profonde connaissance de la Flandre, connaissance que nous n'aurions jamais pu suppléer, vu l'éloignement de notre pays d'origine.

Nous devons enfin au concours de M. Dehaisne d'avoir pu connaître l'accueil obligeant et le précieux appui de M. Dehau, Maire de Bouvines ; de M. Rigaux, Conservateur de la bibliothèque de Lille ; de M. Paeile, trop tôt enlevé par la mort aux mêmes fonctions ; de M. Lepreux, ancien Archiviste de Douai ; de M. Brassart, Archiviste de la Société des sciences et lettres de Douai ; de MM. Van-Hende et Debray, Vice-Président et Membre de la Commission historique du Nord, et de M. Fremaux de Lille. Outre les très utiles renseignements dont notre ouvrage s'est enrichi dans leur contact éminemment érudit, nous leur devons aussi d'avoir connu l'hospitalité flamande en une forme patriarcale qui ne s'effacera pas de notre souvenir.

A Bruxelles, nous avons trouvé l'appui le plus empressé et le plus utile auprès de M. le vicomte de Grouchy, premier Secrétaire de la Mission de France ; de M. Vergote, Directeur général des affaires communales et provinciales de Belgique ; de M. Piot, Archiviste de l'État ; de M. Wauters, Archiviste de Bruxelles ; de MM. Ouverleaux, Gossart et Petit, Conservateurs à la Bibliothèque royale ; de M. Gilliots Van-Severus, Conservateur des Archives de Bruges, et de M. Michel, Bibliothécaire de Tournai.

Nous ne saurions trop remercier aussi les R. Pères Bollandistes de Smet, Van-Hooff et de Backer.

A Londres, M. James Weale nous a fait apprécier au plus haut degré un concours aussi précieux par le savoir que par le dévouement.

En France, nous avons bien souvent recouru, sans la lasser jamais, à l'obligeance de M. Ulysse Robert, Inspecteur général des Archives et Bibliothèques ; de M. le Chanoine Ulysse Chevalier, membre correspondant de l'Institut ; de M. Garnier, Archiviste de la Côte-d'Or ; de

www.libtool.com.cn

M. Léon Hénique, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal; de M. Stanislas Lebourgeois, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique; de M. le Colonel Robert, Conservateur du Musée d'artillerie; de M. Vigié, Doyen de la Faculté de droit de Montpellier; de M. Gaudin, Conservateur de notre Bibliothèque municipale; de M. Chabanneau, chargé de cours à la Faculté des Lettres et secrétaire de la Société des Langues romanes, et de notre ami personnel M. Dubois, membre de l'Université en retraite.

Dans notre première édition de la bataille de Muret, nous avons déjà exprimé notre gratitude aux amis qui ont bien voulu seconder ce travail, et nous ne cesserons de la leur redire.

Sur les onze années d'études qui ont été consacrées au présent ouvrage, il ne s'en est pas écoulé une seule qui n'ait accru notre dette de reconnaissance. On devine la satisfaction que nous éprouvons à nous en acquitter.

www.libtool.com.cn

Nous aurions voulu terminer notre Préface par une étude sur l'autorité historique des chroniqueurs qui nous ont fourni les principales preuves. Mais ces auteurs sont si nombreux que leur analyse aurait exigé un second ouvrage aussi long que celui que nous présentons au public. Nous sommes donc forcé d'abandonner ce projet. Seulement, pour mettre le lecteur étranger à la bibliographie du Moyen-Age en mesure de contrôler nos citations, nous traduisons ici les abréviations par lesquelles ont été désignées les grandes collections qui contiennent nos sources. La collection signalée par les lettres *H. F.* est celle des Bénédictins, continuée par l'Institut de France. Les mots *Hist. Occi.* et *Hist. Ori.* désignent les historiens occidentaux ou orientaux des croisades dont l'Institut a entrepris la publication séparée. *A.* signifie la grande publication du gouvernement britannique; *C. B,* celle du gouvernement belge; *P.* (Pertz) celle de l'Empire d'Allemagne ; *B. C.* celle de la Bibliothèque catalane ; *M.* la collection italienne de Muratori ; *R.* la nomenclature des historiens arabes donnée par Rénaud en tête de l'Histoire des Croisades de Michaud. Enfin, nous désignons toujours par leur numéro d'ordre et le nom du dépôt qui les contient, les manuscrits encore inédits dont notre ouvrage fait quelques citations.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LIVRE PREMIER

TYPES DE LA TACTIQUE DU XIIIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

BATAILLE DE BOUVINES

La bataille de Bouvines a été livrée le 27 juillet 1214, par le roi de France Philippe-Auguste, contre les forces combinées de l'empereur d'Allemagne Othon IV, du roi anglais Jean Sans-Terre et des noblesses de Flandre, de Hollande, du Brabant et des bords du Rhin.

Le roi d'Angleterre fut le promoteur et le bailleur de fonds de cette coalition. Dès l'année 1213, il avait envoyé son frère, le comte de Salisbury, auprès du comte de Flandre, avec des contingents anglais et les fonds nécessaires à l'armement général, qui couta 40,000 marcs [1].

1 Mat. Paris (Hist. Minor. A. T. II p. 139). Deinde [Rex Angliæ] misit militibus suis qui erant in Flandria magnam pæcuniæ summam, promittens etiam eis auxilium imperatoris, suasit ut terram regis Francorum hostiliter ingressi, incendiis vacarent et rapinis.

Mat. Paris. (Major hist. *H. F.* T. XVII p. 715 C). His quoque diebus exercitus regis Anglorum qui erat in Flandria debacchando invaluit. — (P. 715 D) Rex autem Johannes constituerat marescallum illius exercitus Villemum comitem Saresberiensem cum militia regni Anglorum, ut cum ipsis militaret atque aliis militantibus de fisco stipendia ministraret. — (P. 717 C) In hoc autem casu rex Anglorum quadraginta millia marcarum, quæ tempore interdicti à monachis Cisterciensibus consilio

Gestiftet aus den geschichtlichen Seminaren der Universität

www.libtool.com.cn

Au commencement de 1214, Jean s'embarqua lui-même à Portsmouth, vint débarquer dans le bassin de la Loire avec une nombreuse armée, et souleva l'Anjou, le Maine, le Poitou et généralement la région située au Midi de la Loire jusqu'au Nivernais. Une partie de la noblesse de ces provinces, gagnée d'avance, livra 26 places de guerre au souverain anglais. Cette diversion, en attirant les principales forces de la France vers sa frontière occidentale, dégarnit la région orientale et septentrionale. Aussitôt ce résultat obtenu, Othon menaça le territoire français du côté du Hainaut, avec une armée imposante [1].

Contre la première invasion Philippe-Auguste avait envoyé ses effectifs disponibles, conduits par son fils le prince Louis. La seconde attaque démasqua des forces si considérables, que le roi ne se trouva pas en situation d'y répondre immédiatement avec l'égalité du nombre. La nation française se sentit menacée dans son existence. On nommait déjà les divers princes étrangers entre lesquels son territoire devait être partagé, et le roi d'Angleterre annonçait publiquement ses espérances dans une lettre collective adressée à ses principaux vassaux [2].

Richardi de Marisco et consimilium aulicorum impudenter abstulerat, inaniter consumpsit.

[Voyez la correspondance secrète du roi Jean, qui prit l'initiative de cette campagne, dans Thomas Duffus Hardy : « *Rotuli litterarum clausarum* » T. I p. 133-164. — Rymer, édit. 1739 p. 50-55 ; édit. 1816 p. 113-118. — H. Cole : « *Rotuli de misis*, regnante Johanne, an. 1213].

1 Mat. Paris (*H. F.* T. XVII p. 701 B C). Ipse quoque rex [Johannes] apud Portsmuthe exercitum congregavit immensum, ut ad Pictaviam transfretaret, disponens a parte Occidentali, sicut illi qui erant in Flandria a parte Orientali, Regem et regnum Francorum inquietare. — (P. 712 C) Lettre de Jean à G. Maréchal : « Sciatis quod sani, Dei gratia, et incolumes apud Ruppellam applicuimus die sabbati proximo « post caput jejunii cum magna parte gentis nostræ. Et statim ex quo adveni» mus tum reddita nobis fuerunt, tum relicta viginti-sex castra et fortaliciæ. »

Guil. Armoricus (*H. F.* T. XVII p. 102 D). Donis et promissis illecti Comes Herveus Nivernensis et omnes proceres trans Ligerim, et Cenomanniæ et Andegaviæ et Neustriæ, excepto solo Willelmo de Rupibus, Senescallo Andegaviæ, Juchello de Mediana, Vicecomite Sanctæ-Suzannæ, et aliis quampaucis, jam Regi Anglorum suum spoponderant favorem, occulte tamen propter metum Regis sua vota tegentes, quousque certi essent quis esset pugnæ exitus futurus. — (P. 94 A B) Johanne rege in partibus Andegavicis, ut supra scriptum est, debacchante, Otho Imperator, illectus ab ipso Johanne rege, pecunia mediante, congregavit exercitum in comitatu Henoniæ.

Chron. Sancti Victoris (*H. F.* T. XVII p. 427 B C). [Rex Angliæ] mandasse dicitur Othoni dicto Imperatori ut congrederetur cum Philippo Rege Francorum, quia Ludovicus totam Galliæ juventutem secum habebat, quam occupatam detinebat ; et Rex Philippus non habebat nisi inertes milites et emeritos. Et hoc fuit primum belli incitamentum.

2 Mat. Paris. (*H. F.* p. 715 D). Cumque denique hæc omnia ad notitiam Regis Francorum devenissent, perturbatus est valde, timens ne sufficeret ad illius partis defensionem, quia nuper Ludovicum filium suum cum exercitu copioso in Picta-

www.libtool.com.cn

Philippe-Auguste réunit cependant ce qui lui restait de troupes sous la main, et marcha à la rencontre de l'armée d'Othon, dans la direction de Tournai [1]. Le choc eut lieu à Bouvines. Il se termina par une victoire des Français, qui mit fin à la coalition.

L'intelligence de cette campagne et du fait d'armes de Bouvines exige quelques renseignements préliminaires sur le nombre des troupes qui y prirent part et la nature du terrain qui en fut le théâtre. On nous permettra d'en faire l'objet de nos deux premiers chapitres.

viam direxerat contra Regem Anglorum. — (P. 713 A B C) Voyez deux lettres de Jean adressées : « Comitibus, baronibus, militibus, et omnibus fidelibus ». Après avoir énuméré ses divers succès en Anjou et en Poitou, le roi termine par ces mots : « Nunc autem, gratia Dei, data est nobis opportunitas ut extra Pictaviam in capitalem inimicum nostrum regem Francorum insurgamus. »

Guil. Arm. (*H. F.* p. 102 D). Jam quasi de victoria præsumentes regnum diviserant universum, Viromanniam cum Perona Reginaldo comiti, Parisius Ferrando quasi funiculo distributionis, et aliis alia oppida, Othone distributore, temere partientes. — Hæc supradicta de eorum præsumptionibus et proditionibus a certis relatoribus et ipsorum consiliorum participibus post victoriam ad aures Regis delata sunt. Absit enim ut de eis, licet hostibus, aliquid contra nostram conscientiam confingamus ! Sed tantum id quod scimus et verum esse credimus referamus. — Philippis (*H. F.* T. XVII p. 252 v. 582-89 et 592-96).

1 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 B). Eodem tempore, Philippus Rex, licet filius ejus haberet majorem partem militiæ suæ in Pactavia, congregavit exercitum.... et sic venit usque Tornacum.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE I

EFFECTIF DES DEUX ARMÉES

On ne possède point de dénombrements officiels des deux armées qui combattirent à Bouvines. Il n'est donc pas possible d'avoir sur leur effectif une certitude absolue.

Toutefois un grand nombre de documents contemporains très autorisés, quelques-uns même officiels, permettent de constater approximativement les forces respectives des deux armées en lutte.

Ce travail de restauration, qui n'a jamais été fait d'une manière complète, est suffisant pour atteindre le but du présent ouvrage. En effet, la tactique qui fut mise en œuvre à Bouvines peut être appréciée sans que l'on possède, à une unité près, la liste des combattants. Il suffit de connaître, en termes généraux, l'importance proportionnelle des contingents engagés les uns contre les autres, dans une manœuvre déterminée, pour qu'on puisse se rendre compte de la valeur de cette manœuvre. Or, cette proportionnalité approximative des forces, dans chaque engagement, on peut arriver à l'établir avec le seul concours des documents en notre possession.

C'est vers ce résultat que vont être dirigés tous nos efforts.

Si l'on considère dans leur ensemble les deux armées belligérantes, un premier point est généralement reconnu par les chroniqueurs les mieux renseignés. Ils affirment qu'Othon avait à la tête de ses troupes une moyenne de 1300 à 1500 chevaliers[1], et que Philippe-Auguste en

1 Guil. de Nangiaco (*H. F.* T. XX p. 757 D). Numerus militum Othonis *mille quingentorum*.

Chron. Turonense (*H. F.* T. XVIII p. 299 A). Sicut illi qui capti fuerant aïebant, numerus militum erat *mille quingentorum*.

Prior Marchianensis (*H. F.* T. XVIII p. 558 B). [Ferrandus] Othonem Imperatorem... cum *mille quingentis* militibus... adduxerat.

Chron. S. Columbæ (*H. F.* T. XVIII p. 722 E). Otto... usque ad summam *mille trecentorum* militum.

www.libtool.com.cn

possédait trois fois moins [1]. De ce rapprochement il résulte que le roi de France avait de 400 à 500 chevaliers.

Ces derniers chiffres sont même articulés par les deux auteurs suivants.

Gilles d'Orval dit que Philippe-Auguste, se préparant à partir pour Bouvines, emprunta 400 chevaliers à l'armée du prince Louis qu'il envoyait en Poitou contre Jean Sans-Terre [2].

Guillaume le Breton explique, en outre, qu'avant que le roi et son fils se fussent partagé leurs chevaliers, ceux-ci étaient, en tout, au nombre de 1200. De cet effectif, Louis prit la plus grande partie *(licet filius haberet majorem partem militiæ)* [3]. Or, la plus grande partie de 1200 est nécessairement plus de la moitié. Le prince eut donc plus de 600 chevaliers et le roi moins de 600. Suivant qu'on augmente la part du prince d'un ou de deux douzièmes (de 100 ou de 200), on arrive à trouver 700 ou 800 chevaliers dans l'armée de Louis et 400 ou 500 dans celle de Philippe-Auguste.

Ainsi tout concourt à donner aux Français de Bouvines un maximum de 500 chevaliers. Partons de ce premier fait pour restaurer d'abord l'armée du roi de France.

Combien les 500 chevaliers de Philippe-Auguste avaient-ils de sergents à cheval?

Nous verrons plus bas qu'à la fin de la bataille, quand de toute l'armée impériale il ne resta à vaincre que le corps de Renaud de Boulogne, l'armée française acheva ce dernier en massant contre lui

1 Philippis (*H. F.* T. XVII p. 253 v. 646) :

Et licet illorum numerus qui bajulat arma
Militiæ vix esse queat *pars tertia nostræ*
Ecce ad nos veniunt ut nobis congrediantur ;
v. 650 Tantum habet ille animi, tanta est præsumptio Franci

[Tous les auteurs reconnaissent, en outre, que l'ensemble de l'armée française était inférieur en nombre à celui de l'armée alliée. — V. *H. F.* T. XVIII Chron. d'Andres (p. 577 A), Chron. S. Bertin (p. 605 E), Gén. com. Flandr. (p. 566 A B C). Richer de Sénones lui-même, malgré ses exagérations, confirme la proportion de 1 à 3 entre les chevaliers (9000 chevaliers français contre 25000 alliés).... V. Rich. Sen. p. 689 D.]

2 Æg. Aureæv. (*H. F.* T. XVIII p. 662 E). [Rex] primogenito suo, Ludovico scilicet, *robur dimisit exercitus*, et electis inde *tantum quadringentis militibus*, venit ad quemdam fluvium Bovinum in Tornacensi territorio.

3 Guil. Arm. (*H. F.* T. XVII p. 94 B). Philippus rex, licet filius ejus haberet *majorem partem militiæ suæ* in Pictavia, congregavit exercitum.

Philip. (*H. F.* p. 244 v. 131..... Tu oste manebis
Hic cum militibus *demptis de mille ducentis*.
Ast ego *cum reliquis* Othonem visere vado.
P. 245 v. 202 Interea Ludovicus adest *cum præmemorato*
Militiæ numero.

Istore et cronique de Flandre (C. B. éd. Kervyn de Lettenhove T. I p. 143). Li rois Phelippes... manda tout chou qu'il peut avoir de gens... Il n'en y ot mie grant plentet, car messire Loys, ses fieuls, *en avoit menet le plus grant partie de la bacelerie de Franche avoec luy*.

www.libtool.com.cn

ses sergents à cheval, devenus disponibles par la victoire générale. Ces cavaliers furent au nombre de 3000[1]. On doit y ajouter ceux qui combattaient déjà contre Renaud sous les ordre du comte de Dreux. Ce corps ne constituait que la moitié de l'aile gauche des Français et il était l'un des moins riches en cavalerie, ainsi qu'on le verra[2]. Nous serons donc probablement au dessus de la réalité en portant les sergents de ce seul corps à un milier d'hommes. Cela fait en tout 4000 sergents à cheval.

Si on les ajoute aux 500 chevaliers et à leurs 500 écuyers traditionnels, ils élèvent le chiffre complet de la cavalerie à 5000 combattants.

Ce dénombrement donne une proportion de 10 cavaliers par chevalier, ce qui est l'une des plus fortes combinaisons en cavalerie auxiliaire qne nous ayons rencontrées au XIIIe siècle. Nous expliquerons en effet, dans notre troisième Livre, qu'en France les sergents à cheval étaient très nombreux, 4 ou 5 par chevalier en moyenne[3]. Il est très admissible qu'à Bouvines Philippe-Auguste les ait élevés au double, pour suppléer à l'insuffisance numérique de sa chevalerie.

Examinons maintenant combien ces 5000 cavaliers avaient de fantassins.

Sur ce sujet, nous poserons dès à présent, et pour les deux armées, une règle générale d'appréciation. Le XIIIe siècle avait deux catégories de fantassins. C'était d'une part l'infanterie féodale, troupe légère, de mauvaise qualité, armée généralement d'arcs ou d'épieux, qui ne servait qu'en tirailleurs, pour tâter l'ennemi avant la bataille. On ne peut guère l'admettre comme effectif combattant, parce qu'elle se dérobait aussitôt que les troupes à cheval en venaient aux mains. Mais il y avait d'autre part une infanterie de ligne, bien équipée, munie de piques et d'arbalètes, recrutée parmi les mercenaires et les milices des communes, qui savait arrêter carrément les charges de cavalerie, en croisant la pique à rangs serrés. Elle jouait sur le terrain un rôle très important, en se combinant avec les troupes à cheval ; et l'on doit en tenir grand compte dans la restauration des batailles.

C'est celle-là seule que nous allons dénombrer. Quant aux tirailleurs d'infanterie féodale, nous renvoyons à la fin du présent chapitre leur appréciation en bloc, dans les deux armées.

Il est certain que les communes françaises du domaine royal envoyèrent à Bouvines leur infanterie de ligne[4].

1 Philip. (*H. F.* p. 268 v. 613): Quæ res, ut Regi patuit, ter mille clientes
Hastis armatos in equis emisit in illos.

2 V. ci-dessous, ch. IV § II (Ordre de bataille) et Planche III (Bataille de Bouvines).

3 V. ci-dessous, L. III ch. I (Personnel et fonctions de la cavalerie).

4 Guil. Arm. (*H. F.* p. 97 C). Supervenientes communiæ specialiter Corbeii, Ambianenses, Belvaci et Compendii, Atrebatæ, penetraverunt cuneos militum.

www.libtool.com.cn

Son importance peut être reconstituée d'une manière assez rigoureuse. Philippe-Auguste, l'un des plus habiles administrateurs militaires de son époque, avait établi que chacune de ses agglomérations urbaines devait lui fournir un contingent de sergents à pied, peu nombreux, mais régulièrement munis de tout, même de leur matériel de transport. Toute ville qui, pour une cause quelconque, ne donnait pas ce contingent, en fournissait l'équivalent en une prime d'exonération militaire de trois livres par homme; prime qui était sans doute employée à l'enrôlement de remplaçants mercenaires. Les éditeurs des Historiens de France ont retrouvé et publié la liste originale de ces contingents et de ces primes, même avec la mention de l'option qui était laissée à quelques villes entre les deux systèmes de prestation [1]. Deux de ces rôles datent de 1212 [2]. Ils représentent donc l'état militaire du domaine royal à la veille de la bataille de Bouvines. Le rédacteur contemporain de ces rôles a terminé son travail par un recolement général. Il donne, pour la prestation en hommes, un total de 5435 sergents; pour celle en prime d'exonération, 13069 livres [3] qui, à trois livres par homme, représentent 4356 hommes. Soit en tout 9791 combattants à pied.

Ainsi, en supposant que le prince Louis n'ait pas amené en Poitou un seul fantassin des communes royales [4] et que toutes leurs milices se soient rendues au grand complet sous les drapeaux de Philippe-Auguste, celui-ci a pu emprunter à ses domaines environ 10,000 hommes d'infanterie de ligne.

A cela il faut ajouter l'infanterie de ligne fournie par les communes des grands feudataires de la couronne. Quelques textes font, en effet, présumer qu'il en vint aussi à Bouvines [5]. Toutefois il dut y en avoir fort peu; car la noblesse avait affranchi beaucoup moins de villes que la couronne. Ainsi, tandis qu'en 1212 on trouve sur le rôle militaire de

1 *H. F.* (T. XXIII p. 722 XLII *Prisia servientium*). Attrebatensis M servientes *vel IIII M libras.* — Belvacus V C servientes et X quadrigas *vel M V C libras*, etc...

2 Ils ont été mis en œuvre par M. Léopold Delisle (Actes de Philippe-Auguste, Introd. P. VIII à XIV et Historiens de France T. XXIII p. 605).

3 *H. F.* (T. XXIII p. 723). Summa servientium ad servicium regis V. M. IIII. C. XXXV et CXIX quadrigæ, quæ valent XVII. M. VII. C et LV l. — Summa nummorum XIII. M. LXIX libræ.

[L'équivalence que le contrôleur établit entre les prestations en argent et le nombre de soldats correspondant: « *quæ valent...* etc... » indique bien que ces prestations étaient destinées par le roi à l'enrôlement des remplaçants militaires.]

4 La Philippide constate que Louis était suivi de 7,000 hommes d'infanterie régulière, mais elle n'indique pas si c'étaient des troupes mercenaires ou des milices communales : « Ludovicus... septies quem mille sequuntur armati pedites » (Philip. p. 245 v. 203, 204).

5 Philip. (H. *F.* p. 250 v. 484). Pontivi comitem *comitantur in arma Poheri*

www.libtool.com.cn

Philippe-Auguste une centaine de villes royales, à la même époque, dans l'immense et opulent duché de Bourgogne on ne peut encore citer que deux communes (Dijon et Beaune) qui fussent astreintes par leur charte à porter les armes pour leur duc [1].

On évaluera donc les fantassins des communes féodales au-dessus de la réalité, si l'on admet que ceux qui vinrent à Bouvines purent doubler l'effectif de l'infanterie royale. Cette addition nous conduit à un total de 20,000 combattants à pied.

En résumé, les plus larges évaluations ne permettent pas d'élever l'armée régulière de Philippe-Auguste au-dessus de 25,000 hommes; vingt mille à pied et cinq mille à cheval.

L'exiguïté de cet effectif n'a rien d'étonnant. Les nombreux rôles féodaux que viennent de publier les éditeurs des Historiens de France constatent qu'en 1214 les grands feudataires étaient très loin de fournir à la couronne la totalité de leur chevalerie. C'était, au contraire, le plus petit nombre qui faisait partie du ban royal [2]. Le dénombrement officiel de l'armée de Bouvines n'étant pas connu, on ne peut pas savoir au juste combien chaque grand vassal y amena de chevaliers. Mais, par ce qui reste des rôles royaux, on peut savoir quel était alors le contingent maximum que devaient au roi certains de ces vassaux, et par conséquent le maximum de ce qu'ils ont pu amener à Bouvines. On est frappé du petit nombre des troupes dont disposaient les chefs qui ont joué le rôle le plus important dans cette journée. Ainsi, le comte de Ponthieu, qui y commanda la moitié de l'aile gauche et qui battit les Anglais, n'avait en tout que 60 chevaliers et n'en devait au roi que 16. Le comte de Saint-Pol n'en avait que 30 et n'en devait que 8. Mathieu de Montmorency n'en avait que 20, lui compris; le comte de Beau-

Gamachiis dominans vicosque et plurima sub se
Castra tenens, clarus dominatu, clarior ortu,
Quinquaginta parat equites in bella, *clientes*
Mille bis, audaces animis et robore fortes.

P. 263 v. 344 Stant contra oppositis Thomas Galericius armis
Gamachios Wismosque ciens.....

P. 266 v. 508 Succursurus adest illi Galericius heros,
Cumque illo pedites duo millia robore fortes.

1 Chartes des communes de Dijon et de Beaune (datées de 1187 et 1203) : « Si » ego communiam submovero, pro exercitu meo, infra regnum Francie, secundum » posse suum rationabiliter, et mecum erunt quadraginta diebus. Si vero aliquod » castrum infra ducatum meum obsedero, tunc mecum erunt pro voluntate mea ». [Nous devons la communication de ce passage à l'obligeance de M. Garnier, conservateur des Archives de la Côte-d'Or.]

2 D'après les rôles de 1212, la noblesse de Normandie, qui pouvait fournir à ses barons jusqu'à 1500 chevaliers, n'en devait au roi que 581 (*H. F.* T. XXIII p. 698, H J). La Bretagne, qui devait à son duc 166 chevaliers, n'en devait au roi que 40 (Boutaric, *Inst. mil.* p. 192. — *H. F.* T. XXIII p. 684 J L). L'Anjou n'était porté sur les rôles de la couronne que pour 35 chevaliers, la Touraine 55, la Flandre 42 (*H. F.* T. XXIII p. 684 L et 685 A à H).

www.libtool.com.cn

mont 20 ; le comte de Saint-Valéry 20, et ce sont eux qui ont décidé la victoire [1].

D'autre part, on se souviendra qu'en 1214 la France était bien moins étendue qu'aujourd'hui ; qu'elle ne dominait sérieusement qu'au Nord de la Loire ; que la Flandre, l'Anjou et le Poitou étaient en révolte ouverte, et que la noblesse française tenait sur pied trois armées à la fois. Outre celles de Flandre et de Poitou, elle en entretenait une troisième contre les Albigeois, dans le pays roman, où la Bourgogne à elle seule avait envoyé 500 chevaliers [2]. Ceci explique le petit nombre de troupes disponibles que le roi put conduire à Bouvines.

Essayons maintenant de reconstituer l'effectif de l'armée coalisée.

Nous savons déjà qu'elle possédait 1500 chevaliers. Mais il ne faudrait pas en conclure, comme pour l'armée française, que l'adjonction de leur cavalerie auxiliaire rendit leur nombre dix fois plus fort. On verra bientôt que les Allemands, et surtout les Flamands, plus aptes au combat à pied qu'au combat à cheval, avaient moins de sergents montés que les Français [3]. Ils ne possédaient souvent qu'un ou deux sergents par chevalier, quelques fois moins encore [4].

En Angleterre, au contraire, depuis la conquête des Normands, l'influence française dominait, et la moyenne y était de 5 sergents par chevalier [5]. Nous devons donc évaluer les effectifs anglais séparément des autres.

1 Historiens de France (T. XXIII § XXIII p. 693 D G. Servitia nonnullorum feodorum) N° 415 : « *Mathæus de Monte Morenciaci, se vicesimo.* — *Comes Bellimontis, se vicesimo... Sexaginta milites Pontivi...* — N° 416... *Thomas de Sancto Walerico XX. ½ Comes Sancti Pauli XXX...*

H. F. (T. XXIII § XX Milites regni Franciæ p. 685 J K L) N° 360 : « *Milites Pontivi.* — Comes Pontivi, Thomas de Sancto Walerico, Gauterus de Feritate, Ren. de Ambianis, Guillelmus de Kebu, Hugo de Fontanis, Hugo Boteriu, Gauterus de Halecurte, Hugo de Bailloil, Radulfus de Arrez..., Guillelmus de Bello ranco, Rogo de Bauchain, Theobaldus de Ambianis, Hugo de Auxi, Hugo Champ d'Avène, Johannes de Mainerlis [en tout 16 chevaliers]. — N° 361 : « *Milites comitatus Sancti Pauli.* — Comes Sancti Pauli, Robertus Bretel, Hugo Tacon, Gilebert d'Avredogn, Balduinus de Aria, Eustachius de Encre, Balduinus de Crêqui, Balduinus de Pas. [en tout 8 chevaliers].

2 Lettre de Philippe-Auguste au duc de Bourgogne et au comte de Nevers : « Subcellarius [Cisterciensis] nobis dixit quod *quingenti milites in Burgundia* ad hoc [bellum] erant parati... Unde in optione nostra posuimus quod si vos contra Arrianos ad servitium Dei ire velletis, nos bene salvo servitio hoc volebamus ex quo hoc volebatis (Bibl. Vat. f° Ottoboni, cart. de P.-Auguste, N° 2796 f° 72 v° c. 2).

3 V. ci-dessous L. III ch. 1 (Personnel et fonctions de la cavalerie) et T. II L. II P. III ch. 1 (Ecole de cavalerie Franco-Normande).

4 Ci-dessous L. III ch. 1 (Personnel de la cavalerie). — Gislebertus (*H. F.* T. XVIII p. 366 C) cum CCXX militibus *et C servientibus equitibus* venit. — (P. 377 B) Ipse cum militibus circiter D *et cum hominibus equitibus loricatis circiter M.* — (P. 418 D) Contra Comitem Hannoniensem erant milites CCCC... *et totidem clientes equites.*

5 Ci-dessous L. III ch. 1 (Personnel de la cavalerie).

www.libtool.com.cn

Sur les 1500 chevaliers de l'armée d'Othon, le roi d'Angleterre en avait fourni 700, suivis d'une très nombreuse escorte de sergents à pied et à cheval [1]. Ce corps fut conduit en Flandre par le comte de Salisbury, en 1213, pendant que Philippe-Auguste envahissait cette contrée. Salisbury évita toute rencontre décisive avec les Français; mais en brûlant leur flotte, en interceptant leurs communications, il paralysa si bien leurs forces que ceux-ci furent obligés de battre en retraite, après avoir rançonné les grandes communes flamandes [2].

Puis, pendant l'hiver de 1213, Salisbury augmenta son effectif avec l'appui du comte Ferrant de Flandre. Il avait pris à la solde de l'Angleterre le comte Guillaume de Hollande, ainsi que les comtes de Boves et de Boulogne (deux Français révoltés) [3]. Ferrant lui fit embaucher, en outre, 150 chevaliers du pays de Liége [4]. Le comte de Hollande promit 25 chevaliers [5].

On composa ainsi une armée de mercenaires à pied et à cheval, qui fut placée sous les ordres de Boulogne et de Boves, et que nous retrouverons sur le champ de bataille de Bouvines, où elle forma le centre droit des Coalisés [6].

Les 175 chevaliers de Liége et de Hollande, unis aux 700 que Salisbury avait amenés d'Angleterre, représentent un effectif de 875 chevaliers.

Le nombre de leurs sergents à cheval fut considérable; nous venons de l'apprendre par Matthieu Paris : « *familia multa nimis equestris*

1 Mat. Paris (*H. F.* T. XVII p. 700 C). Rex Anglorum destinavit in succursum comitis [Flandriæ] memorati fratrem suum Willelmum comitem Saresberiensem... cum navibus quingentis et *militibus septingentis et familia multa nimis tam equestris quam pedestris ordinis.*

2 Mat. Paris (*H. F.* p. 700 D et 701 A B). — Guil. Arm. (P. 89 C) Gandavi vero, Ypræ et Brugiarum obsides pro triginta millibus marcarum argenti in pace reddidit.

3 Mat. Paris (*H. F.* p. 712 A). Eodem anno [1214] rex Anglorum Johannes misit principibus militiæ suæ qui erant in Flandria pecuniam magnam nimis ut regem Francorum inquietarent et terras cum castris incursione bellica devastarent. — (P. 715 C D) Exercitus regis Anglorum qui erat in Flandria... debacchando invaluit. — Erant enim in hac expeditione... Willelmus dux Hollandiæ, Reginaldus quondam comes Bononiæ, Ferrandus comes Flandriæ, Hugo de Boves.

4 Rein. Leodiensis (*H. F.* T. XVIII p. 624 D). Ferrandus comes Flandrensis se confederat regi Angliæ : qui rex misit ei infinitam pecuniam, ut daret donativum largiter militibus de omnibus vocatis regionibus, quod et fecit : nam eo tempore quo facta est victoria per Episcopum Leodiensem contra Brabantinos, Deo volente, erant cum ipso Comite plus quam *centum quinquaginta* milites terræ nostræ.

5 Rymer (Ed. 1739 T. I p. 54). Engagement du Cte de Hollande : « *viginti et quinque* milites ei mittam de terra mea... — (P. 55) Confirmation de l'engagement par le roi Jean.

6 Ci-dessus ch. IV § II (Ordre de bataille).

www.libtool.com.cn

ordinis ». Dans les enrôlements de cavalerie pour la Flandre, nous avons trouvé sur les rôles de l'échiquier de 1213 un payement de 35 sergents à cheval, pour 4 chevaliers seulement, soit près de 9 sergents par chevalier [1]. Cependant nous n'établirons pas notre calcul sur cet exemple qui a dû être exceptionnel. Nous ne prendrons pas non plus pour base la proportion de la cavalerie française, qui se trouvait à Bouvines dans des conditions également exceptionnelles. Mais on peut accepter la moyenne habituelle des cavaleries anglaise et française du XIIIe siècle, moyenne qui était de 5 sergents par chevalier, ainsi que nous l'avons dit. Ainsi pour les 875 chevaliers anglais, il a pu y avoir 4375 sergents à cheval.

Ajoutés aux 875 chevaliers et à leurs 875 écuyers traditionnels, ils produisent un total de 6,125 cavaliers ; soit, en chiffres ronds, 6,000 combattants à cheval.

Quant à l'infanterie de ligne qui suivit ces troupes montées, tout concourt à prouver qu'elle fut extrêmement nombreuse.

Nous venons de voir affirmer ce fait par Matthieu Paris : « familia multa nimis tam equestris *quam pedestris ordinis.* » Le comte de Hollande, avec ses 25 chevaliers, s'était engagé à fournir 500 et même 1000 sergents d'infanterie régulière, soit 25 ou 50 fantassins par chevalier [2]. En Angleterre, les Gallois, qui fournissaient d'ordinaire les troupes à pied de l'armée anglaise, durent donner un énorme contingent ; car nous avons trouvé sur les rôles de l'échiquier de mai 1213 un payement de 1200 fantassins gallois pour un simple peloton de 15 sergents à cheval [3].

En ce qui touche les mercenaires à pied, dits Brabançons, que com-

1 H. Cole (Misæ anni regni J. XIV. — Membr. 11). Ibidem in liberacione iiij^or^ militum Walteri le Buc militis Flandriæ et XXXV servientium quos idem Walterus secum duxit de Flandria. — Juxta Dover, in liberacione iiij militum quorum quilibet habet per diem ij s. et XXXV servientium quorum quilibet habet per diem XII denarios.

[On constatera que ce sont bien des sergents à cheval ; car leur paie est de 12 deniers, tandis que les sergents à pied ne recevaient que 3 deniers de solde (Rotuli litterarum clausarum. T. D Hardy T. I p. 250) : « *Scientes quod tale est consuetudo curie nostre quod servientes pedites non percipiant nisi tres denarios* ».

2 H. Cole (Misæ anni regn. J. XIV. — Membr. 11). Item in liberacionibus mill. CC Wallensium de quibus LX habent per diem iiij. d. et reliqui ii. d. per diem et in lib. XV servientum equitum ad binos equos, quorum quilibet habet per diem XII den. de VIII^to^ diebus, scilicet, a die mercurii proxima post festum sanctorum Nerei et Achillei usque ad diem mercurii proximo sequentem utraque computata, summa iiijxx. x li per R. lib. Thomæ filio Willelmi.

3 Rymer (Ed. 1739 T. I p. 54). Faciam ei habere quingentos vel mille servientes, vel amplius si necesse fuerit. [Il est bien évident que c'étaient des sergents à pied et non à cheval ; car le XIIIe siècle n'a jamais fourni 25 et 50 cavaliers par chevalier.]

www.libtool.com.cn

mandaient Boves et Boulogne, non-seulement c'était une infanterie d'élite, aussi redoutable que des chevaliers[1], mais elle était, en outre, très nombreuse. Dans sa combinaison avec la cavalerie, elle entrait pour une porportion bien plus forte qu'en France[2]. Ainsi, lors de la guerre que le comte de Hainaut soutint en 1194 contre le duc de Brabant, on vit les Hainuyers armer 10,000 fantassins réguliers pour une cavalerie qui ne comptait que 140 chevaliers et 200 sergents à cheval[3]; soit une moyenne de 30 fantassins par cavalier.

On voit, en somme, que l'infanterie anglaise dut être, à Bouvines, beaucoup plus nombreuse que celle du roi de France, lequel n'avait que 4 fantassins par cavalier (20,000 à pied pour 5,000 à cheval). Nous serons donc certains d'être au dessous de la réalité en adoptant pour les contingents de Salisbury la même base de calcul que pour ceux de Philippe-Auguste. Suivant cette règle, nous multiplierons par 4 les 6,125 cavaliers d'Angleterre, et nous obtiendrons ainsi un effectif de 24,500 fantassins.

Ainsi le contingent anglais tout entier a pu monter à 30,625 combattants ; soit, en chiffres ronds, 30,000 hommes à pied ou à cheval.

Quelque considérable que puisse paraître ce chiffre, voici trois précisions qui nous convaincront de sa réalité.

Nous savons que Jean Sans-Terre amena en Poitou une armée anglaise destinée à faciliter par voie de diversion, le succès d'Othon IV en Flandre. Les troupes que le prince Louis conduisit contre le roi d'Angleterre comprenaient 7000 fantassins, 2000 sergents à cheval et plus de 600 chevaliers, ainsi qu'on l'a déjà vu[4]. Ces trois contingents réunis dépassaient donc 10,200 hommes. Or, l'armée du roi Jean était *trois fois*

1 Gén. com. Flandr. (*H. F.* T. XVIII p. 567 C). Homines circiter CCCC, qui erant ut dicitur de Braibanto, *pedites quidem sed in scientia et virtute bellandi equitibus non inferiores.*

Gislebertus (*H. F.* T. XVIII p. 364 D). [Rex Francorum] comitem Hanoniensem, ut ei in servientibus peditibus secum ducendis *(quod in Hanonia tunc temporis electiores animosiores que videbantur)* sibi provideret rogavit.

2 Ann. Aquicinctenses (*H. F.* T. XVIII p. 537 C). Regis [Franciæ] exercitus equitibus bene instructus, porro comitis [Flandriæ] agminibus peditum optime armatorum præcellebat.

3 Gisleb (*H. F.* T. XVIII p. 418 D E). Comes autem in sua parte habuit milites C et XL et clientes equites CC, et pedites circiter X millia.

4 Philip (*H. F.* p. 245 v. 202) : Interea Ludovicus adest cum *præmemorato*
Militiæ numero, septies quem mille sequuntur
Armati pedites, et equis duo millia vecti,
Gnaviter edocti bellum instaurare *clientes.*
p. 244 v. 131 ..... To, nate, manebis
Hic cum militibus *demptis de mille ducentis.*

Guil. Arm. (*H. F.* T. XVII p. 94 B). Eodem tempore, Philippus rex, licet filius ejus haberet majorem partem militiæ suæ in Pictavia, congregavit exercitum et movit.

www.libtool.com.cn

plus nombreuse[1]. Elle montait par conséquent à environ 30,000 hommes. Si tel était l'effectif d'un corps chargé d'une simple diversion, Salisbury devait bien en avoir au moins autant en Flandre pour frapper le coup décisif.

Une seconde preuve peut être tirée de la manière dont s'était opérée la mobilisation des deux armées anglaises, celle de Flandre et celle du Poitou.

En 1213, Philippe-Auguste avait projeté d'envahir l'Angleterre. Contre ce danger, le roi Jean réunit toutes les forces de son royaume. Puis, sur les représentations du Pape, la Cour de France renonça à son projet et dirigea son armée contre ses vassaux révoltés de Flandre. Alors le souverain anglais suivit son adversaire sur ce nouveau terrain. Il renvoya dans leurs foyers celles de ses troupes qui étaient les moins mobiles et ne garda que 60,000 hommes d'élite, plus un corps de 500 chevaliers que lui offrit l'Evêque de Norwich. Ce furent ces deux contingents qui fournirent le service militaire de la Grande Bretagne et le personnel des deux expéditions maritimes contre la France[2]. Puisque celle de Poitou exigea 30,000 hommes, tout porte à croire que l'armée anglaise de 60,000 hommes fut divisée en deux moitiés égales de 30,000 chacune, l'une pour le Poitou, l'autre pour la Flandre. Le corps de Norwich fut sans doute celui que l'on garda pour la défense des côtes d'Angleterre ; car n'ayant que 500 chevaliers, il ne peut pas avoir fourni l'armée de Salisbury qui en avait 700.

Le texte de la Philippide donne à notre calcul un troisième élément de certitude. G. Le Breton y évalue le contingent anglais de Bouvines dans deux vers que ses éditeurs ont diversement interprétés. L'édition de Pertz fait dire à l'auteur que Salisbury avait *dix fois trois mille* hommes[3]. Si l'on admet cette version, notre évaluation à 30,000 est littéralement justifiée. D'après l'édition des Historiens de France, le poëte

1 Philip. (*H. F.* p. 245 v. 206) : Et licet *in triplo* numerus præcederet hostis
Illorum [Francorum] numerum, tamen illis regius hæres
Audebat conferre manum.

Mat. Paris. (*H. F.* p. 715 B.) Cumque adventum ipsius [Ludovici] rex Angliæ cognovisset, misit exploratores ab exercitu suo qui numerum et vires hostium supervenientium sagaciter æstimarent ; nuncii vero, injuncto sibi officio celeriter peracto dixerunt regem Anglorum *multo majorem habere numerum bellatorum*.

2 Mat. Paris. (A. Histor. Minor. T. II p. 133). Licentiato igitur plebeio exercitu et remisso, retenti sunt tantum idonei ad pugnandum, qui... recensiti sunt strenui et bene armati ad *plus quam LX millia virorum, exceptis quingentis militibus et equitibus multis*, quos Johannes Norwicensis episcopus ab Hibernia jam adduxerat, cum manu pedestri numerosa. Constituit rex præterea cum hostibus navale bellum conserere, ut eos in pelago submergeret, antequam aridam occuparent.

3 (Philip. *P.* T. XXVI v. 431) : Regis et Anglorum frater, Salebcria cujus
Se gaudet ditione regi, *decies triplicata*
Copulat Anguigenæ secum tibi *millia* gentis

www.libtool.com.cn

aurait attribué aux Anglais *trois fois trente mille* hommes[1]. Ceux qui préfèreront cette interprétation reconnaîtront que Guillaume a prodigieusement exagéré. Mais pour que cette exagération ait été possible, il faut que l'importance des contingents de Salisbury l'ait rendue vraisemblable. Or, c'est faire une part bien suffisante à l'exagération que d'admettre que la Philippide ait triplé la réalité. Et dans ce cas, la réalité rétablie donne encore 30,000 hommes.

Ainsi, tout concourt à prouver que les Anglais ont eu 30,000 hommes à Bouvines.

Occupons-nous maintenant des effectifs continentaux de l'armée coalisée. Ils comprenaient trois éléments : le comté de Flandre, les vassaux personnels d'Othon et la noblesse des bords du Rhin.

Les troupes fournies par la Flandre paraissent avoir été extrêmement nombreuses.

Cruellement ravagés en 1213 par l'armée de Philippe-Auguste, les Flamands brûlaient de se venger[2]. Ils sentaient bien aussi que le roi de France, irrité par la défection de ses deux créatures, Ferrant et Renaud de Boulogne[3], et surtout par l'impossibilité d'atteindre l'Angleterre, voulait en finir avec la coalition en lui enlevant la Flandre, son foyer continental. Le roi l'avait dit: « ou la Flandre sera France, ou la France sera Flandre[4], » Les Flamands s'étaient donc armés, non pas pour conquérir, comme leurs alliés, mais pour n'être pas conquis. Enfin une partie de leur noblesse, obéissant au devoir féodal, s'était rendue à l'appel de Philippe-Auguste; en sorte que les membres des mêmes familles flamandes combattaient dans des rangs opposés[5].

1 Philip. (*H. F.* p. 249 v. 432): Se gaudet ditione regi, *decies* triplicata
Copulat Anguigenæ serum *ter millia* gentis.

2 Philip. (p. 249 v. 446): [Flandria] corde tenens memori quales exsolverit annis.
Præterito pœnas, quantas perpessa sit ipsa
Jacturas tunc pro meritis a rege Philippo
Quando Ferrandus nummos suscepit ab Anglis.

3 Ferrant, second fils de Sanche I, roi de Portugal, avait été marié par Philippe-Auguste à l'héritière du comté de Flandre, avec l'espoir que son élévation ferait du nouveau comte de Flandre un utile allié de la France. Renaud de Dammartin, seigneur d'une médiocre importance féodale, avait gagné la faveur du roi par ses éminentes qualités militaires. Philippe-Auguste lui donna les comtés de Varennes et de Mortain, puis le maria à Ida, héritière du comté de Boulogne, et lui fit ainsi une grande situation afin de l'attacher par la reconnaissance. Aussi le roi se sentit cruellement blessé en voyant ses deux créatures s'allier contre lui avec son ennemi personnel le roi d'Angleterre.

4 Hurter (Innocent III T. III p. 284).

5 Thiebaut Ier duc de Lorraine avait pris parti contre les Français, et son oncle Henri, comte de Bar, soutenait la France. Le duc de Limbourg avait embrassé la cause d'Othon, tandis que son fils Galeran la combattait. Des deux frères de la maison de Béthune, l'aîné Daniel servait auprès de Philippe-Auguste; le cadet Robert auprès de Ferrant. Hugues de Boves était à la solde du roi d'Angleterre, alors que

www.libtool.com.cn

Cette situation donnait à la lutte l'âpreté d'une guerre civile. Elle ne laissait plus un seul indifférent dans ses foyers.

Les armements antérieurs de la noblesse flamande peuvent donner une idée de ce qu'elle fournit en 1214.

En 1183, lors de la précédente guerre de la Flandre contre la France, le comte de Flandre Philippe d'Alsace avait amené 1000 chevaliers, plus 400 fournis par son vassal le comte de Hainaut[1]. En 1184, pour une simple querelle féodale entre le Hainaut et la Flandre, cette dernière leva 500 chevaliers[2]. Elle ne peut pas en avoir eu moins à Bouvines, où son existence nationale était menacée. Aussi Guillaume le Breton affirme-t-il qu'il n'y avait pas une ferme flamande qui n'eût fourni son contingent, et que les effectifs de Flandre, à eux seuls, étaient supérieurs à toute l'armée française[3]. Puisque Philippe-Auguste comptait dans ses rangs 500 chevaliers, on a le droit d'induire de ces précisions que Ferrant devait en avoir au moins autant. Nous verrons du reste plus bas que la chevalerie de Flandre suffit pour composer, à elle seule, toute l'aile gauche de l'armée d'Othon et tenir tête à la plus grande partie de la cavalerie de France[4]. Alors que l'aile droite des Coalisés, conduite par les Anglais, ne comptait pas moins de 875 chevaliers, il ne pouvait guère y en avoir moins de 500 de Flandre à l'aile gauche qui lui faisait pendant.

Quant aux sergents à cheval, qui suivaient cette noblesse, nous avons déjà dit qu'ils étaient moins nombreux en Flandre qu'en France. Sur leur chiffre exact, nous sommes sans renseignements. On ne peut donc accepter, de cette cavalerie auxiliaire, que le nombre absolument irré-

son oncle le comte de St-Pol et son cousin Enguerrand de Coucy combattaient pour le roi de France. Siger, châtelain de Gand, s'étant rendu à l'appel de son suzerain Philippe-Auguste, le comte de Flandre saisit le château de Siger et fit combattre ses propres vassaux contre lui. Jean de Nesle (ou de Nivelle), châtelain de Bruges, et Arnoul de Guines quittèrent la Flandre pour se ranger sous la bannière de la France.

1 Gisleb. (*H. F.* p. 366 A). Comes autem Hanoniensis, intuitu dilectionis et juratæ confœderationis respectu, cum exercitu *CCCC militum*... ad auxilium illius venit super fluvium qui dicitur Ysara, inter Erini et Machini, ubi comes Flandriæ suum exercitum congregaverat; comitis autem Flandriæ exercitus *ad mille milites*... æstimabatur.

2 Gisleb. (*H. F.* p. 377 B). Ipse [Comes Flandriæ] *cum militibus circiter D*, et cum hominibus equitibus loricatis circiter M... terram Comitis Hanoniensis, per Cameracensem veniens invasit.

3 Philip. (*H. F.* p. 249 v. 444) : Quos equitum cœtus per vicos perque casellas
Collectos armet in damnum Flandria regis....
v. 453 Auxilium comiti Ferrando Flandria donat,
Ut solus regi videatur posse suisque
Secure *conferre manum : tot millibus illum*
Præterit.

4 V. ci-dessous Ch. IV (Ordre de bataille).

www.libtool.com.cn

ductible. Au XIIIe siècle, nul chevalier n'aurait levé son pennon sans l'écuyer et le sergent traditionnels, nécessaires au service chevaleresque. On est donc certain qu'avec les 500 chevaliers, il y eut au moins 500 écuyers et 500 sergents. Nous n'admettrons donc que 1500 hommes de cavalerie féodale, bien qu'à raison des circonstances ce chiffre soit probablement au-dessous de la réalité.

Enfin nous y ajouterons bientôt un contingent de cavalerie roturière, quand le dénombrement des milices communales nous aura révélé le chiffre des troupes à cheval que fournissaient ces communes.

Indépendamment des contingents fournis par la noblesse, il est inconcevable que les milices communales de Flandre et du Hainaut suivissent leurs seigneurs à Bouvines.

Elles n'avaient jamais manqué à ce devoir féodal, car, dès 1183, le comte de Flandre, dans sa lutte contre la France, amena les communes de Gand, Ypres, Bruges, Dam, Lille, Saint-Omer, Hesdin, Gravelines, Bapaume et Douai [1].

A Bouvines, leur présence est encore mieux démontrée. Dès le mois de décembre 1213, Ferrant s'était engagé par un traité avec Jean Sans-Terre à fournir à la coalition ses milices communales de Flandre et de Hainaut [2]. Sur le champ de bataille de Bouvines, Guillaume le Breton constata la présence des contingents d'Ypres, de Gand, de Lille, de Gravelines, de Furnes, de Bruges, d'Audenarde, de Courtray, ainsi que les populations du littoral néerlandais connues sous le nom d'Iseugrins et de Blavotins [3].

Combien de combattants les milices flamandes envoyèrent-elles à Bouvines? Sans posséder un dénombrement précis, on peut se convaincre que ce contingent dépassa de beaucoup 40,000 hommes. Nous en donnerons deux raisons.

La première repose sur les deux comparaisons suivantes:

En 1183, dans sa guerre contre la France, le comte de Flandre Philippe d'Alsace amena 40,000 miliciens des communes flamandes; plus les contingents de 9 autres communes et de trois vassaux dont

1 Philippis (*H. F.* p. 136 v. 87 à 122).

2 T. Duffus Hardy (Rotuli litt. claus. reg. Johanni T. I Pars I p. 197). — Wauters (Table des Chartes T. III Dec^re 1213-Août 1214).

3 Philippis (*H. F.* p. 249 v. 436):

Et quis sub numero comprendere possit Yprei
Aguinis examen, acierum multiplicata
Millia, quæ portis vomuit Gandavus apertis;
Belga quot et rabies Blœtina, quot Insula turmas
Mittat, Isangrinus que furor; Gravelinga quot addat
Aguina cum Furnis; quot Brugia millibus agros
Contegat armatis, aut Audenarda propinquo
Viribus atque fide Cortreio consociata;

Id. et cron. de Fl. (*C. R.* édit. K. de Lettenhove T. I p. 116). Li Flamenc y vindrent à toutes leurs communes.

www.libtool.com.cn

l'importance est évaluée en bloc *à plusieurs milliers d'hommes chacun*[1]. Or, cette guerre eut les plus grandes analogies politiques avec la campagne de Bouvines. Elle suppose donc à peu près la même mobilisation.

En 1184, dans la querelle féodale du comte de Hainaut contre le comte de Flandre, ce dernier amena encore, avec 500 chevaliers, 40,000 fantassins de ses communes[2]. Et cependant cette expédition était bien moins importante que celle de Bouvines.

On remarquera encore qu'à Bouvines, l'infanterie de Flandre fut renforcée par les miliciens du Hainaut[3], lesquels en 1184 avaient combattu contre elle. Or, le Hainaut était lui-même si riche en troupes à pied, qu'en 1194, dans sa querelle contre le duc de Brabant, il avait fourni 10,000 fantassins[4]. Ainsi, même en admettant qu'à Bouvines la Flandre n'ait pas augmenté sa mobilisation de 1184, par la seule adjonction du Hainaut, elle put porter son infanterie communale à 50,000 hommes. Notre chiffre de 40,000 est donc au dessous de la réalité.

A ce premier ordre de preuves nous en ajouterons un second fondé sur l'importance de la population de la Flandre au XIIIe siècle.

De l'aveu de tous ses historiens, ce fut au XIIIe siècle que la Flandre communale atteignit son maximum de population et d'importance commerciale. Dès 1303, ses guerres contre la France, puis contre l'Angleterre et contre ses propres seigneurs, l'exposèrent à des siéges nombreux qui anéantirent l'immense population industrielle agglomérée en dehors des remparts de ses grandes communes. Au XIIIe siècle, au contraire, cette population qui alimentait son infanterie se maintint à un chiffre constant[5].

1 Philippis (P. 136 v. 87) . . . . Communia Gandaviorum
(89) Instructas armis acies *bis millia dena*
Et plures, propriis expensis, donat eidem
Auxilium bello, *Sequitur non impare fastu*
Ipra.

[Les 9 autres communes sont Bruges, St-Omer, Arras, Lille, Dam, Hesdin, Gravelines, Bapaume, Douai. Les trois vassaux sont le Brabant, les Blavotins et les Isengrins, vers 94-130].

2 Gisleb. (*H. F.* p. 377 B). [Comes Flandriæ] cum hominibus *peditibus bene armatis circiter XL millia*, terram comitis Hanoniensis, per Cameracensem regionem veniens, invasit.

3 Geneal. com. Fl. (*H. F.* T. XVIII p. 566 B). Ex edicto igitur comitis Fernandi conveniunt apud Valentianas omnes qui apti erant ad bellum, *Hainonenses pariter* et Flandrenses.

4 Gisleb. (*H. F.* p. 418 D). Comes autem [Hanoniensis] in sua parte habuit.... *pedites circiter X millia*.

5 Sur l'importance de Gand au XIIIe siècle et sur la date de sa décadence, v. Warnkœnig (Hist. de Gand T. III p. 40), Grammaie (ch. XXX), Schayes et Piot (Les villes de Belgique.) — Sur l'importance de Bruges, v. Warnk. (Hist. de Bruges T. IV p. 38, 58, 59, 70, 80. — Hist. de Flandre T. II p. 417, 421), Guillaume (Org. militaire de la

www.libtool.com.cn

Or, voici quelle était alors son organisation militaire :

Cinq grandes villes, Gand, Bruges, Ypres, Lille et Douai, servaient de centre à la mobilisation des nombreuses communes de la Flandre[1]. Douai ayant, à Bouvines, pris parti pour Philippe-Auguste[2], nous devons réduire nos calculs aux quatre autres centres.

Chacun d'eux possédait en dehors de ses murs un vaste domaine féodal, dit *Franc*, qui absorbait la plus grande partie du pays flamand[3]. Ainsi Bruges comptait dans cette banlieue militaire 90 paroisses, 10 seigneuries, plus toutes les villes du comte de Flandre enclavées dans ce territoire[4]. Gand avait, à la fin du XIIIe siècle, 14 grands territoires [illegible] importantes tenus de suivre sa ban-

[illegible] — Sur l'ensemble de la Flandre militaire, v. Willems (Population des villes belges. Mém. de l'Académie belge, 1839 T. VI Partie II p. [illegible]).

[1] [illegible] (trad. Gheldolf T. II p. 289). — Guillaume (Org. [illegible] — Zaman (Exposit. des trois Etats p. 83, 84) cite une [illegible] de Gand. Plus tard on alla jusqu'à régle[illegible] des contingents des petites villes à la suite de ceux des [illegible] ordres de marche de 1302 et de 1405, p. 80, 81).

[2] [illegible] Douai, en 1226, par le comte et la comtesse de Flandre, pour [illegible] le parti de Philippe-Auguste : « Faisons savoir... que nous [illegible] mal volente sil i en a eu aucune as bourgois de [illegible] guerre eue entre le noble roi de France no seigneur [illegible] du dit roy... » (Archives de Douai. — Taillard : Ac[illegible] XLVIII).

[3] [illegible] de Flandre T. II p. 289 et s.). [Chaque grande commune avait [illegible] nombre de petites villes. Gand était chef de Grammont et des [illegible] Bruges, de Dam, de l'Ecluse, d'Ardembourg ; Ypres, de Nieuport. [illegible] devaient le service militaire aux grandes. Ces dernières les [illegible] et les conduisaient au combat. Zaman (Exposition des trois Etats, [illegible] que les échevins de Gand déterminaient jusqu'à l'uniforme des [illegible]. — Communication de Gand au pays de Waëz : « Nous vous [illegible] par notre messager une couple d'habits des archers de Gand, afin que, « pour le plus grand honneur de notre redouté seigneur, vous habilliez de même « couleur et de même façon tous vos archers, excepté qu'au-dessus du G vous « [illegible] un signe de votre choix, en faisant la distinction des couleurs ». Les cinq grandes communes Gand, Bruges, Ypres, Lille et Douai, constituaient, par des [illegible] de leur échevinage, un tribunal supérieur qui réglait les intérêts communs avec les villes dépendantes. Les archives de Gand contiennent encore des correspondances avec Malines (1252), Tirlemont et Louvain (1274) relativement à ces intérêts communs.]

[4] Ressort du Franc-métier de Bruges (Warnk. Hist. de Bruges p. 196 § XII). Un acte de Philippe de Thiette du 23 février 1304 constate que les petites villes de ce Franc étaient subordonnées à Bruges pour le service militaire : « Toutes les fois ke « li gent de la ville de Bruges voisent en host... cil dou franc, cil de la canscelerie « et cil des petites viles de la chastelerie doivent sivir et venir avec eaus, piet à « piet. » (Arch. de Bruges).

www.libtool.com.cn

nière [1]. L'enceinte fortifiée d'Ypres ne contenait, en 1257, que 40,000 habitants [2], tandis que son Franc en contenait près de 200,000 depuis 1247 [3]. Les documents attestant ces derniers faits nous apprennent en même temps que ces trois villes avaient le même nombre de paroisses. Leur importance en population devait donc être à peu près égale.

En un mot, si l'on excepte la région de Douai, les quatre grands commandements militaires que nous venons d'énumérer se partageaient à peu près les contingents de la Flandre entière.

Dans le cas d'une guerre étrangère, telle que la campagne de Bouvines, les communes étaient astreintes à mettre sur pied, comme une espèce de Landwehr, tout ce qui pouvait porter les armes, depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui de 60 [4]; c'est-à-dire beaucoup plus du

1 Zaman (Exp. des trois Etats p. 80, 81 et Pièce C) cite le texte de plusieurs ordonnances, de 1302, 1405 et 1411, qui règlent l'ordre dans lequel devaient marcher au combat les milices de Gand et de son Franc. En voici un qui, par son énumération, nous révèle l'importance des contingents de Gand : 1° La bannière de Gand, 2° Château du Vieux-bourg, 3° St-Pierre, 4° Everghem, 5° Nevele et Wæstyne, 6° Zomerghem et son métier, 7° Borrem, 8° Les Quatre-métiers, 9° Pays de Waëz et ses dépendances, 10° Ville et territoire de Courtray, 11° Ville et territoire d'Audenarde, 12° Ville d'Alost et ses 5 membres, 13° Ville de Grammont, 14° Ninove et Roulers, 15° Ville et pays de Termonde (V. Guillaume : Org. militaire de la Flandre; Mém. de l'Académie de Belgique T. XXII).

2 Archives d'Ypres (Bulle d'Alexandre IV à l'Evêque d'Arras de 1257. — Pièce XCVI) : « Præpositus et Conventus monasterii S^U Martini ville Yprensis..., nobis » exponere curaverunt quum, licet animarum cura hominum ipsius ville parochianorum suorum, *qui numero quadraginta millia dicuntur et plures*, incumbat... »

3 Arch. d'Ypres (B. d'Innocent IV, du 22 mai 1247. — P. LXXV) : « Ex parte dilectorum filiorum Scabinorum et Universitatis villæ Yprensis fuit propositum coram nobis quod, cum in villa ipsa, « *in qua fere ducenta milia hominum commorantur*, quatuor parochiales ecclesiæ tantummodo sint statutæ.... [La pièce ne dit pas expressément que le Franc d'Ypres soit compris dans ce dénombrement, mais on doit l'induire de ce que la bulle de 1257 ne prête que 40,000 âmes à Ypres intra muros, et de ce que le chiffre de 200,000 âmes est trop considérable pour ne pas embrasser la banlieue industrielle. De la bulle de 1247 il résulte aussi que Ypres avait alors le même nombre de paroisses que Gand et Bruges. Ces trois villes devaient donc avoir à peu près la même importance comme population.]

4 Keure de St-Omer, du 14 avril 1127 : (§ 4) « Numquam de terra sua in expedi- » tionem proficiscentur, *excepto si hostilis exercitus terram Flandriæ invaserit; » tunc me et terram meam defendere debebunt.* » Warnkœnig, (Hist. de Flandre, T. II P. justif. I p. 410). — Keure de Benegheusen : « *Si ce n'est d'aller à l'armée pour la défense commune* » (Ducange V° *Hostis*). — Keure d'Odenghem, en 1245. — Keures de Moersele, de Gaverghem, de Termonde, en 1264 : « ... *pro defensione » villæ, castri et terræ.* » — V. aussi la déclaration en faveur d'Anvers et de Turnhout, en 1261 : « *Si alicubi terminos terræ nostræ abreviari perceperimus*, vel » jura domini nostri occupari, seu in aliquo debilitari ». (Miræus T. I. p. 428). — Ordonnance de Louis de Nevers du 18 oct. 1330, au sujet de Dam, d'Ostende et autres : « Toutes les fois que le comte aura besoin de gens d'armes... *pour la*

Gestohlen aus den geschichtlichen Seminaren der Universität

www.libtool.com.cn

cinquième de la population virile, et par conséquent plus du dixième de la population des deux sexes.

Les comtes de Flandre tenaient rigoureusement la main à ces grandes mobilisations. Toute commune investie d'une charte était considérée comme un grand vassal de la couronne comtale. Celles qui manquaient à l'appel militaire étaient déchues du bénéfice de leur charte. On en peut citer plusieurs exemples [1]. Ainsi s'expliquent les énormes contingents d'infanterie que nous venons de rencontrer dans les armées flamandes du XIIIe siècle.

Tel était, en résumé, le système militaire de la Flandre communale qui combattit à Bouvines. Puisque ses contingents représentaient plus du dixième de la population totale et qu'ils se répartissaient en quatre centres à peu près égaux, si l'on connaissait la population d'un seul de ces centres, en la multipliant par 4 et divisant le produit par 10, on pourrait trouver approximativement le nombre des combattants que devait fournir la mobilisation.

Or, nous savons déjà que la ville d'Ypres, avec son Franc, possédait environ 200,000 âmes. Multiplié par 4, ce nombre donne 800,000 âmes pour la population totale de la Flandre ; chiffre qui n'a rien d'excessif. Le dixième de ce chiffre fait ressortir à 80,000 hommes son armée communale.

D'autre part, la ville de Gand, avec son Franc, est signalée dès la fin du XIIe siècle comme pouvant fournir aisément 20,000 fantassins. C'est le contingent que lui attribue G. le Breton en parlant de la levée de 1183 [2], et on le retrouve constamment jusqu'en 1453, à la bataille de Gavre [3]. Si on multiplie ce chiffre par 4, pour obtenir le contingent

» *défense de lui ou de son pays.... chacun prendra les armes....* Il y devra demeurer » jusqu'à ce qu'on lui donne congé de retourner. » (Guillaume : Org. milit. — Desroches : Etat milit. des Pays-Bas. — Mém. de l'Académie Belge, T. XXII et T. IV).

Depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 60, tout bourgeois était inscrit comme Manswaert sur les rôles militaires. — Keure de Bruxelles de 1229 : « *Tout citoyen agé de 15* » *ans doit jurer la dite Keure.* » — Keure du Luxembourg de 1426 : « *Le manswaert* » *est seul admis à servir le prince à pied ov à cheval.* » (Van Loon p. 423. — Luyster van Brabant p. 40. — Warnkœnig, Hist. de Fl. T. II p. 213).

1 En 1179 le comte de Flandre Philippe d'Alsace prononça pour ce motif la déchéance de Hesdin (*H. F.* T. XIII p. 423, Chron. de Marchiennes). — En 1281, Bruges eut le même sort. — Le 18 octobre 1330, Louis de Nevers rendit contre Dam une semblable ordonnance, appliquée plus tard à d'autres villes, et qui déclare que : « Toute personne qui n'observera pas cette ordonnance « *demeurera à toujours hors la loi et franchise.* » (Arch. d'Ostende. — Guillaume : Org. mil. p. 28).

2 Philippis (*H. F.* T. XVII p. 136 v. 87) ... .Communia Gandaviorum
(v. 89) Instructas armis acies *bis millia dena*
Et plures, propriis expensis, donat eidem

3 Ol. de la Marche (Soc. de l'Hist. de France, T. II L. I ch. XXVII p. 315) :

www.libtool.com.cn

de la Flandre entière, il donne encore 80,000 hommes comme le calcul précédent.

Si l'on compare ce double résultat avec celui de 40,000 à 50,000 fantassins que nous venons de rencontrer dans les simples guerres féodales de 1184 et 1194, on parvient à appuyer sur quatre arguments sérieux la présomption suivante. Tout porte à penser que, pour les expéditions de peu d'importance, les comtes de Flandre pouvaient demander à leur armée des communes une moyenne entre 40,000 et 50,000 combattants à pied; et que leur grande mobilisation, en vue des guerres étrangères, atteignait aisément 80,000 hommes [1]. Entre ces deux contingents, la campagne de Bouvines, à raison de son importance, comporterait bien mieux le second chiffre que le premier. Si donc nous nous contentons de l'évaluation à 40,000 hommes, nous sommes à peu près certains de rester au-dessous de la réalité.

A ce dénombrement de l'infanterie communale, il faut ajouter celui de sa cavalerie qui, bien que peu nombreuse, était très régulière. Le commerce avait tant enrichi ces cités libres, que leurs principaux négociants ou industriels étaient devenus de véritables grands seigneurs, égaux en fortune, et peut-être même en influence militaire, avec les plus grands possesseurs de fiefs. Ils avaient pris l'habitude du combat à cheval et des ordonnances communales les astreignaient à servir dans la cavalerie, en réglant leur équipement d'après leur revenu. Pour la ville de Bruges, ce règlement donne une moyenne de 1000 cavaliers [2]. En les multipliant par 4, suivant notre principe, on arrive à 4000 combattants à cheval pour les quatre centres de mobilisation qui

Si fut le peuple ligier à esmouvoir et saillirent hors de la ville de Gand en deux compaignies, dont *en la première compaignie eust vingt cinq mille hommes esleuz* et nombrez, sans les gens de cheval... Après iceulx saillirent une grosse compaignie de gens *où il povoit y avoir vingt mille hommes* et plus. Ceulx saillirent *sans ordre et sans commandement*. [note 1 : 20 à 30,000 d'après Chastellain — p. 319 note 2 : 28,000 d'après M. d'Escouchy ; 36 à 46,000 d'après une lettre du duc ; 20,000 d'après une lettre anonyme.]

1 Les deux contingents de 20,000 hommes chacun que vient de distinguer Ol. de la Marche pour la ville de Gand (l'un en infanterie d'élite, l'autre en mauvaises troupes à pied), représentent bien les deux mobilisations flamandes, signalées par nous, pour le premier ban et pour l'appel de la réserve.

2 Arch. de Bruges (S. I n° 64). Trad. du flamand : « Al. 2. — Tout bourgeois » de Bruges qui possède des biens au-dessus de 3000 livres... doit avoir un cheval » de 40 l. Le bourgeois possédant au-dessus de 2000 l. aura un cheval de 30 l.... » Le bourgeois possédant au-dessus de 1000 livres aura un cheval de 20 l. » [Suit la liste nominative des bourgeois atteints par l'ordonnance ainsi que des Doyens et Jurés chargés de l'exécution] « Al. 13. De plus, messieurs les Doyens et » Jurés devront rechercher ceux qui possèdent de 500 à 900 l. vu qu'ils doivent » avoir chacun un cheval de 16 l. ; et ceux qui possèdent de 300 à 500 l., vu » qu'ils doivent avoir un cheval de 10 l. » (La liste nominative a été contrôlée et complétée par M. Gilliots van Sévérus, archiviste de Bruges, sur les rôles de capi-

www.libtool.com.cn

fournirent l'effectif de Bouvines. Ce contingent, probablement beaucoup mieux équipé que les simples sergents à cheval de la noblesse, doit être ajouté aux 1500 cavaliers féodaux que nous avons dénombrés ci-dessus.

Nous obtenons ainsi un effectif total de 5500 hommes pour le contingent à cheval du comte de Flandre. Il paraîtra très modéré si l'on considère qu'à Bouvines il fournit à lui seul toute l'aile gauche des Alliés, alors que leur aile droite, occupée par les Anglais, n'avait pas moins de 6000 cavaliers, soit nobles, soit roturiers.

En résumé, il nous paraît très admissible que le comte Ferrant soit venu à Bouvines avec un corps d'armée d'au moins 45,500 hommes : 40,000 à pied et 5,500 à cheval.

Il nous reste à dénombrer les troupes de l'empereur Othon et celles des pays rhénans, ainsi que des pays bas autres que la Flandre.

Nous croyons qu'elles furent fort peu nombreuses.

Le titre impérial, que portait Othon IV, a fait présumer qu'il avait dû fournir à Bouvines les plus forts contingents. Mais Matthieu Paris, à qui sa position officielle auprès du roi d'Angleterre permettait d'être bien renseigné, affirme au contraire que le concours de l'Empereur dans la coalition fut le moins important, et qu'on put constater combien il avait peu de chevaliers [1].

En effet, depuis l'année 1210, Othon s'était aliéné ses principaux partisans. Quoique élevé à l'Empire par l'appui d'Innocent III, il avait, en 1210 et 1211, envahi l'Italie, bloqué le Pape dans Rome et entrepris sur le domaine temporel de l'Église [2]. Innocent se défendit en consacrant un nouvel empereur, Frédéric II, de la maison de Hohenstaufen, dont le chef Frédéric Barberousse avait laissé de nombreuses sympathies parmi les princes allemands. Dès l'année 1211, la Diète germanique reconnut le nouveau souverain et rallia autour de lui toute l'Allemagne méridionale, plus les électeurs ecclésiastiques [3]. Othon se

tation comtemporains. C'est ainsi qu'il a reconstitué le rôle militaire de 1000 cavaliers).

Arch. de Douai (Ord. de 1252 — S. AA 90 — Cart. QQ f° 43 v°.) « Bans quant li vile [de Douai] doit aler en ost. « Art. 3 : Que tout li borgois de ceste vile soient si » warnit de leurs armures et de leur chevaus et de leur harnas, et cil a pié et cil » a keval... Art. 9 : Et ke tout li bourgois de ceste vile ki ont vaillant CCC l. de » Parisis... qui il soient porveu de keval d'armures et que il laient apareillie pour » aler en lost quant li eschevin et li vile mouveront. » (Nous ne citons l'ordonnance de Douai que pour prouver que la pratique d'avoir une cavalerie communale était générale dans toute la Flandre ; car on se souvient qu'à Bouvines les Douaiziens se prononcèrent contre les Flamands.)

1 Mat. Paris. (A. Hist. Minor. T. II p. 150). Venit Anglis in auxilium ipse Otho Imperator, *sed paucis comitatus militibus, quod apparuit in sequentibus.*

2 Hurter (Vie d'Innocent III) T. III L. XV p. 120 à 129. L. XVI p. 163-172.

3 Hurter (Inn. III) T. III L. XVII p. 203-219, L. XVIII p. 265-270.

www.libtool.com.cn

trouva alors si affaibli qu'en 1212 il fut réduit à garder la défensive dans ses états de Brunswick, tandis que son rival, soutenu par le roi de Bohême, envahissait en Saxe les domaines de sa famille [1].

A partir de ce moment, Othon transporta son centre d'action dans le voisinage de la Flandre, auprès du duc de Brabant et de son oncle le roi d'Angleterre, ses plus solides partisans [2]. En 1214, lorsqu'Othon vint à Bouvines, il avait plus besoin de ces alliés que ces alliés n'avaient besoin de lui. Jean Sans-Terre lui fit aisément comprendre qu'il ne pourrait ressaisir son influence en Allemagne et reprendre l'offensive contre l'Église qu'après avoir écrasé la France [3].

On a, en effet, trop peu observé qu'à cette époque la diplomatie de Philippe-Auguste agissait sur les princes allemands comme celle de Jean Sans-Terre sur les vassaux de France. Tandis que le roi d'Angle-

1 Guil. Arm. (*H. F.* p. 85 A). Recesserunt ab eo [Ottone] Landegravius Thuringiæ et Moguntinus Archiepiscopus et Treverensis Archiepiscopus, Dux Austriæ et Rex Boëmiæ et multi alii tam seculares quam ecclesiasticæ personæ.

Rein. Leodiensis (*H. F.* p. 624 C). Inter Othonem et Fredericum magna discordia. Fredericus puer, collectis fautoribus suis, inter quos fuit dux Bohemiæ et Langravius qui comes erat terræ, multis que aliis, Saxoniam ingreditur, quam devastat bello et incendio, Ottone non valente resistere, sed infra Brunswic se detinente. Marchio de Mince se confœderat Frederico puero, relicto Ottone.

2 Æg. Aureævallis (*H. F.* T. XVIII p. 657 B). Principes Alemanniæ susceperunt [Fredericum], ab Ottone, tanquam excommunicato et perfido, recedentes ; *qui tamen regni partem aliquam sibi retinere cupiens, superiorem ascendit provinciam, magnam habens in duce fiduciam Brabantino*]V. dans Rymer éd. 1739 T. I p. 50, l'hommage du comte de Flandre au roi d'Angleterre, l'alliance de Jean Sans-Terre avec Othon et la lettre de Jean au Sénéchal de Poitou, lui annonçant la réception de ce traité sur bulle dorée. — 23 mai 1212].

3 Les lettres closes du roi Jean, publiées par T. Duffus Hardy (T. I p. 133-164) ne laissent aucun doute sur le plan patiemment suivi par le roi anglais, depuis 1212 jusqu'en 1214, pour écraser la France, même dans l'intérêt de la politique d'Othon. Ses fiefs de soldée, constamment offerts aux Flamands et aux vassaux d'Othon, dans le temps même où Jean feignait de se réconcilier avec le Pape, aboutissaient tous à isoler la France, dernier allié de la Papauté. Cette époque est précisément celle où Othon déclarait à Innocent III qu'il ne traiterait avec l'Eglise qu'après que le Pape aurait rompu avec Philippe-Auguste (Chron. Urspin. T. II p. 282. — Hurter, Vie d'Innocent III, T. III p. 163-164). Gilles d'Orval, le meilleur ami de l'Evêque de Liége, qui connaissait bien, par ce prélat, la politique d'Othon, a écrit en parlant des alliés de ce prince : « *Condixerant enim quod, reversi de Francia, contra quam dimicare* » *statuerant, omnes à nostra urbe clericos expellerent, et eorum saisitis redditibus,* » *Rex in ea thronum suæ gloriæ confirmaret. Quæ est enim, dicebant, utilitas, Deo non* » *serviens cleri tanta multiplicitas ?* (Æg. Aur. *H. F.* p. 662 C D) ». Regnier, chamoine de l'Eglise de Liége, a écrit aussi en parlant de la défaite d'Othon à Bouvines : « *Ista confusio, si eis nocuit, nos juvit; quia, si fortuna eis favissset, nos exter-* » *minare disposuerant, et adventum Frederici regis unanimiter impedire v 'ebant* » (Rein. Leod *H. F.* T. XVIII p. 631 B) ». C'est en ce sens que G. le Breton a fait dire à Othon : « *Si solus rex Francorum non esset, ab hoste quolibet in mundo t ti pos-* » *semus haberi* (Phil. p. 252 v. 566 s.) ».

www.libtool.com.cn

terre dépensait 40,000 marcs pour soulever contre leur suzerain l'Anjou, le Poitou et la Flandre, Philippe-Auguste prenait officiellement parti pour le Pape contre Othon [1], signait avec Frédéric II un traité d'alliance offensive et défensive [2], et envoyait à Vaucouleurs son fils le prince Louis fournir au nouvel empereur 20,000 marcs, qui furent employés à l'enrôlement de ses partisans d'Allemagne [3]. Othon ne pouvait donc pas amener à Bouvines ses anciens alliés germaniques, puisqu'ils étaient passés à la solde du roi de France, comme les Brabançons à la solde du roi d'Angleterre.

Ces preuves, que nous empruntons à l'histoire générale, sont d'ailleurs confirmées par tous les textes spéciaux à la bataille de Bouvines et relatifs aux contingents fournis par l'Empereur.

En effet, nous avons déjà établi que, dans ce combat, les coalisés n'eurent pas plus de 1,500 chevaliers, sur lesquels 875 furent fournis par l'Angleterre et environ 500 par la Flandre, soit en tout 1375. Il n'en reste donc que 125 pour représenter les contingents germaniques et la noblesse rhénane. Si l'Empire d'Allemagne était sérieusement intervenu à Bouvines, on reconnaîtra qu'il y aurait conduit plus de 125 chevaliers.

D'autre part, des chroniqueurs autorisés nous apprennent qu'au moment de la bataille, les Coalisés attendaient encore 500 chevaliers, suivis de nombreuses troupes, lesquels n'arrivèrent pas assez tôt pour prendre part à la lutte [4]. Ce corps attardé ne peut avoir été composé

1 Voyez le début de cette alliance dans la lettre du roi à Innocent III (1210) extraite du reg. B et publié par L. Delisle (Actes de Philippe-Auguste p. 517 N° 1251).

2 V. le texte du traité (*H. F.* T. XVII p. 85 à la note).

3 Sur le rôle de Philippe-Auguste dans l'élection de Fréderic 2 à l'Empire, v. la lettre de Conrad, évêque de Metz et chancelier impérial (1212), annonçant au roi cette élection qu'étaient venus appuyer Hugues d'Athies et M. B. émissaire du roi (L. Delisle. — Actes p. 321 N° 1412 A). — Sur l'entrevue de Vaucouleurs, v. G. le Breton (*H. F.* p. 85 A) : « Barones Alemanniæ, *mediante consilio Philippi regis Franciæ*, elegerunt Fredericum .. rogantes Papam ut electionem ejus confirmaret. — (C) Eodem anno celebratum est colloquium inter eumdem Fredericum et Philippum magnanimum regem Francorum apud Vallem-coloris, Metensi episcopo mediante, cui tamen non interfuit ipse rex, sed Ludovicus filius ejus... et percusserunt fœdus inter se. — V. aussi R. Altissioderensis (*H. F.* T. XVIII p. 281 A B). — Frederic II, interrogé par l'Evêque Conrad sur l'emploi à faire des 20,000 marcs de la France, ordonna qu'ils fussent distribués aux princes ses partisans (Chron. Sampetr. dans Mencken : Script. T. III p. 241. — Huillard-Bréholles : Hist. diplom. Fred. II T. I p. 226 note. — Hurter : Vie d'Innocent III L. 17 p. 217. — L. 18 p. 266).

4 G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 757 D). Et infra diem tertium habituri erant *milites quingentos et pedites infinitos*. — V. aussi : Chron. Turonense (*H. F.* T. XVIII p. 299 A). [C'est sans doute cette particularité qui a fait dire à la chronique de Magdebourg qu'Othon avait 2,000 chevaliers, au lieu de 1,500. — Magdeburger schoppenchronik T. I p. 109. — Tous les contigents convoqués durent être annoncés et mis en compte dans l'armée d'Othon, comme s'ils étaient déjà arrivés.]

www.libtool.com.cn

ni d'Anglais ni de Flamands, puisque leurs deux contingents étaient rendus sur le théâtre de la guerre depuis 1213.

Les 500 chevaliers qui manquèrent au rendez-vous étaient donc probablement le contingent germanique promis par l'Empereur, et retenu, soit par son éloignement, soit par la crainte des partisans de Frédéric, que l'argent de Philippe-Auguste avait mis en campagne. Si l'on admet qu'un aussi important corps d'armée allemand fit défaut sur le champ de bataille, on reconnaîtra qu'Othon a bien pu ne posséder à Bouvines qu'un très faible effectif ; car dans sa situation politique, 500 chevaliers peuvent avoir été la majeure partie de ce qu'il lui restait de troupes disponibles.

Une troisième preuve de l'absence d'une véritable armée germanique à Bouvines, c'est qu'en fait d'Allemands, on ne signale auprès de l'Empereur qu'un corps de 50 chevaliers [1]. Ils étaient si peu nombreux que pour pouvoir en composer le corps d'armée du centre, on fut obligé de leur adjoindre les noblesses du Brabant, du Limbourg, de la Lorraine, de la Hollande, du comté de Namur, plus une partie des Flamands de l'aile gauche et des mercenaires de l'aile droite que Ferrant et Renaud de Boulogne lui amenèrent au moment de l'attaque [2]. Il y a plus. Tout porte à penser qu'Othon n'avait amené à Bouvines qu'une infanterie insignifiante ; car tous les chroniqueurs admettent que le comte de Flandre prêta ses milices des communes à la cavalerie impériale du centre, et que la cavalerie de Ferrant, formant aile gauche, resta sans fantassins [3]. N'est-il pas évident que le comte de Flandre n'aurait jamais consenti à se dessaisir du commandement de ses propres vassaux, si l'Empereur avait amené une armée régulière, ayant dans de bonnes proportions troupes à pied et troupes à cheval ?

Aussi est-il à remarquer que Guillaume le Breton, malgré son inclination à exagérer le nombre des vaincus pour flatter le vainqueur, ne dit pas un seul mot de la prétendue importance du contingent germanique. Il insiste beaucoup sur son courage, mais il se tait sur sa valeur numérique. La Philippide n'aurait pas manqué de signaler ce nombre, s'il avait été considérable, ainsi qu'elle le fait pour celui des Anglais et des Flamands.

1 Istore et Cronique de Flandre (*C. B.* éd. K. de Lettenhove T. I p. 118). Et y avoit cinquante chevaliers, qui gardoient l'estendart, et en estoit chevetaine Bernard d'Ostemale.

2 Sur la composition du centre des Coalisés, voyez ci-dessous ch. IV § II (Ordre de bataille), ch. IV § IV (Engagement du centre) et les planches III et IV. — V. aussi la Philippide (p. 248 v. 377, 381 ; p. 249 v. 395, 409, 414). — V. aussi G. le Breton (p. 94 B, 98 C, 99 A). — Sur les renforts que Ferrant et Renaud de Boulogne amenèrent au centre au moment de son attaque, v. ci-dessous ch. IV § IV (Engagement du centre) et G. le Breton (p. 98 D).

3 Ci-dessous Ch. IV § II (Ordre de bataille).

www.libtool.com.cn

Ces quatre faits, si importants, ne peuvent s'expliquer que par le passage suivant de Guillaume le Breton.

L'auteur constate que la chevalerie allemande n'était qu'un groupe *de combattants d'élite, choisis, à raison de leur force et de leur courage, pour servir d'escorte à Othon*[1]. Ce n'étaient donc pas les vassaux et arrière-vassaux de l'Empire, mais plutôt les *homme-liges* de l'Empereur; ces champions renommés auxquels le monde féodal garantissait, en dehors de leur fief héréditaire, une véritable solde, pour assurer leur présence constante au service du souverain[2]. La Philippide signale parmi eux le duc de Saxe, un Hostmar, un Tecklembourg, un Dortmund, un Randeradt[3]. Ces princes étant, les uns saxons, les autres westphaliens, s'ils étaient venus à Bouvines avec tout leur ban territorial, l'ensemble de leur forces aurait constitué une véritable armée et non un escadron de 50 chevaliers. Si on les suppose, au contraire, enrôlés en vertu de la rente personnelle d'un fief de soldée, ils ne devaient à l'Empereur que leur personne et pouvaient n'être pas nombreux.

Cette explication répond à tout. Elle revient à dire qu'Othon, partant pour Bouvines, avait devancé le gros de son armée, en n'amenant avec lui que sa maison militaire, et que celle-ci arriva seule assez tôt pour prendre part à la bataille. Ainsi se justifie le passage, déjà cité, de Matthieu Paris : « Venit Anglis in auxilium Otho Imperator, *sed paucis* » *comitatus militibus.* »

On ne peut pas affirmer qu'en fait d'Allemands, il n'y ait eu dans le corps d'Othon que juste les 50 chevaliers de la maison impériale ; mais ce sont les seuls dont on puisse affirmer la présence, les seuls que l'on puisse admettre dans le calcul de son effectif. Même en ajoutant à ces 50 chevaliers leurs 50 écuyers et 5 sergents par chevalier (ce qui sera beaucoup pour les mœurs militaires de l'Allemagne), on n'obtiendra qu'un effectif total de 350 cavaliers.

1 Guil. Arm. (*H. F.* p. 98 C). Reviviscit ibidem prælium. Præliabantur enim, dum Imperator fugeret, Bernardus de Hostemale, miles fortissimus, comes Otho de Tinqueneburc, comes Gonradus de Tremognia et Gerardus de Randerodes, *cum aliis viris fortissimis quos specialiter elegerat Imperator propter eminentem militiæ virtutem, ut essent prope se in prælio.*

2 Le fief de soldée, ou de soudée, était tantôt une pension en numéraire, tantôt un revenu assigné sur une terre, mais toujours institué par un contrat purement personnel. Il n'engageait donc que l'homme lige seul et non pas ses arrière-vassaux (v. Boutaric, Inst. militaires p. 120)

3 Philippis (*H. F.* p. 249 v. 399) : Saxones quo suo furibundi cum Duce tanto
Lætius arma movent.....
(P. 266 v. 516) Nam summi inter eos Otho comes, atque Pilosus,
Corradus Waphalus, Guerardus Randerodensis
519 Sponte manus in vincla dabant... .
P. 267 v. 573 Hac ergo Ardanidæ, longi Saxones ab illa
Parte fugæ intendunt; Waphali cum Theutonicorum
Millibus inde abeunt;

www.libtool.com.cn

Maintenant, pour terminer le dénombrement de l'armée coalisée, il ne nous reste qu'à évaluer le contingent des provinces rhénanes, ainsi que celui des pays bas autres que la Flandre.

Dans ce milieu, Philippe-Auguste réussit à affaiblir beaucoup la coalition en agissant sur elle tantôt par sa diplomatie, tantôt par le concours des princes ecclésiastiques de la contrée.

Depuis que le roi de France s'était prononcé en faveur d'Innocent III, il avait trouvé un puissant et habile allié dans l'Evêque de Liége. De l'aveu du comte de Flandre, ce prélat ne comptait pas moins de 1000 chevaliers dans sa mouvance [1]. Dès l'année 1071, on peut citer une charte par laquelle le titulaire de cet évêché s'engageait à fournir au comte de Hainaut 500 chevaliers, pendant 40 jours, trois fois par an [2]. En 1213, l'évêque de Liége, qui défendait sur les bords de la Meuse les intérêts de l'Eglise, soutint une lutte énergique contre Henri duc de Brabant, alors partisan d'Othon. Henri fut battu à Steppes et y perdit 7200 de ses fantassins d'élite, plus une nombreuse chevalerie [3]. Cet échec, à la veille de la bataille de Bouvines, dut diminuer sensiblement les contingents brabançons qui y figurèrent.

D'autre part, Philippe-Auguste, qui guettait toutes les occasions de se faire des amis dans les pays bas, négocia avec Henri de Brabant et lui offrit son appui, ainsi que la main de sa fille, la princesse Marie, à la condition qu'il se réconcilierait avec l'Évêque de Liége et qu'il deviendrait leur allié commun. L'offre fut acceptée et la convention réalisée en avril 1213 [4]. Othon ne pouvait pas manquer de disputer à

1 Æg. Aureævallis (*H. F.* T. 18 p. 662 B). Cui [respondit] Ferrandus Flandriæ comes qui cum ducentis militibus ad Regis [Othonis] venerat auxilium : « Quid, frater, ait, sic loqueris ? Neque enim omnes terræ tuæ pontifices tantæ sunt fortitudinis sicut iste. De terra certe sua cito habet *mille milites* præparatos ad prælium, cum simus et nos feodati sui et multi quos hic video nobilium ». Ad quem indignatus Guillelmus [Saresberiensis] : « Pereat, ait, qui tantam potestatem contulit sacerdoti ! ».

2 Hommage de Richilde comtesse de Flandre et de Bauduin, son fils, comte de Hainaut, à l'Evêque de Liége, dont ils deviennent hommes-liges : « Et si li cuens » assiet aucun chastiel qui appartiegne à son honnour, et aucuns l'assieche » encontre lui, *li dis Evesques li doit aidier à V^c Chevaliers* et li doit li quens faire » avoir loial marché de viandes... Et est li Evesques tenus a ceste cose faire *trois* » *fois l'an et a chascuns fois XL jours.* » [Archives de la Chambre des comptes à Lille. — Deuxième cart. de Hainaut, pièce 251 — N° 29 des archives.]

3 V. ci-dessus notre restauration de la bataille de Steppes (T. II L. I ch. II § IV p. 27.)

4 Æg. Aureæv. (*H. F.* p. 657 A). «[Dux] convenit Philippum Regem Franciæ, duxitque in uxorem relictam Comitis [Namurcensis], hoc est Mariam, quam Rex susceperat ex adulterina commixtione cum filia Ducis de Meran, legitimæ uxori superducta. Fœderatus ergo sic Francorum principi, longe factus est ab Ottone. Intelligens etiam Rex Franciæ in multis Ducem sibi necessarium propter bellum quod in Anglos movere parabat, ad Leodiensem Diœcesim suas destinavit literas, amicum

www.libtool.com.cn

la France cette conquête. En mai 1214, avant d'engager la campagne de Bouvines, l'Empereur fit, dans le Brabant, une campagne diplomatico-militaire. Appuyé par le crédit du comte de Flandre, et probablement aussi par les irrésistibles effectifs de la coalition, Othon imposa au duc de Brabant une nouvelle alliance contre les Français. Puis il épousa la propre fille du duc, sans faire consacrer le mariage par l'Église, afin de mieux brouiller Henri avec le Pape en même temps qu'il le brouillait avec la France [1]. Le duc de Brabant, ainsi tiraillé entre son redoutable gendre et son redoutable beau-père, céda à la nécessité; mais il prit la résolution de ménager les deux partis. Tout en faisant campagne avec l'Empereur, Henri entretint, par sa femme, des relations secrètes avec Philippe-Auguste. Nous le verrons, la veille même de la bataille de Bouvines, prévenir les Français des projets de la coalition [2]. On devine que, réduit à un rôle aussi embarrassé, le duc de Brabant, incertain des résultats de la guerre, dut amener à Bouvines le moins de monde possible. Il avait d'ailleurs pour cela une trop légitime raison dans les pertes que lui avait causées sa défaite de Steppes.

Dans le Brabant, la diplomatie française n'avait obtenu qu'un demi-succès. Elle fut plus heureuse sur les bords du Rhin.

Le comte de Limbourg, allié d'Othon, comptait parmi ses plus importants effectifs les vassaux de son fils Galeran, à qui certains chroniqueurs attribuent 800 chevaliers, certains autres 140. Guérin, évêque de Senlis, envoyé par Philippe-Auguste, réussit à joindre Galeran, l'amena au Quesnoy, négocia avec lui et en obtint, d'abord une trêve, puis une déclaration formelle de neutralité [3].

Le duc de Luxembourg et le comte de Looz avaient également pro-

suum Ducem prænuncians esse et generum, et ideo cupere ut tanquam talem omnes illum honorent. » V. le texte du traité, *ibidem*, note *a*, et en particulier l'art. 5 : « Et si Episcopus Leodiensis per prædictum dominum Regem vellet accipere moderationem de pace inter me et ipsum facienda, ego super hoc eidem domino Regi crederem. »

1 Reinerius Leodiensis (*H. F.* T. XVIII p. 630 D). Prædictus vero Otto cum Duce Brabantino de matrimonio filiæ suæ tractavit et confirmavit, quam parvulam in expeditione Aquensi desponsavit... In vigilia Pentecostes, Dux cum filia sua Maria Trajectum venit, quam prædictus Otto in secunda feria Pentecostes desponsavit, *non per Episcopum vel per sacerdotem*, sed per Willelmum Hollandiæ Comitem, quam statim Aquis deduxit et ibi nuptias suas celebravit.

Æg. Aureæv. (*H. F.* p. 662 C). Subsequente autem mense maïo, Dux Mariam primogenitam suam Ottoni dedit in conjugem, ut de nostra diœcesi quandoque ad libitum plenam reciperet ultionem.

2 V. ci-dessous Ch. III (Stratégie) § II (Conseils de guerre).

3 Ist. et cron. de Flandre. (*C. B.* T. I p. 116). Li Flamenc y vindrent à toutes leurs communes, et Walerans de Lembourg y vint à huit cens chevaliers [le M[a] 14910 porte VII[xx] chevaliers] mais li roy de France leur envoya frère Garin, et prist

www.libtool.com.cn

mis leur concours à Othon. L'Évêque de Liége les détacha de la coalition en leur abandonnant deux de ses alleuds [1].

Quant aux autres seigneurs situés entre le Rhin et la Flandre qui se montraient moins accessibles aux ouvertures de paix, l'Évêque de Liége leur donna finalement à entendre qu'il attaquerait tous les châteaux dont les maîtres iraient grossir l'armée coalisée. Préoccupés de cette menace, beaucoup d'entre eux restèrent sur leurs domaines pour les défendre [2].

Tous ces faits concourent à prouver que la noblesse des bords du Rhin fut, comme celle d'Allemagne, très faiblement représentée sur le champ de bataille de Bouvines.

Nous venons d'ailleurs de constater que l'Empereur, le comte de Flandre et le roi d'Angleterre réunis avaient fourni à la coalition 1425 chevaliers [3]. Pour atteindre le chiffre total de 1500, il ne manque que 75 chevaliers. Ce dernier nombre est donc forcément celui auquel il nous faut réduire la noblesse de Lorraine, de Brabant, de Limbourg et de Namur.

Si haut qu'on évalue sa cavalerie auxiliaire, on ne saurait admettre plus de 75 écuyers et de 5 sergents à cheval par chevalier (375 sergents), puisque cette proportion serait forte même pour la France. Cela ne fait en tout que 1525 cavaliers au maximum.

Quelle fut l'importance de son infanterie de ligne ?

Il est certain que le Brabant pouvait en fournir beaucoup, parce que la mobilisation de ses milices communales se pratiquait suivant les mêmes règles que dans la Flandre [4]. En 1194, lors de sa guerre contre le Hainaut, le duc Henri de Brabant, dont les alliances furent alors à peu près les mêmes qu'à Bouvines, ne mobilisa pas moins de

une trève de quinze jours et un parlement au Quesnoy. Puis il passa outre et fist tant à Waleran de Lembourg qu'il failly d'aide à l'empereur.

Philippis (*H. F.* p. 249 v. 396) : Nec tamen ipsius [Lemburgis] Galeranus filius ipso
Cum patre dignatur Othonis fautor haberi.

1 Æg. Aureæv. (*H. F.* p. 662 D). Ejusdem mensis [Julii] vero die XXVI, sæpedicti principes suas congregaverunt acies in confinio Flandriæ, multiplicatis populis terræ superficiem visi sunt operire. Noster autem episcopus [Leodiensis], super his sibi præcavens in futurum, a profectione tali subtraxit quos potuit, Ludovicum comitem [Lossensem] et etiam Walerannum [Luxemburgi], datis eis, ex assensu capituli, quibusdam suæ mensis allodiis, quæ Aspre et Simplex-via dicta sunt.

2 Æg. Auræv. (*H. F.* p. 662 E). Quamplures quoque, præsulis videntes astutiam, ad præfatos principes timuerunt ascendere, ne, ipsis absentibus, remorati cum præsule suas possent terras incendio devastare. Nemo enim à Rheno usque in Flandriam nefando exercitu subtrahi præsumpsisset, nisi prædicti præsulis astutiam timuisset.

3 On vient de voir que le roi d'Angleterre avait fourni 875 chevaliers, le comte de Flandre 500 et l'Empereur 50 ; soit en tout 1425.

4 Guillaume (Org. milit. de la Flandre. — Mém. de l'Académie belge T. XXII

Gestohlen aus der Geschichtlichen Seminar der Universität

www.libtool.com.cn

20,000 fantassins [1]. En 1213, lorsqu'il s'était momentanément allié avec Philippe-Auguste, il lui avait promis le concours de ses quatre grandes communes : Louvain, Bruxelles, Nivelle et Tirlemont [2]. On peut donc tenir pour certain qu'en 1214 le duc mobilisa les mêmes communes en faveur d'Othon ; car il ne pouvait pas faire moins pour le nouvel allié que ce qu'il avait promis à son rival. Enfin nous ne devons pas douter que cette infanterie n'ait paru à Bouvines. Outre que Guillaume le Breton l'affirme expressément [3], on verra plus loin qu'à la fin de la bataille, alors que la maison militaire de Philippe-Auguste avait fait un énorme massacre des troupes à pied du centre, il y resta encore 700 Brabançons que personne n'avait pu entamer [4].

Mais tout porte à penser que cette infanterie ne put pas égaler en nombre les 20,000 fantassins de 1194. A cette dernière époque, Henri de Brabant avait mis sur pied 400 chevaliers [5] ; en 1214, avec à peu près les mêmes alliés, il n'en fournit que 75. Son traité de 1213, par lequel il avait promis au roi de France ses quatre communes, datait du mois d'avril ; et au mois d'octobre suivant, sa défaite de Steppes lui fit perdre 7,200 fantassins. On ne peut donc pas accepter, pour la campagne de 1214 les dénombrements antérieurs à cette année. Sur les 20,000 fantassins de 1194, nous devons retrancher le contingent perdu en 1213. Puisque 7200 combattants à pied furent alors pris ou tués, on peut porter approximativement à 10,000 l'ensemble des Brabançons mis pour toujours hors de combat [6], ce qui réduit à 10,000

p. 35). Toutes les milices du Brabant étaient réunies sous quatre chef-villes..... Bruxelles avait, outre ses corporations, les milices de six mairies environnantes : Assche, Merchtem, Capelle au bois, Campenhout, Vilvorde et Rodes St-Genèse. A leur tête marchaient quatre échevins.

1 Gisleb. (*H. F.* p. 418 D). In bello illo contra comitem Hanoniensem *erant..... pedites circiter XX millia.* [Les alliés du Brabant, dans cette guerre, étaient notamment les comtes de Hollande, de Namur, de Juliers, le duc de Limbourg et les alliés naturels de ces divers princes. — Gisleb. p. 417 E, 418 A].

2 Art. 4 du traité : « Hæc eadem jurare faciam infra Octabas instantis Paschæ totum commune hominum meorum de Lovanio, de Brossella, de Nivella, de Thenis. » (Æg. Aur. *H. F.* T. XVIII p. 657 note *a*).

3 Philippis (*H. F.* p. 248 v. 378) : Othonis socer Henricus, cui mille catervas
Exhibet et plures Brabancio.....

4 Guil. Arm. (*H. F.* p. 99 D). Cum jam Othonitæ utraque belli latera denudassent, stabant adhuc in medio campi satellites pedites fortissimi, Brabantiones et alii quos pars adversa quasi vallum ante se posuerant numero septingenti.

5 Gisleb. (*H. F.* p. 418 D). In bello illo contra Comitem Hanoniensem *erant milites CCCC aut plures.*

6 Les pertes de l'infanterie brabançonne à Steppes durent être énormes ; car elles plongèrent dans le deuil la population de Louvain. Voici ce qu'en dit Gilles d'Orval : « Pervenit autem Dux Lovanium, obviam habens turbam multam matronarum » plorantium et dicentium : Ubi sunt, domine, filii et parentes, mariti et nepotes, » noti et affines, quos tecum pridie a nostris abstractos finibus abduxisti ? Quibus

www.libtool.com.cn

leur contingent d'infanterie qui combattit à Bouvines. Rapprochés de leurs 525 cavaliers, ces 10,000 fantassins ne paraîtront pas trop nombreux, si l'on compare cette proportion avec les autres combinaisons d'infanterie et de cavalerie que nous avons déjà citées en Flandre. Le Brabant fournissait en effet bien plus aisément des troupes à pied que des troupes à cheval.

Faisons en résumé l'addition de tout ce que l'Empereur d'Allemagne commanda personnellement à Bouvines, en dehors des emprunts faits par lui à l'aile droite et à l'aile gauche. Cela se réduit à 350 cavaliers sous les ordres immédiats d'Othon, plus 525 cavaliers et 10,000 fantassins pour tous les contingents de Brabant, de Lorraine, de Limbourg et de Namur. Soit en tout 10,875 combattants; 11,000 en chiffres ronds.

Ce fait est, à nos yeux, l'un des plus importants qui résultent des calculs du présent chapitre. On est frappé de l'énorme différence qui existe entre les 11,000 vassaux ou arrière-vassaux de l'Empire et les 30,000 combattants fournis par l'Angleterre, les 45,500 armés par la Flandre.

Une aussi grande disproportion nous autorise à conclure que la part prise par les populations germaniques à la bataille de Bouvines a été fort exagérée. Dans ce combat, la France n'a réellement pas eu en face d'elle l'Empire d'Allemagne. Elle a lutté bien plutôt contre une coalition Anglo-Flamande que contre une coalition Anglo-Germanique.

Le moment est venu pour nous de mettre en présence les deux armées rivales.

Contre les 25,000 français, Othon conduisit à Bouvines environ 30,000 Anglais, 45,500 Flamands et 11,000 vassaux de l'Allemagne; soit 86,500 combattants en moyenne. La lutte fut donc de plus de trois contre un, comme le dit Guillaume le Breton[1]. Cette proportion paraîtra très vraisemblable, si l'on se souvient que l'armée coalisée contenait 1500 chevaliers contre 4 à 500 que commandait Philippe-Auguste. C'est toujours 3 contre 1.

Il est bien entendu que nous ne prétendons pas apporter ici un dénombrement rigoureux des deux effectifs. Leurs rôles officiels n'existant plus, le moindre document nouveau que l'on viendrait à découvrir suffirait certainement pour modifier nos chiffres. Mais ce que nous croyons être exact, c'est la physionomie générale attribuée par nous aux ressources militaires des deux armées.

» ille male sibi conscius : Olim, aiebat, prædam Leodiensium multis plenam divitiis » cum gaudio suscepistis. Vultis ergo lucrari semper, et nihil unquam perdere ? » (Æg. Aureæv. p. 660 CD).

1 Philippis (*H. F.* p. 253 v. 646) : Et licet illorum numerus qui bajulat arma,
Militiæ vix esse queat pars tertia nostræ,
Ecce ad nos veniunt ut nobis congrediantur.

www.libtool.com.cn

Un seul côté de nos calculs étonnera peut-être le lecteur. C'est notre parti pris d'élever constamment au maximum possible les effectifs de France et de ramener à leur minimum ceux de la coalition. Nous avons adopté cette règle pour tenir compte des exagérations que l'orgueil du triomphe put inspirer aux vainqueurs. Il importe en effet de se souvenir que les seuls récits complets de la bataille de Bouvines émanent des Français ou des partisans de la France. Les écrivains sympathiques aux Anglais, aux Allemands ou aux Flamands se renferment dans un laconisme qui est habituel, au moyen-âge, chez les chroniqueurs du parti vaincu. Mathieu Paris pousse le patriotisme jusqu'à dénaturer les faits. Une grande réserve nous était donc imposée sur les questions de chiffres, que la marche générale des événements ne suffit pas à éclairer.

Un second motif nous a mis en défiance contre toute exagération des troupes coalisées ; c'est l'importance même de cette armée et les difficultés que rencontre, à la guerre, le déplacement d'une grande masse d'hommes. On verra bientôt en effet que, le matin de la bataille, les Coalisés eurent à franchir plusieurs lieues pour joindre le terrain du combat, et qu'à midi ils y étaient rendus et rangés en bon ordre. Or, la concentration, le défilé sur les routes et la mise en bataille d'une armée importante produisent de telles pertes de temps, qu'une grande matinée d'été dut être à peine suffisante pour ce déplacement de 86,000 hommes. Si l'on admettait un effectif trop supérieur à ce chiffre, on risquerait de se heurter à une impossibilité matérielle.

Pour compléter ce qui fait l'objet du présent chapitre, il ne nous reste qu'un dernier point à mettre en lumière. C'est le degré d'importance qu'eut à Bouvines l'infanterie légère féodale.

Nous avons différé jusqu'ici l'examen de ce contingent parce que son effectif est impossible à évaluer, et qu'il n'a pu remplir dans la bataille qu'un simple office de tirailleur. Toutefois il ne sera pas inutile de fixer notre attention sur ce genre de troupes, parce que son existence même pourra nous expliquer certaines exagérations des chroniqueurs sur l'importance des deux armées.

Les vignettes des manuscrits du XIIIe siècle, d'accord avec les récits du temps, représentent si constamment les archers féodaux combattant en ordre dispersé devant la cavalerie[1], qu'elles suffisent pour nous convaincre que l'expédition de Bouvines, comme toutes les

1 Viol. Leduc (Mobilier V° *Arc* p. 45, 46). Voici (fig. 4) un archer du XIIIe siècle. Bien que les troupes françaises n'eussent pas alors avec elles un assez grand nombre de ces tirailleurs, elle utilisaient quelques fantassins fournis par les communes du Nord, lesquels étaient armés d'arcs et de longs couteaux. Il n'était pas rare d'ailleurs, au XIIIe siècle, d'adjoindre aux troupes levées par les seigneurs sur leurs vassaux, des mercenaires à pied ou à cheval et qui n'étaient armés que d'arcs ou d'arbalètes. Les vignettes des manuscrits de cette époque nous montrent parfois de ces hommes de guerre mêlés aux troupes d'hommes d'armes.

www.libtool.com.cn

autres, eut recours à cette arme. D'ailleurs elle servait aussi à éclairer les mouvements des ennemis, à ravager la contrée sur laquelle ils auraient pu vivre, et il est certain qu'Othon et Philippe-Auguste inaugurèrent la campagne en dévastant ainsi, l'un le Cambrésis, l'autre la Flandre wallonne [1].

Mais tout porte à croire que l'infanterie légère féodale fut beaucoup plus nombreuse chez les Coalisés que chez les Français. Cette arme étant dépourvue d'organisation et d'approvisionnement, le défaut de subsistances devait la disperser aussitôt qu'elle avait épuisé les ressources de la contrée envahie. Par ce motif, toute nation qui combattait sur son propre territoire pouvait conserver ses tirailleurs féodaux bien plus longtemps que celle qui venait combattre de loin. Ainsi Philippe-Auguste qui, pour joindre ses ennemis, eut à franchir, depuis Péronne jusqu'à Tournay, une distance de plus de 100 kilomètres et à faire campagne pendant plusieurs jours, dut laisser en chemin une bonne part de cette infanterie, ainsi que l'affirma Renaud de Boulogne dans le conseil de guerre d'Othon [2]. Celle de l'Empereur, au contraire, dut s'accroître de toute la population rurale de la Flandre, envahie chez elle et irritée contre la France par le ressentiment de la désastreuse campagne de 1213.

A notre avis, c'est cette myriade de volontaires rayonnant autour de l'armée d'Othon qui a dû porter certains chroniqueurs à exagérer le chiffre de ses effectifs réguliers. Gilles d'Orval, qui les vit passer sous les murs de Liége, affirme que leur multitude inondait la contrée de manière à voiler la surface du sol [3]. On conçoit que des écrivains ecclésiastiques, étrangers aux choses de la guerre, conjecturant l'importance de l'armée régulière d'après son innombrable escorte, lui aient attribué sans contrôle un nombre fantastique de chevaliers.

Ainsi Richer, moine de Sénones, attribue aux Français 9,000 chevaliers et 50,000 fantassins ; aux Coalisés, 25,000 chevaliers et 80,000 autres combattants [4].

1 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 B). Philippus rex... intravit in manu forti terram Ferrandi, et transivit per eam, omnia à dextris et à sinistris incendiis devastando et regaliter deprædando.

Mousket (Chroniques Belges T. II v. 21523) : Hue de Boves et sa mesnie
Orrent faite une cevaucie
A Bohaing par le Kambrésis,
Si ont gastet tout le païs.

2 Istore et Cronique de Flandres (*C. B.* éd. K. de Lettenhove T. I p. 143). Li quens de Boulongne respondi que li rois savoit bien qu'il estoient la... et non pour quant *li os le roy ne pooit croistre, ains amenuisoit adies*, et li leur ne faisoit se croistre non, de gens qu'il avoient mandet.

3 Æg. Aureæv. (*H. F.* p. 662 D). Principes suas congregaverunt acies in confinio Flandriæ, multiplicatis populis terræ superficiem visi sunt operire.

4 Rich. Senonensis (*H. F.* T. XVIII p. 689 D). Cujus [Regis Francorum] exerci-

www.libtool.com.cn

Il suffit d'observer de près ce groupement de chiffres pour se convaincre qu'il ne tient pas sur ses pieds.

En premier lieu, les 25,000 chevaliers que l'on prête à Othon constitueraient une si formidable levée dans la noblesse, qu'à l'exception de la première croisade, nous ne connaissons, au Moyen-Age, aucun soulèvement militaire qui ait pu l'obtenir. Pour que les Coalisés eussent 25,000 chevaliers, il aurait fallu que l'Empire d'Allemagne tout entier fût venu s'ajouter à leur armement. Or, on vient de voir au contraire combien il s'en désintéressa.

En second lieu, la proportion entre les diverses armes qu'articule Richer méconnaît les lois élémentaires des mobilisations féodales. Nous avons déjà dit, et nous expliquerons bientôt plus complétement, que la chevalerie n'était qu'une arme d'élite, suivie d'un effectif auxiliaire beaucoup plus nombreux[1]. Dans l'armée française, on vient de trouver, pour la campagne de Bouvines, jusqu'à 10 cavaliers par chevalier, et la moyenne de 5 y était commune. Sur cette base, les 9000 chevaliers attribués à Philippe-Auguste supposeraient, en temps ordinaire, 45,000 sergents à cheval, et 90,000 pour la campagne de Bouvines. Les troupes à pied y ayant été quatre fois plus nombreuses que celles à cheval, ces 90,000 cavaliers représenteraient 360,000 fantassins réguliers, tandis que Richer n'en veut admettre que 50,000.

Indépendamment de cette première contradiction, les dénombrements de Richer présenteraient une seconde anomalie dans l'armée coalisée.

Adoptons pour base l'élément le plus pauvre en cavaliers et le plus riche en fantassins. On a vu que chez les Flamands, les chevaliers n'avaient souvent qu'un écuyer et un seul sergent, l'adjonction de ces auxiliaires pouvant tripler seulement l'effectif à cheval (1500 cavaliers pour 500 chevaliers) ; mais qu'en revanche l'infanterie arrivait normalement au vingtuple de la cavalerie (10,000 fantassins pour environ 500 cavaliers). Sur ce pied, les 25,000 chevaliers de Richer représenteraient 75,000 cavaliers et *deux millions* de fantassins! Or, Richer ne veut admettre en tout que 80,000 hommes à pied ou à cheval.

Quelques critiques allemands, frappés sans doute de ces incohérences, ont essayé de compter les chevaliers de Richer comme s'ils étaient de simples *cavaliers* (des *Reiter* au lieu de Ritter)[2]. Mais le

tus ad novem millia militum et ad quinquaginta millia peditum æstimatus est. Imperator vero Otho pene ad eumdem locum pervenit et ibi resedit : cujus gens computata est ad viginti quinque millia militum et ad octoginta millia aliorum armatorum.

1 Ci-dessous L. III ch. 1.

2 A. Hortzschansky (Schlacht an der Brücke von Bovines; Halle, 1883 p. 11 : « Nach Richer hatte Philipp *9,000 reiter ;* narch der Magdeburger schoppenchronik hatte er 2000 ritter, es würden also auf 2000 ritter 7000 berittene knappen, oder auf einen ritter 3 bis 4 knappen kommen. — Nimmt man nun für das heer der

www.libtool.com.cn

texte du chroniqueur ne permet pas cette confusion, parce que l'analogie de mots qui existe dans l'allemand ne se reproduit pas dans la langue latine, dont se servait Richer. Il n'y a rien de commun entre des *milites* et des *equites*. Or, Richer a écrit : « viginti quinque millia militum » et non pas : « equitum ».

D'ailleurs, en interprétant *milites* par *equites*, on ne ferait que déplacer la difficulté. Ce serait alors entre le nombre des chevaliers et celui des cavaliers que serait la disproportion. Nous avons démontré par toutes les autorités que l'armée française n'avait que 500 chevaliers. Cet effectif de cavalerie noble n'a pas pu fournir 9000 cavaliers ; car nous avons vu que, même avec le contingent énorme de 10 cavaliers par chevalier, elle n'a pu réunir à la fin de la bataille que 3 à 4,000 sergents à cheval. D'autre part, on a vu que l'armée coalisée n'avait que 1,500 chevaliers. Pour que cet effectif fournît 25,000 cavaliers, il aurait fallu que chaque chevalier flamand eût 18 sergents à cheval ; tandis que nous avons prouvé qu'ils en avaient tout au plus 2 ou 3. La France, elle-même, si riche en cavalerie auxiliaire, n'a jamais eu une pareille proportion ; nous en fournirons la preuve dans notre Livre III, relatif au personnel des troupes montées.

On doit donc se résigner à voir dans Richer de Sénones, ce qu'il était réellement, un simple religieux, sans doute de très bonne foi, mais étranger aux choses de la guerre, et dépourvu d'autorité sur la campagne de Bouvines.

Nous rencontrerons d'ailleurs d'autres preuves de l'inexactitude de ses renseignements [1].

On connait maintenant toutes les précisions que nous avons pu réunir sur l'effectif des deux armées de Bouvines. Mais il manque à la

Verbundeten ein gleiches verhaltniss an wobei zu beachten, dass ein wesentlicher teil des heeres der Verbundenten aus den mannschaften der Niederlandischen stadte bestand, so würde man nach massgabe der *25,000 reiter* Richers, genau 5,555,5 ritter erhalten.

1 Si nous nous sommes étendus sur les exagérations de Richer, c'est que son exemple, imité par d'autres chroniqueurs, a trompé la plupart des historiens modernes. Lebon, qui a porté sur certains points de la bataille de Bouvines une attention dont on doit lui savoir gré, a fait fausse route dans le dénombrement des effectifs, pour avoir, à l'imitation de Richer, fait des évaluations approximatives dépourvues de contrôle. Il suffit de le citer pour s'en convaincre : (P. 23) « Othon arrivait à Valenciennes » avec une armée *de cent mille hommes*, portée de suite à *cent-cinquante mille* par la » jonction des contingents de la Flandre et du Hainaut commandés par Ferrand ; » de ceux de la Hollande, du Brabant, du comté de Namur... de *six mille Anglais*... » enfin des troupes mercenaires aux ordres du comte de Boulogne et de Hugues de » Boves ». Sur tous ces chiffres, Lebon ne fournit pas une seule preuve. Il n'attribue donc à Othon le plus fort contigent qu'à cause de l'importance qu'on a jusqu'à présent attribuée à l'Allemagne dans l'expédition de Bouvines. C'est pour éviter ces évaluations hypothétiques que nous avons tenu à éclairer les textes spéciaux à la bataille de Bouvines par les données de l'histoire générale.

www.libtool.com.cn

complète intelligence de notre travail le spectacle de la répartition des divers contingents sur le champ de bataille. Dans notre quatrième chapitre, avant de raconter le combat lui-même, nous analyserons rigoureusement l'ordre de bataille des troupes. En observant sur le terrain la mission qui fut assignée aux divers corps, on sentira mieux l'importance relative de chacun d'eux. Nous prions donc le lecteur de n'apprécier les dénombrements de notre premier chapitre qu'après avoir lu le quatrième.

En attendant, nous résumons nos recherches dans le tableau synoptique qui va suivre. Pour qu'il reproduise fidèlement la physionomie que nous avons donnée à ces recherches, nous présentons, dans les deux premières colonnes, notre décompte de chaque corps, à une unité près. Dans les deux dernières, nous réunissons ces contingents partiels, en prenant soin de constater que ces calculs ne sont qu'approximatifs.

Ainsi la porte reste ouverte aux renseignements nouveaux que l'avenir peut nous réserver.

www.libtool.com.cn

TABLEAU APPROXIMATIF DES FORCES ENGAGÉES A BOUVINES

ARMÉE FRANÇAISE

Chevaliers	500	5,000 cavaliers	Environ 25,000 hommes (au maximum)
Écuyers	500		
Sergents à cheval	4,000		
Milices des communes royales	10,000	20,000 fantassins	
Milices des communes féodales	10,000		
Infanterie légère féodale : nombre inconnu			

ARMÉE COALISÉE

Contingent anglais

Chevaliers	875	6,125 caval.	Env. 30,000	Environ 86,000 hommes (au minimum)
Écuyers	875			
Sergents à cheval	4,375			
Infanterie de ligne	24,500	24,500 fantass.		

Contingent flamand

Chevaliers	500	5,500 caval.	Env. 45,000
Écuyers	500		
Sergents à cheval	500		
Cavalerie des communes	4,000		
Infanterie des communes	40,000	40,000 fantass.	

Contingent de l'Empire

Chevaliers allemands	50	350 caval.	Env. 11,000
Écuyers	50		
Sergents à cheval	250		
Chevaliers rhénans et brabançons	75	525 caval.	
Écuyers	75		
Sergents à cheval	375		
Infanterie de ligne	10,000	10,000 fantass.	
Infanterie légère féodale : nombre inconnu.			

www.libtool.com.cn

CHAPITRE II

TOPOGRAPHIE DE LA CAMPAGNE DE BOUVINES

Pour comprendre la campagne de Bouvines, il est indispensable de restaurer d'abord l'état de la contrée qui en fut le théâtre et de connaître les difficultés stratégiques qu'elle présentait en 1214[1].

Avant d'en venir aux mains, les deux armées sillonnèrent ce terrain par une série de contremarches qui durèrent quatre jours, depuis le 23 juillet 1214 jusqu'au 27, jour de la bataille. Le 23, Othon était à Valenciennes et Philippe-Auguste à Péronne, sur la Somme. Ce même jour les Français s'ébranlèrent. Au lieu de pousser droit sur Valenciennes, dans la direction du Nord-Est, ils se portèrent vers le Nord, comme pour gagner Lille, franchirent la frontière de Flandre près de Douai, gagnèrent Bouvines, puis conversèrent sur leur droite, dans la direction de l'Est, et arrivèrent à Tournai, comme s'ils eussent voulu déborder la position d'Othon par le Nord. Othon s'avança alors vers eux jusqu'à Mortagne. Aussitôt Philippe-Auguste revint sur ses pas et fut poursuivi par les Coalisés jusqu'en vue de Bouvines. Là les Français se retournèrent brusquement et livrèrent bataille.

On voit que l'ensemble de ces mouvements occupa un parallélogramme irrégulier dont les quatre angles étaient Péronne, Valenciennes, Lille et Tournai. C'est la surface comprise entre ces quatre villes qu'il convient de restaurer au point de vue militaire. Cette contrée présentait, au XIIIe siècle, des difficultés que nous avons besoin de connaître pour apprécier le vaste mouvement tournant de Philippe-Auguste.

En décrivant ce terrain, nous nous règlerons sur la marche même

1 V. le plan ci-joint des frontières militaires de la Flandre wallonne (Planche I).

www.libtool.com.cn

Gestohlen aus den geschichtlichen
Seminaren der

www.libtool.com.cn

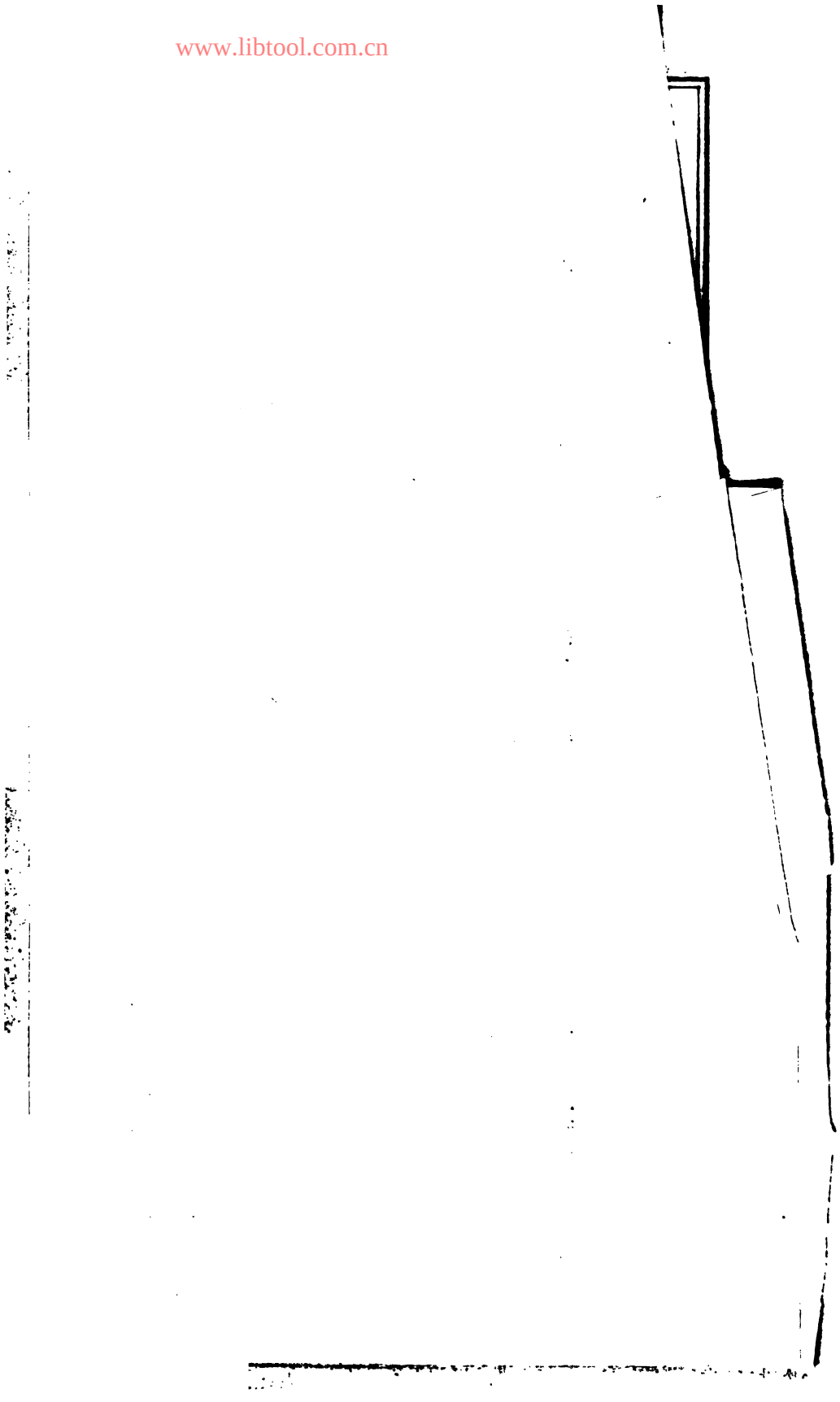

www.libtool.com.cn

suivie par les deux armées. Notre exposé se composera donc de trois paragraphes : § I. Tracé suivi par Philippe-Auguste de Péronne à Bouvines. — § II. Contrée parcourue par Othon en venant au devant des Français, depuis Valenciennes jusqu'à Tournai. — § III. Route de Tournai à Bouvines, suivie par les deux armées à la poursuite l'une de l'autre.

Il va sans dire que, dans l'étude de ces trois sujets, nous ne restaurerons que les points nécessaires à l'intelligence de la campagne.

§ I

De Péronne à Bouvines

Sur ce tracé, il n'y a d'important pour notre sujet que la frontière méridionale de la Flandre wallonne, que Philippe-Auguste réussit à franchir, sans rencontrer la résistance à laquelle il pouvait s'attendre.

Les chroniques du temps nous apprennent que le comté de Flandre possédait une ceinture de marais suffisante, à elle seule, pour arrêter une invasion sur ses frontières [1].

Le sol de cette contrée étant peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ses cours d'eau n'ont qu'un faible écoulement. Ils tendent à sortir de leur lit et à créer sur leur rive une large zone de marécages. Au XIIIe siècle, du côté méridional qui confinait à la France, la Somme, l'Escaut, la Deule et la Scarpe avaient ainsi produit autour du pays Wallon deux véritables lignes de défense successives.

La plus extérieure de ces lignes, tracée par la Somme et l'Escaut, présentait une ceinture continue de marais : pour la Somme, depuis son embouchure jusqu'à Péronne ; pour l'Escaut, jusque bien au-dessus de Cambrai. La seconde ligne, la plus intérieure, était formée par la Deule et la Scarpe. Leur cours ne laissait subsister de vide qu'entre Douai et Hénnin-Liétard. Cette trouée était fermée par deux ruisseaux, l'Eurin et le Boulainrieu [2], entourés sur tout leur parcours d'une large

1 Philip. (*H. F.* T. XVII p. 137 v. 139) : [Flandria] innumeris piscosa vadis et flumine multo
Fossatis que vias ita præpedientibus, ut vix
Introitus pateat venientibus hostibus, extra
Tuta satis, si bella sibi civilia desint

Moine de Gand (*C. B.* édit. de Smet T. I p. 396). Est enim Flandria in multis locis protensis paludibus difficillime transibilibus cincta et munita.

2 L'Eurin et le Boulainrieu ont été absorbés au XVIIe siècle par la création du canal qui joint aujourd'hui la Deule à la Scarpe. Mais tous les érudits flamands les connaissent encore et nous les ont signalés. Ils sont même relevés au T. XI des

Gestohlen aus dem Seminar der Universität

www.libtool.com.cn

zone de marécages, et qui arrosaient Hénnin-Liétard, Noyelles, Evin, Leforest, Raimbeaucourt, Râche, Flines, pour venir se perdre dans les marais de la Scarpe, au Nord de Douai.

A cette seconde ligne de défense, complétement fermée comme on le voit, il n'y avait que quelques points faibles. Certains soulèvements du sol dessinaient, au travers des marécages, un petit nombre de défilés qui, en été, pouvaient être franchis à pied sec. Ces solutions de continuité dans les terrains submergés portaient, au Moyen-Age, le nom de *Passages*. Il y en avait ainsi à Rache, à Noyelles, à Pont-à-Wendin. Pour rendre les passages infranchissables, les Flamands avaient doublé le lit du Boulainrieu par un large fossé inondé, dont les terres rejetées du côté de la Flandre constituaient une espèce d'épaulement. En temps de paix, la communication entre les deux pays s'opérait sur des ponts en bois dont le principal, situé près de Noyelles, prenait le nom de *Planche de Noyelles*. Sur l'escarpement du fossé, la planche était barrée par une palissade mobile, une *clausula*, suivant l'expression des chroniqueurs.

Pendant les guerres du Moyen-Age entre France et Flandre l'opération de début était la surprise ou la défense des passages. Pour s'en assurer l'occupation, les rois de France tendirent constamment à posséder, dans l'intérieur de cette ligne, quelques places fortes, telles que Douai ou Lille [1].

Hist. de France, p. 126 notes *a* et *b* : « Eurinus fluviolus, Gallice *Eurin*, alluens, paludes Henniacenses, per Pontem à Salice, gallice *Pont-à-Saulx*, et Rivum-bullientem, gallice *Boulenrieu*, fluit. — Quod Debullientem-rivum supra, hic vocat clausulam, cujus etiam meminit Sigebertus, anno 1054. [V. ci-dessous notre citation de Baldéric]. Le mot *Boulenrieu* ou *Boulainrieu* (bouillant riez) représente en Flandre toute eau non stagnante, produite par une source. Le phénomène du liquide sourdant à la surface du sol est comparé à une ébullition. Boulainrieu est donc un nom générique, porté par d'autres cours d'eau, et même par des localités très-distinctes du passage qui nous occupe.

1 Dès 1191, lorsque Mathilde, veuve du comte de Flandre Philippe d'Alsace, réclama son douaire au nouveau comte (Baudouin), elle fut appuyée par Philippe-Auguste, qui reçut, en retour, l'abandon de l'Artois, plus la reconnaissance dans le douaire de Mathilde de Douai, Lille, Orchies et l'Ecluse, qui livraient à la France les passages de la frontière flamande. En 1200, quand Baudouin termina, à Péronne, ses différends personnels avec la France, celle-ci se fit reconnaître le droit d'occuper Douai en cas de guerre (Martène Thesaurus T. I p. 1021). Les Douaisiens s'engagèrent à servir, dans ce cas, avec les troupes du roi : « Nous li eschevins et tous li » bourgois de Douay, faisons a savoir que nous avons juré sur sains que, s'il avenoit » que li quens de Flandres, le pais qui faite fu à Péronne brisoit, nous, sauf le droit » de no dame la reine Mehaut, de tout en tous nous aherderions au roi et porterions » arme contre le comte. » (Archiv. de Douai. Registre des édits et bans). En vertu de ce traité, Philippe-Auguste réussit, en 1214, à occuper sans combat le passage du Boulainrieu et à mettre les Douaisiens dans ses intérêts. En 1217, à la mort de Mathilde, le prince Louis fils de Philippe-Auguste prit possession de Douai. En 1226

www.libtool.com.cn

Quand cette base d'opération faisait défaut à l'armée française, elle venait d'ordinaire établir son quartier général au Nord de Péronne, entre Arras et Vitry, de manière à dépasser la première ligne de défense, par la trouée entre Somme et Escaut. Là elle guettait le moment favorable pour enlever les passages de la seconde ligne. Ce second point une fois franchi, elle ne rencontrait presque plus d'obstacles naturels. Deux routes s'ouvraient devant elle. L'une, entre la Marcq et l'Escaut, conduisait au travers des bois à Orchies, puis à Tournai. L'autre, entre la Marcq et la Deule, menait à Lille et à Bouvines. De Bouvines, un pont construit à travers les marais de la Marcq, permettait de gagner Tournai, ville sympathique à la France, qui livrait le passage de l'Escaut et l'entrée de la Flandre flamingante.

Le passage du Boulainrieu était donc, pour les Français, la clé de la Flandre wallonne. Quand on ne pouvait pas s'en saisir, il fallait tourner l'Escaut (soit en le remontant à sa source, soit en le franchissant en aval de Condé), suivre sa rive droite jusqu'à Tournai, repasser sur sa rive gauche par le pont de cette ville et revenir, par Orchies ou Bouvines, ouvrir à l'intérieur les passages qu'on n'avait pas pu enfoncer par le dehors.

Ces précisions stratégiques constituent le seul point important du présent paragraphe, Mais elles sont si nécessaires à l'intelligence de la campagne de Bouvines qu'on nous permettra de les justifier immédiatement, soit par l'histoire militaire, soit pas l'histoire topographique de la Flandre wallonne.

En l'année 1054, Henri III empereur d'Allemagne, en guerre avec Beaudouin comte de Flandre, trouvant la partie orientale du comté trop solidement défendue, entreprit d'y pénétrer par le pays wallon, en franchissant l'Escaut à Maing, près de Valenciennes. Il fut repoussé. Henri feignit alors de remonter l'Escaut vers Cambrai, comme pour tourner le fleuve par sa source. Baudouin averti courut fermer cette trouée. Aussitôt qu'il eût quitté l'Escaut, Henri y revint et franchit à Maing, sur des ponts préparés à l'avance [1].

lorsque Saint-Louis rendit aux Flamands leur comte Ferrant, prisonnier depuis Bouvines, il stipula par le traité de Melun le droit d'occuper Douai. En 1227, la Flandre s'engagea encore à laisser occuper Lille et l'Ecluse et à ne pas élever de nouvelles forteresses en deça de l'Escaut. Pour ce motif, en 1254, les fortifications de Rupelmonde furent arrêtées. V. dans le même sens les traités d'Athis-sur-Orge (1304) et de Pontoise (1312). [V. Dehaisnes; Mémoire lu en Sorbonne au Comité Impérial des travaux historiques, avril 1867.]

1 Balderieus (*H. F.* T. XI p. 125 E). [Imperator] pervenit ad Maen, vicum quemdam super Scaldum fluvium, non logius quam duobus milibus à Valentianis ubi pontes volebat facere. — (P. 126 A) Sedentibus itaque Imperatore et Comite e diverso, neque altero alteri nocere valentibus, propter altitudinem intercurrentis fluvii, pars quædam ab imperatorio exercitu clanculum segregata, per Cameracum civitatem transiit, volens Comitem, adversus Imperatorem sedentem, imparatum

www.libtool.com.cn

Le comte de Flandre se replia alors derrière sa seconde ligne de défense, la palissade du Boulainrieu, entre Deule et Scarpe. Aussi longtemps qu'on voulut enlever cette position par la force, Baudouin y fut invincible. Mais l'empereur eut recours à la corruption. Il assura la chatellenie de Cambrai à un traître, qui lui ouvrit la *clausula* du Boulainrieu. Cet obstacle franchi, les Flamands ne purent plus tenir nulle part. Lille et Tournai furent prises, la contrée mise au pillage [1].

Ce premier fait révèle, bien avant la campagne de Bouvines, l'existence des deux lignes de défense successives, ainsi que de leurs deux points faibles, la trouée entre Escaut et Somme et le passage du Boulainrieu. Un second exemple va nous prouver la persistance de cette situation jusqu'à une époque bien postérieure à 1214.

En 1297, les Flamands se révoltent contre Philippe-le-Bel. Celui-ci arrive à Péronne, aborde *le fossé-neuf qui existe entre Hennin-Liétard et Douai*, enlève le passage *par Pont-à-Rache*, et aussitôt il est maître de la Flandre, tant sur la route d'Orchies que sur celle de Séclin à Lille [2].

En 1302 nouvelle révolte des Flamands. Les Français, vaincus à Courtrai, sont forcés d'évacuer même Douai et Lille. Philippe-le-Bel revient occuper Péronne, Arras, puis Vitry, à deux milles de Douai. Mais les Flamands l'attendent résolument derrière le fossé neuf

offendere et sic ex improviso superare. Quod quidem factum fuisset, nisi ad ultimum per legatum monitus Comes, cum suis fugeret et custodiam littoris vacuam relinqueret. Hoc viso, Imperator Scaldum fluvium, paratis pontibus, transiit.

1 Baldericus (*H. F.* p. 126 A). [Imperator] usque ad *Debullientem Rivum* cum exercitu suo pervenit. — (P. 126 B) [Johannes] coram Imperatore veniens, rogavit eum ut castellaturam Cameracensem sibi donari fecisset, secundum promissum suum, si vellet amplius a se et a suis habere conductum. — (P. 126 C) Quo facto, accinxit se rursum Johannes ad deducendi negotium, volens, si fieri posset, aliquo pacto *per clausulam illam* ducere Imperatoris exercitum... *Portæ clausulæ* illius apertæ sunt de media nocte, sicque clausulam illam introivit Imperator, facta inimicorum suorum resistere volentium non minima cæde. Pertransiens autem clausulam... ad Islense castellum pervenit, ubi Lantbertus comes Lensensis, cum multis ei occurrens, interfectus occubuit. Ab eo quidem castello, divertit ad Tornacum civitatem (p. 146 D) et compulit ad deditionem... Imperator cum gloria ad civitates regni sui rediit.

Chron. de Flandre (*C. B.* de Smet T. II p. 35). Li Empires... vint sour le Comte... *au lieu qui est apïélés Ruissiaus-boïllans*, envai Tournay et Cassiel.

2 Chron. anonyme (*C. B.* de Smet T. IV p. 454). [Li roys] ala logier il et se gent *entre Hénin-Liétart et Douai, au lieu con dit au Noef-fossé*... et chevauchièrent vers le Pont de Raisse et prisent la vile par forche... et chevauchièrent vers la ville d'Orchies... A lendemain qu'il fut diemenches, si chevaucha li roys et se gent vers Seclin. — (P. 455) Dont fist ordener li roys de Franche ses os et ses batailles pour assir la vile, con dist Lille en Flandres.

G. Guiart. (*H. F.* T. XXII p. 226 v. 13755) :

Li rois (car tiex et ses talenz)
Jusqu'au Pont-Aresse ne fine,
Qui en la saison devisée,
Estoit de Flandre l'une entrée.

www.libtool.com.cn

du Boulainrieu, dont le retranchement occupe l'intervalle compris entre les deux marais qui séparent l'Artois de la Flandre. Les défenseurs du retranchement s'enhardissent jusqu'à venir brûler Hénnin-Liétard. Leur bonne attitude suffit pour que le roi ne puisse rien tenter de sérieux. A l'automne il regagne ses quartiers [1].

En 1304, les Français reparaissent. Ils surprennent le passage de Pont-à-Wendin. Mais dans la même journée le passage est repris avant que le gros des troupes françaises ait quitté Lens [2].

Alors Philippe-le-Bel se dirige sur l'Escaut, le passe à Condé, gagne Tournay, y franchit de nouveau le fleuve et s'avance jusqu'au pont de Bouvines. Mais là il rencontre encore les Flamands, qui l'avaient suivi pas à pas. Depuis Tressin jusqu'à Bouvines, impossible de franchir les marais [3].

Le roi longe alors les marécages depuis Orchies jusqu'à Pont-à-Marcq, pour franchir sur ce dernier point les terrains inondés et suivre jusqu'à Lille la route de Douai à Lille. Mais les Flamands l'ont suivi

1 Chron. anon. (*C. B.* T. IV p. 477). Et après il [li roys] s'ala logier à Viteri... et estoient li Flamenc logie au *fossé de Boulenriu*... Si eut li roys consel secré qu'il se presist. Et seur chou, il s'en parti.

G. Galopinus (*C. B.* de Smet T. I p. 171). [Rex] innumerabilem multitudinem congregavit et super Flandrenses adduxit juxta Duacum, apud Vitri prima figens tentoria... [Flandrenses] ex adverso regis castrametati sunt juxta *fossatum de Bolenrieu*... [Rex] retrocessit nihil faciens et ad Franciam est reversus.

Æg. Li Muisis (*C. B.* de Smet T. II p. 198). Erant inter duas acies *fossati de Boulenriu*, et propter hoc Flandrenses aciem regis non sunt prosecuti... venerunt que, demissis *fossatis de Boulainriu*... usque ad villam Sancti Amandi.

Monachus Gandavensis (*C. B.* de Smet T. I p. 393). [Rex] collocavit ergo exercitum suum in optimo loco juxta Duacum, ad distantiam duorum milliariorum, qui vocatur Novus-Agger super fossatum quoddam quod comitatum Flandrensem *inter duas paludes muniens ipsum dividit a comitatu Attrebatensi.* De quo loco Flandrenses... plura Attrebatensibus intulerunt damna, ...villam quæ vocabatur Henines concremantes. — (P. 394) [Flandrenses] castra posuerunt in loco præfato qui vocatur Novus-Agger distante à Vitriaco per duo milliaria parva... Rex igitur Flandrenses invadere non audebat.

2 Wielant (*C. B.* de Semet T. IV p. 491). L'an mil CCC et IIII ans, li connestables et li mareschiaus chevauchièrent au Pont-de-Wendin... au pas de Werchin... et au pas à Harnes, et tout chil III pas furent waagniet par effort d'armes. — (P. 492) Si avint que en l'eure de complie et que li plus de nos gens estoient alé pour avoir le repos à Lens, li Flamens se vinrent logier droit au pont et rewagnièrent le pas du pont de Wendin.

3 Wielant (*C. B.* p. 494). Dont se parti li roys d'Arras... ne fina tous les jours d'aler avant tressi à Condé sur l'Escaut; et li Flamens toudis à l'encontre de lui tant que li pas duroient. Et adont se traisent li Flamens au pont à Bouvines, et au pont à Tressin, pour chou qu'il ne pooient plus venir à l'encontre du roy, et li roy se mena toute l'ost par ses journées tressi à Tournay. — (P. 495) Si avoit on fait pons parmi l'Escaut pour passer dehors de la vile, et se desloga li roys... et estoit près du pont de Bouvines li bous de l'ost.

www.libtool.com.cn

depuis Bouvines, et par cela seul qu'ils tiennent Pont-à-Marcq, l'armée ne peut les joindre à travers les mauvais pas. Les Français étant obligés de faire venir leurs vivres de Tournai ou de Valenciennes, il ne resta qu'à gagner Pont-à-Wendin pour ouvrir par le dedans le passage qu'on n'avait pas pu enfoncer par le dehors [1].

Ainsi, plus d'un siècle après la bataille de Bouvines, la clé de la Flandre méridionale était toujours sur la ligne du Boulainrieu, entre Rache et Pont-à-Wendin. On peut constater encore, d'après ces derniers textes, qu'en 1304 les marais de la Marcq étaient infranchissables pour une armée, depuis Pont-à-Marcq jusqu'à Pont-à-Tressin, bien au nord de Bouvines.

Voici maintenant des documents topographiques qui permettent de suivre l'Eurin et le Boulainrieu jusqu'au XVIIe siècle.

Deux dénombrements de la seigneurie d'Haponlieu, l'un du 9 mars 1577, l'autre du 4 janvier 1585, reproduits par le Livre Blanc de Lens en 1600, nous apprennent qu'à ces trois dates le Boulainrieu coulait à Pont-à-Sault [2].

Le Chronicon-Belgicum, de Ferréol de Locres, publié en 1616, nous révèle encore que l'Eurin, affluent du Boulainrieu, arrosait l'Abbaye d'Hennin-Liétard, cette même abbaye qui, en 1304, avait été incendiée par les Flamands défendant le défilé contre Philippe-le-Bel [3].

Le Gallo-Flandria de Buzelin, publié en 1625, constate que l'Eurin et le Boulainrieu réunis traversaient le territoire de Raimbeaucourt et

1 Wielant (*C. B.* p. 495). Et estoit li roys alés pour passer au Pont à Marke. Si s'estoit logiés en un mais pas, c'on apeloit Fronnons, à une liuë d'Orchies, ens un kemin qui va de Douay à Lille, et s'estoit la ville d'Orchies rendue et l'avoit on sauvée pour taisement de l'ost, pour chou que li vivre ne pooient venir à l'ost fors par Valencienes et par Tournay. Et adont laissiérent li Flamens le Pont de Bouvines et de Tressin et vinrent au Pont-à-Marke, là u li roys cuidoit passer. — (P. 496) Et adont avint-il que le lundi après, ensivant après la mi-août, li roys se devoit deslogier *et aler vers le Pont-de-Wendin pour ouvrir le pas pour aler de la vitaille à l'ost* qui moult kiere estoit.

2 Livre Blanc de Lens (Arch. du Nord L 7 fol. 164 et 165). Rapport et dénombrement... d'ung fief et noble tenement nommé Haponlieu... en trois mencaudées de terre que l'on dit le camp entre deux wetz, tenant *à la rivière de Boulenrieu, venant du pont à la Sauche...* Le dict dénombrement scellé de mon scel et seigné de mon seing, le nœufiesme jour dudict mois de mars, dudict an mil cinq cens soixante dix sept. » — (*Idem* fol. 309) «... trois mencauldées de terre labourable que l'on dit le camp entre deux wetz, tenant *à la rivière de Boulenrieu, venant du pond à la Sauche.* — Ainsi fait en la ville de Lens, le quatrième jour de janvier quinze cens quatre vingz et cinq. »

3 Locrius (Cron. Belgicum. — Arras 1616, in-4° p. 190-191). Notice sur Hénin-Liétard par frère Jean de Télu, chanoine régulier d'Hénin, vivant en 1627 : « Hunc *fluviolus Eurinus* alluit, qui *per pontem à Salice et Rivum jugiter Bullientem* in Scarpam flumen se immergit. Territorium habet satis pingue, frumentis et leguminibus ferax et alendis pascualibus pecoribus, *paludibus amplum et late patens.* »

www.libtool.com.cn

de Flines, et que l'ensemble de leur bassin était couvert de vastes marécages [1].

En 1674, le Boulainrieu devait encore exister ; car on le trouve dans une carte de l'ouvrage de Beaurain, sur la campagne que fit, cette année, le prince de Condé en Flandre [2].

A la fin du XVIIe siècle, la création du canal de la Deule à la Scarpe absorba les masses liquides qui couvraient le retranchement du Boulainrieu. Il n'en resta que son débouché par Pont-à-Rache et Flines, dans les marais de la Scarpe ; débouché qui existe encore en vestige, et que l'on peut retrouver, sous le nom de *Vieille-Rivière*, sur notre carte de l'État-Major au 1/80,000 [3].

Tout ce système de fortification de la frontière flamande cessa d'être entretenu lorsque les conquêtes de Louis XIV unirent la Flandre wallonne à la France. Toutefois nous avons eu la bonne fortune d'en retrouver des restes dans une carte manuscrite du Ministère de la guerre. C'est le dessin figuré de la *Planche de Noyelles*, la principale communication entre le retranchement flamand et le territoire français [4]. Elle consiste en un pont de bois traversant les marais entre Basse-

1 Buzelin (Gallo-Flandria — Douai 1625 p. 166). « Qua fluit Eurinus, macer amnis, *ab Hennino-Liétardo, Artesiæ pago, Flinas usque, multæ paludes viam copiis difficilem faciunt.* At præcipue qua per rivum perenniter arenis bullientem, cui nomen Gallice *Boulenrieu*, versus Raimbaucuriam delabitur, limo profundo et valide pertinaci. » [V. aussi les détails que donnent sur le Boulenrieu, le père Delewarde, *Histoire du Hainaut* T. I p. 304 — Meyer, p. 95 et s. — Aubert Le Mire, T. IV p. 507 ; ainsi que les manuscrits de Guilmot, conservés à la Bibliothèque de Douai, N° 907, ancien 860, p. 82. De tous ces renseignements il résulte que le Boulainrieu naissait dans les bois de Libercourt, recevait à Pont-à-Sault l'Eurin venant d'Hénnin Liétard et Dourges, arrosait Raimbeaucourt, Belleforière, Rootz-Warendin, Pont à Rache et Flines, et se déversait dans le marais des six villes, par un canal de l'abbaye de Flines, dit la *viese-navie.*]

3 Beaurain (Hist. de la campagne de M. le prince de Condé en Flandre, en 1674. Introd. Carte de Flandre et Artois. Planche II p. 230). Le cours du Boulainrieu, tracé sans indication de nom, est représenté naissant au nord de Vahagnies, coulant du Nord au Sud jusqu'aux marais de la Haute-Deule, puis se dirigeant au Sud-Est (entre Oignies, Courières, Hevinck et Oppy au Sud), recevant l'Escrébieu au Nord de Douay et coulant ensuite à l'Est jusqu'à Flines parallèlement à la Scarpe.

3 Sur ce nom de *Vieille-Rivière*, v. le cartulaire de Flines (Arch. du Nord p. CCCXVII) et la publication de ce cartulaire par Mgr Hautcœur (T. II), contenant deux actes, l'un du 12 mai 1513 (p. 883), l'autre du 20 octobre 1520 (p. 885), par lesquels les seigneurs de Saint-Simon et de Belleforière concèdent à l'Abbesse de Flines le droit de conserver le canal dit *Viese Navie* (vieille rivière) qui dérive sur ses terres les eaux venant de Belleforière. [La vieille rivière est très nettement reproduite sur la carte au $\frac{1}{40,000}$ dressée par Raillard, par le Conseil Général du Nord, en 1871) (Douai 10)]

4 Archives du Min. de la guerre (Carte du capitaine Naudin, cotée $\frac{4.2.}{F.111}$ datée

www.libtool.com.cn

Noyelles et l'Abbaye d'Evin. A moitié longueur de son parcours, le pont décrit un coude, du genre de ceux que toutes les fortifications du Moyen-Age imposaient à leurs abords pour les mieux défiler. On voit encore sur cette carte, d'abord le canal de la Deule, qui était déjà terminé ; puis la Vieille-Rivière (avec sa dérivation à Pont-à-Rache en faveur de l'Abbaye de Flines) désignée sous le nom de *Vieux canal ;* puis le cours sinueux du Boulainrieu, limitant le territoire Flamand en arrière des marais.

La carte de Cassini, exécutée à la fin du XVIIIe siècle, ne porte plus de traces du Boulainrieu, mais elle indique très nettement la dépression de terrain circulaire, inondée dans ses bas fonds, qui avait été l'élément de défense des anciennes frontières militaires de la Flandre. Elle part, à l'Ouest, de Warneton, passe par Lille, Haubourdin, La Bassée, Pont-à-Wendin, coule au midi de la Flandre par Harnes, Courières, Noyelles-Godault, Flers, Flines, Marchiennes, et remonte à l'est par Saint-Amand [1].

Maintenant que nous avons restauré l'histoire et l'emplacement exact de la frontière du Boulainrieu, il ne nous reste qu'à prouver, par des documents modernes, que ce point stratégique a bien réellement l'importance que lui ont attribuée les hommes de guerre du XIIIe siècle.

En 1709, avant la bataille de Malplaquet, le prince Eugène fit une tentative pour pénétrer en France par la Flandre wallonne et l'Artois. Il franchit l'Escaut à Tournay, s'empara de Lille, puis, remontant la rive gauche de la Marcq, il allait déboucher par la trouée entre Deule et Scarpe lorsque le Maréchal de Villars lui barra le passage au moyen d'un long retranchement creusé au milieu des marais, le long du canal de la Deule. Plusieurs cartes manuscrites du ministère de la guerre, que nous avons compulsées, donnent le tracé des lignes de Villars. C'est exactement celui du Boulainrieu rendu rectiligne par le creusement du canal de la Deule [2].

de 1721). Nous l'avons reproduite ci-dessus Planche I, au bas de notre carte des frontières militaires de la Flandre.

Nous avons en outre, trouvé au Ministère de la guerre, une carte manuscrite, cotée $\frac{4.\ 2.}{g.\ 6.}$ représentant le cours de la *Vieille Rivière* sous le nom de *Courant de Rache*.

1 V. Carte de Cassini (feuille 3. — Bruxelles).

2 Celle de ces cartes qui est l'œuvre de Masse père et fils, datée de 1729 et cotée $\frac{4\ \ 2.}{f.\ 110}$, non contente de donner le tracé des lignes de Villars et l'aspect des inondations qui les couvraient, signale, sous le nom de *Vestiges d'une ancienne rivière,* un petit cours d'eau qui peut très bien avoir été le Boulainrieu, au point où, quittant les bois de Libercourt, il coulait entre Courrières et Haponlieu, pour recevoir à Pont-à-Sault l'Eurin qui lui venait d'Hénin-Liétard. C'est sur ce point que l'Eurin et le Boulainrieu étendaient leurs marais jusque dans le voisinage de la

www.libtool.com.cn

Et il faut que la position défensive adoptée par Villars ait été bien choisie ; car le prince Eugène ne tenta même pas de l'enlever, malgré la supériorité numérique de ses 120,000 hommes. Après avoir longuement observé et tâté son adversaire, Eugène rétrograda sur Tournai par la route d'Orchies [1].

Il est instructif de noter que l'obstacle devant lequel s'inclina l'habile adversaire de la France fut le même que celui que Philippe-le-Bel avait jugé imprenable en 1302 ; car ces deux campagnes offensives avaient un objectif identique, bien qu'elles suivissent une direction opposée.

L'enseignement qui résultait de la campagne de 1709 fut mis plus tard à profit par le gouvernement français. Lorsque ses revers de la guerre de sept ans l'obligèrent de pourvoir aux éventualités d'une prochaine défensive, le ministère de Choiseul chargea Monsieur le comte du Muy de veiller à couvrir les passages qui nous occupent. Nous avons consulté à la Bibliothèque Nationale le rapport de cet officier général qui s'y trouve en manuscrit, avec cartes à l'appui, sous la date du 16 septembre 1764 [2]. L'auteur, rendant compte de sa visite sur le terrain, suit pas à pas le défilé que nous avons décrit. Il suppose une armée étrangère s'efforcant de pénétrer en France par Tournai, Orchies et Douai, entre la Marcq, la Deule et la Scarpe. Il précise que, jusqu'à Douai, l'ennemi ne rencontrerait aucun obstacle naturel. Au point où nous avons relevé l'ancien Boulainrieu, il reconnaît pour la France une première ligne de défense fournie par les marécages. Mais, exactement comme à l'époque de Philippe-le-Bel, il y signale plusieurs points difficiles à inonder suffisamment, et qui pourraient livrer passage à l'envahisseur [3]. Enfin, conduisant l'ennemi au-delà de ce défilé, M. du Muy présente le cours de la Somme et de l'Escaut comme pouvant fournir une seconde ligne de défense [4].

Les précisions de ce travail ne font du reste que compléter une première étude du terrain qui avait été faite le 6 avril 1740, sur l'ordre de M. de Breteuil. Ce rapport, qui existe également à la Bibliothèque

Haute-Deule, laissant subsister, par le partage de leurs eaux, les deux passages de Harnes et de Pont-à-Wendin où nous avons vu échouer Philippe-le-Bel en 1304. [V. sur ce point la carte de l'Etat-Major au $\frac{1}{80.000}$ (Douai), et la carte de Raillard au $\frac{1}{40.000}$ (Douai).]

1 Sur cette campagne du Prince Eugène, voyez Lavallée (Hist. des Français, T. III p. 542 et s.)

2 Bibl. Nat[le] (F[s] français, M[s] 11408). Mémoire sur les frontières de Flandre, Hainault, Artois, etc.

3 P. 153, 154, 155 et s.

4 P. 345 à 355.

www.libtool.com.cn

Nationale [1], va jusqu'à énumérer les localités que l'envahisseur pourrait franchir à pied sec, au défilé entre Deule et Scarpe. Il nomme précisément Pont-à-Rache, que Philippe-le-Bel réussit à surprendre en 1297, et Pont-à-Sault, voisin de la Planche de Noyelles [2].

Enfin l'auteur constate que, si ces rares passages étaient soigneusement fermés, l'envahisseur ne pourrait pas les tourner, le cours de la Marcq et celui de la Scarpe étant également infranchissables, à cause de la continuité de leur ceinture de marécages.

Le rapport conclut que, pour arrêter sur ce point une armée d'invasion, il suffirait de relier ces cours d'eau par un retranchement continu [3].

Il est piquant de constater que, pour couvrir les passages de la Flandre wallonne, le génie de Villars, les savantes études de M. du Muy et du ministère de Breteuil n'ont pas trouvé de meilleur emplacement que celui qu'avaient adopté les hommes de guerre du Moyen-Age.

§ II

De Valenciennes à Tournai

Depuis le 25 juillet 1214 jusqu'au 27, jour de la bataille de Bouvines, l'armée d'Othon se transporta de Valenciennes à Tournai, en passant par Mortagne. Sa marche consista donc à longer la rive gauche de l'Escaut après avoir franchi la Scarpe.

Pour suivre ce tracé, elle dut filer constamment entre les forêts et les marécages.

1 Bibl. Nat[le] (F[s] Français, M[s] 8519). Visite des frontières de Flandre, Hainaut et Artois.

2 P. 439-444 et s. et Planche N° 50. — P. 521 à 538.

3 Indépendamment des deux rapports ci-dessus, nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, section des cartes, un Atlas, grand in folio, manuscrit, relié, contenant 65 cartes et côté C. 14524. Il porte à l'intérieur le titre suivant : Mémoire relatif à la carte particulière du gouvernement général de la Flandre française. Cet ouvrage, auquel est joint un texte raisonné, indique des travaux à exécuter pour défendre l'Artois d'une invasion par la Flandre wallonne. L'une des planches donne le tracé d'un retranchement à établir sur l'ancienne ligne du Boulainrieu, en arrière du canal de la Deule, depuis Dourges jusqu'au fort de Scarpe. Nous croyons que ce travail topographique a autrefois accompagné, comme pièce justificative, l'un des deux rapports de la section des manuscrits que nous venons d'analyser. Dans tous les cas, il en est la justification.

www.libtool.com.cn

Autour de Valenciennes, même dans notre siècle, les eaux et les bois se disputent la surface du sol.

En ce qui touche les terrains inondés, on pourra se faire une idée de leur importance par la statistique du Nord, que publia en 1804 M. Dieudonné, alors Préfet de ce Département [1].

Elle constate que le sol du bassin de la Scarpe est au-dessous du niveau du fleuve, dans la proportion de un à deux mètres. La Scarpe n'ayant qu'un écoulement très lent, lorsque les pluies d'hiver la font déborder, sa vallée tout entière devient un véritable lac. Les 48 kilomètres que ce fleuve franchit depuis Douai jusqu'à son confluent dans l'Escaut, sont bordés d'une immense ceinture de marécages. On a réussi à faire sortir des eaux 8,919 hectares, par la création de onze canaux de dessèchement ; et cependant il subsiste encore, même en été, quinze vastes marais, dont un seul (celui des six villes) couvre 720 hectares. Au Moyen-Age, cette inondation était encore bien plus étendue. La même statistique évalue à 20,000 hectares les surfaces qui ont émergé depuis 1244, époque où Marguerite, comtesse de Flandre, prit les premières mesures pour défendre le sol contre l'invasion des eaux [2]. La Géologie confirme d'une manière péremptoire ces conclusions de l'érudition officielle ; car nous avons déjà montré, d'après la carte de Meugy, les immenses terrains d'alluvion récente qui, aujourd'hui à sec, étaient incontestablement submergés au XIIIe siècle [3].

Les rives de l'Escaut sont aussi marécageuses que celles de la Scarpe. En amont de son cours, depuis ses affluents la Sensée et la Gache, l'Escaut produit plus de vingt inondations stagnantes, réunies entre elles par d'impraticables tourbières [4]. En descendant à Valenciennes et à Condé, ces bassins s'élargissent encore. En 1678, lorsque Condé fut cédé à la France par le traité de Nimègue, les Intendants de Louis XIV trouvèrent autour de la place 3,642 hectares submergés ; vingt-et-une communes étaient en partie sous l'eau [5].

L'armée d'Othon s'était donc établie, à Valenciennes, au milieu d'un réseau de marécages. Lorsqu'elle en sortit, pour longer l'Escaut jusqu'à Tournai, elle dut avoir constamment sur sa droite le même genre de retranchement naturel.

Les rives du fleuve n'étaient, en effet, qu'un large maquis inondé,

1 Dieudonné (Statistique du Nord. — Marlier, Douai 1804, 3 vol. in fol.)

2 Dieudonné (T. I p. 302, 303, 311). — Taillar (Inst. du Nord de la France p. 270. — Mém. Soc. Nat. de Douai, T. I 1849-51).

3 Ci-dessus (Planche I Frontières militaires de la Flandre).

4 Taillar (T. I p. 268, 269).

5 Mémoires des Intendants de Flandre (Arch. du Nord et Publication Desplanque. — Commis. hist. du Nord T. X p. 407). Mém. de Le Pelletier de Souzy adressé à Colbert, en décembre 1683.

www.libtool.com.cn

couvert de saules, de glaïeuls et de joncs, inaccessible aux impedimenta d'une armée. Ce fait est unanimement affirmé par Philippe Mousket, bourgeois de Tournai, contemporain de la bataille de Bouvines, par Guillaume le Breton, qui reproduit sur ce point le rapport des espions de l'armée française, et par Guillaume Guiart, qui a fait, au siècle suivant, la campagne de Flandre sur le même terrain où avait cheminé Othon IV [1]. Cet état des lieux a même persisté en grande partie jusqu'aux XVIe et XVIIe siècles, ainsi qu'en témoignent les cartes militaires de cette dernière époque [2]. Il y avait encore, autour des murs de Tournai, 2400 pieds de terrain inondé [3]. En 1753, le gouvernement de Marie-Thérèse fut obligé d'interdire les plantations d'osier et de saule sur les bords de l'Escaut, tant le cours du fleuve était embarrassé par cette végétation paludéenne [4].

Tandis que l'armée coalisée longeait par sa droite les marécages de l'Escaut, elle dut être presque constamment couverte sur sa gauche par une série de forêts.

Dès les temps carolingiens, les textes signalent, entre la Somme et l'Escaut, un vaste centre arborescent, dit *Forêt charbonnière*, qui couvrait la contrée, depuis Lille jusqu'au Midi de Cambrai [5].

Aux XIIe et XIIIe siècles, divers établissements religieux, installés dans ce massif, le découpèrent en autant de forêts distinctes. Mais on peut constater par leurs cartulaires qu'à cette époque les parties non défrichées formaient autour de leurs domaines ruraux une zone fores-

1 Mousket (*C. B.* T. II v. 21563) : Trop i a mauspas et destrois,
21566 C'on ne poroit passer illuec.
G. Guiart (Bouchon v. 6716) : Mès entre Tournay et Mortaingne,
Fondit ès marès et ès boes,
Un char jusqu'a milieu des roes
Philippis (*H. F.* p. 254 v. 677) : Quam condensis via sit perplexa salictis,
Quam limosa palus, quam carice juncus acuta
Impediat medios Moritania in rura meatus
Edocuit, quam vix equus aut rota transeat illac.
p. 254 v. 713 Non ramis perplexa virentis silva salicti,
Non juncosa palus cetis obsessa lacunis,
Non limo tellus, carecto et glutine sordens
Tardat eos.

G. Arm. (*H. F.* p. 94 C). Non enim patebat aditus ad illos nisi arctus et difficilis.

2 Voyez les cartes de : Fricks (Bibl. Nat. portef. 21-15, an. 1660). G. Delisle et Witt (Bibl. R^le^ de Bruxelles. Carte volante de Hainaut, Namur et Cambrésis. — Paris 1706). Fricx 1711 (Bibl. R^le^ de Bruxelles, Atlas de 1712. Pl. 15, collec. Van Hulthem. — Environs de Lille et Tournay.) — Carte anonyme dressée pour l'Evêque de Tournai (Arch. du Nord. — Paris, Jaillot 1726).

3 De Soignies (Voies de communications du Hainaut. — Mons 1874 p. 168). — Société hist. de Tournai (T. I p. 188 et s.).

4 Édit de Bruxelles du 24 Oct. 1753 art. 15 (Hoverlant de Beauvelere : Dict. géographique du Tournésis. — M^s^ Bibl. de Tournai V° *Escaut*, cahier 168 p. 2).

5 Alfred Maury (Forêts de l'ancienne France ch. II p. 53 ch. XI p. 183-185).

www.libtool.com.cn

tière presque continue. Il est même probable que, sur beaucoup de points, les terrains plantés joignaient les surfaces inondées.

Ainsi, à l'Est de Douai, sur la rive droite de la Scarpe, les bois de Lallaing, de Pecquencourt, de Bruille, de Villers-Campeau, de Rieulay, de Wandignies et de Hamage, qui ont persisté jusqu'aux temps modernes [1], se prolongeaient, au XIIIe siècle, par les vastes forêts de Givre, d'Erlevrechies et de Gislod, dont les massifs venaient émerger jusque dans les marécages du fleuve [2].

La rive gauche de la Scarpe joignait les grands bois de construction de Marchiennes, que prolongeaient vers Saint-Amand les centres arborescents de Bouvignies, del Pret et de Tilloy [3].

En avançant dans l'angle formé par la jonction de la Scarpe et de l'Escaut, on trouvait l'intervalle compris entre Saint-Amand et Valenciennes occupé par les quatre forêts de Wallers, d'Hasnon, de Raismes et de Vicoigne [4]. Cette dernière joignait si bien les marais de l'Escaut autour de Valenciennes, qu'en 1125, lorsque les religieux Prémontrés en prirent possession, son terrain n'était qu'un immense fourré inondé, couvert de roseaux et de plantes aquatiques, plus propre à l'habitation des loups qu'à celle des hommes, suivant le langage du temps [5].

De ces détails il résulte qu'Othon, en quittant les inondations de Valenciennes, au centre desquelles il abritait son armée, put passer sans transition de la région des eaux dans celle des bois.

1 Cassini (Dép. de la guerre Feuille 3 : Bruxelles).

Taillar (Mém. de la Société des Sciences et arts de Douai S. II an. 1849-1851 T. I p. 273) § XI : Cantons forestiers du bassin de la Scarpe.

2 Polyptique de Marchiennes (Bibl. de Douai Ms 799) : « Nunc jam vero ad.... Hamagiensem locum quid jure pertineat convertamus explicandum : sylva de Givro, sylva de Erleverceis, Gislodi saltus; *adjacet unicuique sibi adhærens usque ad extremum confinium, aquosa et pene invia palus* ». (Taillar *ibidem* p. 273).

3 Polyptique (*Ibid.*) : « Prætera extenditur grandis sylva lignorum germinantium hinc et inde habilis materiæ ad quæcumque volueris ; clausuræ ad conficiendos rogos, utilissima usibus diversis. — Est vicus quem rustico nomine Bovingeias appellant... Est sylva proxima quæ ad proximum situm abbatiæ appendet.

4 Sur Wallers, v. Balderic (L. II ch. 23). Jacques de Guyse (éd. de Fortia T. XI L. XV ch. 25 p. 99). — Sur Hasnon : « Hasnon in pago Austrebanto *Scarbin adjacet fluvio* » (v. J. de Guyse T. XI L. XV ch. 5 p. 34). Charte de Charles-le-Chauve, concédant à l'Abbaye d'Hasnon la forêt en question (*Ibid.* ch. 9 p. 45). — Sur Raismes, v. Gislebert (p. 149). J. de Guyse (T. XI L. XV ch. 39 p. 150. — T. XII L. XVII ch. 2 p. 11). Sur Vicoigne, v. J. de Guyse (T. XII L. XVII ch. 22, 23 p. 109). — V. aussi sur ces quatre forêts : Taillar (*ut supra* p. 274).

5 D'Achéry (Spicilegium Paris 1723, T. II p. 872). Historia brevis cœnobii Viconiensis. — Tempore namque Ludovici regis Francorum hæc sylva primum à fratribus nostris incoli cœpit annis ab incarnatione Domini mille centum vigenti quinque plus minusve decursis. *Eatenus locus iste spinis ac vepribus cannis que palustribus densus*, latebris luporum magis quam habitaculis hominum videbatur idoneus.

www.libtool.com.cn

Or, le massif des forêts de Vicoigne, Raisme, Hasnon et Wallers le conduisait, aussi sans transition, sur les eaux de la Scarpe et le territoire de l'Abbaye de Saint-Amand [1]. Là s'ouvrait l'immense forêt de ce domaine religieux, forêt célèbre à raison même de son impénétrabilité [2]. Enfin ce massif d'arbres se prolongeait à son tour vers le Nord, par la forêt Tournisienne, sans solution de continuité, jusque près de Tournai. L'absence de toute espèce de vide entre les forêts de Tournai et de Saint-Amand a été constatée authentiquement au XIIe siècle. Par une charte scellée à Lille en 1117, Beaudouin VII, comte de Flandre, reconnut que ses prédécesseurs avaient, jusqu'à cette époque, abusé de l'indivision qui existait entre les deux massifs arborescents pour empiéter sur le domaine forestier des moines de Saint-Amand. Il en conclut la nécessité de procéder à une opération de bornage entre les deux domaines [3].

On peut du reste constater par les cartes des XVIIe et XVIIIe siècles qu'à cette dernière époque une grande partie des forêts de Saint-Amand et du Tournaisis subsistait encore [4].

Si, en 1214, l'armée coalisée sut trouver au milieu de ses obstacles naturels un précieux moyen de tenir en échec Philippe-Auguste, elle y trouva aussi, pour ses propres opérations de guerre, un excellent réseau de voies romaines qui lui permit de circuler rapidement.

Il est d'abord, certain que pendant tout le Moyen-Age et jusqu'à la Renaissance, les voies romaines de Belgique ont été constamment en

1 La carte de Cassini constate que, même au XVIIIe siècle, les bois entre Escaut et Scarpe venaient encore joindre le territoire de Saint-Amand et couvraient entièrement l'intervalle entre les deux rivières (Cassini 1750, Atlas de la Flandre, feuille 18. — Bibl. Nat^le^ coté C. 12827).

2 Miræus (Opera diplomatica T. I p. 133). Charte de concession de la forêt, par Dagobert, à l'abbaye de Saint-Amand : « *Locus propter multam sylvæ densitatem ad extirpendum difficilis* ».

3 Teulet (Layettes du Tr. des Ch. T. I p. 40 N° 43. — J. 520 Hainaut N° 37. 1. copie). Ego Balduinus... notum volo fieri presentibus et futuris quod Bovo abbas et fratres Sancti Amandi questi sunt in presentia nostra *de quadam silva Sancti Amandi que adjacens in pago Pabulensi, contigua est silve nostre que sita est in pago Tornacensi;* unde beate memorie genitor meus, junior comes Robertus, consilio pravorum hominum, injuriam fecerat ecclesie ejusdem sancti. Sciens ergo dignum esse rebus ejusdem ecclesie consulere et injuste abstracta juste restituere, consilio bonorum virorum, apud Insulam diem determinavi, ubi cum eis consilio habito, electi sunt eorum judicio viri circummanentes qui, data fide et tactis sacrosantis reliquiis *ejusdem silve Sancti* [Amandi] *et nostre essent justissimi divisores... Facta igitur divisione*, abbati et fratribus *quod de eadem silva adversus ecclesiam deliqueram per vadium meum emendavi.* — Apud Insulam, anno Domini millesimo centesimo decimo septimo.

4 Cassini (Bibl. Nat^le^ Atlas de la Flandre C 12827). Cette feuille représente le massif d'arbres au Nord de la Scarpe et à l'Ouest de l'Escaut comme formant un rideau continu, depuis Fournes et Maulde au Midi jusqu'à la longe Saule et Taintignies au Nord.

www.libtool.com.cn

activité. Le fait est affirmé par Bergier, par Guichardin, par J. de Guyse. Ces voies rendent encore aujourd'hui d'importants services [1].

La ville de Valenciennes, en particulier, était alors dans le voisinage d'un ensemble de ces routes antiques qui lui permettait de rayonner sur toutes les directions, soit pour l'offensive, soit pour la défensive. Ce réseau existe encore. Il a son centre à Bavay et est relié à Valenciennes par la voie de Famars. De là, Othon pouvait envahir la France par la grande voie romaine de Bavay à Cambrai, qui est encore aujourd'hui en activité et que reconnaissent à la fois tous les itinéraires antiques et tous les archéologues modernes [2].

Si au contraire Othon voulait se renfermer dans la défensive, au milieu des eaux et des bois, il n'avait qu'à se replier sur la partie de cette même route de Bavay qui remonte vers le Nord par Escaupont et longe l'Escaut jusqu'à Tournai. Cette voie antique a également fonctionné jusqu'aux temps modernes ; car les cartes des XVIIe et XVIIIe siècles la signalent comme étant encore en activité [3].

Elle vient même d'être retrouvée presque intacte, en 1853, par M. l'ingénieur Vander Ritt, dans un travail commandé par le gouvernement Belge. Nous avons dépouillé son rapport au Ministère de l'Intérieur. L'auteur signale d'abord les nombreuses restaurations que les routes romaines ont subies au Moyen-Age et qui prouvent leur constant usage à cette époque [4]. Puis il donne, dans les termes les plus

1 Bergier (Gr. chemins de l'Empire romain L. C. L. II ch. 28, 29, 31, notamment p. 236, 254). Guichardin (Description des Pays-Bas 1576). J. de Guyse (Hist. du Hainaut, éd. de Fortia 5 vol. Paris 1826). Vander Ritt (Rapport au Ministère de l'intérieur de Belgique, 1853, chap. VII.) — Introduction : « Les grandes communications militaires [des voies romaines] ont en grande partie résisté aux ravages du temps ; si bien qu'elles rendent encore aujourd'hui, en certaines provinces, des services incontestables aux populations. »

2 V. Itinéraire d'Antonin (Ed. de Fortia). — Carte de Peutinger (Desjardins. Paris 1869). Carte archéologique de la Belgique (Vander-Maelen, Bruxelles 1874). — Notre carte des frontières militaires de la Flandre (Pl. I).

3 Itin. d'Antonin (Ed. de Fortia p. 112). Turnacum.... Ponte Scaldis : M. p^m^ XII. — Bagacum : M. p^m^ XII. — Carte de Peutinguer (Desjardins p. 80).

G. Delisle (C^tes^ de Hainaut, Namur et Cambrésis. Paris 1706.— Carte volante Bibl. Royale de Bruxelles). La voie romaine de Tournai à Escaupont y est indiquée avec la mention suivante : « *L'on a marqué dans cette carte les chemins romains qui subsistent encore dans ce pays-là, et pour les distinguer des autres routes, on les a tracés d'un trait plus fort* ».

Sanderus (Fland. illustrata 1646.— Bib. Royale de Bruxelles M^s^ 16823 T. III Pl. 57). — Verbist (Com. Hannoniæ et Namurci. — Anvers 1656. Bib. Roy. de Bruxelles).— Fricks 1660 (Bibl. Nat^le^ Portefeuille 21-15).— Fricx 1706 (Bruxelles, Atlas de Blaeu). — Fricx 1712 (Environs de Lille, Tournay ... 1711, Pl. 15 de l'Atlas de 1712. — Bibl. Royale de Bruxelles, collection Van Hulthem, avec une annotation de cet érudit).

4 Vander Ritt (Mém. sur les chaussées romaines de Belgique 1853. — Bruxelles, Min. de l'intérieur, Dir. gén. des aff. prov. et communales, P. I ch. x fol. 27). « *Il est*

www.libtool.com.cn

précis, le tracé du tronçon de route qui nous intéresse. Franchissant l'Escaut près d'Escaupont, à petite distance de Valenciennes, la voie traverse la Scarpe au Nord-Est de Saint-Amand, puis longe l'Escaut jusqu'à Tournai par un tracé presque rectiligne [1]. Sur ce dernier parcours, elle se maintient à une altitude moyenne de 30 à 60 mètres, qui la garantit des inondations, tandis que les abords du fleuve sont constamment entre 15 et 20 mètres d'altitude et couverts par les eaux [2].

Il est bien évident qu'en 1214, cette excellente voie, solidement ferrée, dut être utilisée avec empressement par l'armée d'Othon, à qui la nature du terrain rendait toute autre route à peu près impraticable [3].

certain qu'à plusieurs reprises, non-seulement durant la période romaine, mais au Moyen-Age, de grandes restaurations ont été effectuées à ces levées. Un certain nombre d'endroits, principalement ceux où le terrain est mauvais, de même que ceux où un encaissement empêche l'écoulement rapide des eaux, présentent parfois une série de couches empierrées beaucoup plus nombreuses que celles qui constituent la série normale sur les longs parcours élevés de chaque chaussée. — Les anciennes chaussées de Brunehaut de la Belgique servirent maintes fois aux opérations stratégiques des armées dans les guerres que Louis XIV entreprit dans les Pays-Bas. [Les restaurations faites aux voies romaines postérieurement à l'antiquité peuvent expliquer leur nom de *Chaussées Brunehaut*. Il se rattache peut-être à des restaurations de l'époque mérovingienne].

1 Van der Ritt — (*Ibid.* p. 10). « Elle [la voie romaine] se dirige sur Escaupont » après avoir formé un angle d'environ 130 degrés. Une déviation assez prononcée » a lieu au passage de l'Escaut, puis la direction de l'alignement devient assez » régulière, depuis l'endroit nommé les Viviers jusqu'à la ferme Locron près de la » Scarpe. La voie forme ensuite quelques grandes courbes à Château l'Abbaye, et en » face du château de Mortagne, elle se bifurque. Son embranchement principal y » décrit un angle de 121 degrés environ, pour passer la rivière en angle droit. De là » elle se prolonge jusqu'aux premières maisons de Maulde, où elle forme un nouvel » angle de 118 degrés environ ; puis la voie se dirige directement sur Bleharies, » après avoir reçu une légère déviation dans le tracé au ruisseau de l'Escul. De » Bleharies au hameau dit Espain, on distingue plusieurs courbes ; mais à partir du » moulin à vent (à proximité de la fameuse pierre de Brunehaut) jusqu'au faubourg » de Valenciennes à Tournai, l'ancienne levée s'étend sur un alignement fort direct, » n'offrant de déviation apparente qu'au passage du ruisseau des Prés à Hollain-» Jollain. »

La même voie romaine est reproduite sur la carte de l'Etat-Major Belge, au $\frac{1}{20,000}$ et sur celle de l'Etat-Major français au $\frac{1}{80,000}$.

2 V. ci-contre notre plan de la campagne de Bouvines (Planche II).

3 Indépendamment de cette première voie romaine, nous inclinons à penser qu'Othon en eut une seconde à sa disposition, établie sur le tracé de la chaussée, qui va directement de Valenciennes à Saint-Amand, au travers de la Scarpe, sans toucher à l'Escaut. Cette chaussée, que nous relevons sur notre carte des frontières de la Flandre (Pl. I.) et sur celle de la campagne de Bouvines (Pl. II) est fort

www.libtool.com.cn

Notre induction est d'ailleurs confirmée par les deux faits suivants.

D'une part, Guillaume le Breton affirme qu'à son époque la route entre Mortagne et Tournai avait 6,000 pas de longueur[1]. Or, la voie romaine dont nous parlons est le seul chemin entre ces deux villes qui puisse répondre à la même mesure. Les deux autres routes qui existent aujourd'hui sont beaucoup plus longues, à cause de leur tracé curviligne[2]. Elles sont d'ailleurs modernes, et leur terrain est si bas et si voisin de l'Escaut qu'il était certainement inondé en 1214.

D'autre part, voici une série de détails qui permettent de suivre, pas-à-pas, la marche en avant des Coalisés, et qui nous les montrent longeant l'Escaut depuis Mortagne jusqu'à Tournai.

1° Le matin de la bataille de Bouvines, tandis que Philippe-Auguste quittait Tournai et se repliait vers Bouvines, le garde des sceaux du roi Guérin, escorté par le vicomte de Melun, s'achemina vers le Sud de Tournai, dans la direction de Mortagne, pour surveiller l'approche de l'ennemi. Parvenu à trois mille de distance (c'est-à-dire à moitié chemin entre les deux villes), il aperçut, d'un point culminant, les Coalisés qui avançaient vers lui[3]. Ce point offre encore aujourd'hui, entre la Longue-Saule et Jollain, la série d'éminences qui dut servir d'observatoire aux éclaireurs français. Ainsi, à ce moment, l'armée d'Othon était déjà à trois lieues au Nord de Mortagne sur la route de Tournai.

ancienne. Elle est signalée dans les mémoires des Intendants de Flandre, après la conquête de Louis XIV (Mém. Le Pelletier de Souzy p. 415) : « Il y a dans la Prévôté » le Comte *une chaussée allant de Valenciennes à Saint-Amand, qui traverse tous les* » *bois de Vicoigne et de Saint-Amand* ». Comm. hist. du Nord T. X). Notre intention était d'explorer cette seconde route ; car on y a déjà trouvé des traces de travaux antiques. La survenance de la mauvaise saison nous en a empêché. S'il y a eu sur ce point une voie romaine, Othon ne dut pas manquer de l'utiliser en même temps que celle d'Escaupont. Dans ce cas, il aurait cheminé presque constamment en deux colonnes depuis Valenciennes jusqu'à Bouvines.

1 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 C). Otho vero cum exercitu suo venit ad castrum quod Moretonia nuncupatur, *distans à Tornaco per sex milliaria*. [Les travaux de Astolfi, Freret, Cassini, de Prony, Walcknaer et Jomard, et plus récemment M. Desjardins, dans une communication à l'Institut du 27 juin 1879 (Officiel du 1er juillet 1879), évaluent le pas romain à 1^m 4815 en moyenne, et le mille à 1481^m 50].

2 De ces deux routes modernes, l'une passant par Antoing, à 13 k. 886 mètres; l'autre, qui conduit à Saint-Amand, à 12 k. 444^m. [V. notre carte de la campagne de Bouvines, Pl. II].

3 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 D). Divertit ab exercitu regis cum quibusdam levis armaturæ equitibus, et perrexit versus partes illas unde Otho veniebat. — Profecti sunt ergo procul ab exercitu regis *plus quam tria milliaria*, quousque venerunt in locum quemdam eminentem, unde potuerunt manifeste videre acies hostium properantes et ad pugnam dispositas.

Philippis (*H. F.* p. 255) v. 735 : Cæpit iter versus Moritania tendere rura ;
737 (Cumque) passus millenos jam perrexisset *ad austrum*
739 Ascendit tumulum quo campus forte tumebat...

www.libtool.com.cn

2° Mousket constate en outre que, sur cette route, les deux armées ennemies, pour se joindre, avaient à franchir deux ruisseaux [1], lesquels existent encore (ce sont le Rieu des Prés et le Grand Rieu, ou Barge, qui coule en vue même de Tournai). Or, il est certain que les Coalisés s'avancèrent jusqu'au second de ces cours d'eau. En effet, lorsque Guérin eut démasqué l'armée d'Othon à moitié chemin entre les deux villes, il se détacha des éclaireurs du vicomte de Melun et revint rapidement prévenir Philippe-Auguste, qui s'arrêta sur la route de Bouvines, pour délibérer sur le parti à prendre. Puis les éclaireurs de Melun arrivèrent eux-mêmes, signalant l'approche de plus en plus voisine de l'ennemi. On finit même par l'apercevoir débouchant sur les bords d'un ruisseau difficile à franchir, dépassant la ligne du cours d'eau et se déployant en vue de Tournai, comme s'il eût voulu y entrer [2]. Or, ce ruisseau ne peut être que la Barge. Non-seulement c'est le seul cours d'eau voisin de Tournai que l'on puisse apercevoir de la route suivie par les Français, mais en outre ce cours d'eau présente, encore aujourd'hui, à proximité de cette route, l'aspect encaissé, l'abord difficile que signale le chroniqueur. Sur ce point, le chemin de Bouvines (que nous allons bientôt décrire plus complétement) s'élève au-dessus d'une colline de 80 mètres d'altitude, d'où l'on distingue d'une façon très nette les encaissements de la Barge. Nous les avons nous-même observés du haut de cette côte ; et si en ce moment un corps de troupe avait traversé le ruisseau, il aurait été parfaitement visible [3].

Il est donc certain que l'armée d'Othon poussa jusqu'à Tournai sa marche dans la direction du Nord, à la poursuite des Français.

Mais elle ne pénétra pas dans la ville. Nous verrons au chapitre suivant qu'Othon, pressé de joindre Philippe-Auguste avant qu'il eût repassé la Marcq, conversa sur sa gauche en arrivant en vue de Tournai et prit aussitôt Bouvines pour objectif.

Essayons de déterminer le point où eut lieu cette conversion.

Nous avons dit plus haut que la forêt Tournisienne prolongeait celle de Saint-Amans dans la direction de Tournai. Mais le massif arborescent n'arrivait pas jusqu'à cette dernière ville. Dans son voisinage, le bois avait été défriché et faisait place à un certain nombre de petits

1 Mousket (*C. B.* T. II v. 21563) : Trop i a maus pas et destrois
21565 *Et deux riveraites avoec.*

2 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 D). Vicecomite itaque ibidem aliquantulum demorante, electus [Guarinus] properavit ad Regem et dixit ei quod hostes veniebant. — (P. 94 E) Rex itaque jussit acies stare, et convocatis proceribus consuluit illos quidnam esset agendum. — Quum ergo hostes venissent ad quemdam rivulum, quo non patebat facilis meatus, transierunt paulatim, et finxerunt, ut videbatur quibusdam de nostris, quod vellent proficisci Tornacum.

3 V. notre carte de la campagne de Bouvines (Pl. II).

www.libtool.com.cn

centres de population. Aux XIIe et XIIIe siècles, ces lieux habités dépendaient de l'Eglise de Tournai et de l'Abbaye de Saint-Amand. Ils sont désignés dans les cartulaires de ces maisons religieuses, notamment par trois actes de 1144, 1168 et 1210, comme ayant leurs principaux groupes à Villemeau, Froidmont, Esplechin, la Longue-Saule et aux moulins du Grand-Rieu, près de Tournai. Les actes constatent que ces domaines étaient en terres cultivées, et ne portaient qu'un reste de forêt [1]. La campagne était donc, sur ce point, accessible à l'armée d'Othon, par les routes nécessaires à l'agriculture. Nous avons même retrouvé sur le livre terrier de Saint-Amand, ceux de ces chemins qui unissaient Villemeau et Froidmont, localités si anciennes qu'elles remontent à l'époque romaine [2]. Il passait, en outre, sur ce terrain, une

1 Villemeau et Froidmont appartenaient à l'abbaye de Saint-Amand depuis le Xe siècle. Une sentence arbitrale de Thierry d'Alsace, comprise entre 1138 et 1168, constate qu'à cette époque les moines de Saint-Amand défrichaient la forêt de Froidmont pour en faire une exploitation agricole : « *Erat silva in Pago Tornacensi adjacens ville Sancti-Amandi, que vocatur Frigidus-Mons. Hanc silvam,* quam libero et quieto jure sicut circumadjacentem terram ab antiquo Ecclesia Sancti Amandi possidebat, *cum vellet Abbas evellere et radicitus extirpare ut fieret arabilis terra,* resistebat Rogerus [de Ruma] ». Le même acte constate que Saint-Amand possédait Esplechin à l'état de domaine en exploitation : « Ad hæc adjiciebat [Rogerus] quod *quedam terragia* que longo tempore tenuerat Ecclesia sui juris esse affirmabat et etiam in decima de Ruma et *in decima de Spelcin* quam vendiderat Ecclesie Alardus de Spelcin aliquid ad suum jus pertinere testabatur... tandem in mei et baronum meorum presentia quicquid in silva... et in decima de Spelcin et in terragiis clamabat omnibus modis abdicavit ». (Arch. du Nord. — Cart. de Saint-Amand T. II fol. 69 v° Pièce n° 87.)

Sur l'état de culture de la Longue-Saule, v. Arch. du Nord (Cart. de Cysoing p. VI[XX] XV v°). Acte de Décembre 1144, par lequel l'Abbaye de Cysoing donne à l'Eglise de Tournai des terres sises à Furnes, Namaing et Genech, et en reçoit en échange *des terres labourables situées à la Longue-Saule « Inter curtem nostram de » Longe-Sale ».*

Sur les possessiens agricoles de l'Église de Tournai, en 1210, à Esplechin, au Rieu et à la Longue-Saule, v. Gall. Christ. (T. III Instr. Eccles. Torn.— Pièce XXII col. 60, 61 ex Chart. Eccl. Torn.). Acte de confirmation de l'Evêque de Tournai Gosvin : « [Baldricus Episcopus] altaria de Templovio, *de Spelchin* benigne contulit..... quoddam *molendinum super fluviolum de Ries*... S. Martino collatum confirmavit... Tempore [Stephani] monachi ab Alardo domino de Splecin decimam quam habebat in novalibus alodii sui apud Splecin scilicet, et *decimam de residuo nemoris*... acquisierunt. — Habet quoque S. Martini ecclesia... multas possessiones... inter quas tenet *fluviolum qui dicitur Ries, prope Tornacum, et cuncta molendina usque in Scaldum, et circa civitatem terras.... quasdam earum excolens de monasterii habitatione, alias de mansionibus culturæ congruis,* videlicet... *de Longa-Salice, de Tintegnies,* — Actum anno Dominicæ Incarnationis MCCX, jam mediante mense Augusto.

2 V. les plans des terres de Villemeau et de Froidmont appartenant à l'Abbaye de Saint-Amans (Arch. du Nord.— Terrier de Saint-Amand. — Reg. 12). — Sur les antiquités romaines trouvées à Villemeau par M. le Vicaire général Voisin, v. Bulletin de la Société historique de Tournai, T. XII N° d'Avril 1868, séance du 5 juillet 1866.

www.libtool.com.cn

voie romaine allant de Tournai à Douai, dont nous avons relevé les amorces à la hauteur de Rume[1] et qui dut servir en 1304 pour approvisionner l'armée de Philippe-le-Bel [2].

Ce fut évidemment par ces chemins raccourcis que passa au moins une partie de l'armée d'Othon, quand elle conversa sur sa gauche, en vue de Tournai.

En effet, les routes de traverse allant de Jollain à Froidmont franchissent la Barge juste en face de la colline de 80 mètres d'où les éclaireurs de Philippe-Auguste virent les Coalisés traverser ce ruisseau. Othon, obligé de marcher en plusieurs colonnes pour avancer plus vite, put faire cheminer ses troupes simultanément, et sur la voie romaine qui longeait l'Escaut et sur les routes rurales passant par Jollain, la Longue-Saule, Villemeau et Froidmont. De ces deux colonnes de marche, celle de gauche, aussitôt après avoir remonté les talus de Froidmont, put converser sur sa gauche en prenant la route d'Espléchin à Bouvines. La colonne de droite franchit sans doute la Barge, sur la voie romaine longeant l'Escaut, gagna, par les traverses autour de Tournai, la grande route sur laquelle s'éloignaient les Français, et là seulement compléta sa conversion. La colonne de gauche fut sans doute la première que les éclaireurs de France aperçurent franchissant lentement la Barge ; celle de droite fut probablement le corps auquel ils attribuèrent ensuite l'intention d'entrer dans Tournai et qui ne faisait qu'accélérer son mouvement tournant en vue de cette ville, pour venir ensuite converser parallèlement à la colonne de gauche et avancer en un seul front vers Bouvines.

Nous voici maintenant parvenus à mettre en contact les deux armées belligérantes.

Après avoir restauré le chemin suivi par les Français entre Péronne et Bouvines, et d'autre part, celui que parcoururent les Coalisés entre Valenciennes et Tournai, il ne nous reste qu'à retrouver la route sur laquelle Othon poursuivit Philippe-Auguste, entre Tournai et Bouvines, jusqu'au point précis où le Roi, se retournant, livra bataille à l'Empereur.

1 V. ci-dessus, notre T. II (Pièces justificatives ; P. A, p. 341).

2 Wielant (*C. B.* de Smet T. IV p. 495). Et estoit li roys alés pour passer au Pont-à-Marke. Si s'estoit logiés en un mais pas, c'on apeloit Fronnons, à une liue d'Orchies, ens un kemin qui va de Douai à Lille, et s'estoit la vile d'Orchies rendue et l'avoit on sauvée pour taisement de l'ost, pour chou que li vivre ne pooient venir à l'ost, fors par Valencienes et par Tournay.

www.libtool.com.cn

§ III

De Tournai à Bouvines

Quelle fut la route que suivirent les deux armées belligérantes, à la poursuite l'une de l'autre ?

Il est d'abord certain qu'elles n'eurent plus d'obstacles naturels à éviter.

En ce qui concerne les obstacles liquides, l'intervalle entre Tournai et Bouvines est occupé par un plateau dont l'altitude varie entre 40 et 60 mètres, tandis que toute la région qui l'entoure s'abaisse brusquement à 30, 25 et même 15 mètres. Ce plateau, qui n'a pas une seule source capable de produire un cours d'eau important, écoule toutes ses eaux pluviales dans les bas fonds qui l'environnent. Ces bas fonds, au contraire, sont sillonnés par les nombreux affluents de l'Escaut et de la Marcq, qui, grossis par les écoulements des fonds supérieurs, et ralentis dans leur cours par la faiblesse des pentes, débordent à la première pluie. Entre ces deux terrains le contraste est saisissant; l'un semble jeté par dessus l'autre, comme un pont [1].

Quant aux forêts, dès le XIIIe siècle on n'en rencontre plus sur le plateau de Bouvines.

Les cartulaires des Abbayes de Gysoing, Marquette et Saint-Amand signalent les territoires de Gysoing, Bouvines, Gruson, Chereng, Baisieux, Camphin, Creplaine et Wannehain, comme couverts d'importantes exploitations agricoles, en terres à blé [2]. Guillaume le Breton

1 V. notre carte de la campagne de Bouvines (Pl. II).

2 Cart. de Cysoing (Arch. du Nord, pièce 16). Acte de 1179 par lequel le Pape Alexandre III confirme à Cysoing la possession des dîmes sur les terrains en culture de l'abbaye : « Possessionem ejusdem villæ Cisonii in terra arabili, hospitibus et » manso Presbyteri ; Ecclesiam de Baisiu cum integritate decimæ, grangia et hos» pitibus ; Ecclesiam de Canfen cum integritate decimæ et hospitibus ; Ecclesiam » de Bovines, cum integritate decimæ tam in terra et curte beati Amandi quam in » aliis terris ; Ecclesiam de Gruison cum integritate decimæ... Curtem de Belre» paire cum... terra arabili ; Ecclesiam de Cheren... Curtem de Crespellanis [Cre» plaine] cum terragio, hospitibus et tota villa... Datum Velletrii, Inc. Dom. an. » MCLXXIX. » (Id. dans d'Achery, Sp. T. II p. 882 col. 2). »

Bibl. de Lille (Collec. Godefroy p. 723. — Pièce sans date, écriture du XIIIe siècle). Dénombrement des biens de Cysoing, énumérant des terres labourées qui payaient la dîme, sur les territoires de Cysoing, Camphin, Wannehain ; en tout 65 bonniers (78 hectares).

Cart. de Saint-Amand (Arch. du Nord Reg. 5). Janvier 1278, reconnaissance par

www.libtool.com.cn

affirme que la noblesse de Philippe-Auguste demanda à revenir de Tournai vers Bouvines précisément pour retrouver ces terrains fermes, ces grandes surfaces unies et découvertes, *situées entre Cysoing et Sainghin*, qui devaient permettre à la cavalerie française de reprendre ses avantages [1].

Au XIVe siècle, la situation est la même. Guillaume Guiart, puis Froissart, représentent les troupes de Flandre se déployant à l'aise entre Tressin, Baisieu et Froyennes, *pays plain et biau* [2]. Il faut même que l'agriculture y ait été en grand progrès; car, dès 1391, un acte nous apprend que le modeste chemin rural de Baisieu possédait déjà un de ces pavés (dits *cauchis*) que les agriculteurs modernes ont établis pour ferrer leurs moindres communications [3].

Ainsi, en 1214, le plateau de Bouvines ne dut opposer aucun obstacle à la marche d'Othon et de Philippe-Auguste.

Mais sur cette éminence, dont la largeur atteint jusqu'à 5 kilomètres, il nous importe de retrouver le tracé de la route qui s'offrit aux belligérants. En les y suivant pas à pas, nous serons conduits jusqu'au champ de bataille, dont nous arriverons à connaître ainsi l'emplacement exact.

Cette recherche a été faite par nous, en 1878-79, en vertu d'une mission de M. le Ministre de l'Instruction publique. Voici en résumé quel a été le résultat de nos investigations [4].

A la suite d'un premier examen, nous fûmes d'avis que les belligérants de 1214 avaient dû cheminer sur la voie romaine de Bavay à Cassel, dans son parcours entre l'Escaut et la Marcq [5].

Ernoul de Cysoing des terres défrichées situées à Bouvines et appartenant à l'abbaye de Cysoing.

Cart. de Marquette (Arch. du Nord, Reg. II Titre 134 p. 425-431 N° 246). Acte de 1293 relevant des terres labourables à Camphin, Baisieu et Creplaine.

1 Philippis (*H. F.* P. 256 v. 803) :

At parte ex illa latis patet area campis,
Grata que planities cereali gramine vernans,
Quæ protensa satis spatio per rura patenti,
Sanguineum à Zephiro, Cæsonem tangit ab Euro.

2 G. Guiart (*B.* T. VIII v. 6712) :

[Le roi] se mist au retour vers Bouvine ;
Car là avoit, en celui terme,
Terre pour chevaus plainne et ferme,
Et pour combattre grant champaignes ;

Froissart (Ed. Kervin de Lettenhove. — An. 1340 p. 255) : « Et chevauchièrent devers le pont à Tressin.... ou moult i a *biaus païs et plain*, et passèrent Froiane et Basieu. — Si avoient passet le pont à Tressin et estoient espars *en ces biaus plains* entre Tressin et Basieu.

3 Chambre des comptes de Lille (Arch. du Nord, reg. relatifs à la Flandre N° 73). Dénombrement de 1391 mentionnant : « *le cauchie de Baisieu.* »

4 V. notre rapport relatif à cette mission, ci-dessous T. II, pièce justificative A.

5 Tous les archéologues sont d'accord sur l'existence de cette voie, qui est

www.libtool.com.cn

Il nous paraissait d'abord très vraisemblable que cette route fût encore en activité au XIIIe siècle. On vient, en effet, de voir qu'à cette époque les chemins romains constituaient la grande voirie de la Flandre, et que la voie qui nous occupe était alors praticable même le long des marais de l'Escaut. A plus forte raison devait-elle avoir résisté à la destruction sur le solide terrain de Bouvines. Nous apprîmes d'ailleurs par les archéologues du Nord qu'ils avaient trouvé à Bouvines bien des objets contemporains des deux premières dynasties, ainsi que des sépultures du Moyen-Age [1]. Le centre de Bouvines avait donc constamment persisté depuis la période antique. D'autre part, Cysoing était alors un *Fisc royal* [2]. La royauté ne pouvait pas avoir laissé sans entretien une communication indispensable à son administration financière. Enfin, pendant le Moyen-Age, le plateau de Bouvines, isolé au Nord et au Midi par les immenses marécages de la Marcq, avait constitué une indispensable route stratégique entre la Flandre flamingante et la Flandre wallonne. Les comtes de Flandre ne pouvaient pas avoir laissé tomber en désuétude la communication qui unissait les deux moitiés de leurs états.

Quant à la direction que nous devions donner à nos sondages, après quelques tâtonnements [3], nous adoptâmes le tracé le plus direct entre Bouvines et Tournai. Les chroniqueurs des XIIIe et XIVe siècles nous apprenaient, en effet, qu'il y avait alors la même distance (trois lieues)

portée également sur la carte de Peutinger et sur l'Itinéraire d'Antonin. Mais jusqu'à présent son tracé n'avait jamais été vérifié sur le terrain, et il y avait désaccord sur le point où elle devait passer.

1 M. Rigaux, archiviste de Lille, qui a enrichi le Musée de cette ville d'une nombreuse collection gallo-romaine, a fait des recherches à Bouvines, en 1868-1871. Il y a trouvé des armes mérovingiennes, plus des sépultures de la même époque, qui avaient été réouvertes au Moyen-Age, pour y introduire de nouveaux corps superposés aux anciens.

2 D'Achéry (Spicilegium T. II, p. 875). Dispositions testamentaires d'Everard et de Gisla, sœur de Charles le Chauve, an. 867-872. — « Actum *fisco Cisonio*, apud monasterium in ipso loco situm, An. Inc. Vi DCCCLXX. — *Ibid.* p. 878 col. 2 : « Primo, apud monasterium *fisci Cisonii*, pro remedio animæ meæ.... — *Ibid.* p. 879 col. 1 : « Ego, in Dei nomine Gisla, ad monasterium *in fisco Cisonio* situm.... In eodem *fisco*, ad sepulturam meam et quietem erexissem....»

3 Trompé par le nom de *Chaussée de Brunehaut*, nom populaire des anciennes voies romaines que porte une route légèrement au Midi de celle que nous poursuivions, nous avions d'abord cherché sur cette route la voie qui nous intéressait. Nous y trouvâmes, en effet, une voie romaine; mais elle s'écarta de notre objectif jusqu'à nous conduire dans la direction de Saint-Amand. Ce n'était évidemment pas la route que nous cherchions, puisqu'on a vu qu'Othon IV, avant de converser vers Bouvines, avait avancé dans la direction du Nord jusqu'en vue de Tournai. Ce fut alors que nous abandonnâmes toute autre indication pour nous attacher uniquement à diriger nos fouilles sur la ligne droite entre Bouvines et Tournai. Alors seulement, nous avons découvert la voie romaine intéressant la présente étude. [V. notre pièce justificative A, T. II p. 345-357.]

www.libtool.com.cn

entre Tournai et Bouvines qu'entre Tournai et Mortagne [1]. Or, on vient de voir que cette dernière route (la voie romaine de Bavay) était rectiligne. Pour que son prolongement vers Bouvines eût la même longueur, il fallait que son tracé fût rectiligne aussi ; car, au compas, les deux intervalles étaient à peu près les mêmes.

En suivant cette piste, nous avons découvert la voie que nous cherchions, découverte qui a passé par le contrôle de la Commission historique du Nord et de la Commission de la topographie des Gaules.

Voici en résumé les éléments de preuve que nous devons à cette exhumation.

A sa sortie de Tournai, la voie nous a conduit sur la colline de 80 mètres d'altitude qui répond si rigoureusement à l'observatoire du haut duquel l'armée française put apercevoir celle d'Othon franchissant la Berge et conversant sur sa gauche [2]. De cette hauteur, nos fouilles nous ont fait aboutir exactement au terrain que la tradition constante, ainsi que toutes les cartes militaires depuis le XVIIe siècle, désignent comme étant le champ de bataille de Bouvines [3]. Puis, la série de nos

1 Distance entre Mortagne et Tournai : Chron. de Flandre (Bibl. R[le] de Bruxelles M[s] 14910. Car il [l'Empereur] n'était qu'*à trois lieues de Tournay*. — (Bibl. Nat. M[s] 2799 fol. 51 r° col. 1) Le roi sceut que l'Empereur estoit..... *à trois petites lieues*. — Alb. Trium-fontium (Pertz p. 900) « Moretonia quod *per tres leucas* de Tornaco distat ». — G. Guiart (Royaux lignages, v. 6675) « [Mortaingne] où de Tournay *n'a que trois lieues*. »

Distance entre Tournai et Bouvines : Froissart (Ed. Kervyn de Lettenhove an. 1340, p. 245). Ils approchèrent Tournay environ *de trois lieues* et s'en vinrent logier au Pont-à-Bouvines. — (*Ibid.* 2e version) Ils vinrent jusqu'à une petite rivière *qui est à III lieues* priés de Tournay. — Chron. des Pays-Bas (Bruxelles, Bibl. de Bourgogne M[s] 19684 p. 153) A la li Rois Phelippes logier, à tout son ost, dalès le pont de Bouvines *à III lieuwes* de Tournay.

2 V. ci-dessus § II « de Valenciennes à Tournai ». — M. Vander Ritt a constaté que les voies romaines belges affectaient parfois d'escalader des hauteurs qu'elles auraient pu tourner, comme pour en faire des observatoires militaires. (Partie I ch. III p. 11 et 12) : « Ils [les Romains] attaquent les pentes de face. Nous ne montons » au maximum que 0,7[e] par mètre ; ils en montent jusqu'à 20. Leurs grandes chaus- » sées étant toutes des voies stratégiques, il résulte de l'exhaussement qu'ils don- » nent parfois à leurs sommets que l'on découvre le terrain environnant à une dis- » tance prodigieuse ; si bien que les sommets pouvaient servir d'observatoire, en » temps de guerre. » La colline de 80 mètres que nous venons de citer, et l'usage qui en fut fait le 27 juillet 1214 justifient la théorie de M. Vander Ritt.

3 V. notamment les cartes suivantes : Fricks éd. 1660 (Bibl. Nat[le] portefeuille 21 pl. 15). — Fricx (Atlas de Blaeu. — Bruxelles 1706). — Fricx (éd. 1712 — Atlas des frontières des Pays-Bas et de la France pl. 15). — Cassini 1750 (Atlas de la Flandre, feuille 18, Bibl. Nat[le] C 12827). — G. Delisle, la Haye 1756 (Carte du Comté de Flandre, dans l'ouvrage de Beaurain : « Hist. Mil. du duc de Luxembourg », T. I campagne de 1690.) — *Idem* (Carte des camps de Bazeigle, Perwels, Tournay, « Beaurain. — Campagne du prince de Condé en Flandre de 1674. » Bibl. Nat[le] Atlas C 5868 p. 172.)

www.libtool.com.cn

sondages nous a introduits dans Bouvines et amenés sur les bords de la Marcq, à 98 mètres en amont de son pont actuel, juste à l'endroit où les travaux de canalisation de cette rivière, exécutés au siècle dernier, nous révélaient l'emplacement de l'ancien pont[1]. Là, en sondant le vieux lit de la Marcq, nous y avons trouvé, non-seulement la stratification de silex qui nous avait révélé partout la présence de la voie romaine[2], mais en outre des débris de construction antique, tels que des briques agraffées, attestant la présence de la chaussée sur laquelle la voie avait traversé les marécages. Enfin, les mêmes indices, poursuivis de l'autre côté de la Marcq, nous ont fait aboutir, par l'ancien chemin de Seclin, à une localité, nommée l'*Hôtellerie*, dont le nom correspond littéralement avec les *Osties* (*Hospitia*), où les chroniqueurs affirment qu'était parvenue l'infanterie française, lorsque Philippe-Auguste la rappela pour livrer bataille[3].

Nous constaterons, en outre, dans le chapitre suivant, que le plan de campagne des Français, en repassant la Marcq, était de transporter les opérations militaires dans le Cambrésis[4]. Or, la route de l'Hôtellerie, ancien chemin de Seclin, était en même temps celle de Cambrai.

Maintenant que la voie suivie par les belligérants nous a conduits sur le champ de bataille de Bouvines, on nous permettra d'en faire le tour et de restaurer l'état des terrains qui l'environnaient. Ce travail nous révèlera non-seulement l'étendue du théâtre de la lutte, mais aussi certaines particularités stratégiques de nature à expliquer plus tard la victoire des Français.

Du côté septentrional, le plateau de Bouvines était autrefois limité par des marécages sans issue, que formaient les affluents de l'Escaut et de la Marcq. Tous les villages créés sur ce terrain, depuis son dessèchement, portent des noms qui rappellent leur origine (Le Marais, le Maresquet, Le Baspré, etc.). Au Nord du champ de bataille lui-même, les immenses inondations de Willems et de Sin s'avançaient jusqu'à Chéreng, Baisieu, et échancraient, en face de Camphin, le sol où passe aujourd'hui la grande route de Tournai à Lille. Aux XIVe et XVe siècles, on trouvait encore sur cette limite des propriétés particulières en

1 Procédure de canalisation de la Marcq (Arch. du Nord, liasse 95 *bis*, dossier de 1784.) Ci-dessous T. II (pièce just. A.)

2 Dans le terrain quaternaire, le silex existe à l'état naturel. Mais sur le terrain tertiaire, qui couvre la surface de la Flandre, la présence du silex n'est que le résultat d'un travail artificiel. C'est dans le tertiaire que nous avons constamment fouillé et constamment trouvé nos 25 kilomètres de voie romaine.

3 Guil. Arm. (*H. F.* P. 97 C). Legiones communiarum quæ fere *usque ad Hospitia* processerant.... accurrunt quantocius ad aciem Regis. — Chron. Saint-Denis (*H. F.* p. 409 C). Les légions des communes vindrent arrières, qui ja estoient avant *jusque près des Osties*.

4 Philippis (*H. F.* P. 254 v. 688). Prætereamus, item Cameraci plana petamus.

www.libtool.com.cn

marécages de 113 hectares d'une seule pièce[1]. Jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, les cartes militaires représentent la contrée comme entièrement inondée[2]. Enfin la carte géologique de Meugy, classe tout ce terrain dans les alluvions récentes. Il était donc sous l'eau au XIIIe siècle.

Sur la limite occidentale du champ de bataille, depuis Tressin au Nord jusqu'au delà de Cysoing au Midi, la Marcq extravasée inondait toute la plaine. Là s'élèvent aujourd'hui plus de dix groupes d'habitations dont les noms rappellent tous l'ancien état du sol (Marais, Petit-Marais, Marequel, Le Jonquois, la Rive, etc.). Depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe, cette surface est restée inondée. En 1776 seulement on a réussi à rétrécir la zone de marais en canalisant la Marcq. Mais le procès-verbal de réception des travaux (1786) constate que les bords du canal restèrent encore submergés sur une largeur variable de 200 à 300 mètres[3].

Au point de vue militaire, ce qui nous importe le plus c'est de constater que, pendant le XIIIe siècle, on ne pouvait franchir ces marécages que par la voie romaine.

Ce fait n'est contredit que par un auteur moderne qui avance, sans donner aucune preuve, qu'en 1214 l'inondation était traversée par six ponts jetés sur la Marcq[4]. Nous ne pouvons nous dispenser d'établir l'inanité de cette assertion.

1 Arch. du Nord (Chambre des comptes de Lille, Reg. sur la Flandre N° 74, dénombrement de 1396, 1415, 1457). « Au seigneur de Chéreng 80 bonniers de marais, entre Willems, Baisieu, Gruson et Chereng. »

2 Arch. du Nord (Salle des plans, cartes manuscrites 148 et 143). « Plans des terres et marais de Fresnoy et Willems, en 1701. » « Carte gravée en 1726 pour Mgr l'Evêque de Tournay. » — Fricx (Atlas de Blaeu 1706). — Fricx (Carte des environs de Lille, Tournay, etc. Pl. 15. — Bruxelle 1712). — G. de l'Isle (Beaurain : Hist. mil. du duc de Luxembourg 1756, T. I, camp. de 1690).

3 Procédure de canalisation de la Marcq (Arch. du Nord, liasse 95 bis, dossier de 1786). Procès-verbal de réception des travaux par Gombert et Gombert-Durault, 3 et 4 mai 1786. Il constate que les marais autour de la Marcq ont encore en largeur : « 255 toises au pont de Tressin, 300 au pont d'Anstaing, 180 au pont de » Gruson, 320 au pont de Sainghim, 160 au pont de Bouvines, 220 au point de Cy» soing. »

4 Lebon (Bat. de Bouvines VIII p. 65). « On sait par les vieux terriers de l'épo» que qu'il existait un pont à gauche de Bouvines, allant communiquer à Louvil, et » quatre autres à droite, savoir : un entre Bouvines et Gruson, un à Anstaing, un à » Tressin et l'autre à Chéring. » Mais Lebon ne cite pas un seul des prétendus terriers auxquels il attribue ce renseignement. Les cartulaires de son temps existent encore ; car il écrivait en 1835. Ce sont les titres des abbayes propriétaires du plateau de Bouvines. Nous les avons dépouillés ; aucun ne dit qu'il ait existé au XIIIe siècle d'autre pont que celui de Bouvines. Enfin Lebon reconnaît lui-même (p. 150 c. XXVIII) *qu'il ne possède aucun document topographique antérieur à 1545 et qu'il a renoncé à restaurer la contrée d'après les documents historiques.* Ainsi ce que Lebon

www.libtool.com.cn

Guillaume le Breton affirme d'abord que, le jour de la bataille, le pont de Bouvines *était le seul passage existant*, et encore assez étroit[1]. La largeur des marais était d'ailleurs telle que ce ne sont pas six ponts qu'elle aurait exigés, mais six chaussées de plusieurs centaines de mètres, comme celle de la voie romaine. Or, au XIIIe siècle, l'entretien de la voirie n'était nulle part assez somptueux pour comporter d'aussi vastes travaux d'art. Les communications du plateau de Bouvines n'étaient d'ailleurs pas assez actives pour exiger six passages à la fois sur une largeur de moins de 5 kilomètres[2].

Au XIVe siècle commence de paraître une seconde communication, entre Chéreng et Tressin, *sur un pont si étroit que deux hommes pouvaïent à peine s'y croiser*[3].

Quant aux surfaces inondées qui séparaient ces deux passages, une armée n'aurait pu s'y risquer sans être engloutie. En 1340, Philippe de Valois voulut venir par cette route au secours de Tournai, assiégée par les Anglais et les Flamands. Mais l'ennemi occupant solidement les ponts, les Français ne purent même pas tenter le passage à gué. Leurs ingénieurs déclarèrent le sol impraticable[4]. Il y a plus. Les Flamands, qui connaissaient mieux que personne la contrée, ne trouvèrent jamais de sentier praticable pour venir marauder du côté des Français. Deux fois ils franchirent par surprise le pont de Tressin. Mais le roi l'ayant

appelle les anciens terriers n'étaient que des documents des XVIIe et XVIIIe siècles, du genre de la procédure de canalisation de la Marcq, qui constate l'existence des six ponts dont parle Lebon, *mais en 1786, et non pas au XIIIe siècle.*

1 Philippis (*H. F.* p. 256 v. 799) : *Cum nusquam pateat, a dextris atque sinistris*
Continuis spatiis, iter impediente palude,
Transitus, excepto satis arcto ponte-Bovino.

2 De Tressin à Cysoing, le compas donne une distance en droite ligne de 4800 mètres environ.

3 Froissart (Ed. K. de Lettenhove. — An. 1340 p. 245). « Il [les Français] s'en » vinrent logier *au pont à Bouvines et jusques au pont à Tressin*, et point ne passèrent. » — Et estoient logiet sus une petite rivière qui est noire et parfonde, environnée » de grans crolières et marès, et ne pooient venir à yaux au costet deviers les » Englès fors par ung pont qui n'estoit mies trop larges, car *trois hommes de front* » *à grant mésaise le peuissent cevauchier.* » — (2e Version) Ils vinrent jusques à une petite rivière qui est à III liewes priès de Tournay, laquele est moult parfondè et environnée de si grans crolières et marès, que nuls ne le pooit passer, fors parmi un petit chemin si estroit que *uns seuls homs à cheval seroit assés ensonnyés dou passer oultre* : doi homme ne s'i poroient combiner ; et loga trestous li hos sur les camps, sans passer la rivière, car il ne peuissent.

4 Froissart (*Ibid.* — 2e version). Li signour qui estoient dalés le roy, eurent conseil comment il peuissent faire pons pour passer celle rivière dessus dite et les crolières plus aise et plus seurement. Si furent envoyet aucun chevalier et ouvrier pour regarder le passage : mais quant il eurent tout considéré et avisé, il regardèrent qu'il perdoient leur temps ; si rapportèrent au roy *qu'il n'i avoit point de passage, fors par le pont à Tressin tant seulement.*

www.libtool.com.cn

fait occuper aussitôt après, les Flamands ne purent pas regagner leur camp. On finit par les prendre au milieu des fondrières, où ils attendaient vainement l'occasion de filer[1].

Ce ne fut qu'au XVIIe siècle, après la conquête de la Flandre par Louis XIV, que le chemin de Tressin fut élargi, ferré et transformé en grande route. Mais la correspondance des Intendants témoigne de ce qu'il en coûta[2].

On connaît maintenant la limite septentrionale et occidentale du champ de bataille de Bouvines.

Il nous reste à jeter les yeux sur les terrains qui le bordaient au Midi.

1 Froissart (*Ibid.* p. 284 à 296). « Ad ce meysme pont de Tressin.... les sires de Renderodène vinrent au pont... et le passèrent outre sans dammaige. Si fust qui dist au Seigneur de Renderodène : Sire advisez-vous, car par advis chil de Franchois nous torront le pont. — Dont respondi li sires de Renderodène : Si sevent ung chemin, j'en say ung autre. — A donc retourna sus destre et se routte, et prissent ung chemin assez froyet, qui les mena droit à celle petite rivière dessus dite, qui est si noire et si parfonde et si environnée de grans marès ; et quant il furent là venu, se ne pourent il passer. » — (P. 255 à 264) « Messire Wafflart de la Croix leur dist qu'il cognissait tout le pays et qui les amenroit bien en tel lieu sus l'ost de Franche où il gagneroient... et chevauchièrent devers le pont à Tressin... en ces biaus plains entre Tressin et Basieu... Li Hennuyer passèrent le pont..... sans encontre. » [Mais les troupes de France ayant ensuite occupé le pont,] « dont messire Wafflart qui doubta le péril, se volt sauver... et s'en vint sus ung marès entre rosiaus et crolières... et s'avisa qu'il se tenroit bien là jusques à la nuit... Il se tenoit repus et quati entre rosiaus... Mais les Sires de Saint-Venans le trouvèrent. »

2 Soignies (Voies de communication du Hainaut. 1874, p. 122). « De Tournai vers Lille. — La route actuelle ne date réellement que de 1765, époque à laquelle elle fut construite par les Etats du Tournaisis. Une partie fut restaurée en 1772, aux frais de la ville de Tournay ». [P. 121 : pour ces diverses routes, les Etats du Tournaisis avaient emprunté en 1688, 46,860 florins ; en 1689, 18,000 florins ; en 1751 il fallut y revenir].

Mém. de M. Le Pelletier de Souzy, Int. de Fl. Déc. 1683. (Arch. du Nord et publ. Desplanques. — Com. Hist. du Nord T. X p. 393). Depuis la paix de Nimègue, j'ay taché à porter les Etats à s'appliquer à paver les grands chemins qui, la plus part, étaient impraticables en hiver : on a même employé pour cela le nom et l'authorité du Roy, et on les a engagés à faire un fonds fixe de 10,000 florins par an... *Le chemin d'ici à Tournay*, comme le plus nécessoire et le plus fréquenté, *est celui où l'on a le plus travaillé* (p. 432). Les Etats de Tournay ne laissent pas de faire aussi quelque depense, pour cela, qu'ils ont même employée fort utilement cette année ; je les ai persuadés de faire un fonds de 3000 florins par an. Il faut les porter à continuer *et à employer cette dépense sur le chemin de Tournay à Lille jusqu'à ce que les chaussées que font faire les États de Lille et celles de Tournésis se rencontrent.*

L'état complet d'inondation des bords de la Marcq, aux XVIIe, XVIIIe siècles, est bien nettement reproduit sur les cartes suivantes : Carte M[s] de Bouvines 1665 (Terrier de Saint-Amand, f. Gentil, bibl. de Lille.) — Atlas du Prieuré de Fives, cartes M[s] 95, 81, 353. (Arch. du Nord, salle des plans). — Carte de l'Evêque de Tournai 1726, (Arch. du Nord).

www.libtool.com.cn

Quoique praticable pour les habitants, cette contrée était alors inaccessible aux déploiements d'une grande armée en bataille. Au pied des pentes où finissait le plateau, les ruisseaux de la Barge, de Bourghelles et de Cysoing étendaient un réseau de coupures, et inondaient si facilement la contrée que, même aujourd'hui, les pluies d'hiver suffisent fréquemment pour intercepter toute communication entre les divers villages [1]. Or, les années 1213 et 1214 ont été célèbres dans l'histoire de la Flandre par les inondations et les désastres qu'y produisirent des pluies continues [2].

Au midi de ces obstacles liquides, les bas fonds qui nous occupent étaient couverts par les vastes forêts de Salengret et de Malausnoit, possession des abbayes de Cysoing et de Flines, entremêlées d'étangs et de canaux exploités en pêcheries [3].

La partie occidentale de cette zone arborescente, qui s'étendait le long de la Marcq, au Sud de Cysoing, mouvait par indivis de la baronie et de l'abbaye de ce fief. La part assignée à la prébende abbatiale descendait au Midi de Louvil jusqu'à Genech et Cobrieu [4]. Les forêts

1 Actuellement encore, entre Genech et Cobrieu les communications directes sont interrompues pendant les mois de pluie. Le 20 mai 1861, une personne de notre connaissance, pour aller de Louvil à Genech, fut obligée d'aller passer par Cysoing, Bourghelles et Cobrieu.

2 Chron. des Comtes de Flandre (*C. B.* Ed. de Smet T. I p. 448). [An. 1214] Quasi Flandria satis adhuc pœnarum non solverit, mittuntur alii Reges à Domino contra eam, videlicet ignis et aqua. Ignis munitas agreditur villas, *aqua invadit campestres*... Mare autem, solito vehementius intumescens, in Brugensi territorio, per agros et villas spatio leucarum septem, vel amplius se diffudit.

Chron. de St-Pierre de Gand (Bibl. R^le de Bruxelles M^s 16536 f° 242 v° col. 2 et 243 r° col. 1). « In territorio sancti Pauli, mense Augusto [1213], tanta inundatio pluvie facta est ut murus ipsius castri pro magna parte everteret, aliis villis cum domibus universis submersis ».

3 Cart. de Cysoing (Arch. du Nord, pièce 10). En 1179, confirmation par le Pape Alexandre III des domaines de Cysoing. « *Nemus* prœbendarum, Malum Alnetum ; » *nemus* quod dicitur Salengretum et possessionem ejusdem villæ et Cisonii in terra » arabili, pratis, *silvis, maresco et aquis*, sicut ab antiquo possedit ». (P. reproduite par d'Achery. Spicil. T. II p. 882 col. 2). — Cart. de Cysoing (Arch. du Nord, Pièce 93, parchemin, 4 scels cire verte). En Février 1249, compromis entre l'Abbaye et les communautés de Cysoing et Louvil, devant le Bailly de Lille et le Doyen de St-Pierre. L'abbé se plaignait de ce que les communautés : « vastabant injuste » *nemus* de Malausnoit, de Salengroit, de Let, *piscabantur in fossatis*, à ponte de » la Tessongnière usque ad le Marke... et *in vivo* de Bourghiele, et injuriabantur » super *aquis communibus*, necnon et super *sicco bosco dictorum nemorum.* »

4 D'Achery (Spicilegium T. II p. 881 col. 1). Pactum inter Abbatem et Advocatum Cisoniensem an. 1160. « In Cisoniense nemore, quod ab antiquo inter Præposi- » tum et Advocatum commune fuisse dignoscitur... (col. 2). Est autem terminus » nemoris prœbendarum Sancti Everardi fossatum in Rogis-prato ultra Lovilium. » — Arch. du Nord (Pièce 10 Gr. cart. de Cysoing) et d'Achéry (Spicil. T. II » p. 882-883 col. 1). Confirmation d'Alexandre III 1179 : — « Ecclesiam, gran-

www.libtool.com.cn

exclusivement baroniales couvraient la contrée à l'Est de ces deux points, entre Cysoing et Genech d'une part, Louvil et Bourghelles d'autre part. Nous y avons relevé jusqu'à 235 hectares de forêts en un seul ténement [1].

Au Sud et à l'Est de ces domaines forestiers s'élevaient ceux de l'Abbaye de Flines, qui étaient plus vastes encore. Partant de Genech, ce massif s'élevait au Nord-Est jusqu'à Bachy, Bourghelles, Rache et Rume. A Bourghelles, il couvrait 283 hectares [2], à Bachy 202 [3], à Rume 550 [4]. De là, les forêts s'étendaient vers la Howarderie, Rongy, Fournes et arrivaient jusqu'à Orchies et Flines, en occupant Carmoin, Capelle, Templeuve, Landast, Nomaing, Wavrin, Lalaing, etc. C'était donc la forêt Tournisienne elle-même, joignant celle de Saint-Amand [5].

» giam et terram de Lovilio cum integritate decimæ et hospitium totius villæ, » nemus præbendarum Malum-Alnetum, nemus quod dicitur Salengretum...; » Ecclesiam de Genes...; Ecclesiam de Corberiu...; curtem de Belrepaire cum » nemoribus, aquis, maresco, vivario, etc. » — Arch. du Nord. (Cart. de Cysoing, pièce 18 scel cire rouge — 1179). L'Evêque de Tournai atteste une donation à l'Abbaye : « Aquam de Rivulo et alteram de Maresc..... et quandam partem nemoris » et cujusdam Alneti, prope Lovilium stantis, in quibus nemus mortuum se habere » dicebant ». — Bibl. de Lille (Collection Godefroy p. 365 — 1 mai 1253). Ratification de vente à l'abbaye de forêts allant de Cysoing à Genech.

1 Arch. du Nord (Fonds de la Ch. des comptes, R. 73). Dénombrement de la baronie de Cysoing — 1392. « VIIIXX VIII (168) bonniers de bos, ou environ, appellés le bos de Chisoing, tenant en une pièche. » Le dénombrement de 1615, en reproduisant le même article, le déclare situé entre Cysoing et Genech « d'une part, et Louvil et Bourghelles d'autre part ». Suit le dénombrement de cinq autres bois de moindre importance, toujours dans la même région. Le Bonnier est une mesure de surface flamande qui représente 1 hectare 41 ares.

2 Cart. de Flines (Me Arch. du Nord et publ. Hautcœur. — Gr. charte, Pièce CIV p. 98). Décembre 1253 : « Apud Bourgele, unam centenam [bonariarum] prati *et duas centenas nemoris.* »

3 Cart. de Flines (*Ibid.* p. 95). Déc. 1253, à Bachy : « Nemus : *centum et quadragenta quatuor bonaria nemoris.*

4 Cart. de Flines (*Ibid.* p. 180). 18 Février 1270, Marie d'Auby, épouse de Roger de Rumes, renonce, devant l'official de Tournai, à toute répétition, du chef de son contrat de mariage, du ténement : « quod habebant in boscho dicto Tornisien, in territorio de Ruma, et ab illustri domina Margareta, Flandrie et Hannonie comitissa, in feodum tenebant, continente circiter *novies viginti et quatuor decim bonaria* tam in nemoribus quam aquis, pratis et pascuis... » — (*Ibid.* p. 209) Mars 1276, la comtesse Marguerite donne à Flines *194 bonniers de bois* à Rume.

5 Cart. de Flines (*Ibid.*). Voyez, pour Genech (Décembre 1240 p. 26 et 97). — Pour Flines, Rache, Coutiche, Auchi, Orchies, Bouvignies (Avril 1244 p. 37). — Pour Nomaing (Janvier 1246 p. 62). — Pour Capelle, Templeuve, Genech, Nomaing et Fournes (Mai 1250 p. 80, 81). — Pour Carnoie, Landast, Capelle, Templeuve, Nomaing, Genech (Décembre 1253 p. 96, 97). — Pour Orchies et Flines (28 août 1257 p. 114). — Pour Raches (En 1259 p. 122). — Pour Wavrin (p. 643). — [Nous

www.libtool.com.cn

On devine que dans une région aussi interceptée par les eaux et les bois, la grosse cavalerie chevaleresque n'aurait jamais pu manœuvrer librement. Même la marche en colonne d'une armée y eût subi des lenteurs interminables.

Maintenant que nous avons fait le tour du plateau de Bouvines, l'état des surfaces restaurées par nous suffit pour délimiter l'emplacement du champ de bataille de 1214 :

Enserrées entre les marais de Willems au Nord, ceux de la Marcq à l'Est et les forêts de Cysoing et de Flines au Midi, les deux armées n'eurent, pour se mouvoir, que la surface de 4 à 5 kilomètres qui restait découverte au milieu de tous ces obstacles. Le danger qu'il y aurait eu à s'adosser immédiatement à des fondrières devait même retenir les combattants sur la partie centrale et culminante du plateau, qui est juste celle par où la voie romaine y pénètre.

Toutefois, le point de station de Philippe-Auguste dut être la partie la plus voisine de la Marcq, puisqu'il entra jusque dans Bouvines. On verra bientôt qu'avant de combattre, il se reposa au bord d'une source, aux pieds d'un frêne, et qu'il vint prier dans l'église du village [1]. Or, la voie romaine, avant d'aborder la Marcq, passe entre l'Église de Bouvines, au Nord, et une source qui surgit à quelques mètres au Midi. Cette source, qui doit être ancienne, car le sol s'est beaucoup exhaussé autour d'elle, passe pour être celle où Philippe-Auguste se désaltéra. L'église, orientée au Levant, conformément à l'ancienne liturgie, est dédiée à Saint-Pierre, comme l'était celle de 1214. Jusqu'à un temps très rapproché de nous, la population avait eu soin d'entretenir tantôt un frêne, tantôt un chêne dans le voisinage de la source, pour perpétuer le souvenir dont elle était le témoignage. En un mot, le soin avec lequel ces traditions ont été maintenues permet d'accorder quelque confiance à leur exactitude.

Quant au terrain du plateau lui-même, il reproduit très fidèlement le tableau qu'en fait Guillaume-le-Breton : terre à blé, ferme et unie.

n'avons voulu relever que les domaines forestiers signalés dans les actes du XIIIe siècle; mais le cartulaire en signale beaucoup d'autres jusqu'au XVIe siècle.]

1 Philippis (*H. F.* P. 256 v. 812) :

Ecclesiam Petri sacratam nomine juxta
Fraxinea Rex sole calens residebat in umbra,
Haud à ponte procul.

Guil. Arm. (*H. F.* P. 95 A). [Dum Rex] sub umbra cujusdam fraxini, juxta quamdam ecclesiam in honore beati Petri fundatam modice quieti vacaret. [Cette église a depuis longtemps disparu. Celle que nous avons trouvée sur son emplacement ne pouvait guère remonter par son architecture au-delà du XVIe siècle. Elle est elle-même remplacée depuis deux ans par une église plus importante destinée à illustrer les souvenirs de la bataille, et édifiée par M. Dehau, maire de Bouvines.]

www.libtool.com.cn

C'est, dans toute la force du mot, un terrain argileux. On connaît la propriété spéciale à l'argile de s'amollir rapidement au contact de l'eau, et d'acquérir rapidement aussi, sous l'action du soleil, une espèce de cuisson qui la rend compacte, unie et résistante comme un dallage. Tel est l'aspect qui nous a frappés, lors de notre examen du plateau de Bouvines. Nous l'avons visité par un temps semblable à celui de la journée historique de 1214 : une chaude et lourde journée, survenue à la suite de pluies abondantes et qui en prédisait de nouvelles. Le sol était si ferme que, malgré les récentes averses, les chevaux de labour y avançaient sans effort. Dix régiments de cavalerie auraient pu y manœuvrer comme sur un terrain d'exercice. L'ensemble du plateau, bombé au centre, s'abaissant sur toute sa périférie, offrait à l'œil les tons ocre de l'argile cuite, tandis que tout autour se dessinait à l'horizon une sombre ceinture d'arbres et de prairies grasses, une terre noire et fangeuse. Sur le point culminant du plateau, juste à l'endroit où nos fouilles devaient exhumer la voie romaine, ondulaient deux légères pentes qui s'envisageaient, et dont la dépression intermédiaire passait à peu près au carrefour de la Chapelle aux arbres [1]. Deux armées en bataille qui auraient occupé face-à-face, ces deux contrepentes, auraient pu observer distinctement les détails de leur formation ; celle placée au Nord dominant de quelques mètres celle qui aurait occupé, au Midi, le terrain de la voie romaine.

Là fut le champ de bataille du 27 juillet 1214. Quelques détails tactiques, que le chapitre suivant va mettre en lumière, permettront de préciser plus rigoureusement encore l'emplacement que durent occuper les deux lignes de bataille.

Nous connaissons maintenant, au point de vue stratégique, la région qui a servi de théâtre à toute la campagne de Bouvines. Quelque fastidieuse qu'ait pu paraître notre longue restitution des lieux, le lecteur en reconnaîtra sans doute la double utilité. D'une part, on peut constater dès à présent, que malgré les changements que le temps et l'agriculture produisent sur un terrain boisé et inondé, il n'est pas impossible à l'historien de retrouver, même à 600 ans d'intervalle, la topographie militaire d'une contrée. Ce fait, jusqu'à présent contesté, n'était pas inutile à établir. D'autre part, nous espérons prouver dans le chapitre suivant, grâce à cette même restitution topographique, que les armées féodales avaient, sur la solution des problèmes stratégiques, exactement les mêmes principes que les armées modernes. Ce point, encore plus contesté que le précédent, pèsera sans doute d'un grand poids sur les conclusions générales de notre livre.

1 V. ci-dessus notre carte de la campagne de Bouvines (Pl. II).

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

CHAPITRE III

STRATÉGIE DE LA CAMPAGNE DE BOUVINES

Le lecteur a maintenant sous ses yeux le terrain restauré de la campagne de 1214.

Nous pouvons donc écarter désormais les recherches archéologiques et concentrer notre attention sur le côté militaire du problème qui nous occupe. Si l'on interprète avec soin les précisions des récits contemporains, la stratégie de l'expédition de Bouvines peut en être dégagée d'une manière assez complète. Les conseils de guerre, les plans de campagne, les marches et contre-marches par lesquelles chaque belligérant chercha à aborder son adversaire dans les conditions les plus avantageuses y apparaissent sans effort, aussitôt que l'on rapproche de la topographie restaurée le naïf récit des chroniqueurs du temps.

Toute notre démonstration consistera à présenter les faits dans leur ordre chronologique, en groupant dans un paragraphe distinct tous ceux qui concernent le même objet, et en appréciant les résultats obtenus d'après les principes de la guerre moderne. Nous espérons convaincre ainsi le lecteur que la stratégie était comprise au XIIIe siècle exactement comme elle l'est aujourd'hui.

§ I

Marches stratégiques

La guerre commença par une série de tentatives faites par chacun des deux rivaux pour attirer son adversaire sur un terrain défavorable.

Nous savons déjà que c'était surtout par l'infanterie qu'Othon l'emportait sur Philippe-Auguste. Au mois de juillet 1214, l'Empereur ouvrit

Geschenkexemplar aus den geschichtlichen Seminaren der Universität

www.libtool.com.cn

les hostilités en installant son quartier général au milieu des bois et des marais de Valenciennes [1]. Au lieu de prendre franchement l'offensive dans les plaines découvertes du Cambresis, il y fit une petite guerre d'incursions et de surprises. Ses détachements sillonnèrent les voies romaines qui rayonnaient autour d'eux. Trois de ses chefs tentèrent de surprendre Cambrai en gagnant à leur cause le commandant de la place [2]. Hugues de Boves, à la tête d'un autre corps, pénétra dans Bohaing, près de Saint-Quentin, et ravagea la contrée environnante [3].

Un pareil système de guerre plaçait les Français dans l'alternative, ou de rester constamment sous le coup d'une invasion dont chaque jour de retard laissait augmenter l'effectif [4], ou d'attaquer immédiatement l'Empereur dans sa position de Valenciennes.

Or, si son impétuosité naturelle décidait la noblesse de France à prendre l'offensive, elle devait rencontrer dans les obstacles qui entouraient l'Escaut les conditions de combat les plus défavorables. Cette position était éminemment propre à la défensive et à la guerre d'infanterie. On sait, par les campagnes de Philippe-le-Bel, avec quelle solidité les troupes à pied flamandes tenaient tête à la cavalerie française, quand elles s'avaient l'attendre au milieu de leurs fondrières.

Avec quelques abattis d'arbres, quelques coupures en travers des voies romaines, Othon pouvait convertir l'immense zone de forêts marécageuses comprise entre Valenciennes et Mortagne en un formidable camp retranché, que les Français n'étaient pas assez nombreux pour investir et où la grosse cavalerie de Philippe-Auguste se serait trouvée dans l'infériorité d'une guerre de barricades.

1 Guil. Arm. (*H. F.* T. XVII p. 94 B). [Otho Imperator] congregavit exercitum in comitatu Henoniæ, in oppido cui est vocabulum Valenciene.

Geneal. Com. Flandria (*H. F.* T. XVIII p. 566 B). Ex edicto igitur comitis Fernandi conveniunt apud Valentianas omnes qui apti erant ad bellum.

2 Mousket (C. B. T. II v. 21527):

Et li rois Othe avait tramis
A Cambrai III de ses amis,
Et lor manda qu'il se tenisent
A lui et le bourg li rendisent.
21533 Nieules d'Arras estoit dedens,
21535 Al roi Othon ont remandé
Qu'il se sont au roi commandé
De France, et à lui se tenroient.

3 Mousket (v. 21523):

Hue de Bovès et sa mesnie
Orrent faite une cevaucie
A Bohaing, par le Kambrésis;
Si on gastet tout le païs.

4 Istore et chronique de Flandres (*C. B.* Kerv. de Lettenhove T. I p. 143). Li leur [ost] ne faisoit se croïstre non, de gens qu'ils avaient mandet.— W. de Coventria (*A.* T. II p. 216). [Rex Francorum] Flandrensibus, quorum vires jam nimis excreverant, consuit occurrendum.— Chron. de Saint-Martin (*H. F.* T. XVIII p. 299 A). Infra diem tertium habituri erant quingentos milites et pedites infinitos. — Guil. de Nangiaco (*H. F.* T. XX p. 737 D). *Idem.*

www.libtool.com.cn

Mais Philippe-Auguste était si bien en garde contre ce péril, que, pendant toute la campagne, sa préoccupation constante fut d'attirer ses adversaires sur un terrain sans obstacles, où ses troupes à cheval pussent prendre l'avantage. C'est Guillaume le Breton qui l'affirme [1].

On sait déjà que, depuis longtemps, la politique française s'était assurée l'alliance des bourgeois de Douai [2]. Avec leur concours, il était aisé de surprendre le passage du Boulainrieu. La ville de Tournai était également sympathique à la France, et sa position sur l'Escaut lui ouvrait l'accès de la Flandre flamingante et du Hainaut. Avant d'entrer en campagne, Philippe-Auguste envoya à Tournai deux de ses meilleurs chefs, le chevalier de l'Hôpital Guérin et le comte de Saint-Pol. Ceux-ci prirent possession de Tournai et poussèrent jusqu'à Mortagne, qu'ils démantelèrent [3]. Puis le roi de France réunit son armée à Péronne, sur la Somme. Là, dépassant la première ligne de défense de la Flandre, il parut un instant vouloir assaillir Valenciennes par la voie romaine de Cambrai. Mais, le 23 juillet, changeant brusquement de direction, Philippe-Auguste achemina son armée vers le Nord. En une marche forcée de plus de 70 kilomètres, il atteignit Douai le même jour. Le lendemain, 24 juillet, il ouvrit à son armée le passage du Boulainrieu [4]. Alors, ralentissant sa marche, le roi franchit

1 Philippis (*H. F.* T. XVII p. 254 v. 686) :

Theutonici pugnent pedites ; *tu Gallice pugna*
Semper eques .....
..... Cameraci *plana petamus*
Hostes unde gradu facili possimus adire ;
V. 725 Non decet ut propter vos [Rex] aufugisse putetur;
Qui solum hoc optat ut, vobis forte repertis,
In plano plane bello confligat aperto.

2 Ci-dessous (Ch. II Topographie p. 40, note.)

3 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 B). [Rex] venit usque Tornacum civitatem, quam Flandrenses anno præterito fraudulenter ceperant et multum damnificaverant ; sed idem Rex eam recuperaverat, sine morâ misso exercitu cum fratre Garino et Comite Sancti Pauli.— (P. 94 C) Castrum quod Moretania nuncupatur, distans à Tornaco per sex milliaria, quod a prædicto Regis exercitu, recuperata civitate Tornaco, vi captum fuerat et eversum.

4 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 B). [Philippus Rex] congregavit exercitum et movit, in crastino festi beatæ Mariæ Magdalenæ, de castro quod Perona vocatur, et intravit in manu forti terram Ferrandi.

Mousket (*C. B.* v. 21514) : Jusqu'à Douwai s'en est venus
Et lendemain à Boulain-riu,
Car il i avait assés liu.

[M. Delaborde (Œuvres de G. le Breton T. I p. 266 note 6) voit dans le Boulainriu le hameau de ce nom qui fait partie de la commune de Bersée. Nous ne saurions partager son sentiment. Boulant-Riez de Bersée est situé beaucoup plus au Nord que Douai et à 5 kilomètres à l'Est de Mons-en-Pevèle. Il est donc sur la rive droite de la Marcq. Or, les Français restèrent sur sa rive gauche jusqu'à Bouvines, puisque ce fut sur le pont de cette ville qu'ils franchirent la rivière pour gagner la rive droite et le chemin de Tournai. S'ils avaient passé par Bersée, ils n'auraient pas

www.libtool.com.cn

environ 30 kilomètres sur la route de Lille-Seclin, qui longeait la rive gauche de la Marcq et qui menait à Bouvines, par la voie romaine que nous avons exhumée au chapitre précédent. Le 25 juillet, Philippe-Auguste occupait le pont de Bouvines [1]. Le 26, marchant plus lentement encore, il franchit, sur la rive droite de la Marcq, les 14 kilomètres et demi qui le séparaient de Tournai et entra dans la ville. Pendant ce long circuit dans la région la plus riche et la plus accessible de la Pévèle, les Français s'attachèrent à tout dévaster autour d'eux. Suivant l'expression significative de G. le Breton, on ravagea la contrée *royalement* [2].

Il est bien évident, par le ralentissement successif et calculé de la marche du roi, le choix de son tracé en pays découvert [3], l'insistance de ses dévastations, qu'il espérait de voir les Flamands accourir à la défense de leur territoire et s'exposer ainsi, en bon terrain, aux coups de la cavalerie française.

franchi la Marcq, l'auraient tournée en amont de sa source et n'auraient même pas eu besoin de traverser Bouvines pour joindre Tournai (v. Raillart, carte du Nord f° 10 Douai). D'autre part, sur ce dernier chemin, aujourd'hui praticable, ils auraient été arrêtés par les forêts de Gysoing et de Saint-Amand, alors peu accessibles à une armée. Enfin, rien ne prouve que la petite annexe de Bersée ait existé au Moyen-Age; tandis que nous avons expliqué (ch. II) l'importance militaire du défilé du Boulainrieu, que le chroniqueur du XIIIe siècle devait naturellement signaler, à l'occasion d'une marche stratégique destinée à surprendre la frontière de Flandre.]

1 Mousket (*C. B.* v. 21517) : Lendemain à la matinée
Fu toute l'ost aceminée.
Al pont de Bouvines logièrent.

2 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 B). [Rex movit] de castro quod Perona vocatur et intravit in manu forti terram Ferrandi et transivit per eam, omnia à dextris et à sinistris incendiis devastando et *regaliter deprædando*, et sic venit usque Tornacum civitatem. — (P. 94 C) Sabbato proximo post festum sancti Jacobi apostoli et Christophori martyris, proposuit rex invadere illos. [Ce samedi était le 26 juillet. Le roi était donc arrivé à Tournai dès le 25.]

3 Genealogia Com. Flandriæ (*H. F.* T. XVIII p. 566 B). [Rex] venit ad pontem de Bovines, et inde Tornacum.

Philippis (P. 253 v. 762) : *Quos per circuitus spaciosos perque viarum*
Discursus varios modo conabamur adire..

Dans notre ch. I (Topographie) nous avons constaté que, pour aller de Douai à Tournai, il y avait deux routes militaires : l'une par Seclin et Bouvines, qui était la plus longue et la plus découverte ; l'autre par Orchies, qui était la plus courte, mais qui traversait la forêt Tournisienne, en se rapprochant de l'Escaut. Il est à remarquer que Philippe-Auguste choisit la route de Bouvines, malgré les difficultés du passage de la Marcq. Ce fut évidement pour pouvoir dévaster la contrée habitée et plantureuse de la Pévèle, et en même temps pour éviter l'armée d'Othon qui le suivait en longeant l'Escaut, et dont l'infanterie aurait pu arrêter avec avantage la grosse cavalerie française, pendant son défilé d'Orchies à Tournai, au milieu des bois.

www.libtool.com.cn

Mais Othon ne répondit pas plus aux provocations de Philippe-Auguste dans la Pévèle, que celui-ci n'avait répondu aux provocations d'Othon sur l'Escaut.

L'Empereur fut bien obligé d'abandonner Valenciennes et de suivre vers le Nord le mouvement tournant des Français. Renonçant à ses incursions dans le Cambrésis (qui fut ainsi dégagé), Othon se transporta à Mortagne le 26 juillet, en même temps que les Français entraient dans Tournai. Mais les Coalisés ne dépassèrent pas Mortagne[1]. La fermeté avec laquelle ils laissèrent ravager la Flandre wallonne indique assez combien ils appréciaient l'importance de leur position.

Cette position était, en effet, très habilement choisie. Sans perdre aucun des avantages défensifs de celle de Valenciennes, la situation de Mortagne y ajoutait quelques avantages offensifs.

Othon, couvert sur sa gauche par la forêt de Malausnoit, sur sa droite par les marais et le cours de l'Escaut, séparé de Tournai par les trois ruisseaux marécageux de l'Escul, du Rieu des Près et de la Barge, n'avait qu'à compléter de ce côté les coupures de la voie romaine pour y être aussi inexpugnable que sur son précédent terrrain. Il demeurait toujours au centre d'une position dont les Français n'étaient pas assez nombreux pour surveiller toute la circonférence. En outre, l'Empereur restait maître de la voie romaine de Bavay, qui, par sa double issue, lui permettait, en cas de succès, de prendre une redoutable offensive. Si les Coalisés étaient attaqués par Tournai, ils pouvaient, tout en usant les Français dans leur dédale d'obstacles naturels, envahir le Cambrésis avec l'excédant de leurs forces. Même sans bouger de Mortagne, l'armée impériale devenait menaçante pour Philippe-Auguste. Si celui-ci, continuant son mouvement tournant, osait franchir l'Escaut, Othon n'avait qu'un pas à faire pour lui couper la retraite, en venant bloquer Tournai sur la rive gauche du fleuve. Et si le roi se repliait vers Bouvines, l'Empereur pouvait encore lui faire éprouver un échec, au passage du pont, par une rapide attaque d'arrière-garde.

Il devenait évident que les Français, ayant contre-eux le désavantage du terrain et une énorme infériorité numérique, avaient trop présumé

1 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 C). Otho vero cum exercitu venit ad castrum quod Moretania nuncupatur. — Philippis (P. 258 C, v. 369). — Istore et cron. de Fl. (*C. B.* T. I ed. Kervyn. de L. p. 143). Li empereres Othes et li autre qui estoient à Valenchiennes, traisent à Mortaigne le samedi après Saint-Jacquème et Saint-Christofle.

Mousket (*C. B.* v. 21540) : Del roi leur fu dist et noncié
Qu'à Bouvines estoit venus.
Adonc fu leurs consaus tenus
Droit à Mortagne en sont alé
Outre l'aigue sont ostelé.

www.libtool.com.cn

de leur aptitude pour l'offensive, en s'avançant jusqu'à Tournai. Le péril n'était pas encore imminent pour eux. N'ayant pas d'ennemis sur leurs derrières et étant en possession de tous les défilés (Bouvines et Boulainrieu), ils pouvaient, en y mettant de la prudence, regagner leur base d'opération. Mais en somme, il faut bien reconnaître que, dans les limites de la défensive, l'Etat-Major d'Othon avait mieux manœuvré que celui de Philippe-Auguste.

Maintenant les Coalisés vont passer à l'offensive et aborder leurs adversaires. Ici commence la seconde phase de la campagne de Bouvines.

§ II

Conseils de guerre

La journée du 26 juillet fut employée par les deux armées à s'observer mutuellement.

Elles avaient pour cela des facilités particulières.

On sait déjà que la noblesse flamande s'était divisée entre son suzerain le roi de France et son seigneur immédiat le comte de Flandre. Jean Sans-Terre avait, de son côté, attiré quelques seigneurs français dans l'armée d'Othon. De là résultait entre les partis une situation si difficile, que l'Empereur avait jugé nécessaire de faire endosser à ses partisans, par dessus leur armure, une croix destinée à prévenir des confusions entre adversaires portant les mêmes armoiries[1]. Cet enchevêtrement d'intérêts fut utilisé par chacun des deux souverains pour entretenir des intelligences dans l'armée ennemie. Elles exercèrent un effet si décisif sur les résolutions prises le 26 juillet, qu'il importe de les connaître exactement.

En arrivant à Mortagne, Othon réunit son conseil de guerre et lui rendit compte des rapports de ses espions[2]. Il déclara d'abord que ses agents le tenaient au courant de tout ce qui se passait dans l'armée

1 Philippis (*H. F.* p. 253 v. 665) : Ut certo socium signo dicernat ab hoste,
Confestim per terga cruces et pectora ponit.

Guil. Arm. (*H. F.* p. 98 E). Adeo enim excæcati erant oculi adversariorum, quod multi eorum, licet haberent fratres, privignos, vitricos et cognatos ex parte nostra, nihilominus tamen... bello injusto eos quos revereri et diligere saltem naturali jure tenebantur, lacessere præsumebant. — Mousket (*C. B.* v. 21603). — Mᵉ de Marchiennes (Bibl. de Douai N° 717 fol. 147. — Cat. Dehaisnes N° 217).

2 Philippis (*H. F.* p. 252 v. 563) : Dehinc Otho comites Ferrandum Boloniumque
Secreto alloquitur, et eis sua vota revelat
Majoresque duces verbo non privat eodem.

www.libtool.com.cn

française, et même de ce qui se disait dans ses conseils [1]. Sur les forces et les mouvements de Philippe-Auguste, l'Empereur annonça que les troupes de son rival étaient inférieures aux siennes des deux tiers, et qu'ignorant cette écrasante disproportion, elles venaient de s'aventurer au delà du pont de Bouvines et jusque dans Tournai [2]. Othon expliqua cette marche imprudente par l'excessive tendance des Français à prendre l'offensive [3]. D'un commun accord, tous les assistants considérèrent la marche en avant du Roi comme une faute dont on pourrait tirer avantage [4].

Parmi les chefs militaires qui recevaient ces confidences se trouvait le beau-père d'Othon, Henri duc de Brabant, dont on connaît déjà la situation délicate vis-à-vis de Philippe-Auguste, à raison de son récent mariage avec la fille du roi de France [5]. A peine la séance fut-elle levée qu'Henri transmit au roi un compte rendu de la délibération, plus des renseignements circonstanciés sur l'état des routes entre Tournai et Mortagne. On les connaît déjà. Ils présentaient les récentes

1 Philippis (P. 253 v. 652) : Quod dicunt, quod agunt, exploratoris ab ore
Veridici totum mox nostræ infunditur auri

2 Philip. (p. 253 v. 643) : Ecce Bovinarum pontem post terga reliquit
Francigenum ductor ; hodie sua castra sub urbe
Tornaco figet, Scaldi prope fluminis undas ;
Et licet illorum numerus qui bajulat arma,
Militiæ vix esse queat pars tertia nostræ,
Ecce ad nos veniunt ut nobis congrediantur ;
(v. 654) Ignorant, ut credo, quot agmina nostra sequantur
Signiferi, nostræ quam fortia corpora gentis,
Qui Comites, qui tot ve Duces

3 Philip. (p. 253 v. 649) : Ecce nec exspectant ut nos vadamus ad illos :
Tantum habet ille animi, tanta est præsumptio Franci
Militis, ut nullum dubitet tentare periclum !

C'est dans ce même conseil de guerre que G. le Breton représente l'Empereur partageant entre ses alliés le territoire de la France (Phil. p. 252 v. 583-596). Or, indépendamment de l'avis que le duc de Brahant en donna aussitôt à Philippe-Auguste, G. le Breton signale en outre, dans sa chronique en prose, la révélation qui en fut faite par quelques-uns des coalisés, capturés après leur défaite. (P. 102 E.) « Hæc » supradicta... à certis relatoribus et ipsorum consiliorum participibus post victoriam » ad aures Regis delata sunt ». Les précisions militaires que nous détachons de ce passage sont donc confirmées par un trop grand nombre de témoins, pour qu'on puisse voir dans ce récit de la Philippide une simple amplification poëtique.

4 Chron. de Flandre et des Cr. (*C. B.* T. III éd. de Smet, p. 648). Quant Ferrans et sa partie seurent que li roi estait à Tournai, si fu trop liés, car il le cuidoit bien avoir en sa nasse.

5 Mousket (*C. B.* v. 21925) : Li dus de Louvaing s'en parti.
Quar n'euit pas le gieu parti.
S'Othes avoit sa fille éue,
La fille au roi estoit sa drue,
A feme l'avoit espousée.
Ainc la guerre lui fu donnée ;
Si n'ot cure d'el roi grever
Pour Othon auques aiever

www.libtool.com.cn

inondations comme ayant rendu le terrain absolument impraticable pour les transports et la cavalerie [1].

Philippe-Auguste désirait ardemment de joindre l'Empereur sous Mortagne ; mais les avis du duc de Brabant changèrent ses dispositions [2]. Les renseignements reçus par Othon au sujet de l'armée française étaient si rigoureusement exacts qu'on ne pouvait douter de la présence d'un espion dans le voisinage immédiat du Roi. Dans la position avancée où les Français s'étaient compromis, cette découverte était doublement grave. Elle produisit une telle explosion de défiance que Saint-Pol lui-même, le héros de Bouvines, eut sa part de calomnie. Si bien qu'au moment de combattre, il crut devoir faire dire à son souverain *qu'on allait avoir en lui un bon traître* [3].

Toutefois cet incident eut l'avantage de rendre plus circonspect l'entourage de Philippe-Auguste.

1 Philippis (p. 253 v. 671) : Certificavit enim Regem super omnibus istis
Haud dubiæ fidei vir quidam religiosus
Illa nocte diem quæ belli præveniebat
In castra occulte Lovannorum a duce missus,
Qui, licet Othonis socer esset, homoque fidelis,
Nuper erat tamen uxor ei data filia Regis,
Et quam condensis via sit perplexa salictis,
Quam limosa palus, quam carice juncus acuta
Impediat medios Moritana in rura meatus
Edocuit, *quam vix equus aut rota transeat illac.*

Mousket (*C. B.* v. 21563) : *Trop i a maus pas et destrois,*
(v. 21566) : *C'on ne poroit passer illuec*

2 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 C). Proposuit Rex invadere illos, sed dissuaserunt barones ; non enim patebat aditus ad illos nisi arctus et difficilis.

Mousket (v. 21553) : A l'aviespris fu li consaus. — Entre lui et ses barons haut
Quar li bons rois et sa compagne — s'en voloit aler à Mortagne —
Mais tous li plus en demanier — Ne li sorent que consillier.

3 Istore et Cron. de Fl. (*C. B.* éd. Kervyn T. I p. 117). Quant li roys [de France] sceut qu'il [Othon] fut si près de luy venu, il ot doubte de trahison, car il n'estoit qu'à trois lieues de Tournay.

Guil. Arm. (p. 96 A). Gaucherum Comitem Sancti Pauli, qui quibusdam suspectus erat, tanquam aliquando favisset hostibus, unde et ipse dixit Electo [Guarino] *se die illo futurum bonum proditorem.* [La suspicion qui plana sur St-Pol peut notamment s'expliquer par ce fait que, tandis que le roi Jean avait séquestré, en Angleterre, les fiefs de soldée des seigneurs français demeurés fidèles à Philippe-Auguste (tels que le sire St-Walery), celui du comte de St-Pol au contraire avait été maintenu libre par une lettre close du mois de juin 1214. — V. Th. Duffus Hardy (Rotuli litt. claus. T. I p. 137) « Mandamus vobis quod, statim visis litteris istis, liberatis dilecto » frati nostro W. Comiti Saresberiensi custodiam terræ Thomæ de Sancto Walerico, » 25 juin 1214. » — « *Precipimus tibi quod in pace esse permittas terram et res* » *Comitis de Sancto Paulo, in ballivia tua, ita quod in ea nichil amoveatur donec* » *aliud inde preceperimus.* Teste me ipso apud Caneford XXV die Junii. » St-Pol se conduisit à Bouvines de manière à imposer silence aux calomniateurs. Mais il n'y aurait rien d'impossible à ce que Jean Sans-Terre eût imaginé ce moyen pour semer la défiance et la division entre ses adversaires, dans l'espoir qu'une disgrâce imméritée viendrait au dernier moment paralyser le dévouement de St-Pol.]

www.libtool.com.cn

Le roi n'appela en conseil que ses confidents intimes [1]. Là il fut reconnu que l'armée venait de retrouver devant Mortagne exactement les mêmes difficultés qu'autour de Valenciennes ; qu'il serait impossible de faire enlever cette position par la cavalerie, et que l'infanterie, avec son écrasante infériorité, ne pourrait s'acquitter d'une tâche aussi rude. L'unique but des Français, pendant le long circuit qu'ils venaient de faire, ayant été de trouver un terrain découvert pour leurs troupes à cheval, il devenait désormais inutile de s'attarder devant Mortagne. On décida de revenir immédiatement vers le Cambrésis, d'aborder ensuite l'ennemi du côté du Hainaut et de l'y faire sortir de son abri par de nouvelles dévastations [2].

Alors un second avis se produisit dans le conseil. Gérard La Truie, seigneur wallon attaché à la cause de Philippe-Auguste, fit observer que l'opération même de la retraite, en faveur de laquelle on se prononçait, pourrait fournir aux Français une occasion d'attirer l'Empereur hors de ses marécages. En voyant l'armée royale revenir sur ses pas, Othon devait la supposer en proie à la démoralisation. Sous l'empire de cette idée, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les ennemis vinssent se jeter sur ses traces, pour inquiéter sa retraite.

Pour joindre à temps Philippe-Auguste, Othon devrait nécessairement précipiter sa marche, et ce mouvement désordonné pourrait lui faire commettre bien des fautes. En les mettant à profit, il ne serait peut-être pas impossible de prendre sur lui une éclatante revanche [3]. En conséquence, La Truie demanda que, dans l'ordre de marche vers

1 Philippis (*H. F.* p. 254 v. 681) : Consilium rex ergo novat, paucisque novatum
Detegit, Otho iterum ne se scire omnia jactet.

2 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 C). Inde propositum mutaverunt, scilicet ut inde redirent et per aliam viam planiorem Henoniæ fines invaderent et penitus devastarent.

Philippis (P. 254 v. 683) : Tunc [Rex] ait : « Ista nimis via perniciosa quadrigis
Esse potest et equis ; *sed eis sine quis velit ire,*
Aut pugnare pedes ? A nobis sit procul istud
Theutonici pugnent pedites ; tu Gallice pugna
Semper eques, Retro vertamus signa, Bovinas
Prætereamus, item Cameraci plana petamus
Hostes unde gradu facili possimus adire. »
P. 255 v. 702 « Quos per circuitus spatiosos perque viarum
Discursus varios modo conabamur adire. »

V. aussi : Mousket (*C. B.* v. 21553-21558). — Ms de Marchiennes (fo 147).

3 Mousket (*C. B.* v. 21559) : Quant dite ot cascun sa raison,
Selonc al mious s'entension,
Girars La Truie apriès parla.
« Sire, fait-il, vous n'irès là ;
» Trop i a maus pas et destrois
21566 : » C'on ne poroit passer illuec
» *Mais retraiiés viers vostre tière ;*
» *Se vous arière repairiés,*
» *Si diront que vous enfuiés,*
» *Et lors vous siveront à desroi,*
» *Com beubancier, sans nul conroi.*

www.libtool.com.cn

Bouvines, on plaçât en queue les meilleures troupes, que cette arrière-garde cheminât très près du corps d'armée, que celui-ci avançât en bon ordre, et que l'infanterie, allégée de son armure (à cause de la chaleur) la gardât à portée de la main, pour la ressaisir dès la première alerte : « Suivez mon avis, ajoutait Gérard, et vous ne tarderez pas à » voir arriver les Flamands »[1].

Le conseil tout entier partagea les vues de la Truie[2]. Quant au roi, il avait peine à croire qu'un adversaire aussi avisé que devait l'être Othon abandonnât l'avantage du terrain, juste au moment de livrer bataille[3].

Toutefois, Philippe-Auguste parait s'être conformé aux prévisions de son Etat-Major. car les dispositions qu'il prit pour le départ ne peuvent s'expliquer qu'en se plaçant à ce point de vue. Si le Roi eût voulu n'être pas inquiété pendant sa retraite, il aurait fait ses préparatifs en secret et serait parti du camp pendant la nuit. En cheminant à la fois sur toutes les nombreuses routes du plateau, il aurait parfaitement pu, avant le jour, franchir les 14 kilomètres 1/2 qui le séparaient de Bouvines. Une fois les marais de la Marcq interposés entre lui et l'Empereur, Philippe-Auguste n'aurait plus rien eu à craindre. En cas d'attaque, ç'aurait été de son côté que se fût trouvé l'avantage de la position[4].

Au lieu de prendre ces précautions élémentaires, le Roi semble avoir pris à tâche d'observer la conduite opposée. Il remit au lendemain le moment du départ. Les bagages ne partirent aussi que le lendemain et passèrent en tête ; ce qui retardait tout le mouvement.

1 Mousket (v. 21575) : « *Commandés boine arrière garde,*
» *Si que ja l'os ne s'en esparde* [ne s'en écarte].
» Et si devisés vos batailles,
» *Et faites aler vos piétailles*
» *Priés de lors armes pour le caut.*
» *S'ièrent entais s'on les asaut.*
» *Lors si verès Flamens venir.*
» Ki se metront al convenir.

2 Mousket (v. 21583) : Testout ensi fu otroiié
C'onques n'i ot de rien broiié.

3 Guil. Arm. (*H. F.* p. 94 C.. [Rex] nesciebat nec credere sustinebat, quod ipsi venirent post ipsum.

4 Lebon (p. 64 VIII) critique Philippe-Auguste de ne s'être pas dérobé plus prudemment pendant sa retraite de Bouvines : « Nous trouvons qu'il commit plusieurs » fautes. D'abord celle de n'avoir point mis son armée en marche immédiatement » après la décision du conseil. Il devait prévoir que le moindre délai entre l'ordre de » départ et la mise en mouvement des colonnes suffisait pour que l'Empereur fût » informé de son dessein. » On voit, par Mousket et G. le Breton, que le désir du roi fut au contraire de se faire poursuivre, afin de tirer Othon de son abri fortifié. L'attitude des Français, pendant toute la campagne, atteste qu'ils n'appréhendaient nullement de se mesurer avec les Coalisés, malgré l'inégalité de leurs forces, mais à la condition de n'avoir pas en outre le désavantage du terrain. C'était l'objectif avoué de Philippe-Auguste : « *Qui solum hoc optat ut, vobis forte repertis, in plano plane bello confligat aperto* (p. 254 v. 726 Philippis).

www.libtool.com.cn

L'ordre de route fut en tout conforme aux conseils de La Truie : d'abord l'infanterie, puis la chevalerie et le duc de Bourgogne à l'arrière-garde [1]. Le tout s'avança en bon ordre et si lentement que nous allons constater qu'à midi les troupes à pied avaient seules atteint le défilé du pont [2]. C'était le 27 juillet. Ce jour-là, à Bouvines, le soleil se lève à 4 heures 16 minutes. On mit donc 8 heures de jour pour franchir 14 kilomètres ; soit moins de deux kilomètres par heure. Enfin, le roi voulut que tous ces projets de départ *fussent communiqués d'avance à la population civile de Tournai*. Celle-ci avait tout à craindre du ressentiment de l'Empereur, auquel on allait la livrer sans défense. Prise de terreur, elle abandonna en masse la cité, sans doute avec le retentissement d'une population civile affolée [3]. Philippe-Auguste fit donc tout ce qui était en son pouvoir pour que la nouvelle de son départ arrivât à l'armée impériale avant même que la retraite fût commencée, et pour que cette retraite s'offrît aux ennemis avec les apparences d'une panique.

Or, ce fut précisément ainsi que les Coalisés la jugèrent. G. le Breton affirme que les espions d'Othon IV *furent si bien trompés sur les intentions des Français qu'ils devinrent trompeurs à leur tour* [4]. On se souvient que le conseil de guerre de Philippe-Auguste avait été tenu assez secrètement pour déjouer tout espionnage, et qu'au moment où il eut

1 Mousket (V. 21585) :

Dormir s'en vont et reposer,
Et quant çou vint à l'ajorner,
Li rois devisa ses batailles,
Et fist ordener ses piétailles,
Et le karoit et les somiers
Aler devant en dementiers.
Sour le duc de Bourgogne esgarde
Toute la cours l'arière garde.
Atant s'en ist cascuns des prés.

Guil. Arm. (P. 94 C). Die ergo crastina, scilicet VI kal. Augusti, movit Rex de Tornaco.

Ist. et Cr. de Flandre (*C. B.* éd. K. de Let. T. I p. 117). Lors prist conseil, et li consauls luy porta qu'il s'en alast vers France au lendemain. Quant ce vint au lendemain, li roys fist armer son ost et trousser son harnas, et ordena ses batailles, et issit de Tournay, et s'en alla le chemin de Lille, se batailles toutes ordenées.— (Variante : Bibl. Nat^le^ M^s^ 2799 f° 51 r° col. 1). Adonc il prist conseil et fut conclut que lendemain *au plus matin* il a tout son ost retourneroit vers France. Et au matin commanda le roy que tout homme se armast et *que tous bagages feussent troussés*.

2 Philippis (*H. F.* p. 256 v. 814) : Haud à ponte procul, quem jam pars maxima cœtus
816 Transierat, *medium que diem sol altus agebat*.

Guil. Arm. (P. 95 A). Rex exarmaverat se, sed nundum transierat pontem. — (B) Revertuntur cohortes quæ jam pontem transierant.

3 Mousket (V. 21594) : Et li rois qui moult fu temprés (prudent, réfléchi)
Fist la cité toute widier,
Quar il ne leur pooit aidier
Autrement que par la bataille.

4 Philippis (P. 254 v. 708) : *Deceptusque* [explorator] *suum dominum decepit*

www.libtool.com.cn

lieu, le Roi avait déjà la certitude de l'existence des émissaires de l'Empereur dans son camp. Ceux-ci, n'ayant pas pu assister aux délibérations, devaient être tout yeux et tout oreilles pour conjecturer ce qui s'y était passé. Ne pouvant, cette fois, s'éclairer que par les apparences, ils ne durent pas manquer d'observer dans le camp les préparatifs de départ de l'armée ; puis, autour du camp, la foule des Tournaisiens encombrant toutes les routes et fuyant comme si l'ennemi était déjà devant leurs portes. Confondant la terreur des bourgeois affolés avec les visées réfléchies de l'Etat-Major français, les espions coururent annoncer à l'Empereur qu'à la nouvelle de son approche, l'armée royale, épouvantée par son infériorité numérique, n'avait trouvé de sûreté que dans la fuite [1].

Othon convoqua aussitôt un second conseil pour savoir ce qu'il y avait à faire. L'avis des chefs fut unanime : « Les Français fuient ; poursuivons-les ». Le passage de la Marcq parut être l'occasion la plus favorable pour opérer contre l'armée royale une attaque d'arrière-garde. Le plateau de Bouvines ne possédant qu'un seul pont, ainsi que nous l'avons vu plus haut, il fut convenu que l'on guetterait le moment où Philippe-Auguste aurait franchi ce défilé avec ses meilleures troupes. Alors toutes les forces de l'Empereur devaient se réunir contre la partie de l'armée française occupant encore la rive droite de la Marcq. Elle aurait été précipitée dans les marécages avant que le roi pût revenir à son aide [2].

1 Philippis (P. 254 v. 704) : Vix e conspectu Tornaci se tulerat Rex
Cum suus Othonem petit explorator, et illi
Intimat attonitum nimio terrore Philippum,
Francigenasque suos fugiendo redire Peronam.

Mousket (V. 21603) : Et quant li Flamenc l'ont oï
Durement s'en sont esgoï.

Gen. Com. Flandriæ (*H. F.* T. XVIII p. 566 B). Erant tunc apud Mortaigne Imperator et Comites cum exercitu magno valde et forti, qui, audientes Regem apud Bovines remeare, *arbitrati sunt quod fugeret.*

2 Chron. de Saint-Denis (*H. F.* T. XVII, p. 406 B). *Si estoit leur propos tiex que, se li Rois eust le pont passé, il ferissent tantost en ceus que il trovassent à passer et les occisissent, et en feissent leur volenté.* [Note *a*] *Car il ne pooient tous passer ensemble pour le pont qui estoit trop estroit ;* si les eussent ocis ou fait leur volenté. — Guil. Arm. (P. 95 A). Sicut hostes putabant, quorum intentio erat, *si rex pontem transisset, eos quos citra pontem invenirent, aut penitus interimere,* aut de eis pro suæ voluntatis arbitrio triumphare. — Philippis (P. 256 v. 799). Cum nusquam pateat, à dextris atque sinistris — continuis spatiis iter impediente palude — transitus, excepto satis arcto ponte Bovino. — Chron. de Saint-Martin (*H. F.* T. XVIII p. 298 D). Imperator movit exercitum juxta villam quam Bovinas appellant... *ut in retrogadam Regis Franciæ insultum faceret inconsulte.* — G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 757 B). Otho Romanorum imperator... movit exercitum prope pontem Bovinarum, *ut in retrogradam regis Francorum insultum improvisum faceret.* — Chron. Westmonasteriense (*H. F.* T. XIX p. 259 B). Comes Flandriæ... cum Comite Sarum... conflaverunt, propositum habentes *ut Regem... subito invaderent* et confunderent.

www.libtool.com.cn

Toutefois, le comte Renaud de Boulogne crut devoir prémunir ses compagnons d'armes contre les difficultés pratiques de leur plan de campagne. Pour le réaliser, il fallait aller prendre l'offensive sur un terrain découvert, ce qui n'était pas sans danger quand on avait affaire aux Français [1]. Le seul moyen d'y réussir était de bien masquer sa propre marche en avant, de n'assaillir que l'arrière-garde ennemie et même de ne l'aborder que par surprise [2]. Il convenait surtout d'espionner avec soin les mouvements des Français, avant de les attaquer. Philippe-Auguste étant instruit de la présence d'Othon à Mortagne, Renaud avait peine à croire que le Roi fût homme à battre en retraite sans tenter quelque retour offensif. Si les choses se terminaient ainsi, l'Empereur devait se considérer comme ayant déjà obtenu un important avantage et suffisant pour le moment. Car le seul fait de cette retraite allait éclaircir les rangs de l'armée royale, tandis que l'armée d'Othon aurait le temps de recevoir les renforts qu'elle attendait de tous côtés. Pour ne pas compromettre ce premier succès, Renaud conseillait d'employer la journée du lendemain dimanche à bien observer l'ennemi. Pendant ce temps, suivant le rapport des espions, on arrêterait un plan de campagne définitif : « car je connais mieux que vous, disait-» il, le caractère des Français. Si vous leur laissez deviner votre mouve-» ment en avant, au lieu de les surprendre en fuite, vous les trouverez » sur la route en bataille ordonnée. Alors vous comprendrez ce qui me » préoccupe » [3]. « Laissez aller ces gens-là, répétait-il. Pour le pré-» sent, côtoyons-les. Plus tard nous les aborderons. Leur mouvement

1 Philippis (P. 267 v. 567) :

[Hugo] Bolonidam irridens, timidum infidumque vocabat
Quod dissuaderet pugnandum, *nec fore tutum*
Diceret in plano vires opponere Francis,
Quorum virtutes, quorum bene noverat actus.

2 Gén. Com. Fl. (*H. F.* T. XVIII p. 567 A). Ad hæc Boloniæ comes ait: « Hoc est.... quod vobis jam dixi, hunc morem esse Francorum nunquam fugere... Propterea *consilium dederam ut in eos irrueremus latenter à tergo, et partem exercitus novissimam prædaremur.*

3 Bibl. Nat. (M[s] 17264 fol. 365 r° col. 1). Li quens Renaus de Bouloigne respondi que il looit *qu'on envoiast bonnes espies apries lost le roi. Et se li rois qui bien savoit que il estoient à Mortaigne s'en aloit sans torner a iaus, il li sambloit que chou fust moult grans hounours à lempereour Othon* et a chiaus qui od lui estoient. Et d'autre part li os le roi pooit amenuisier et li leur croissoit touiours car de toutes pars venoient grand plente de gent que il avoient mandes. Et si estoit dyemenches. [Variante, M[s] 10233 B. R. de Bruxelles : « Par quoy il looit *que on envoiast espier le contenanche de l'ost le roy et seloncq ce que les espies raporteroyent, on ouvrast à lendemain*]. Et lendemain quant leur message seroient revenu selonc chou Ke il trouveraient dou convine le roi, il poroient ouvrer.— (col. 2). Car ie connois miex dist-il les Franchois que vous ne faichies. *Et saichies que tantost que il saveront vostre venue, vous les trouverez en bataille ordenée, et lors parra bien a coi ie bee.* (V. le même passage abrégé dans l'Istore et cron de Fl. *C. B.* Ker. de Let. T. I p. 143).

www.libtool.com.cn

» en arrière n'est pas une fuite. Ils ne se déroberaient pas ainsi s'ils » ne nous préparaient toute autre chose que ce que nous voyons » [1].

Ce langage montre jusqu'à l'évidence que Renaud avait pénétré le plan de campagne de Gérard La Truie. Les conseils du comte de Boulogne révèlent, en outre, un homme de guerre consommé. En effet, si l'on voulait surprendre les Français au pont de Bouvines, l'essentiel était d'endormir leur prudence, afin qu'ils ne craignissent pas de commencer leur défilé. Si au contraire l'on se démasquait prématurément, on s'exposait à les voir se retourner sur la route, même sans calcul, par le seul effet de leur vivacité naturelle [2]. Et dans ce cas, on se trouverait forcé d'accepter la bataille en terrain découvert, sans avoir tiré du plan de campagne adopté d'autre résultat que celui d'avoir perdu les précieux abris de Mortagne.

N'oublions pas que Renaud avait été le conseiller favori de Philippe-Auguste, son suzerain, avant de devenir le bras droit de la coalition. Il connaissait donc les aptitudes militaires des deux armées. Renaud savait (ce que nous prouverons plus tard) que la race germanique était alors plus apte à la défensive qu'à l'offensive, plus solide que mobile, et que les Français au contraire étaient surtout redoutables par la promptitude de leurs attaques. Dans la présente guerre, le comte de Boulogne avait dû comprendre que l'armée d'Othon ne pourrait triompher des Français qu'après les avoir usés par la savante et patiente défensive qui lui avait déjà si bien réussi. Par le même motif, le brillant plan de campagne proposé à l'Empereur ne convenait guère aux Coalisés. Il aurait exigé des troupes plus mobiles. Entre les mains des Impériaux il courait risque d'échouer faute d'une bonne exécution. Tel était probablement le motif des appréhensions de Renaud. Elles étaient assurément très sensées et auraient mérité que l'on en tînt le plus grand compte.

Mais la passion dominait dans les conseils de l'Empereur, et selon la très remarquable observation de G. le Breton, *à la guerre la passion conseille mal* [3].

1 Mousket (V. 21621) : Voire, dit li quens de Bologne,
Grant hounour nous fait qui s'eslongne
Li rois de France devant nous.
Or les en laissons aler tous.
Huimais, et priés l'acostons, [premièrement cotoyons-le]
Et demain à lui combatrons.
V. 21638 : *Il n'en fuit pas, s'il nous eslogne*
Jou connois bien le roi de France
Et ses barons et sa poissance ;
Il n'en fuiroient mie tel,
Ainc nos feront asqui tot el ; [ils nous feront ici tout autre]

2 Guil. Arm. (P. 99 A). Iste comes Boloniæ, licet ita strenue præliaretur, multum dissuaserat pugnandum esse, *sciens audaciam et probitatem Francorum.*

3 Philippis (P. 254 v. 721) : Quo ruitis peritura manus ! *male prælia tractat*
Impetus

[Ce mot, que G. le Breton peut avoir emprunté à son entourage militaire habi-

www.libtool.com.cn

Hugues de Boves, français au service de Jean Sans-Terre, interrompit les observations de Renaud pour s'écrier que tant de prudence sentait l'ingratitude, sinon la lâcheté; et que pour un salarié du roi d'Angleterre, le comte de Boulogne gagnait assez mal son argent. A cela Renaud répliqua qu'il ne pouvait mieux gagner l'argent du roi qu'en le servant de ses avis. Mais le langage de Hugues de Boves répondait mieux aux sentiments de la majorité. Boves déclara que l'on serait impardonnable de ne pas saisir l'occasion quand elle s'offrait. L'occasion c'était la panique des Français, laquelle était évidente. Le seul moyen de changer cette panique en déroute, c'était de se jeter à leur poursuite sans retard et de les harceler sans relâche [1].

Comparée à ce langage passionné, la prudence de Renaud parut de l'hésitation. Le mot de trahison circula même dans l'assemblée, et il y eut un moment où l'Empereur se demanda s'il n'était pas prudent de faire arrêter le comte de Boulogne [2].

Blessé dans sa fierté, menacé dans sa sécurité, Renaud prit une attitude dédaigneuse. Il cessa de critiquer les plans de l'Empereur et se

tuel, prouve qu'au XIIIe siècle l'art de la guerre n'était pas aussi barbare qu'on l'a supposé. Chez les barbares, la victoire est due à l'*Impetus;* car la guerre n'est pour eux qu'une œuvre de force physique, de courage et de dévouement. Il n'y a que les peuples civilisés qui, mettant de la logique dans leurs luttes, ont besoin de sang-froid et de réflexion.]

1 Istore et cron. de Fl. (*C. B.* Kerv. de L. T. I p. 143). Mais messyre Hues de Boves dist que chil qui le bataille desconseilloient n'estoient mie loyal enviers le roy Jehan, car il avoyent sen avoir pris et bien pooient se besongne faire et si le destourboient, de quoy c'estoit grant trayson, car li rois de Franche s'en fuyoit et pour chou estoit plus legiers a desconfire. Dont respondi li quens Renauls qu'il n'avoit mie parlet pour le roy trahir, mais pour le mieuls qu'il pooit. [V. aussi B. Nat. M[s] 17264 f. 365 r° col. 1 et 2.]

Mat. Paris. (*H. F.* T. XVII p. 716 B). Hugo de Boves... Reginaldum comitem proditorem nequissimum appellavit, improperans ei terras et possessiones largas quas ex dono Regis Anglorum perceperat; adjiciens etiam quod, *si die illa bellum differatur, in damnum irreparabile Regis Johannis redundabit: nocuit enim semper differre paratis.*

Mousket (V. 21629) :

Quant Hue de Boves l'oï,
Sire quens, fait-il, je vous di
Que vous avez, com mal apris,
Les deniers au roi Jehan pris,
Que nous veoumes as ious tuit,
Que li rois de France s'en fuit,
Et vous l'en laissiés sain aler.
Assez penissiés mious ouvrer.

Gen. Com. Fland. (*H. F.* T. XVIII p. 566 B C). Ad hoc autem incitabat eos præcipue Hugo de Bova, miles strenuus quem Rex Franciæ de terra sua expulerat. — (P. 567 A) « Sed Hugo de Bova qui hic astat, et quidam alii, non hoc mihi prudentiæ sed timiditati atque desidiæ ascripserunt. »

2 Guil. Arm. (P. 99 A). Iste comes Boloniæ... multum dissuaserat pugnandum esse... unde Imperator et sui ipsum pro proditore habebant, et nisi prælio consensisset, ipsum vinculis mancipassent.

www.libtool.com.cn

contenta de répondre à Hugues de Boves : « Sur le champ de bataille, » nous allons voir où sont les fidèles et où sont les traîtres [1]. » A partir de ce moment, le comte de Boulogne paraît avoir douté du succès de la journée. On pourra remarquer jusqu'à la fin de la bataille son attitude mêlée d'orgueil blessé et d'intrépidité sans espoir.

Les conseillers de l'Empereur, ne trouvant plus de dissentiments, décidèrent de rassembler leurs troupes sans retard et de partir dès le lendemain matin, à marches forcées, pour donner la chasse aux Français. Nul ne paraît avoir prévu les inconvénients d'un mouvement trop précipité. Les préparatifs furent si rapides qu'on réussit à quitter Mortagne au même moment où Philippe-Auguste quittait Tournai, c'est-à-dire le dimanche 27 juillet, à la pointe du jour [2].

Cette marche des opérations nous suggère une observation générale, à raison de son extrême rapidité.

Trois jours suffirent à Philippe-Auguste pour exécuter son mouvement stratégique depuis Péronne jusqu'à Tournai. Othon de son côté,

1 Math. Paris (*H. F.* T. XVII p. 716 B C). Comes vero Reginaldus, Hugoni respondens, dixit cum indignatione : « Hodierna dies me esse fidelem et te proditorem, comprobabit. Ego enim hac dominica die stabo pro Rege in prælio, si necessitas coëgerit, usque ad mortem ; et tu more solito, hodierna die de prælio fugiendo, te esse proditorem nequissimum cunctis astantibus declarabis. »

Mousket (V. 21643) : Et g'ière mors u pris sans faille,
Comme preudome à la bataille,
Mais vous en partires fuiant.

[Il y a désaccord entre les chroniqueurs sur l'endroit où eut lieu cette altercation. D'après G. le Breton (p. 99 A), elle se serait produite sur le champ de bataille, par conséquent à Bouvines; d'après Mat. Paris et Mousket, elle aurait eu lieu dans le conseil et par conséquent à Mortagne. Il nous paraît incontestable que le dissentiment prit naissance à Mortagne, parce que ce n'est que là qu'a pu être décidé si l'on partirait ou non pour combattre à Bouvines. Mais les derniers mots de la réponse de Renaud : *« Je vais mourir là où tu fuiras,»* ne peuvent avoir été dits qu'à Bouvines, au moment où Renaud constatait les conséquences de la délibération de Mortagne.]

2 Guil. Arm. (P. 94 C). Die ergo crastina, scilicet VI Kal. Augusti, movit Rex de Tornaco... Eodem mane, movit Otho cum suo exercitu de Moretania.

Ist. et cron. de Fl. (*C. B.* p. 144). Au darrain fu assentit qu'il s'armaissent et suivissent hastievement le roy Phelipon. Quant il furent armet, il ysirent de Mortaigne et s'adrechièrent viers le roy Phelipon qui ja estoit aprochiés le pont de Bouvines.

Philippis (P. 254 v. 704) : Vix e conspectu Tornaci se tulerat Rex
v. 709 [Otho] Frustra concipiens animoso gaudia corde,
Arma rapit, portasque furens post terga relinquit ;
v. 716 *Metuunt ne Franci transierint jam,*
Antequam possent illos attingere, pontem,
Inque vicem hortantur calcaribus acriter uti,
Ut magis accelerent, *indiscretique propinquum*
Non metuunt casum, et merito labuntur in ipsum.

Mousket (V. 21647) : A tant commencent environ
A rihoter tout li baron
v. 21651 *Conques n'y ot conroi tenu*

www.libtool.com.cn

instruit de tout ses mouvements, le joignit à Mortagne, à l'instant même où il entrait dans Tournai. Puis, dans la seule journée du 26 juillet, trois conseils de guerre se donnèrent la réplique dans les deux camps, se démasquant coup sur coup avec une merveilleuse promptitude de renseignements. Othon n'a pas plus tôt déjoué l'offensive prise d'abord contre lui par les Français, que ceux-ci changent de plan et de direction. Et aussitôt les Coalisés se lancent sur leurs traces ; si bien que les deux armées repartent pour Bouvines à la même minute. Tant de faits en si peu de temps, des résolutions si clairvoyantes et si vite obéies, supposent un service d'espionnage et de transmission d'ordres bien fortement organisé.

Ce fait nous étonne surtout dans la conduite de la nombreuse armée d'Othon. Ayant à régler ses mouvements sur ceux des Français, l'Empereur devait forcément leur laisser une certaine avance. Il avait, en outre, à faire mouvoir une masse de 86,000 hommes. L'arrivée d'Othon à Mortagne, le temps de son premier conseil de guerre et l'envoi à Philippe-Auguste des dépêches du duc de Brabant durent remplir au moins la matinée du 26 juillet. Le roi de France ne put donc délibérer que dans l'après-midi [1]. La retraite qu'on y décida ne pouvant être connue par les espions de l'Empereur que d'après les préparatifs qui suivirent cette assemblée, on ne put apprendre à Mortagne qu'à une heure avancée de l'après-midi les nouvelles résolutions des Français. Ce ne fut donc que le soir du 26 juillet qu'Othon put délibérer à nouveau, ordonner le départ et opérer le rassemblement de ses 86,000 hommes [2]. Et cependant, le 27 à l'aurore, les Coalisés quittaient Mortagne, au même instant où les Français quittaient Tournai.

On est surpris de trouver tant de lucidité, d'ordre, de promptitude dans la conduite des armées, au commencement du XIIIe siècle.

Une organisation qui fonctionnait ainsi ne pouvait pas être une organisation barbare.

1 Mousket (v. 21553) : A l'aviesprir fu li consaus
Entre lui et ses barons haus.

2 Observons seulement qu'il n'y eut à rassembler que les hommes et non pas les bagages. L'armée impériale devant arriver à Bouvines et y combattre le jour même de son départ de Mortagne, on dut distribuer aux troupes pour un jour de vivres et faire suivre le train des équipages pour le lendemain. C'est ce qui explique la rapidité avec laquelle les Coalisés arrivèrent de Mortagne à Bouvines en une matinée.

www.libtool.com.cn

§ III

Contre-marches

Le Dimanche 27 juillet, l'armée française s'achemina de Tournai vers Bouvines, après avoir entendu la messe [1].

Nous savons déjà que les bagages et l'infanterie marchaient en tête [2]. La noblesse de Bourgogne et celle de Champagne formaient l'arrière-garde [3].

Le Roi, avec le reste de sa cavalerie, occupait le milieu de la colonne [4].

On avançait lentement, par une journée très chaude [5].

Au moment où l'arrière-garde quitta Tournai, Guérin et le vicomte de Melun se détachèrent de l'armée en éclaireurs, prirent la direction du Sud et cherchèrent à observer, du côté de Mortagne, les mouvements de l'ennemi. Nous avons déjà vu que, parvenus à moitié chemin entre Mortagne et Tournai, ils aperçurent l'armée coalisée qui avançait vers eux rapidement [6].

1 Guil. Arm. (P. 94 C). Die ergo crastina, scilicet VI Kal. Augusti, movit Rex de Tornaco. — Gén. Com. Fl. (*H. F.* T. XVIII p. 566 B). Cum missam audisset, rediit ad pontem de Bouvines.

2 Mousket (V. 21538) : [Li rois], fist ordener ses piétailles,
Et le Karoit et les somiers
Aler avant en dementiers.

3 Mousket (V. 21591) : Sour le duc de Bourgogne esgarde
Toute la cours l'arrière-garde.

J. Iperii (*H. F.* T. XVIII p. 605 E). [Imperator] insequitur Ducem Burgundiæ qui postremo custodiam observabat, — Ist. et cron, de Fl. (*C. B.* p. 117) Si trouvèrent le duc de Bourgoigne et les Champenois qui faisoient l'arrière-garde.

4 Bibl. Nat^le^ (M^s^ 2799 f. Français fol. 51 v° col. I). Et au matin commanda le roy que tout homme se armast et que tous bagages feussent troussés. (Col. 2) Lors il party de Tournay a bannières desploiées et se mist à la voye tout le chemin de Lille, aveuc luy toutes ses batailles ordonnées *et il aloit ou mylieu*.

5 Mat. Paris (*H. F.* p. 716 A). Erat enim ardor solis permaximus sicut fit in mense Julio. — Guil. Arm. (p. 95 B) Solem, qui die illa solito ferventius incaluerat, ante oculos habentes. — Mousket (v. 22184) Caut fist et biel cel diémence. — (21600) Sont viers le pont aceminé — De Bouvines, et tout le pas — Et par consel et par compas.

6 Guil. Arm. (P. 94 C). Vicecomes itaque Meleduni divertit ab exercitu Regis cum quibusdam levis armaturæ equitibus et perrexit versus partes illas unde Otho veniebat: quem persecutus est vir strenuissimus, prudentis et admirabilis consilii, et ad ea quæ contingere possunt provisor disertissimus, Guarinus Silvanectensis electus. (D) Profecti sunt ergo procul ab exercitu Regis plus quam tria

www.libtool.com.cn

Guérin constata que, dans son ordre de marche, l'infanterie de chaque corps ennemi précédait la cavalerie, et que cette dernière avait endossé à ses chevaux la couverte de combat [1].

G. le Breton ajoute que Guérin vit dans ces deux particularités une preuve évidente que l'ennemi avait l'intention de livrer bataille sans retard. (*Quod erat evidentissimum futuræ pugnæ signum*). On sait en effet qu'à cause de sa pesanteur, on n'endossait le harnois de guerre, aux hommes ou aux chevaux, qu'au moment même de combattre. Quant à la place assignée aux fantassins, nous verrons plus tard qu'elle était tout aussi significative. Dans les formations de combat classiques, le poste normal des troupes à pied était au premier rang, immédiatement devant leurs troupes à cheval. Par ce motif, toute armée en marche qui méditait de passer instantanément de l'ordre de marche à l'ordre de bataille, faisait cheminer chaque infanterie en tête de sa cavalerie, pour qu'elle se trouvât toute portée à son poste de combat dès l'apparition de l'ennemi [2].

Toutes ces mesures offensives, prises par les Coalisés, donnèrent aux éclaireurs français la certitude que la feinte imaginée par Gérard La Truie avait produit son effet sur Othon, puisqu'il se décidait à venir combattre Philippe-Auguste sur son propre terrain. Il n'y avait donc pas une minute à perdre pour prévenir le Roi, afin que celui-ci préparât son retour offensif. La faute commise par l'Empereur était d'ailleurs si peu vraisemblable (ainsi que le dit Guérin à Adam de Melun) qu'il ne fallait rien moins que son affirmation personnelle pour que Philippe-Auguste y crût. En conséquence l'Evêque de Senlis recommanda à son collègue de rester en observation, de suivre la marche des Coalisés, d'évaluer leurs forces et de pressentir autant que possible leurs intentions. Puis il courut rejoindre l'armée française [3].

milliaria, quousque venerunt in locum quemdam eminentem, unde potuerunt manifeste videre acies hostium properantes et ad pugnam dispositas.

Bibl. Nat^le (M^s 17264 f. Français f° 365 r° col. 2). Li rois Phelippes qui ia estoit aprochies le pont de Bouvines avait oies nouvieles que li empereres Othes estoit issu de Mortaigne. Il envoia cele part le viscomte de Meleum et frère Garin pour sourveoir leur ost. Quant chil orent veut lempereour et les autres Kivenoïent à grant desroi (sans nul conroy — B. de Bruxelles 10233). [V. aussi : Ist. et Cron. *C. B.* p. 144.]

Gen. Com. Fl. (*H. F.* T. XVIII p. 566 B C). Arbitrati sunt quod [Rex] fugeret, et arma conciti capescentes, Regem insequi certatim festinant... velociter veniebant.... nihil aliud metuentes nisi tam velocem Regis fugam, quod eum consequi non valerent. [V. aussi : Philippis (P. 254 v. 276). — Mousket (v. 21607-8 et 21647-51].

1 Guil. Arm. (P. 94 D). Viderat equos militum coopertos et satellites pedites præcedentes *quod erat evidentissimum futuræ pugnæ signum.*

2 V. ci-dessous (T. I L. II : Tactique de l'infanterie ch. I et II, et T. II L. I : Grande Tactique ch. II : Ordre parallèle.)

3 Guil. Arm. (P. 94 D). Vicecomite itaque ibidem aliquantulum demorante,

www.libtool.com.cn

Philippe-Auguste, prévenu, arrêta aussitôt son armée sur la route. Il réunit son conseil et lui exposa que la marche en avant d'Othon venait offrir aux Français l'occasion qu'ils avaient vainement cherchée en sillonnant toute la Pévèle. L'ennemi sortait enfin de ses abris [1].

Par cela seul que l'Empereur prenait l'offensive, il ne pouvait plus être question pour le Roi de retourner dans le Cambrésis. Ce projet primitif s'évanouissait ; et c'était l'éventualité prévue par Gérard La Truie qui, passée à l'état de réalité, allait devenir l'unique base du plan de campagne. Aussi la délibération du conseil roula-t-elle, non plus sur le point de savoir si l'on battrait en retraite ou si l'on combattrait, mais seulement sur le choix du moment et du lieu où il convenait d'engager la bataille.

Fallait-il se retourner immédiatement et assaillir l'ennemi qui sortait à peine en ce moment des marécages de l'Escaut? Valait-il mieux marcher encore et ne s'arrêter qu'aux approches de Bouvines, pour y attendre l'attaque des Coalisés sur un terrain qu'on aurait choisi d'avance? La majorité pencha vers ce dernier avis. D'une part, il lui répugnait de prendre l'offensive un jour de dimanche, et en s'éloignant, on pourrait gagner du temps jusqu'au lundi [2]. D'autre part, en approchant de la Marcq, on aurait la ressource de faire filer en avant les bagages, par le pont de Bouvines, jusqu'au delà des marais. Le train de l'armée serait ainsi protégé contre toute surprise, tandis que l'on

Electus properavit ad Regem et dixit ei quod hostes veniebant dispositi et ad bellum parati.

Philippis (p. 255 v. 748) : .....[Guarinus] dixit ad Adam :
« Hi veniunt, nec se credunt attingere posse
» Tempore nos satis optato. Tu colle sub isto
« Exspectabis adhuc, intellecturus eorum
» Plenius et numerum et mentem dum vado Philippum
» Certificaturus ; alii non crederet ipse. »
Sic fatus volat ad Regem....

Gen. Com. Fl. (*H. F.* p. 566 C). Ecce autem nuncius venit ad Regem, qui diceret ei pro certo quod velociter veniebant et prope jam erat exercitus infinitus. [V. aussi Ist. et cron. de Fl. p. 144.]

1 Guil. Arm. (P. 94 E). Rex itaque jussit acies stare, et convocatis proceribus, consuluit illos quidnam esset agendum. [V. aussi : Gen Com. Fl. (p. 566 C.) Cron. Turon (p. 298 D).]

Philippis (p. 255 v. 757) : Continet ergo gradus, et præcedentia stare
Signa jubet, loquitur que suis, hoc ordine, caris :
« Ecce quod optabam Dominus mihi contulit ultro
(v. 762) » Quos per circuitus spatiosos, perque viarum
» Discursus varios modo conabamur adire,
» Ecce ad nos ultro Domini miseratio ducit.

2 Guil. Arm. (p. 94 E) : Qui non multum suadebant pugnandum esse sed potius procedendum.

Philippis (p. 256 v. 793) : Consilium tamen hoc sedet omnibus, usque Bovinum
Ut proficiscantur, hostis si forte dieï
Parcere sacratæ velit, et differre duellum.

www.libtool.com.cn

combattrait sur la rive droite de la Marcq [1]. Là, entre Cysoing au Sud-Est et Sainghin à l'Ouest, parmi les vastes champs de blé qui couvraient le plateau même de Bouvines, on trouverait un terrain moins accidenté, plus favorable à la lutte que celui sur lequel on cheminait en ce moment [2].

Toutefois ce sentiment de la majorité rencontra une énergique opposition de la part de Guérin. Celui-ci déclara avec la plus grande insistance que tout ajournement de la bataille serait dangereux. D'après lui, il fallait, ou combattre immédiatement, ou s'exposer à faire une retraite désastreuse [3].

Cette opinion paraîtra très judicieuse, si l'on considère les détails que voici.

Au moment même où le conseil de guerre délibérait, l'armée d'Othon franchit la Barge et commença de monter les pentes du plateau ; si bien que les conseillers du Roi purent apercevoir les têtes de colonne ennemies traversant avec lenteur les bas fonds marécageux du ruisseau [4]. Philippe-Auguste avait donc réuni son conseil sur la voie romaine, à peu près à la hauteur de la colline de 80 mètres (déjà signalée par nous), tandis que les troupes françaises stationnaient tout autour, par l'ordre du Roi [5].

1 Philippis (p. 256 v. 797) : Prœterea locus est munitior ille tuendis
Sarcinulis, rebusque aliis quæ castra sequuntur
Cum nusquam pateat, a dextris atque sinistris,
Contiuuis spatiis, iter impediente palude,
Transitus, excepto satis arcto ponte Bovino,
Quo quadrupes se sive bipes evolvat ad Austrum.

2 Philippis (P. 256 v. 803) : At parte ex illa latis patet area campis,
Grataque planities cereali gramine vernans
Quæ protensa satis spatio per rura patenti
Sanguineum à Zephyro, Cesonem tangit ab Euro,
Dignus cæde locus et sanguine commaculari
Sanguinis et cædis medius communis utrique.

[Ce choix du champ de bataille entre Cysoing et Sainghin, terrain qui fut en effet le lieu de la lutte, prouve bien qu'à ce moment les Français avaient renoncé à battre en retraite vers Cambrai ; puisque même les chefs qui avaient refusé de combattre devant la Barge entendaient livrer le combat sur la rive droite de la Marcq. Tout le monde était donc décidé à ne pas repasser ce cours d'eau. Ce n'était que pour mettre les bagages en sûreté que la position au-delà des marécages paraissait utile.]

3 Guil. Arm. (P. 94 E). Electus autem in contrarium sentiebat, assertissime proclamans *vel pugnandum esse necessario, vel cum confusione et damno recedendum*. — Chron. de Saint-Denis (P. 406 A). Mais frères Guerins sentoit ades tot le contraire, et crioit et afermoit certainement que il convenoit que on se combatist, ou que l'on se partist à honte et a domage. [V. aussi Alb. Tr. F. (*P.* p. 900)].

4 Guil. Arm. (P. 94 E). Cum ergo hostes venissent ad quemdam rivulum quo non patebat facilis meatus, transierunt paulatim. — Chron. de Saint-Denis (P. 406 A). Quant Othes et sa gent vinrent à une petite rivière, ils passèrent petit et petit, pour le pas qui estoit griés.

5 Nous avons étudié avec soin le terrain qui entoure la voie romaine, sur son parcours entre Tournai et Bouvines. Juste au point où cette voie occupe le sommet

www.libtool.com.cn

Si, de ce point, les Français s'étaient brusquement retournés et déployés en bataille parallèlement à la Barge, leur gauche tendue vers Tournai, leur front faisant face au ruisseau, ils auraient pu charger l'armée impériale, au moment où une partie seulement de ses forces avait franchi les marécages. L'autre partie ne pouvant pas venir en aide à ces premiers corps, toutes les têtes de colonne des Coalisés, surprises en pleine marche, auraient été probablement refoulées dans les bas fonds bourbeux auxquels elles s'adossaient. Leur retraite précipitée aurait produit un effet de recul jusque parmi les queues de colonnes, sur les routes où elles traversaient les mauvais terrains.

Alors tous les succès eussent été possibles pour les Français. Il eût suffi à l'aile gauche de Philippe-Auguste de pousser une attaque en colonne sur la voie romaine qui longeait l'Escaut, pour y culbuter la droite d'Othon jusqu'à Mortagne. Puis, par un simple changement de front sur leur droite, les vainqueurs auraient pu prendre à revers, l'un après l'autre, tous les détachements impériaux qui cheminaient sur les voies rurales, tandis que l'aile droite française les attaquait de front. Ces corps auraient été coupés de leur base d'opération, refoulés dans la forêt Tournisienne et détruits isolément, non par une grande bataille régulière, mais par une série d'engagements successifs où l'armée française n'aurait jamais eu l'infériorité numérique.

On comprendra que Guérin se soit vivement attaché à cette perspective.

Si au contraire les Français allaient chercher leur terrain de combat aux approches de Bouvines, ils devaient y trouver sans doute des surfaces plus accessibles à la cavalerie que les routes fangeuses des bords de l'Escaut; mais, d'autre part, le terrain de Bouvines offrait un grave péril, à cause du voisinage des marais de la Marcq. Pour y combattre face à Tournai, Philippe-Auguste devait s'adosser aux marécages.

Si, dès la première rencontre, l'Empereur profitait de sa supériorité numérique pour déborder les Français par leurs ailes, ceux-ci couraient le risque de n'avoir plus derrière eux assez d'espace pour se dérober. Il faudrait vaincre du premier coup, ou s'exposer à être précipité à reculons dans les fondrières. La position de Bouvines devait donc être l'inverse de celle où l'on délibérait en ce moment. Devant la Barge, c'étaient les Coalisés qui étaient adossés aux obstacles liquides; devant la Marcq, ce devaient être les Français.

Guérin n'avait donc pas tort de dire que, sur ce dernier point, une retraite désastreuse serait à redouter.

de la colline de 80 mètres, le sol s'élargit sur la crête même de cette colline et présente un petit plateau arrondi de 100 mètres environ de diamètre, regardant vers le cours de la Barge. De là le panorama s'étend au Midi jusqu'à une grande distance, et permet d'apercevoir la Barge, juste au point où elle est encaissée. Tout nous porte à conjecturer que c'est en cet endroit que le roi de France a tenu son conseil de guerre. [V. notre carte de la campagne de Bouvines Pl. II.]

www.libtool.com.cn

Mais la noblesse française de cette époque paraît avoir éprouvé une répulsion instinctive pour la guerre en terrain marécageux. Du moment où son adversaire consentait à en sortir spontanément, il ne lui convint pas de l'y ramener par son offensive. Elle eut hâte au contraire de l'entraîner le plus loin possible de ces abris trop favorables à l'infanterie. Un incident fortuit, qui se produisit en ce moment, parut en outre justifier cette tendance. Nous avons expliqué, dans le précédent chapitre, qu'Othon, pour converser carrément sur Bouvines, avait fait filer sa colonne de droite autour de Tournai, tandis que sa colonne de gauche stationnait autour de Froidmont, pour servir de pivot à la conversion, jusqu'à ce que que les deux ailes se trouvassent sur le même front. De là résulta que l'aile gauche des Coalisés, qui seule pouvait être observée de près par l'Etat-Major de Philippe-Auguste, dut ralentir son mouvement aussitôt après avoir franchi la Barge, tandis que leur aile marchante avançait rapidement sur Tournai [1].

Les éclaireurs Français, trompés par cette manœuvre, supposèrent que l'Empereur n'avait pas d'autre objectif que de s'établir dans Tournai. Il n'y avait rien que de très vraisemblable à admettre qu'Othon, au lieu de courir étourdiment sur le terrain favorable aux Français, ne songeait qu'à leur fermer l'entrée de la Flandre flamingante, tout en gardant sa forte position au milieu des marais de l'Escaut [2].

1 Guil. Arm. (P. 94 E). [Hostes] transierunt paulatim, et finxerunt, ut videbatur quibusdam de nostris, quod vellent proficisci Tornacum. — Chron. de Saint-Denis (P. 406 A). Quant Othes et sa gent vinrent à une petite rivière, il passèrent petit et petit, pour le pas qui estoit griés. Quant tuit furent outrepassé, il firent semblant que il deussent aler vers Tornai.

2 Lebon, dans son ouvrage sur la bataille de Bouvines, estime (P. 72 lignes 8-10) qu'il n'eût pas été raisonnable à Othon d'arrêter sous Tournai son mouvement en avant. On va voir au contraire que ce temps d'arrêt aurait suffi pour épargner aux Coalisés leur échec définitif et rendre inutile toute la campagne des Français en Flandre wallonne. Cette différence entre les conclusions de Lebon et les nôtres a du reste un caractère plus général... Malgré quelques bonnes appréciations militaires, Lebon nous paraît s'être mépris sur les intentions stratégiques de chacun des belligérants. Ainsi, il blâme Othon (P. 63 ligne 1-6) de n'être pas venu prendre l'offensive contre Philippe-Auguste, dans la plaine découverte de Lille; nous croyons au contraire que ce fut par cette attitude résolument défensive que les Coalisés tinrent le mieux en échec leurs adversaires. Lebon (VII p. 64 l. 1) qualifie d'*heureux résultats* les effets de la marche de l'Empereur sur Bouvines; cette marche fut, selon nous, sa seule faute, et l'on va voir qu'elle produisit sa défaite. Quant à Philippe-Auguste, Lebon (p. 62) dit ne pouvoir pas comprendre qu'il ait franchi la Marcq et poussé jusqu'à Tournai, pour obtenir une rencontre décisive avec Othon; nous pensons au contraire que ce dernier résultat fut le but constant des Français, et leur victoire finale va prouver que ce projet n'avait rien de téméraire, pourvu qu'il se réalisât en bon terrain. Dans le même ordre d'idées, Lebon (p. 64 VIII) blâme Philippe-Auguste de n'avoir pas battu en retraite plus rapidement; notre

www.libtool.com.cn

Si tel avait été le but de l'Empereur, Philippe-Auguste, en s'arrêtant en vue de Tournai, n'aurait fait qu'affermir son adversaire dans ses résolutions défensives. Le seul moyen de l'en faire sortir était de continuer le mouvement de retraite. Aussi les partisans du départ vers Bouvines invoquèrent-ils ces nouveaux renseignements pour demander qu'on se remît en route. Le Roi, qui (l'on s'en souvient) avait toujours douté qu'Othon pût commettre la faute de le suivre en trop bon terrain, revint alors à son opinion personnelle. Guérin eut beau protester que ce que l'on voyait n'était qu'une feinte ; il lui fallut subir l'entraînement général, et l'armée française se remit en marche [1].

On parvint sans être inquiété jusqu'en vue de Bouvines.

En ce moment, Philippe-Auguste avait à prévoir deux éventualités. Ou bien le temps d'arrêt d'Othon sous Tournai n'était qu'un ajournement, tout au plus jusqu'au lendemain, pour ne pas combattre le dimanche ; et dans ce cas il fallait tout préparer en vue de la bataille imminente. Ou bien (ainsi que le roi l'admettait plus volontiers) les Coalisés entendaient ne pas quitter leur forte position autour de l'Escaut ; et dans ce cas il fallait assurer la retraite des Français vers le Cambrésis. Les dispositions que prit Philippe-Auguste sur les deux bords de la Marcq nous paraissent avoir été conçues de manière à satisfaire à ces deux exigences en même temps.

avis est que sa lenteur fut calculée. Aux pages 65 in fine, 66 et 67 (VIII et IX), le même auteur conteste que le roi ait voulu attirer Othon sur le plateau de Bouvines ; qu'il ait fait arrêter deux fois son infanterie, d'abord sur la route de Tournai à Bouvines, puis au-delà de la Marcq à l'Hôtellerie. Il conteste enfin que la tendance générale de Philippe-Auguste ait été de joindre les Coalisés. Il va jusqu'à supposer (p. 71) que la retraite des Français fut l'effet d'une panique produite par l'approche des ennemis ; tandis que G. le Breton affirme le contraire de tous ces faits et que Lebon lui-même (p. 64) critique les Français de s'être retirés trop lentement, ce qui ne ressemble guère à une panique.

Au point de vue de l'érudition, nous reprocherons à Lebon de n'avoir pas suffisamment étudié les chroniqueurs, et surtout Mousket, qui révèle le plan de campagne de Gérard La Truie dans le conseil de guerre de Tournai, et celui de Renaud de Boulogne et de ses contradicteurs dans le conseil de guerre de Mortagne. Sous le rapport militaire, Lebon a le tort de juger les belligérants comme on jugerait deux armées modernes, lesquelles ont les mêmes principes et une valeur morale très semblable, tandis qu'en 1214 il existait entre les deux rãces en lutte des aptitudes combattives très différentes ; chez les Français trop de tendance à l'offensive rapide, chez les Germains un goût exclusif pour la défensive calculée.

1 Guil. Arm. (P. 94 E). [Hostes] finxerunt, ut videbatur quibusdam de nostris, quod vellent proficisci Tornacum. Exiit ergo sermo iste inter milites nostros quod ipsi hostes declinabant Tornacum. Electus autem in contrarium sentiebat... Prævaluit tamen clamor et assertio plurimorum. Processimus itaque ad pontem quemdam Bovinum nomine qui est inter locum qui Sanguineus dicitur et villam quæ vocatur Cæsona [V. aussi Chron. de St-Denis (p. 406 A). — Chron. St-Martin. (T. XVIII p. 298 D). — G. de Nangiaco (T. XX p. 757 B). — Alb. Tr. Font. (*P.* p. 900)].

www.libtool.com.cn

Les bagages, escortés par l'infanterie des communes, furent d'abord mis en sûreté et envoyés sur la rive gauche de la Marcq, dans la direction de Seclin-Douai, près du hameau de l'Hôtellerie. Sur les prairies qui s'étendaient entre cette localité et celle de Bouvines, on dressa les tentes, pour recevoir l'armée dans le cas où elle jugerait à propos de battre en retraite [1]. En même temps, le pont de Bouvines fut élargi suffisamment pour que douze fantassins pussent y passer de front [2]. Les troupes à pied étaient donc assurées, en cas de bataille, de pouvoir revenir rapidement prendre leur poste de combat sur la rive droite de la Marcq. Sur cette même rive droite, le Roi s'arrêta avec sa maison militaire et le gros de sa cavalerie, prêts à combattre au premier signal [3]. Philippe-Auguste mit en attendant pied à terre, et prit quelques aliments, à l'ombre d'un frêne, non loin de l'Église de Bouvines [4].

Là on attendit les renseignements et l'arrivée de l'arrière-garde.

1 Mousket (*H. F.* v. 21722) : Puis fit ratorner ses conrois,
Car ja en i ot de logiés
Outre le pont et par congiés.

Guil. Arm. (P. 97 C). Legiones communiarum quæ *fere usque ad Hospitia* processerant. — Chron. de St-Denis (p. 409 C) Les légions des communes... qui ja estoient alées avant *jusque près des Ostiez*. — Philippis (p. 256 v. 814) Haud à ponte procul, quem jam pars maxima cœtus — dilatam sperans in crastina tempora pugnam — transierat.

Istore et cron. de Flandres (*C. B.* Kerv. de Let. T. I p. 117). Et sachiés qu'une grande partie de l'ost de l'empereur estoit desja passée ung pont, qui estoit sus une petite rivière, et y avoit ja tout plain de pavillons tendus oultre le pont, en une prairie, où le roys avoit empensé de luy et de tout son ost aler herbergier.

2 Philippis (P. 256 v. 809): Continuo pontem Rex sic facit amplificari,
Corpora quod bis sex lateraliter ire per ipsum,
Cumque suis possent tractoribus ire quadrigæ.

3 Guil. Arm. (P. 94 E). Jam major pars exercitus transierat pontem. (95 A) Sed [Rex] nondum transierat pontem. — Chron. de St-Den. (P. 406 B). — Philip. (v. 814),

Guil. de Nangi. (*H. F.* T. XX p. 757 C). Et quum jam fere medietas sui exercitus pontem Bovinarum transisset, et ipse rex prope pontem, proborum virorum vallatus multitudine, post suum exercitum jam venisset... [V. aussi : Chron. Sancti-Martini (T. XVIII p. 298 D). — Chron. S. Bertin. (P. 605 E). — Ist. et cron. de Fl. (*C. B.*) p. 118). — Alb. Tr. F. (*P.* p. 900).]

4 Guil. Arm. (P. 95 A). Ipse Rex exarmaverat se. — Dum itaque Rex armis aliquantulum et itinere fatigatus, ibidem sub umbrâ cujusdam fraxini, juxta quandam ecclesiam in honore beati Petri fundatam, modice quieti vacaret, ecce... — Chron. de St-Den. (p. 406 B). — Chron. S-Mart. (p. 298 D).

Alb. Tr. F. (*P.* p. 900). — Ist. et cron. de Fl. (*C. B.* p. 117). Près de Chisoing vint frères Garins au roy. Si le trouva descendu là où il se déjeusnoit de pain et de vin.

Mousket (V. 21669) : Droit en l'atrie de Bovines
Si mangeoit en coupes d'or fines
Soupes en vin, et fist moult caut,

Gestohlen aus den Seminaren der geschichtlichen Universität

www.libtool.com.cn

En ce moment l'Empereur avait terminé sa conversion sous Tournai et précipitait sa marche vers Bouvines. Espérant avoir suffisamment dissimulé aux Français son projet d'attaque, il présuma que la maison militaire de Philippe-Auguste avait déjà franchi la Marcq et qu'il ne restait qu'à écraser l'arrière-garde par une rapide offensive [1]. Portant en tête sa cavalerie, Othon la lança à la poursuite des Bourguignons. Elle les atteignit sur la lisière d'un petit bois qui bordait la voie romaine à deux lieues de Tournai [2]. Le combat fut très vif. A cinq reprises, l'arrière-garde française dut s'arrêter pour se dégager. Une action aussi chaude attira des renforts de part et d'autre. Adam de Melun, Gérard La Truie, Gérard de Marque vinrent soutenir les Français [3]. Ils furent eux-mêmes débordés par la noblesse flamande, qui s'engagea de plus en plus. Mousket cite parmi les corps de soutien qui arrivèrent ainsi successivement aux Flamands ceux de Gautier de Raisse,

1 Guil. Arm. (P. 95 A). [Rex] nondum transierat pontem, sicut hostes putabant, quorum intentio erat, si Rex pontem transisset, eos quos citra pontem invenirent, aut penitus interimere, aut de eis pro suæ voluntatis arbitrio triumphare. — Chron. de St-Denis (P. 406 B). Mais il [le roi] n'avoit pas encor passé le pont, si come si anemi cuidoient. Si estoit leur propos tiex que se li Rois eust le pont passé, il férissent tantost en ceus que il trovassent à passer.

2 Ist. et cron. de Fl. (*C. B.* p. 144). Ly emprerères Othes aprocha tant, que les II os s'entreférirent. Dont assemblèrent par grant aïr. — (P. 117) Tantost issirent après désordonnéement. Si trouvèrent le duc de Bourgoingne et les Champenois qui faisoient l'arrière-garde, et les ratindirent à deux lieues de Tournay, à un bosquet.

Mousket (V. 21649) :
Et Ferrans et si cevaliers
Se commencent à desrangier,
C'onques n'i ot conroi tenu:
Jusqu'as gens le roi sont venu
Leur arbalestrier abrievé.

3 Guil. Arm. (P. 95 A). Hostes referunt adventare et postremis aciebus fere jam confligere ; vicecomitem et arcubalestarios, et levis armaturæ equites et satellites eorum incursum cum maxima difficultate et periculo sustentare, et vix posse eorum furorem et audaciam diutius retardare. — Chron. de St-Denis (P. 406 B C).

Philippis (P. 256 v. 820) :
Nil Campanenses acies, nil sufficiunt hi
Quos modo misistis ut eos retropellere possint ;
Dumque illis obstant, et eos tardare laborant,
Continuo egerunt bis jam duo millia passu.

Mousket (V. 21657) :
Mais li arbalestrier le roi
Lor vinrent devant al desroi
Et li Visquens de Meleun
Avoec lui fu Girars La Truie
Et Girars de Marque, et siergant

Ist. et cron. (*C. B.* p. 117). Et [les Coalises] les appressèrent tant que ceux de l'arrière-garde s'arrestèrent et tournèrent les visages devers leurs ennemis, et envoyèrent leurs arbalestiers traire à eulx, pour leurs gens mettre arrière. Ainsi fisrent les Flamands *par cinq fois l'arrière-garde arrester.*

J. Iperii (*H. F.* T. XVIII p. 605 E). Ecce Imperator, ex hac retractione [Regis] spe vana concepta, Regem, festinans *sed male cautus*, insequitur, Ducem Burgundiæ, qui postremo custodiam observabat fortiter urgens.

www.libtool.com.cn

d'Eustache de Machelen, de Baudouin Buridan, de Rasse de Gavre, de Siger de Wavre; les noms les plus illustres de la Flandre [1]. Ainsi les combattants se liaient si fortement qu'il était à prévoir que l'Empereur ne pourrait plus refuser la bataille, si elle lui était offerte là où il ne la cherchait pas.

Cette attaque trop précipitée et de plus en plus générale fut une faute qui consomma celle que les Coalisés avaient commise en quittant Mortagne. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le seul moyen de surprendre l'arrière-garde française sans appui sur la rive droite de la Marcq eût été d'endormir la vigilance du roi, jusqu'à ce qu'il eût franchi le pont avec le gros de ses forces. Il importait donc à l'Empereur de faire suivre les Français, non par son impétueuse noblesse, *mais par de bonnes espies*, selon l'expression du comte de Boulogne. Quant à sa cavalerie, Othon aurait dû la bien tenir dans la main, la faire filer le long des bois de Cysoing et ne la montrer qu'aux abords même de Bouvines; car sur le plateau découvert qui y conduit, les Impériaux ne pouvaient pas dissimuler leurs énormes effectifs. C'étaient ces difficultés pratiques de l'offensive que Renaud avait craint de ne pas voir suffisamment apprécier par les contingents de l'Empereur. C'était sur elles qu'avait compté Gérard La Truie pour arrêter à propos le mouvement en avant des Coalisés.

Quoi qu'il en soit, l'importance des effectifs qu'Othon engagea dans cette première attaque révéla aux Français qu'ils allaient avoir sur les bras toute l'armée impériale.

Le duc de Bourgogne dépêcha Gérard La Truie auprès du roi pour lui recommander d'accourir avec toutes ses forces [2]. Philippe-Auguste

1 Mousket (V. 21725):

Et li Flamenc tout desrangié
Se furent ja tant aprocié
Qu'en l'arière-garde férirent,
V. 21729: Et li autre vinrent esrant [D'autres cavaliers vinrent en désordre]
Apriés la bataille fèrant. [Se joindre à l'engagement]
V. 21782: Bien joustèrent as premerains
Watiers li castelains de Raisse
21785: Et Estace de Maskeline
21787: Si vint broçant Rasses de Gavre
21789: Si vint Bauduins Buridans
Et apries lui Sohiers de Vavre
Qu'ainc n'i ot batalle ordenée; [Il n'y eut pas de combat régulier]
Tout i vinrent à randounée. [Ils arrivèrent successivement, sans ensemble.]

2 Mousket (V. 21667):

La Truie s'est d'entr'aus partis;
Al roi s'en vint tous aatis
Droit en l'atrie de Bovines:
V. 21672: « Truie, dist li rois, Dieux vous saut;
» Que font les Flamenc? Viennent-ils?
» Sire, Dieu vous gaart de péril »
Dist la Truie et si vos armés,
V. 21677: « Quar nos aurons ja la batalle,
« Ves-les ci priés de nous sans falle

Guil. Arm. (P. 95 A). Ecce nuncii missi ab illis qui stabant in postrema acie, cursu

Gestohlen aus den geschichtlichen Seminaren der Universität

www.libtool.com.cn

fut bientôt à cheval, envoya l'ordre à son infanterie de repasser le pont, et sans attendre son arrivée, ramena sa maison militaire, à fond de train, face à Tournai [1] ; en sorte que l'Empereur, au lieu de surprendre une arrière-garde adossée à des marais, se trouva en face d'une armée rangée sur le terrain qui lui était le plus favorable [2].

En résumé, le plan d'attaque adopté par les Coalisés dans le conseil de guerre de Mortagne échoua par cette unique cause que leurs contingents (en grande majorité d'origine germanique) ne surent pas déployer dans la pratique de la guerre offensive cette correction de procédés dont ils avaient fait preuve dans leur stratégie défensive. Ainsi que le dit un chroniqueur flamand, ils furent vaincus, malgré leur supériorité numérique, *pour avoir assemblé à la bataille trop beubanchièrement et sans tenir conroi* [3].

nimio properantes, cum clamore maximo hostes referunt adventare. — Philip. (p. 256 v. 818, 819).

Ist, et cron. (*C. B.* p. 117). Li dus de Bourgoigne manda au roi qu'il chevauchast bellement, car on les appressoit près d'un moustier que on appelle : Bouvines [Chisoing]. Près de Chisoing [Bouvines] vint frères Garins. Si le trouva descendu là où il se déjeusnoit de pain et de vin... Or vous armés, luy dist frères Garins ; car ceulx de delà ne veulent mettre la bataille en respit jusques à demain ; et voyés-les cy bien près de vous. [On vient de voir que, d'après Mousket, ce fut La Truie, et non pas Guérin, qui transmit au roi les avis du duc de Bourgogne. Nous préférons la version de Mousket qui était présent au milieu du parti français, peut-être même dans l'armée royale].

1 Guil. Arm. (p. 95 A). Quo audito Rex.... arma induitur.... equum insilit. (B) Clamatur ubique per campos « Arma, arma, viri ! ». Clangunt tubæ ; revertuntur cohortes quæ jam pontem transierant ; revocatur Vexillum beati Dionysii, quod omnes præcedere in bella debebat, nec satis propere revertitur, unde nec exspectatur. Immo Rex cursu rapido revertitur, et ponit se in prima fronte belli. Philip. (p. 256 v. 824, 836-38). — Mousket (v. 21722). — J. Iperii (*H. F.* T. XVIII p. 605 E). — Guil. de Nangi. (*H. F.* T. XX p. 757 B C). — Ist. et cron. (*C. B.* p. 144). — Alb. Tr. F. (*P.* p. 900).

2 Mousket (V. 21793) : Le roi quidièrent à la fuite
Mais ils le trouvèrent à luite.

3 Ist. et cron. (*C. B.* p. 145). Et comment que li empereres Othes euist trop plus de gens que li rois Phelipes à ceste bataille, ne se doit nuls esmervillier se il luy mesquey à lui et à chiaux qui avoec lui estoient, *car il assembla à bataille trop beubanchièrement et sans tenir conroy.*

www.libtool.com.cn

§ IV

Positions de Combat

Nous avons vu par quelle série de contre-marches Philippe-Auguste avait réussi à faire sortir les Coalisés de la région marécageuse de l'Escaut, puis à les arrêter en chemin, avant qu'ils ne pussent le surprendre au milieu des terrains inondés par la Marcq.

Déterminons maintenant le point exact où les deux armées prirent leur position de combat.

Les troupes impériales, en poursuivant l'arrière-garde française, l'avaient rejointe à deux lieues de Tournai, et par conséquent aux deux tiers du chemin de Tournai à Bouvines, puisque cette route avait trois lieues[1]. Le roi de France, étant revenu de Bouvines arrêter, sur ce point, l'avant-garde ennemie, avait donc franchi le dernier tiers de cette distance. Or, entre Bouvines et Tournai, la voie romaine que nous avons exhumée a environ 14,500 mètres de longueur. Donc, le choc d'arrière-garde soutenu par Philippe-Auguste au tiers de la route eut lieu à environ 4834 mètres de Bouvines. Soit cinq kilomètres en chiffres ronds.

Sur ce point, la charge des Français fut si vigoureuse que le Roi ne craignit pas de s'engager personnellement[2]. Ce retour offensif arrêta court les Coalisés. Ils reconnaissaient la présence du Roi à l'apparition de sa bannière et aux sonneries de ses trompettes[3]. Othon s'était

1 Ist. et cron. (*C. B.* p. 117). Si trouvèrent le duc de Bourgoingne et les Champenois qui faisoient l'arrière-garde, et les ratindrent à deux lieues de Tournay. Distance entre Tournai et Bouvines : Froissart (Ed. K. de Let. an 1340 p. 245) : « Il approchièrent Tournay *environ de trois lieues* et s'en vinrent logier au Pont-à-Bouvines. — Ibid (2e version). Ils vinrent jusqu'à une petite rivière *qui est à III lieues priés de Tournay*. — (P. 313) Et comprendoient... *trois lieues* tout à l'environ. — Chron. des Pays-Bas (Bruxelles, Bibl. de Bourgogne M° 19684 p. 153), Ala li Rois Phelippes logier à tout son ost dalès le pont de Bouvines, *à III lieuwes de Tournay*.

2 Guil. Arm. (P. 95 B). Immo Rex cursu rapido revertitur, et ponit se in prima fronte belli, ubi nullus inter ipsum et hostes imminebat. — Chron. de Saint-Denis (P. 406 C). — Mousket (v. 21754-60). — Alb. Tr. F. (*P.* p. 900).

3 Philippis (P. 257 v. 8) : Vidit Otho suo Francos cum Rege, levatis
Ad pugnam signis, ita festinanter adesse
Quos solo audierat victos terrore reverti.

Mousket (V. 21769) : Lors [le Roi] si a fait sonner ses trompes
V. 21771 : Moult sonnèrent bien les arainnes,
Et haut as II fois premerainnes
Pour sa bataille plus douter.
V. 21776 : ..... Et lues qu'il oirent
Sonner les trompes, si [li Flamenc] tornèrent,
Quar le Roi durement doutèrent. [Car ils reconnurent la présence du roi].

www.libtool.com.cn

avancé avec la précipitation d'un vainqueur qui croyait n'avoir affaire qu'à une arrière-garde, et il se trouvait inopinément en face de l'armée royale tout entière, dont l'apparition faisait évanouir son plan de bataille. Obligé d'improviser un nouveau système d'attaque, l'Etat-Major impérial eut un instant d'hésitation [1].

Puis, sur ce plateau découvert, l'Empereur chercha une position dominante. Abandonnant par sa droite la voie romaine sur laquelle il cheminait, Othon s'avança dans la direction de l'Occident, où s'offrait un soulèvement du sol. Il suivit la crête de cette éminence et après en avoir occupé toute l'étendue, il s'arrêta. Là, il se trouvait au Nord de l'armée française [2].

Quant à Philippe-Auguste, demeuré sur la voie romaine, au Midi de l'armée d'Othon, il s'y développa en bataille, face aux Impériaux, sur un front parallèle au leur [3].

Voici comment nous comprenons ce mouvement. Les Impériaux arrivaient de Tournai sur la voie romaine, c'est-à-dire en se dirigeant vers l'Ouest-Sud-Ouest. L'éminence qu'ils occupèrent en quittant la voie s'allongeait dans la direction de l'Ouest. L'axe de cette colline devait donc former angle aigu avec celui de la route. Pour gagner ce point culminant, la tête de colonne des Coalisés dut quitter son chemin par un léger changement de direction à droite, puis s'avancer, toujours en colonne de marche, droit vers la Marcq qui coulait à l'Occident.

1 Guil. Arm. (P. 95 B). Hostes itaque videntes Regem retrogradum *et præter spem suam reversum,* quasi stupore et, ut arbitror, quodam horrore percussi, diverterunt.

Gen. Com. Fland. (*H. F.* T. XVIII p. 567 A). Interea Otho in tantum appropinquaverat, quod videre exercitum Regis poterat; et vocans ad se Comites Flandriæ atque Boloniæ, dixit: « Numquid dictum est nobis quod Rex fugeret, nostrum » metuens præstolari adventum? et ecce video ejus.. acies diligentissime ordinatas » et ad bellum paratas. »

2 Guil. Arm. (P. 95 B). [Hostes] diverterunt ad dexteram partem itineris quo gradiebantur, et protenderunt se quasi ad occidentem et occupaverunt eminentiorem partem campi, et steterunt a parte septentrionali. — Chron. de Saint-Denis (P. 406 D). Lors [les ennemis] se tornèrent à la destre partie du chemin que il aloient par devers Occident et s'estendirent si largement que il porpristrent la plus grant partie du champ, si s'arrestèrent par devers Septentrion. — Chron. de Saint-Martin (*H. F.* T. XVIII p. 298 D). — G. de Nangis (T. XX p. 757 C). — Alb. Tr. F. (*P.* p. 900).

Philippis (P. 257 v. 12): [Otho] a læva paulum retrahit vestigia parte;
Componens que acies, gressus obliquat ad Arcton,
Quos ita continua serie protendit in amplum.

3 Guil. Arm. (P. 95 B). Rex etiam alas suas nihilominus extendit e regione contra illos, et stetit a parte Australi cum exercitu suo, per spatia campi non parva linealiter protenso... et ita steterunt hinc inde utræque acies, æquali dimensione protensæ. — Chron. de St-Denis (P. 406 B).

Philippis (P. 257 v. 42): Seque acies ambæ directe respiciebant
44: Vultibus oppositis.

www.libtool.com.cn

Les Français, dont cette colonne s'éloignait obliquement, occupaient encore la voie romaine sur laquelle ils avaient combattu, face à Tournai. Quand les troupes d'Othon arrivèrent à l'extrémité occidentale de l'éminence, face à la Marcq, ils n'eurent qu'à faire halte et front par le flanc gauche pour se trouver en bataille, face aux Français, c'est-à-dire vers le Sud. Dans ce nouvel ordre, la tête de leur colonne de marche devint leur aile droite, appuyée sur la Marcq, et sa queue devint leur aile gauche, tendue vers Tournai. Quant aux troupes de Philippe-Auguste, arrêtées sur la voie, face à Tournai, elles n'eurent qu'à faire front par le flanc gauche pour se trouver en bataille, face aux Impériaux, c'est-à-dire vers le Nord. Leur tête de colonne devint leur aile droite tendue vers Tournai, et la queue de leur colonne joignant la Marcq devint leur aile gauche.

Les deux armées étaient donc passées, presque sans manœuvrer, de la formation en colonne à la formation en bataille. Ce fait paraîtra évident lorsqu'on apprendra que l'ordre dans lequel les Coalisés combattirent fut presque le même que celui dans lequel ils étaient arrivés sur le champ de bataille. En effet, depuis Mortagne jusqu'à Bouvines, ils avaient cheminé en trois corps : 1er corps, les comtes de Flandre, de Salisbury et de Boulogne ; 2e corps, les comtes de Boves et de Hollande ; 3e corps, les effectifs de l'Empereur [1]. Quand l'armée d'Othon joignit l'arrière-garde française, les Flamands s'étant arrêtés pour combattre Champagne et Bourgogne, Salisbury dut devenir tête de colonne, filer derrière les Flamands et conduire les autres corps sur le champ de bataille. Or, nous constaterons bientôt que, lorsque ces troupes combattirent, elles eurent à leur aile droite Salisbury, Boulogne et Boves, au centre Hollande et l'Empereur, et à la gauche le comte de Flandre contre Champagne et Bourgogne [2]. Leur ordre de bataille fut donc le même que leur ordre de marche, à l'exception de Flandre qui, par le combat d'arrière-garde, avait été transporté de la tête à la queue.

Quand tous ces corps furent rangés, il était à peu près midi [3]. A ce moment, Othon occupant le Nord du champ de bataille et faisant face aux Français, Philippe-Auguste occupant le Midi et faisant face aux Impériaux, G. le Breton constate que l'armée royale tournait le dos au

1 Mat. Paris. (*H. F.* T. XVII p. 716 C). Tres acies disponunt, in quarum prima comitem Flandriæ Ferrandum, comitem Bononiæ Reginaldum et Comitem Saresberiensem Willelmum capitaneos præfecerunt ; in acie quoque secunda Willelmum Hollandiæ ducem et Hugonem de Boves cum Brabantiis suis prærogantes ; tertiæ aciei Othonem romanum Imperatorem Alemannis pugnatoribus prætulerunt : *Sicque moderato gressu in hostes progressi, usque ad Francorum agmina pervenerunt.* [On a quelques fois pris ce passage pour l'ordre de bataille de Impériaux. Les derniers mots attestent bien cependant qu'il ne s'agit que de leur ordre de marche.]

2 V. au chap. suivant, § II (Ordre de bataille).

3 Philippis (P. 256 v. 815). *Medium que diem sol altus agebat.*

www.libtool.com.cn

soleil et que l'armée impériale l'avait en face [1]. Nous en concluons que l'alignement des deux fronts de bataille allait de l'Ouest à l'Est. En effet, il est d'abord élémentaire que tout front de bataille s'aligne en angle droit avec sa visée. Puisque les Impériaux regardaient du Nord vers le Sud (*a parte Septentrionali*) et que les Français regardaient du Sud vers le Nord (*contra illos a parte Australi*), le front des deux armées, formé par la juxtaposition des hommes de droite à gauche, courait nécessairement de l'Ouest à l'Est. D'autre part, l'astronomie nous apprend que, sous la latitude de Bouvines, le 27 juillet à midi, le soleil paraît dans le ciel à environ 30 degrés au Sud du Zénith. Ses rayons doivent donc éclairer par derrière toute armée qui regarde vers le Nord, comme celle des Français, si elle est rangée de l'Ouest à l'Est.

Lebon, dans sa monographie sur la bataille de Bouvines, émet l'avis que les deux armées étaient alignées du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Est [2]. Son opinion provient de ce qu'il s'est réglé sur la position du soleil au moment de son coucher, qui est bien en effet, celle qu'il indique. Mais on ne peut contester que les belligérants ne se soient mis en bataille avant de combattre, par conséquent à midi pour le plus tard (et non pas à huit heures du soir, moment du coucher du soleil). Il y a, en outre, deux impossibilités à l'alignement de Lebon. Par sa direction oblique, il place l'aile gauche des Français à l'Ouest de Gruson. Or, en 1214, ce point était un marais impraticable [3]. Ce même alignement

1 Guil. Arm. (P. 95 B). Et steterunt a parte septentrionali, *solem* qui die illa solito ferventius incaluerat *ante oculos habentes*. Rex etiam... stetit a parte australi... *solem habens in humeris*. — Chron. de St-Denis (P. 406 D). — Alb. Tr. F. (*P.* p. 900).

2 Lebon (Bat. de Bouvines p. 88, 91, 92 in fine).

3 Il suffit de jeter les yeux sur la carte de Lebon pour reconnaître les causes de son erreur. Cet auteur n'a voulu tenir aucun compte des obstacles dont notre chapitre sur la topographie a prouvé l'existence en 1214. Lui-même le reconnaît, p. 140 : « Nous avions conçu le plan d'une carte ancienne, gravée » d'après les documents historiques. *Nous avons abandonné cette idée, parce que* » *nous avons senti l'impossibilité de l'exécuter sans donner presque tout aux suppositions.*» Puis, Lebon a admis, sans examen, que l'armée d'Othon ne comprenait pas moins de 150,000 hommes (P. 89 xv). Enfin il a rangé cet énorme effectif, non pas dans l'ordre serré des armées féodales, mais dans l'ordre ouvert, par sections avec grands intervalles, des armées modernes. S'il avait posé cette armée sur le terrain de l'Ouest à l'Est, elle aurait occupé plus de la moitié du chemin de Bouvines à Tournai, ce qui eût été contraire aux textes. Pour sortir de cet embarras, l'auteur a invoqué l'orientation oblique du soleil couchant, ce qui lui a permis de poser ses armées en travers, depuis Gruson jusqu'à Bourghelles. En les ployant sur 9 lignes, il a réussi à faire tout entrer. Mais un simple coup d'œil jeté sur l'orographie de la carte d'Etat-Major aurait suffi pour l'avertir qu'il avait pris toutes les pentes en écharpe. Les erreurs topographiques de Lebon auraient été depuis longtemps observées, si son orientation des armées de Bouvines n'avait été reproduite dans la dernière édition de l'Atlas de Spruner. Cette consécration lui a donné une autorité que l'érudition allemande a, depuis lors, acceptée sans contestation.

www.libtool.com.cn

suppose que Philippe-Auguste aurait retiré son aile droite au Sud de la voie romaine. Or, nous venons de voir au contraire avec quel acharnement le roi força Othon à lui abandonner cette voie dès la première rencontre, et l'on verra que ce fut en poursuivant son succès au Nord de la voie romaine qu'il gagna la bataille.

Puisque les deux armées étaient parallèles l'une à l'autre et alignées de l'Ouest à l'Est, Philippe-Auguste dut avancer son aile gauche un peu au Nord de la voie romaine ; car celle-ci filait du Nord-Est au Sud-Ouest et n'aurait pas, par conséquent, donné le parallélisme nécessaire. Cette rectification d'alignement était d'ailleurs indispensable pour couvrir le pont de Bouvines, qui constituait l'unique ligne de retraite des Français.

L'intervalle qui séparait les deux fronts adverses était peu considérable [1]. Il ne pouvait guère dépasser 200 mètres ; car cette distance était alors la plus grande portée utile des ~~traits d'arbalète~~ [2], et tous les combats réguliers commençaient par ces décharges de traits.

Cet ensemble de précisions nous permet maintenant de trouver sur la carte l'éminence où se rangea l'armée d'Othon. Nous venons, en effet, d'établir que le combat d'arrière-garde qui précéda la bataille eut lieu à 5 kilomètres à l'Est de la Marcq, et qu'après cette lutte, les Impériaux vinrent se mettre en ordre de combat en avançant vers la Marcq. L'éminence sur laquelle ils combattirent doit donc se trouver à moins de 5 kilomètres à l'Est de Bouvines. Or, sur cette étendue, au Nord de la voie romaine, il n'existe qu'un seul pli de terrain. C'est une longue éminence en pente douce qui a 4 kilomètres de l'Ouest à l'Est, et environ 1600 mètres du Nord au Sud dans sa partie culminante. Elle remplit donc presque tout l'espace que parcoururent les Impériaux après le combat d'arrière-garde. C'est, du reste, là que la tradition constante place le théâtre du combat de Bouvines.

Nous tenons donc enfin notre champ de bataille. Ce premier résultat va nous servir, à son tour, pour préciser quelle fut l'étendue du front de l'armée impériale, et par conséquent des deux armées, puisqu'elles avaient la même longueur (*utræque acies æquali dimensione protensæ*) [3].

Les troupes de l'Empereur n'occupèrent pas toute la longueur de la colline, mais seulement sa partie la plus élevée (*eminentiorem partem*

1 Guil. Arm. (P. 95 B). Ita steterunt hinc inde.... modico campi spatio à se invicem distantes.

Philippis (P. 257 v. 42) : Seque acies ambæ directe respiciebant
A se distantes modico discrimine campi.

2 Viollet Le duc (Mobilier T. 5 v° Arbalète p. 37). Sa portée [de l'arbalète] est de 100 mètres environ horizontalement, de plein fouet.— (V° *Arc*. p. 51). Sa portée [de l'arc] était de 200 à 250 pas. — (P. 54). Un bon archer anglais... manquait rarement le but à 200 pas. — Penguilly l'Haridon (Musée d'artillerie p. 502). Tendu par un homme vigoureux, il [l'arc anglais] lançait sa flèche à 220 mètres.

3 Guil. Arm. (P. 95 B C).

www.libtool.com.cn

campi [1]). En effet, du côté du pont de Bouvines, cette éminence s'abaisse. Elle y est dentelée par des dépressions irrégulières qui longent la Marcq et qui sont restées à l'état de marécage jusqu'à la canalisation de cette rivière en 1786 [2]. Depuis Gruson jusqu'à Infières notamment, la colline est très diminuée et était en 1214 adossée à un long marais. Par ce motif, les impériaux ne peuvent pas avoir occupé ce point, où le moindre échec les eût précipités à reculons dans les fondrières. L'extrémité occidentale du front des deux armées n'a donc pu commencer qu'à l'endroit où la colline atteint l'altitude de 50 mètres (*eminentiorem partem campi*). Depuis ce point jusqu'à l'extrémité orientale de la colline, il y a environ 3 kilomètres. Voici donc un premier résultat qui nous révèle que les deux armées pouvaient avoir 3 kilomètres de front.

D'autre part, G. le Breton affirme que leur ligne de bataille, portée d'abord à 1040 pas d'étendue, fut ensuite allongée jusqu'à 2000 [3]. Si l'on évalue cette mesure d'après le pas romain, qui avait environ 1 mètre 48 centimètres, on trouve, pour la première de ces deux formations, 1529 mètres, et pour la seconde 2960 mètres, soit 3 kilomètres en chiffres ronds.

Ainsi les deux renseignements concourent à attribuer trois kilomètres d'étendue aux deux armées belligérantes. Le dernier de ces éléments de preuve nous révèle, en outre, que le pas de G. le Breton était à peu près le même que le pas romain.

Le lecteur connaît maintenant la topographie des positions de combat occupées par les deux adversaires. Il ne nous reste qu'à apprécier l'importance militaire de ces positions.

Philippe-Auguste, en livrant son combat d'arrière-garde contre les Impériaux, avait réussi à déplacer l'axe de son armée avec tant d'à propos, que non-seulement il n'était plus adossé aux terrains marécageux, mais qu'il y adossait son adversaire.

D'une part, le retour offensif des chevaliers de la maison royale poussa les Impériaux à se jeter d'un seul côté de la voie romaine. Les Français, prenant aussitôt l'autre côté, la partie devint plus égale. Chaque armée put appuyer l'une de ses ailes à la Marcq. D'autre part, Othon, en choisissant pour sa position de combat le côté septentrional

1 Guil. Arm. (P. 95 B).

2 Arch. de Lille. (Canalisation de la Marcq liasse 95 *bis*). Même après la canalisation, le procès-verbal des 3 et 4 mai 1786 constate encore au pont de Gruson un marais de 180 toises de largeur.

3 G. Arm. (P. 96 A). Prima quidem frons pugnatorum protensa erat, ut diximus, directe, et occupabat campi spatium *mille quadraginta passuum*. — Chron. de Saint-Denis (P. 407 C).

Philippis (P. 257 v. 14) : Quas [acies] ita continua serie protendit in amplum
Occupet ut prima armatorum fronte virorum
Directe extensa, *passus duo millia terræ*

www.libtool.com.cn

de la voie romaine, s'adossa au marais de Willems. Or, nous avons déjà constaté que ce marais joignait, sans laisser d'issue, d'un côté les marais de la Marcq, de l'autre l'échancrure marécageuse de Baisieu-Camphin [1].

Celle-ci s'allongeait, dans la direction de Créplaine, vers l'aile droite de l'armée française. Si, par ce corps d'armée, Philippe-Auguste réussissait à prendre l'avantage et à s'avancer au Nord de la voie romaine de manière à joindre les marais de Camphin, il pouvait enfermer les Impériaux dans un terrain sans issue et les précipiter finalement dans les fondrières.

Même le seul fait d'avoir abandonné la voie romaine aux Français était, de la part d'Othon, une faute. Cette route constituait sa meilleure ligne de retraite, sa meilleure communication avec ses bagages, lesquels n'avaient évidemment pas pu le suivre dans sa course précipitée à la poursuite de Philippe-Auguste. L'Empereur s'exposait donc à être tout à coup séparé de ses approvisionnements, gêné dans sa retraite.

Notre chapitre sur la stratégie de la campagne de Bouvines est terminé.

Bien que le présent ouvrage n'ait pour but que de restaurer la tactique du XIIIe siècle, et non pas sa stratégie, cependant le coup d'œil général que nous venons d'étendre sur l'ensemble d'une campagne aussi importante, nous a paru devoir être une excellente introduction à l'objet spécial de nos recherches.

Un fait important résulte, à notre avis, des quatre paragraphes ci-dessus. C'est que le Moyen-Age militaire appréciait comme nous les grands problèmes de la stratégie. Soit dans la préparation des opérations de guerre, soit dans la conduite des délibérations, soit dans le choix des terrains de combat d'après l'aptitude de chaque arme, soit dans le jeu des marches et des contre-marches, nous avons constamment jugé les actes des deux Etats-Majors, d'après les données de la stratégie moderne. On doit maintenant reconnaître leur parfaite conformité. Même les plans de campagne qui nous ont paru défectueux n'ont pas présenté ce caractère d'incohérence absolue et persistante qui distingue les armées dépourvues de notions militaires. Leurs erreurs même ont eu pour point de départ un motif logique. Ce n'est que sur leur mise en œuvre que notre critique a porté.

Quant aux hommes de guerre, tels que Guérin ou Renaud de Boulogne, qui eurent assez de sagacité pour voir toujours juste, nous ne croyons pas exagérer en disant que de semblables types militaires ne seraient déplacés dans aucune armée moderne. On va les voir grandir encore pendant la bataille.

Maintenant que nous voilà débarrassés de tous les préliminaires de notre sujet, abordons la bataille de Bouvines.

1 V. ci-dessus ch. II (Topographie § III (de Tournai à Bouvines).

www.libtool.com.cn

CHAPITRE IV

BATAILLE DE BOUVINES

---

§ I

Préliminaires de la bataille

Les Français combattirent à Bouvines avec une si grande infériorité numérique, ils exposèrent dans cette lutte un si grand intérêt national, qu'au moment d'en venir aux mains, la gravité de leur situation produisit dans leurs rangs une certaine exaltation morale, facile à comprendre. Quelques chroniqueurs ont abusé de cette circonstance pour dramatiser leur récit en y ajoutant des épisodes d'une exactitude très contestable.

Un fait historique aussi important que la grande lutte nationale de 1214 a droit à plus de respect. On ne peut l'honorer dignement que par la vérité. Qu'il nous soit donc permis de restituer ici de notre mieux la vérité sur la situation morale de l'armée française pendant les instants qui précédèrent la bataille de Bouvines.

Voici d'abord deux faits qui nous paraissent apocryphes.

Mathieu Paris et R. de Wendover ont prétendu que le Roi de France, fit couper derrière lui le pont de Bouvines, avant d'engager l'action, afin que ses soldats n'eussent plus d'autre alternative que la victoire ou la mort [1].

Les témoins de la bataille n'admettent pas ce fait.

Il est même contredit implicitement par les trois précisions que voici.

1 Mat. Paris. (*H. F.* T. XVII p. 716 CD). Videns Rex Francorum adversarios ad campestre forè prælium paratos, jussit pontem qui a tergo exercitus sui erat, confringere, ut si forte aliqui de exercitu suo fugam inire proponerent, quo, nisi in hostes, fugere non haberent.

www.libtool.com.cn

Nous savons déjà, par G. le Breton, que le pont de Bouvines était la seule communication entre les deux rives de la Marcq [1], et l'on verra bientôt que l'infanterie française ne revint combattre sur la rive droite qu'au moment où les deux armées, déjà rangées en bataille, allaient en venir aux mains [2]. Puisque les troupes à pied ne purent gagner leur poste de combat qu'en passant sur le pont, il en résulte qu'au commencement de la lutte cette communication n'était pas détruite.

Un document épigraphique affirme encore que ce pont fut protégé pendant le combat par les sergents à masse du Roi, troupe d'élite créée par Philippe-Auguste pour garder sa personne [3]. Ces sergents avaient fait un vœu en faveur de la préservation de cette ligne de retraite. Le document dont nous parlons est une inscription constatant que le Roi Saint-Louis réalisa le vœu des sergents de Bouvines en construisant l'église Sainte-Catherine de Paris [4]. De ce fait il résulte non-seulement que le pont de Bouvines n'avait pas été coupé, mais encore que Philippe-Auguste attacha la plus grande importance à sa conservation, puisqu'il y consacra le personnel de choix de sa garde du corps.

En troisième lieu, on vient de voir qu'au moment même de combattre, le Roi avait fait élargir le pont, afin d'occuper plus sûrement les deux rives de la Marcq [5]. Il serait contradictoire que Philippe-Auguste eût fait détruire cet ouvrage à l'instant même où il allait lui rendre les services en vue desquels on venait de l'exécuter. Si l'on avait élargi le passage, ce n'était évidemment pas pour le supprimer.

1 V. ci-dessus (Ch. II § III et ch. III § III).

2 Guil. Arm. (P. 95 B). Revertuntur cohortes quæ jam pontem transierant; revocatur vexillum beati Dionysii, quod omnes præcedere in bella debebat, *nec satis propere revertitur, unde nec exspectatur*. [V. aussi ci-dessous § IV : Engagement du centre.]

3 Rigord. (*H. F.* T. XVII p. 37 B). Instituit Rex ad majorem cautelam custodes corporis sui, clavas æreas semper in manibus portantes, et per totam noctem alternatim circa ipsum vigilantes. — Guil. Arm. (P. 71 B). Rex sui corporis habuit custodes fidelissimos, et ipse fere semper clavam æream vel ferream in manu gestavit, et sui custodes similiter habuerunt de cætero consuetudinem gestandi clavas in manibus usque in hodiernum diem.

Boutaric (Inst. mil. p. 282). Philippe-Auguste créa une compagnie de sergents d'armes qui l'accompagnaient partout ; ces sergents se distinguèrent à Bouvines.

4 Gallia Christiana (T. VII col. 852 D E). Quod etiam confirmatur ex duobus lapidibus utrique lateri valvarum ecclesiæ appositis quorum alter a dextris intrantium sic inscriptus est : « A la prière des sergents d'armes, Monsieur Saint Louis fonda » cette église, et y mit la première pierre, et fut pour la joye de la victoire qui fut » au pont de Bouvines, l'an mil deux cens quatorze. » Alter a sinistro latere sic habet : « Les sergents d'armes, pour le temps gardoient ledit pont et vouèrent que » si Dieu leur donnoit la victoire, ils fonderoient une église de Ste-Catherine, et ainsi » fut-il. » — V. aussi Boutaric (Inst. mil. p. 282).

5 Philippis (P. 256 v. 809) : Continuo pontem Rex sic facit amplificari
Corpora quod bis sex lateraliter ire per ipsum
Cumque suis possent tractoribus ire quadrigæ.

Gestohlen von geschichtlichen Seminaren der Universität

www.libtool.com.cn

On nous permettra d'ajouter qu'en 1214 la situation militaire de l'armée royale n'était pas de nature à justifier une mesure aussi grave que la rupture du pont. Ces résolutions désespérées ne se comprennent que de la part d'un prince qui exposerait sa dernière armée et ne voudrait pas survivre à la ruine de son peuple. Mais les Français n'en étaient pas là. Bien qu'Othon méditât le partage de leur territoire, il n'avait encore rien réalisé de son programme, et Philippe-Auguste, loin d'être acculé à ses derniers retranchements, prenait encore l'offensive en terrain ennemi. Le Roi était trop avisé pour s'exposer à un désastre en se coupant la retraite, alors qu'il avait encore derrière lui toutes les ressources de la France.

Par tous ces motifs, le récit de Matthieu Paris nous paraît devoir être considéré comme apocryphe.

Un second fait, que nous croyons aussi peu justifié, a été raconté par le moine Richer de Sénones, le même dont nous avons signalé les exagérations dans le dénombrement des deux armées.

Richer prétend que, pour électriser ses troupes, Philippe-Auguste imagina, avant la bataille, une espèce de mise en scène théâtrale. Le souverain aurait offert sa couronne au plus digne, en ajoutant *que ses compagnons d'armes avaient autant de droits que lui à la porter; qu'ils étaient tous des Rois* [1].

La forme seule d'un semblable discours suffirait pour rendre le fait lui-même plus que suspect. Attribué à un souverain du XIIIe siècle, il ne peut être accepté que sur des preuves bien positives.

Or, ce fait n'est admis par aucun des témoins de la bataille, ni par aucun des contemporains que l'on connaisse comme ayant été en situation de vérifier ultérieurement les faits. Ni G. le Breton, ni Mousket, ni G. de Nangis, ni les moines auteurs de la chronique de Saint-Denis, ni Guillaume Guiart, ni Albéric de Trois-Fontaines n'ont reproduit l'anecdote de Richer. Elle n'a même eu que peu de retentissement au XIIIe siècle. Ce sont les littérateurs de la Renaissance, Papyre

1 Rich. Sen. (*H. F.* T. XVIII p. 690 A). Rex autem Francorum Philippus, convocatis primatibus et militibus sui exercitus, stans in eminentiori loco, sic alloquitur suos : « (B) Videtis quippe nos coronam regni portantem : *sed homo sicut et vos et » unus sum; nisi vos supportaretis ipsam minime portare possem.* Ego sum Rex.» et ita ablatam coronam de capite suo porrexit eis dicens : « *Ecce volo vos omnes Reges » esse, et vere estis*, cum Rex dicatur à regendo; nisi per vos, regnum solus regere » non valerem.... » (C) At illi una voce clamaverunt, asserentes se adhortationi et præceptis Regis libenter velle obedire. [Richer n'ose même pas faire dire expressément par le roi qu'il offrè sa couronne au plus digne ; mais qu'il considère tous ses sujets comme aussi dignes que lui du nom de roi, parce que leur concours est nécessaire au soutien de la couronne. Ce langage est donc plutôt une amplification de rhétorique qu'une offre formelle de la couronne. L'anecdote de Richer est moins une erreur historique qu'une puérilité historique. Elle n'a du reste trouvé que très peu d'écho au XIIIe siècle.]

www.libtool.com.cn

Masson, Buzelin, et surtout l'école des amplificateurs historiques de cette époque, qui ont subitement pris ce récit en faveur, sans fournir une seule preuve que l'on puisse contrôler. On admettra que, trois cents ans après l'événement, ils ne sont guère plus en droit de se faire croire sur parole que ne le serait un historien moderne.

Au surplus, si l'esprit plus qu'égalitaire du discours que Richer prête à Philippe-Auguste, a pu séduire les politiciens du XVIe siècle, on peut tenir pour assuré que le roi capétien n'a jamais offert sa couronne au plus digne, comme un prix de concours. L'idée fixe des souverains de la troisième race, l'œuvre constante de leur politique, fut au contraire de fonder irrévocablement l'hérédité monarchique, d'effacer à jamais les souvenirs mérovingiens de la royauté élective. Ces souvenirs n'étaient plus évoqués, au XIIIe siècle, que par les feudataires désireux d'usurper la couronne, qui mirent en péril l'unité nationale jusqu'au temps de la minorité de Saint-Louis. Les Capétiens y coupèrent court par la coutume de sacrer les fils aînés des rois pendant la vie de leur père ; afin que la vocation au trône existât avant toute vacance du trône. Avec les sentiments religieux qui dominaient au XIIIe siècle, l'onction du sacre créa en faveur de l'héritier présomptif une espèce d'élection divine qui rendit sa personne inviolable. Le fait de porter la main sur la couronne, sans droit héréditaire, eût été plus qu'une félonie : une véritable profanation.

On devine si Philippe-Auguste, le plus avisé de tous les Capétiens, se serait soucié de détruire de ses propres mains le prestige de sa dynastie, en mettant sa couronne au concours, en l'offrant au plus digne. Même, au point de vue du droit national français, le souverain aurait commis par là un véritable abus de pouvoir, parce qu'il n'y avait qu'un seul homme en France qui fût jugé digne de porter la couronne ; c'était le fils aîné du roi, que le roi n'avait pas le droit de dépouiller.

Maintenant que nous avons écarté les anecdotes de fantaisie relatives à la bataille de Bouvines, essayons de restaurer la vraie physionomie morale de l'armée française, dans ce moment décisif.

Il est certain que la gravité de la situation avait exalté l'enthousiasme des troupes. Leur foi religieuse et leur patriotisme, les deux sentiments les plus forts au Moyen-Age, concouraient à passionner les Français dans cette lutte.

Les intérêts soutenus par la France n'avaient été primitivement que des intérêts politiques. Mais depuis que Philippe-Auguste avait soutenu en Italie la cause des souverains pontifes, et en Allemagne, le candidat du Pape, l'empereur Frédéric, cette lutte avait changé de caractère. Tous les ennemis de l'Eglise étaient devenus ceux de Philippe-Auguste. Et comme les Français furent en première ligne dans la lutte contre la redoutable coalition anglo-germanique, ils purent jusqu'à un certain point se considérer comme les soldats de Dieu, aussi bien que de leur patrie.

www.libtool.com.cn

Ce rôle exceptionnel attribué à la France fut soigneusement dégagé par son souverain.

On connaît déjà les talents militaires de son conseiller Guérin. Ce chevalier de l'Hôpital, entré dans les ordres religieux, était si avant dans la confiance de Philippe-Auguste, que G. le Breton va jusqu'à le nommer *le premier après le Roi*[1]. Au moment d'entrer en campagne, le roi fit élire Guérin évêque de Senlis. Puis, en attendant l'investiture de Rome, on le mit à la tête des opérations de guerre, où nous avons déjà constaté son rôle exceptionnel. Enfin, quand il fallut livrer la bataille, ce fut à lui que Philippe-Auguste remit le commandement en chef. En sorte que la victoire de Bouvines a été littéralement *gagnée par un Evêque*.

Celui-ci, de son côté, mit la plus grande attention à conserver, au milieu des péripéties de la lutte, la gravité de son caractère religieux. Pour déférer aux prohibitions de l'Eglise contre l'effusion du sang, il commanda sans tirer l'épée[2]. Au lieu de ses armoiries personnelles, il ne voulut porter d'autre insigne que sa robe de frère de l'Hôpital[3]. En assignant à chaque chef de corps son poste de combat, le général adressa à chacun des exhortations qui eussent été aussi bien dans la bouche d'un Prélat. Aux uns il rappela les hauts faits de leurs ancêtres et les dangers de la patrie ; aux autres, le Dieu qui les regardait combattre, le Roi auquel ils devaient fidélité[4]. Ce fut alors qu'il obtint du

1 Guérin, de la maison de Montaigu, noble famille d'Auvergne, était chevalier profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et portait d'azur, au sautoir engrelé d'or, cantonné de quatre têtes de femme coiffées à l'antique, au chef des chevaliers de Rodes. Créé gardien du sceau royal vers 1207, élu évêque de Senlis en 1213, investi canoniquement à la fin de 1214, puis nommé officiellement Chancelier de France par Philippe-Auguste, et maintenu par Louis VIII et Saint-Louis, Guérin a été pendant ces trois règnes le bras droit de la monarchie. Il avait entrée à la Cour des Pairs et fut l'un des exécuteurs testamentaires choisis par Philippe-Auguste. G. le Breton a dit de lui (P. 91 E) : « Garinus, qui, cum esset frater professus Hospitalis Hierosolymitani, Regis Philippi magnanimi specialis consiliarius effectus, in aula regia propter prudentiam et incomparabilem consilii virtutem, et alias animi dotes multiformes, ita laudabiliter se habebat quod quasi secundus à Rege negotia regni inculpate tractabat. — (P. 94 D) : « Vir strenuissimus, prudentis et admirabilis consilii, et ad ea quæ contingere possunt provisor disertissimus, Garinus Silvanectensis electus, quem superius fratrem Garinum nominavi : erat enim frater professus Hospitalis... electus ad cathedram Silvanectensis ecclesiæ. » (V. Gal. Christiana. T. X col. 1409 C 1411, 1413.)

2 Guil. Arm. (P. 96 A). Erat enim ibi Electus *non ut quidem pugnaret*, sed armatos exhortabatur.

3 Guil. Arm. (P. 94 D). Nihilominus habitum religionis semper portans in pectore sicut prius.

4 Guil. Arm. (P. 96 A). Armatos exhortabatur et animabat ad honorem Dei et regni et Regis, et ad defensionem salutis propriæ.

Philippis (P. 258 v. 65) : Interea Electus levis istos ambit et illos
Hortaturque suæ vigilent ut quisque saluti,

www.libtool.com.cn

comte de Saint-Pol sa généreuse réponse : « *Le Roi va avoir en moi un bon traître* » [1].

Philippe-Auguste, dans ses relations avec l'armée, manifesta les mêmes préoccupations que son général en chef. Il y ajouta certains témoignages de confiance en ses troupes, exprimés en un langage expansif et quasi-paternel, qui était très propre à passionner le caractère français.

Entre le souverain et ses sujets les éléments de sympathie ne manquaient pas. Tous allaient également jouer leur vie en combattant un contre trois. Dans les rangs ennemis on voyait s'agiter les déserteurs du drapeau français ; autour du Roi se révélait la présence des espions. Le danger commun rapprocha les distances sociales et fit de l'armée une grande famille.

Le roi, à pied sous un frêne, prenait quelques aliments lorsqu'on lui annonça l'apparition de l'ennemi. Philippe-Auguste se tourna aussitôt vers sa maison militaire et lui tendit les bras, comme à des frères d'armes. Guillaume des Barres, Matthieu de Montmorency, Michel de Harnes, La Truie, Mauvoisin se jetèrent dans ses bras [2].

Puis, traversant la route, le souverain pénétra dans l'église de Bouvines. Mousket lui attribue une prière dont la forme fière et naïve est bien dans les mœurs du temps : « Seigneur, je ne suis qu'un homme ; » mais je suis roi. C'est à vous de garder le Roi. Vous n'y perdrez rien. » Partout où vous irez je vous suis » [3].

Fortiter ut patriæ pugnent et Regis honori,
Sint que suæ memores gentis, quæ semper in omni
Conflictu victrix hostes confregit...

1 Guil. Arm. (P. 96 A). Exhortabatur principaliter... Gaucherum comitem Sancti Pauli, qui quibusdam suspectus erat, tanquam aliquando favisset hostibus, unde et ipse dixit Electo se die illo futurum bonum proditorem.

Chron. de Fl. et des crois. (*C. B.* de Smet T. III p. 649). Et li quens Gautiers de Saint Pol dist au roi : « Sire, hui en chest jour verra-on qui est traitres, » et dist ches paroles, pour che que il vit bien que li rois l'avoit en souspechon par mauvaises langues.

2 Mousket (V. 21704) : Et puis [le roi] fist apieler Mikiel
De Harnes, s'el baissa en foi,
Et dist qu'il fust le jour od soi.
Et si baissa Girart la Truie,
Et proia qu'od lui se deduie.
Guillaumes des Bares huça,
Et moult doucement le baissa,
Et pria qu'il l'egart en fin.
Si baissa Piéron Malvoisin,
Et Mahieu de Montmorenci.

3 Guil. Arm. (P. 95 A). Rex intravit Ecclesiam, et breviter orans ad Dominum, egressus iterum, arma induitur. — Philippis (P. 256 v. 824.)

Mousket (V. 21761) : Et dist li Rois, comme preudom :
Signour, jou ne suis c'uns seus hom,
Queus que soie, rois sui de France ;
Garder me deves sans fallance ;

www.libtool.com.cn

Philippe-Auguste endossa ensuite son armure, se mit en selle et, dominant les rangs de sa haute taille et de son grand dextrier « *alto altus equo* », il courut se jeter sur l'avant-garde ennemie, couvrant de sa personne le moindre arbalétrier de son arrière-garde [1]. Il se tint là pendant la marche de flanc des Coalisés, les surveillant de si près qu'entre eux et lui il n'y avait pas un seul combattant [2].

De là il revint aborder ses propres troupes. On les avait massées, sur une ligne absolument droite de 1040 pas d'étendue. Ses deux extrémités pouvaient donc apercevoir le centre où se posta le Roi [3], puisqu'elles n'en étaient qu'à 520 pas et que la position centrale dominait. Philippe-Auguste devait envisager son propre front de bataille et tourner le dos à l'ennemi, qu'il venait de combattre. Nous allons aussi constater que les Français étaient formés, l'infanterie en première ligne, la cavalerie en arrière [4]. Ils s'étageaient donc, face au souverain, les hommes les plus élevés occupant les derniers rangs. Sur le plateau découvert de Bouvines, inondé des rayons du soleil de midi, Philippe-Auguste était facile à reconnaître, par sa position isolée, sa haute taille, celle de son dextrier et l'éclat de son armure.

Alors, disent les chroniqueurs, un grand silence se fit. Les deux lignes ennemies, placées face-à-face, se menaçaient du regard et se taisaient [5]. Le Roi joignit les rangs de ses soldats et leur adressa, non

Or me gardés, si feres bien,
Quar ja par moi ni perdrés rien.
Or cevauciés, jou vos sivrai,
Et partout apriès vous irai.

1 Guil. Arm. (P. 95 A). Egressus iterum arma induitur, et alacri vultu.... equum insilit. — Chron. com. Fl. (p. 146).

Philippis (P. 256 v. 836) : Hæc dicens, armis corpus præmunit, et alto
Insilit altus equo, lituumque horrente boatu
Circa ipsum, cursu reduci festinat in hostem.

2 Guil. Arm. (P. 95 B). Immo Rex cursu rapido revertitur et ponit se in prima fronte belli ubi nullus inter ipsum et hostes imminebat. — (P. 95 A) [Referunt] arcubalistarios et levis armaturæ equites et satellites eorum incursum cum maxima difficultate et periculo sustentare et vix posse eorum furorem et audaciam diutius retardare.

3 Guil. Arm. (P. 95 C). In medio hujus dispositionis, in prima fronte erat Philippus Rex. — (P. 96 A) Prima quidem frons pugnatorum protensa erat, ut diximus, directe, et occupabat campi spatium mille quadraginta passuum.

4 Voyez ci-dessous (§ II Ordre de bataille).

5 Philippis (P. 257 v. 42) : Seque acies ambæ directe respiciebant
A se distantes modico discrimine campi,
Vultibus oppositis, nec adhuc vox ulla sonabat.

G. Guiart (*B.* T. VIII v. 6743) : Chascun rens de près s'entravise
L'espace d'un champ les devise
v. 6746 : *L'un ost ne l'autre mot ne sonne*
Entr'eus n'a personne esjoïe ;
La voix de nul n'i est oïe.

Ist. et cron. de Fl. (T I. p. 118). Si comme les osts s'estoyent entre-aprochiet *et qu'il s'encontroyent de plain front, longuement s'arrestèrent d'une part et d'autre.*

www.libtool.com.cn

pas un discours (on n'en fait pas dans ces moments), mais quelques paroles émues, simples, empreintes d'un grand caractère d'énergie et de sincérité. On peut les résumer ainsi :

« Toute ma foi est en Dieu. Sur la tête d'Othon il y a l'excommuni-» cation du Pape. Ces hommes ont détruit l'Eglise. L'argent dont ils » soldent leurs mercenaires, ils l'ont arraché au bien des prêtres et » aux larmes des pauvres. Nous, nous sommes chrétiens, en paix avec » le ciel. Il est vrai que nous ne sommes que des pécheurs ; mais si » nous faisons notre possible pour défendre les libertés de l'Eglise, » pourquoi ne pas compter sur la miséricorde de Dieu ? Même à des » pécheurs il peut donner de triompher » [1].

Le chapelain de Philippe-Auguste, qui suivait son maître pas à pas, avait alors le devoir de prier tout haut pour ceux qui allaient mourir. Il éleva la voix, mais les sanglots lui fermèrent la bouche [2].

Alors une émotion contagieuse envahit ces rudes soldats. Se souvenant du rôle paternel et presque sacerdotal de l'ancienne monarchie, au moment de donner leur vie pour le souverain, ils lui demandèrent sa bénédiction. Celui-ci éleva les bras vers le Ciel et pria tout bas. D'un bout à l'autre de la ligne, chacun put observer ce geste silencieux. Le roi invoqua Dieu, puis il bénit [3].

Aussitôt après, les trompettes sonnèrent la charge [4].

1 Guil. Arm. (P. 95 D). Rex, antequam congrederetur, hac brevi et humili oratione suos fuit milites allocutus : « In Deo tota spes et fiducia nostra est posita : » Rex Otho et exercitus suus à domino Papa excommunicati sunt, qui sunt inimici » et destructores rerum sanctæ ecclesiæ ; et pecunia qua eis stipendia ministrantur » de lacrymis pauperum et de rapina ecclesiarum Dei et clericorum acquisita est. » Nos autem christiani sumus, et communione et pace sanctæ ecclesiæ fruimur ; » et quamvis peccatores simus, tamen ecclesiæ Dei consentimus, et cleri pro posse » nostro defendimus libertates. Unde præsumere fiducialiter debemus de Dei mise-» ricordia, qui nobis, licet peccatoribus, dabit de suis et de nostris hostibus » triumphare. »

2 Guil. Arm. (P. 95 E). In ipsa hora stabant retro Regem non procul ab ipso, capellanus qui scripsit hæc, et quidam clericus... qui cecinerunt psalmum... prout potuerunt, propter irrumpentes lacrymas et singultus immixtos. — Chron. de St-Denis (p. 407 B). Les lermes et li sanglout les empeschoient durement.

3 Guil. Arm. (P. 95 D). His dictis petierunt milites à Rege benedictionem : qui manu elevata, oravit eis a Domino benedictionem,

4 Guil. Arm. (P. 95 D). Et statim insonuerunt tubæ et fecerunt insultum viriliter in hostes et audacissime et strenuissime conflixerunt.

Mousket (v. 21769) : Lors si a fait sonner ses trompes
A grans alaines et alonges,

www.libtool.com.cn

§ II

Ordre de Bataille

Nous avons conduit les deux armées sur le terrain de la lutte. Essayons de retrouver maintenant l'ordre suivant lequel on les rangea.

Au centre du front des Français vint se placer Philippe-Auguste entouré de sa maison militaire et de 70 chevaliers de Normandie [1]. Là se trouvèrent le célèbre Guillaume des Barres (le rival de Richard Cœur-de-Lion), Barthélemy de Roye, Gautier de Nemours, Pierre de Mauvoisin, Gérard La Truie, Etienne de Longchamp, Guillaume de Mortemer, Jean de Roboret, Guillaume de Garlande, Henri de Bar [2].

On voit par la composition de ce corps qu'il comprenait même des combattants étrangers au domaine direct de la couronne, tels que le wallon La Truie. Le vrai lien qui les unissait à Philippe-Auguste était la faveur personnelle du fief de soldée, qu'un choix spécial du souverain destinait aux hommes d'une force physique, d'une énergie morale, d'un dévouement exceptionnels ; espèce de géants de la chevalerie que l'on allait chercher dans toutes les mouvances, pour en faire des frères d'armes du roi [3].

La bannière royale, portant de gueules aux fleurs de lis d'or, fut confiée à Galon de Montigny [4].

1 Guil. Arm. (P. 95 C). In medio hujus dispositionis, in prima fronte erat Philippus Rex.

Philippis (P. 250 v. 496) : In scala Regis Regi lateraliter hærent,
Et Longi Stephanus Campi dominator, et illi
Septuaginta equites regio quos Neustrica misit

2 Guil. Arm. (P. 95 C). Rex cui lateratim adhærebat Willelmus Barrensis, flos militum ; Bartholomæus de Roya, vir provectæ ætatis et sapiens ; et Galterus Juvenis [de Nemosia] vir prudens et probus et maturi consilii, Petrus Malevicinus, Gerardus Scropha, Stephanus de Longo-Campo, Willelmus de Mortuo-mari, Johannes de Roboreto, Willelmus de Garlanda, Henricus comes Barri... et alii quamplures quorum nomina longum est enumerare, viri virtute spectabiles et in armis semper exercitati (V. aussi Philippis p. 250 v. 458 et p. 251 v. 538).

3 Guil. Arm. (P. 95 C). Viri virtute spectabiles... *et ideo ad ipsius Regis custodiam in ipso prælio specialiter deputati.*

Philippis (P. 251 v. 540) : An quoniam cum Rege domi belloque morantur
Et Rex raro solet illis sine pergere quoquam ?
Quod cuncti norunt memorare superflua res est.
Hi siquidem reliquis Regi socialius assunt
Consilioque juvant et bellatoribus ipsum,
Quotquot habere suos ad sumptus cuique dabatur.

4 Guil. Arm. (P. 97 C). Videbant signum Regale, vexillum videlicet, floribus lilii distinctum, quod ferebat die illo Gallo de Montiniaco, miles fortissimus, sed non dives.— Philippis (P. 257 v. 32 et 40).

www.libtool.com.cn

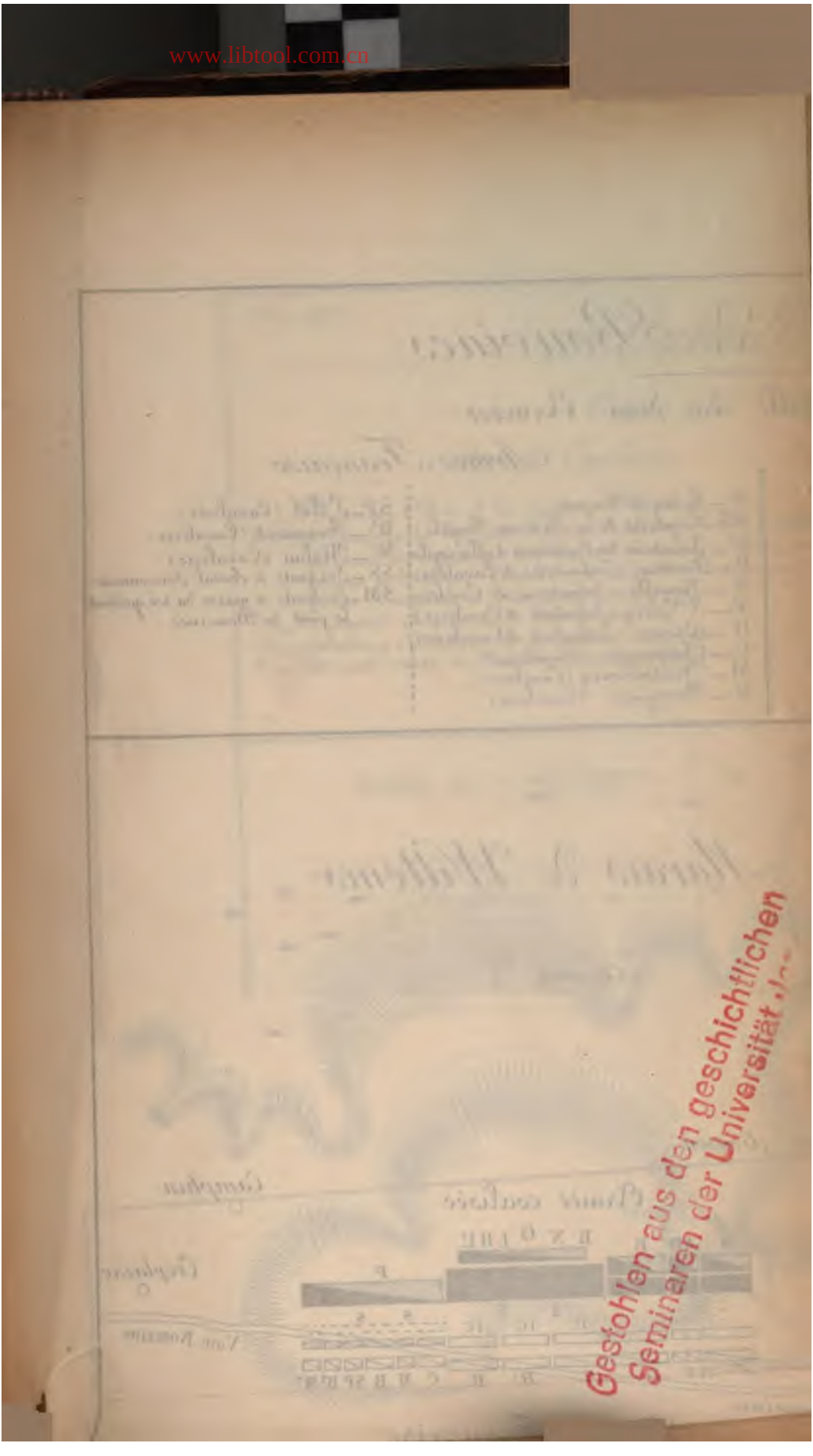

Gestohlen aus den geschichtlichen Seminaren der Universität

www.libtool.com.cn

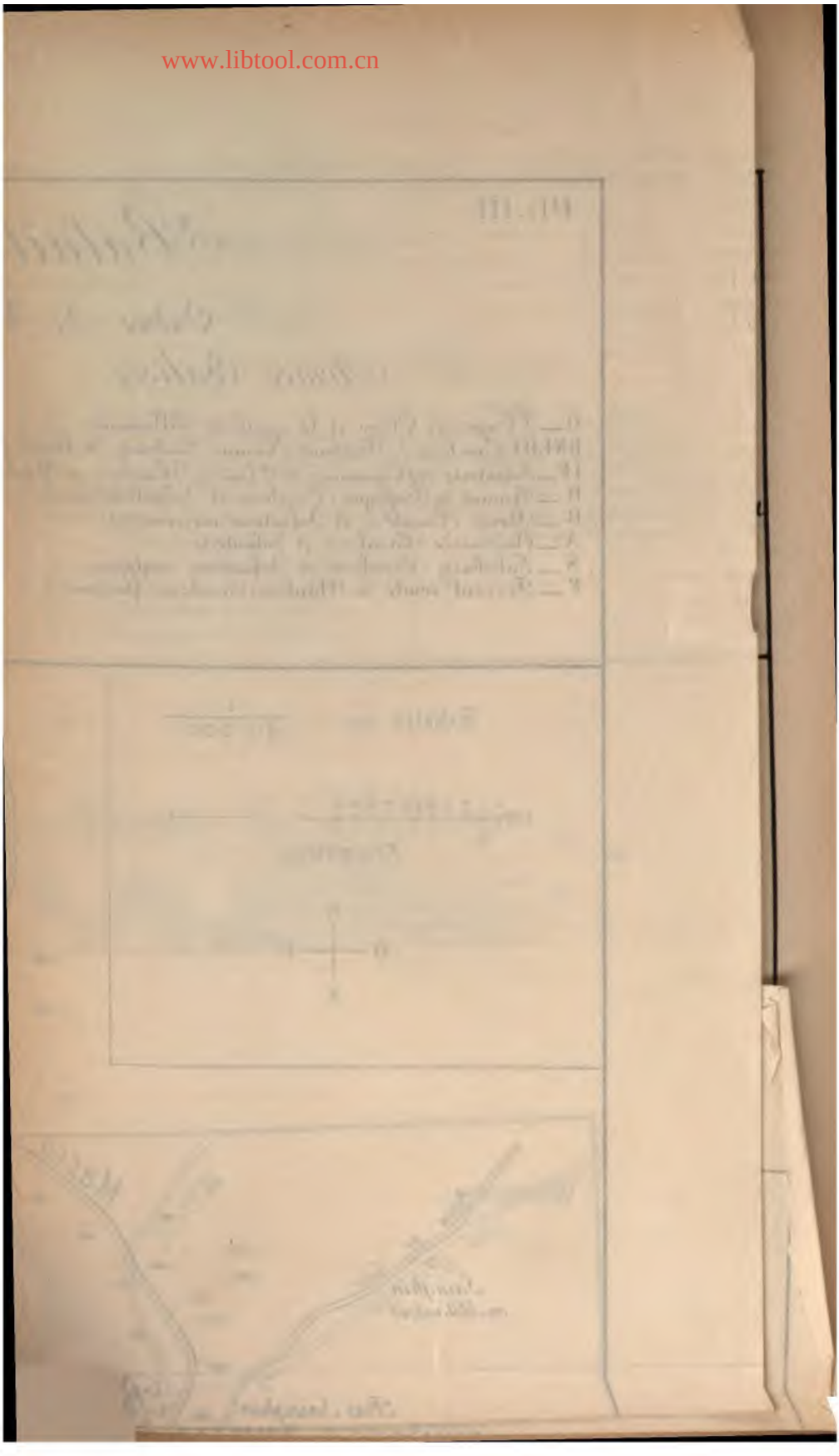

www.libtool.com.cn

En avant de cette cavalerie d'élite se déploya l'infanterie des communes royales, conduite par l'oriflamme national, auquel était toujours réservé le poste d'honneur [1].

Au centre de l'armée coalisée, en face de Philippe-Auguste, était le corps commandé par Othon. L'empereur avait pris sous ses ordres immédiats les troupes allemandes, celles du duc de Brabant, des comtes de Hollande et de Namur, des ducs de Lorraine et de Limbourg [2].

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le rôle principal de ce corps d'armée fut réservé aux 50 chevaliers allemands (tels que Bernard de Hostmar, Othon de Teklembourg, Conrad de Dortmund, Gérard de Randeradt) que nous avons signalés comme constituant la maison militaire de l'Empereur. Ce furent eux qui centralisèrent la résistance, après qu'Othon eut abandonné le champ de bataille. Cette troupe d'élite entourait, en même temps que l'Empereur, un char traîné par quatre chevaux, au-dessus duquel flottait un très haut étendard, portant un dragon surmonté d'un aigle doré. On sait que ces emblèmes étaient, en Allemagne, le symbole des prétentions de l'Empire à la domination romaine [3].

1 Guil. Arm. (P. 97 C). Interea adveniunt legiones communiarum quæ fere ad hospitia processerant et vexillum beati Dionysii... *et posuerunt se ante ipsum Regem.* — (P. 95 B). Revocatur Vexillum beati Dionysii, quod omnes præcedere in bella debebat. — Philippis (P. 257 v. 37). Chron. de Saint-Denis (*H. F.* T. XVII p. 409 C). Les communes trespasserent totes les batailles des chevaliers, *et se mistrent devant le Roi encontre Othon et sa bataille.*

2 Guil. Arm. (P. 95 C). Ab opposita parte stabat Otho in medio agminis consertissimi. — (P. 99 A). Interea rarescunt acies ex parte Othonis, ipso inter primos fugiente. Dux Lovanie, dux de Lamborc, Hugo de Boves et alii.... se jam mandaverant turpi fugæ. [Boves ne combattait pas au centre, mais nous verrons qu'il rejoignit Othon dans sa fuite.]

Philippis (P. 257 v. 45) : Otho magnanimum contra e regione Philippum
Stabat in ornatu valde aureus imperiali.
(P. 265 v. 486) : Ecce Pilosus adest comes, et Guerardus, et Otho
Tinqueneburnites, et quem Tremonia misit
Et numerosa manus Saxonum.

Mousket (v. 22025) : Othe li rois a grans compagne,
Avoec lui sa gent d'Alemagne,
Vint cevauçant devers le Roi.

Guiart (v. 6803) : D'autre part furent les gens Othes
Comme Namur, Brébant, Sessoigne.

3 Guil. Arm. (P. 98 C). Reviviscit ibidem prælium. Præliabantur enim, dum Imperator fugeret, Bernardus de Hostemale, miles fortissimus, Comes Otho de Tinqueneburc, Comes Conradus de Tremognia, et Girardus de Randerodes, cum aliis viris fortissimis quos specialiter elegerat Imperator propter eminentem militiæ virtutem ut essent prope se in prælio. — (P. 95 C). [Otho] qui sibi pro Vexillo erexerat aquilam deauratam super draconem pendentem in pertica oblonga erecta in quadriga.

Philippis (P. 264 v. 391) : Quos contra Comes Otho furit, cui Tinqueneburgis
Parebat regio; Guerardus Randerodensis

www.libtool.com.cn

L'infanterie des communes de Flandre et de Brabant fut déployée par l'Empereur en avant de sa cavalerie, *quasi vallum*, disent les chroniqueurs. C'est en effet sur ce point, au centre de l'armée coalisée, que nous verrons les milices flamandes enfoncer celles de France et menacer personnellement Philippe-Auguste. A la fin de la bataille on y retrouvera aussi les débris de l'infanterie brabançonne, entourés par les vainqueurs et défendant leur terrain jusqu'au dernier souffle [1].

L'aile gauche de l'armée française comprenait les troupes des comtes de Dreux et de Ponthieu, ainsi que de l'Evêque de Beauvais, avec l'infanterie des pays de Poix et du Vimeux, plus 2,000 fantassins de Gamaches conduits par leur seigneur Thomas de Saint-Waléry [2]. En

(P. 266 v. 516) : Nam summi inter eos Otho comes atque Pilosus,
Corradus Waphalus, Guerardus Randerodensis
Sponte manus in vincla dabant....

Ist. et cron. de Fl. (C. B. p. 118). Li empereres avoit fait amener un car sus quatre roes, et estoit batilliés, et y avoit moult de bonne chevalerie dedans, et avoit au milieu du car une estaque de xxx piés de haut, et y avoit dessus un aigle doré, de moult riche ouvrage, et avoit les eles estendues bien longues, et reluisoit si fort qu'à peine le pooit on regarder. Et y avoit cinquante chevaliers qui gardoient l'estandart, et en estoit chevetaine Bernard d'Ostermale, à qui li estandars de l'empereur estoit bailliés en garde. On menoit le car avant, à quatre destriers tous couvers de couvertures d'Alemaigne.

1 Guil. Arm. (P. 99 D). Stabant adhuc in medio campi satellites pedites fortissimi, Brabantiones et alii, *quos pars adversa quasi vallum ante se posuerant*. — (P. 97 D) At illi qui erant in acie Othonis, viri bellicosi et audacissimi... pedites circumvallaverunt Regem. — Chron. de St-Denis (P. 412 C). Estoient encore enmi le champ vii cent serjanz à pié, preu et hardi, né de la terre de Brebant, que cil de là *avoient mis par devant eus pour mur et pour defense*, contre la force de leur anemis.

Philippis (P. 261 v. 249) : Interea pugnæ in medio Rex ense retecto
Fulgurat Othoni oppositus, qui millibus *ante*
Se peditum triplici firmaverat obice vallum
v. 259 : [Rex] Theutonicos *medio peditum* præsumit adire.
G. Guiart (*B.* v. 6966) : Les genz de pié devers Othon
D'autre par tant se rabandonnent
Que li roi de France environnent.
v. 6803 : D'autre part furent les gens Othes...
v. 6809 : Gant, Douay, Ypres, Lille et Bruges.

Gén. Com. Fl. (*H. F.* T. XVIII p. 567 C). Capiuntur prædicti comites et alius quidam Comes de Alemannia... quod cum viderent Brugenses, qui bello proximi erant, terga primi verterunt.

2 Philippis (P. 257 v. 47) : Drocarum dominus cum Gamachiensibus et cum
Pontiviis à Rege procul sic stantibus, ut non
Ipsius à serie series distaret eorum,
Bolonio comiti se contraponit et Anglis
v. 52 : Et *lævum cornu* conserto Marte coronant.
P. 250 v. 476 : At Robertigena et senior Robertus in Anglos
Quotquot habere potest equites agit....
v. 479 : Quem Belvacensis comitatur Episcopus, ejus [frater]
v. 484 : Pontivii comitem comitantur in arma Poheri

www.libtool.com.cn

face de cette aile gauche, par conséquent à l'aile droite des Coalisés, étaient les contingents anglais du comte de Salisbury avec les mercenaires de Hugues de Boves et de Renaud de Boulogne, à la solde de l'Angleterre [1]. Un corps de noblesse flamande, commandé par Arnaud d'Audenarde, dans lequel on signale Hugues de Wastine et Gérard de Grimberghe, avait été adjoint à l'aile droite d'Othon et complétait son effectif [2].

Le comte de Boulogne devait joindre immédiatement le centre de l'armée impériale. En face de Renaud, le comte de Dreux touchait sans doute le centre de l'armée royale. Nous verrons en effet qu'au début de la bataille, Boulogne reçut l'ordre d'unir ses forces à celles d'Othon, pour venir accabler en commun le Roi de France, et que le comte s'arrêta dans cette marche de flanc pour assaillir la cavalerie de Dreux. Il fallait donc que Dreux et Boulogne se trouvassent en face l'un de l'autre, et chacun près du centre de son armée [3].

Puisque le centre-droit de l'armée impériale était occupé par Boulogne, Boves ainsi qu'Audenarde et Salisbury durent former son extrême-droite. Les chroniqueurs constatent, en outre, dans le cours de la bataille, que Boves et Audenarde se trouvèrent en contact personnel avec Renaud de Boulogne [4]. Ces deux contingents étaient donc

v. 490 : Hinc Sancti Thomas Galerici nobilis hæres
Gamachiis dominans.....
v. 493 : Quinquaginta parat equites in bella, *clientes*
Mille bis, audaces animis et robore fortes.

1 Philippis (P. 262 v. 315) : *At lævo in cornu* qui nulli Marte secundus
Bolonides pugnæ insistit.....
(P 263 v. 337) : Prosiliens volat in Thomam Robertigenas que
Drocarum comitem, Belvacenumque Philippum
Bolonides, quos Francigenis magis omnibus odit
v. 341 : *Cui latus astipat heros Salebericus, Hugo*
Bobigena, Arnulphus Audenardus, et Angli
Militis examen, patris minus arma volentis.
Stant contra oppositis Thomas Galericius armis
Gamachios, Wimosque ciens, Robertigenæque
Pontiviusque Comes, Drocenses atque Poheros,
(P. 249 v 422) : Ast Hugo tibi, Bolonide, junctissimus hæret
Qui Bobiis fuerat dominari natus.

2 Mousket (V. 22130) : Ernous d'Audenarde en la somme
Fu pris entr'aus et retenus.
v. 22143 : Avoec le signour d'Audenarde
Fu pris, ainc qu'il s'en donast garde,
Hues de Wastines esrant ;
v. 22153 : Girars de Grinbierges atant.

3 Guil. Arm. (P. 98 D). Reginaldus Comes Boloniæ, omnibus aliis omissis, ad ipsum Regem in ipso pugnæ initio pervenit : sed, cùm prope Regem esset (E) ab ipso declinavit et congressus est *cum Roberto Comite Drocarum, qui non procul à Rege stabat* in acie valde densa.

4 Guil. Arm. (P. 99 A). Cum igitur pugna præ manibus haberetur, ipse [Comes Boloniæ] dicitur dixisse Hugoni de Boves : « Ecce pugna quam tu suadebas... Et his dictis accessit ad locum pugnæ sibi destinatum. — (P. 99 C) Cum [Bolonius]

www.libtool.com.cn

intercalés dans la ligne entre Boulogne et Salisbury. Salisbury formait par conséquent l'extrême-droite appuyée sur la Marcq.

A l'aile gauche des Français, le contingent de Saint-Waléry devait figurer aussitôt après celui de Dreux et à une très petite distance du centre de l'armée royale. Nous verrons en effet que, pendant la lutte, Saint-Waléry réussit à dégager Guillaume des Barres qui combattait au centre sous les ordres de Philippe-Auguste [1].

Entre les troupes de Saint-Waléry et celles de Ponthieu il faut encore intercaler un effectif flamand commandé par Jean de Nivelle, châtelain de Bruges ; car ce seigneur reçut la soumission du comte de Salisbury et il prétendit aussi à la capture du comte de Boulogne. Il faut donc que Nivelle se soit trouvé à la portée de tous les deux [2].

Toutes ces adjonctions rejettent le corps de Ponthieu à l'extrémité de l'aile gauche française, joignant la Marcq en face de Salisbury.

En un mot, si l'on veut énumérer tous ces corps en allant depuis le centre des deux armées jusqu'à la Marcq, on trouve à l'aile gauche des Français : 1° Dreux, 2° Saint-Waléry, 3° Nivelle, 4° Ponthieu. A la droite des Impériaux, se présentent : 1° Boulogne, 2° Boves, 3° Audenarde, 4° Salisbury.

Quant aux troupes à pied de ces différents corps, elles furent déployées en avant de leur cavalerie, pour la couvrir dans l'intervalle de ses charges. C'est ainsi que nous allons voir combattre l'infanterie du comte de Boulogne, de même que celle du comte de Ponthieu [3].

L'aile droite de l'armée française fut commandée par Guérin en personne. Il eut en face de lui le comte de Flandre, qui commanda la gauche des Coalisés, composée de noblesse flamande [4].

vidisset non procul inde Arnulphum de Audenarda... cum aliquot equitibus ad ejus auxilium properantem... adjutorium exspectabat. (D) Sed et ipse Arnulphus et qui cum eo erant, capiuntur [V. aussi G. de Roye *H. F.* T. XIX p. 259 A].

1 Guil. Arm. (P. 98 B). Thomas de Sancto-Valerico (C) cum equitatu suo, in quo erant equites quinquaginta et duo millia peditum,... ipsum Barrensem à manibus hostium liberavit, sicut mihi ille qui interfuit enarravit. [V. aussi Philippis p. 226 v. 508.]

2 Philippis (P. 269 v. 717) : Atque Nigellensi dat eum [Bolonium] servare Johanni.
(P. 296 v. 549) : [Belvacensis Episcopus]..... Johanni
Servit adhuc patrum cui jure Nigella suorum
Hunc [Saleberi-um] vincire jubet et sumere præmia facti.
Mousket (v. 21805) : Li quens de Boulogne Renaus
(v. 21810) Bien s'i prouva comme vasaus
A la gent Jehan de Niièle.

3 Philippis (P. 263 v. 335) : *Haud secus e peditum medio*, quibus ipse rotundo
Ut castra cauta se circumsepserat arte,
[Bolonius] Prosilieus, volat in Thomam, Robertigenas que

Gen. com. Fl. (*H. F.* T. XVIII p. 567 B). Comes Pontivi... irruerat (C) in CCCC... de Braibanto pedites... *donec ejus communiæ advenerunt* quæ illi fuerunt auxilio ad dejiciendos electos pedites illos.

4 Guil. Arm. (p. 96 A). Confligebatur contra Ferrandum et contra suos *in dextro*

www.libtool.com.cn

L'ordre suivant lequel fut rangée la cavalerie française de ce corps d'armée mérite une attention toute particulière.

En allant du centre vers l'extrême-droite, le premier corps qu'on y trouvait était celui des Champenois.

Ils comptaient 180 chevaliers, auxquels le Roi avait donné pour chef Pierre de Rémi, la Champagne étant alors en garde noble, par suite de la minorité de son jeune comte [1]. Cette première division devait joindre immédiatement le centre de l'armée française ; car, dès le début de la bataille, le comte de Flandre ayant tenté de s'unir à Othon pour écraser Philippe-Auguste, le Roi fut protégé sur sa droite par une charge de la cavalerie champenoise qui arrêta court la marche de flanc de Ferrant [2].

Après cette première division, venaient les effectifs de Matthieu de Montmorency, d'Etienne de Sancerre, de Michel de Harnes, de Hugues de Malaunes [3].

La troisième division était celle du duc de Bourgogne [4].

cornu, à dextris videlicet Regis... erat enim ibi Electus. — Chron. de St-Denis (p. 407 C).

Philippis (P. 258 v. 53) : At dextro in cornu, spatiis à Rege remotis,
Fulminat in Flandros acies Campanica...
v. 63 : ..... dum buccina sævum
Obstrepat, ut celeri levitate ferantur in hostem.
Interea Electus levis istos ambit et illos.

1 Guil. Arm. (P. 96 A). [Electus] armatos exhortabatur (A. B.) præterea *milites Campaniæ* centum et octoginta numero. (C) [Flandrenses] prodierunt in campo aperto, volentes congredi militibus ; *quibus congressi sunt quidem milites de acie Campaniensium.* — Chron. de St-Denis (p. 408 A). Lors assemblèrent à eux aucun de la bataille des Champenois. (B) A cele meslée sorvient Pierre de Remi et cil de sa compagnie.

Philippis (P. 250 v. 465) : ..... *Petrusque*
Remnii rector pagi, cum pene ducentis
Militibus, *quales Campanicus educat axis*
Efficiunt animis scalam concorditer unam.

2 Guil. Arm. (p. 98 D). Ferrandus voluit et incepit venire ad ipsum [Regem], sed non potuit ; *quia, ut dictum est, interclusa fuit via ejus à Campaniensibus.*

3 Philippis (P. 250 v. 469) : Præclarique viri tecum de Montemorenci,
Quos eduxisti, Mathæc Comesque Johannes
Bellimontis, et Sacrocæsaris ortum
Et cognomen habens Stephanus, vir nomine clarus
v. 474 : Et dominans Harmis Michaël, Hugoque Malaunus,
Post Campanenses acie glomerantur in una.

[Ce passage, qui n'est qu'un dénombrement de troupes énumère Jean de Beaumont avec les autres chevaliers de sa mouvance. Mais à la page 258 v. 35, où est donné l'ordre de bataille, on va retrouver Beaumont à l'extrême-droite, où il fut transporté pour soutenir St-Pol.]

4 Philippis (P. 258 v. 53) : At dextro in cornu, spatiis à Rege remotis,
Fulminat in Flandros acies Campanica, *Duxque*
Allobrogum
(P. 259 v. 155) : Ast alia dux parte furens Burgundicus inter
Hostiles cuneos agili circumrotat ensem
In Flandres, Henoasque manu... [V. aussi : Guil. Arm. p. 96 A.]

www.libtool.com.cn

La quatrième comprenait les contingents du comte de Saint-Pol et du comte de Beaumont, auxquels on avait joint 300 sergents à cheval équipés par l'abbé de Saint-Médard de Soissons [1].

En cinquième lieu venait le corps du vicomte de Melun [2].

Après que Guérin eut déployé ses cinq divisions depuis le centre jusqu'à l'extrême droite, il les décomposa, d'avant en arrière, en trois lignes successives, dont voici la fonction.

Le gros de la cavalerie fut réparti en deux lignes.

On composa la première uniquement avec des chevaliers, choisis dans l'élite de leur arme. Guérin leur recommanda de se former sur un seul rang et en ordre assez ouvert pour que chaque combattant ne pût pas s'abriter derrière ses voisins. Ils furent donc rangés en haie [3].

Le reste de la cavalerie, contenant le surplus de la noblesse, ainsi que tous les écuyers et sergents, constituait un effectif de qualité inférieure, mais évidemment beaucoup plus nombreux que le précédent. Guérin le massa en seconde ligne, comme corps de soutien [4].

Enfin, sur la proposition de St-Pol, le général en chef détacha des troupes de ce seigneur 150 de ses sergents soissonnais. Ils étaient équipés assez légèrement pour pouvoir combattre tour-à-tour à cheval ou à pied. On les déploya en avant de la première ligne des cheva-

1 Philippis (P. 258 v. 55) : ...Et Sancti-Pauli Comes, *atque Johannes Bellimontis* et quos Medardicus Abbas
Miserat, immensa claros probitate clientes,
Ter denos decies quorum exsultabat in armis
Quilibet altus equo, gladioque horrebat et hasta,
Valle Suessonica quam fortia corpora surgunt.

[Ici, Jean de Beaumont est à son poste de combat, où l'a transporté Guérin.]

2 Guil. Arm. (p. 97 A). Ibidem pugnabat vicecomes Meleduni qui mirabiliter præliabatur. [Nous plaçons le corps de Melun le dernier uniquement parce que G. le Breton l'énonce après tous les autres. Mais on ne peut avoir de certitude que sur ce fait que Melun combattait à l'extrême-droite.]

3 Guil. Arm. (P. 96 B). Omnes isti erant in una acie, electo sic disponente, qui quosdam ... de quorum probitate et fervore certus erat, in una et prima acie posuit, et dixit illis : « Campus amplus est ; extendite vos per campum directe, ne » hostes vos intercludant. *Non decet ut unus miles scutum sibi de alio milite faciat :* » *sed sic stetis, ut omnes quasi una fronte possitis pugnare.*»

Philippis (P. 258 v. 70) : Summopere caveant.....
v. 73 : *Ne scutum miles faciat de milite sed se,*
Quisque suo fronte opposita sponte offerat hosti.

[Cette formation en haie et en ordre ouvert, peu usitée au Moyen-Age, était spéciale à certaines manœuvres de la chevalerie française. — V. ci-dessous L. III ch. III (Formations et manœuvres). — T. II p. 79-81, 118-120, 201 (Bat. de Mergisaphar, d'Agridi, de Tagliaccozzo).]

4 Guil. Arm. (P. 96 B). [electo sic disponente qui quosdam] alios præcedentes retroposuit, quos formidolosos et tepidos noverat. — Chron. de Saint-Denis (P. 407 D). Si come li Esliz les avoit ordenez qui mist aucuns qui devant estoient par darrières,

www.libtool.com.cn

liers d'élite, avec l'ordre d'escarmoucher contre la chevalerie flamande, pour jeter le désordre dans ses rangs et préparer ainsi à la noblesse française une occasien de charger avec avantage. Ces 150 hommes formèrent donc, en avant de la grosse cavalerie, une espèce de rideau de tirailleurs à cheval [1].

En somme l'aile droite française, considérée de l'avant à l'arrière, présentait trois lignes successives : 1° 150 cavaliers soissonnais en ordre dispersé ; 2° un rang de chevaliers d'élite, formés en haie ; 3° le reste des chevaliers, plus tous les écuyers et les sergents, massés en soutien.

Sur ce point du champ de bataille, il n'y avait pas d'infanterie. Ni à l'aile droite des Français, ni à la gauche des Impériaux qui lui faisait face, les chroniqueurs n'admettent de combattants à pied. Nous savons en effet, en ce qui concerne le comte de Flandre, qu'il s'était dessaisi de ses milices communales pour en couvrir le centre commandé par Othon. Quant à l'aile droite de Philippe-Auguste, on vient de voir qu'elle n'employa même pas de fantassins pour le service traditionnel des tirailleurs, qui inaugurait tous les combats du Moyen-Age. Nous expliquerons bientôt cette exception.

On connaît maintenant le poste de combat qui fut occupé par les divers effectifs de Bouvines. Trois observations générales vont compléter le tableau de cet ordre de bataille.

En premier lieu, il est à remarquer qu'aucun chroniqueur n'attribue à ces deux armées un corps de réserve.

Nous prouverons dans un chapitre spécial que les hommes de guerre du XIIIe siècle ont compris comme nous et pratiqué tout aussi assidûment l'usage des réserves [2]. Leurs historiens le constatent avec soin. Mais à Bouvines il n'en est pas dit un mot. Même à l'aile droite française (qui est le corps le plus complétement analysé), la seconde ligne de bataille n'était évidemment qu'un corps de soutien spécial à la droite et non une réserve à destination de l'armée entière [3]. Quant à Othon, nous espérons prouver que s'il avait fait intervenir dans la lutte la moindre réserve, il aurait été assuré de la victoire. Nulle part ce corps ne parut.

1 Guil. Arm. (P. 96 B). His dictis, præmisit idem electus, de consilio comitis Sancti-Pauli, centum et quinquaginta satellites in equis ad inchoandum bellum, *ea intentione ut prædicti milites egregii invenirent hostes aliquantulum motos et turbatos.* (P. 96 C) Erant enim satellites illi probissimi de valle Suessionis, nec minus pugnabant sine equis quam in equis.— Chron. de Saint-Denis (P. 407 E).

2 Ci-dessous (T. II L. I ch. v : Réserve).

3 Le corps de soutien se distingue de la réserve en ce qu'il est engagé pendant le combat toutes les fois que la première ligne a besoin de repos, tandis que la réserve reste étrangère à la lutte, jusqu'à la fin de la bataille. Elle y produit ainsi un effet plus décisif, ses troupes étant encore fraiches, quand les autres sont usées.

www.libtool.com.cn

Il n'est donc pas absolument impossible qu'Othon, trop confiant dans la supériorité numérique de ses forces, ait jugé inutile de tenir une partie de ses troupes dans une inaction qui leur coûtait beaucoup, et qu'il ait préféré engager tous ses effectifs à la fois, pour écraser Philippe-Auguste dès le début de la lutte.

Quant aux Français, on a la certitude qu'ils étaient débordés par le nombre de leurs adversaires. Ne pouvant pas mettre en réserve le moindre de leurs contingents, ils n'avaient pas mieux à faire que de se contenter d'un corps de soutien dans chaque division. Le fait d'armes de Bouvines se produisait avec des disproportions de forces absolument anormales; il n'y a rien d'étonnant à ce que l'ordre de bataille adopté par le roi de France ait été un ordre anormal.

Voici maintenant un second fait tout aussi important à signaler; c'est que l'armée française fut rangée suivant un ordre plus ouvert, plus mobile que celui des troupes impériales.

Ainsi, dans le corps du centre, commandé par Philippe-Auguste, lorsque les communes de France furent rappelées sur le terrain du combat, elles trouvèrent la chevalerie du roi déjà rangée en ordre de bataille. Cependant l'infanterie communale réussit à gagner son poste en avant des cavaliers, en passant entre leurs escadrons [1]. Ce fait suppose que les troupes à cheval étaient formées de manière à séparer par un vide chacune de leurs unités tactiques. En outre, nous verrons bientôt que, lorsque les troupes à pied de Philippe-Auguste reculèrent sous le choc des communes flamandes, les cavaliers du roi réussirent à dégager l'infanterie française en passant à leur tour en première ligne [2]. Il faut donc que la ligne de bataille des fantassins de France ait offert, elle aussi, des solutions de continuité par où filèrent les troupes à cheval. L'armée française était donc formée par sections avec intervalles.

On vient également de constater qu'à l'aile droite Guérin avait rangé sa cavalerie en ordre ouvert. En outre, ayant observé qu'Othon allongeait son front de bataille de 1040 pas à 2,000, Guérin s'étendit d'autant, pour n'être pas débordé et tourné par sa droite [3]. Il porta donc presque au double l'espacement de ses formations.

1 Guil. Arm. (P. 97 C). Supervenientes communiæ specialiter Corbeii, Ambianenses, Belvaci et Compendii, Atrebatæ, *penetraverunt cuneos militum* et posuerunt se ante ipsum Regem. — Chron. de Saint-Denis (P. 409 C). Les communes *trespassèrent totes les batailles des chevaliers* et se mistrent devant le roi, encontre Othon et sa bataille.

2 V. ci-dessous § IV: Engagement du centre.

3 Philippis (P. 257 v. 13): Componens que acies, [Otho] gressus obliquat ad Arcton,
Quas ita continua serie protendit in amplum
Occupet ut prima armatorum fronte virorum
Directe extensa, *passus duo millia terræ*.
Sic etiam Rex ipse suæ protendere frontis

www.libtool.com.cn

Cette manière de ranger les troupes ne se retrouve pas dans l'armée impériale. Là, l'ordre de bataille adopté paraît avoir été celui que l'on appelle l'ordre en phalange, système que le Moyen-Age avait reçu du monde antique. Cet ordre, visant avant tout à la solidité, formait les combattants en rangs serrés, en files profondes, et unissait sans intervalles les petites unités tactiques d'un même front, de façon à ne laisser de vides qu'entre les corps d'armée. L'emploi de cette méthode par les Impériaux est signalé constamment à Bouvines. Au centre, les rangs des troupes d'Othon étaient *consertissimi* [1]. Dans le corps de Renaud de Boulogne, l'infanterie était si compacte que les Français eurent beaucoup de peine à pénétrer entre ses rangs [2]. G. Guiart, qui était militaire de profession et qui a puisé ses renseignements à la source officielle de St-Denis, dit que les files de l'armée coalisée étaient quatre fois plus profondes que celles de l'armée française [3].

Du reste, sur la profondeur des files, on possède une preuve irrécusable. Puisque les 25,000 combattants de France occupaient un front égal à celui des 86,000 de l'Empereur, il est bien évident que ces derniers avaient dû se ployer en un plus grand nombre de lignes que leurs adversaires. Même en supposant que les 12,500 cavaliers d'Othon occupassent leurs trois kilomètres de front sans un seul intervalle, à deux mètres de largeur par cavalier [4], ils auraient encore exigé une profondeur de 8 rangs, plus un 9me de 500 hommes. Dans la même proportion, les 5000 cavaliers de Philippe-Auguste n'auraient eu que trois rangs, plus un quatrième de 500 hommes. Quant à l'infanterie, nous avons vu qu'on l'établit en avant de deux corps d'armée seulement. Elle n'occupa donc que les deux tiers du front de bataille, soit deux kilomètres. Sur cet espace, le 74,500 fantassins de l'Empereur, alignés à 50 centi-

Cornua curavit, ne forte præanticipari
Aut intercludi tam multo possit ab hoste.
(P. 258 v. 70) : [Electus hortatur] *summopere caveant, ne ipsos numerosior hostis*
Cornua protendens forte intercludere possit,
Ne serie series sit longior hostis eorum.

1 Guil. Arm. (P. 95 C). Ab opposita parte stabat Otho in medio agminis consertissimi. — Philippis (P. 261 v. 250-51).

2 Guil. Arm. (P. 98 C D). Iste comes Bolonius. .. fecerat sibi quasi wallum quoddam de satellitibus armatis et confertissimis.
Philippis (268 v. 610)..... et inextricabilis ordo
v. 612 : Cauto dispositos [illos] non permittebat adiri.

3 G. Guiart (v. 6867) : Mès de tant ont François le pire,
Que se g'en vueil le voir descrire,
Des adversaires fu la presse
Quatre tant plus que d'eus expesse.

4 La formation actuelle n'admet qu'un mètre de front par cavalier. Mais au XIIIe siècle il fallait beaucoup plus d'espace, soit à cause des housses flottantes qui auraient pu s'accrocher pendant les charges, soit à cause de l'écu et de la masse d'armes qu'on suspendait à la cuisse du cavalier ou à l'arçon de la selle.

www.libtool.com.cn

mètres par homme [1], auraient eu 18 rangs, plus un 19me de 1000 hommes. Sur la même base, les 20,000 fantassins de Philippe-Auguste n'auraient eu que 5 rangs [2].

Une troisième particularité mérite encore notre attention.

A Bouvines, les deux armées combinèrent leurs divers contigents féodaux, sans se régler sur les principes de la hiérarchie féodale. La règle fondamentale des mobilisations, dans le Moyen-Age militaire, était que tout vassal devait combattre sous la bannière de son seigneur; tout grand vassal, sous celle de son suzerain. Ce fut à ce principe que dérogèrent de parti pris les deux armées de Bouvines.

Bien que le comte de Flandre y commandât l'aile gauche d'Othon, ce ne fut cependant pas à l'aile gauche que combattirent tous les vassaux de Flandre. L'Empereur leur enleva leurs milices communales, pour en couvrir sa cavalerie du centre. Il transporta même à l'aile droite, sous le commandement de Salisbury, les trois contingents flamands d'Audenarde, de Wastine et de Grimberghe. Et l'on remarquera cependant qu'Audenarde n'avait jamais voulu accepter la solde de l'Angleterre [3].

Dans l'armée française, les dérogations au droit féodal furent plus nombreuses et surtout bien plus hardies. Le roi, suzerain de tous les fiefs de France, ne commanda pas ses vassaux. Il se transforma en simple divisionnaire, sous les ordres de Guérin. Celui-ci, qui n'était pas un grand vassal de la couronne, eut cependant le commandement de tous les grands vassaux. A l'aile droite, les importantes mouvances de Bourgogne et de Champagne furent dessaisies de la conduite de leur propre infanterie communale, et ne conduisirent au

1 La nouvelle formation en ordre ouvert admet 0,70c de front par fantassin. Mais la précédente formation n'admettait que 0,50c. A plus forte raison ne doit-on admettre que cette mesure pour le XIIIe siècle, qui rangeait les troupes à pied aussi serrées que possible, pour qu'elles pussent mieux résister au choc des chevaux.

2 Ces évaluations ne peuvent être que très approximatives, puisque nous sommes obligés de ne pas tenir compte des intervalles, dont la mesure nous est inconnue et qui a beaucoup varié suivant les nations et suivant les époques. Seulement, par cela seul que nous ne tenons pas compte des intervalles, les profondeurs que nous admettons sont le minimum possible; car en ouvrant des vides dans les fronts, on devait accroître dans la même proportion la profondeur des files.

3 Istore et cron. de Fl. (*C. B.* p. 120). Des gens de l'Empereur furent prins.... Ernouls d'Audenarde, qui flamens estoit. Mais li roys l'ostaga au conte de Soissons.... Pourquoy li dus de Bourgoingne dist, sur le soir, au roy : « Sire, à bon droit l'ostagiés-vous; car, s'il ne fust, vous eussiez plus de 200 chevaliers en prison, que vous n'avés pas. » Li roys respondi au duc de Bourgoingne : « ... ce croye-je bien; maisil » n'aima onques la guerre, et tousjours l'a desloée à son seigneur, *ne onques ne* » *volut faire aliance au roy d'Engleterre, quant tout les autres le firent*; et s'il m'a » fait damage pour son seigneur loyaument servir, de ce ne luy scay-je nul » malgré. »

www.libtool.com.cn

combat que leurs troupes à cheval. La noblesse de l'Ile-de-France, qui aurait dû figurer tout entière sous la bannière de Philippe-Auguste, son seigneur immédiat, fut disséminée, partie au centre avec le roi, partie à l'aile droite, comme Montmorency et Beaumont. La noblesse wallonne ou flamingante, qui s'était séparée de son seigneur immédiat le comte de Flandre, n'aurait dû combattre que sous les ordres personnels du suzerain, le roi de France; on en mit au contraire un peu partout: La Truie au centre, Jean de Nivelle à la gauche, Harnes à la droite.

Enfin les 150 cavaliers soissonnais, simples sergents de l'abbé de Saint-Médard, furent déployés au premier front, en avant de grands seigneurs tels que Bourgogne, Montmorency, Saint-Pol. Observons bien que ces sergents n'étaient pas des arrrière-vassaux nobles, pas même des bourgeois de grandes communes. Comme le dit expressément G. le Breton, c'étaient de véritables enfants du peuple *(plebis alumni)*, des serfs incapables de chevalerie *(famuli, non milites)*, des prolétaires ruraux équipés en cavalerie légère aux frais d'une abbaye.

Leur présence en avant de la plus haute noblesse de France fut un tel scandale aux yeux de l'ennemi, que la noblesse flamande refusa péremptoirement de croiser la lance avec eux, ainsi que nous allons le voir [1].

S'il est une prétention militaire que l'on ait unanimement attribuée à la noblesse féodale, c'est bien celle de ne pas se laisser précéder dans le combat par une cavalerie routière. C'est à cette habitude que le général français dérogea, sur la proposition du noble comte de Saint-Pol. Nous rencontrerons dans les armées de France bien d'autres exemples du même fait.

En le signalant ici, notre intention n'est nullement d'en conclure que l'esprit de classification sociale n'ait pas existé au Moyen-Age. Ce que prouvent ces nombreuses dérogations aux habitudes féodales, c'est que, dans les armées du XIIIe siècle, et surtout dans celles de France, on avait déjà une notion si claire des principes de la tactique, que l'on savait leur sacrifier les plus puissantes règles nobiliaires quand un intérêt militaire pouvait en dépendre. Pour qu'un Montmerency laissât charger un sergent devant lui, il fallait qu'il appréciât tout ce que sa propre charge allait gagner à ce préliminaire, et qu'il vît plus d'illustration pour sa famille dans le succès de sa manœuvre, que dans l'honneur de figurer au premier rang.

Maintenant, si l'on considère l'ordre de bataille de l'armée française, non plus en se plaçant au point de vue social, mais bien au point de

1 Guil. Arm. (P. 96 B). Indignati sunt Flandrenses, qui erant ferventissimi ad pugnam, *quod non à militibus, sed à satellitibus primo invadebantur.*

Philippis (P. 258 v. 84) : ..... cum sit pudor ultimus alto
Sanguine productum superari *a plebis alumno*.
94 : ..... *Famulis sed denique spretis*
96 : [Eustacius à Maquelinis] se contulit æquore plano,

www.libtool.com.cn

vue militaire, on reconnaîtra qu'il révèle un plan très rationnel, fondé sur une ingénieuse combinaison de forces.

Sur le terrain de Bouvines, le point par lequel il importait le plus aux deux armées de prendre l'avantage, c'était leur extrémité orientale. A l'Occident, le cours de la Marcq les couvrait suffisamment. Mais dans la direction de Tournai, l'extrême droite des Français, l'extrême gauche des Impériaux se trouvaient *en l'air*, sur un terrain qui n'offrait aucun obstacle naturel auquel elles pussent s'appuyer. Là était la clé de la situation. Si, sur ce terrain, Ferrant réussissait à battre ou à tourner l'aile droite des Français, il pouvait ramener toute leur armée en arrière, le dos à la Marcq, et l'y précipiter jusqu'au dernier homme. Si au contraire Guérin pouvait, par ce point, culbuter Ferrant, il devait adosser les Impériaux au marais de Wilems et les y détruire.

Le général français devait donc porter son principal effort à son aile droite ; et comme ses troupes n'étaient pas assez nombreuses pour tenir tête à tout, il lui fallait, en prenant l'offensive par sa droite, limiter le rôle de son centre et de sa gauche au maintien de leur position dans une stricte défensive.

Or, nous expliquerons bientôt qu'au XIIIe siècle, les troupes à cheval étaient particulièrement chargées de l'offensive, les troupes à pied du rôle défensif[1]. L'infanterie féodale était trop peu manœuvrière, trop mal outillée en armes de jet pour pouvoir avancer contre la cavalerie. Tout ce que l'on pouvait obtenir des fantassins était qu'ils arrêtassent passivement le choc des chevaux, en se tenant immobiles, les rangs serrés et la pique en avant. Encore était-il utile que quelques combattants à cheval, postés en arrière de ces combattants à pied, vinssent de temps en temps les dégager par des charges de flanc.

Si donc Guérin voulait exercer par sa droite une action décisive sur l'ennemi, il devait y assembler ses plus nombreux et ses meilleurs effectifs en cavalerie, et accumuler dans son centre et sa gauche la masse de son infanterie, soutenue par quelques troupes à cheval solides mais peu nombreuses.

C'est ce qu'il fit.

Nous venons de voir que l'aile droite française ne reçut pas de troupes à pied. On les assigna en totalité aux deux autres corps. Quant à la cavalerie, la répartition qu'en fit Guérin est aussi en parfait accord avec la règle que nous venons de poser. Sur les 500 chevaliers que possédait Philippe-Auguste, le général en chef réunit à l'aile droite 180 chevaliers champenois, plus l'effectif de Bourgogne qui, d'après l'importance de ce fief, a dû donner certainement plus de cent chevaliers, plus ceux de Saint-Pol, de Montmorency, de Beaumont (qui en devaient 20 chacun à la couronne), plus celui de Melun (qui en devait

1 V. ci-dessous L. II (Tactique de l'infanterie) ch. I.

www.libtool.com.cn

30)[1]. Même en admettant que ces quatre dernières mouvances n'aient amené que dix chevaliers chacune, ce qui serait le minimum possible vu le grand rôle militaire que nous allons leur voir jouer, nous arrivons encore à un total de 320 chevaliers, sur les 500 de l'armée française. Il ne restait que 180 chevaliers pour les deux autres corps d'armée réunis. Ainsi l'on accumula dans l'aile droite seule les 6/10 de la cavalerie. Le centre et la gauche n'en eurent que 2/10 chacun.

La qualité des troupes que Guérin assigna à chaque corps d'armée est aussi digne de remarque.

Le rôle offensif de l'aile droite exigeait un personnel exceptionnellement doué. Or, comme officiers de cavalerie et même comme hommes de guerre complets, l'armée française ne pouvait rien offrir de supérieur aux comtes de Saint-Pol et de Montmorency, au vicomte de Melun[2]. Sous leur impulsion, il importait de placer des soldats nés sur la frontière du Nord. C'est ce qu'on fit en réunissant à la droite les Boulonnais, les Picards, les Champenois, les Bourguignons ; tout ce que les invasions antérieures avaient entretenu dans une haine héréditaire de la race flamande et germanique.

Pour le rôle passif assigné au centre et à la gauche, il fallait surtout une grande vigueur physique ou un acharnement passionné dans la résistance.

Dans ce but, Guérin plaça au centre sa meilleure infanterie, celle

1 Le rôle royal, dressé vers 1211, fixe ainsi qu'il suit le nombre des chevaliers que devaient à la couronne les comtes de Montmorency, de Beaumont et de St-Pol : « Servitia nonnullorum feodorum. — *Matthæus de Monte morenciaci se vicesimo.* — » *Comes Belli montis se vicesimo*... — *Comes Sancti Pauli* XXX » (Bib. Nat. Cart. 172 fol. 89 v° et M[s] 9852 A fol. 120. — Idem *H. F.* T. XXIII p. 693 D n°s 415 et 416). Sur les deux mêmes manuscrits (fol. 4) le vicomte Adam de Melun est porté pour 18 chevaliers : « Nomina militum qui tenent de Domino rege in castellania Meleduni, » et habent LX libratas redditus.— *Adam vicecomes Meleduni* (suivent les 18 noms). » (*H. F.* T. XXIII p. 686 LM et 687 A). Ces quatre seigneurs devaient donc au roi, les uns 20, les autres 30 chevaliers. Même en supposant qu'ils n'en aient amené à Bouvines que 10 chacun, cela ferait en tout 40. Or, cette évaluation est le minimum possible ; car sur la base de 10 cavaliers par chevalier (qui fut celle de Bouvines), 10 chevaliers ne représentent qu'un petit escadron de 100 hommes, la plus faible unité tactique qu'on puisse admettre pour une manœuvre de quelque importance.

2 Montmorency s'était déjà signalé au siège de Château-Gaillard, en 1202. En 1203-1204, il remplit constamment le premier rôle pendant la conquête de la Normandie. En 1218, le roi l'éleva à la dignité de Connétable, qui lui donnait le droit de commander en chef pour le Souverain. — St-Pol avait commandé en chef, en 1209, l'expédition de Bretagne qui se termina par la prise de Guarplic sur les Anglais (Guil. Arm. p. 82 C. — Chron. de St-Denis p. 394 C). En 1214, nous avons vu St-Pol chargé de la délicate mission d'aller, avec Guérin, préparer à Tournai la campagne de Bouvines. Quant à Melun, on sait déjà que ce fut lui qui, avec Guérin, démasqua la marche en avant des Impériaux, pendant la retraite de Philippe-Auguste.

www.libtool.com.cn

des communes royales; et comme cavalerie, la maison du Roi. Parmi ces derniers chevaliers, on n'aurait probablement pas trouvé les talents militaires qu'exigeait le rôle de l'aile droite [1]; mais par leur force physique et leur dévouement, ces colosses du monde féodal étaient capables d'arrêter une armée avec une poignée d'hommes, surtout lorsqu'ils combattaient sous les yeux de leur souverain. Aussi est-il à remarquer que le centre fut le corps où Guérin mit le moins de cavalerie. En sus des 70 chevaliers de Normandie, on n'y trouve que la dixaine de seigneurs de la maison royale énumérés ci-dessus par G. le Breton. C'est donc à 80 chevaliers (800 cavaliers environ) qu'il faut évaluer les troupes à cheval du centre.

Il reste environ 100 chevaliers pour l'aile gauche. Ce nombre était à peine suffisant pour tenir en respect, même sans les vaincre, les 875 chevaliers à la solde de l'Angleterre. Contre leurs 24,500 fantassins, c'était bien peu que les troupes à pied des pays de Poix, du Vimeux, de Gamaches et de Saint-Waléry. Aussi présumons-nous que ce fut là que Guérin transporta les milices communales de Champagne et de Bourgogne enlevées à l'aile droite.

Mais, même avec cette adjonction, il n'a pu y avoir à l'aile gauche française que 10,000 fantassins au maximum, soutenus par 1000 cavaliers. La véritable force sur laquelle dut compter Guérin pour animer cette poignée de braves fut la passion, les ressentiments de la lutte que soutenaient contre Jean-Sans-Terre les communes limitrophes des possessions anglaises. A leur tête le général français avait placé, avec beaucoup d'à-propos, la maison de Dreux, qui tenait à venger sur Renaud de Boulogne une ardente rivalité féodale [2], et sur les contingents anglais, la récente capture de Robert de Dreux, fils aîné du comte, que le roi d'Angleterre venait de faire prisonnier en Anjou [3]. Ajoutons que l'infériorité numérique des troupes royales était un peu

1 Il est à remarquer que, parmi les 10 seigneurs que G. le Breton signale comme ayant composé à Bouvines la maison militaire du roi, aucun n'a jamais été appelé à exercer un commandement en chef. Guillaume des Barres, lui-même, malgré la force proverbiale par laquelle il s'illustra dans ses trois duels avec Richard Cœur-de-Lion, malgré les éminents services qu'il rendit à Philippe-Auguste dans la mêlée de Bouvines, n'a jamais été employé qu'en second, soit à Bouvines, soit à Muret par Simon de Montfort, soit en Palestine par le roi de France et le roi d'Angleterre. On savait donc distinguer, au XIIIe siècle, entre les vertus héroïques du champion féodal et les qualités réfléchies qu'exigeait le rôle du chef d'armée.

2 Philippis (P. 263 v. 338) : Drocarum comitem, Belvacenumque Philippum,
Bolonides, quos Francigenis magis omnibus odit,
Ipsius à regno fuerant qui causa fugandi.

3 Philippis (P. 250 v. 476) : At Robertigena et senior Robertus in Anglos
Quotquot habere potest equites agit, utpote cujus
Filius in vinclis angustabatur eorum.

(P. 258 v. 50) [Drocarum dominus] Bolonio comiti se contraponit et Anglis,
Cui magis infensus odiis erat ipse veternis.

www.libtool.com.cn

Gestohlen aus den geschichtlichen Seminaren der Universität

www.libtool.com.cn

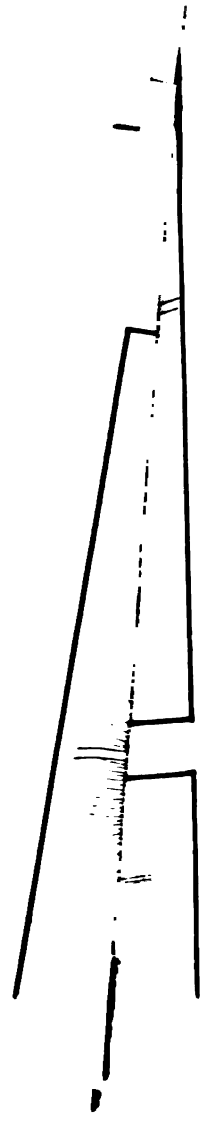

www.libtool.com.cn

compensée par leur forte position topographique. Encadrée entre les marais de la Marcq et la solide résistance des troupes du centre, la gauche des Français avait peu à craindre que les Anglais la tournassent par les ailes. C'était de front qu'il fallait l'enfoncer.

On voit en somme que le plan de bataille de Guérin peut être pressenti d'après la manière dont il rangea ses troupes. Les événements qui vont suivre justifieront cette présomption.

Quant à Othon, nous devons tenir le lecteur en garde contre les inductions qu'on pourrait tirer de son ordre de bataille. On a vu qu'il n'avait au centre qu'environ 900 cavaliers, composés des troupes allemandes, hollandaises, brabançonnes ou rhénanes, et que ses deux ailes possédaient les plus nombreux effectifs à cheval (5500 flamands à la gauche et 6000 anglais à la droite). L'empereur ayant, en outre, accumulé au centre la plupart de ses troupes à pied, on pourrait supposer qu'il voulait prendre l'offensive par les ailes et garder au centre la défensive. Mais cette répartition de ses forces n'était qu'une feinte. Dès le début de la lutte, nous allons le voir changer soudainement l'ordre de ses forces et tenter une attaque concentrique qui nous révèlera son véritable plan de bataille.

§ III

Engagement de l'aile droite

Ce furent les Français qui prirent l'offensive. Leur général engagea son aile droite avant même que le roi n'en eût reçu l'avis [1].

Guérin n'était pas rassuré sur les intentions de l'aile gauche des Impériaux. Le développement de 1040 à 2000 pas qu'ils venaient de prendre de ce côté semblait annoncer chez l'Empereur le projet de déborder et de tourner les Français par leur droite. Aussi Guérin se hâta-t-il de lancer sur l'ennemi ses 150 sergents soissonnais. Cette première rencontre pouvait arrêter le mouvement de flanc de la chevalerie flamande. Elle devait aussi rompre sa compacte formation et offrir par là aux chevaliers de France une occasion de s'engager eux-mêmes avec avantage [2].

1 Guil. Arm. (P. 96 A). Primus tamen pugnæ congressus non fuit ibi ubi rex erat, quia jam antequam ipse congrederetur, conflgebatur contra Ferrandum et contra suos in dextro cornu, a dextris videlicet regis, ipso rege, ut arbitror, ignorante. — Chron. de St-Denis (P. 467 C).

2 Guil. Arm. (P. 96 B). [Electus] dixit illis : « Campus amplus est ; extendite vos per campum directe, ne hostes vos intercludant... His dictis, præmisit idem

www.libtool.com.cn

Le comte de Flandre ne répondit pas à cette provocation.

D'une part, sa noblesse considéra comme une injure que celle de France ne vînt pas en personne se mesurer avec elle. Trop fiers pour croiser la lance avec des prolétaires, les chevaliers de Ferrant attendirent immobiles le choc des Soissonnais; puis ils dirigèrent leurs lances sur les chevaux de leurs agresseurs et les éventrèrent. Deux sergents seulement furent tués. Le reste ne fut que démonté [1].

D'autre part, au même moment où Guérin s'attendait à être tourné par sa droite, Ferrant reçut l'ordre de se porter au contraire dans la direction du centre.

Othon, Ferrant et Renaud de Boulogne avaient convenu d'inaugurer la bataille en réunissant leurs forces contre le corps du centre, commandé par Philippe-Auguste, manœuvre qui aurait coupé en deux l'armée française et eût ensuite permis d'écraser aisément les deux ailes [2].

Ce plan ne manquait pas d'habileté. Le déploiement de Ferrant vers l'extrême droite des Français avait donné le change à Guérin. Juste au moment où le général français était forcé par cette menace d'allonger sa droite à de grandes distances de son centre, un brusque retour

electus... centum et quinquaginta satellites in equis ad inchoandum bellum, *ea intentione ut prædicti milites egregii invenirent hostes aliquantulum motos et turbatos.* — Chron. de St-Denis (P. 407 E).

Philippis (P. 258 v. 65) : Interea Electus levis istos ambit et illos
v. 70 : [Hortatur que] summopere caveant, *ne ipsos numerosior hostis*
Cornua protendens forte intercludere possit
Ne serie series sit longior hostis eorum.
75 : *Cumque morarentur* nec dignarentur aperto
Credere se campo *seriesve excedere Flandri*,
Impatiens Suessona phalanx, suadante Garino
Cornipedes quanto potuerunt currere cursu,
Invadunt illos.

1 Guil. Arm. (P. 96 B). Indignati sunt Flandrenses.... quod non à militibus sed à satellitibus primo invadebantur ; nec se moverunt de loco quo stabant, sed eos ibidem exspectantes acriter receperunt et equos eorum fere omnium interfecerunt, et eos multis vulneribus affecerunt, neminem eorum nisi duos tantum lethaliter vulneraverunt. — Chron. de St-Denis (P. 407 E, 408 A).

Philippis (P. 258 v. 79) : ..... Nec miles it obvius illis
Flandricus, aut motus aliquot dat corpore signum :
Indignans nimium quod non a milite primus,
Ut decuit, fieret belli concursus in illos ;
Neque verecundantur, ab his defendere si se
Prorsus abhorrescant (cum sit pudor ultimus alto
Sanguine productum superari a plebis alumno)
Immoti statione sua :

2 Guil. Arm. (P. 98 D). Ipse comes [Bolonius] et Ferrandus et Imperator ipse, sicut postea didicimus à captivis, juraverant quod *ad aciem Regis Philippi, aliis omnibus neglectis, progrederentur*, et quousque ad ipsum pervenirent, non retorquerent habenas, et ipsum occiderent, ea videlicet intentione, quia, si Rex (quod Deus avertat !) occisus fuisset, *de reliquo exercitu facillime posse triumphare sperabant.* — Chron. St-Denis (P. 411 B).

www.libtool.com.cn

offensif des Impériaux contre le corps de Philippe-Auguste devait surprendre le roi presque sans défense. Othon, en empruntant à la fois à sa droite et à sa gauche les éléments de sa concentration, devait réunir rapidement contre le roi de France une force écrasante. Aux 900 cavaliers du centre, Renaud pouvait aisément en ajouter 3000 empruntés à la droite, et le comte de Flandre tout autant tirés de la gauche; soit près de 7,000 hommes de cavalerie contre les 800 de Philippe-Auguste. Ces 7,000 cavaliers, soutenus par les 50,000 fantassins du centre, devaient balayer le corps d'armée du roi comme un fétu. Il leur était d'ailleurs aisé de dissimuler leur marche concentrique derrière l'énorme rideau de leur infanterie.

Mais ce projet, excellent en principe, échoua par le côté pratique. Pour se transporter au centre, Ferrant devait exécuter une marche de flanc devant le front de la division de Champagne. Au moment où il filait obliquement (*declinaverunt*) sur ce point du champ de bataille, les Champenois, devinant son intention, se jetèrent sur lui, le chargèrent en flanc et l'arrêtèrent court [1].

Au même instant, Othon éprouva la même déconvenue de la part de Renaud de Boulogne. Tandis que ce seigneur commençait sa marche oblique vers Philippe-Auguste, il observa à la gauche du roi le corps du comte de Dreux, son ennemi personnel. Alors Renaud s'arrêta spontanément, se reforma, le front vers Dreux, et le chargea [2].

1 Guil. Arm. (P. 98 D). *Ferrandus voluit et incepit venire ad ipsum* [Regem], *sed non potuit; quia, ut dictum est, interclusa fuit via ejus à Campaniensibus*,— (P. 96 C) Galterus autem de Guistella et Buridanus... cùm quosdam de ipsis satellitibus in terram prostravissent, *declinaverunt ab eis*, et prodierunt in campo aperto, volentes congredi militibus; *quibus congressi sunt quidam milites de acie Campaniensium*, non minori virtute quam ipsi. — Chron. St-Denis (P. 411 B). Ferranz qui ceste meisme chose, avoit jurée, vot et commença à venir tot droit au Roi; mais il ne pot, car la bataille des Campenois li vint au devant, et se combati à lui si forment que ele li empescha son propos.

Philippis (P. 258 v. 94) :

..... *Famulis sed denique spretis,*
Et genus et proavos Eustacius à Maquelinis
Qui trahit egregios, *se contulit æquore plano*
..... Sequitur Galterus cum Buridano
Flandrinique equites, odium quibus improba Regis
Flandria magnanimi teneris infudit ab annis,
Militibus properant rapido occurrere volatu.

2 Guil. Arm. (P. 98 D). *Reginaldus comes Boloniæ, omnibus aliis omissis, ad ipsum Regem in ipso pugnæ initio pervenit : sed cum prope Regem esset*, dominum suum, ut arbitror, reveritus, ab ipso declinavit, et *congressus est cum Roberto comite Drocarum*, qui non procul a Rege stabat in acie valde densa. — Chron. St-Denis (P. 411 B) Et li cuens Renaus ausi eschiva totes les autres [batailles], et s'adreça à la bataille au roi, et vint droit a li au commencement de l'estor. Après quant il fu près de li... d'autre part de l'estor se retorna, et se combati au conte Robert de Droues, qui près du Roi estoit. [Ce ne peut être que pour flatter Philippe-Auguste que G. le Breton explique par le respect le changement de résolution de Renaud; car à la

www.libtool.com.cn

Le plan d'Othon venait donc d'échouer dans sa partie la plus redoutable.

Au même instant, Guérin prit l'offensive avec toute son aile droite.

Le mouvement vers le centre que venait d'exécuter Ferrant avec la moitié de l'aile gauche impériale avait dû laisser en l'air l'autre moitié, l'extrême gauche. Celle-ci se trouvait désormais séparée du comte de Flandre par un vide qu'elle ne pouvait combler qu'en allongeant et amincissant sa ligne. Pendant le flottement que cette périlleuse manœuvre devait produire, il s'offrait pour Guérin une occasion favorable d'attaquer avec son extrême droite. Cette occasion, que le général français avait vainement cherchée en faisant escarmoucher ses Soissonnais, il la saisit aussitôt. G. le Breton constate en effet que, *juste au même endroit où les Soissonnais avaient tenté leur attaque*, Guérin lança alors les effectifs qui lui restaient à la suite des Champenois. Si l'on suit l'ordre de l'énumération du chroniqueur, les Français firent charger d'abord le corps de Saint-Pol, puis Beaumont, puis Montmorency, ensuite Bourgogne, enfin Melun [1]. Ils vinrent séparément et successivement assaillir l'extrême-gauche flamande.

Par le fait de ce second engagement, le terrain qu'occupait l'aile droite française devint le théâtre de deux luttes bien distinctes. Au centre droit, les troupes de Champagne retenaient devant elles Ferrant avec le gros de ses forces. A l'extrême-droite, le gros des forces de Guérin assaillait la minorité de la cavalerie Flamande. Et entre ces deux combats devait exister un certain intervalle abandonné par Ferrant pendant sa marche vers le centre. Examinons séparément chacune de ces deux rencontres. Elles vont nous donner la clé de la victoire de Bouvines.

Le corps des Champenois, comme tous ceux de l'aile droite française, avait été formé en deux lignes successives : d'abord une haie de chevaliers, puis le gros de la cavalerie massé en soutien.

La première ligne fut d'abord engagée seule contre les troupes du

fin de la bataille nous verrons Boulogne menacer personnellement son souverain. Au début de la journée, il ne renonça à menacer le roi que pour satisfaire son animosité contre Dreux, lequel l'aurait d'ailleurs chargé en flanc, s'il avait persisté à faire front vers le centre.]

1 Guil Arm. (P. 96 D). *Satellites, ut diximus, ab electo præmissos secutus est*, non minori lævitate quam si aquila volaret ad columbas, *Gaucherus comes Sancti-Pauli*. — (P. 96 E) Prosequitur illum non minori audacia comes Bellimontis, Matthæus de Montemorencii cum suis et ipse dux Burgundiæ. — (P. 97 A) Ibidem pugnabat vicecomes Meleduni. — Chron. St-Denis (P. 408 C) *Après les sergenz à cheval que li esliz ot devant envoiez pour commencier la bataille, mut li cuens Gautiers de Saint-Pol.* — (P. 408 C D). Après le comte de Saint-Pol mut li cuens de Biaumont par ausi grant hardièce; Matheus de Monmorenci et li sien, et li dux Heudes de Borgoigne, qui ot maint bon chevalier en sa route. — P. 408 D). D'autre part se combatoit le viuzcuens de Meleun.

www.libtool.com.cn

comte Ferrant et les chargea à la lance. Celles-ci, désireuses de montrer leur habileté personnelle, engagèrent aussitôt contre l'élite de la noblesse de Champagne une série de combats singuliers, où les flamands Gauthier de Ghistelles, Buridan de Furnes, Eustache de Machelen se distinguèrent comme dans un tournoi [1]. Cette façon de combattre, qui ne pouvait donner aucun résultat tactique général, dut avoir pour les Champenois l'avantage d'arrêter l'élan collectif et de rompre la solide formation de leurs trop nombreux adversaires.

Alors seulement Pierre de Remi et Hugues de Malaunes firent avancer leur seconde ligne et la firent charger à l'épée, à la hache d'armes, à la dague, dans un de ces engagements corps à corps où la vivacité d'attaque, les qualités d'escrime et de manége de la cavalerie française lui donnaient une grande supériorité, ainsi que nous le verrons plus bas [2].

Là les Champenois eurent l'avantage. Furnes et Ghistelles furent faits prisonniers. Machelen, qui dans le premier engagement avait blessé Michel de Harnes, fut cette fois saisi par la tête. Harnes lui arracha son heaume, tandis qu'un autre champenois lui plongeait son épée par la gorge jusque dans les entrailles [3]. En un mot, grâce à la perfection

1 Guil. Arm. (P. 96 C). Galterus autem de Guistella et Buridanus (qui cum essent admirandæ virtutis et quasi imperterriti, reducebant militibus memoriam suarum amicarum, *non aliter quam si tirocinio luderetur*) cùm quosdam de ipsis satellitibus in terram prostravissent, declinaverunt ab eis et *prodierunt in campo aperto, volentes congredi militibus; quibus congressi sunt quidam milites de acie Campaniensium*, non minori virtute quam ipsi. Fractis itaque utrorumque lanceis et *evaginatis gladiis ictus ingeminant*. — Chron. de St-Denis (P. 408 A). Gautiers de Guistele et Buridanz, qui estoient chevaliers de noble procce, enortoient les chevaliers de leur eschielle à bataille... *comme se il jouassent à un tournoiement... Lors assemblèrent à eus aucun de la bataille des Champenois* [*aucun*, ceux de la première ligne]. (Note *A*) et les reçurent aus ferz des lances bien et hardiment. — Quant lès lances furent fraites, *il s'achièrent les espées et s'entredonèrent merveilleus cos.*

Philippis (P. 259 v. 107) : Ast illum inferius Eustacius impetit, atque
Per se'lam, per equi costas, agit improbus hastam
Et domini [Harmensis] per utrumque femur ;

2 Chron. St-Denis (P. 408 B) : *A cele meslée sorvient Pierre de Remi et cil de sa compagnie* [la seconde ligne des Champenois].

Philippis (P. 259 v. 111) : Hugo Malaunites accurrit, Reminides que
Petrus, quos sequitur acies Campana
117 : Hastis confractis, *mucronibus atque cutellis*
Insistunt, Dacisque securibus excerebrant se.

[Sur la supériorité des Français dans l'escrime à cheval, v. ci-dessous Batailles de Bénévent et de Tagliacozzo (T. II p. 104, 105, 116 et 118).]

3 Guil. Arm. (P. 96 C). *Sed superveniente Petro de Remi et illis qui in eadem acie erant*, Galterus de Guistella et Buridanus per vim capti ducti sunt, quibus adhærebat quidam miles Eustachius nomine de Maquelinis cum magna superbia vociferans : Ad mortem Francorum ! » ; quem circumdederunt Franci, ita quod unus eorum complexatus est eum et caput ejus inter cubitum et pectus suum premens, galeam evellit de capite illius ; alius cultellum intra mentum et loricam

www.libtool.com.cn

des armures défensives, qui permettait à une poignée de braves de prolonger très longtemps leur résistance [1], grâce à l'agilité supérieure de la chevalerie de France, le corps des Champenois, quoique inférieur par le nombre à celui du comte de Flandre, sut tenir ce dernier indéfiniment en échec [2].

Ainsi Ferrant, ne pouvant plus se dégager d'une mêlée où toutes ses forces devenaient nécessaires, dut laisser livrée à elle-même son extrême gauche, qui aurait eu grand besoin de secours.

Maintenant, examinons de près comment on combattait sur ce dernier point.

Là, comme chez les Champenois, la chevalerie d'élite de Guérin formait la haie en première ligne, et tenait derrière elle le gros de ses forces massé en soutien. Le général français fit d'abord combattre toute seule la haie de chevaliers. Elle ne forma pas une seule ligne continue d'un bout à l'autre du front de bataille, puisque nous venons de voir qu'on la lança par sections indépendantes, sous les ordres de Bourgogne, Saint-Pol, Montmorency, Beaumont et Melun. Chacun de ces cinq pelotons, déployé en ordre si ouvert qu'on peut à peine lui reconnaître une formation régulière, s'engagea au moment qu'il crut favorable. Il jouit donc d'une liberté absolue dans le choix de son point d'attaque. La charge que fournit ainsi le comte de Saint-Pol étant citée comme le modèle qu'imitèrent ses collègues, analysons celle-ci avec soin pour expliquer toutes les autres.

Voici d'abord ce qu'en dit le chroniqueur:

Saint-Pol, suivi de ses chevaliers d'élite, s'avança à fond de train sur un point déterminé de la ligne ennemie.

Là, il heurta violemment hommes et chevaux, culbutant tout à droite et à gauche, sans s'engager, ni chercher à faire des prisonniers. Il traversa le front des Flamands comme un projectile, par la seule violence du choc. Puis, après avoir dépassé la ligne ennemie, Saint-Pol revint la charger à revers, sur un autre point que celui par où il avait franchi [3]. Enfin la file des cavaliers qui le suivaient, décrivant sur ses pas

per guttur et pectus usque ad vitalia immittens, mortem quam Francis minabatur cum clamore, subire fecit cum horrore. — Chron. St-Denis (p. 408 B). — Philippis (p. 259 v. 153-154).

1 Philippis (P. 259 v. 124) : Sed nec tunc acies valet illos tangere ferro,
Ni prius armorum careat munimine corpus ;
Tot ferri sua membra plicis, tot quisque patenis
Pectora, tot coriis, tot gambesonibus armant !

2 Guil. Arm. (P. 96 D). Ita eo [Eustacio] mortuo, Galtero et Buridano captis, crevit Francorum audacia, et quasi certi de victoria, omni timore abjecto, totis viribus usi sunt. — Chron. St-Denis (p. 408 C) Quant cil Eustaces de Maquelines fu ensi occis, et Gautier de Guistele et Buridanz furent pris, la hardiece des François doubla, tote paor mistrent jus, et userent de totes leur forces comme tuit certain de la victoire.

3 Guil. Arm. (P. 96 D). Non minori levitate quam si aquila volaret in columbas.

www.libtool.com.cn

un tracé curviligne, enveloppa dans cette courbe un certain nombre d'ennemis qui furent culbutés, pris ou tués. Le chroniqueur compare le résultat de ce mouvement circulaire à celui qu'obtenait un habile pêcheur (Gaubert de Mantes), lorsqu'après avoir jeté sont filet au fond de la Seine, il le ramenait brusquement à la surface de l'eau et enlevait ainsi tous les poissons qui nageaient au-dessus des mailles [1].

Pour s'expliquer cette manœuvre, il importe de préciser trois faits : 1° On se souvient que les Flamands furent surpris par la charge de Saint-Pol au moment où le départ de Ferrant dans la direction du centre avait dû laisser un vide dans leur ligne. En allongeant leurs rangs pour combler cette lacune, ils durent flotter et manquer de profondeur sur bien des points. C'est sans doute par un de ces points que la chevalerie de Saint-Pol réussit à les percer. — 2° Nous verrons plus loin qu'au XIIIe siècle la cavalerie se rangeait, les chevaliers au

Gauchérus comes Sancti-Pauli, *cum suis militibus electis ab ipso optimis, perforavit eos per medium eorum mira velocitate transiens, multos feriens et à multis percussus, equos et homines indifferenter occidens et prosternens, et nullum capiens, et ita reversus est per aliam partem hostium, multitudinem eorum quam maximam intercludens quasi in sinu quodam.* Chron. St-Denis (p. 408 C) [Gautiers de Saint-Pol] tant feri et chapla il et li sien a destre et a senestre, que *il tresperça tout outre la torbe de ses anemis, puis se referi dedenz d'autre part, et les enclost ausi come au milieu de la bataille.*

G. Guiart (v. 6824) : Gauchier de Saint-Pol font la presse
Tant s'est de ferir entremiz
Qu'il a perciez ses ennemis,
v. 6828 : *Quant sont outre, si se rabrivent*
Par autres lieus cops descendant
Retournent la presse fendant.
Toute la gent qu'il entassèrent.
Entre la voie où il passèrent
Et le lieu où leur retour pristrent
Sans nul homme espargnier occistrent.

[Le témoignage de Guiart est ici très important, parce qu'il était militaire de profession et qu'il avait fait la guerre contre les mêmes armées flamandes contre lesquelles St-Pol exécuta la manœuvre que décrit G. le Breton. Si cette description avait été inexplicable ou la manœuvre tactiquement impossible, Guiart n'aurait jamais consenti à la reproduire dans son récit. On peut donc tenir pour exacte la description de la manœuvre faite par G. le Breton.]

1 Philippis (P. 260 v. 209) : [Gaucherus] instantes a dextris sive sinistris,
Obruit hos, istos occidit, vulnerat illos.
Inde sinu facto, miranda strage peracta
Parte alia redieus simili probitate quirites
Implicat innumeros, *quasi pisces rete retentos ;*
Utque ascendentes fallit Gaubertus alosas
Retibus oppositis vada sub piscosa Meduntæ,
Sic facit implicitos equites vel fata subire
Gaucherus, vel se victori offerre ligandos.

[Une aussi périlleuse manœuvre n'était possible que pour des chevaliers invulnérables. La cavalerie moderne, dépourvue d'armures défensives, serait certaine de voir massacrer au passage la poignée de cavaliers, *formée en haie*, qu'elle lancerait ainsi au milieu de l'ennemi.]

www.libtool.com.cn

premier rang, les sergents, aux derniers ; et que ces sergents, couverts d'une simple casaque de cuir capitonné, n'étaient pas invulnérables comme la chevalerie. Or, c'était ce dernier rang que les chevaliers de Saint-Pol revenaient prendre à revers, après leur marche curviligne. — 3° Enfin, tandis que le premier corps de Saint-Pol allait charger les Flamands par derrière, il laissait en face d'eux sa seconde ligne qui pouvait les assaillir en face, au même moment. Ces deux attaques convergentes suffisaient pour envelopper l'ennemi comme dans un filet.

De ces trois observations rapprochées nous induisons que la charge de Saint-Pol était une charge en fourrageurs, qui allait assaillir l'ennemi par son côté le plus vulnérable, pour y jeter le désordre au moment où le gros des troupes françaises se disposait à le charger.

Dans ses détails pratiques, voici comment nous comprenons cette manœuvre. Le premier corps de Saint-Pol, étant en haie et non en ordre serré, n'était pas obligé de charger droit devant lui. Il se déplaçait dans tous les sens, avec la liberté d'allures d'un corps de fourrageurs, guettait les flottements de l'ennemi, avisait le point le plus facile à enfoncer et l'assaillait brusquement. Là, Saint-Pol traversait, en heurtant du poitrail, grâce à la vigueur de son cheval et à l'invulnérabilité de son armure. Ses compagnons le suivaient par file et sans aucun ordre. Parvenu derrière l'ennemi, le chef de file exécutait un changement de front (supposons un *par file à droite*). Ses hommes en faisaient autant et toute la file venait galoper parallèlement au dernier rang des sergents de Flandre, en choisissant ceux qui paraissaient devoir offrir le moins de résistance. Alors Saint-Pol et les siens exécutaient un *par le flanc droit* qui les plaçait en bataille, front en arrière. Aussitôt ils serraient le rang et chargeaient à fond sur les sergents. Ceux-ci, qui avaient à peine eu le temps de faire demi-tour pour tenir tête à cette attaque de revers et qui n'étaient pas invulnérables comme leurs adversaires, se voyant massacrés en masse, se rejetaient à reculons sur leurs propres chevaliers, qu'il poussaient ainsi en dehors de leur front de bataille.

Au même instant, la seconde ligne des Français, qui se trouvait encore en face des chevaliers flamands, les chargeait en ligne et en masse profonde[1]. Ainsi les deux chocs des deux corps français convergeaient l'un vers l'autre et culbutaient, les uns sur les autres, les chevaliers et les sergents de Flandre, dos-à-dos. Là le désordre devait être complet ; bien des cavaliers et des montures renversés pêle-mêle par la violence des deux charges, et le reste entassé sans espace sur des chevaux affolés qui n'obéissaient plus. Toute résistance régulière leur

1 Si l'on n'admettait pas une charge convergente de la seconde ligne des Français, il faudrait prétendre que cette seconde ligne n'a pas du tout combattu à Bouvines ; car elle n'a pu être engagée qu'en soutenant l'extrême droite.

www.libtool.com.cn

devenait impossible. Le vainqueur pouvait à son gré ou tout égorger ou tout capturer.

La véritable cause de cette confusion était le corps des sergents flamands, que la chevalerie de Saint-Pol poussait comme un projectile sur les chevaliers de Flandre, pour jeter le désordre parmi ces derniers et les mettre dans l'impuissance de se défendre. Ce choc en retour des sergents, soulevant la noblesse flamande et la jetant en dehors de sa ligne, est sans doute le fait que G. le Breton compare à l'action des filets du pêcheur de la Seine, qui soulevaient le poisson au-dessus de l'eau et le mettaient ainsi dans l'impuissance d'échapper à la main de Gaubert.

Cette manœuvre pouvait se renouveler aussi longtemps que la chevalerie d'élite formée en haie pouvait recommencer son mouvement tournant sans se lasser. Or, G. le Breton nous apprend qu'aussitôt que Saint-Pol avait fourni une de ses charges, il retirait ses chevaliers de la presse et les faisait reposer, avant de les ramener à l'attaque.

Le chroniqueur donne même une preuve énergique de l'importance qu'attachait le comte à ce temps de repos.

Dans une circonstance où il venait ainsi de ramener ses hommes, il aperçut l'un d'entr'eux qui, en revenant au travers de la ligne ennemie, avait été entouré et retenu par douze adversaires, au milieu desquels il se défendait. Saint-Pol n'aurait eu qu'un mot à dire pour que son escadron tout entier volât au secours du retardataire. Il n'en fit rien. Le comte partit seul, courbé sur son cheval, rompit d'un coup de poitrail le cercle des douze assaillants, puis se redressa au milieu d'eux, frappant de tout côté, attirant sur lui seul l'attention de tous. Son chevalier profita de la surprise générale pour se dérober. Immédiatement Saint-Pol rompit de nouveau le cercle. Ses douze adversaires lui donnèrent la chasse et le criblèrent de coups de lance. Mais l'armure du comte était bonne et son cheval sans doute supérieur d'allure à ceux des Flamands. Il les gagna de vitesse et rentra dans sa ligne. Puis, ses hommes une fois reposés, le comte recommença sa manœuvre. Ainsi il avait mieux aimé s'exposer seul à tous les dangers que d'imposer un trop long effort à son peloton d'attaque [1].

1 Guil. Arm. (P. 97 A). *Comes Sancti Pauli ob illa cæde paululum digressus, ut qui ictibus innumeris tam sibi quam à se illatis fatigatus erat, aliquantulum repausavit :* facie sua ad hostes versa, vidit unum de militibus suis circumvallatum ab hostibus, ad quem liberandum cum nullus ei pateret aditus, licet nondum spiritum resumpsisset, ut per insertissimum cuneum hostium cum minori periculo transire posset, incurvavit se super collum equi, ipsum collum utroque brachio amplectens, et equum calcaribus urgens, cuneum hostium irrupit, et per medium eorum ad suum militem usque pervenit. Ibi se erigens, gladio exerto, omnes circumastantes hostes mirabiliter dissipavit, et sic audacia admirabili seu temeritate, cum ingenti suo periculo, suo milite à morte incolumi liberato, de manibus hostium evadens, in suorum agmine se recepit. Testati enim sunt qui affuerunt, quod ipse in tanto ibidem

www.libtool.com.cn

Ces temps de repos que St-Pol imposait à ses troupes, prouvent que la manœuvre fut renouvelée plusieurs fois systématiquement. Or, G. le Breton ajoute que Montmorency, Beaumont et Melun pratiquèrent la même méthode de combat [1]. Ces quatre corps réunis, chargeant chacun à plusieurs reprises, supposent au moins huit charges dictinctes et probablement beaucoup plus. Il y eut donc, à l'extrême droite française, de nombreux coups de filets détruisant en masse l'effectif ennemi.

Quant au duc de Bourgogne, il ne paraît pas avoir pratiqué la même manœuvre que ses quatre collègues. Son cheval ayant été tué au début de sa charge, celle-ci subit un temps d'arrêt qui permit aux Flamands de se mettre en défense. Le duc, remis en selle, se jeta en furieux sur tout ce qui s'offrit à ses coups. Il en résulta une mêlée confuse où les

periculo fuit, quod duodecim lanceis uno eodem momento impellebatur ; non tamen ipsum vel equum prosternere, aut illum ab equo evellere, potuerunt. *Spiritu itaque parumper resumpto, iterum cum suis militibus, qui interim respiraverant, in medios hostes infertur.*— Chron. St-Denis (P. 408 E 409 A). Li cuens de Saint-Pol, qui moult forment et moult longuement s'estoit combatuz, si ert ja auques traveilliez pour la multitude des cos que il ot donez et receuz, *se retraist hors de l'estor pour soi refreschir et esventer, et pour reprendre un poi son esperit;* le vis torna de vers ses anemis. *Tandis come il se reposoit ensi*, il choisi un de ses chevaliers... etc. — (409 B) Quant il ot fait ceste proece merveilleuse, *et il se fu un poi refreschiz il et si chevalier qui endementres s'estoient reposé, il se joint et moula es armes, et puis se referi au plus dru de ses anemis.* — Philippis (P. 261 v. 218).

1 Guil. Arm. (P. 96 E). Prosequitur illum [Gaucherum] non minori audacia comes Bellimontis, Matthæus de Montemorencii cum suis... — (P. 97 A) Ibidem pugnabat vicecomes Meleduni, qui mirabiliter præliabatur, habens in acie sua probissimos milites, *qui eodem modo quo et comes Sancti-Pauli, invasit hostes in alia parte, et perforavit eos, et reversus est per aliam partem per medios hostes.* [Montmorency, dont les armoiries portaient quatre alérions, ajouta à son écu douze autres alérions en souvenir de douze bannières qu'il avait conquises pendant la bataille de Bouvines. — V. Ducange : Hist. des Montm. édit. de 1624 p. 17. — Or les documents les plus autorisés du XIIIe siècle comprennent dans les bannières françaises une moyenne de 4 à 5 chevaliers. C'est donc une moyenne de 50 à 60 chevaliers que Montmorency a dû mettre en déroute, avec le seul concours de sa mouvance, qui n'a pas pu être de plus de 19 chevaliers. Un résultat pareil suppose un grand nombre de charges successives].

Le fait que St-Pol et ses trois collègues répétèrent fréquemment leur manœuvre est très important, parce qu'il prouve que cette manœuvre fut une méthode de combat régulière et réfléchie, et non un incident fortuit de la bataille. Par là elle se distingue nettement de certaines charges de cavalerie moderne, telles que celle d'Eylau, avec lesquelles on pourrait être tenté de la rapprocher. A Eylau, la cavalerie française, aveuglée par la neige, après avoir enfoncé l'infanterie russe, poussa jusqu'à l'extrémité du champ de bataillle, puis revint par le même chemin, aussitôt qu'elle eut reconnu sa position ; mais sa charge de retour n'eut pas d'autre but que de regagner son poste de combat. Aussi ne recommença-t-elle pas le mouvement. A Bouvines, au contraire, St-Pol et ses collègues revenaient chaque fois en arrière pour massacrer les Flamands qu'ils avaient tournés ; et ils perpétuèrent ce va-et-vient de parti pris, jusqu'à ce que tous leurs adversaires furent détruits.

www.libtool.com.cn

combattants se joignirent de si près qu'ils avaient à peine l'espace nécessaire pour allonger le bras et croiser le fer. Le chroniqueur décrit cette lutte à peu près comme celle des Champenois, et elle paraît avoir eu les mêmes conséquences. Mais ces détails, ne permettent pas de supposer que les Bourguignons aient été assez libres de leurs mouvements pour imiter la manœuvre de St-Pol [1].

En résumé, si l'on considère dans son ensemble l'engagement de l'extrême droite française, on constate que Champagne et Bourgogne, grâce à la perfection de leurs armures, grâce à leur agilité supérieure, retinrent les principales troupes flamandes dans une mêlée sans issue, dont celles-ci ne purent pas se dégager malgré leur supériorité numérique. Les quatre autres effectifs français, moins nombreux, mais probablement mieux commandés, employèrent ce temps à pratiquer de larges brèches dans la ligne ennemie.

La méthode de combat dont usèrent ces derniers sera plus loin l'objet d'une restauration théorique. Considérée comme école de cavalerie, nous comptons la généraliser en la rapprochant d'autres faits semblables [2]. Mais ici, la manœuvre étant bien connue dans sa matérialité, il ne nous reste qu'à rechercher quel en fut le résultat sur l'ensemble de la bataille de Bouvines.

Nous croyons qu'elle a été le point de départ de la victoire des Français.

On verra bientôt que la manœuvre de St-Pol et de ses collègues se prolongea trois heures durant. Pendant ce temps, Othon ne fit absolument rien pour arrêter ses progrès. Si derrière l'aile gauche flamande il avait existé des troupes fraîches, elles seraient certainement venues au secours de Ferrant, même sans que l'Empereur leur en donnât l'ordre. La chevalerie française qui exécutait cette manœuvre ne formant qu'une haie d'une quarantaine de cavaliers, si un corps de réserve

1 Guil. Arm. (P. 96 E). Dux Burgundiæ, qui erat valde carnosus et phlegmaticæ complexionis, prosternitur in terram, equo suo ab hostibus occiso. Densatur itaque circum illum, cunei Burgundionum circumvallant illum ; adducitur alius equus ; dux de terra suorum manibus elevatur, equo sistitur, gladium vibrat in dextra, dicit se velle ulcisci lapsum suum, et invadit hostes cum iracundia ; nec discernit cui obviet, sed in omnibus sibi obviantibus casum suum ulciscitur, non aliter quam si equum ipsius eorum quilibet occidisset. — Chron. St-Denis (P. 408 C D). Philippis (P. 259 v. 155-161 et p. 260 v. 162-199).

(P. 260 v. 175) Nec minus audaciter Flandrum ruit agmen in illum [comitem Allobrogum].
Densantur cunei Allobrogum, dominique ruinæ
Victorisque sui fieri vult quilibet ultor :
Tantaque fit totis pugnantum immixtio campis
Tam prope se inveniunt percussi et percutientes,
Quod vix elongare manum, quo fortius ictus
Inculcare queat, spatium datur aut locus ulli.

2 V. ci-dessous L. III (Tactique de la cavalerie), ch. III (Formation et manœuvres).

www.libtool.com.cn

impérial les avait assaillis au moment où cette poignée d'hommes traversait la ligne flamande et était momentanément séparée du gros de son effectif, pas un d'eux n'aurait pu rentrer dans ses lignes.

Pour qu'ils aient pu continuer indéfiniment leur série de charges en fourrageurs, il faut que l'armée coalisée n'ait pas eu un seul escadron de réserve à leur opposer. Les choses étant ainsi, l'extrême droite française dut détruire jusqu'au dernier homme tous les Flamands qui étaient en face d'elle. Cela fait, ce fut Philippe-Auguste qui se trouva posséder une réserve, puisqu'il eut à l'extrémité de sa ligne un corps de cavalerie d'élite entièrement disponible. Il était à prévoir que le premier usage que cette troupe ferait de sa liberté d'action serait de converser sur sa gauche et de dégager les autres corps de l'aile droite française. Ce mouvement, pouvant se prolonger, d'une manière à peu près indéfinie, de la droite à la gauche, devait donner à l'armée de Philippe-Auguste un avantage décisif, précisément sur le point du champ de bataille où le succès pouvait être le plus fécond en résultats.

De là pouvait sortir la victoire. Une seule condition était nécessaire au succès de ce programme. Il fallait que les autres divisions françaises, malgré leur infériorité numérique, maintinssent obstinément leur position jusqu'au moment où l'on pourrait les dégager.

Tel est le fait que nous allons voir apparaître dans les paragraphes suivants.

§ IV

Engagement du centre

Nous savons déjà, par le précédent paragraphe, que, dans l'engagement du centre, ce fut Othon qui prit l'offensive.

On a même vu échouer sa première tentative d'attaque, combinée avec les comtes de Flandre et de Boulogne. Pendant ce temps le roi de France se tint immobile. Outre que son plan de bataille le condamnait à une résistance passive, Philippe-Auguste avait intérêt à retarder le plus possible le moment de la lutte, pour donner à son infanterie communale le temps d'arriver.

Ce délai ne dut pas être long. Les communes royales avaient été rappelées sur le champ de bataille dès l'apparition de l'ennemi. Or, elles n'avaient dépassé la Marcq que pour escorter les bagages jusqu'en vue de l'Hôtellerie, à 5 kilomètres de Bouvines [1]. Une bonne partie de

1 De Bouvines à l'Hôtellerie, par l'ancienne route romaine de Tournai à Seclin,

www.libtool.com.cn

ces 5 kilomètres fut sans doute occupée par le camp et le train de l'armée ; et l'infanterie française dut s'arrêter entre le train et le pont de Bouvines, puisque sa mission était, à la fois, de défendre les bagages et d'élargir le pont. Son stationnement dut donc se trouver sur les deux ou trois premiers kilomètres qui suivaient immédiatement Bouvines. Pour revenir sur le champ de bataille, il ne lui fallut que le temps de franchir ces trois kilomètres à marche forcée, de défiler sur le pont élargi, livrant passage à douze hommes de front, et de venir se déployer en avant de la cavalerie royale. Tout cela ne dut pas exiger beaucoup plus de délais que le combat d'arrière-garde qui suivit l'apparition de l'ennemi, plus la mise en bataille des 86,000 hommes de l'Empereur.

L'infanterie française dut donc prendre sa position de combat à peu près dans le temps où Ferrant et Renaud de Boulogne tentèrent leur attaque combinée contre Philippe-Auguste.

Alors Othon, témoin de l'insuccès de ses deux divisionnaires, se décida à exécuter tout seul son projet d'attaque par le centre.

On se souvient que son infanterie comptait, au minimum, 40,000 Flamands et 10,000 Brabançons, Hollandais ou Allemands. Cette masse de 50,000 hommes, parfaitement armés et équipés, fondit sur les 10,000 fantassins de France, encore essoufflés de leur retour à marche forcée. Les fantassins de l'Empereur, descendant au pas de charge la pente douce dont ils occupaient le sommet, abordèrent à la pique l'infanterie française, la firent reculer vers sa cavalerie ; puis concentrèrent leur effort sur le milieu de leur ligne d'attaque, écartèrent à droite et à gauche l'infanterie française, l'enfoncèrent par son centre et vinrent menacer la personne du roi, dont la position de combat se trouvait juste au centre de sa cavalerie [1].

il y a 5,120 mètres (Carte de l'Etat-Major au 1/80,000 et Carte du Nord par Raillard au 1/40,000 Pl. 8 — *Lille*). D'après G. le Breton, l'infanterie française n'arriva pas jusqu'à l'Hôtellerie (P. 97 A : « Legiones communiarum quæ *fere usque ad Hospitia* processerant ». — Chron. St-Denis p. 409 C : « Qui ja estoient alées avant *jusque près des Osties* »). L'expression *fere usque ad, près de*, prouve aussi que, par le mot *Hôtellerie*, G. le Breton a entendu désigner la localité de ce nom, et non pas le camp français. En latin un camp se dit : *Castra* et non pas : *Hospitia*. D'ailleurs c'était l'infanterie elle-même qui devait dresser les tentes ; le campement n'aurait donc pas pu exister avant qu'elle ne fût arrivée.

1 Guil. Arm. (P. 97 C D). At illi qui erant in acie Othonis, viri bellicosi et audacissimi, ipsos [pedites communiarum] incontinenti repulerunt usque ad Regem, *et ipsis paululum dissipatis, fere pervenerunt ad Regem*. — Chron. St-Denis (p. 409 C D) [Les Flamands] les firent tot maintenant resortir jusques à la bataille le Roi, *totes les aperpeillièrent petit et petit, et trespercièrent tant que il aprochièrent bien près de l'eschièle le roi*.

Mat. Paris. *H. F.* T. XVII p. 716 D. [Acies] tanto impetu in acies Francorum irrupit, ut in momento *agminibus eorum divisis*, usque ad stationem regis Francorum penetrarent.

www.libtool.com.cn

Ces détails nous portent à penser que la manœuvre exécutée par l'infanterie impériale fut celle du *Coin ;* méthode de combat très usitée dans la Flandre, et que nous restaurerons bientôt d'une manière plus complète [1].

Pour charger en coin, l'infanterie se rangeait sur trois hommes au premier rang, six au second, douze au troisième, et toujours en doublant, de manière à créer une massive formation dont les deux fronts obliques présentaient au centre un angle saillant. La queue de cette formation contenait un nombre énorme de combattants, dont l'impulsion collective était formidable. Ses deux fronts obliques, poussés par sa queue comme par un bélier, produisaient sur l'ennemi, grâce à l'obliquité même de leur pression, un effet de tranchant, pareil à celui du couperet d'une guillotine [2]. La conséquence naturelle des attaques en coin était de percer par le milieu et d'ouvrir en éventail la ligne adverse qu'elles heurtaient. Ce fait nous explique comment, à Bouvines, Philippe-Auguste, qui occupait juste le centre de son corps de bataille, derrière ses troupes à pied, fut mis à découvert par le mouvement de recul de son infanterie. Ses 10,000 fantassins, absolument hors d'état d'arrêter le choc d'un coin de 50,000 hommes, avaient dû être ouverts en éventail par les Flamands.

Othon, témoin du succès de son infanterie, se disposa alors à attaquer lui-même Philippe-Auguste, à la tête de sa cavalerie allemande. Le roi de France, qui devait apercevoir distinctement les cavaliers de l'Empereur par-dessus la tête des fantassins flamands, observa ce nouveau mouvement offensif qui se préparait contre lui. Il détacha aussitôt sa maison royale, la mit sous les ordres de Guillaume des Barres et lui commanda de prendre l'offensive contre l'Empereur, afin de tenir son attaque à distance. Pendant ce temps, le roi, avec la cavalerie normande qui lui restait, s'efforça d'enfoncer l'infanterie flamande qui se massait en face de lui [3].

1 Ci-dessous L. II chap. I (Tactique de l'infanterie).

2 Ibidem : Loi des *Siete partidas* (P. II T. XXIII L. XVI).

3 Philippis (P. 262 v. 292) : *Ecce Otho veniens*, furibundaque Theutonicorum
Sevities, *Regem morti puniisset ibidem,*
v. 297 : *Ni Barrensis eques festinans, Francigenæque*
Gloria se gentis interposuisset eisdem.

Chron. St-Denis (p. 409 D). Et quant Guillaume des Barres, Gui Mauvoisins, Girard Latruie, Estienes de Lonc-champ, Guillaume de Gallande, Jehans de Roboroi, Herris li Cuens de Bar, et li autre noble combateor *qui en la bataille le roi orent été mis especiaument pour son cors garder, virent que Othons et les Tyois de sa bataille tendoient à venir droit au Roi,* et que il ne queroient que sa personne tant seulement, *il se mistrent avant pour encontrer et refrener la forsenerie des Tyois, et entrelessierent le Roi, de qui il se doutoient, darriers leur dos.* — Guil. Arm. (p. 97 D). Quo viso milites prænominati, qui erant in acie Regis, *processerunt, Rege cui timebant aliquantulum post se relicto, et opposuerunt se Othoni* et suis,

www.libtool.com.cn

Par où G. des Barres put-il passer pour aller au-devant d'Othon? Il ne put évidemment pas le joindre de front; puisque l'intervalle qui les séparait était rempli par les 50,000 piquiers de l'Empereur, joignant, à droite et à gauche, à longueur de pique, les débris de l'infanterie du roi. Ce point était d'ailleurs celui sur lequel Philippe-Auguste dirigeait ses propres efforts. Les cavaliers de Guillaume n'ont donc pu que contourner par les ailes les deux infanteries en lutte, puis se rejoindre, par un mouvement concentrique, en arrière des troupes à pied de l'Empereur, et s'y déployer en bataille, face à Othon. Le roi de France eut alors devant ses yeux, d'abord les masses d'infanterie flamande, et au-delà, lui tournant le dos, le corps de Barres qui faisait face aux cavaliers d'Allemagne. Cet enchevêtrement des positions peut seul expliquer les événements qui suivent.

Philippe-Auguste, désireux de joindre directement G. des Barres, s'efforça de culbuter l'infanterie flamande qui lui barrait le passage. Tandis que, chargeant à fond, il s'enfonçait entre les piques le plus avant qu'il pouvait, ces mêmes piques, croisées autour de lui, retinrent en arrière la cavalerie normande qui flanquait la marche du Roi. Quelques hommes seulement, entr'autres Pierre Tristan et Gallon de Montigny purent rester à ses côtés. Alors les fantassins de Flandre, au lieu de reculer pour reformer leur ligne enfoncée par le Roi, poussèrent brusquement en avant et entourèrent cette poignée de cavaliers. Puis ils abattirent sur eux leur forêt de piques, cherchant à les harponner de tous les côtés à la fois [1].

La pique flamande était longue et forte, armée d'un fer aigu et par-

furore Theutonico solum Regem quærentibus. *Eis itaque præcedentibus* et furorem Theutonicorum virtute admirabili impedientibus, *pedites circumvallaverunt Regem.*

Mousket (*C. B.* v. 22025) : Othe li rois a grant compagne,
Avoec li sa gent d'Alemagne,
Vint cevauçant devers le roi,
Mais bien le connut al conroi
Girars la Truie et raviza,
Au roi vint, si li deviza
Que li roi Othe cevauçoit,
Pour venir à lui s'aproçoit.

1 Guil. Arm. (P. 97 D). Pedites circumvallaverunt Regem. — Chron. St-Denis (P. 409 D). Et endementres que il [la maison royale] se combatoient à Othon et aus Alemanz, leur genz à pié qui furent avant alé aceinstrent le Roi soudainement. (P. 409 E) Mais un petit de chevaliers qui ovec lui estoient demoré, et Gales de Montegni... et Pierre Tristanz... Mat. Paris (P. 716 D).

Philippis (P. 261 v. 257) :

..... *Rex impatiens*, dilatio nunquam
Cui placet, et pugnæ desiderio nimis ardens,
Theutonicos medio peditum præsumit adire. (V. aussi v. 270 et 271.)
Dumque nimis properat aciem penetrare pedestrem,
Mox hastas hastata manus confligit in illum.
Quarum cuspis erat longa et subulæ instar acuta,
Et nonnulla velut verubus dentata recurvis,
Cuspidis in medio uncinos emittit acutos

www.libtool.com.cn

fois munie latéralement d'un fort crochet. Un des fantassins aborda le Roi par côté, poussa le fer de sa pique entre le capuchon de mailles et le haubert de Philippe-Auguste, au point où ils se croisaient sur sa gorge. Puis il ramena son arme en arrière, saisissant avec le crochet les plis du haubert. Alors, aidé de ses camarades, le piquier attira violemment son arme à lui, pour arracher le Roi de sa selle. En se débattant, Philippe-Auguste fit perdre l'équilibre à son cheval, qui trébucha et s'abattit. La monture entraîna le cavalier avec elle et le retint ensuite sous le poids de son corps [1].

Aussitôt les Flamands se jetèrent sur Philippe-Auguste pour l'achever. Tristan eut à peine le temps de sauter à terre, pour saisir à bras-le-corps ceux qui tenaient le Roi à la gorge. Montigny dut pousser son cheval en avant, pour repousser le flot des fantassins au risque de piétiner la personne royale. Il y eut là un moment de confusion, pendant lequel le souverain ne dut être préservé que par l'excellent tissu de son armure de mailles. Cependant Montigny, en agitant la bannière royale, signalait dans toutes les directions le danger où se trouvait Philippe-Auguste. Ses cavaliers demeurés en arrière, tout en redoublant d'efforts pour le joindre, hélaient G. des Barres, qui ne pouvait pas voir l'incident, puisqu'il lui tournait le dos. Toutefois le cri : « aux Barres ! aux Barres ! » répété mille fois, finit par attirer l'attention de Guillaume qui se retourna et comprit la situation [2].

1 Guil. Arm. (P. 97 D). [Pedites] ab equo uncinis et lanceis gracilibus in terram provolverunt. — Chron. St-Denis (P. 409 D) et le trébuchièrent jus à terre de son cheval, à lances et à cros de fer.

Philippis (P. 262 v. 272) : Donec ei [Regi] quidam, reliquis audacior, inter
Pectus et ora fidit maculas thoracis, et usque
Qua ligno junctum est ferri transegit acumen
Per collare triplex et per thoraca trilicem,
Impulsu valido, menti regione sub ipsa
Carni contiguum prohibens a vulnere ferrum.
Dumque ad se vellet hastam revocare trahendo,
Restitit, uncino maculis hærente plicatis :
Viribus ille trahit majoribus, auxiliumque
Dante sibi turba, prolapsum corpore toto
Ore facit prono terræ procumbere Regem.

Mousket (*C. B.* v. 22165) : Priès de lui s'i priéserent tant,
L'une heure arière l'autre avant,
Que li cevaus le Roi fondi
Li Roi en ceant descendi.

2 Guil. Arm. (P. 97 D). Nisi dextra superna et incomparabili armatura protegeretur, eum penitus occidissent. Pauci autem milites, qui eum eo remanserant, et supradictus Gallo qui, vexillo sæpius inclinato, auxilium vocabat, et specialiter Petrus Tristanides, qui sponte ab equo descendens, se pro Rege ictibus exponebat, eosdem pedites prosternunt, dissipant et occidunt. — Chron. St-Denis (P. 409 E note *e*). Endementres que li Rois estoit en tel tooul, Guillaume des Barres tenoit Othes parmi le hiaume, et li donnoit granz coups et pesans, et estoit au point aussi comme au prendre, quant l'en commença à crier « *aux barres, aux barres,* » pour le secours doner au Roi, qui estoit abatus. *Quant Guillaume des Barres oï tex paroles,*

www.libtool.com.cn

Abandonnant Othon, en face duquel il laissa sans doute une partie de son effectif, Barres piqua droit sur les fantassins flamands et les prit à revers. La diversion fut décisive. Telle était la terreur qu'inspirait ce redoutable champion, que, malgré la presse, aussitôt qu'on le vit apparaître, les fantassins firent devant le cheval un vide où aurait pu passer un chariot. Philippe-Auguste, secouru d'un côté par sa propre cavalerie, de l'autre par celle de Barres, put enfin se dégager et remonter à cheval. Les Flamands se trouvèrent alors assaillis, en face et à revers, par deux charges furieuses, au moment où la mêlée qui s'était faite autour du Roi ne leur permettait pas de reprendre leur formation régulière. Quand les troupes à pied du XIIIe siècle se laissaient joindre et enfoncer ainsi par la cavalerie, sans pouvoir se faire soutenir elles-même par des troupes à cheval, toute résistance leur devenait impossible. Telle fut la situation des Flamands de Bouvines. Bien qu'Othon n'eût en face de lui qu'une poignée de cavaliers français, on ne voit pas qu'il ait rien fait pour sauver son infanterie, en prenant à revers G. des Barres. Aussi cette infanterie fut-elle la proie d'un immense massacre. C'est à peine si, à la fin de la bataille, nous retrouverons sur ce point quelques centaines de Brabançons et un corps de miliciens de Bruges[1].

il lessa Othes, et retourna pour aidier le Roi. — Mat. Paris (P. 716 D). — Ist. et cron. de Fl. (*C. B.* p. 119). — Chron. de Mailros (*H. F.* T. XIX p. 257 D). — Chron. Westmon. (*Id.* p. 259 C). — Chron. Turon. (*H. F.* T. XVIII p. 298 E).

Philippis (P. 262 v. 283) : Sternitur indigno stratum regale loco, nec
Strati pace frui sinitur, quem calcibus inde
Quadrupedes, manus hinc contundit barbara telis.
v. 295 : Et perimi satis à facili potuisset ab illis,
Dum jacet, è que solo ne se levet impedit hostis,
Ni Barrensis eques festinans, Francigenæque
Gloria se gentis interposuisset eisdem.

1 Guil. Arm. (P. 97 D E). [Milites] eosdem pedites prosternunt, dissipant et occidunt ; sed et ipse Rex, spe citius a terra surgens inopinata levitate equum ascendit. Pugnatur ergo ibi ab utraque parte admirabili virtute, et cadunt multi. — Chron. St-Denis (P. 410 note *e* in fine) [Guillaume des Barres] retourna pour aider le Roi ; si faisoit si grant renc devant lui, que l'en i pooit mener un char à quatre roes, tant esparpilloit et abatoit de gent devant lui. Quant il fu là, si trouva le Roi monté, entalenté de vengier soi des anemis. (P. 410 A) Quant li Roi fu remontez, *et la piétaille qui abatu l'ot fu tote destruite et occise...* lors commença li estors merveilleux.

Philippis (P. 262 v. 303) : Ut saltu Rex præpes equo se reddidit, ira
Totus inardescens, totusque in limine pœnæ
Quam mox infligat pediti qui straverat illum,
v. 307 : Illos in pedites studet exercere furoris
Primitias, ipsi fuerant qui causa ruinæ,
Quos variis omnes plagis affecit, ut omnis
v. 312 : Corpore truncato Stygias eat exul in umbras.
(P. 263 v. 379) : *Et jam destructo primo in certamine vallo*
Hastigerisque viris diversa strage peremptis
Per medios equites [Philippus] jam festinabat ad ipsum [Othonem].

[Sur les Brabançons et les Brugeois qui résistèrent jusqu'à la fin de la bataille, voyez ci-dessous § VI Victoire. Quant au reste des Flamands, on a la liste des pri-

www.libtool.com.cn

A partir de ce moment, les troupes à pied (tant celles de l'Empereur que celles du Roi) cessèrent de jouer un rôle important, au centre des deux armées. L'infanterie de France elle-même était probablement trop épuisée pour pouvoir coopérer avec les troupes à cheval. L'engagement du centre devint un simple combat de cavalerie.

Par la disparition de l'infanterie, les deux belligérants se trouvèrent presque sur le pied de l'égalité numérique : près de 900 cavaliers du côté d'Othon, 800 du côté de Philippe-Auguste. Les troupes françaises se formèrent alors en deux lignes successives. Tandis que Guillaume des Barres se remettait à la tête de son commandement en face d'Othon, les vieux chevaliers de Philippe-Auguste, tels que Gautier de Nemours, Guillaume de Garlande, Barthélemy de Roye, jugèrent prudent de retenir autour du souverain une partie de son effectif. Elle forma une espèce de corps de soutien, en arrière de la ligne de bataille [1].

Cet ordre de combat, qui donnait un point d'appui à la cavalerie de G. des Barres, devait permettre à ce dernier de se risquer dans une plus vigoureuse offensive. Il n'y manqua pas. Depuis le commencement de l'action, Guillaume poursuivait la pensée de mettre la main sur l'Empereur. Interrompu dans sa première tentative par la nécessité de sauver le Roi, Barres revint à son idée fixe. Othon était facile à observer ; car, outre que sa présence se révélait par le voisinage de la bannière impériale, il ne craignait pas de s'engager dans la lutte et d'y payer très bravement de sa personne. Guillaume, soutenu par Gérard La Truie et Pierre de Mauvoisin, se mit en devoir de joindre l'Empereur. Mauvoisin réussit à saisir la bride du dextrier impérial. Tandis qu'il s'efforçait de l'entraîner, La Truie frappa Othon en pleine poitrine d'un coup d'épée qui s'émoussa sur l'armure. Un second coup, au lieu d'atteindre l'Empereur, fut reçu par son cheval qui relevait la tête en ce moment. Le fer, pénétrant par l'œil de l'animal dans la région du cerveau, lui fit une blessure si douloureuse, que celui-ci s'enleva sur ses pieds de derrière, pivota sur lui-même en tournant le dos aux Français,

sonniers faits à Bouvines (*H. F.* T. XVII p. 101-102), il est à remarquer qu'on n'y trouve que très-peu de noms bourgeois. La plus grande partie des milices avait donc péri sur le terrain.]

1 Chron. St-Denis (P. 410 A). [Quant] la bataille le roi fu assemblée à l'eschiele Othon, lors commença li estors merveilleus, l'occision et li abateiz d'une part et d'autre d'homes et de chevaus ; car il se combatoient tuit par merveilleuse vertu.— P. 410 D). Li jones Gautiers, Guillaume de Gallande et Berthelemieus de Roie, qui estoient bon chevalier et sage, *jugièrent et distrent que ce estoit perilleuse chose de lesser le Roi derriers eus ensi seul, qui venoit le plain pas apres, et pour ceste reson ne se vorrent-ils enbatre en l'estor si avant comme fist li Barrois.* — Guil. Arm. (p. 98 B). Galterus enim junior et W. de Garlanda, lanceis suis fractis et gladiis sanguinolentis, et Bartholomæus de Roia, *cum essent, ut dictum est, prudentes viri, et alii qui cum eis erant, non judicabant bonum esse Regem, qui plano gressu sequebatur, procul à se dimittere : unde non fuerant progressi quantum et ipse Barrensis.*

www.libtool.com.cn

perça les lignes allemandes et s'éloigna, d'une course affolée qui devait finir par sa mort [1].

Mais Guillaume des Barres ne voulut pas lâcher sa proie. Poussant sa propre monture dans le sillon qu'avait ouvert le cheval de l'Empereur, Barres s'élança tout seul, sur les traces d'Othon, jusqu'en arrière du front de bataille ennemi. Gérard de Randeradt, Othon de Tecklembourg, Conrad de Dortmund, Guillaume de Hollande, Bernard de Hostmar se jetèrent à la poursuite de Guillaume. Le cheval d'Othon ne tarda pas à s'abattre ; Hostmar le remplaça par le sien. Mais Barres profita de ce temps d'arrêt pour les gagner de vitesse. Dans cette course folle à travers champs, le chevalier français culbutait tout. Déjà, en allongeant le bras, il saisissait par la nuque son auguste rival, qui, pour échapper à la terrible étreinte, était réduit à se baisser sur le cou de sa monture. En ce moment, l'un des seigneurs allemands rejoint Guillaume, frappe son cheval au flanc et le fait rouler dans la poussière [2].

1 Philippis (P. 265 v. 445) : At Barrensis eques, cum jam subjecta cruore
Arva cruentasset multo, fastidit inertes
Et vinci faciles, quorum spreto agmine, solum
Tendit in Othonem ; sed jam per lora tenebat
Petrus eum Malevicinus, deque agmine denso
Fortiter implexis, dextra lactante, lupatis
Extricare volens, turba impediente, nequibat.
Advolat, et strictum dat eidem Scropha cutellum
Pectoris in medio ; nec cedere ferrea ferro
Arma volunt, quibus Otho suos muniverat artus.
Replicat, inque ictum, dextra indignante, Girardus
Arrius insurgit : sed equus cervice levata
Obviat, et casu venientem suscipit ictum,
Perque oculum in cerebri medio lethaliter ictus,
Se levat, inque pedes stans, ut capra, posteriores,
De Petri manibus ruptis extricat habenis,
Et consternatus gyravit se retro....
v. 464 : Vi rapit à turba dominum : sed, proxima cum mors
Longius ire vetet, terræ procumbit, et una
Othonem secum moriens in pulvere fundit.

Guil. Arm. (P. 97 E — 98 A). — Chron. St-Denis (p. 410 A B). — Mousket (C B v. 22042-22078).

2 Philippis (P. 265 v. 467) : Hostimarensis adest cursu rapiente Girardus
Descendens que suum domino vectoris egenti
Prestat equum, pedes ipse manens...
v. 484 : Instat enim Guillelmus ei, requieque negata,
Jam tenet acer eum per posteriora torosi
Arma humeri, galeamque inter collique tumorem
Fortiter infixis digitis, a vertice conum
Vellere dum vellet, et guttura rumpere ferro.
Ecce Pilosus adest comes, et Guerardus, et Otho
Tinqueneburnites, et quem Tremonia misit,
v. 491 : Hi se Guillelmo objiciunt socialibus omnes [auxiliis] :
v. 493 : Quem quia non poterant equitem superare, per ejus
Ilia vectoris gladios in viscera mergunt.

Guil. Arm. (P. 98 B). — Chron. St-Denis (p. 410 B C). — Mousket (C B v. 22081-22095).

www.libtool.com.cn

Mais l'Empereur avait perdu la tête. Au lieu d'abandonner Barres démonté aux adversaires qui l'entouraient, et de reprendre lui-même le commandement de ses troupes, Othon, affolé par le danger qu'il venait de courir, continua de fuir à bride abattue. Suivi de quelques hommes seulement, parmi lesquels on cite le duc de Brabant et le comte de Boves, le souverain abandonna son armée, en déchirant sa cotte d'armes, dont les broderies héraldiques auraient pu le trahir au milieu des populations hostiles du Tournaisis. Il courut ainsi tout d'une traite jusqu'à Valenciennes [1].

Quant à Guillaume des Barres, perdu tout seul en arrière des lignes ennemies, il fut aussitot entouré par ses nombreux adversaires, qui comptaient bien le faire prisonnier. Mais telle était sa réputation de force que nul n'osa l'approcher. Ses assaillants, rangés en cercle autour de lui, cherchaient à l'étourdir en lui lançant leurs armes à la tête, en guise de projectiles. Barres faisait face partout. Mais, obligé de tenir en respect tous ses agresseurs à la fois, il ne pouvait en finir avec aucun. Ainsi immobilisé au milieu du cercle, il aurait, tôt ou tard, succombé, si Thomas de St-Waléry n'était venu à son secours. Nous avons vu que ce dernier seigneur figurait au centre gauche des Français, presqu'en face de Renaud de Boulogne. En escadronnant contre Renaud, St-Waléry dut sans doute s'avancer par l'intervalle qui séparait la gauche impériale de son centre. A la tête de 50 cavaliers, Thomas réussit à joindre Guillaume des Barres, le dégagea et le ramena dans les lignes françaises [2].

1 Prior Marchianensis (*H. F.* T. XVIII p. 558 C). [Imperator] imminenti mortis periculo vehementi stupore perterritus, scissis ac diruptis insigniis imperialibus quibus induebatur, ut Philippus et inimici ejus notitiam ipsius amitterent, repentinam fugam et irrevocabilem iniit, tribus solummodo sociis sociatus. *Hoc totum testati sunt nobiles multi qui præsentes affuerunt.*

Ist. et cron. de Fl. (*C. B.* p. 120). Li Emperères s'en fui vers Vallenciennes et jut la nuit en l'abbeye de Saint-Sage.

Mat. Paris. (*A.* Hist. minor. T. II p. 151). Denuo prævaluit pars Francorum et clam se divertit Imperator cum suis fautoribus. Hugo de Boves turpiter aufugit [v. aussi R. de Wendover iii, 259.]

Guil. Arm. (P. 98 A). Ita Imperator ostendit militibus nostris dorsum et campo recessit, aquila cum carro dimissa et prædæ exposita. Quo viso Rex ait suis : « Hodie non videbitis amplius faciem ipsius ». (P. 98 A B) [Otho] fugæ velociter se mandavit. Jam enim non poterat nostrorum militum ulterius sustinere virtutem; nam ipse Barrensis bis ipsum per collum tenuerat : sed equi velocitate et suorum militum densitate præreptus est ei, qui, dum Imperator fugeret, mirabiliter præliabantur. [V. aussi Chron. de St-Denis p. 410 C. — Æg. de Roya H. F. T. XIX p. 258 E. — Chron. Westmon. id. p. 259 B.]

Chron. de Fl. et des croisades (*C. B.* de Smet T. III p. 651). Et Quant li Emperères Othes vit que tout estoient tourné à gast, si tourne s'en resne, et s'enfuit entre lui et Huon de Bove. Et s'en ala li Empereires en Allemaigne.

2 Chron. de St-Denis (P. 410 C). En cele heure et en ce point que Othon s'en

www.libtool.com.cn

Cet épisode prouve une fois de plus que derrière le centre des Impériaux, comme derrière leur aile gauche, il n'y avait aucun corps de réserve, pas même un corps de soutien ; car, si un détachement de ce genre avait existé en arrière de l'Empereur, il aurait empêché et la fuite d'Othon, et la poursuite de Barres, et surtout l'intervention de St-Waléry.

A partir du moment où G. des Barres eut repris son poste de combat, la bataille entre les centres des deux armées prit de grandes analogies avec le genre de lutte que soutenaient les Champenois du centre droit. Elle se prolongea jusqu'au soir, en usant sur place les forces des Impériaux dans un engagement corps-à-corps.

Du côté d'Othon, on aurait pu s'attendre à voir la fuite de l'Empereur produire une débandade générale. Il n'en fut rien. Les chevaliers composant la maison impériale eurent assez de sang-froid et d'énergie pour centraliser le commandement et reprendre l'offensive. La lutte commença plus acharnée que jamais[1].

Mais la résistance des Français fut égale à la résolution de leurs adversaires. La noblesse impériale, exaspérée par la vigueur des hommes liges du Roi, éventrait les chevaux de ces derniers pour abattre leurs maîtres. Ceux-ci en faisaient autant de leur côté, et les adversaires démontés se saisissaient à la gorge, s'étreignaient, roulaient sous les pieds des chevaux, sans autre résultat que d'accroître la confusion[2].

fuioit, estoit la bataille merveilleusement aigre et fervenz d'une part et d'autre ; et se combatoient si chevaliers [d'Othon] si durement, que il avoient à terre abatu Guillaume des Barres et son cheval occis, parceque il estoit passez plus avant que li autre : car [les chevaliers du roi] (D) ne se vorrent-il enbatre en l'estor si avant come fist li Barrois, qui estoit à pié contre ses anemis et se defendoit selonc sa costume par merveilleuse vertu, [note *b*] en tel manière, que tuit lui fesoient voie et ne l'osoient attendre ne aprochier de près ; mes il lui lançoient de loing et getoient à lui pour lui trébuchier à terre. (Et la suite p. 410 D).

Guil. Arm. (P. 98 B). Adeo ut ipsum Barrensem, qui processerat plus quam alii, prosternerent in terram. — (P. 98 B) [Barrensis] cum pedes esset, equo occiso, circumvallatus hostibus, se mira virtute, more suo defendebat. Tamen, quia unus contra multitudinem obtinere non potest, captus aut interfectus fuisset, nisi supervenisset Thomas de Sancto-Valerico, vir quidem strenuus, potens in armis, cum equitatu suo, in quo erant equites quinquagita et duo millia peditum : et ita ipsum Barrensem à manibus hostium liberavit, *sicut mihi ille qui interfuit enarravit*. [Philip. P. 266 v. 497-515.]

1 Guil. Arm. (P. 98 C). *Reviviscit ibidem prælium. Prœliabantur enim, dum Imperator fugeret, Bernardus de Hostemale, miles fortissimus, comes Otho de Tinquenebure, comes Conradus de Tremognia et Girardus de Randerodes, cum aliis viris fortissimis quos specialiter elegerat Imperator propter eminentem militiæ virtutem, ut essent prope se in prœlio.* Isti pugnabant et sternebant et vulnerabant nostros. — Chron. St-Denis (P. 410 D).

2 Philippis (P. 264 v. 407-419).

www.libtool.com.cn

Les Allemands, armés de poignards effilés, à lame triangulaire, profitaient de ces luttes corps-à-corps pour insérer ces poinçons entre les joints des armures françaises, et y porter de mortels coups d'aiguille[1]. Les champions herculéens de Philippe-Auguste y répondaient en étouffant leurs rivaux entre leurs bras. On cite Etienne de Longchamp, l'un des plus gigantesques soldats de l'armée française, qui attirait à lui comme dans un engrenage tout Allemand placé à la portée de ses longs bras, et qui lui broyait ensuite les membres entre ses mains crispées. Une de ces victimes, saisie à bras le corps, eut le temps, avant d'expirer, d'enfoncer son poinçon dans les aillères du heaume d'Étienne. La lame pénétra par les yeux jusque dans le cerveau. Les deux rivaux tombèrent mourants côte-à-côte[2].

Cependant, malgré la confusion que devaient produire ces duels à la manière héroïque, les troupes de Philippe-Auguste paraissent avoir observé certains éléments de tactique qui leur donnèrent l'avantage.

Nous venons de voir que les conseillers du roi les plus expérimentés, après avoir rompu les lances et engagé le combat à l'épée, avaient formé sa cavalerie sur deux lignes successives (ligne d'attaque et ligne de soutien) pour obvier à l'excessive témérité avec laquelle G. des Barres engageait son premier corps[3]. Cette précaution n'avait pas été

1 Guil. Arm. (P. 97 E). Hostes enim quodam genere armorum utebantur admirabili et hactenus inaudito : habebant enim cultellos longos, graciles, triacumines quolibet acumine indifferenter secantes à cuspide usque ad manubrium, quibus utebantur pro gladiis.

Philippis (P. 263 v. 373) : Hic verubus, cultris alter subularibus arctas
Scrutatur thorace vias, galeæque fenestris
Qua ferro queat immisso terebrare cerebrum.

2 Guil. Arm. (P. 97 E). Ibique ante oculos ipsius Regis occiditur Stephanus de Longo campo, miles probus et fidei intregræ, cultello recepto in capite per ocularium galeæ.

Philippis (P. 264 v. 420) : Hic Longi Stephanus Campi dominator...
v. 422 : Cum membris esset immensis, atque vigorem
Adderet immenso, vires audacia forti,
v. 425 : Obstantes nunc ense secat ; nunc corpora forti,
Prensa manu, quando spatium non invenit ictus,
v. 429 : Nunc multos lapsos et ferri pondere pressos,
Inque ipso lapsu fracto quandoque cerebro,
Aut collo aut costis, vita sine vulnere privat.
v. 435 : In cerebrum casu ferrum subulare recepit
[Fenestras] per galeæ medias, quibus est ocularia nomen... etc.

3 Guil. Arm. (P. 98 B). Galterus enim junior et W. de Garlanda, *lanceis suis fractis et gladiis sanguinolentis*, et Bartholomæus de Roia, *cum essent, ut dictum est, prudentes viri*, et alii qui cum eis erant, non judicabant bonum esse Regem, *qui plano gressu sequebatur*, procul a se dimittere : *unde non fuerant progressi quantum et ipse Barrensis*. — Chron. St-Denis (P. 410 CD).

[Il est certain que G. des Barres, ayant le commandement du premier corps, avait commis une faute, en abandonnant ses soldats sans direction, pour aller courir tout seul à la poursuite de l'Empereur. Ce passage de G. le Breton, tout en louant les vertus héroïques de G. de Barres, implique une critique de sa personne,

www.libtool.com.cn

imitée par les Impériaux, puisqu'on vient de constater qu'Othon se laissa surprendre en ligne de combat par G. de Barres, et qu'en se retirant devant cette agression, l'Empereur ne trouva pas de seconde ligne pour se couvrir. La formation des Allemands ne comprenait donc qu'un seul corps, dont les chefs, combattant au premier rang selon l'usage féodal, avaient l'inconvénient d'être constamment engagés. Le premier corps des Français, au contraire, pouvait de temps en temps réparer ses forces en se faisant relever par les troupes de soutien, à la manière des combats modernes, tandis que la chevalerie de l'empereur se voyait forcée de combattre sans répit, sous sa pesante armure de fer, échauffée par le soleil de juillet. Elle devait tôt ou tard s'épuiser dans cette lutte incessante et succomber à la lassitude matérielle.

Cette observation peut nous expliquer le fait suivant.

G. le Breton affirme que tous les chefs de la maison impériale furent successivement faits prisonniers par les Français, sans être tués. Ils ne furent même pas blessés mortellement; car on retrouve tous leurs noms sur la liste des prisonniers de Bouvines que le Roi mit en liberté moyennant rançon. Bernard de Hotsmar, Othon de Teklembourg, Conrad de Dortmund, Gérard de Randeradt se laissèrent prendre avant que l'intervention de l'aile droite française vînt faire succomber le centre des Impériaux [1]. Il est étrange qu'ayant pour eux l'avantage du nombre et les inspirations désespérées de leur farouche énergie, tous aient mieux aimé se rendre que de se faire tuer, ainsi que le prétend G. le Breton. Ce résultat ne peut être expliqué que par les défauts de leur mauvaise formation. Il ne se rendirent probablement pas, mais

considérée au point de vue de l'intelligence des choses de la guerre. La mesure adoptée par les conseillers du roi atteste, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que Barres n'était pas considéré, à son époque, comme un chef d'armée complet, mais bien plutôt comme ce que l'on appellerait aujourd'hui : *un bon sous-ordre.*]

1 Guil. Arm. (P. 98 C). Bernardus de Hostemale... Comes Otho de Tinqueneburc, Comes Conradus de Tremognia... et Girardus de Randerodes... pugnabant et sternebant et vulnerabant nostros: tamen prævaluerunt nostri; nam ibidem capti sunt duo præfati comites cum ipso Bernardo et Girardo. — Chron. St-Denis (P. 410 E).

Philippis (P. 266 v. 516) : Nam summi inter eos Otho comes atque Pilosus,
Corradus Waphalus, Guerardus Randerodensis
Cum multis aliis qui nobilitate præibant
Sponte manus in vincla dabant, ipsi que teneri
Vinciri que orant potius quam perdere vitam.

Liste des prisonniers de Bouvines (*H. F.* T. XVII p. 101 A). *Isti sunt prisones* (capti in bello Bovinensi) traditi Præpositis Parisiensibus per manus magistri Garini et Johannis Paalee. — (P. 101 B) Communia Suessionnensis : « *Conradus comes de Tremogne.* » — (P. 101 C) Communia de Brueris : « *Bernardus de Hotemore, Girardus de Randerode.* » — (P. 101 D) Communia Belvacensis : « *Otho comes de Tinqueneborc.* » — (P. 101 E) Isti sunt excepti in majori Castelleto : « *Conradus comes Tremognæ.* » (P. 102 A). « *Bernardus de Ostemare, Girardus de Randerode, Otho comes de Tinqueneborc.* »

www.libtool.com.cn

dans l'épuisement d'une lutte qui dura depuis midi jusqu'au soir, un moment vint où l'on put les garrotter malgré eux.

Dans tous les cas, il est certain que le centre des Impériaux perdit successivement tous ses chefs germaniques, et finit par combattre sans direction.

Ce fut ainsi que le centre de l'armée française prépara le succès général de son aile droite. Non-seulement il maintint son terrain pied à pied, mais en usant, dans la lutte, d'abord l'infanterie flamande, puis l'Etat-major de la noblesse impériale, il prépara à la cavalerie de Guérin une entrée en scène victorieuse.

Il ne nous reste plus qu'à voir comment l'aile gauche de Philippe-Auguste concourut au même résultat.

§ V

Engagement de l'aile gauche

Des trois corps d'armée de Philippe-Auguste, celui qui occupait la gauche, avait en face de lui les plus redoutables adversaires. Avec 10,000 fantassins et environ 1,000 cavaliers, il devait tenir tête à près de 25,000 combattants à pied et environ 6,000 à cheval. En outre, le français Renaud de Boulogne, qui servait dans cette partie de l'armée impériale, y apportait les aptitudes tactiques particulières à sa nation, éclairées par un génie personnel éminent. Ses troupes à pied, composées de Brabançons mercenaires, étaient d'ailleurs la première infanterie de l'époque.

Ce fut aussi sur ce point du champ de bataille que les partisans d'Othon firent la plus longue et la plus habile résistance.

On a déjà vu que le comte Renaud de Boulogne (qui occupait le centre droit des Impériaux) vint d'abord menacer au centre le corps d'armée de Philippe-Auguste, pour appuyer l'attaque d'Othon. Puis, changeant spontanément de direction, Renaud fit front vers le comte de Dreux, posté au centre gauche des Français, et l'assaillit [1].

A la suite de cette attaque, l'engagement se propagea jusqu'à l'extrémité de la ligne, du côté de la Marcq, où Salisbury, soutenu par Hugues de Boves et Audenarde, était en présence des milices commu-

1 Voyez ci-dessus § III (Engagement de l'aile droite) et § IV (Engagement du centre).

Guil. Arm. (P. 98 D E). Reginaldus comes Boloniæ... ad ipsum Regem ipso in pugnæ initio pervenit sed cum prope Regem esset... ab ipso declinavit et congressus est cum Roberto comite Drocarum, qui non procul à Rege stabat.

www.libtool.com.cn

Gestohlen aus den geschichtlichen
Seminaren der Universität Jena

www.libtool.com.cn

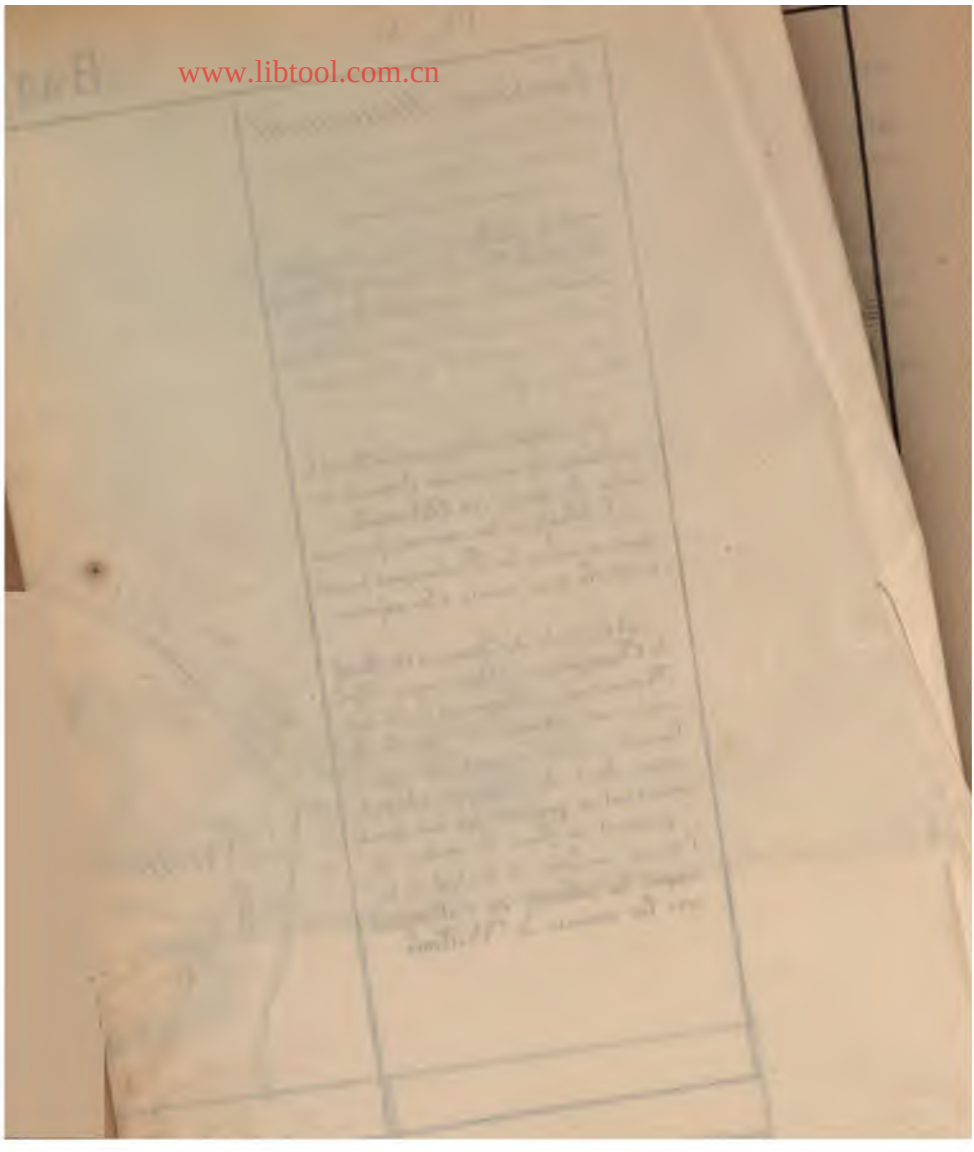

www.libtool.com.cn

nales de Poix, de Gamaches et du Wimeux, commandées par Ponthieu et Saint-Waléry[1].

Les deux cavaleries adverses se chargèrent à la lance, puis à l'épée[2]. Mais nous savons déjà que l'infanterie était déployée en avant des cavaliers[3].

Cet ordre de bataille persista jusqu'à la fin de la journée. Pendant tout ce temps, l'action des troupes à pied fut constamment combinée avec celle des troupes à cheval, suivant un procédé qu'il importe de bien connaître.

Le comte de Boulogne rangea son infanterie en un vaste cercle, pareil à une roue ou à l'enceinte d'une tour. Il installa ses cavaliers à l'intérieur de cette formation et en sortit de temps en temps, pour faire tête aux troupes de Dreux, de son frère l'évêque de Beauvais et de Saint-Waléry[4]. Puis il vint réparer ses forces au milieu de ses fantassins, en passant par un vide que ceux-ci lui ouvraient, et qu'ils refermaient sans doute derrière lui[5].

Quand la cavalerie française alla les assaillir, les piquiers de Renaud croisèrent leurs armes contre elle. Leurs piques étaient plus longues que les lances des chevaliers assaillants. Ceux-ci, courant le danger de voir éventrer leurs montures au moment du choc, ne se risquèrent pas

1 Philippis (P. 263 v. 341) :

[Volat in Thomam Bolonides] cui latus astipat heros Salebericus, Hugo Bobigena, Arnulphus Audenardus, et Angli
Militis examen, patris minus arma volentis.
Stant contra oppositis Thomas Galericius armis,
Gamachios, Wimosque riens, Robertigenæque,
Pontiviusque comes, Drocenses atque Poheros.

2 Philippis (P. 263 v. 348) : *Hastis conjectis, strictis mucronibus. ambæ*
Se sibi continuant acies, repetunt que vicissim
Ictus alternos.

3 V. ci-dessus § II (Ordre de bataille).

4 Philippis (P. 263 p. 335) : Haud secus è peditum medio, *quibus ipse rotundo*
Ut castro cauta se circumsepserat arte,
Prosiliens volat in Thomam, Robertigenas que
Drocarum comitem, Belvacenum que Philippum
Bolonides.

5 Guil. Arm. (P. 98 C D). Iste comes Boloniæ arte quadam mirabili usus erat : *fecerat enim sibi quasi vallum quoddam de satellitibus armatis et confertissimis duplici serie, in modum rotæ ad instar castri obsessi, ubi patebat quidam aditus quasi porta quarecipiebatur,* quoties vel spiritum volebat resumere, vel ab hostibus urgebatur, *et sic sæpissime faciebat.* — Chron. St-Denis (P. 411 A). Il avoit fait un doble parc de sergenz a pié bien armez, joinz et serrez ensemble à la circuite en la manière d'une roue : *dedenz ce cerne n'avoit que une seule entrée par quoi il entroit enz.*

G. Guiart (v. 6945) :

[Renaut] ot fait dès le commencement
De serjanz plains de grant prouèce
Une closture en réondèce,
Ou en reposant s'aaisoit. [Guiart, militaire de profession est ici un juge autorisé.]

www.libtool.com.cn

à les charger à fond [1]. La cavalerie de Dreux usa ainsi ses forces en escadronnant autour de ce hérisson humain. Alors Renaud sortit de son cercle et réussit à repousser son adversaire. Ces sorties se renouvelèrent pendant toute la durée de la bataille, avec une telle précision, que les Français ne purent pas enfoncer le cercle, ni prendre l'avantage sur la cavalerie de Boulogne pendant ses déploiements [2].

On ne doit pas oublier que les troupes à cheval de Dreux, étant très peu nombreuses, ne pouvaient pas assaillir le cercle sur tous les points en même temps ; et qu'il était par conséquent facile au comte de Boulogne de sortir inopinément de sa formation et d'y rentrer de même.

Pendant ce temps, Salisbury s'engageait contre Ponthieu. Le chef anglais ne se forma pas en cercle comme Renaud. Mais tout porte à croire qu'il laissa les Français prendre l'offensive contre l'infanterie qui le couvrait, que cette infanterie rompit le choc des cavaliers de France, de manière à leur faire éprouver un échec, et qu'alors seulement Salisbury prit l'offensive avec toutes ses forces à cheval.

G. le Breton est sobre de détails sur ce point. Il avoue cependant qu'au début de la lutte la victoire flotta très incertaine entre ses compatriotes et les troupes anglaises [3]. Mais un chroniqueur flamand est plus explicite. D'après lui, le comte de Ponthieu aborda l'infanterie adverse sur un point occupé par 400 mercenaires de Brabant ; vieux soldats consommés dans la pratique de ce genre de combats. Ceux-ci réussirent à éventrer les chevaux de la noblesse française, pendant sa charge. Ponthieu, au lieu de se mettre immédiatement en retraite pour aller se remonter derrière son infanterie, poussa la témérité jusqu'à vouloir continuer la lutte à pied, et tenter d'ouvrir à coups d'épée et de poignard la ligne des Brabançons. Des épées et des dagues étaient des armes sans portée contre les longues piques d'infanterie. Les Brabançons culbutèrent par une charge Ponthieu et ses cavaliers démon-

1 Philippis (P. 267 v. 605) : In peditum vallo toties impune receptus,
Nulla parte Comes [Bolonius] metuebat ab hoste necari.
Hastatos etenim pedites invadere nostri
Horrebant equites, dum pugnant ensibus,
Atque armis brevibus ; illos vero hasta cutellis
Longior et gladiis, et inextricabilis ordo
Circuitu triplici murorum ductus ad instar,
Cautè dispositos non permittebat adiri.

2 Guil. Arm. (P. 98 C). Comes vero Boloniæ ab ipso pugnæ initio nunquam pugnare cessavit, nec poterat ab aliquo superari. — (P. 99 A) [Iste comes Boloniæ] pugnavit, ut dictum est, diutius et fortius quam aliquis qui eidem prælio interesset.

Philippis (P. 267 v. 585) : Cumque latus belli fuga jam nudasset utramque
Stabat adhuc *peditum medio se sæpe receptans*
Bolonides.

3 Philippis (P. 266 v. 526) : At procul hinc acies in lævo prælia cornu
Æquis miscebant animis, et utrique pari se
Impendebat adhuc parti fortuna favore.
v. 533 : Speque sui incerta partem suspendit utramque,
Castra super dubiis Victoria dum volat armis.

www.libtool.com.cn

tés, qui se virent bientôt réduits à lutter à coups de poing, pour n'être pas faits prisonniers. Heureusement l'infanterie de leurs propres communes accourut à leur aide et les dégagea en repoussant les Brabançons par une charge vigoureuse [1].

On devine que la cavalerie française dut être momentanément ébranlée par sa mésaventure. Or, G. le Breton affirme que, sur ces entrefaites, Salisbury prit l'offensive, qu'il obtint des succès géminés, et qu'il parvint ainsi à menacer même la division du comte de Dreux ; si bien que son frère, l'Évêque de Beauvais, se mit en devoir de le secourir [2].

Pour que les Anglais, postés à l'extrémité de la ligne de bataille, aient pu menacer Dreux qui combattait près du centre, il faut que Salisbury ait d'abord refoulé l'effectif de Ponthieu, puis débordé le front de Dreux, et qu'il ait ensuite pris ce dernier en flanc, par une conversion sur la gauche.

Le mouvement en avant des troupes britanniques, sur ce point du champ de bataille, était ce qui pouvait arriver de plus dangereux pour l'armée française ; car il découvrait le pont de Bouvines. Encore un succès pareil, et Salisbury pouvait, en s'emparant de ce pont, couper la retraite à Philippe-Auguste.

Il ne restait, pour défendre cette ligne, que les sergents à masse du Roi. L'émotion dut être générale ; et ce fut sans doute en ce moment que les sergents firent le vœu dont nous avons constaté l'accomplissement ultérieur par Saint Louis [3].

Ce danger fut conjuré par une charge de l'Évêque de Beauvais. Celui-ci, qui, jusqu'alors, s'était abstenu de combattre, pour obéir aux lois de l'Eglise, assaillit la cavalerie anglaise et abattit à coups de masse d'armes le comte de Salisbury, ainsi que plusieurs autres chefs de sa

1 Gen. com. Flandriæ (*H. F.* T. XVIII p. 567 B). Verum Comes Pontivi, qui erat cum Rege, fractis lanceis, gladio et cultello, *pedesque factus*, bracchiis et manibus loricatisictus à se ferientium repellebat. *Irruerat enim ipse cum militibus suis in globum continentem homines circiter CCCC. qui erant, ut dicitur, de Braibanto, pedites* quidem, sed in scientia et virtute bellandi equitibus non inferiores. *Ipsi comitem et milites ejus, equis eorum occisis, secum cito pedites esse fecerant.* Porro Comes cum suis densitatem eorum penetrare non poterat; sed, ut dictum est, manibus et brachiis se defendebat, *donec ejus communiæ advenerunt*, qui illi fuerunt auxilio ad dejiciendum electos pedites illos : alioquin eos nunquam vicisset, sed victus ipse cum suis militibus, in manus eorum, ut creditur, incidisset.

2 Philippis (P. 266 v. 538) :

Nam Belvacensis ut vidit episcopus Angli
Germanum Regis, cui, cum sit viribus ingens,
Angligenæ longo dederant agnomen ab ense,
Sternere Drocenses, et damnificare frequenti
Cæde sui fratris acies, dolet ;

3 V. ci-dessus § 1 (Préliminaires de la bataille).

www.libtool.com.cn

nation [1]. Ce brillant succès imprima un mouvement de recul à l'armée anglaise.

G. le Breton, désireux de flatter la famille royale à la quelle Beauvais était allié, semble dire qu'il obtint ce résultat à lui tout seul. Mais, outre l'impossibilité de cette assertion, on peut aisément découvrir autour de l'Evêque les éléments de combat qui le secondèrent. Nous avons déjà vu que son contingent féodal constituait l'un des trois corps de la division de Dreux. Quand Beauvais s'engagea, il est bien évident que ses vassaux le suivirent. D'autre part, les sergents à masse du Roi, qui n'avaient d'autre mission que de garder le pont de Bouvines, durent nécessairement concourir à sa défense.

Or, les sergents du Roi durent avoir sur les Anglais un double avantage : celui de la position et celui d'un armement supérieur. Leur position leur permit de prendre Salisbury à revers ; car ce dernier, ayant conversé vers Dreux, devait tourner le dos au pont de Bouvines. Quant à l'armement des sergents à masse, il mérite la plus sérieuse attention. G. le Breton n'a pas tout à fait tort d'attribuer aux coups de massue de l'Evêque de Beauvais un effet formidable. L'armure de mailles du XIIIe siècle opposait une très longue résistance aux armes tranchantes ou piquantes, telles que l'épée ou la lance. Mais, à cause de sa souplesse, la maille ne pouvait rien contre les instruments contondants, tels que la masse d'armes. Tant qu'on n'adopta pas l'armure de plate rigide des XIVe et XVe siècles, aucune parade ne fut possible contre ces espèces de marteaux de forgeron, qui broyaient les membres sous la maille, à la manière de nos gros projectiles modernes. L'emploi de la masse d'armes abrégeait donc beaucoup les engagements de cavalerie. Il est vrai qu'on devait trouver peu d'hommes assez vigoureux pour manier à cheval cet instrument, qu'il fallait tenir d'une seule main ; mais lorsqu'on pouvait réunir tout un corps de cavalerie muni d'un aussi redoutable engin, ses charges étaient à peu près irrésistibles. Or, c'est justement ainsi qu'étaient armés les sergents du Roi qui défendirent le pont de Bouvines. Ils formaient un escadron d'élite (dans le genre des *cent-gardes* du dernier Empire) qui veillait nuit et jour sur le souverain avec une masse de cuivre pour unique armement [2].

Si, à Bouvines, cet escadron prit à revers l'effectif anglais, abattant

1 Philippis (P. 266 v. 542) : ..... Utque [Belvacensis] tenebat
Clavam forte manu, sic illum [Saresberiensem] dissimulato
Præsule, percussit in summo vertice, fracta
Casside, quod sterni tellure coegit eumdem,
Corporis et longi signare caractere terram.
(P. 267 v. 552) : Sic plerosque alios clava sternebat eadem,
Militibus super hoc titulum palmamque resignans ;
v. 557 : Non tamen est vetitum defendere seque suosque,
Dum non excedat positos defensio fines.

2 Rigordus (*H. F.* T. XVII p. 37 B). Instituit Rex ad majorem cautelam custo-

www.libtool.com.cn

sur la foule ses énormes cubes métalliques dont chaque chute écrasait une tête, il a pu produire un effet semblable, en diminutif, à celui d'une ligne de boulets de canon. Pour peu que l'herculéen évêque de Beauvais ait été suivi de quelques serviteurs d'élite imitant sa méthode de combat, on s'explique que les anglais, malgré leur supériorité numérique, aient abandonné le terrain en se voyant pris entre ces deux chocs.

Dans tous les cas, il est certain qu'à la suite de cette charge, les troupes de Salisbury, saisies de panique, s'enfuirent dans toutes les directions et abandonnèrent le corps de Renaud seul sur le champ de bataille, où elles ne reparurent plus de la journée [1].

Renaud, de son côté, ne paraît pas avoir sérieusement soutenu la tentative de Salisbury contre le pont de Bouvines. Si le comte de Boulogne avait chargé de front les troupes de Dreux au moment où l'effectif anglais les prenait en flanc, la miscropique cavalerie française aurait été certainement détruite. Mais, jusqu'à la fin de la bataille, Renaud s'enferma dans sa manœuvre du cercle. Or, avec cette méthode de combat, l'infanterie était immobilisée par sa formation arrondie ; ses cavaliers, ramenés dans son centre après chaque charge, ne pouvaient pas pousser bien loin. Le cercle était surtout une manœuvre défensive, ainsi qu'on le verra plus tard [2]. Le seul fait que Renaud y persista jusqu'à la fin donne à penser qu'il s'isolait de ses compagnons d'armes.

Il est en effet évident que la désunion existait entre le comte de Boulogne et les autres coalisés. Qu'il nous soit permis d'en présenter ici tous les indices; car ce fait a été l'une des causes de leur défaite.

Renaud de Boulogne est l'une des plus étranges figures du règne de Philippe-Auguste. Ame orgueilleuse et passionnée, où règnaient une ambition sans bornes, une dépravation cynique, Renaud semble avoir cependant séduit ses contemporains, et le Roi lui-même, par des dons héroïques et des talents militaires de premier ordre. Deux fois révolté contre son souverain et deux fois pardonné, comblé de nouvelles

des corporis sui, *clavas æreas semper in manibus portantes*, et per totam noctem alternatim circa ipsum vigilantes.

Guil. Arm. (P. 71 B). Rex sui corporis habuit custodes fidelissimos... *et sui custodes habuerunt de cætero consuetudinem gestandi clavas in manibus usque in hodiernum diem.* — Boutaric (Inst. Mil. p. 282). Philippe-Auguste créa une compagnie de sergents d'armes qui l'accompagnaient partout ; ces sergents se distinguèrent à Bouvines.

1 Philippis (P. 267 v. 559) : Angligenæ dominum postquam videre ligari,
Nimirum attoniti....
v. 562 : *Se campum nudant, fugiuntque per arva sparsim*
Quo fuga præcipites, quo mixto horrore timori
Casus agit ;

2 V. ci-dessous L. II (Tactique d'infanterie), ch. II (Formation en cercle).

www.libtool.com.cn

faveurs, parmi lesquelles un mariage qui, de simple seigneur de Dammartin, l'avait fait comte de Boulogne et l'un des principaux vassaux de France, enivré et enhardi jusqu'à rêver les plus hautes destinées, Renaud étonnait le monde féodal par la constance de ses ingratitudes et de ses succès. La comtesse de Boulogne était délaissée par lui pour la propre sœur de Huges de Boves, qu'il traînait à sa suite dans les camps comme une prostituée. Jaloux jusqu'à la haine de ceux qui approchaient son souverain, Renaud avait engagé une implacable rivalité avec la famille de Dreux, alliée à Philippe-Auguste.

Le Roi, ayant défendu ses parents, fut aussitôt enveloppé dans le même ressentiment et devint l'objet des plus coupables intrigues. Ce fut le comte de Boulogne qui négocia contre la France la coalition du roi d'Angleterre, du comte de Flandre et de l'Empereur d'Allemagne. Traduit pour ce fait devant la Cour des Pairs, dépouillé de ses biens pour avoir refusé de comparaître, Renaud s'était jeté dans la guerre contre sa patrie, comme dans une aventure désespérée qui pouvait ou lui coûter la tête, ou y poser une couronne [1].

Mais, dans ses relations avec ses nouveaux alliés, Renaud ne put pas échapper à la déconsidération, aux défiances qui suivent partout un transfuge. Dans le conseil de guerre de Mortagne, on a vu le comte de Boulogne proposer l'adoption de la meilleure tactique qui pût triompher des Français, et recevoir un accueil ironique, outrageant, qui dut soulever tous les ressentiments de cette âme irritable et hautaine. Or, à la suite de cette discussion, tout concourut à convaincre Renaud que ses alliés couraient à leur perte. L'impéritie dont l'Empereur fit preuve dans sa marche précipitée sur Bouvines, l'étourderie avec laquelle il choisit la plus mauvaise position de combat, la présomption qui lui fit dédaigner l'emploi de toute réserve, la maladresse du comte de Flandre dans sa tentative d'attaque centrale contre Philippe-Auguste, l'indifférence d'Othon en présence du massacre de ses 50,000 fantassins, sa désertion du champ de bataille, et d'autre part la présence d'esprit avec laquelle Guérin tira parti de toutes ces fautes ; tout cela, jugé par le coup d'œil observateur du comte de Boulogne, dut le détacher autant de la cause des Impériaux qu'il l'était de celle des Français. Placé entre les humiliations que lui attirait son rôle de déserteur et les ressentiments de ses compatriotes trahis, l'orgueilleux comte se vit alors dans une situation désespérée. Sa sombre imagination, s'exaltant, dut lui suggérer de s'isoler de tous, et de succomber avec gloire en bravant amis et ennemis.

Ainsi nous nous expliquons qu'il ait dédaigné de soutenir Othon dans son attaque centrale, et préféré un engagement avec son rival Robert de Dreux ; qu'il ait adopté, sans utilité générale, sa manœuvre

1 Sur ces détails, v. Rigord. (*H. F.* T. XVII p. 47 E). — Guil. Arm. (P. 86, 87). — Philippis (P. 249 v. 425). — Guil. de Nangiaco (*H. F.* T. XX p. 755 E, 756 A).

www.libtool.com.cn

du cercle, pour braver indéfiniment ses ennemis, sans servir ses alliés. Nous comprenons de même que Renaud n'ait pas voulu soutenir les Anglais dans leur attaque du pont de Bouvines, parce qu'elle eût donné l'honneur du succès à ce même Salisbury qui, à Mortagne, l'avait jugé en mercenaire infidèle.

Un dernier incident caractérisera mieux que tous les commentaires la situation morale du comte de Boulogne. En voyant les troupes britanniques fuir devant Beauvais, et l'Empereur abandonner le champ de bataille, Renaud refusa de se mettre en retraite ; mais il aborda le comte de Boves, qui pouvait alors mesurer toute la portée de ses conseils de Mortagne : « Voilà ton œuvre, lui dit-il. Maintenant tu as la » ressource de fuir. Moi je reste. Mort ou pris, je ne reculerai pas » [1]. On sait déjà que Boves ne se fit pas répéter le prudent avis qui le concernait, puisqu'il rejoignit Othon dans sa fuite [2]. Quant à Renaud, il rentra dans son cercle. Nous allons l'y retrouver à la fin de la bataille, recommençant indéfiniment avec la même précision sa brillante et stérile manœuvre.

Tel est l'ensemble de faits qui nous conduit à penser que Renaud de Boulogne refusa son concours au mouvement offensif de Salisbury. Cette abstention fut assurément pour beaucoup dans la victoire des 1,000 cavaliers de l'aile gauche française sur les 6,000 du contingent d'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, après la débandade des Anglais, il ne resta dans l'aile droite des Impériaux que le corps du comte de Boulogne, pour tenir tête à l'aile gauche des Français.

En terminant le présent paragraphe, il nous reste deux observations à formuler.

Considéré au point de vue de l'art militaire du Moyen-Age, ce que l'engagement de l'aile gauche française nous révèle de plus important, c'est la manière dont nous y avons vu combiner les troupes à pied avec les troupes à cheval. Soit dans la formation en cercle, soit dans l'ordre de bataille en ligne, l'infanterie, massée devant les cavaliers, immobile, la pique croisée, constitua partout une espèce de retranchement humain, derrière lequel sa cavalerie vint se reposer et se reformer dans l'intervalle entre ses charges. Pour le moment, nous nous contenterons

1 Guil. Arm. (P. 99 A). Iste comes Boloniæ, licet ita strenue præliaretur, multum dissuaserat pugnandum esse, sciens audaciam et probitatem Francorum ; unde Imperator et sui ipsum pro proditore habebant, et nisi prælio consensisset, ipsum vinculis mancipassent. Cum igitur præ manibus haberetur, ipse dicitur dixisse Hugoni de Boves : « Ecce pugna quam tu suadebas, ego autem dissuadebam. Tu fugies tan- » quam formidolosus : ego autem sub periculo mei capitis pugnabo ; et remanebo » captus vel interfectus. » Et his dictis accessit ad locum pugnæ sibi destinatum, et pugnavit, ut dictum est, diutius et fortius quam aliquis qui eidem prælio interesset. — Math. Paris (*H. F.* T. XVII p. 716 B C). — Mousket (v. 21642).

2 Ci-dessus § IV (Engagement du centre).

www.libtool.com.cn

de noter cet exemple. Plus tard, en le rapprochant de beaucoup d'autres faits semblables, nous en induirons une loi générale qui a été l'une des principales bases de la tactique du XIIIe siècle.

Indépendamment de ce point de vue théorique, si l'on observe l'engagement de l'aile gauche française dans ses rapports avec l'ensemble de la bataille de Bouvines, on reconnaîtra qu'il achève de justifier le plan que nous avons attribué à l'Etat-Major français. En voyant Guérin accumuler sa cavalerie à l'aile droite, son infanterie au centre et à la gauche, nous avons pressenti que le premier de ces trois corps était destiné à s'appuyer sur les deux autres, comme un levier sur son point d'appui, pour enfoncer d'abord la gauche impériale, puis anéantir le reste des forces d'Othon par une manœuvre de flanc.

De ce programme, simplement préjugé d'après l'ordre de bataille, nous venons de voir réaliser le premier acte.

Tandis que Saint-Pol et ses collègues détruisaient par grandes masses les troupes à cheval de la noblesse de Flandre, on a vu le centre et la gauche de Philippe-Auguste défendre leur terrain avec une ténacité remarquable. Cette résistance passive ne fut pas inutile au résultat général de la bataille. Tout en donnant à l'aile droite française le temps de vaincre, elle commença d'user sur place les gros bataillons de l'Empereur et de rétablir ainsi l'égalité numérique entre les deux armées. Au centre, sans gagner du terrain, le Roi de France anéantit la presque totalité de l'infanterie impériale, et demeura, avec 800 cavaliers bien commandés, en face de 900 destitués de la plupart de leurs chefs. L'aile gauche française dispersa le principal contingent anglais, qui était de beaucoup le plus nombreux.

Si la manœuvre de Renaud arrêtait encore les Français dans leur mouvement en avant, le comte de Boulogne était réduit à garder la défensive ; car il ne pouvait plus leur opposer qu'un faible effectif en cavalerie. Cette arme occupe en effet tant d'espace sur le terrain que, quelque vaste qu'ait été le cercle des Brabançons, il n'a certainement pu contenir qu'un nombre restreint de combattants à cheval.

C'est contre l'armée impériale ainsi affaiblie que nous allons maintenant voir opérer l'aide droite victorieuse de Guérin.

www.libtool.com.cn

§ VI

Victoire

Nous avons laissé l'aile droite des Français dans la situation suivante : d'une part, Champagne et Bourgogne tenaient cloué à son poste le gros de la cavalerie flamande, occupant le centre-gauche des Impériaux ; d'autre part, Saint-Pol, Montmorency, Beaumont et Melun, postés à l'extrême-droite de Philippe-Auguste, détruisaient jusqu'au dernier homme l'extrême gauche de l'Empereur.

Ce dernier engagement, très brillant et très disputé, ne dura pas moins de trois heures. Mais aussitôt qu'il se fut terminé à l'avantage des Français, ceux-ci se réunirent aux troupes de Champagne et de Bourgogne pour accabler le comte de Flandre [1]. On comprend en effet que l'extrême droite de l'armée de France, n'ayant plus d'adversaire en face d'elle, avait dû occuper le terrain conquis par elle sur ses ennemis. De cette position avancée, débordant Ferrant sur sa gauche, elle put le prendre en flanc par un mouvement de conversion à gauche.

Or, Ferrant était alors exténué. Les chroniques constatent qu'il avait lutté sans un instant de relâche depuis le commencement de la bataille, et que son épuisement était tel qu'il pouvait à peine se mouvoir [2]. Cette particularité suppose que le comte de Flandre, à l'imitation de l'Empereur d'Allemagne, avait commis la faute de ne pas se faire relever alternativement par un corps de soutien ; tandis que nous avons vu, le comte de Saint-Pol, la chevalerie de Champagne, se ménager constamment des temps de repos par la création d'une double ligne de combat. Aussi arriva-t-il à la gauche impériale ce qui était arrivé au centre. Ferrant et ses meilleurs chevaliers, constamment engagés en première ligne, criblés de blessures, à bout de forces, succombèrent à la lassitude matérielle. Gilles d'Athies et les deux frères de Mareuil se jetèrent sur le comte de Flandre, le garrottèrent de vive force et réussirent à le prendre vivant, ainsi que l'élite de sa noblesse [3].

1 Guil. Arm. (P. 97 B C). Victoria itaque ibidem dubiis alis aliquandiu circumvolante, cum jam pugna ferventissima spatio trium herarum duravisset, *tandem totum pondus belli versum est in Ferrandum et in suos.*

Philippis (P. 261 v. 227) : Tunc primum Flandri cœpere timore moveri ;
Pondus enim belli totum se inclinat in illos.

2 Philippis (P. 261 v. 237) : [Ferrandus] vulnere qui læsus jam multo lentius ibat,
Perque diem totum requiem non fecerat armis.

3 Guil. Arm. (P. 97 C). Nam et ipse [Ferrandus] multis confossus vulneribus

www.libtool.com.cn

Alors le gros de la cavalerie flamande découragé, culbuté en flanc par les redoutables charges de Saint-Pol et de ses collègues, abandonna en masse le terrain. Tout ce qui ne prit pas la fuite fut mis à mort ou fait prisonnier [1].

Aussitôt que l'aile gauche des Coalisés eut été détruite, Saint-Pol unit ses effectifs avec ceux de Champagne qu'il venait de dégager et assaillit le centre des Impériaux [2]. Ceux-ci, déjà privés de leurs chefs germaniques, pressés en face par le corps d'armée de Philippe-Auguste, assaillis en flanc par leurs nouveaux adversaires, étaient absolument hors d'état de résister.

Le lecteur doit sentir maintenant combien le mouvement des Français devenait irrésistible. Chaque succès partiel de leur aile droite, en dégageant un nouvel effectif, grossissait le nombre de leurs cavaliers. Ceux-ci, déployés en angle droit avec le front de Philippe-Auguste, s'avançaient en s'allongeant, de façon à menacer le flanc gauche de l'armée impériale et même à le tourner. Si l'adversaire, pour leur échapper, se rejetait sur sa droite, il s'adossait aux marais de Willems et se laissait fermer toutes les issues par l'installation des Français autour de Baisieu-Camphin. Il n'y avait plus une minute à perdre. Les Impériaux devaient abandonner en bloc le champ de bataille, avant que leur ligne de retraite ne fût interceptée.

prostratus in terram, captus ductus est, et plurimi de militibus ejus cum eo. Ipse quidem *fere exanimis diuturnitate pugnandi*, Hugoni de Maroil et Johanni fratri ejus specialiter se reddidit. — Chron. de St-Denis (p. 499 B).

Philippis (P. 261 v. 234) : Et dum se laxant acies, Flandrique tepescunt,
Hugo Marolides, Aciensis Gilo, per hostes
Ferrando medios properi confligere tendunt.
v. 239 : Cum quibus ipse diu luctatus, denique victus,
Forti fortunæ cedens, se, ne perimatur,
Dedidit, ast ejus omnes tunc signa sequentes
Mors invisa rapit, ubi sese dedere nolunt.

1 Guil. Arm. (P. 97 C). Alii omnes qui in ea parte campi pugnabant, aut interfecti, aut capti, aut turpi fuga Francis insequentibus sunt salvati. — Chron. St-Denis (P. 409 C). Tout maintenant que Ferrant fu pris, tuit cil de sa partie qui se combatoient en cele partie du champ, s'enfuirent ou ils furent morts ou pris.

2 Mat. Paris (*H. F.* T. XVII p. 717 A). *Dum hæc circa regem Philippum agerentur, Campaniensis*, Perticensis *et de Sancto-Paulo comites*, cum aliis multis nobilibus de regno Francorum, *in acies supradictas impetum facientes*, Hugonem de Boves, cum universo populo ex diversis provinciis collecto in fugam compulerunt : quibus improbe nimis fugientibus, *insecuti sunt eos in ore gladii Francigenæ usque ad stationem Imperatoris, in quem sine mora omne pondus prælii conversum est.* [Matthieu Paris, désireux de flatter Othon, en parle comme s'il n'avait pas déjà pris la fuite. Il paraît ignorer aussi que le comte de Champagne, qui n'avait que 12 ans, était encore en garde noble à la cour de France. Mais ces inexactitudes de détail n'infirment nullement le fait principal, à savoir que le centre des Impériaux succomba à une attaque combinée du centre des Français et de leur aile droite conduite par St-Pol et par la noblesse champenoise.]

www.libtool.com.cn

Aussi les chroniques signalent-elles comme ayant été le moment de la débandade générale celui où l'aile droite des Français eut anéanti la cavalerie de Flandre.

Au centre des Coalisés, le duc de Brabant et Huges de Boves abandonnèrent le terrain à la suite de l'Empereur, tandis que la noblesse germanique tombait aux mains des Français. Puis la cavalerie rhénane, conduite par le duc de Limbourg, opéra sa retraite par détachements de cent, de cinquante hommes à la fois[1]. Au même instant on vit s'éloigner l'infanterie communale de Bruges, qui avait sans doute échappé au massacre des troupes à pied du centre[2]. Enfin le mouvement en arrière se généralisa sur toute la ligne. G. le Breton constate qu'il voyait fuir pêle-mêle des Hainuyers et des Flamands, des bannières anglaises et saxonnes, des troupes des Ardennes et des cavaliers du Brabant[3].

Toutefois, deux corps refusèrent d'abandonner le terrain et attendirent de parti pris une mort inévitable. Ce furent, au centre, un corps d'infanterie brabançonne; à la droite, les troupes de Renaud de Boulogne et d'Ernoul d'Audenarde.

Les Brabançons étaient au nombre de 700 et avaient fait partie de l'immense effectif d'infanterie dont l'Empereur avait couvert sa cavalerie au commencement de la bataille[4]. La manœuvre du coin avait dû pousser ces Brabançons, avec les autres troupes à pied, jusqu'au milieu des lignes françaises. Cette masse de fantassins, ayant été assaillie en face et à revers par la cavalerie de Philippe-Auguste, avait dû perdre surtout la tête et la queue de sa formation. Mais aussitôt qu'elle fut assez diminuée par le massacre général pour ne pouvoir plus prendre l'offensive, on devine que la noblesse de France eut hâte de s'en détourner, pour faire face aux troupes à cheval d'Othon, qui n'auraient pas manqué tôt ou tard de venir la prendre à revers.

1 Guil. Arm. (P. 99 A). Interea rarescunt acies ex parte Othonis, ipso inter primos fugiente. Dux Lovaniæ, dux de Lamborc, Hugo de Boves, et alii per centenarios, per quinquagenarios, et per diversi numeri turbas, se jam mandaverant turpi fugæ. — Chron. de St-Denis (P. 411 D).

2 Chron. Comit. Flandr. (*C. B.* de Smet T. I p. 148). Quod cum viderent Brugenses, qui bello proximi erant, terga, ut dicitur, primo verterunt, suoque exemplo ad fugiendum aliis profuerunt. Fugiunt igitur omnes Hannonienses pariter et Flandrenses, fugit dux Lotharingiæ cum suis, fugiunt Alemanni.

3 Philippis (P. 267 v. 573) :

Hac ergo Ardanidæ, longi Saxones ab illa
Parte fugæ intendunt ; Waphali cum Theutonicorum
Millibus inde abeunt, hinc se Brabancio cursu
Subducit Francis, hac Flandricus, Anglicus illac.

4 Guil. Arm. (P. 99 D). Omnibus itaque fere equitibus aut fuga de campo ereptis, aut captis, aut interfectis, cum jam Othonitæ utraque belli latera denudassent, stabant adhuc in medio campi satellites pedites fortissimi, Brabantiones et alii *quos pars adversa quasi vallum ante se posuerant*, numero septingenti. — Chron. St-Denis (P. 412 C).

Gestohlen aus dem geschichtlichen Universitäts-Institut

www.libtool.com.cn

Philippe-Auguste dut donc abandonner alors au milieu du champ de bataille une grande partie de l'infanterie impériale, que l'infanterie royale eut mission d'achever. On remarquera en effet que, pour que les 800 cavaliers de France eussent pu tuer *à coups d'épée* 50,000 piquiers flamands parfaitement équipés, il aurait fallu un temps énorme, et jamais la cavalerie d'Othon ne leur en aurait laissé le loisir.

Or, si les 10,000 fantassins français eurent à détruire ces débris, peut-être plus nombreux qu'eux, et qui bien que rompus par la cavalerie française n'étaient nullement désarmés, il n'est pas étonnant que cette dernière lutte ait exigé toute l'après-midi, et qu'il soit resté 700 Brabançons intacts à la fin de la bataille. Ces 700 fantassins, séparés de la cavalerie de l'Empereur par celle du Roi, s'étaient sans doute renfermés dans la défensive, en attendant une occasion de rentrer dans leurs lignes. Mais le centre de l'armée impériale ayant battu en retraite, l'infanterie brabançonne n'eut plus d'autre alternative que de se rendre ou de mourir. Elle choisit fièrement ce dernier parti.

Il fallait pourtant en finir. Philippe-Auguste envoya contre ce corps le sire de Saint-Waléry avec les 50 cavaliers et les 2,000 fantassins des milices communales qui constituaient son contingent féodal. Grâce à l'action combinée de ces deux armes, les Brabançons furent enfoncés. Il se firent tuer jusqu'au dernier homme plutôt que de jeter leurs armes[1].

Dans cet engagement, il se produisit un fait qui mérite notre attention. Des hommes résolus à vendre leur vie la font toujours payer cher, et il n'est pas douteux qu'avant de mourir les Brabançons firent une héroïque résistance. Ils durent donc cribler de coups leurs adversaires. Et cependant parmi ces derniers il n'y eut pas un homme tué. Un seul d'entre eux, qui était d'abord passé pour mort à cause du grand nombre de ses blesssures, fut soigné et rendu à la vie[2]. Cette absence de morts chez le vainqueur, dans une lutte aussi acharnée, ne peut s'expliquer que par la perfection des armures défensives, qui réduisaient la plupart des blessures au caractère de simples contusions. Nous reviendrons du reste sur cette question avec bien d'autres preuves.

Retournons maintenant à Renaud de Boulogne.

1 Guil. Arm. (P. 99 D). Quos cum vidisset ipse Rex magnanimus adhuc stare, misit Thomam de Sancto-Walerico, virum nobilem, virtute commendabilem et aliquantulum literatum, contra illos ; qui cum esset bene munitus, licet jam armis aliquantulum fatigatus pugnando, habens secum de terra sua ibidem fideles viros equites quinquaginta et pedites duo millia, irruit cum magno furore in eos, et omnes pedites trucidavit. — Chron. St-Denis (P. 412 C).

2 Guil. Arm. (P. 99 D E). Mirabile dictu ! Cum ibidem Thomas post victoriam recenseret numerum suorum, non invenit de toto numero suo deesse nisi unum solum, qui statim inter occisos quæsitus et inventus et ad castra delatus, infra paucos dies vulneribus per medicos sanatis, incolumis est effectus.

www.libtool.com.cn

Le soleil se couchait. Il devait donc être près de huit heures du soir[1]. L'armée impériale tout entière avait abandonné le champ de bataille. Cependant l'indomptable comte résistait toujours, recommençant toujours avec la même précision ses charges périodiques et ses retraites régulières dans son cercle de fantassins[2]. Alors les Français, victorieux sur tous les points, accoururent pour contempler, comme un spectacle, cette héroïque folie, qui bravait une armée entière. Renaud, reconnaissable à sa grande taille, aux proportions colossales de sa lance, avait imaginé de se grandir encore en plantant sur le cimier de son heaume deux hautes aigrettes noires faites avec des fanons de baleine. Sous les teintes ardentes du soleil couchant, cette sombre et gigantesque silhouette avait, au dire du chroniqueur, quelque chose de fantastique[3]. Les soldats français la suivaient des yeux, ne pouvant se défendre d'admirer dans leur ennemi les vertus héroïques de leur propre race[4].

Mais il fallait mettre fin à cette sauvage obstination. Le Roi fit masse des 3000 sergents à cheval que la victoire avait rendus disponibles, et intercepta, avec leur concours, la combinaison de l'infanterie de Boulogne avec sa cavalerie[5].

Voici comment dut s'opérer cette manœuvre.

Aussi longtemps que Renaud n'avait eu affaire qu'au faible effectif de Dreux, il lui avait été facile d'opérer inopinément ses sorties du cercle, et d'y rentrer avant que son rival, culbuté par lui, eût le temps de se reformer. Mais le nouveau contingent français put aisément profiter de la première sortie de Boulogne pour s'intercaler entre ses cavaliers et

1 Philippis (P. 270 v. 6) : Jamque parante suam Luna producere bigam,
Solis ad oceanum curvo quadriga rotatu
Ibat...

A Bouvines, le 27 juillet, le soleil se couche à 7 heures 44 minutes.

2 Guil. Arm. (P. 99 A) : Comes tamen Boloniæ, adhuc pugnans, evelli non poterat à campo.

Philippis (P. 267 v. 585) : Cumque latus belli fuga jam nudasset utrumque
Stabat adhuc peditum medio se sæpe receptans
Bolonides.
v. 605 : *In peditum vallo toties impune receptus*
Nulla parte Comes metuebat ab hoste necari.

3 Philippis (P. 262 v. 316) : Bolonides pugnæ insistit ; cui fraxinus ingens
Nunc implet dextram.. - .....
v. 321 : ....Gemina e sublimi vertice fulgens
Cornua conus agit superasque educit in auras,
E cestis assumpta nigris quas faucis in antro
Branchiarum balænæ Britici colit incola pontis
Ut qui magnus erat, magnæ supperaddita moli
Majorem faceret phantastica pompa videri.

4 Philippis (P. 267 v. 597) : Tam liquido Francis traxisse parentibus ortum
Belligerando ipsum probitas innata probabat !

5 Philippis (P. 268 v. 613) : Quæ res ut regi patuit, ter mille clientes
Hastis armatos in equis emisit in illos,
Ut perturbatos stationem solvere, seque
A tam perplexa faciat laxare corona.

www.libtool.com.cn

son cercle de fantassins. G. le Breton dit expressément que Renaud fut alors *enfermé en dehors de son asile (suo discludunt asylo)*[1]. Alors l'infanterie de Boulogne, dépourvue d'appui et chargée avec fureur, se laissa enfoncer[2]. Le comte lui-même, entouré et assailli sans relâche, devait infailliblement succomber à la lassitude matérielle. Ses compagnons d'armes découragés ne tardèrent d'ailleurs pas à l'abandonner, et Renaud n'eut bientôt dans son voisinage qu'une trentaine de défenseurs à pied ou à cheval[3].

Alors l'implacable comte voulut finir sa vie dans une dernière vengeance. Suivi de cinq chevaliers, il se dirigea vers le point où stationnait le Roi et piqua droit vers son souverain, pour tenter dans un audacieux duel les chances de sa supériorité physique[4]. Mais Pierre de la Tournelle, dont le cheval avait été tué, se jeta sous les pieds du cheval de Renaud et soulevant sa couverte, frappa l'animal au ventre. L'un des six fidèles du comte le supplia alors de fuir en tirant sa monture hors de la presse. Renaud refusa[5]. Au même instant, il fut assailli des deux côtés à la fois par les deux frères Quenon et Jean de Condun; puis, au milieu de l'engagement, le cheval de Renaud, qui perdait des flots de sangs, s'abattit et retomba sur la cuisse droite de son maître. Tous les seigneurs français qui l'entouraient, Jean de Roboret, les deux Condun, Jean de Nivelle, Hugues et Gautier de Fontaines accoururent, se disputant à l'envi cette glorieuse capture. Mais l'obstiné rebelle refusait encore de se rendre[6].

1 Philippis (P. 268 v. 632) : Omnes interimunt, omnes in tartara mittunt.
Bolonidemque suo discludunt prorsus asylo.

2 Philippis (P. 268 v. 619) : .... Cadit omne in vulnera *vulgus*
Quo se Bolonides sterili vallaverat arte....
v. 624 : Nil miseros longa arma juvant, nil dacha bipennis.
Nil Comes ipse suum nequiens defendere vallum :
v. 627 : Sola est quæ superat finaliter omnia virtus
Cui vis nulla *vel ars* roburve in fine resistit.

3 Philippis (P. 268 v. 634) : Ille autem (Bolonides), ut totos fugientibus undique campos
Fervere conspexit, vix et superesse decem ter
Ex equitum peditumque omni legione suorum...

4 Philippis (P. 268 v. 638) :
[Bolonides] Francigenas ruit in medios, quem quinque sequuntur
Vix socii, reliquos cingentibus undique Francis,
v. 643 : Viribus et nisu toto furibundus in illos
Sævit, *et ad Regem medio festinat eorum*
Vitam non dubitans ejus pro morte pacisci
Affectansque simul illo moriente moriri.

Guil. Arm. (P. 99 A). Comes tamen Boloniæ, adhuc pugnans, evelli non poterat a campo, adjutus tantum sex militibus, qui, eum nolentes dimittere, cum eo pugnabant.

5 Guil. Arm. (P. 99 B). Donec satelles quidam, Petrus scilicet de Turella, qui cum probissimus esset, et equus suus occisus esset ab hostibus, pedes pugnabat, accessit ad ipsum comitem, et elevata equi tectura, mucronem usque ad capulum in ventrem equi ejus immisit : quod cum quidam miles ipsius comitis vidisset, freno apprehenso, ipsum a conflictu retrahebat *invitum*. — Philippis (V. 647-675).

6 Guil. Arm. (P. 99 B). Insequuntur illos duo fratres milites strenui, Queno et

www.libtool.com.cn

Un des goujats de Guérin, arracha le heaume du comte, lui laboura le visage à coups de couteau et s'efforça de l'éventrer en introduisant sa lame sous les pans du haubert. Mais il était intérieurement fixé aux chausses. Le coup s'émoussa et le blessé continua de se débattre [1].

Guérin accourut alors pour mettre fin à cette boucherie. Boulogne, en le voyant, s'écria qu'il ne voulait se rendre qu'à l'évêque de Senlis. Mais c'était encore une feinte. Le comte venait d'apercevoir Ernoul d'Audenarde qui, avec les débris de sa cavalerie, s'efforçait de percer jusqu'à Boulogne pour le sauver. Afin de lui donner le temps d'arriver, Renaud simula un évanouissement, tandis que Guérin protégeait sa personne. Toutefois la tentative d'Ernoul ne servit qu'à perdre Ernoul lui-même. Enveloppé par les troupes de Gérard La Truie, il fut fait prisonnier avec sa suite, tandis que ceux qui tenaient Renaud, devinant le motif de sa feinte, le forçaient de se mettre sur ses pieds. Il fallut le saisir à bras le corps et le hisser sur un roussin, pour amener devant le roi ce trophée couvert de sang [2].

On nous excusera d'avoir tant insisté sur cet épisode. Il nous a paru de nature à caractériser l'un des traits distinctifs du XIIIe siècle militaire; à savoir, l'obstination prodigieuse que les hommes de guerre de cette époque apportaient dans les engagements corps à corps. Un

Johannes de Conduno, et ipsum militem prosternunt in terram, et statim ibidem labitur equus Comitis, et ipse Comes ita jacuit supinus, femur dextrum habens sub collo equi jam mortui, unde vix extrahi potuit. Supervenerunt Hugo et Galterus de Fontibus et Johannes de Roboreto ; qui cum contenderent inter se cui eorum ascriberetur captio Comitis, supervenit Johannes de Nigella. — Philippis (P. 675-685).

1 Guil. Arm. (P. 99 C). Garcio quidam fortis scilicet corpore et virtutis integræ Comotus nomine, cum staret ibi ferro exerto, abstulerat jam ipsi Comiti galeam, et vulnus impresserat maximum in facie ipsius, et militibus, ut dictum est, inter se concertantibus, voluit ab inferiori parte immittere cultellum ; sed cum ocreæ consutæ essent pannis loricæ, viam vulneris non potuit invenire.

Philippis (P. 269 v. 688) : Affuit e famulis Electi garcio quidam
Ipsum præcedens, Cornutus nomine... etc.

2 Guil. Arm. (P. 99 C). Prævaluisset [Johannes de Nigella] nisi supervenisset electus, quem cum cognovisset Comes, se illi reddidit, et rogavit ut soli vitæ illius faceret misereri.— (C D) Cogitur itaque Comes surgere de terra : sed cum vidisset non procul inde Arnulphum de Audenarda, militem probissimum cum aliquot equitibus ad ejus auxilium properantem, finxit se non posse pedibus stare, et in terram sponte prolapsus, adjutorium exspectabat. Sed qui astabant, ictus plurimos ingeminantes, velit nolit, compellunt illum ascendere in runcinum : sed et ipse Arnulphus, et qui cum eo erant capiuntur. — Philippis (P. 269 v. 710-718).

Mousket (*C. B.* v. 22130) : Ernous d'Audenarde en la somme
Fu pris entr'aus et retenus.
La Truie s'i est embatus ;
v. 22143 : Avoec le signour d'Audenarde
Fu pris ainc qu'il s'en donast garde
Hues de Wastine esrant ;
v. 22153 : Girars de Grimbierges atant
I fu pris et menés batant.

www.libtool.com.cn

mélange d'exaltation et de fierté sauvage leur inspirait parfois une telle répugnance pour toute capitulation, qu'on les voyait attirer de parti pris la mort sur leur tête, en prolongeant indéfiniment la résistance, sans prendre conseil que de leur désespoir.

La capture de Renaud de Boulogne fut le dernier fait de la bataille de Bouvines.

En terminant notre récit, on nous permettra de dire un mot sur le nombre des victimes de cette journée, parce qu'il peut jeter quelque lumière sur la théorie de l'invulnérabilité, qui fut l'une des préoccupations les plus constantes du moyen-âge militaire.

L'équipement défensif complet était si dispendieux que jamais chef d'armée du XIIIe siècle n'a pu faire les frais nécessaires pour en couvrir toute son infanterie. Aussi la destruction des troupes à pied était-elle à peu près la même que dans les guerres modernes. A Bouvines, on ignore le chiffre exact de ce genre de pertes, mais le lecteur peut s'en faire une idée par les faits qu'il connaît maintenant. A l'exception des contingents de Bruges, il est à croire que les 50,000 fantassins qui couvraient la cavalerie impériale du centre perdirent la plus grande partie de leur effectif. De leur côté, les 10,000 hommes des milices communales de France durent être épouvantablement écrasés pendant que leurs 50,000 adversaires, rangés en coin, leur passèrent sur le corps.

La meilleure preuve de l'étendue de leurs pertes résulte de ce fait que le roi crut devoir abandonner à treize de ces communes la rançon de la plupart des prisonniers nobles faits à Bouvines. Le souverain voulut sans doute distinguer ainsi celles de ces milices qui s'étaient le plus généreusement sacrifiées à son salut, et les indemniser en même temps de leurs pertes matérielles. La liste officielle de cette répartition existe encore. L'honneur national nous fait presque un devoir de reproduire ici ces treize noms. Ce sont ceux de Noyon, Montreuil, Soissons, Bruyères, Hesdin, Cerny, Crespy, Vesly, Corbeil, Compiègne, Roye, Amiens et Beauvais[1].

En résumé, on peut admettre comme certain que l'infanterie des deux armées fit à Bouvines des pertes énormes.

La chevalerie, au contraire, tout en payant de sa personne avec l'acharnement que nous avons constaté partout, n'eut qu'un nombre infime de morts, même dans l'armée vaincue.

En voici la preuve. L'Église de St-Nicolas d'Arras était en voie de construction au moment de la bataille de Bouvines. Sous l'influence de la joie universelle que produisit en France cette victoire, l'architecte imagina de graver sur le porche de son église une inscription qui résumait les plus glorieux résultats de la journée. Cette inscription, qui subsistait encore au XVIe siècle, nous a été transmise en entier par

1 Hist. de France (T. XVII p. 101 A B C D E).

www.libtool.com.cn

Ferréol de Locres. Elle affirme, comme un éclatant succès de la France, que les vaincus avaient eu 300 chevaliers tués ou pris [1]. Or, la liste nominative des chevaliers pris à Bouvines existe encore aujourd'hui ; et elle contient 131 noms [2]. Il n'en reste donc que 169 pour les morts. Ainsi 1,500 chevaliers qui combattirent corps à corps pendant plus de 7 heures et en première ligne, ne perdirent que 169 des leurs.

Tel était le bénéfice de l'équipement défensif du XIIIe siècle. Ainsi que nous l'avons dit à l'occasion du massacre des 700 Brabançons, qui ne couta pas un seul cavalier à Thomas de St-Waléry, le combattant couvert de fer était si ingénieusement protégé, que la plupart de ses blessures dégénéraient en simples contusions. Très certainement les 1500 chevaliers d'Othon furent tous criblés de coups ; mais au demeurant ils ne perdirent que 169 hommes. Nous discuterons plus tard théoriquement les avantages et les inconvénients de l'invulnérabilité, dans des armées qui n'avaient pas d'armes à feu. Pour le moment nous nous contenterons de constater qu'à cette époque où les troupes d'élite, sérieusement exercées à la guerre, étaient bien plus rares et coûtaient bien plus cher qu'aujourd'hui, on avait réussi à les préserver au milieu des plus longues et des plus sanglantes mêlées, dans la proportion de plus des neuf dixièmes.

Toutefois, pour être rigoureusement exact, nous devons reconnaître qu'à Bouvines l'armure défensive ne fut pas la seule cause de cette faible léthalité.

Elle fut aussi secondée par le soin que mit la chevalerie française à prendre ses adversaires vivants ; tendance que Philippe-Auguste paraît avoir beaucoup encouragée.

D'une part, il est visible que le roi de France, obéissant à une préoccupation politique aussi habile que généreuse, tint à faire de la noblesse vaincue des otages plutôt que des victimes. Après la victoire, il ne mit pas à mort un seul de ses adversaires, pas même de ses sujets révoltés ; bien que des rebelles tels que Renaud de Boulogne fussent aussi dangereux que coupables. Renaud fut, seul, condamné à un emprisonnement perpétuel, et le comte de Flandre lui-même reçut plus tard la liberté.

1 Coll. Belge (T. II éd. Reiffemberg. Inscrip. de St-Nicolas v. 30) :

Et trois cens chevaliers et plus
Que mort que pris, sans nul délay [F. Locrii Chron. p. 378.]

2 Hist. de France (T. XVII p. 101, 102, 105, 106, 107).

[Tous les chroniqueurs qui ont écrit sur le nombre des prisonniers nobles de Bouvines donnent des chiffres très voisins de celui de la liste officielle, et plutôt supérieurs qu'inférieurs à ce chiffre ; différence qui diminuerait d'autant le nombre des morts. Ainsi R. de Hoveden (*H. F.* T. XVIII p. 172 B) admet 150 prisonniers. — R. Altissiodore (T. XVIII p. 282 C) en admet 140. — La chron. de Mailros, dans sa partie non interpolée (T. XIX p. 257 D), 140 aussi. — La chron. des Comtes de Flandre (*C. B.* p. 148) en compte 137.]

www.libtool.com.cn

Quant à tous les autres, largement cautionnés par toute la noblesse du pays, ils furent relaxés presque aussitôt, moyennant de très habiles garanties politiques, qui détachèrent la Flandre de l'influence anglaise et allemande et la pacifièrent pour toute la durée du XIIIe siècle.

D'autre part, on a vu avec quelle patiente habileté la chevalerie française seconda les vues de son souverain. Quoique ayant l'infériorité numérique, elle sut se former partout en deux lignes (ligne de combat et ligne de soutien), ne s'engager qu'alternativement, et user par degrés les forces de ses adversaires, sans dépenser les siennes. Il est incontestable que ce fut à l'aide de ces temps de repos, si bien ménagés par les compagnons d'armes de St-Pol, par Champagne et par la maison militaire du roi, qu'on réussit à garrotter vivants, comme des enfants, de farouches champions qui auraient cent fois mieux aimé mourir que de se rendre.

C'est sur des indices de ce genre qu'il est permis d'apprécier la valeur tactique d'une armée. Des combattants qui savaient mettre tant d'art, de sang-froid et de réflexion dans l'emploi de leurs forces n'étaient pas des barbares ; gardons-nous d'en douter.

Le lecteur vient de voir passer sous ses yeux, dans les longs développements de quatre chapitres, tout ce que la campagne de Bouvines nous a paru pouvoir fournir de révélations sur la tactique du XIIIe siècle. Nous demandons maintenant à condenser ces nombreux renseignements dans un paragraphe succinct, précis, qui sera en quelque sorte l'un des arsenaux où nous viendrons puiser nos preuves, quand le moment sera venu de résoudre théoriquement le problème dont nous avons entrepris la solution.

§ VII

Conclusion sur le fait d'armes de Bouvines

Indépendamment de la myriade de détails sur la tactique féodale que vient de nous révéler la bataille de Bouvines, ce fait d'armes met en lumière deux points principaux, sur lesquels on nous permettra d'insister.

Ce sont, d'une part, les aptitudes militaires des divers peuples du Moyen-Age et, d'autre part, leurs méthodes de combat particulières.

Dégageons bien ces deux résultats.

Quoique en 1214 les armées féodales fussent parvenues à une certaine unité de doctrine, cependant l'Europe, en tant qu'école de guerre, ne présentait pas ce caractère d'uniformité qu'elle a acquis aujourd'hui

www.libtool.com.cn

par 600 ans de civilisation commune. Chaque grande race conservait encore des *instincts combattifs* différents, des préférences sensibles pour un outillage et un procédé de combat personnels. Nous insiterons davantage sur ce sujet dans notre dernier Livre, relatif aux origines de la tactique du Moyen-Age. Mais dès à présent, la bataille de Bouvines apporte à la solution de ce problème un élément précieux que nous devons signaler.

Expliquons-nous. La victoire de Philippe-Auguste fut le résultat de quatre grands faits successifs : 1° la retraite simulée qui attira les Impériaux hors de leurs marécages ; 2° le retour offensif du Roi qui contraignit Othon à combattre en terrain découvert ; 3° l'effort de l'aile droite française qui adossa ses adversaires au marais de Willems ; 4° le mouvement tournant de cette même aile droite qui, en menaçant la ligne de retraite de ses ennemis, les réduisit à abandonner le champ de bataille. Or, sur ces quatre points, il est visible que Guérin triompha en recourant aux aptitudes supérieures des Français pour une façon de combattre particulière.

Les peuples d'origine germanique ou saxonne qui composaient l'armée d'Othon apportaient à la guerre plus d'aptitude pour le combat à pied que pour le combat à cheval, pour la défensive que pour l'offensive, pour la guerre solide que pour la guerre mobile ; plus de réflexion que d'improvisation. Chez les Franco-Normands que commandait Philippe-Auguste, c'était l'aptitude inverse qui dominait. La guerre mobile, toute d'improvisation et d'offensive, convenait esssentiellement à cette armée de cavaliers. Ce fut ainsi qu'elle vainquit à Bouvines.

Aussi longtemps qu'Othon, retranché dans sa forte position défensive, laissa sans réponse les provocations des Français dans la Flandre wallonne, il garda l'avantage et finit par déconcerter ses adversaires au point de leur faire commettre de véritables fautes. Mais les Coalisés ne se furent pas plutôt élancés à la poursuite de Philippe-Auguste en terrain découvert, qu'ils tombèrent à l'état d'infériorité constante.

Tous leurs échecs eurent pour cause un défaut de mobilité dans les manœuvres, de promptitude dans les résolutions.

L'armée de France, formée par sections intervallées, se déplaçait avec facilité et pouvait combiner rapidement ses troupes à pied avec ses troupes à cheval. Sa cavalerie, échelonnée, combattant à tour de rôle, savait user les forces de son adversaire sans dépenser les siennes. L'ordre en haie, pratiqué à propos, lui permettait de déployer sa supériorité d'aptitude pour le manége et l'escrime à cheval. Rien ne l'empêchait, en un mot, de tenir tête à l'imprévu du champ de bataille. Ce fut ainsi que les Champenois arrêtèrent à propos la marche de flanc du comte de Flandre, que Saint-Pol put surprendre au milieu de son flottement la manœuvre concentrique de l'Empereur. L'ordre en phalange des Coalisés suffit au contraire pour les mettre dans l'impuis-

www.libtpol.com.cn

sance d'improviser un nouveau plan de bataille, après l'échec de celui qu'ils avaient adopté.

De là résulta que partout les Français devancèrent leurs ennemis. Quoique, depuis son départ de Mortagne, ce fût Othon qui eut le rôle de l'offensive, aussitôt que les deux armées furent entrées en contact, ce fut Guérin qui partout devint l'assaillant. Même l'attaque en coin de l'infanterie flamande se trouva déjouée par une contre-attaque de Guillaume des Barres, qui finit par mettre en échec ces 50,000 hommes.

Ce ne fut pourtant pas le génie militaire qui fit défaut à la race germanique ou saxonne, pendant cette campagne. Malgré le tort immense que lui causa l'incapacité évidente d'Othon, l'armée impériale eut constamment un objectif très réfléchi. Son premier projet de surprendre Philippe-Auguste au passage de la Marcq ne péchait certainement pas par défaut de calcul. Le plan d'attaque concentrique qui, sur le terrain de Bouvines, remplaça cette première combinaison, était même parfaitement entendu. Le seul défaut de ces deux tentatives consista dans leur exécution.

Chez les Français au contraire on trouve moins de traces d'un calcul préalable, mais plus de lucidité dans l'inspiration du moment. Guérin, après avoir réglé son ordre de bataille suivant les resssources de son terrain, semble attendre les résolutions de son adversaire, sans autre souci que de lui donner la réplique d'après les occurrences. Mais cette réplique arrive toujours assez tôt pour devancer les ennemis, et aussi pour réparer les fautes de l'armée française. Ainsi, Guérin, convaincu qu'il allait être tourné par sa droite, avait fait manœuvrer les Soissonnais dans cette prévision. La marche de Ferrant vers le centre lui révèle qu'il s'est mépris ; son erreur est aussitôt réparée que reconnue.

Telle fut, à Bouvines, la vraie supériorité de l'armée franco-normande. Elle ne déploya pas plus de réflexion que l'armée germano-saxonne ; mais son coup d'œil fut plus sûr, sa main plus prompte.

Dans le cours du présent travail, nous rencontrerons plus d'un exemple de ces antithèses psychologiques qui caractérisaient les races militaires du XIIIe siècle. Nous les mettrons toutes en réserve, pour éclairer, à la fin de l'ouvrage, notre théorie personnelle sur la génèse de la tactique du Moyen-Age.

Passons maintenant au second point qui fait l'objet du présent paragraphe. Quelles sont les diverses méthodes de combat que nous révèle la journée de Bouvines ?

Dans la cavalerie, ce qui frappe tout d'abord, c'est que celle de France sut combattre à tour de rôle, en employant des corps de soutien. C'est ce que firent constamment la maison militaire de Philippe-Auguste et les chevaliers de son aile droite [1].

1 Ci-dessus § III et IV (Engagement de l'aile droite et du centre).

www.libtool.com.cn

Nous avons également constaté que cette chevalerie savait charger en ordre ouvert et même en haie.

On a cru jusqu'à présent que les troupes montées du XIIIe siècle ne se formaient qu'en ordre serré et profond. Cette dernière méthode de combat fut en effet la plus usuelle. Mais parmi les Franco-Normands, l'ordre en haie était déjà pratiqué. L'exemple de la bataille de Bouvines ne sera pas le seul invoqué par nous [1].

Les charges en fourrageurs par lesquelles le comte de St-Pol allait prendre à revers les sergents flamands, nous apprennent encore que la noblesse féodale n'était pas seulement cavalerie de ligne, mais qu'à l'occasion elle savait aussi manœuvrer en cavalerie mobile. Sur cette pratique, qui lui vint, selon nous, des croisades, nous citerons bien d'autres exemples [2].

Enfin la manœuvre du cercle, soutenue pendant toute une journée par les troupes à cheval de Renaud de Boulogne, nous a prouvé que la cavalerie féodale savait se combiner avec l'infanterie, pour réaliser un résultat tactique commun [3].

Quant aux troupes à pied, les preuves d'habilité qu'elles ont données, à Bouvines, bouleversent tout ce qu'on a pensé jusqu'à présent de l'infanterie du XIIIe siècle.

C'est encore aujourd'hui une opinion reçue que les fantassins du Moyen-Age n'étaient bons à rien. Il faut bien cependant reconnaître que si l'attaque en coin des Flamands du centre avait pu pousser son succès quelques mètres plus loin, elle aurait mis fin à l'existence de Philippe-Auguste et peut-être coupé par le milieu l'armée française. Un pareil résultat n'aurait pas été sans influence sur le résultat final de la journée. Sous un chef plus habile qu'Othon, il eût pu donner la victoire aux Coalisés.

D'autre part, l'art avec lequel les fantassins de Renaud de Boulogne surent se ranger régulièrement en cercle, arrêter carrément pendant 7 heures toutes les charges de la cavalerie française en croisant contre elle la pique à rangs serrés, recevoir leurs propres cavaliers au centre de ce cercle et les en faire sortir avec ordre et précision, tout cela constitue une vraie manœuvre d'infanterie, qui suppose que ces troupes à pied avaient reçu une certaine éducation militaire.

Or, ce n'est pas seulement dans le corps de Renaud de Boulogne que l'infanterie de Bouvines remplit un rôle qui suppose un procédé réfléchi.

Au centre et à l'aile droite des Impériaux, au centre et à l'aile gauche des Français, nous trouvons constamment l'infanterie massée en avant de la cavalerie et lui servant de *défense*, de *mur*, de *vallum*, selon

1 V. notamment la bataille de Tagliacozzo, ci-dessous (T. II p. 118, 119 et 120).
2 Ci-dessous L. III ch. III (Formations et manœuvres de la cavalerie).
3 Ci-dessus (Engagement de l'aile gauche).

www.libtool.com.cn

l'expression des chroniqueurs [1]. Le rôle de ce retranchement humain se dégage nettement dans la lutte de Boulogne et de Salisbury contre Dreux et Ponthieu. Les fantassins de Salisbury et de Boulogne recevaient le choc des cavaliers de France et l'arrêtaient court, tandis que leur propre cavalerie, abritée derrière eux, prenait de nouvelles forces pour recommencer ensuite l'engagement sans s'épuiser. Les Brabançons de Salisbury lui rendirent ce service avec tant d'intelligence qu'ils réussirent à démonter la noblesse de Ponthieu. Ils fournirent ainsi aux cavaliers anglais l'occasion de charger ensuite avec avantage et de culbuter les Français jusqu'en vue du pont de Bouvines.

Cet ensemble de faits constitue une combinaison très rationnelle des troupes à pied avec les troupes à cheval. Disons mieux : cette fonction si simple contenait en germe toute la théorie militaire de la solidarité des armes. Nous nous expliquerons bientôt sur ce sujet.

Les conclusions que nous venons de tirer de la bataille de Bouvines sont si importantes et si inattendues, que nous admettrons sans peine que nos lecteurs refusent de se rendre au témoignage d'un seul fait d'armes. Aussi nous contentons-nous, pour le moment, de noter ces exemples et de les mettre en réserve. Mais le présent ouvrage ne se terminera pas sans que nous ajoutions à cette première preuve celles qui résulteront de 95 autres batailles. Ainsi nous comptons bien étaler sous les yeux du lecteur jusqu'à dix spécimens de manœuvres du cercle aussi régulières que celle de Bouvines [2]. Alors il nous sera permis de généraliser nos inductions et de formuler des principes tactiques.

En attendant, nous allons préluder à une seconde démonstration, d'un objet tout différent : celle qui concerne les ordres de bataille du Moyen-Age.

A Bouvines, chaque armée se rangea parallèlement au front de son adversaire. Quoique ce fait d'armes ne puisse pas être cité comme l'un des types les plus complets de ce procédé de formation [3],

1 Guil. Arm. (P. 99 D). Stabant adhuc in medio campi satellites pedites fortissimi, Brabantiones et alii, quos pars adversa *quasi vallum* ante se posuerant. — Chron. de St-Denis (P. 412 C). Estoient encore enmi le champ vii cent serjanz a pié... que cil de là avoient mis par devant eus *pour mur et pour défense*, contre la force de leur anemis.

2 Ci-dessous L. II ch. ii (Formations en cercle).

3 On sait déjà qu'à Bouvines les deux armées n'eurent pas de corps de réserve ; leur ordre de bataille ne peut donc pas être cité comme l'un des plus complets du xiiie siècle. Mais nous avons expliqué que cette singularité ne suppose nullement chez les deux adversaires un défaut de notions tactiques. Elle prouve seulement, du côté d'Othon, une présomption excessive ; du côté de Philippe-Auguste, le dénuement où le plaçait son infériorité numérique.

www.libtool.com.cn

cependant l'existence chez les deux belligérants d'un centre, d'une aile droite et d'une aile gauche est incontestable. On ne peut donc pas nier que la bataille de Bouvines n'entre dans la catégorie des combats en ordre parallèle.

Mais le monde féodal pratiquait encore un autre genre de formation. C'était celle qui disposait les troupes suivant un axe perpendiculaire au front de l'ennemi. Cet ordre de bataille comportait des manœuvres spéciales, des méthodes de combat entièrement différentes de celles que nous avons restaurées à Bouvines. C'était une tout autre école de guerre. Nous devons donc faire pour celle-ci ce que nous avons entrepris pour la précédente : en restaurer avec soin un premier spécimen, puis en étendre les conclusions par la citation d'autres exemples. L'un des meilleurs types que l'on puisse citer des combats en ordre perpendiculaire est le fait d'armes de Muret. C'est sur ce second objet que nous allons concentrer toute notre attention. Une fois sa restauration opérée, nous rapprocherons les deux batailles de Muret et de Bouvines, pour embrasser, en quelque sorte, dans un seul coup d'œil, les deux pôles de la tactique féodale.

Alors seront terminées nos recherches préliminaires sur l'art militaire du Moyen-Age.

Nous aurons acquis sur ce sujet des notions assez précises pour pouvoir généraliser nos conclusions et en entreprendre un exposé méthodique.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

TYPES DE LA TACTIQUE DU XIIIe SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE

BATAILLE DE MURET

La bataille de Muret constitue le fait militaire et politique le plus important de la guerre des Albigeois.

On sait qu'en 1208 la noblesse française se croisa pour aller combattre les hérétiques albigeois dans les pays romans, sur le terrain militaire de la France méridionale actuelle. Les partisans des hérétiques furent vaincus. Alors la couronne d'Aragon, qui aspirait à étendre sa domination sur la race romane, intervint contre la croisade, sous le prétexte de défendre le comte de Toulouse, son allié, principal appui des Albigeois. Une bataille s'engagea entre les deux partis, à Muret, en 1213. Le roi d'Aragon Pierre II fut tué et son armée vaincue par Simon de Montfort, chef des Croisés.

Depuis lors, malgré des fortunes diverses, la domination espagnole fut définitivement arrêtée à la ligne des Pyrénées, et la domination française établie en pays roman.

Ainsi, au point de vue politique, la bataille de Muret fut le pendant de celle de Bouvines. L'une assura l'existence de la France à l'encontre de l'Europe méridionale, dans le même temps où l'autre la consolidait à l'encontre des nations du Nord.

Quant à la situation militaire au milieu de laquelle se produisit le fait d'armes de Muret, on peut la résumer dans les termes suivants.

En 1213, le comte de Toulouse, dans sa lutte contre la croisade, avait éprouvé des revers si persistants qu'il ne lui restait que la ville de

www.libtool.com.cn

Montauban, indépendamment de sa capitale. Les Croisés, se considérant comme vainqueurs, rentraient en grand nombre dans leurs foyers. Alors l'armée aragonaise franchit les Pyrénées avec des forces considérables, rallia les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges et rendit confiance à la nation romane, qui se souleva en masse. Ce mouvement fut si général que les convois de Simon de Montfort furent interceptés jusqu'en Provence.

En septembre 1213, l'armée vasco-aragonaise partit de Toulouse, pour aller, à six lieues au Sud de cette ville, assiéger la place de Muret, où Montfort avait mis garnison pour surveiller les Toulousains. Montfort était en ce moment à Fanjaux, où il réunissait à la hâte ses contingents épars, pour faire tête à l'orage.

Le mercredi 11 septembre, les Vasco-Aragonais attaquèrent le faufourg de Muret, qui n'avait que des défenses insuffisantes, s'emparèrent de l'une de ses portes et forcèrent sa garnison à se retirer dans la ville haute et le château [1].

En ce moment arriva l'armée croisée par la route de Fanjaux, sur la rive droite de la Garonne.

Cette route communiquait par un pont avec la ville de Muret, assise sur la rive gauche.

Le Roi d'Aragon fit alors suspendre l'attaque du château et abandonna la partie conquise du faubourg [2]. Dans l'espoir de se saisir de la

1 Canso (v. 2941) : Que dins la vila nova sont tuit essems intratz
Els Frances que lai eran an de guiza coitatz
Que al cap del castel s'en son trastotz pujatz.

Version en prose de la Canso (*H. F.* T. XIX p. 152 et 153 A). Se sont vengutz les deldit sety donar l'assault a l'una de las portas... Son intratz dins ladita villa... Adonc se son retiratz los que se son pogutz salvar dedins lo castel.

Petrus Vallium Sarnaii (*H. F.* T. XIX p. 84 E). Accedentes adversarii ad castrum Murelli, statim primo incursu, primum castri burgum intraverunt, quia obsessi nostri non poterant illud munire et se in aliud burgum aliquantulum fortius receperant.

Beaudouin d'Avesnes (Bib. Nle Ms 17264 fol. 363 col. 1 et 2). Ils prirent à leur venir le premier bourg, au dedans n'avoit plus de XXX chevaliers qui se rechurent en ung autre bourg plus fort.

2 P. Val. Sar. (*H. F.* p. 84 C). Ipsum tamen primum castri burgum hostes citius dimiserunt :

Canso (v. 2950) : Cant lo reis o auzi n'o s'en te per pagatz
2953 : Quels homes de Murel laisso estar em patz
2956 : Qu'en Simos de Montfort vendra dema armatz
2960 : E prendrem los Frances e trastotz los crosatz
2963 : Car si nos er prendiam cels qui son ensarratz,
Simos s'en fugiria par los autres comtatz
2966 : Per que valdra be mais siam tuit accordatz
Quels laissem totz intrar, e puih tindrem los datz.

V. en prose (*H. F.* p. 153 A). Es vengut lo dit rey d'Arago et las ditas gens a faictas recular et laissar lodit assault .. La causa per que fec laissar lodit assault fouc per so que calcun li venguet dire que lo C. de M. venia... e que aqui poirian aver lo C. de M. amay toutas sas gens.

www.libtool.com.cn

Gestohlen aus den geschichtlichen Seminaren der Universität Jena

www.libtool.com.cn

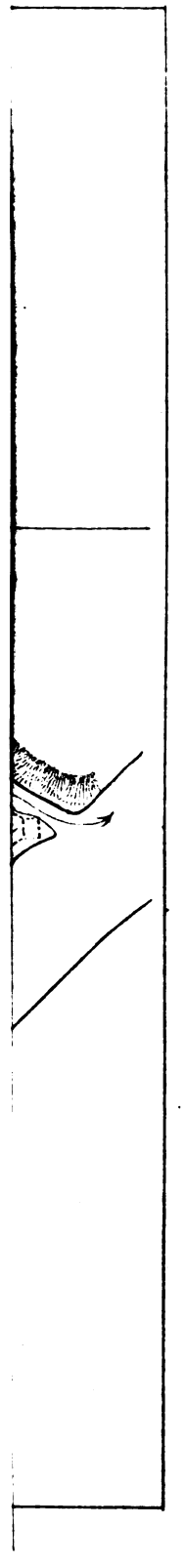

www.libtool.com.cn

personne même de Montfort et de terminer ainsi la guerre d'un seul coup, Pierre II laissa le général croisé franchir la Garonne et pénétrer dans Muret, sous les yeux de ses troupes, qui serraient la ville de si près qu'elles purent compter un à un les soldats ennemis, tandis qu'ils défilaient sur le pont du fleuve[1].

C'est en occupant ces positions respectives que les deux armées arrivèrent au 12 septembre 1213, jour de la bataille.

Pour faciliter l'intelligence de ce fait d'armes, nous devons d'abord restaurer soigneusement le terrain sur lequel il eut lieu, ainsi que le nombre des combattants qui y furent engagés de part et d'autre. Cette étude préalable va faire l'objet des deux chapitres suivants.

1 Guil. de Podio Laurentii (*H. F.* T. XIX p. 208 C). Ingressi sunt Murelli, quos peragrantes pontem satis poterant hostes, si vellent, quasi ad numerum æstimare.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE I

TOPOGRAPHIE

(V. nos plans VI et VII)

---

§ I

Position des croisés

Les Croisés étaient cantonnés dans Muret.

L'isthme sur lequel s'élève cette ville, et qui est formé par le confluent de la Louge et de la Garonne, présente un terrain accidenté, dont le niveau s'élève autour de Muret, de manière à dominer la rive gauche de la Louge et la rive droite de la Garonne.

Ainsi, en suivant le cours de la Louge d'amont en aval, on constate que sa rive gauche est basse ou inondée depuis la hauteur de Rudelle jusqu'aux approches de Muret. Là seulement elle se relève d'une douzaine de mètres en rejoignant la Garonne. La rive droite, au contraire, (sauf quelques brèches accidentelles) s'élève presque constamment à pic, de *a* en *b* et de *c* en *d*, sur une hauteur qui varie entre 7 et 10 mètres. A partir de Muret, elle offre un escarpement d'une quinzaine de mètres, qui entoure la ville d'un retranchement naturel[1].

Le seul point par où la Louge devait être autrefois commodément guéable pour une armée était une dépression de terrain d'environ 230 mètres de largeur, qui contournait en *d* le rempart de Muret, mais qui était commandée par le tir plongeant de la place. Encore sur ce point le niveau culminant était-il sur la rive droite. Si l'on tient compte des alluvions de la rivière, qui, depuis six cents ans, ont dû exhausser le bord le plus bas, et des érosions de son cours torrentueux, qui ont dû miner et abaisser contamment le bord le plus élevé, on doit admettre

1 La dépression du sol qui existe sur la rive droite de la Louge de *b* en *c* est le résultat d'éboulements récents. Autrefois, ce côté du ruisseau dominait le côté opposé, sur tout son parcours.

www.libtool.com.cn

qu'en 1213 la rive droite de la Louge devait considérablement dominer la rive gauche, en même temps qu'elle en était isolée par les surfaces marécageuses.

Nous ignorons si ce sont ces difficultés de communication qui empêchèrent les Vasco-Aragonais de franchir la Louge et d'occuper ces deux bords. Toujours est-il qu'au moment de la bataille, l'isthme compris entre la Louge et la Garonne était libre et que, pour attaquer la cavalerie ennemie, Montfort dut passer sur la rive gauche de la Louge.

Voici maintenant, sur la ville de Muret, les précisions nécessaires à l'intelligence de la bataille [1] :

1 Voyez notre *plan* N° VI. — Sur ce plan, comme dans notre texte, nous ne prétendons pas donner une restauration complète du Muret de 1213. Nous n'en avons restitué que les parties dont la topographie était nécessaire à l'intelligence de la bataille. Sur cet objet, voici l'ensemble des documents que nous avons pu recueillir :

I. Le château de Muret a été démoli au mois d'octobre 1623. Un procès-verbal de cette démolition, en date du 12 juin 1624, existe aux archives du capitole de Toulouse. Il donne l'emplacement, le relief et même la surface géométrique de ses principales fortifications ; en sorte que, pour rétablir ces ouvrages à leur ancienne place, nous n'avons eu qu'à les adapter aux parcelles correspondantes du plan cadastral actuel. Nous avons ainsi constaté que l'ensemble du château occupait, en la débordant un peu, la parcelle N° 103. (Voyez un extrait de ce procès-verbal parmi nos Pièces justificatives, pièce B, tome II p. 358.)

II. Quant à la ville même de Muret, ses fortifications, qui n'ont disparu qu'assez récemment, existaient encore en 1669. Les deux livres terriers de 1557 et 1669, en énumérant les parcelles imposables situées à l'intérieur de la ville, nous ont donné l'emplacement et l'orientation des rues, des remparts, de leurs tours, de leurs portes, ainsi que de la chapelle du château, dite Saint-Sernin, qui en était voisine.

III. Nous avons trouvé aux archives de Muret une copie d'une charte du 2 juin 1203 constatant la fondation du pont de la Garonne, sur lequel passa Simon de Montfort pour pénétrer dans Muret, la veille de la bataille. Les archives contiennent, sur ce même pont, un travail de M. Fons, qui en donne l'historique complet et exact. (Voyez la charte de 1203 parmi nos Pièces justificatives, pièce C, T. II p. 361).

IV. Les archives de Muret contiennent, en outre, un plan d'alignement de cette ville, en date du 18 novembre 1811, sur lequel sont reproduits, comme existant encore : 1° la chapelle du château, dite Saint-Sernin (c'est la parcelle cadastrale portant aujourd'hui le N° 98) ; 2° la porte de Sales, le fossé qui la défendait et les amorces de deux ponts-levis par lesquels on arrivait de cette porte à l'ancien pont de la Garonne ; 3° les culées mêmes de ce pont sur les deux rives du fleuve.

V. De nombreux changements ont été faits dans ces derniers temps aux abords de Muret par l'administration des ponts-et-chaussées ; mais ils ont tous été consignés sur des plans qui retracent exactement l'état antérieur des fortifications. Ces plans existent en double aux archives de Muret et de la Haute-Garonne, et nous y avons retrouvé la confirmation de nos précisions relatives aux systèmes de défense du pont de Garonne, de la porte de Sales et de celle de Toulouse.

(Voyez archives de la Haute-Garonne : 1° Projet de pont suspendu sur la Garonne, en avant de la porte de Sales, présenté en 1829. Porté au Répertoire N° 732 ; 2° Pro-

www.libtool.com.cn

Le château, situé au confluent de la Louge et de la Garonne, sur un terrain qui dominait la ville de 10 cannes[1], possédait un donjon d'une hauteur de 24 cannes. Il dessinait un triangle muni d'une tour à chaque angle. Celle qui regardait la Louge se prolongeait par une fortification en terrase de 6 cannes d'élévation, sur 20 de longueur et 8 de largeur, qui longeait en le remontant le cours du ruisseau[2]. La chapelle du château, dite Saint-Sernin, s'élevait en dehors du château le long de la terrasse, l'entrée tournée vers la Louge. La largeur de la rivière n'ayant sur ce point qu'une trentaine de mètres, toute cette partie des fortifications était visible de la rive gauche[3].

Quant à la ville de Muret, agglomérée au midi du château, elle offrait dans son ensemble l'aspect d'un triangle dont la Louge occupait un des côtés, la Garonne le second, le troisième étant formé par une courtine en ligne droite qui réunissait les deux rivières. (C'est la ligne occupée aujourd'hui par la promenade de Muret.) Muret se composait alors de deux agglomérations : l'ancienne ville, pressée autour du château, fortifiée depuis l'an 1090 par une enceinte qui entourait son marché dit *Mercadar*[4], et la nouvelle qui s'étendait jusqu'aux limites

jet du pont sur la Louge, présenté en 1829. Porté au Répertoire sous le N° 680. — Archives de Muret : Registre des délibérations du conseil municipal, séance du 3 mai 1828.)

VI. Enfin ce qui reste aujourd'hui des fortifications de Muret permet encore de contrôler tous nos documents relatifs à l'assiette exacte de la ville, laquelle ne peut pas avoir changé. Elle dessinait, en effet, un triangle limité sur deux côtés par les bords à pic de la Louge et de la Garonne, dont on avait fait l'enceinte même de la ville en y appliquant un revêtement de maçonnerie. Le troisième côté, fermé par une courtine en ligne droite qui rejoignait les deux autres, a gardé son emplacement, le fossé de cette courtine ayant été converti en boulevard qui limite les nouvelles constructions. Or, c'est juste sur les angles de ce triangle que se trouvent les vestiges des fortifications et que portent les documents administratifs. Les trois angles étant connus, les côtés du triangle ont été faciles à reconstruire. Sur notre *plan* N° VI nous avons eu soin d'indiquer en traits rouges les parties des anciennes fortifications qui existent encore, et en pointillé celles qui n'existent plus.

1 La canne de Comminges mesurait un mètre soixante-dix centimètres.

2 Voyez l'extrait du procès-verbal de démolition du château de Muret parmi nos Pièces justificatives (pièce B, T. II p. 358) et le texte complet aux archives du Capitole de Toulouse (Recueil des délibérations des capitouls, T. XVIII, années 1621 à 1624, folios 315 à 319).

3 Voyez aux archives de Muret, plan d'alignement de la ville, du 18 novembre 1811.

4 L'enceinte de l'ancienne ville devait avoir son assiette autour du Mercadar, car c'est pour mettre ce marché public à l'abri de incursions que cette première fortification avait été construite. (Voyez cartulaire de l'abbaye de Lezat, titres de St-Germier ; Bibl. nation., m^{ss} 9189, fonds latin, folio 279, verso, col. 1.)

Le livre terrier de 1669 (p. 24, au ténement de la ville, N° 2) constate l'existence d'une troisième porte dite de *St-Sernin* ou du *Castel-Vielh*. Mais cette ouverture, à proprement parler, ne faisait pas partie de l'enceinte de la ville. Elle était pratiquée

www.libtool.com.cn

actuelles et n'avait, en 1213, que de très-légères défenses, vu sa formation toute récente.

Il n'y avait à Muret que deux portes : celle de Sales, percée près de la Garonne, dans l'axe du faubourg de Sales actuel, et celle de Tholose (ou de Toulouse), qui ouvrait à l'occident sur la Louge, et donnait accès à un pont franchissant ce ruisseau dans l'axe de la route de Toulouse. Muret possédait un second pont, construit en bois et jeté sur la Garonne. Il partait de la rive droite de ce fleuve, au terroir dit de Saint-Marcel et dans l'axe de la route de Fanjaux, pour venir aborder la ville à la hauteur du Mercadar, mais sans avoir un accès direct dans la place [1]. Selon l'usage des architectes militaires du XIIIe siècle, le pont de Garonne en abordant Muret, débouchait sur une terrasse qui longeait le fleuve en amont sans être comprise dans l'enceinte continue, et filait entre la rivière et la courtine jusqu'à l'angle de la porte de Sales. Pour pénétrer sous cette porte, il fallait franchir d'abord sur un premier pont-levis le fossé de la ville qui arrivait jusqu'à la Garonne, puis décrire une conversion sur la droite, pour franchir de nouveau le fossé sur un second pont-levis, qui était celui de la porte elle-même [2].

près de l'enceinte du château et communiquait par une passerelle avec la rive gauche de la Louge.

1 Voyez un extrait de la charte de fondation de ce pont aux Pièces justificatives (pièce C, T. II p. 361) et le texte complet aux archives de Muret.

2 L'existence de cette terrasse, ou passage extérieur, est démontrée par les quatre preuves suivantes :

1° Les deux livres terriers n'admettent pas qu'il existât une porte à l'enceinte de Muret sur le point où le pont de Garonne abordait la ville. Ils ne signalent que deux portes, celle de Sales et celle de Toulouse, le Mercadar étant, selon eux, entouré par le rempart et par des maisons particulières payant l'impôt. Cette disposition existait encore dans le plan de Muret de 1811.

2° Nous avons déjà vu (Introduction, note 2) que, la veille de la bataille de Muret, Pierre II, après avoir enlevé d'assaut la ville neuve et rejeté les Croisés dans la cité et le château, fit évacuer sa conquête à l'apparition de Montfort, afin que ce dernier pût y pénétrer. Si le pont de la Garonne avait eu un accès direct dans la cité par le Mercadar, Pierre II n'aurait pas eu besoin d'évacuer la ville neuve pour l'y laisser entrer. Il faut donc admettre que, pour entrer dans la cité, Montfort devait d'abord pénétrer dans la ville neuve. Son unique accès étant la porte de Sales, il faut bien qu'il ait existé un chemin extérieur communiquant du pont de la Ga onne à la porte de Sales.

3° Nous verrons (ch. IV, § 2) qu'avant la bataille, Montfort sortit de Muret par la porte de Sales, puis feignit de fuir en se dirigeant vers le pont de Garonne (son unique ligne de retraite). Il fallait donc que, de la porte de Sales au pont de Garonne, il existât un passage à l'extérieur de la ville.

4° Les vestiges de ce chemin extérieur se retrouvent encore dans les vieux plans d'alignement de Muret. Entre le pont-levis de la porte de Sales et la Garonne, on y voit l'amorce d'un deuxième pont-levis franchissant le fossé au point où celui-ci se jette dans la rivière. Placé sur un axe parallèle à la Garonne, il ne pouvait donner accès qu'à un chemin longeant la rivière, dans la direction du pont de

www.libtool.com.cn

A l'intérieur de la ville neuve de Muret, nous devons encore signaler trois rues [1] : 1° la rue *de la Croix*, qui conduisait de la porte de Sales au château, en traversant le Mercadar (c'est par là que Montfort dut entrer dans Muret la veille de la bataille, en arrivant de Fanjaux) [2] ; 2° la rue de *Louge*, qui longeait le ruisseau de ce nom, depuis la porte de Toulouse jusqu'au château ; 3° la rue *Sabatère*, qui était parallèle à la rue de Louge.

Entre ces deux dernières rues, à moins de cinquante mètres de la porte de Toulouse, s'élevait en 1213 un vaste édifice dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par le tribunal et la sous-préfecture, et qui était alors la résidence des prieurs de Saint-Germier [3]. Il y a des motifs sérieux de présumer que c'est dans cet édifice que vinrent descendre les sept évêques et les trois abbés qui suivaient Simon de Montfort pour négocier avec le roi d'Aragon en faveur de la paix [4].

Telle est la situation dans laquelle Montfort trouva Muret le 11 septembre 1213.

La place était hors d'état de soutenir un siége.

Surprise sans approvisionnements, elle n'avait que pour un jour de vivres [5].

Garonne. Il fallait bien que ce chemin fût en dehors de l'enceinte de la ville, car, s'il avait été à l'intérieur, la porte de Sales aurait suffi pour lui donner accès. (Voyez archives de Muret, plan d'alignement du 18 novembre 1811, et archives de la Haute-Garonne, Répertoire N° 739). L'amorce de ce pont-levis a, du reste, subsisté jusqu'en 1829, et nous a été signalée par de nombreux témoins qui existent encore.

1 Sur l'emplacement de ces trois rues et du Mercadar, voyez archives de Muret, plan d'alignement de 1811, et livres terriers de 1557 et 1669.

2 *Canso* (v. 2987) : E intran a Murel par mei lo Mercadal.

V. en Prose (P. 153 B) : « Loqual comte de Montfort passet sur lo pont an toutas sas gens, e per lo Mercadar dins la villa es intrat. »

Petr. V. S. (P. 85 E) : « Transeuntes igitur nostri pontem, intraverunt Murellum. »

3 Sur l'emplacement du prieuré de Saint-Germier, voyez aux Pièces justificatives (pièce D, T. II p. 363).

4 Nous verrons, par le récit des chroniqueurs, que tandis que Montfort s'était logé au château, les prélats vinrent habiter dans la ville neuve de Muret. Or, pour loger une aussi importante ambassade, il fallait un édifice considérable. Tous les documents locaux, et surtout les livres terriers, prouvent que le prieuré de Saint-Germier était immense et très confortable. Il devait être le seul à offrir ces avantages, en 1213, dans le petit bourg de Muret, car son érection en commune ne datait que de quelques années, et, même en 1669, le prieuré est la seule habitation religieuse d'une grande importance signalée dans le bourg par le dernier registre terrier. Enfin, nous allons voir que la maison des prélats était si voisine de la porte de Toulouse que, les Vasco-Aragonais ayant enlevé cette porte au commencement de la bataille, leurs traits vinrent tomber jusque sur cet édifice. Cette particularité s'adapte parfaitement au prieuré, qui s'élevait à moins de 50 mètres de la porte de Toulouse.

5 Petr. V. S. (P. 84 C) : « Quia modica immo quasi nulla habebant victualia. »

www.libtool.com.cn

L'eût-on ravitaillée, ses fortifications étaient insuffisantes. La ville neuve présentait, à la porte de Toulouse, un saillant aigu où les machines de guerre auraient immédiatement fait brèche, ses approches n'étant pas défendues et le terrain qui l'entourait permettant de le battre en tir convergeant des deux côtés de la Louge.

L'enceinte de ce faubourg avait d'ailleurs des courtines sans élévation, des fossés sans profondeur [1], si bien que les Vasco-Aragonais avaient déjà pu, le matin même, l'enlever d'assaut par un simple coup de main [2]. Or, la ville neuve une fois prise, le château devait se trouver bloqué, puisque son unique ligne de retraite était le pont de la Garonne, qu'on ne pouvait atteindre qu'en passant par le faubourg et par la porte de Sales. Le pont lui-même, étant en bois, pouvait être immédiatement incendié par la flotte ennemie, qui n'avait qu'à remonter la Garonne pour compléter l'investissement.

Cette situation nous explique pourquoi Montfort était accouru si précipitamment à Muret sans se donner le temps d'y amener des ravitaillements. S'il avait tardé de quelques heures, il aurait trouvé la place investie et réduite à capituler faute de vivres.

Inutile comme place de guerre, la position de Muret pouvait-elle servir à Montfort comme champ de bataille ?

Petr. V. S. (P. 86 A) : « In castro Murelli non erant victualia quæ possint sufficere nostris in unum diem. »

Guill. de P.-L. (P. 209 A) : «..... in castro non possent defectu victualium remanere. »

Beaudouin d'Avesnes (f° 363) : « Ou chatel layen n'avait mie viandes a plus d'un jour ou deux. »

1 Petr. V. S. (P. 84 B) : « Nobile castrum *sed quoad fortitudinem satis debile;.... sed licet muris esset debile et fossatis...* » Ce texte semble contredit par la version en prose de la *Canso*, qui, en racontant le premier assaut donné à Muret, la veille de la bataille, ajoute que les Croisés : « se son retirats dedin lo castel, loqual *era fort et défensible*, ainsin que on pot veser de present. » Mais, outre que cette version est très-postérieure à 1213, on observera qu'elle ne parle que *du château* et non de l'ensemble de la place dont parle P. des Vaux de Cernay. Relativement au château lui-même, ce dernier auteur reconnaît qu'il était : « *Aliquantulum fortiùs.* » (Pag. 84 C.) Cette expression un peu dédaigneuse peut encore s'expliquer en ce que la force du château était plus apparente que réelle. En effet, du côté de la Louge et de la Garonne, bâti derrière ces deux grands cours d'eau, sur un escarpement à pic de 15 mètres, qu'il dominait, en outre, par un énorme donjon, le château devait présenter un aspect formidable. Mais, du côté de la ville, toutes ces défenses pouvaient être prises à revers. Après avoir enlevé la faible enceinte du faubourg et de la ville, l'assaillant aurait pu non-seulement bloquer le château, mais battre en tir convergeant le saillant de la tour *prime* des deux côtés de la Louge. (Voyez Pièce justificative B.) On comprend que l'auteur de la version en prose, qui paraît peu au courant des questions militaires, n'ait remarqué que la force apparente du château, tandis que P. des Vaux de Cernay a dû être renseigné d'une façon plus technique par les entretiens de son patron Simon de Montfort.

2 Voyez ci-dessus (Introduction, note 1).

www.libtool.com.cn

Assurément le chef croisé aurait pu y soutenir la défensive avec avantage, étant assuré de sa ligne de retraite par la possession du pont de la Garonne, et se trouvant couvert sur sa droite par la Garonne et le château, sur son centre par les bords escarpés de la Louge, sur sa gauche par le marais de Rudelle.

Malheureusement sa situation politique ne lui permettait pas d'attendre ses adversaires. Ainsi que le dit Guillem de Puy-Laurens, Montfort ne pouvait ni battre en retraite ni temporiser [1]. Isolé en plein pays ennemi, à plus de cent lieues de sa base d'opérations, il ne contenait que par sa ferme attitude les populations frémissantes. Non-seulement le moindre mouvement en arrière aurait donné le signal d'une explosion générale, mais un simple retard pouvait laisser à une armée ennemie le temps de se former sur ses derrières et de lui couper les vivres et la retraite. Il lui fallait donc à tout prix vaincre et vaincre vite, et par conséquent attaquer lui-même si on ne l'attaquait pas.

Cet esprit audacieux ne craignit pas d'accepter cette dernière perspective. Nous verrons bientôt que, tout en faisant son possible pour attirer l'ennemi sur la rive droite de la Louge, Montfort se mit en mesure de prendre l'offensive et d'aller attaquer ses adversaires même sur la rive gauche.

Cherchons maintenant, sur cette rive gauche, la position des Vasco-Aragonais et le lieu précis où ils combattirent.

§ II

Position des Vasco-Aragonais

Pour reconstituer la topographie du champ de bataille, nous avons l'heureuse fortune de posséder un document qui détermine le point précis de la principale mêlée où succomba le roi d'Aragon.

Au Nord-ouest de Muret, près du lieu où s'élevait, au XIIIe siècle, le prieuré de Saint-Germier, s'étend un vaste terrain qui porte dans les anciens textes le nom de *tènement l'Aragon*. Il appartenait au couvent, dont les titres sont actuellement aux archives de la Haute-Garonne. Là se trouve un dénombrement des biens conventuels, fait, le 10 septembre 1510, par son prieur, le R. Pol Pouchet. Ce dénombrement mentionne, comme appartenant pour partie à la maison, le terrain qui nous

1 Guil. de P.-L. (P. 208 C et D) : « Comes Simon, præsumens quod, si forte castrum adversariis resignaret, tota terra insurgeret contra eum et aliis adhæreret, et essent novissima graviora prioribus, ... *satius duxit una die periculum experiri, quam languida prolixitate adversariorum adaugere audaciam.* »

www.libtool.com.cn

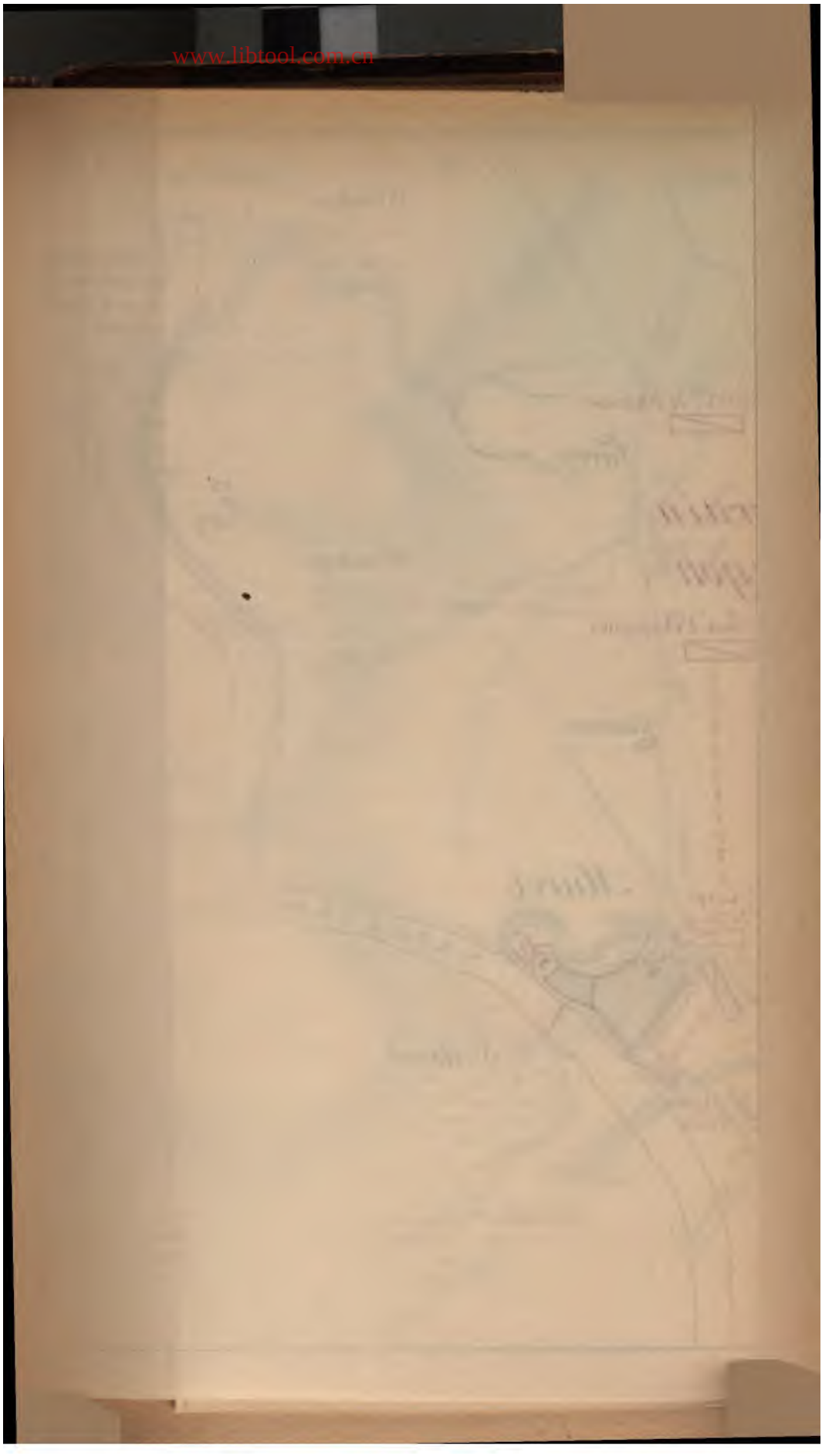

www.libtool.com.cn

PLAN GÉNÉRAL DE LA BATAILLE

"Décalque du Plan d'assemblage du C
complété avec les indications de la Carte

Cavalerie des Croisés
Cavalerie Vasco-Aragonaise
Infanterie Vasco-Aragonaise
Premier et second mouvement des C
Troisième mouvement des Croisés (

Echelle de 1m pour 20, 000

100 200 400 600 800 1000 1200
50 100 300 500 700 900 1100

N
O E
S

Camp

179 m

Mo

Vasco-Arag

Co

Perr

Rioudesquis

Marragou

www.libtool.com.cn

occupe, et il ajoute la mention suivante : *Ledit pré, dans lequel fut tué un roi d'Aragon, quand il voulut détruire par guerre la présente ville de Muret* [1].

Il nous importait de préciser exactement les limites du terrain en question. C'est ce que nous ont permis les documents suivants :

En 1537 et 1669, les habitants de Muret firent, pour l'établissement de leur impôt foncier, des travaux d'arpentage qui existent encore à la mairie de Muret en deux in-folios portant le titre de *Livres terriers*. C'est là que nous avons retrouvé le *tènement l'Aragon* avec indication de ses *confronts*, qui lui assignent pour limites : le *ruisseau de la Saudrune*, le *chemin de Muret à Seysses* et les *domaines* de *Terrery* et *Guerrié* [2]. On peut constater, par l'inspection de notre plan, que ces limites existent encore aujourd'hui avec les mêmes dénominations. Elles se retrouvent et sur la carte de l'Etat-Major et sur le plan cadastral de Muret.

Ce même terrain *de l'abbaye Saint-Germier* est encore désigné par Catel, en 1623, comme étant, d'après l'opinion publique, le champ de bataille de 1213 [3].

1 Archives de la Haute-Garonne (titres du chapitre de Saint-Etienne, cahier N° 8) : « *Plus, dedens son oubliary, lodit prat deu comun en loqual prat fuc tuat et annotat un Rey d'Arago volen destruire per guerra la présent vila de Muret.* »

Le cahier N° 8 contient un dénombrement fait en français, le 7 octobre 1667, des droits et oblies du prieuré de Saint-Germier. Cette pièce cite, comme document à l'appui, le dénombrement en langue romane fait le 10 septembre 1510. Le texte roman commence lui-même par ces mots, qui en expliquent suffisamment l'objet : « Par-devant vous, messeigneurs les commissaires du Roi, notre suberan seignur, députés à faire la réunion des reconnaissances en sa comté de Comminges, bailla par déclaration, Moussu Pol Pouchet, priu deu priurat de Saint-Germié, en lo loc de Muret, fundât les bes, rendas, oublias que ledit priu ten de present et possedidas de tant de temps que no es memoria de contrari....»

Par une bulle pontificale du 5 des ides de février 1592, le prieuré de Saint-Germier, qui avait jusqu'alors dépendu de l'abbaye de Lezat, fut réuni au chapitre de Saint-Etienne de Toulouse, et ses titres furent transportés dans cette ville pour être joints aux archives du chapitre. Le tout fut transféré, à la suite de la Révolution, aux archives de la Haute-Garonne. C'est là que l'on peut trouver aujourd'hui tous les textes relatifs à Saint-Germier. Ils sont, en outre, énumérés au répertoire des titres du chapitre de Saint-Etienne, lettre M, p. 26, lequel renvoie à une table en deux in-folios, fort régulièrement tenue.

2 Livre terrier de 1669 (folios 128-129) : « Héritiers de Pierre Bastonié : tiennent les héritiers, *au quartier de Saint-Germier, lieu de l'Aragon*, plantier confrontant... du midi, Jean Bories ; est, François *Guerrié* ; sud, Dominique *Terrery*...»

(Folios 156-157) : Héritiers de Ramond Saurimond : tiennent *au quartier de Saint-Germier, dit l'Aragon*, vigne dite à la Plante, confrontant du levant *chemin de Muret à Seysses*, etc....»

(Folio 148) : « Tènement de Pierre Villatard... 2° *au quartier de l'Aragon*, confrontant Dominique *Terrery, Guerrié, ruisseau de la Saudrune*, etc...»

3 Catel (Hist. des comtes de Toloze, L. II ch. VI p. 298. — Toulouse 1623).

www.libtool.com.cn

Enfin, Guillaume de Puy-Laurens, chapelain du comte de Toulouse, nous fournit un détail qui identifie également le champ de bataille avec le terrain *l'Aragon*. Puy-Laurens constate que, lorsque les deux premiers corps des Croisés voulurent charger leurs adversaires, il leur fallut traverser le ruisseau qui coulait au pied de Muret [1]. Or, le terrain l'Aragon n'est séparé de Muret que par le ruisseau de la Louge.

De cet ensemble de précisions il résulte que la plaine qui s'étend immédiatement au Nord de Muret, sur la rive gauche de la Garonne, a été le champ de bataille de 1213.

Demandons-nous maintenant où était le camp vasco-aragonais.

Puy-Laurens dit expressément qu'il s'élevait *à l'Occident de Muret* [2]. Le poëme de *la Canso* ajoute que, pour se rendre de la ville au camp, Montfort *sortit de Muret par la porte de Sales, traversa les marais par leur milieu et arriva ainsi, en suivant un sentier, droit aux tentes vasco-aragonaises* [3]. Si nous traçons une ligne droite dirigée vers l'Occident, qui, partant de la porte de Sales, traverse par leur milieu les marais de Rudelle, cette ligne aboutit à la colline de Perramon [4]. C'est là que dut s'élever le camp.

L'orientation des marais de Rudelle, qui nous a conduits au camp, est confirmé par Pierre des Vaux de Cernay, chapelain du comte de Montfort. Vaux-Cernay dit que, lorsque Montfort, sorti par la porte de Sales, voulut prendre en flanc les Aragonais engagés sur le champ de bataille, le comte se dirigea *vers sa gauche, traversa un terrain rompu en passant par un sentier, et put alors joindre l'ennemi* [5]. Or, le chef des Croisés, envisageant l'ennemi du pied de la porte de Sales, était néces-

1 Guil. de P. L. (P. 208 E). Rivum quendam transeuntes, in planitiem versus exercitum redierunt.

2 Guil. de P. L. (P. 208 E). Exierunt per portam quæ respicit orientem, *cum castra essent ab occidente*. [Nous avons déjà expliqué que bien que le guichet même de la porte de Sales n'ouvrit pas vers l'Orient, la terrasse à laquelle il conduisait débouchait sur le pont de la Garonne tourné exactement vers l'Orient. En un mot, malgré les détours imposés par les défenses de la place, la porte de Sales était *l'entrée orientale* de Muret.]

3 Canso (v. 3037) : *A la porta de Salas* les ne fan totz anar.
3044 : *Que per aquest semdier nos covindra passar,*
C'anem dreit a las tendas com per batalha dar.
3056 : E van dreit a las tendas.
3057 : Tuit s'en van a las tendas *per mejas las palutz*.

4 Le nom même de la colline de Perramon peut être une réminiscence de l'occupation de ce terrain par le camp de Raymond VI comte de Toulouse, en 1213. Il est en effet très philologique de faire dériver ce nom de la contraction des deux mots romans : Pech Ramon (colline de Raymond).

5 Petr. V. S. (P. 87 B). Comes noster... *irruit a sinistra*, in hostes... Stabant autem ordinati ad pugnam *juxta fossatum quoddam* quod erat inter nostros et comitem nostrum... Invenit tandem *in fossato modicissimam semitam*... per quam transiens in hostes se dedit.

www.libtool.com.cn

sairement tourné vers le terrain l'Aragon, c'est-à-dire vers le Nord. Sa gauche, vers laquelle il s'achemina, était donc à l'Occident, c'est-à-dire vers Perramon. Le terrain rompu qu'il eut à y franchir pour joindre l'ennemi, se trouve par conséquent dans la direction du marais de Rudelle. Enfin, le défilé par lequel Montfort traversa ce marais est appelé par Vaux-Cernay un sentier *(semita)*, expression identique au mot *semdier* (sentier) par lequel la Canso désigne le passage qui conduisait de la ville au camp à travers les marais.

Puy-Laurens complète ces précisions par une particularité importante. Le fils du comte de Toulouse, le jeune Raymond VII, avait assisté de loin à la bataille de Muret. Ultérieurement, il raconta à Puy-Laurens, son chapelain, que, pour observer les péripéties de la lutte, il lui avait suffi *de s'avancer en dehors du camp. Là, il s'était trouvé dans une position dominante d'où il distinguait les détails du combat* [1]. Or, la limite orientale des hauteurs de Perramon est le seul point culminant d'où l'œil puisse embrasser l'ensemble du terrain l'Aragon. Dans son entretien avec Puy-Laurens, Raymond VII ajoute que, de son observatoire, *il pouvait entendre le choc des combattants, comme des coups de cognée s'abattant sur des arbres* [2]. Or, nous avons expérimenté par nous-même qu'en se postant sur la partie de l'éminence la plus rapprochée du terrain l'Aragon, on entend distinctement les bruits du roulage qui y circule. A plus forte raison dut-on pouvoir entendre, en 1213, le tumulte de 900 cavaliers d'une part, 1500 de l'autre, abattant à tour de bras leurs 2400 épées sur des armures métalliques, avec la vigueur des champions du XIIIe siècle.

Il est donc bien certain que Perramon a été le siége du camp vasco-aragonais. Le cours de la Louge avec ses affluents devait lui fournir en abondance l'eau nécessaire. Quant aux approvisionnements, on avait toutes les facilités pour leur transport, soit par la Garonne où stationnait la flotte toulousaine [3], soit par la route de Toulouse qui file juste entre le fleuve et les hauteurs de Perramon.

Deux points restent à préciser pour compléter notre topographie.

En 1213, le pied de la colline de Perramon était longé par un ancien lit desséché de la Louge, qui partait des marais de Rudelle et suivait la pente des deux ravins actuels de la Saudrune et des Pesquiès. Le terrain l'Aragon compris entre ce fossé et la Louge portait alors le nom

1 Guil. de P. L. (P. 209 A). Sicut audivi referentem dominum Raymondum ultimum Tolosæ comitem, qui tunc tanquam ætate inhabilis ad pugnandum, *eductus fuit de castris* in equo libero *ad locum eminentem unde commissionem videre poterat.*

2 Guil. de P. L. (P. 209 B). Armorum collisio et *sonus ictuum ad locum ubi erat* ipse qui hoc dicebat, *aëre ferebatur* ac si multæ secures nemora detruncarent.

3 Guil. de P. L. (P. 209 C). Ad navigium quod habebant in Garonnæ littore concurrerunt.

www.libtool.com.cn

de terrain *entre-deux-Louges* [1]. En effet, bien antérieurement à la bataille de Muret, la Louge coulait du côté de la Saudrune, où est sa pente naturelle, ainsi que l'on peut s'en convaincre par les altitudes de notre carte, empruntées à la carte de l'État-Major [2]. A l'époque où Muret fut fortifié, on creusa à la Louge son débouché moderne dans la Garonne, lequel vient de Rudelle contourner la ville en manière de fossé inondé. Pour obtenir ce nouvel écoulement, il fallut ouvrir dans le rocher de Muret la tranchée de 15 mètres que nous avons déjà décrite. Mais comme cette nouvelle pente contrariait le cours du ruisseau, ses eaux, retenues autour de Rudelle, durent y développer les surfaces marécageuses qui y subsistent encore.

Depuis ces travaux d'art, l'ancien lit desséché de la Louge ne fut plus qu'un simple fossé, le *fossatum* que Montfort eut à franchir pour aborder le terrain l'Aragon [3]. Ce fossé dut être pour le camp vasco-aragonais un retranchement naturel. On le compléta en barricadant la crête de la colline avec les chariots et les autres impedimenta de l'armée [4]. L'escarpement de la colline devait être d'ailleurs beaucoup plus accentué qu'aujourd'hui, les inondations de la Garonne ayant fort élevé les terrains inférieurs par leurs dépôts d'alluvion.

Terminons par une dernière observation. Montfort remporta à Muret une victoire si rapide, et en apparence si facile, que quelques critiques ont conjecturé que le camp des vaincus avait dû être sur le terrain l'Aragon lui-même; en sorte que la bataille aurait été livrée au milieu même des tentes. Les Croisés, surprenant ainsi leurs adversaires dans leur camp, sans aucun ordre de bataille, en auraient eu raison facilement.

Mais cette hypothèse est expressément contredite par les historiens des deux partis. D'une part, la Canso affirme, ainsi que nous venons de le voir, que le camp était au delà des marais et non pas en deçà, D'autre part Vaux-Cernay déclare que lorsque les troupes de Montfort allèrent combattre celles de Pierre II, elles trouvèrent les Vasco-Arago-

1 Le cartulaire de l'abbaye de Lezat, dont dépendait le prieuré de Saint-Germier, place ce terrain : « *Inter ambas Luias* » (Bibl. Nat^le f^s latin M^s 9189 fol. 79 v° col 1). Il donne le nom de *Luia* à l'ensemble du cours de la Louge qui constitue en plusieurs endroits la limite des propriétés prieurales (Idem fol. 283 r° col. 2). Le nom de *Riuet* ou *Rivel* (dérivé de : ruisseau) est donné à un bras de la Louge qui séparait les terres du prieuré de celles de Muret ; notamment dans une charte de 1090 portant création d'un rempart autour du Mercadar de Muret. Le Riuet est désigné comme limite où le prieuré percevait un droit de leude sur le marché de la ville. (Idem fol. 279 v° col. 1).

2 V. notre carte Pl. VII (Plan général de la bataille de Muret).

3 Petr. V. S. (P. 87 B). Invenit tandem *in fossato* modicissimam semitam... per quam transiens in hostes se dedit.

4 Guil. de P. L. (P. 209 B). Populus autem Tolosanus, de castris ubi erant vallati curribus et aliis impedimentis.

www.libtool.com.cn

nais *rangés en ordre de bataille dans la plaine qui avoisinait le camp (in campi planitie juxta castrum), et formés en plusieurs corps, dont le comte de Foix commandait le premier et le roi d'Aragon le deuxième.* Puy-Laurens confirme ce dernier détail [1]. Enfin, nous avons vu le jeune comte de Toulouse reconnaître que pour être témoin de la bataille il lui fallut *sortir du camp*. Elle se passait donc en dehors du camp, puisqu'il fallait en sortir pour l'apercevoir.

Sur cette question, Raymond VII et Vaux-Cernay, placés dans les deux armées opposées, nous donnent, en quelque sorte, une *vue cavalière* du champ de bataille. Quand leurs deux témoignages concordent, on n'a plus le droit de douter.

1 Petr. V. S. (P. 87 A B). Milites Christi... egressi de castro, *in campi planitie juxta castrum, viderunt hostes paratos ad pugnam...* Rex Aragonensis in secunda acie se posuerat. — Guil. de P. L. (P. 209 A). *Ordinatis ergo aciebus à Rege, ad pugnam veniunt*, dato primo congressu comiti Fuxensi cum Catalanis. — Relation officielle (P. 89 B). Hostes vero... *suis jam muniti armis tentoria sunt egressi.*

www.libtool.com.cn

CHAPITRE II

EFFECTIF DES DEUX ARMÉES

§ I

Effectif des Croisés

L'armée croisée était très inférieure en nombre à celle des Vasco-Aragonais.

Des renseignements fournis par les chroniqueurs des deux partis il résulte que la cavalerie de Montfort ne devait pas atteindre un millier d'hommes. Entre chevaliers et sergents à cheval, Jacques d'Aragon lui attribue 800 à 1000 combattants [1] ; Vaux-Cernay et Beaudouin d'Avesnes, 800 juste [2] ; Puy-Laurens et Bernard-Guy, 1000 [3]. En prenant la moyenne entre ces chiffres, on peut arrêter à 900 hommes la cavalerie croisée.

Dans ce dénombrement, G. le Breton et Vincent de Beauvais distinguent 260 chevaliers et 500 sergents à cheval [4] ; la chronique de Saint-

1 Jacques d'Aragon (Al. 9 p. 16). En Simon de Montfort era en Murel be ab *DCCC homens a caval, en tro en M.*

2 Petr. V. S. (P. 86 D). Omnes autem nostri inter milites et servientes in equis non erant plus quam *octingenti.* — Beaudouin d'Avesnes (Fol. 363 v° col. 2). N'étaient *mie plus de* VIII^c^ entre chevaliers et sergens.

3 Guil. de P. L. (P. 208 E, 209 A). Erant cum ipso comite... *ad numerum mille* armatorum. — B. Guidonis (*H. F.* T. XIX p. 227 B). Comes Simon habens tantum usque *ad mille* numerum armatorum.

4 Guil. Arm. (*H. F.* T. XVII p. 92 D). Ille autem, cum non haberet nisi *ducentos et sexaginta milites* et circiter *quingentos satellites equites*.... — Vincent de Beauvais (Spec. historiale, 1624. T. IV L. XXX ch. IX). Cum non haberet secum nisi *200 et 60 milites et circiter quingentos equites satellites.*

www.libtool.com.cn

Denis et la Philippide, 240 chevaliers et 500 sergents à cheval [1]; Aubry de Trois-Fontaines, 220 chevaliers et 500 sergents à cheval [2]. Nous calculerons par conséquent au plus haut et la chevalerie et la cavalerie auxiliaire, si nous admettons, sur les 900 hommes de cavalerie, environ 300 chevaliers et 600 écuyers ou sergents à cheval (ce qui représentera juste un écuyer et un sergent par chevalier).

Sur ces 300 chevaliers, 30 composaient la garnison de Muret [3] et 30 furent amenés personnellement par Montfort, qui accourut le premier au secours de la place [4]. Le reste de l'armée devait donc comprendre 240 chevaliers. Cet effectif, conduit par le vicomte de Corbeil, était à la fin de sa croisade et reprenait la route de France, au moment où l'on apprit la marche en avant de Pierre II. Corbeil, prévenu à temps, revint sur ses pas et entra dans Muret le soir même qui précéda la bataille [5].

L'infanterie de la croisade était insignifiante. On l'évalue à 700 combattants de médiocre qualité [6].

En résumé, l'armée croisée montait à 1600 hommes, soit : 300 chevaliers, 600 écuyers ou sergents à cheval et 700 fantassins [7].

1 Gr. Chron, de St-Denis (*H. F.* T. XVII p. 403 B). Li cuens n'avait que *CC et XL chevaliers, D sergens à cheval.*

Philippis (*H. F.* T. XVII p. 220 v. 587) : Cujus erant *equites cum quadragenta ducenti*
Septuagenta [septingenti] *in equis famuli*...

2 Alb. Tr. Fontium (*P.* T. 23 p. 897). Cum non haberet nisi *220 milites et circiter 500 satellites equites.*

3 Petr. V. S. (P. 84 B). [Rex] venit ante Murellum, quod... erat munitum militibus triginta.... quos nobilis comes Montisfortis ibi ad custodiam castri dimiserat.

4 Petr. V. S. (P. 85 A). Erant autem cum comite.... milites circiter triginta : nuperrime venerant.

5 Petr. V. S. (P. 84 E). Comitissa [Montisfortis] rogavit insuper quemdam nobilem de Francia, vicecomitem videlicet Corboliensem, qui, peracta peregrinatione sua, revertebatur ad propria, ut rediret et festinaret ad succursum comitis nostri : qui benigne acquievit et libenter se rediturum spopondit. — (P. 86 A). In ipsa autem nocte vicecomes Corboliensis et pauci milites Francigenæ qui veniebant à Carcassona, de quibus supra tetigimus, intraverunt Murellum, de quorum adventu comes noster et qui cum eo erant gavisi sunt valde.

6 Petr. V. S. (P. 86 D). Paucissimos et quasi nullos pedites nostri habebant. — Guil. Arm. (T. XVII p. 92 D). Et peregrinos pedites fere septingentos inermes. — Chron. de St-Denis (P. 403 B). Et pelerins a pié toz désarmés entor sept cenz. — Alb. Tr. F. (P. 897). Et peregrinos pedites fere 700. — Id. Vincent de Beauvais (L. XXX ch. IX).

7 Un critique allemand (M. Kohler. — *Gœttingische gelehrte Anzeigen* — 4 juillet 1883 p. 861, 862) s'est demandé s'il ne faudrait pas ajouter à cet effectif français des hommes du Midi vassaux de Simon de Montfort. Non-seulement cette opinion ne peut s'appuyer sur aucun texte, mais on trouve au contraire dans ces textes l'affirmation opposée. Puy-Laurens reconnaît qu'à partir de 1211 Montfort prit le parti de ne plus admettre les indigènes dans ses rangs, depuis qu'ils l'avaient trahi sur le champ de bataille de Castelnaudary : « *Propter quod idem comes ex tunc fortius* » *abhorrere cæpit consortia militum nostræ linguæ.* » — (p. 207 C). Le système de

www.libtool.com.cn

§ II

Effectif des Vasco-Aragonais

Évaluons maintenant l'armée vasco-aragonaise.

Si l'on considère d'abord cet armement dans son ensemble, on ne peut méconnaître que, sur le versant oriental des Pyrénées, il eut tous les caractères, non d'une simple *chevauchée*, mais d'une véritable *host nationale*.

Tout favorisa le soulèvement. Après cinq années de succès foudroyants, par lesquels il avait plutôt déconcerté que décimé ses adversaires, Montfort se trouvait à cette heure abandonné par la plupart des Croisés, retournés dans le Nord. Obligé, pour faire tête à l'orage, de rappeler ses faibles contingents des garnisons où ils étaient éparpillés, il dut laisser toutes ses conquêtes sans surveillance. Qui voulut aller rejoindre le roi d'Aragon put donc y aller, et les chroniqueurs des deux partis constatent qu'on ne s'en fit pas faute [1]. On se croyait si sûr de la victoire, que les troubadours la célébraient d'avance [2]. La rumeur populaire portait le chiffre de l'armement vasco-aragonais jusqu'à cent et deux cent mille hommes, exagération que nous ne citons que comme une preuve de l'importance qu'avait prise ce soulèvement dans l'opinion publique [3].

Montfort fut alors de donner les fiefs du Midi aux Croisés du Nord et de s'en constituer une vassalité nouvelle. (V. la remarquable thèse de doctorat de M. Molinier sur les *Actes de Simon de Montfort*). Au surplus, au moment de la bataille de Muret, Montfort n'eut pas besoin d'invoquer cette règle pour éloigner les indigènes; car s'il est quelque chose de certain, c'est que leur soulèvement contre lui fut général.

1 Version en prose de la *Canso* (P. 152 D) : « Era tant grand lo monde per aquela hora en ladita assemblada, que no era home que la saubessa nombrar... qui fossa estat aleras dedins Tolosa aguerra dict que tot lo monde devia pery et prendre fy.... »

Guil. de P.-L. (P. 208 A B) : « Rex Aragonum exiit in manu valida..... Etenim exercitum de terris vicinis convenerunt... Non est par cum tam paucis contra.... tantam multitudinem experiri. »

Petr. V.-S. (P. 84 A B) : « Rex Aragonensis cum infinita equitum multitudine ingressus est Vasconiam... Fit in tota terra illa sermo de adventu regis celeberrimus, gaudent indigenæ plures, plures apostatant, reliqui ad apostatandum se parant. »

(Voyez encore dans le même sens : Rel. officielle; B. Gui; Canso de la Crozada; Aubry des Trois-Fontaines; Vincent de Beauvais; G. le Breton; Chronique de St-Denis; Chronique de Waverley; Chronique de Reiner de Liége; Curita.)

2 Poésies de Raymond de Miravail (*Parnasse occitanien*, p. 229).

3 Petr. V.-S. (P. 86 D) : « Hostes centum millia esse crederentur. »

Baudouin d'Avesnes : « En l'ost, le roy d'Arragon en avait bien *C mille.* »

Philippis (v. 579) : Convenerunt omnes numero bis millia centum

www.libtool.com.cn

Quant aux Espagnols, bien qu'il ne fussent pas directement intéressés dans la lutte, cependant ils envoyèrent à Muret une armée plus considérable que ne paraissait comporter leur rôlé de simples auxiliaires [1].

Pendant environ un an, le roi d'Aragon prépara cette expédition par deux voyages à Toulouse et à Perpignan, ainsi que par de nombreuses excursions dans ses propres états [2]. Là nous le voyons faire des concessions importantes aux grands vassaux qu'il voulait attacher à sa cause [3], réaliser d'importantes ressources en capitaux, soit en épuisant les trésors des églises, soit en opérant des emprunts pour lesquels il engagea des villes entières [4]. Il alla même jusqu'à engager à des banquiers juifs

1 L'importance de l'armement espagnol peut s'expliquer par ce fait qu'en attaquant Montfort, Pierre II ne venait pas seulement au secours de son allié le comte de Toulouse : il préparait, en outre, à la Couronne d'Aragon une immense extension de ses domaines dans les pays de langue d'oc. Ces populations, mal défendues par Raymond VI, appelaient visiblement la domination aragonaise. (Voyez les preuves de ce fait, ci-dessous, chap. VI et pièce justificative F, T. II p. 376.)

2 Les principales de ces excursions eurent lieu à Teruel, Daroca, Exerica, Lerida, Alagon, Saragosse, Toulouse, Perpignan, Barcelone, Lascavarre, Huesca. (Voyez à Barcelone, archives de la Couronne d'Aragon, registre des actes de don Pèdre, pièces N°s 410, 413, 425, 433, 434, 435, 436. — Voyez aussi, archives des Pyrénées-Orientales, procuratio Real ; reg. XXII et XXVIII. — Voyez aussi Çurita, Anales de la Corona de Aragon, liv. II, pag. 100.)

3 Voici les principales de ces concessions féodales : à Nuno Sanxès, pour sa vie seulement, le comté de Roussillon, de Cerdagne et de Conflans. En novembre 1212 : au sénéchal Raymond de Moncade, les châteaux et villes de Seross, Aitona, Soses, Regali, Pores, Capra et les possessions royales de Conca-de-Barbera, Cubells, Camarasa et Villa-Grassa. En décembre 1212 : à la famille d'Eximen de Artussela, l'affranchissement de ses obligations antérieures, montant à 3,000 sols. En février 1212 : à Olivier de la Pena, à Guilhem de Valle, à Olivier et à Amelius Aldeger, au vicomte Ysarn, à G. de Rocafort, à R. Guilhem et à Riquier, le château de Pene d'Albigeois, avec la garantie du vicomte de Torena. En août 1213 : à Guillaume de Calasanç, le château et la ville de Calasanç, que ce dernier tenait auparavant pour le comte d'Urgel. En février 1212 : à Raymond de Torena le château de Pals, pour sa vie seulement, et en considération de *« multa* et *grata servitia quos... volente Deo facietis. »* — (Voyez archives d'Aragon, registre des actes de Pierre II, pièces 416, 425, 433, 440, 450, 439.)

L'insistance dont usa Pierre II auprès de sa noblesse pour l'entraîner à l'expédition de Muret est du reste longuement développée par la *Canso* dans les vers 2775 à 2789, et surtout aux vers :

2773 : E pregue mos amics, sels quem volen ondrar,
2774 : Ques pesson de garnir e de lor cors armar.

4 Voyez cinq emprunts ou réalisations considérables faites par le roi d'Aragon auprès du roi de Navarre, de Pierre de Navascos et du monastère de Sexena, en 1212 et 1213 (Archives d'Aragon, pièces 441, 443, 448, 449).

Canso, (vers 2780) : Cascus al melhs que poc se pres a enansar ;
Baratan e malevan per lors cors arrezar.

Beuter (P. 109 ch. XX liv. II) : « Assi el rey empeno muchas vilas, y tomo de los

www.libtool.com.cn

ou musulmans les revenus de ses propres domaines. Il épuisa si bien son patrimoine qu'après sa mort, à Muret, il en resta à peine assez pour subvenir à l'entretien de son fils mineur, l'infant don Jacques [1]. La cour de Rome fut si préoccupée de ces préparatifs militaires, qu'elle intervint personnellement auprès de Pierre II pour y faire obstacle, mais sans succès [2].

Les troupes que leva ainsi le roi d'Aragon étaient si supérieures en nombre à celles des Croisés que, lorsque les deux armées se trouvèrent en présence à Muret, Pierre II repoussa avec indignation certaines précautions militaires que lui conseillaient les Gascons, ses alliés [3]. Son témoignage nous paraît important à invoquer, parce qu'on a prétendu que la supériorité des troupes vasco-aragonaises n'était qu'apparente et ne consistait que dans l'infanterie. S'il en eût été ainsi, jamais le roi d'Aragon n'aurait vu dans ce fait un motif de dédaigner son ennemi ; car un militaire tel que lui ne pouvait faire consister toute l'importance de son armée dans les troupes à pied.

Maintenant que nous connaissons la physionomie générale de l'armée vasco-aragonaise, entrons dans le dénombrement de chaque corps qui la composait.

La noblesse catalane et aragonaise est portée par les chroniqueurs pour un effectif de *mille chevaliers*. Dom Vaissette emprunte ce chiffre à une version de Roderic de Tolède, et nous le trouvons encore aujourd'hui dans la *Canso de la Crosada*, dans la version en prose de ce poème et dans l'histoire du troubadour Raymond de Miravail [4].

dineros de las yglezias, y algunos thesoros dellas tambien, per hazer gente. » C'est probablement pour dédommager l'ordre de Cîteaux d'une mesure de ce genre que Pierre II lui donna, le 10 des kalendes de décembre 1212, le château et la ville de Scarp, la ville de Maçacorathx, le château et la ville de Orbaynanero, la tour de la Moça et le domaine de Monçon. (Archives d'Aragon, pièce 434.)

1 Petr. V. S. (P. 84 A) : « Insuper, sicut audivimus, partem terræ suæ non modicam pignori obligavit, ut haberet unde conducere posset stipendiarios... »

J. d'Aragon (P. 20 al. 11) : « Tota la renda que nostre pare havia en Arago e en Catalunya era empenyorada tro els juheus e els sarrayns, et encara les honors, que eren DCC cavallerias en aquel temps, e nostre pare lo rey don Pere, haviales totes donades e venudes, de CXXX enfora ; e no haviem à j dia, quant nos entram en Montso, que mentjar, si era la terra destroyda, e empenyorada. » Ces sacrifices d'argent se comprennent si l'on observe que, d'après la *Canso*, don Pedre devait prendre l'armée entière à sa solde : *Que totz pogatz les a* (vers 2745).

2 Sur les instances de la cour de Rome, voyez archives d'Aragon, pièces 444, 452.

3 Sur cet incident, voyez ci-dessous, chapitre III.

4 Roderic de Tolède (liv. VI ch. IV), d'après dom Vaissète (*Histoire de Languedoc*, liv. XXII note 9). Les Bénédictins admettent ce chiffre de *mille chevaliers*, mais ils ne le comptent que pour mille *cavaliers*, puisqu'ils n'y ajoutent aucune escorte d'hommes d'armes. Nous ne pouvons considérer ce calcul que comme une omission involontaire, nul chevalier n'ayant jamais levé son pennon sans être suivi, au

www.libtool.com.cn

Mille chevaliers représentent un corps de troupe si considérable que ce dénombrement a rencontré quelques incrédules. On s'est demandé si le mot roman *cavaliers*, employé par les chroniqueurs, signifiait bien des *chevaliers*, et non pas seulement des *cavaliers*, ce qui réduirait beaucoup l'effectif [1]. Enfin on a douté que l'Aragon fût en 1213 assez peuplé pour pouvoir fournir une armée aussi nombreuse.

Observons d'abord que, si les historiens n'avaient entendu parler que de 1000 *cavaliers*, ils auraient attribué à Pierre II un effectif égal à celui de Montfort ; tandis que tous reconnaissent au roi d'Aragon une supériorité numérique écrasante [2].

En outre, sur le vrai sens du mot roman *cavalier* (*cavalher*, *caballero*), la philologie a acquis aujourd'hui assez de lumières pour pouvoir affirmer qu'il est synonyme du bas-latin *miles*, du français *chevalier* [3].

S'il pouvait encore subsister un doute, nous le lèverions en citant la définition officielle de ce mot qui a été insérée, en 1256, par le roi de Castille Alphonse X, dans sa législation des *Siete partidas* : « Ori-» gine des noms de *caballer* et *caballeria*. — De toute antiquité, on a « nommé *caballeria les corps de troupe noble*, dont la mission est de » défendre le territoire, et qui portent en latin le nom de *militia* » [4]. « D'autres nations appellent cette catégorie d'hommes *les gentilshom-» mes* ; mot représenté par celui de *gentilhommerie*, qui est synonyme

moins, d'un écuyer et d'un sergent, ce qui élève l'effectif à 3,000 hommes minimum.

Canso (v. 2743) : Er ses mes en la guerra, e si ditz que vindra
Ab be M cavaliers, que totz pagatz les a

Vie de R. de Miravail (Bibl. N^le^ M^s^ 1749 fol 203 r° col. 2). Quel reis venc *ab mil cavaliers* a servizi del comte de Toloza per la permessio quel avia faita... don lo reis fo mortz per los Franses, ab totz *los mil cavaliers*.

V. en prose (P. 151 E). Et adonc per li venir donar secours fec mettre a point et arma *milla cavalhés*... Per dessa s'en es vengut *an los dits cavalhés*.

1 A. Molinier (Hist. du Languedoc de D. Vaissette, éd. Privat, T. VII p. 256 col. 1, lignes 25, 43 ; col. 2 l. 4, 26, 34, 35).

Kohler (*Gœttingische gelehrte Anzeigen*, Marz-April 1883. — P. 409-410 et 412). « Diese *Cavallers* sind zu Rossdienst verpflichtete Vasallen, aber nicht durchweg Ritter (*chevaliers*) wie Hr. Delpech S. 147 meint.

2 Voyez ci-dessus l'appréciation de l'armement Aragonais par tous les chroniqueurs, et notamment par Vaux-Cernay (P. 84 A B) : Rex Aragonensis *cum infinita equitum multitudine* ingressus est Vasconiam.

3 V. Paul Meyer : Chanson de la croisade contre les Albigeois. (T. I vocabulaire V° *Cavalaria*).

4 Siete partidas (Madrid 1807 T. II). T. XXI L. I p. 197 : « Per que razon la » *caballeria* et los *caballeros* hobieron asi nombre. — *Caballeria* fut llamada anti-» guamente *la compaña de los nobles homes* que fueron puestos para defender las » tierras : et por eso le posieron nombre en latin *militia*. »

www.libtool.com.cn

» de *noblesse* » [1]. « Aussi avons-nous décidé de refuser le nom de » *caballero* à quiconque fait le commerce » [2].

Cette définition était si unanimement acceptée dans toute l'Espagne, que lorsque le roi d'Aragon Pierre le Cérémonieux traita la même matière dans ses ordonnances, il se servit en catalan des mêmes expressions que celles du texte castillan : « Nos ancêtres ont appelé *cavalleria* la « *troupe noble*, qui porte en latin le nom de *militia*. Les mots *cavaller* » et *cavalleria* dérivent l'un de l'autre » [3].

Il est donc bien certain que les chroniqueurs de qui nous tenons le dénombrement de l'armée aragonaise ont entendu parler de 1000 *chevaliers*.

Quant au point de savoir si, en fait, l'Aragon pouvait fournir 1000 chevaliers, en voici quatre preuves irrécusables :

I. En 1212, Pierre II prit part à la bataille de Las-Navas-de-Tolosa contre les Musulmans. Il y amena 20,000 fantassins et 3500 cavaliers, parmi lesquels 1000 chevaliers [4].

II. En 1213, Jacques I devint roi d'Aragon et régna jusqu'en 1270. Il raconte dans ses mémoires que, lors de son projet de coalition avec le roi de Navarre contre le roi de Castille, son contingent personnel fut de 2,000 chevaliers [5].

III. En 1229, Jacques entreprit la conquête de l'île de Majorque, presque sans autres troupes que celles de sa province de Catalogne, l'Aragon s'étant montré peu favorable à cette expédition. Et cependant l'armée de Jacques compta, dès le premier embarquement, 1,200 chevaliers, que des renforts successifs portèrent jusqu'à 1,800 [6].

IV. En 1238, la Catalogne, presque seule encore, fournit au roi Jacques une armée qui prit la ville musulmane de Valence. Cette armée s'éleva à 1,000 chevaliers et 60,000 fantassins [7].

1 Idem (L. II p. 199). « Et en algunos otros logares los llamaron *gentiles*, et » tomaron este nombre de *gentileza*, que muestra atanto como *nobleza*. »

2 Id. (L. XII p. 206). « Et aun decimos que non debe seer *caballero* home que » por su persona andodiese faciendo mercadorias. »

3 Arch. d'Aragon (Reg. 1529 Pars I fol. 16). « *Cavalleria* fu appellada antiga- » ment *la companya dels nobles*... e per axo lus meseren nom *militia* en lati.... » Axi fo pres lo nom de *cavaller* de *cavalleria*...» (V. aussi Bofarull : Doc. Arch. d'Ar. T. VI p. 33).

4 V. notre dénombrement de cette expédition à nos pièces justificatives (Tome II Pièce E p. 365).

5 J. d'Aragon (Al. 147 p. 195). E jo profir vos aqui que us hi haure *ij milia cavallers*, e vos quen haiats M, quar en vostra terra los porets haver.

6 V. notre dénombrement de cette expédition, à nos pièces justificatives (T. II Pièce E p. 367).

7 J. d'Aragon (Al. 265 p. 305). La host era tan gran que a la derreria quey havia be *M cavallers* e be LX milia homens de peu.

www.libtool.com.cn

On ne s'étonnera pas de ces chiffres quand on saura que, pour de simples querelles féodales, les luttes contre les grandes familles, telles que les Moncade ou les Cabrera nécessitaient des levées de 400 et 500 chevaliers [1].

Il n'y a donc rien d'impossible à ce que Pierre II ait conduit à Muret un corps de 1000 chevaliers. Nous inclinons à penser que cette levée militaire eut de grandes analogies avec celle de Las Navas de Tolosa. Un chroniqueur catalan affirme que ce furent les mêmes hommes qui parurent sur les deux champs de bataille. Les conditions étaient en effet les mêmes. Dans ces deux combats, Pierre II ne parut que comme auxiliaire ; il n'y eut entre eux qu'un an d'intervalle et les contingents en chevaliers furent identiques [2].

On doit seulement retrancher de l'effectif de Muret les corps de Moncade et de Nuno Sanchez. Le roi Jacques reconnaît en effet dans ses mémoires qu'ils arrivèrent trop tard pour prendre part au combat [3]. Ces deux seigneurs ayant amené chacun 100 chevaliers à l'expédition de Majorque (qui passionna beaucoup plus les Catalans que celle de Muret), on peut tenir pour certain que Nuno Sanchez et Moncade n'amenèrent pas à Muret plus de 100 chevaliers chacun [4].

En retranchant ce contingent des 1000 chevaliers enrôlés par Pierre II, on doit fixer à 800 le nombre des chevaliers d'Aragon qui combattirent les Français à Muret.

Quant aux sergents à cheval qui suivaient cette noblesse, nous devons admettre qu'ils furent au moins aussi nombreux que ceux du comte de Montfort. En effet, Simon, abandonné par la plupart des

1 J. d'Aragon (Al. 40 p. 68). Chevauchée d'Urgel contre Guéraud de Cabrera: « E puys anamnosen a Balaguer per assetiar ell.... e foren ab nos tro à CCCC » cavallers. » — (Al. 21 p. 34). Chevauchée de 1223 contre les Moncade: « Anam » sobre el, e tolguem li CXXX forces entre tores e castels a el e a son linyatge... » E sobre aço assetiar Muntcada... e entre tots podien esser CCCC cavallers, e els » de dins podien esser CXXX cavallers. » — (Al. 21 p. 42). Chevauchée de Pero Aones contre les Maures: « Trobam don Pero Aones qui venia be ab L o ab LX » cavallers. »

2 Libre dels feyts d'armes de Catalunya (*B. C.* P. 312-313 al. 22). [Sur l'expédition de Muret]: « Ab ell axi de Catalunya cum d'Arago hi havia molts et bons cavallers... » *qui tambe lavien accompanyat a la batalla Dubeda* ». [On sait qu'en Espagne la bataille de Las Navas de Tolosa est appelée bataille de Ubeda.]

3 J. d'Aragon (Al. 9 p. 17). Mas be sabem per cert que don Nuño Sanchez e en G. de Montcada no foren en la batayla, ans enviaren missatge al Rey quels esperas, el Rey nols volch esperar : e feu la batayla ab aquels qui eren ab el.

4 V. ci-dessous le dénombrement de l'expédition de Mayorque aux pièces justificatives (T. II Pièce E p. 365 et s.). Acte de 1228 (P. 368). « Signum Nunonis Sancii, Juro... ducturum *C milites et servientes.* — Signum Guillelmi de Montecatano, de Santo Martino, G. de Cervilione, Juramus nos ituros et ducturos *C milites et servientes.* — (V. de même l'acte de 1229 p. 368, 369 et la chronique de J. d'Aragon p. 369).

www.libtool.com.cn

Croisés, perdu à plus de cent lieues de sa base d'opération et de son centre de recrutement, privé de toute communication avec la France, entouré d'indigènes en révolte, était bien moins en état que Pierre II d'amener de la cavalerie auxiliaire. Or, nous venons de voir que Montfort, qui possédait à peine 300 chevaliers, comptait 900 combattants à cheval. Cette proportion était du reste le minimum irréductible, puisqu'elle ne suppose qu'un écuyer et un sergent à cheval par chevalier. Jamais seigneur du XIIIe siècle n'aurait levé son pennon sans cette suite.

Si l'on applique à Pierre II la même base d'évaluation, on trouve pour l'escorte des 800 chevaliers d'Aragon un minimum irréductible de 1600 cavaliers (écuyers ou sergents). L'entier effectif à cheval devait donc atteindre au moins 2400 combattants [1].

Sur ce nombre, nous présumons que la *maynada* qui entourait la personne du roi d'Aragon dut représenter en tout (chevaliers ou hommes d'armes) un effectif de 500 cavaliers. Notre motif, c'est qu'à la bataille de las Navas, où elle combattit aussi, elle s'élevait à ce chiffre et que les seigneurs qui la composaient sont presque identiquement les mêmes que ceux qui combattirent à Muret, autour du cadavre du roi, dans les rangs de cette même maynade [2].

Quant à la noblesse gasconne qui figura sur le champ de bataille de

1 Dans notre première édition de la Bataille de Muret, nous avons fixé à 1500 cavaliers l'effectif à cheval du roi d'Aragon. Mais ce dénombrement ayant été contesté par la critique, comme exagéré, nous avons tenu, dans notre seconde édition, à refaire avec soin nos calculs. Ce nouvel examen, loin de nous conduire à une diminution de nos chiffres, nous commande de les élever de 900 hommes de plus.

2 Beuter (liv. II, chap. xx, p. 106) compose de la manière suivante la maynade de las Navas : « *Don Lopez de Luna, don Blasco de Alagon, don Miquel de Luzia, don Ferrando de Luna,* don Eximen Deslor, *don Aznar Pardo, don Eximen Cornel, don Garcia Romeu, don Pedro Pardo.* Y otros cavalleros con estos que con los que trahian en su compunia hazian *quinientos de cavallo.* »

Sur la maynade de Muret, nous retrouvons les mêmes noms propres dans les documents suivants :

Jacques d'Aragon (al. 9, pag. 16) : « E foren ab el Darago *don Miquel de Luzia*, e *don Blascho Dalago,* e *don Riderich Liçana,* e don Ladro, e *don Gomes de Luna*, e don Miquel de Rada, e don G. de Puyo, *e don Açnar Pardo*, et daltres *de sa meynada molts.* »

Roderic de Tolède (P. 230 C) : « Occubuerunt etiam cum eo in bello, de magnatibus Aragonis *Anzarius Pardi* et *Petrus Pardi,* filius ejus, et *Gometius de Luna*, et *Michaël de Lusia,* et *multi alii* de potioribus Aragonis. »

Marca (Pag. 233 B) : « In illo prælio mortui sunt cum rege *Aznard Perdo* et *P. Pert,* ipsius filius, et *Gomes de Luna*, et *Michaël de Lutia*, et *plures alii* barones Aragoniæ. »

Çurita (liv. II pag. 100) : « Fueron con el rey... *Don Ximenes Cornel, don Garcia Romeu*... Alli se hallaron con el... *don Blasco de Alagon, don Rodrigo de Liçana*... »

www.libtool.com.cn

Muret, nous lui attribuons en tout 1500 cavaliers (chevaliers, écuyers ou sergents à cheval). Voici pourquoi : Tous les chroniqueurs reconnaissent que les contingents gascons se composaient des effectifs du comte de Toulouse, du comte de Comminges et de celui de Foix. Or, Beuter affirme [1] que ce dernier, comme simple auxiliaire, avait conduit à las Navas 500 cavaliers ; à plus forte raison dut-il en emmener autant à Muret, où il combattait chez lui *pro aris et focis*. Enfin, si telles étaient les ressources militaires de ce seigneur, on doit en admettre au moins autant parmi les nombreux vassaux ou alliés du comte de Comminges, et surtout du comte de Toulouse ; soit en tout 1500 cavaliers.

Ainsi, en admettant les évaluations les plus modérées et probablement inférieures à la réalité, on doit élever la cavalerie vasco-aragonaise au moins à 1500 gascons et 2400 aragonais ; soit en tout 3900 combattants à cheval.

Combien cette même armée comptait-elle de fantassins ? On doit les répartir en deux groupes bien différents :

Il y eut d'abord les milices féodales. Nous verrons qu'à Muret elles combattirent en tirailleurs, avec l'avant-garde, au début de la bataille [2].

Outre ce contingent, les villes de Montauban et de Toulouse envoyèrent à Muret leurs milices bourgeoises, qui n'engagèrent l'action que lorsque la bataille était déjà perdue [3]. Ce genre de troupes, autrement instruites et équipées que les milices féodales, formait une arme très-sérieuse, qui aurait pu rendre de grands services, si ses chefs avaient su en faire usage, comme on le vit, un an après, à la bataille de Bouvines.

D'après Caffaro, l'infanterie vasco-aragonaise s'éleva à 60,000 hom-

1 Beuter (liv. II, chap. xx, pag. 106) : « El *conde de Foix*... y otros nobles cavalleros Foxanos hasta en numero de *quinientos de cavallo*. »

2 Les Bénédictins (*Histoire de Languedoc*, liv. XXII, note 9) prétendent que l'infanterie ne combattit pas à Muret. Ils révoquent même en doute qu'il y ait eu parmi les Vasco-Aragonais une infanterie féodale, et en donnent pour motif *qu'il n'est fait mention nulle part que le roi d'Aragon en ait levé dans ses Etats*. A notre avis, il suffit que les chroniqueurs mentionnent l'enrôlement des seigneurs espagnols pour qu'on doive en conclure nécessairement qu'ils furent suivis de leurs vassaux à pied. Jamais seigneur du XIIIe siècle ne se serait mis en campagne sans cette escorte, qui était indispensable aux travaux inférieurs du campement et du train, travaux auxquels un cavalier ne se serait pas abaissé. Enfin, si les seigneurs espagnols n'amenèrent pas leur infanterie féodale, assurément les Gascons amenèrent la leur. Au surplus, pour la bataille de Muret, les chroniqueurs signalent formellement et les milices féodales et les milices bourgeoises, troupes bien distinctes, qui combattirent à part, les unes au commencement, les autres à la fin de la bataille. (Voyez ci-dessous, chap. IV, § 1 et § 5.)

3 Voyez ci-dessous, chap. IV, § 5.

www.libtool.com.cn

mes, d'après Guillaume le Breton à 40,000 [1]. Il paraît difficile de descendre au-dessous de ce dernier chiffre si l'on admet, avec tous les chroniqueurs, que cette infanterie perdit dans la bataille de 15,000 à 20,000 hommes [2]. Les Bénédictins acceptent l'évaluation de Guillaume le Breton, en l'appliquant aux seules milices bourgeoises. Nous l'accepterons aussi, mais en l'appliquant aux deux contingents réunis.

Nous ne saurions, en effet, admettre, malgré l'autorité de dom Vaissette, que les seules villes de Toulouse et de Montauban aient pu, en 1213, fournir 40,000 combattants. L'enrôlement des milices bourgeoises du Moyen-Age avait de grandes analogies avec celui de nos gardes nationales modernes, lesquelles atteignent difficilement au tiers de nos populations urbaines. Quarante mille miliciens représenteraient donc une population de plus de 120,000 âmes, ce qui nous paraît exorbitant pour les villes de Montauban et de Toulouse au XIIIe siècle.

On constatera d'ailleurs, en lisant le récit de la bataille (ch. IV, § 5), que Guillaume le Breton ne donne ce chiffre de 40,000 hommes qu'en parlant de la dernière attaque faite par les milices bourgeoises. Or, nous verrons qu'au moment où cette attaque eut lieu, les milices féodales, déjà rompues (mais non détruites) depuis le commencement de la journée, n'avaient guère pu trouver d'asile que dans le camp toulousain. Elles devaient donc se trouver confondues avec les milices bourgeoises au moment où ces dernières s'avancèrent pour assaillir Muret. Dans cette situation, G. le Breton, qui n'a dû connaître ces effectifs que par les évaluations *au jugé* faites par les Français, a bien pu confondre dans une seule désignation l'ensemble des forces qui se massaient alors sous les murs de la place,

On nous permettra d'ailleurs de justifier notre interprétation du chroniqueur français par quelques rapprochements pris en Espagne. L'expédition de Las Navas contre les musulmans avait dû passionner tout autant les Espagnols que celle de Muret pouvait intéresser les Gascons. Or, à Las Navas, les villes royales d'Aragon envoyèrent 10,000 hommes de milices bourgeoises [3]. Sur ces bases, on peut admettre que Toulouse et Montauban en aient envoyé 20,000 à Muret, ce qui porte leur population totale à plus de 60,000 âmes. Quant aux 20,000 hommes qui resteraient (sur les 40,000 de G. le Breton) ils représenteraient les milices féodales.

Pour compléter notre dénombrement, ajoutons que les Toulousains

1 Caffaro (in *Muratori*, tom. VI, liv. IV, pag. 40) : « Cum essent *sexaginta milliaria*. »

Philippide (v. 810, 811) : Stabat adhuc *Tolosana phalanx* prope fluminis undas
Millia dena quater in papilionibus altis.

2 Voyez ci-dessous, chap. IV, § 7.

3 Beuter (L. II chap. XX). De las ciudades y villas reales de Aragon se juntaron diez mil hombres apie.

www.libtool.com.cn

amenèrent à Muret de nombreuses machines de guerre, dont six au moins furent employées dans la bataille [1].

Voici donc en résumé notre tableau très-approximatif de l'effectif des deux armées.

1 V. en prose (P. 152 D E). Lodit C. Ramon a faict cargar tots los engins que dins la dita villa eran per los portar aldit Muret... Et a donc an feict adressar lors peyrieras et autres engins.

Mousket (v. 22352) : Pierieres et mangonniaus VI
I dreça li roi d'Aragonne,

www.libtool.com.cn

TABLEAU APPROXIMATIF DES TROUPES ENGAGÉES A LA BATAILLE DE MURET

ARMÉE CROISÉE

Chevaliers.....	300	Cavalerie 900 hommes.	1600 hommes.
Écuyers.....	300		
Sergents à cheval.....	300		
Fantassins.....	700	Infanterie 700 hommes.	

ARMÉE VASCO-ARAGONAISE

Contingent aragonais

Chevaliers.....	800	Cavalerie 2,400 hommes.	43,900 hommes.
Écuyers.....	800		
Sergents à cheval.....	800		

Contingent roman

Cavalerie de Foix.....	500	Cavalerie 1500 hommes.	
Cavalerie de Comminges....	500		
Cavalerie de Toulouse.....	500		
Infanterie communale.....	20,000	Infanterie 40,000 hommes.	
Infanterie féodale.....	20,000		

www.libtool.com.cn

CHAPITRE III

PRÉLIMINAIRES DE LA BATAILLE

On vient de voir combien les Croisés avaient le désavantage du nombre. Mais ils pouvaient trouver une compensation dans les mauvaises conditions morales des Vasco-Aragonais.

La confiance était loin de régner entre Raymond VI et Pierre II. On a trop dit que ce dernier était venu en Gascogne pour secourir son beau-frère. Ce seul motif n'expliquerait pas un aussi dispendieux armement. A notre avis, le but du roi d'Aragon était aussi d'étendre sa domination sur les populations de langue d'oc, qui l'appelaient de tous leurs vœux, depuis que le comte de Toulouse avait montré son impuissance à les défendre.

Pierre II tenait si peu à Raymond VI qu'au début de la croisade il l'avait laissé écraser et avait même convenu avec Montfort de marier son fils l'infant don Jacques avec une fille du comte, sous la condition que cette dernière apporterait en dot les conquêtes des Croisés, c'est-à-dire, en bon français, les dépouilles du comte de Toulouse. Le roi d'Aragon ne se déclara contre Montfort que lorsque celui-ci ne voulut lui accorder sur ces conquêtes qu'un simple droit à l'hommage féodal. Si les seigneurs gascons l'attirèrent dans leur cause, ce fut en lui promettant, au contraire, le domaine direct sur leurs terres, et le souverain espagnol les prit si bien au mot qu'il leur envoya ses bayles, pour installer dans leurs châteaux son administration royale. La noblesse gasconne essaya bien alors d'éluder ses promesses (et par des moyens peu avouables) ; mais ce fut précisément dans ces circonstances que le roi d'Aragon leva son armée et fit l'expédition de Muret. Ce qu'on lui avait promis, il venait le prendre. L'apparition de cette armée dut donc éveiller bien des appréhensions parmi les seigneurs indigènes. Si, en mettant aux prises Pierre II et Montfort, ils avaient espéré de pouvoir conserver, à l'encontre de tous les deux, leur propre indépendance, elle dut maintenant leur paraître plus menacée encore par

www.libtool.com.cn

l'armée espagnole que par les troupes françaises, vu la situation précaire où Montfort semblait être à cette heure [1].

A ces motifs de défiance générale vinrent s'ajouter des dissentiments plus personnels, lorsque Pierre II et Raymond VI voulurent arrêter leur plan de bataille.

Le roi était un militaire de l'ancienne école. Vrai héros de roman épique, il considérait tout calcul comme une lâcheté ; comme un déshonneur, toute précaution à l'encontre d'un adversaire inférieur en nombre. Pour tout plan de bataille, son unique avis fut de s'attribuer le poste le plus périlleux [2] et d'endosser les armes de l'un de ses sujets, pour pouvoir, sous ce déguisement, chercher plus à l'aise l'occasion de quelque prouesse [3]. Il avait passé avec une concubine la nuit qui précéda la bataille, et le lendemain, lorsqu'on célébra la messe devant lui, il était si las de plaisirs, qu'il négligea de se tenir debout pendant l'évangile [4].

Son impatience de combattre était telle qu'il ne voulut souffrir ni négociations, ni délai. Deux de ses principaux vassaux, Nuño Sanchez et Moncade, n'étaient pas encore arrivés. Malgré les instances de leurs courriers, le roi refusa de les attendre [5]. Les sept évêques et les trois abbés qui accompagnaient Montfort voulaient le réconcilier avec Pierre II. Celui-ci refusa même le sauf-conduit qui leur était nécessaire pour pénétrer jusqu'à lui : « *Puisque vous venez avec une armée, vous n'avez pas besoin de sauf-conduit* », leur fit-il dire ironiquement. — « *Mais*, objectaient les prélats, *les Toulousains consentent à négocier.* » — « *Allez donc les trouver à Toulouse !* » répliqua le facétieux souverain. Et comme, dans une troisième ambassade, on s'efforçait de l'intéresser à des adversaires aussi inférieurs en nombre : « *Puisqu'ils ne sont que quatre ribauds*, s'écria Pierre II, *ce n'est pas la peine de négocier pour si peu* [6] *!* »

1 Sur ces intrigues politiques, voyez nos Pièces justificatives (pièce F T. II p. 376).

2 Petr. V. S. (P. 87 B) : « Ipse enim utpote superbissimus, in secunda acie se posuerat, cùm reges semper esse soleant in extrema. »

3 Petr. V. S. (P. 87 B) : « Insuper arma sua mutaverat, armis que se induerat alienis. »

Baudouin d'Avesnes, f° 363 : « Le roy avait cangié ses armes. »

4 J. d'Aragon (P. 17 al. 9) : « E aquel dia que feu la batayla, havia jagut ab una dona... que anch al evangeli, no poc estar en peus, ans sasech en son seti mentres deya. »

5 J. d'Aragon (P. 17 al. 9) : « Be sabem per cert que don Nuno Sanxes, e en G. de Montcada... no foren en la batayla, ans enviaren missatge al Rey quels esperas ; el Rey nols volch esperar : e feu la batayla ab aquels qui eren ab el. »

6 Baudouin d'Avesnes (f° 363) : « Li evesques envoyèrent plusieurs messages au roy d'Aragon et lui prièrent en ammonestant qu'il eust mercy de la crestienté et qu'il se partist du siège ; mais il n'en vault riens faire. »

J. d'Aragon (P. 16 al. 9) : « En ans que fos la batayla volies metre en Simon

www.libtool.com.cn

Tout cela ne faisait pas l'affaire de Raymond VI, qui savait par expérience qu'avec Montfort les précautions n'étaient pas de trop. Caractère brave mais hésitant, esprit observateur, mais dépourvu d'initiative, Raymond VI voyait avec anxiété, sans pouvoir y porter remède, les fautes de son allié investi du commandement en chef.

Cependant le comte de Toulouse proposa le plan de bataille suivant: Montfort étant forcé, par le défaut de vivres, d'adopter bientôt une résolution, on lui laisserait prendre l'offensive. Le camp étant barricadé avec ses *impedimenta*, on s'y tiendrait clos en dressant les claies mobiles qui lui servaient de portes, de manière à le rendre inaccessible aux surprises de la cavalerie croisée. Quand celle-ci viendrait l'attaquer, la nombreuse infanterie gasconne l'accablerait de traits : puis les 3000 cavaliers profiteraient de son désordre pour faire des sorties, prendre les Croisés à revers et les mettre en déroute [1].

de Montfort en son poder per fer sa volentat : e volias avenir ab el, e nostre pare nou volch pendre. »

Caffaro (liv. IV p. 405) : « Et quum castrum et terram reddere vellet, noluit illum recipere nisi personam suam redderet pro presione. »

Guil. de P.-L. (P. 208 C) : « Venerabiles patres, qui venerant cum eo... cæperunt agere... an possent viam pacis aut treugas invenire ; sed rege neutrum acceptante, nisi cum conditionibus indecoris parti ecclesiæ et damnosis, comes Simon, præsumens quod si forte castrum adversariis resignaret, tota terra insurgeret... »

Petr. V. S. (P. 86 A).

Sur les réponses ironiques de Pierre II, voyez la relation officielle (P. 88 D E).

1 Guil. de P.-L. (P. 209 A) : « Rex Aragonum paravit se ad prælium, *comite Tolosano in contrarium consulente, ut infra castra consisterent, et venientium equos telis et jaculis vulneratos debilitarent, debilesque securiùs invaderent, et invasos faciliùs converterent aut fugarent, qui in castro non possent, defectu victualium, remanere.* »

Canso (vers 3006) : E lo coms de Tolosa se pres a razonar...

3009 : *Fassam entorn las tendas las barreiras dressar,*
Que nulhs om a caval dins non puesca intrar.
E si venoilh Frances que vulhan asautar,
E nos ab las balestas les farem totz nafrar ;
Cant auran les cabs voutz podem los encausar.
E poirem los trastotz aisi desbaratar.

Fauriel traduit *dressar las barreiras* par : *dresser* DES *barrières* (en un mot, entourer le camp de palissades).

Nous ne saurions admettre cette interprétation : 1° parce que nous savons par G. de Puy-Laurens (ci-dessus chap. I) que le camp était déjà barricadé ; 2° parce qu'on n'aurait jamais eu le temps de faire un aussi vaste travail que celui de palissader le camp pendant le peu d'instants qui précédèrent la bataille. A notre avis, *las barreiras* étaient les claies mobiles qui servaient, au XIIIe siècle, à ouvrir et à fermer les entrées de l'enceinte des camps. Raymond VI demande qu'on les dresse, afin que, la clôture du camp étant ainsi complète, on puisse attendre l'attaque de l'ennemi, sans avoir à redouter une surprise de sa cavalerie, qui aurait pu pénétrer par ces ouvertures : *que nulhs om a caval dins non puesca intrar*. On remarquera que le texte dit : LAS *barreiras*. Il s'agit donc de barrières qui existent déjà. S'il avait été question d'en créer de nouvelles, il aurait fallu dire : *dressar barreiras* (sans l'article).

www.libtool.com.cn

Ce plan, s'il eût été adopté, aurait mis dans un grand embarras l'armée croisée, qui n'avait guère que de la grosse cavalerie. Outre que cette troupe était peu propre à l'enlèvement d'un camp retranché, elle se trouvait trop peu nombreuse pour menacer sans s'affaiblir l'immense développement des tentes ennemies. Obligée de se concentrer pour enlever un seul point, elle aurait laissé libres tous les autres passages, par lesquels la cavalerie vasco-aragonaise aurait pu opérer ses sorties, l'attaquer en flanc, la forcer de se replier pour éviter le tir en écharpe de l'infanterie, et l'acculer ainsi par degrés dans le terrain sans issue compris entre la Garonne, la Louge et le ruisseau des Pesquès.

Mais le roi d'Aragon ne put souffrir la pensée de garder la défensive avec un adversaire inférieur en nombre. Il traita ce plan de *sottise* et de *lâcheté* [1] ; et Miquel de Luzia, l'un de ses vassaux, s'écria que c'était avec ces *habiletés de renard* qu'on perdait ses Etats [2]. Raymond VI, piqué, n'insista pas ; mais on verra les conséquences de ces désaccords.

Les sentiments du comte de Toulouse durent être partagés par ses vassaux, car ils mirent beaucoup plus d'hésitation que Pierre II à repousser les propositions des prélats. A la première ambassade, ils répondirent par des protestations d'obéissance. A l'arrivée de la seconde, ils demandèrent à réfléchir jusqu'au lendemain. Le lendemain, ils laissèrent engager la bataille sans se prononcer, sous le prétexte qu'ils ne pouvaient se séparer du roi, leur allié [3]. Ce ne fut que lorsqu'ils se crurent vainqueurs qu'ils osèrent attaquer Muret et maltraiter un émissaire de l'évêque de Toulouse [4]. En un mot, bien que leur hostilité ne fût pas douteuse, ils hésitèrent à l'avouer, tant ils étaient peu rassurés sur l'issue du combat.

La physionomie morale de l'armée croisée offrait un singulier contraste avec celle de ses adversaires. A l'exception de Montfort, tout le monde s'y croyait voué au martyre, et tout le monde l'acceptait.

Le clergé, investi par le Légat de la direction de la campagne, était trop peu versé dans les choses de la guerre pour soupçonner les ressources de la situation. Convaincu de l'impossibilité de vaincre, il n'avait d'autre plan que d'épuiser tous les moyens de réconciliation, et en cas d'échec de se résigner à mourir. Le jour de la bataille,

1 Guil. de P.-L. (P. 209 A) : « Quem rex audire noluit metui ascribens et ignaviæ quod dicebatur. »

Version en prose de la *Canso* (P. 153 C) : « Lodit rey d'Arago es estat d'opinio... que l'on lor ane donar l'assault... »

2 *Canso* (vers 3015) : So ditz Miquel de Luzia : Jes aiso bo nom par ..
3018 : Per vostra *volpilhiaus* laichatz deseretar.

3 Relation officielle (P. 88 E et 89 A).

4 Voyez ci-dessous, ch. IV § 5.

www.libtool.com.cn

l'avant-garde vasco-aragonaise avançait déjà sur Muret, que les prélats attendaient encore la réponse des Toulousains dans le prieuré Saint-Germier, toutes portes ouvertes. Ils se disposaient même à aller pieds nus implorer la pitié de Pierre II quand la première lutte s'engagea. Alors, refoulés par les traits ennemis, ils se retirèrent dans une chapelle voisine pour y attendre la mort [1].

Quant aux troupes croisées, elles se composaient de deux éléments. Quelques vieux soldats, tels que Guillaume de Contre et Bouchard de Marly, attachés au sort de leur général depuis le commencement de la guerre, savaient d'avance, par l'âpreté de cette lutte, qu'en dehors de la victoire il n'y avait à attendre que la mort. Le reste, tel que Guillaume des Barres, le célèbre rival de Richard-Cœur-de-Lion, se composait de pèlerins nouveau-venus, enthousiastes comme des néophytes et considérant le martyre comme plus enviable que la victoire [2].

La veille de la bataille, en arrivant sur les hauteurs en vue de Muret, les cavaliers conduits par Montfort aperçurent sur l'autre bord de la Garonne l'innombrable armée vasco-aragonaise, qui venait d'emporter le faubourg et assaillait le château. Enflammés par ce spectacle, ils voulaient charger aussitôt. Toute l'autorité de leur chef suffit à peine pour empêcher cette folie: ils n'étaient pas en tout 300 hommes [3]. Le lendemain, jour de la bataille, cette petite armée, à l'effectif complet de 1600 combattants, pouvait, du haut de ses remparts, entendre les

1 Relation officielle (P. 89 A) : « Mane ipsa die Jovis... Episcopi, discalceatis pedibus, ire proposuerunt ad regem... patefactis januis... hostes Dei... armati, vicum subintrare cum impetu attentarunt... » — Voy. aussi Petr. V. S. (P. 86 A B).

Petr. V. S. (P. 87 A) : « *Episcopi autem et clerici intraverunt ecclesiam*..... orantes et clamantes in cœlum. » Nous verrons plus bas (chap. IV, § 5) que, jusqu'à la fin de la bataille, le clergé resta en prière dans Muret, où les Toulousains le trouvèrent encore lors de leur dernière attaque contre cette ville. C'est donc par erreur qu'on a prétendu que saint Dominique s'était rendu sur le champ de bataille pour exciter l'ardeur des combattants. Observons, d'ailleurs, que la présence du clergé au milieu des troupes pour partager leurs fatigues fut, pendant toutes les croisades, un fait habituel que les historiens catholiques citaient toujours à son honneur. On ne comprendrait donc pas qu'ils l'eussent dissimulé, si ce fait s'était produit à Muret.

Il ne serait pas impossible que la chapelle où les prélats se retirèrent pendant la bataille existât encore, au moins en partie. En effet, l'emplacement de l'ancien prieuré de St-Germier, où habitaient les prélats, n'est séparé que par la largeur d'une étroite rue d'un oratoire qui dépend aujourd'hui de l'église ogivale de Muret, mais qui, par son style roman, d'un caractère massif, se rattache certainement à une construction antérieure. Cet oratoire semble, par son emplacement, avoir été détaché du prieuré et rattaché plus tard à la nouvelle église. Mamachi (*Annales* des Frères Prêcheurs, tom. I, chap. XII) prétend en effet qu'à l'occasion de la victoire de Muret on annexa à l'église de la ville une chapelle ornée de peintures. Ces précisions s'adapteraient bien à l'oratoire en question.

2 Guil. de P.-L. (P. 208 E 209 A); — Petr. V. S. (P. 85 B).

3 Petr. V. S. (P. 85 E).

www.libtool.com.cn

ces de mort de 43,000 ennemis. Ce spectacle n'éveilla chez elle que l'enthousiasme du martyre. Son unique soin fut de s'y préparer par la communion et le pardon mutuel des injures [1].

Nous ne pouvons pas comprendre aujourd'hui ce qui se passait dans ces âmes de foi et de fer, mais un détail pourra nous en donner une idée. Au moment où les Croisés sortaient de Muret pour combattre, l'évêque de Comminges, monté sur une éminence, leur promit qu'en cas de mort, il leur servirait de caution devant Dieu pour les délivrer, non-seulement de l'enfer, mais du purgatoire. Sa voix ne pouvait probablement pas être entendue par toutes les troupes qui, échelonnées en ordre de marche dans les étroites rues de Muret, devaient former une très-longue colonne. Mais les soldats tenaient tant aux engagements de l'évêque, que chaque escadron, en défilant devant lui, l'interpellait pour lui faire répéter sa promesse et l'entendre distinctement ; cela fait, il volait à la mort. C'était donc comme une stipulation expresse, un contrat réfléchi entre l'homme et Dieu, un échange des succès de la terre contre les promesses du Ciel [2].

Il ne faudrait cependant pas étendre jusqu'à leur général cette physionomie morale des soldats croisés. Montfort est un tout autre type, et nous le voyons, avant la bataille, déployer, non l'enthousiasme d'un héros de XIIe siècle, mais la vigilance réfléchie d'un général moderne qui n'abandonne rien au hasard.

S'il ose avec 1600 hommes en affronter 43,000, c'est qu'il a froidement calculé les compensations qu'il peut puiser dans sa supériorité morale. En allant de Fanjaux à Muret, il rencontre à Boulbonne dom Maurin, sacristain de Pamiers, qui veut lui faire rebrousser chemin : « *Vous êtes trop peu contre tant de monde* », lui dit le moine. Pour toute réponse le général lui montre une lettre d'amour écrite par le roi d'Aragon à une de ses maîtresses, et que l'on venait d'intercepter. « *Je n'ai rien à craindre*, ajoute Montfort, *d'un homme qui fait la guerre à Dieu pour une prostituée* [3].

1 Relation officielle (P. 89 A) ; — Guil. de P.-L. (P. 208 D) ; — Petr. V. S. (P. 87 A).

2 Petr. V. S. (P. 86 E).

3 Guil. de P.-L. (P. 208 B) : « Ait ei sacrista : ... Non est par cum tam paucis contra regem et tantam multitudinem experiri. Qui ad hanc vocem protulit litteras de sua almoneria, dicens : Legite istas litteras. Quas cum legisset invenit in eis quod rex Aragonum *quamdam nobilem uxorem* cujusdam nobilis Tolosanæ diocesis salutabat, persuadens quod ob amorem ejus ad expellendos de terra Gallicos veniebat... Qui ait : « Regem non vereor, qui pro una venit contra Dei negotium *meretrice*. » Secum comes ferebat in testimonium... quia tanquam *effeminatum* sibi posse resistere non timebat. »

Nous ne saurions partager l'opinion des Bénédictins (*Histoire de Languedoc*, liv. XXII), qui prétendent que la personne à laquelle s'adressait cette lettre était la sœur du roi, femme du comte de Toulouse. Ce que rapporte G. de Puy-Laurens, ce sont les propres paroles du dialogue de Montfort avec dom Maurin. Or Montfort n'aurait

www.libtool.com.cn

Tant que l'occasion de vaincre ne se présente pas, Montfort presse ou retient ses troupes, suivant les besoins du moment, sans le moindre parti pris. Pour prévenir la capitulation imminente de Muret et se garder en même temps des embuscades qui pouvaient l'attendre sur la route, le général avait ordonné que l'on franchît d'une seule traite, avec le harnois complet de bataille, l'énorme étape de Fanjaux à Muret. Mais, parvenus à Saverdun, les soldats n'en peuvent plus. Malgré ses vives alarmes, Montfort les arrête ; on couchera à Saverdun ; il ne faut pas arriver épuisé devant l'ennemi [1]. Nous avons déjà vu avec quelle fermeté le général réprima l'ardeur de ses troupes à leur arrivée devant Muret.

Mais le lendemain, à l'aurore, en observant, du donjon du château, l'ordre de bataille des ennemis, Montfort discerne une occasion de vaincre. Aussitôt le temporisateur de la veille se prononce pour une bataille immédiate et ne veut plus souffrir un instant de retard. Il vole au faubourg pour décider ses chevaliers, de là au prieuré St-Germier pour obtenir des prélats la permission de combattre. Ceux-ci refusent, et malgré l'approche de l'ennemi, veulent aller, pieds nus, implorer la pitié du roi d'Aragon [2].

Alors le général ordonne, non pas de les laisser sortir par une poterne, *mais de laisser ouvertes les portes de la place*. Les ennemis, qui avançaient en ce moment vers la porte de Toulouse, s'y précipitent aussitôt, pénètrent dans la ville et font pleuvoir leurs traits jusque sur la tête des prélats épouvantés... « *Avons-nous assez attendu ?* leur crie Montfort... « *Laissez-moi donc combattre !...* [3] »

pas pu adresser l'épithète de *meretrix* à une sœur du roi pour ce seul fait qu'elle aurait correspondu avec son frère. G. de Puy-Laurens, de son côté, n'aurait jamais accepté ni répété une expression aussi injurieuse, si elle s'était adressée à la femme de son maître, Raymond VI. Quant à dom Maurin, Montfort aurait eu bien de la peine à lui donner le change sur le nom de la personne à qui s'adressait la lettre, vu la formule habituelle des correspondances du XIIIe siècle, qui mentionnent dès la première phrase, sous forme de salutation, les noms de l'expéditeur et du destinataire. Et si dom Maurin avait vu que l'écrit s'adressât à la comtesse de Toulouse, il n'aurait pas donné pour ce fait à Pierre II l'épithète d'*effeminatum*, et n'aurait pas désigné la comtesse par la tournure discrète: *Quamdam nobilem uxorem*. Nous inclinons donc à penser que la destinataire de la lettre était une des nombreuses connaissances galantes que Pierre II avait en Gascogne, et qui, de l'aveu de son fils le roi Jacques, avaient réussi par leurs séductions à l'attirer dans le parti des indigènes. (Voyez nos Pièces justificatives pièce F, à la fin de notre citation de Jacques d'Aragon.)

1 Petr. V. S. (P. 85 B).

2 Petr. V. S. (P. 86 A et B) : « In crastino summo mane... comes... de munitione exivit in burgum, *cum suis et à suis consilium habiturus*... statim episcopi... voluerunt ire ad regem supplicaturi... »

Relation officielle (P. 89 A et B).

3 Nous verrons (chap. IV, § 1 et 2) que c'était une ruse de guerre : en tenant

www.libtool.com.cn

On lui accorde tout, et le général court ordonner le bouteselle. Sa monture lui est amenée sur la terrasse de la Louge, devant la chapelle du château (où il était allé prier un instant). Au moment où il s'enlève sur les étriers, son cheval relève la tête et le frappe au front d'un coup si rude qu'il le fait chanceler. Couvert aussitôt de huées par les ennemis qui suivaient cette scène des yeux, du bord opposé de la rivière, Montfort les interpelle : « *Criez bien, car je vais à mon tour crier après vous jusqu'à Toulouse!* » Et il court presser la sortie des troupes. Les chefs voulaient compter leurs hommes : « *C'est inutile*, dit Montfort, *nous sommes assez pour vaincre!...* [1] »

Le général communique à tous son activité. L'évêque de Toulouse voulait faire mettre pied à terre aux cavaliers pour venir, un à un, baiser le crucifix ; l'évêque de Comminges lui prend la croix des mains, monte sur un lieu élevé et envoie à toute l'armée la bénédiction collective dont nous avons parlé plus haut [2].

Le caractère de Montfort se révèle tout entier dans sa confiance de vaincre au milieu d'une armée qui croit aller à la mort, au milieu d'une ville à moitié occupée par l'ennemi.

ouverte la porte de Toulouse, Montfort voulait y attirer ses ennemis pour les prendre à revers, en sortant par la porte de Sales.

Petr. V. S. (P. 86 B). Plures de hostibus... intraverunt burgum... Erant enim fores apertæ, *quia nobilis comes non permittebat ut clauderentur*. Mox comes noster allocutus est episcopos, dicens : « Videtis quod nihil proficitis... satis immo plus quam satis sustinuimus : *tempus est ut detis nobis licentiam dimicandi...* »

Rel. officielle (P. 89 A B). Qua [licentia] concessa... *quia domum in qua episcopi morabantur... hostes... festinabant protinus impugnare balistarum quarellis...* »

1 Petr. V. S. (P. 86 D). Equus, elevato capite, percussit comitem, et a se aliquantulum resilire fecit : quod videntes Tolosani, in derisionem comitis ululatum maximum emiserunt ; quibus comes catholicus dixit : « Vos modo clamando deridetis me ; sed confido in Domino, quod hodie victor clamabo post vos usque ad portas Tolosæ. Quo dicto, comes ascendit equum, veniens que ad milites qui in burgo erant, invenit eos armatos et paratos ad bellum. Consuluit autem comiti miles quidam ut numerari faceret milites suos et sciret quot essent. Cui comes nobilis : « Non est, inquit, opus ; satis sumus ad superandum per Dei auxilium hostes nostros. »

2 Petr. V. S. (P. 86 E).

www.libtool.com.cn

CHAPITRE IV

BATAILLE

§ I

Attaque par l'armée vasco-aragonaise

Ce furent les Vasco-Aragonais qui prirent l'offensive. Leur avant-garde ouvrit l'attaque par un assaut du même faubourg qu'ils avaient enlevé la veille. C'est cet assaut qui, en menaçant le prieuré de Saint-Germier, décida les prélats à donner à Monfort la permission de combattre.

Le principal objectif de l'attaque fut le saillant de la porte de Toulouse.

G. de Puy-Laurens nous apprend, en effet, que les Vasco-Aragonais se portèrent contre le côté occidental de la ville [1] ; nous savons par la *Canso* que, tout en menaçant plusieurs portes, ils n'en enlevèrent qu'une seule [2], et Pierre des Vaux de Cernay précise qu'en pénétrant par cette porte ils se trouvèrent dans le faubourg [3].

1 Guil de P.-L. (P. 208 D E) : « Inciditque eis [crucesignatis] consilium *ne directè contra exercitum prosilirent*, ne imbri jaculorum populi Tolosani exponerent equos suos ; et *exierunt per portam quæ respicit orientem, cum castra essent ab occidente.* »

2 Version en prose (P. 152 E) : « E aladonc, se son venguts... donnar l'assault *à l'una de las portas.* »

Canso (v. 3023) : Entro sus a *las portas* s'en van esperonar,
Si que an los Frances trastotz faits ensarrar ;
E per meja *la porta* van las lansas gitar.

(A partir de ce vers, *porta* est employé constamment au singulier.)

3 Petr. V. S. (P. 86 B) : « *Intraverunt burgum* in quo erant nostri. »
Relation officielle (pag. 89 A) : « Vicum subintrare cum impetu attentarunt. »

www.libtool.com.cn

Or, il n'y avait sur le côté occidental de Muret que la porte de Toulouse par où l'ont pût pénétrer dans le faubourg. C'était aussi la seule qui fût assez rapprochée du prieuré pour que les traits des assaillants pussent y atteindre, ainsi que nous venons de le voir.

L'attaque dut couvrir toute la rive gauche de la Louge jusqu'à la Garonne, puisque nous savons que Montfort, en montant à cheval sur la terrasse du château devant St-Sernin, fut insulté par les Vasco-Aragonais, postés sur l'autre bord de la rivière. Mais le côté opposé de Muret, où s'élevait la porte de Sales, dut rester constamment libre, puisque nous venons de voir dans G. de Puy-Laurens que Montfort choisit ce point pour sa sortie, précisément parce que les traits des ennemis ne pouvaient y atteindre.

Quant au saillant de la porte de Toulouse, la Canso et P. Mousket affirment que les ennemis attaquèrent ses deux côtés à la fois, et firent converger sur les deux courtines le tir de six machines de guerre [1]. Ils avaient donc franchi la Louge au point *d* et disposé leurs engins autour du saillant, sur les deux bords de la rivière.

G. de Puy-Laurens constate que cette attaque fut conduite par le comte de Foix, soutenu par les contingents catalans [2]. Il dut être également suivi par une partie considérable de l'infanterie, car ce même chroniqueur ajoute qu'on lui adjoignit : *copia et multitudine bellatorum*, expression assez dédaigneuse qui ne peut s'expliquer qu'à des combattants à pied. On sait d'ailleurs que l'attaque d'une place par les machines de guerre n'avait jamais lieu sans être couverte par une nuée d'archers, et les chroniqueurs précisent, en effet, qu'on fit pleuvoir sur le bourg de Muret, non-seulement des carreaux de baliste, mais les flèches et les traits de ces tirailleurs [3]. Toutefois ce contingent à pied ne dut comprendre que l'infanterie féodale, car nous verrons plus bas que les milices toulousaines ne sortirent du camp et ne combattirent qu'à la fin de la journée [4].

Sur cette attaque, la cavalerie vasco-catalane, trouvant la porte de

1 *Canso* (v. 2938) : Bastiren los peirers e an les redressatz.
E combaton Murel *tot entorn per totz latz*.

Mousket (v. 22352) : *Pierieres* et *mangonniaus VI*
I dreça le roi d'Aragonne
Par le castel grans pières donne.

Version en prose (P. 152 E) : « Et adonc an faict adressar lors peyrieras et autres engins, e contra lodit Muret les an faict tirar. »

Relation officielle (P. 89 B) : « Erectis jam machinis, aliisque bellicis instrumentis, festinabant protinus impugnare balistarum quarellis... hostiliter circumquaque. »

2 Guil. de P.-L. (P. 209 A) : « Dato primo congressu comiti Fuxensi cum Catalanis et *copia* et *multitudine bellatorum*. »

3 Relation officielle (P. 89 B) : « Balistarum quarellis, *jaculis* atque *lanceis*. »
Canso (v. 3027) : Es gieten *dartz* e *lansas*...

4 Voyez ci-dessous, chap. IV § 5.

www.libtool.com.cn

Toulouse ouverte par l'ordre exprès de Montfort, pénétra jusque dans l'intérieur du bourg[1]. L'infanterie entra pêle-mêle avec elle ; car les chroniqueurs constatent que, parmi les traits tombant sur le prieuré, il y avait des dards et des javelots, arme qui se lançait à la main, et qui n'aurait pas pu avoir assez de puissance pour atteindre à St-Germier si elle avait été envoyée du dehors de la place[2]. Quoi qu'il en soit, l'attaque trouva à l'intérieur des obstacles, préparés sans doute à l'avance, et contre lesquels elle se buta sans succès[3].

Si l'on considère que l'infanterie féodale de l'armée vasco-aragonaise ne s'élevait pas à moins de 20,000 hommes, que les contingents de Foix et de Catalogne réunis ne pouvaient guère présenter un effectif inférieur à 1000 chevaux, que le terrain contournant la porte de Toulouse était en outre traversé par la Louge et couvert par six machines de guerre, on pourra se faire une idée de l'encombrement qui dut se produire à cette heure dans l'étroit passage *d*, qui n'a pas plus de 230 mètres de largeur.

Cet ensemble de précisions sur l'attaque de l'avant-garde nous permet de reconstituer l'ordre de bataille général de l'armée vasco-aragonaise.

Elle fut répartie en trois corps de bataille.

Nous venons de voir que le premier, commandé par le comte de Foix, composé de ses propres contingents, de ceux de Catalogne et de l'infanterie féodale, se posta en face du saillant de la porte de Toulouse.

Pierre des Vaux de Cernay nous apprend que le roi d'Aragon se mit à la tête du second, probablement avec le reste des troupes espagnoles,

1 Petr. V. S. (P. 86 B) : « *Ecce plures de hostibus armatis in equis intraverunt burgum in quo erant nostri... Erant enim fores apertæ, quia nobilis comes non permittebat ut clauderentur...* »

Relation officielle (P. 89 A) : « *Patefactis januis... hostes Dei.... vicum subintrare cum impetu attentarunt.* »

Philippide (v. 650) :... Jam fractis mœnibus istis
Castellum irrumpent...

Canso (v. 3026) : Si *quel dins el defora contendon sul lumdar ;*
Es gieten dartz e lansas os van grans colps donar
D'entrambas las partidas ne fan lo sanc rajar,
Que trastota *la porta* viratz vermelhejar.

2 Relation officielle (P. 89 B) : « *Jaculis* atque *lanceis* emissis. »

Canso (v. 3027) : Es gieten *darts* e *lansas*.

3 *Canso* (v. 3030) : Can aicels de la fora no pogron dins intrar.

Version en prose (P. 153 C) : « Lodit comte de Montfort et sas ditas gens se son ben et valentamen defenduts, sans estre en res esbahits et talamen an faict que los an faict recular deldit assault. »

Relation officielle (P. 89 A) : « Sed per Dei gratiam a suo fuerunt desiderio defraudati... »

www.libtool.com.cn

et sûrement avec sa maynade, car nous verrons que celle-ci se fit détruire jusqu'au dernier homme autour de sa personne [1].

Ce second corps dut être posté sur le terrain *l'Aragon*, car nous avons vu (chap. Ier) que c'est là que le roi fut tué, et nous verrons (chap. IV, § 3) que son corps d'armée fut attaqué sur place par une rapide charge de la cavalerie croisée, qui ne lui laissa pas le temps de prendre l'offensive.

La position des deux premiers corps nous révèle celle du troisième. En effet, on verra plus tard que, lorsque les armées du XIIIe siècle échelonnaient leurs corps en arrière les uns des autres perpendiculairement au front de l'ennemi, leur colonne d'attaque avait toujours au moins trois sections se suivant sur un seul axe [2]. Nous n'avons donc qu'à tracer une ligne droite partant du saillant de la porte de Toulouse et traversant le terrain l'Aragon pour trouver sur son prolongement l'axe du 3e corps. Ce tracé nous conduit dans l'angle formé par la rencontre des collines de Seysses et du ruisseau des Pesquès. L'emplacement du 3e corps ne saurait être reculé plus en arrière ; car s'il avait été séparé du champ de bataille par ces collines ou l'escarpement de ce ruisseau, il n'aurait pas pu prendre part au combat.

L'avant-garde étant commandée par le comte de Foix et le corps d'armée par le roi d'Aragon, les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* en concluent avec raison que l'arrière-garde ne put avoir pour chef que le comte de Toulouse, et ne put être composée que de la noblesse gasconne, puisqu'il ne restait pas d'autre chef ni d'autre contingent à cheval.

Quant aux milices toulousaines, nous verrons [3] qu'elles n'étaient pas encore sorties de leur camp.

Il est à remarquer que, bien qu'elles fussent les plus directement intéressées dans la guerre, les troupes gasconnes choisirent les postes de combat les plus éloignés de l'ennemi. Ce fut aux simples auxiliaires, aux Espagnols, qu'échut le poste le plus honorable et le plus périlleux.

C'est qu'en effet cet ordre de bataille n'était pas de nature à rassurer les Gascons. Il eut des conséquences si graves pour le résultat de la journée, que nous devons l'analyser avec soin.

Puisque Pierre II avait laissé entrer Montfort dans Muret, et qu'il venait l'y attaquer sans investir complétement la place, son but était apparemment de traquer les Croisés dans la ville, à peu près comme on

1 Petr. V. S. (P. 87 B). Ipse [Rex Aragonensis]... in secunda acie se posuerat, cum reges semper esse soleant in extrema.

Baudouin d'Avesnes (f° 363). Le roy s'était trait en la seconde bataille.

2 Voyez ci-dessous § II (Premier mouvement des Croisés). — Ch. V (Rapprochement de la bataille de Bouvines et de la bataille de Muret.) — T. II L. I ch. I, II et III (Principes généraux. Ordre parallèle. Ordre perpendiculaire).

3 Voyez ci-dessous, chap. IV § 5.

www.libtool.com.cn

traque un lapin dans son terrier, pour le tuer à la sortie. Dans ce cas, nous comprenons qu'il ait fait attaquer par le comte de Foix la porte de Toulouse, mais à la condition d'aller lui-même attendre la sortie de l'ennemi devant la porte de Sales, qui était son unique ligne de retraite. En demeurant au contraire sur le terrain l'Aragon, le roi se mettait dans l'impossibilité de joindre les Croisés, puisqu'il lui aurait fallu passer sur le corps de sa propre avant-garde, qui encombrait le seul passage praticable. Si Montfort avait voulu éviter le combat, il aurait eu tout le loisir de fuir par la porte de Sales.

Si l'on suppose, au contraire, que Pierre II fût instruit de la résolution où était Montfort d'accepter la bataille, on conçoit que, sûr d'être attaqué, le roi l'ait attendu sur le terrain favorable où il se posta. Mais alors ce qu'il faut critiquer, c'est le poste assigné à son avant-garde : c'est à la porte de Sales que le comte Foix aurait dû traquer Montfort pour le pousser vers Pierre II, qui l'attendait devant la porte de Toulouse.

Cependant, il ne serait pas impossible que le comte de Foix eût été envoyé avec l'ordre d'occuper la porte de Sales, mais que ses troupes, trouvant sur leur chemin la porte de Toulouse ouverte, eussent cédé à la tentation de pénétrer par là dans le bourg. En ce cas, l'ordre exprès, donné par Montfort, de tenir cette porte ouverte ne serait qu'une ruse de guerre, un moyen de retenir l'avant-garde autour de la porte de Toulouse, tandis qu'on la prendrait à revers en sortant par celle de Sales. Le comte de Foix serait alors seul responsable de n'avoir pas su éviter ce piége.

Dans tous les cas, on a le droit de reprocher au roi d'Aragon d'avoir trop éparpillé son armée. Entre ses différents corps d'attaque il laissa des intervalles si considérables que chacun d'eux pouvait être détruit avant d'être secouru par les autres. Ce péril fut encore aggravé par Pierre II, quand il choisit son poste de combat à la tête du deuxième corps, au lieu d'occuper le dernier, selon la coutume. Il s'exposait ainsi à périr dans une attaque soudaine, sans avoir le loisir d'appeler ses réserves. Ainsi chaque corps d'armée pouvait, faute d'ordres, être immobilisé au moment décisif[1].

Nous allons voir que Montfort gagna la bataille précisément en tirant parti de chacune de ces fautes. Aussi inclinons-nous à penser que ce furent ces mauvaises dispositions qui le décidèrent à attaquer et lui suggérèrent même son plan de bataille. Nous avons vu en effet que, la veille encore, le général croisé gardait obstinément la défensive, et s'attachait à contenir ses troupes, et que, le lendemain matin au contraire, sitôt que les ennemis eurent pris leur ordre de bataille, Montfort

1 Cet ordre de bataille présentait encore bien d'autres défauts, mais ils ne pourront être tous dégagés que dans notre dernier chapitre, lorsque nous connaîtrons dans son ensemble le fait d'armes de Muret.

Gestohlen aus der Geschichtsbibliothek Seminar für Universität Jena

www.libtool.com.cn

descendit du château dans le bourg pour obtenir du clergé la permission de combattre. Or, du donjon du château, qui dominait la plaine d'une hauteur colossale, le général avait pu distinguer trois faits : 1° le mouvement de l'avant-garde ennemie dans la direction de la porte de Toulouse, 2° l'excessif éparpillement des autres corps, 3° la présence de la bannière royale au deuxième corps d'armée. Cela suffisait pour l'éclairer ; et il est très-digne de remarque que ce ne fut qu'alors, tandis que les évêques accordaient l'ordre de combattre, que Montfort tint avec ses chevaliers le conseil de guerre qui arrêta son plan de bataille [1].

Ce plan paraît donc avoir été une de ces inspirations soudaines qui sont suggérées aux vrais hommes de guerre, sur le champ de bataille, par les fautes de leurs ennemis, et qui ne réussissent que par l'à-propos de leur exécution.

§ II

Premier mouvement des Croisés

Avant de sortir de Muret, les Croisés adoptèrent deux dispositions.

En premier lieu, Montfort interdit à son infanterie de prendre part au combat. Cette infanterie était en effet nécessaire à la défense intérieure de Muret, que le comte de Foix assaillait par la porte de Toulouse [2].

En second lieu, un certain nombre de chevaliers à la tête desquels étaient Alain de Roucy et Florent de Ville, formèrent entre eux un accord préalable pour rechercher dans le combat la personne du roi d'Aragon, et le mettre à mort dès le début de l'action [3].

1 Petrus V. S. (P. 86 A B) : In crastino summo mane... Comes... de munitione exivit in burgum *cum suis et à suis consilium habiturus ; et cum nostri simul loquerentur*... ecce plures de hostibus... intraverunt burgum. »

Relation officielle (P. 89 A) : « In crastino autem prima die Jovis... hostes Dei... vicum subintrare... attentarunt... »

Petr. V. S. (P. 86 D) : « *Dum igitur comes et milites nostri mutuò loquerentur et de bello tractarent*, ecce episcopus Tolosanus advenit... »

2 Petr. V. S. (P. 86 D) : « Comes nobilis inhibuerat ne quis pedes egrederetur ad pugnam. »

Annales de Waverley (P. 203 A) : Accedentes ergo ad certamen, ut imperatum fuit nuda peditum deseruere præsidia. »

3 Baudouin d'Avesnes (fol. 363 et suiv.) : « Aveuc le conte estait messire Allain de Rouchy et messire Florens de Vile, qui estaient renommé de grant chevalerie. Ces deux et aucuns autres s'estaient accordé qu'ilz meteraient leur entente au roi d'Aragon ochirre, car se le roy estoit mors le remanant seroit plus legier a desconfire. » L'auteur ne dit pas que Montfort ait connu ce projet.

www.libtool.com.cn

Cela fait, l'armée sortit de Muret par la porte de Sales [1].

Elle se forma en bataille en avant de cette porte, face à l'ennemi (qui attaquait le saillant de la porte de Toulouse), mais le plus loin possible de ce point d'attaque, afin que, pendant leur sortie, les chevaux ne fussent pas inquiétés par les traits des archers [2]. L'armée croisée dut donc se déployer le long de la Garonne, son front de bataille formant potence avec la courtine de la porte de Sales.

Conformément à la coutume du temps, et en l'honneur de la Sainte-Trinité, l'effectif fut divisé en trois corps, chacun de 300 hommes environ [3], postés en arrière les uns des autres; le commandement du premiers corps fut donné à Guillaume de Contre, celui du second à Bouchard de Marly; Montfort prit sous ses ordres le troisième, lequel devait être le plus rapproché de la Garonne [4].

Guillaume des Barres fut posté en tête du premier corps et chargé d'imprimer comme chef de file le mouvement de l'attaque générale [5].

1 *Canso* (v. 3037): A la porta de Salas les ne fan totz anar.

Version en prose (P. 153 C D) : Et quand son estat armats et acotrats, an ordenats los capitanis, et son anats salhir al portal de Salas, ben ordenats et serrats. »

Guil. de P.- L. (P. 208 E): « Exierunt per portam quæ respicit orientem, cum castra essent ab occidente. »

2 Guil. de P.-L. (P. 208 D E) : « Inciditque eis consilium *ne directe contra exercitum prosilirent, ne imbri jaculorum populi Tolosani exponerent equos suos*, et exierunt per portam... »

3 Nous présumons que l'effectif fut réparti à peu près en nombre égal dans chacun des trois corps, parce que s'il y avait eu inégalité de répartition un des corps aurait été de moins de 300 hommes. Or ces corps étant destinés à opérer séparément, comme nous le verrons, il fallait bien que chacun d'eux fût assez considérable pour fournir une manœuvre sérieuse, ce qui eût été impossible avec des effectifs inférieurs encore à un chiffre aussi limité.

4 Version en prose (P. 153 D): « Et avia faictas tres bandas de sas gens, dont èra capitani de la premera G. d'En Contra, et de la seconda Boucard, et de la tersa era capitani e governado lodit conte de Montfort. »

Canso (v. 3054): E fels *en tres partidas* totz essems escalar.

Guil. de P.-L. (P. 209 B): « Comes Simon venit *tribus ordinibus, usu ut noverat militari.* »

Petr. V. S. (P. 87 A) : « Nostri... egrediuntur de castro, et *tribus aciebus dispositis* in nomine Trinitatis, contra hostes intrepidi procedebant. »

Relation officielle (P. 89 B) : In nomine sanctæ Trinitatis, *tribus aciebus dispositis*, exierunt. »

Philippide (v. 703)..... Et ex uno *tres efficit* agmine *turmas*.

Baudouin d'Avesnes (fol. 363): « Ils issirent hors du chastel et orent *leurs trois batailles* ordonnées au nom de la Trinité. »

5 *Canso* (v. 3053) : Guilheumes de la Barra los pres a *capdelar*.

Nous traduisons *capdelar* par *diriger* et non par *commander*, parce que ce verbe a les deux sens et qu'il est certain que Barres ne commanda pas à Muret. Outre que le commandement en chef revenait évidemment à Montfort, Barres n'avait pas

www.libtool.com.cn

Ce fut dans le second corps que se placèrent de Roucy, de Ville et leurs conjurés [1].

Ces dispositions prises sous les yeux de l'ennemi, Montfort dirigea ses troupes vers sa ligne de retraite, en sorte que les Vasco-Aragonais, durent croire que leur ennemi abandonnait Muret et se dérobait par la fuite. Mais alors les Croisés revinrent brusquement sur leurs pas et fondirent sur les Vasco-Aragonais [2].

Ce retour offensif ne fut exécuté que par les deux premiers escadrons français. Celui du sire de Contre fut d'abord lancé seul. Les hommes de Bouchard ne s'ébranlèrent qu'après lui ; mais il fut commandé à ces derniers de prendre une allure plus vive, et de rejoindre la première ligne de bataille au moment de la charge, afin que le choc fût donné par les deux corps réunis et produisît ainsi une plus puissante impulsion [3].

Enfin les chevaliers de la première ligne reçurent la recommandation expresse de ne pas s'engager dans des combats singuliers, qui auraient ralenti et rompu l'effet collectif de la charge. Ce qu'il fallait c'était un choc en masse, capable de culbuter l'ennemi plutôt que de le décimer [4].

l'expérience nécessaire pour un commandement en chef. Beaucoup plus jeune que son frère utérin, le comte de Montfort, auquel il a survécu pendant 31 ans, Barres ne faisait que d'arriver dans le Midi :« Quidam milites... *nuperrime venerant à Francia*.... inter quos erat quidam miles juvenis et frater comitis nostri ex parte matris, nomine *Guillelmus de Barris* (Petr. V. S. p. 85 B). » Nous avons vu que, même à Bouvines, on n'usa de Barres que comme d'un bon sous-ordre, lancé en première ligne pour enlever les troupes par sa brillante valeur et sa force homérique. Il eut évidemment à Muret le même rôle et c'est ce que la Canso entend par le mot *capdelar* ; car si l'on voulait traduire ce verbe dans son sens absolu, commander en chef, il faudrait prétendre que Montfort lui-même n'eut pas de commandement à Muret, puisque la Canso ne lui en attribue pas; ce qui serait absurde. Quant au commandement en second, G. de Contre et Bouchard de Marly, de la maison des Montmorency, y avaient des titres autrement sérieux que Barres, soit à raison de leurs talents militaires, soit parce que, depuis le commencement de la croisade, ils avaient toujours occupé le premier rôle.

1 Beaudouin d'Avesnes (Fol. 363 et s.). La seconde bataille vint après : en celle bataille estait messire Alain de Rouchy, et messire Florens de Vile.

2 Guil. de P. L. (P. 208 E). Exierunt per portam quæ respicit orientem, cum castra essent ab occidente, *ut nescientibus propositum eorum, fugere niterentur, donec profecti paulisper, rivum quemdam transeuntes, in planitiem versus exercitum redierunt*.

3 Guil. de P. L. (P. 209 B). *Posteriores properantes in unum ad primos ictus cum prioribus affuerunt, docti satis quod pugna unanimiter agressa victoriam parit.*

Petr. V. S. (P. 87 A). Statim *prima acies nostra audacter in hostes insiliit* et in ipsos medios se immisit ; mox *secunda subsequitur hostesque penetrat sicut prima.*

Baudouin d'Avesnes (F° 363). La première bataille assembla à ses ennemis vigureusement... la seconde bataille vint après.

4 Annales Waverleienses (*H. F.* T. XVIII p. 202 E). [Simon] firmiter suis præci-

www.libtool.com.cn

Ce premier mouvement demande à être bien compris.

L'unique ligne de retraite des Croisés était le pont de la Garonne conduisant à la route de Fanjaux. D'autre part, le seul point par où la cavalerie française, postée devant la porte de Sales, pût assaillir ses ennemis, était le passage autour de la porte de Toulouse, qu'occupait en ce moment le comte de Foix. Puisque les chroniqueurs affirment que l'armée de Monfort se dirigea d'abord vers sa ligne de retraite, puis vers ses adversaires, sa manœuvre dut nécessairement consister à prendre d'abord le chemin du pont de la Garonne, puis celui de la porte de Toulouse.

Les Croisés étant en bataille, le front vers l'ennemi, le long de la courtine de la porte de Sales, ils ne pouvaient pas employer un procédé plus élémentaire pour gagner le pont de la Garonne, que de faire faire demi-tour sur place à tous leurs cavaliers et de les acheminer vers la terrasse conduisant au pont [1]. Par ce changement de front, leur troisième corps devint le premier. Ce fut donc évidemment l'escadron de Montfort qui commença le défilé sur la terrasse. Mais après y avoir fait quelques pas *(profecti paulisper)*, il revint vers l'ennemi *(versus exercitum redierunt)*. On dut donc faire faire une seconde fois demi-tour à la cavalerie. Par ce fait, les escadrons de Contre et de Bouchard redevinrent les premiers et chargèrent instantanément, ainsi que l'affirment Puy-Laurens et Vaux-Cernay.

Or, les escadrons de Contre et de Bouchard, revenant charger l'ennemi, ne durent pas mettre plus d'une minute pour franchir au galop l'intervalle qui les séparait des troupes du comte de Foix [2]. De là nous concluons qu'il fut matériellement impossible à ces dernières troupes de se mettre en bataille pour résister au choc des Français.

En effet, nous avons vu dans notre premier paragraphe que le corps du comte de Foix était en ce moment occupé à pénétrer dans Muret par la porte de Toulouse, que Montfort avait tenue ouverte. C'était une

piendo dixit : *Ictibus a prima fronte pugnæ pugnare nolite contra inimicos ; sed fortiter*, ut christiani milites, *acies superborum penetrate securi*. Accedentes ergo ad certamen, *omnes uno impetu, ut imperatum fuit*... usque ad Regem penetraverunt.

J. d'Aragon (P. 17 al. 9). E sobre aço exiren *combatre ensemps en una*.

1 Les troupes du XIIIe siècle étant peu manœuvrières, on doit toujours interpréter leurs mouvements par le procédé le plus simple.

2 Les règlements de la cavalerie moderne admettent que ce corps peut fournir au galop, sans s'essouffler outre mesure, un parcours de plusieurs centaines de mètres, pourvu que les 80 derniers soient seuls poussés à toute vitesse. Au galop ordinaire, on admet qu'un cavalier doit franchir, par minute, de 330 à 350 mètres, soit 340 en moyenne. Or, la courtine, entre la porte de Sales et le saillant de celle de Toulouse dont les Français avaient à parcourir la longueur, n'avait pas plus de 300 mètres, dont il faut retrancher la surface occupée par l'ordre de bataille primitif de la cavalerie croisée. La charge de ses deux premiers escadrons dut donc exiger *moins d'une minute*.

www.libtool.com.cn

espèce d'assaut intérieur que l'on livrait, comme à une brèche, à l'entrée des rues barricadées que défendait l'infanterie de Montfort. Du dehors, six mangonneaux lançaient leurs projectiles, par dessus les courtines, sur les défenseurs du Prieuré. Des deux côtés du saillant de la porte de Toulouse *(per totz latz.* — Canso v. 2939), vingt mille fantassins de Foix et de Catalogne envahissaient Muret par tous les points accessibles. Les 500 cavaliers du comte de Foix devaient être noyés au milieu de cette multitude de combattants à pied, puisque quelques-uns avaient pénétré dans Muret avec leur infanterie. Le reste attendait sans doute sur la rive gauche de la Louge que cette infanterie leur eût ouvert la voie. *En un mot, le premier corps vasco-aragonais n'était pas rangé en bon ordre de bataille en face de la porte de Sales, pour arrêter le choc des Croisés. Il était accumulé, face à la porte de Toulouse, pour en enlever le saillant.*

Ce fut sur le flanc droit de cette multitude que vinrent fondre brusquement les deux escadrons de Contre et de Bouchard. Forts chacun de 300 hommes (100 chevaliers, 100 écuyers et 100 sergents), ils devaient avoir chacun trois rangs successifs ; car la chevalerie occupait toujours le premier rang et ses écuyers le second. Les deux corps réunis au moment de la charge composaient donc une masse de 600 lanciers à cheval, formés en rangs serrés, sur 100 hommes de front et 6 de file. Cette trombe de fer, s'abattant comme la foudre sur les fantassins de Foix et de Catalogne en désordre, dut les enfoncer sans aucune peine. D'autre part, on remarquera qu'au moment du choc, le front des Croisés, élargi par le fait de la charge, dut occuper près de 200 mètres d'étendue [1]. Or, le passage à gué de la Louge autour de la porte de Toulouse n'avait que 230 mètres de largeur, dont une douzaine devait être occupée par les plateaux des mangonneaux. La cavalerie française dut donc balayer presque toute la largeur du passage et ne laisser à ses adversaires qu'un espace insuffisant pour se dérober à droite et à gauche. La plupart d'entre eux furent ainsi réduits à repasser précipitamment la Louge, sous le choc de leurs adversaires, qui les poussaient la lance dans les reins.

En outre, il est certain que les vainqueurs poursuivirent les vaincus sur la rive gauche de la Louge et que de là ils les chassèrent dans la direction du second corps aragonais. Puy-Laurens le dit formellement : *Rivum transeuntes, in planitiem versus exercitum redierunt.* Les autres

1 Tout front s'allonge par le seul fait de la charge. La cavalerie du XIIIe siècle devait, en outre, exiger plus d'espace que celle d'aujourd'hui, soit à cause de l'énorme surface qu'occupait la housse flottante du cheval, soit à cause de la position que prenait le cavalier en chargeant, le jarret tendu, les pieds en avant et les reins arcs-boutés contre la batte de troussequin (v. Viollet-Leduc, *Dictionnaire du mobilier* v° *Harnois* p. 38). On peut donc admettre pour chaque cavalier, au moment de la charge, un intervalle de près de deux mètres, ce qui porte à près de 200 mètres la largeur du front des deux premiers escadrons français.

www.libtool.com.cn

chroniqueurs confirment ce fait[1]. Or, cette masse de 20,000 fantassins affolés, projetée en arrière avec la plus grande violence, dut entraîner avec elle les 500 cavaliers du comte de Foix ainsi que la noblesse catalane. Tous les chroniqueurs, tant français qu'espagnols, l'affirment unanimement. Le roi Jacques d'Aragon désigne nominativement les chefs de la noblesse catalane qui s'enfuirent avec les autres. On ajoute même un détail significatif : c'est que, dans cette cavalerie mise en déroute, *il n'y eut pas un seul homme tué*[2].

Si l'on considère que la chevalerie de Foix et de Catalogne était l'une des plus braves d'Europe, on ne peut expliquer ce détail inouï qu'en admettant que ces cavaliers furent mis, par le mouvement de la foule des fuyards, dans l'impuissance de joindre les Français.

Manquant de l'espace nécessaire pour se mettre en bataille et charger régulièrement, envahis par les 20,000 fantassins éperdus qui se jetaient dans les jambes des chevaux, ils n'eurent d'autre ressource que de se replier précipitamment vers leur second corps pour y prendre leur point d'appui.

Aussi considérons-nous comme rigoureusement exacte la comparaison de la relation officielle des Prélats catholiques, qui dit que le premier choc des Croisés balaya ses ennemis en un moment, comme le vent balaie la poussière de la surface du sol[3].

1 Guil. de P. L. (P. 209 B). Rivum quemdam transeuntes, *in planitiem versus exercitum* redierunt.

Ann. Waverleienses (P. 203 A). Omnes uno impetu, ut imperatum fuit... *usque ad regem penetraverunt.*

Petr. V. S. (P. 87 A). Ibant igitur milites Christi gaudentes *ad locum certaminis...* qui egressi de castro *in campi planitie juxta castrum, viderunt hostes* paratos ad pugnam quasi totum mundum... *in quo congressu rex Aragonensis occubuit.*

[Quelques critiques ont supposé que le combat autour de la porte de Toulouse ne fut pas suivi de l'attaque des Croisés dans la plaine, qu'il y eut un intervalle entre les deux engagements et que ce dernier constitue seul la bataille de Muret. Mais Vaux-Cernay et la Relation officielle affirment que les Prélats autorisèrent la bataille précisément pour se dégager de l'attaque de la porte de Toulouse, qui mettait leur vie en péril : « Plures de hostibus intraverunt burgum... Mox comes noster allocutus » est Episcopos... tempus est ut detis nobis licentiam dimicandi... *quia necessitas* » *sic urgebat concesserunt* ». — Petr. V. S. p. 86 B. — Rel. off. p. 89 A B.]

2 J. d'Aragon (P. 16 al. 9). Quels altres se desempararen en la batayla e sen fugiren : *hi de Catalunya* en Dalmau de Creixel, e Nuch de Mataplana, e en G. Dorta, e en B. de Castelbisbal e *aquels fugiren ab los altres.* — Roderic de Tolède (P. 230 C). *Fuxensi* et Tolosano comitibus terga præbentibus *cum aliquibus Catalanis.* — Marca (P. 233 B). *De Catalonia siquidem mortuus nullus fuit.* — Libre dels feyts d'armes de Catalunya (*B. C.* Ch. xxii p. 313). *Mas dels Catalans molts pochs ni varen morir.* — V. aussi Philippis (v. 805). — Mousket (v. 22379).

3 Rel. officielle (P. 89 B). Statim virtus Altissimi per manus servorum suorum hostes suos confregit *et comminuit in momento;* terga enim vertentes, in fugam facti sunt tanquam pulvis ante faciem venti.

www.libtool.com.cn

En résumé, l'effet de la première attaque des Français fut de dégager les alentours de la porte de Toulouse, d'ouvrir le passage à gué de la Louge, de rompre le premier corps vasco-aragonais et de le pousser à reculons, comme un immense projectile, dans la direction du second corps, que commandait le roi d'Aragon.

§ III

Second mouvement des Croisés.

Les fugitifs du premier corps vasco-aragonais, toujours poursuivis par leurs vainqueurs, se précipitèrent instinctivement vers leur second corps, qui stationnait derrière eux sur le terrain l'Aragon. Ils vinrent encombrer son front sans aucun ordre, comme ils purent (dit le chroniqueur) « *ut licitum fuit* [1]. »

Ce reflux de 20,000 hommes affolés ne pouvait, en effet, apporter aucune force au second corps et devait au contraire y jeter autant de désordre qu'il en avait produit dans le premier.

Aussi les Croisés, comprenant tout ce que cette débandade pouvait apporter avec elle de contagion morale et matérielle, se hâtèrent de la mettre à profit. Prenant pour objectif la grande bannière royale qui marquait le point de stationnement du second corps aragonais, ils poussèrent sans relâche, à la suite des fuyards, dans cette direction, et vinrent charger au centre et à fond l'entourage même de Pierre II [2].

Cette attaque bien dirigée eut deux résultats.

Les troupes aragonaises, qui reçurent le choc à reculons de leurs compagnons d'armes affolés du premier corps, chargées elles-mêmes avec fureur par les Français, se laissèrent gagner à leur tour par la panique. Le roi Jacques d'Aragon, propre fils du vaincu de Muret, raconte ce fait dans ses mémoires. Le royal historien, qui n'a pas d'intérêt à calomnier ses compatriotes, affirme que, sous le coup de ce phénomène moral qui surprend parfois des armées entières, les compagnons d'armes de son père l'abandonnèrent sur le champ de

1 Guil. de P. L. (P. 209 B). Adeo que hostes primo impetu subverterunt, quod eos à campo ut ventus à facie terræ pulverem propulsarunt, *quibus ut licitum fuit se in posteriores acies collocarunt.*

2 Guil. de P. L. (P. 209 B). *Deinde ad regis aciem, ubi vexillum ejus noverant, se convertunt,* tantaque pressura in ipsum irruunt quod armorum collisio... aëre ferebatur...

Ann. Waverleienses (P. 203 A). Accedentes ergo ad certamen omnes uno impetu, ut imperatum fuit... *usque ad regem penetraverunt ; sicque demum contritus est exercitus regis et undique gladio cæsus.*

www.libtool.com.cn

bataille et prirent tous la fuite, à l'exception de la maison militaire de Pierre II. Jacques représente cette seconde panique comme n'ayant été que la continuation de la première ; car il désigne nominativement les chefs aragonais d'une part et les chefs catalans de l'autre qui prirent part aux deux débandades, en disant des derniers qu'ils s'enfuirent avec les autres : « *aquels fugiren ab los altres* »[1].

Quant à la maynade royale, découverte par la retraite des autres effectifs, elle affronta bravement le choc des Croisés. Cette troupe ne contenait pas moins de 500 cavaliers d'élite. Elle pouvait donc balancer très longtemps le résultat de la lutte avec les 600 cavaliers français.

Alors les chevaliers de France qui avaient conjuré la mort de Pierre II jugèrent le moment venu d'exécuter leur plan, pour ébranler leurs redoutables adversaires en leur portant ce coup décisif dès le commencement de l'action. De Ville, de Roucy et leurs complices étaient en mesure d'unir leurs efforts contre le roi d'Aragon ; car, grâce à la précaution qu'ils avaient prise de se placer au second corps, ils devaient être encore intacts. Tandis qu'ils cherchaient à reconnaître, d'après ses couleurs, la personne du roi, leur attention fut attirée par le seigneur qui avait endossé ses armes, et ce dernier fut aussitôt attaqué par les conjurés. Mais, à la faiblesse de sa résistance, les assaillants ne tardèrent pas à reconnaître leur méprise : « *Ce n'est pas le Roi !* s'écria de Roucy ; *le Roi est meilleur chevalier !* »

Pierre II avait entendu ces paroles. Mais, loin d'en tirer profit pour se soustraire au danger qu'elles lui révélaient, et qui menaçait l'armée entière en sa personne, il ne put supporter de laisser un des siens courir pour lui les périls d'une lutte inégale : « *Vous l'avez dit*, s'écria-t-il, *cet homme n'est pas le Roi, mais le voici !* » Et d'un coup de sa masse d'armes, il abattit un des conjurés. Mais les autres, attirés par son aveu, unirent leurs efforts contre lui et le mirent à mort[2].

1 J. D'Aragon (P. 16 al. 9). *E foren ab el* [ab nostre pare] *Darago* don Miquel de Luzia, e don Blascho Dalago, e dom Roderich Liçana, e don Ladro, e don Gomes de Luna, e don Miquel de Rada, e don G. de Puyo, e don Açnar Pardo, *e daltres de sa maynade molts*, e daltres qui a nos no poden membrar : mas tant nos membre quens dixeren aquels quey avien estat, e sabien lo feyt, *que levat don Gomes, e don Miquel de Rada, e don Açnar Pardo, e alguns de sa meynade quey moriren, quels altres lo desempararen en la batayla, e sen fugiren : hi de Catalunya* en Dalmau de Crexel, e Nuch de Mataplana, e en G. Dorta, e en Bn. dez Castelbisbal, *e aquels fugiren ab los altres.*

Guil. de P. L. (P. 209 C). Cæteri autem terga fugæ dederunt et infiniti dum fugerent ceciderunt : ipsi quoque comites Tolosanus *et Fuxensis* et alii fugæ præsidio evaserunt.

2 Baudouin d'Avesnes (f° 363) : « La seconde bataille vint après ; en chele ci estait messire Alain de Rouchy et messire Florens de Vile. Ils virent celuy qui avait les armes le roi d'Aragon, sy ly coururent sus tous ensemble. Cil se deffendi au

www.libtool.com.cn

Quant à la maynade royale, elle se jeta en désespérée sur ce cadavre et le défendit avec l'acharnement de la fidélité féodale. Là succombèrent les principaux seigneurs du royaume: Gomez de Luna, Miquel de Luzia, Miquel de Rada et les deux Pardo père et fils, qui expirèrent côte à côte [1].

Cette mêlée paraît avoir eu un caractère absolument opposé à celui de la précédente rencontre. La première charge des Croisés contre l'avant-garde ennemie avait dû ressembler beaucoup à nos combats modernes, où le rôle de chaque soldat s'efface dans l'action collective d'une troupe soumise à des mouvements uniformes. Mais sur le terrain l'Aragon, tout tendit au contraire à favoriser les duels corps à corps, à la manière homérique. D'une part, l'entreprise des Croisés contre la vie du général en chef ne pouvait réussir que par des séries de combats singuliers. D'autre part, cette mort même du roi dut pousser ses fidèles Aragonais à toutes les fureurs irréfléchies du ressentiment individuel. Ce fut donc, selon toute apparence, une de ces mêlées incohérentes, où les hommes se détruisent sans aucun plan préconçu.

Aussi admettrons-nous volontiers la physionomie héroïque que les chroniqueurs des deux partis prêtent à ce combat. Nous croyons au récit de Raymond VII disant plus tard à G. de Puy-Laurens que, du haut de son observatoire, il entendait le choc des épées sur les armures défensives, comme autant de coups de cognée s'abattant sur des arbres. Il suffit de lire les chroniqueurs espagnols ou romans pour

mieulx qu'il pot; mais messire Alains de Rouchy, qui bien sçavait que le roi d'Aragon estait meudres chevalier que cil qui estait la entre eulx, escria ses compagnons et dit: *Che n'est pas le Roy! che n'est pas le Roy!* Quant li roy d'Arragon, qui estait assez près du chevalier, entendi ceste parole, il ne se vault plus céler, ains fery avant comme vaillans chevalier et de grant cœur qu'il estait, et dit sy hault que bien se fist oyr : *Voirement n'est-ce pas le Roy; mais vees le chi!* Lors fiert ung chevalier qui devant luy estait d'une masse turquoise qu'il tenait, sy le fait voler à terre, et puis se lancha en la presse et commancha a faire merveilles d'armes. Quant messire Alain de Rouchy et ses compagnons virent chou qu'il faisait, bien le congnurent, se luy coururent sus tout a ung fais, sy l'avironnèrent, et tant se penèrent de luy grever qu'ilz l'ochirent.

1 Roderic de Tolède (P. 230 C) : « Rex cum Aragonensibus in prælio ceciderant quia ipsi soli viriliter perstiterunt. »

Petr. V. S. (P. 87 A). In quo congressu rex Aragonensis occubuit, et multi Aragonenses cum eo.

Marca (P. 233 B) : « Dominus rex Petrus, cum suis tantum mortuus est ibi, quam mortem priùs elegit antequam verteret terga fugæ... In illo prælio mortui sunt cum rege Aznard Perdo et Petrus Pert, ipsius filius, et Gomes de Luna, et Michael de Lutia, et plures alii barones Aragoniæ. »

Jacques d'Aragon (P. 16 al. 9) : « Levat don Gomes de Luna, e don Miquel de Rada, e don Aznar Pardo, e alguns de sa maynada quey moriren... »

Guil. de P.-L. (P. 209 B) : « Mortuusque est ibi rex et magnates plurimi de Aragonia circa eum. »

www.libtool.com.cn

retrouver dans leur langage ému la profonde impression que ce terrible fait d'armes avait laissée, longtemps après lui, dans l'opinion publique [1].

Par le même motif, nous pensons que cette série de combats singuliers dut se prolonger fort longtemps. Les compagnons d'armes de Pierre II, résolus à mourir avec leur souverain, durent lutter jusqu'au dernier souffle. Or, grâce à la perfection des armures défensives, les blessures mortelles étaient fort difficiles à donner. Le combat se prolongea si bien qu'avant qu'il ne fût terminé, Montfort eut le temps (ainsi que nous allons le voir) d'arriver au secours de ses deux premiers escadrons, en décrivant un détour de trois kilomètres.

De là nous concluons que le dernier corps gascon, qui était encore intact, aurait pu arriver au secours de Pierre II.

Il est cependant positif que la maynade royale fut laissée dans un abandon absolu. Outre que tous les chroniqueurs sont unanimes sur ce point, nous pouvons nous en remettre à l'affirmation du roi Jacques d'Aragon, qui cite par leurs noms, et ceux qui moururent autour de son père, et ceux qui le délaissèrent, et les témoins de qui il tient ces détails, comme l'on pourrait faire aujourd'hui dans la plus rigoureuse enquête judiciaire [2].

Constatons seulement que si les alliés de Pierre II ne vinrent pas à son secours, ils n'y furent pas non plus appelés ; car la mort de leur général en chef, survenue, comme on le voit, dès le début de l'action, anéantit le seul commandement qui eût qualité pour faire avancer ces renforts. Il n'est même pas démontré qu'ils aient connu à temps le péril où se trouvait le roi d'Aragon. L'énorme distance où ils étaient

1 Jacques d'Aragon (P. 18 al. 9) : « E aqui mori nostre pare : car aixi ho a usat nostre liynatge totz temps, que en les batayles quels an feytes ne nos farem de vencre o morir. »

Guil. de P.-L. (P. 209 B A) : « Tanta pressura in ipsum irruunt quod armorum collisio et sonus ictuum ad locum ubi erat ipse qui hoc dicebat, aëre ferebatur, ac si multæ secures nemora detruncarent... (Sicut audivi referentem dominum Raymundum, ultimum Tolosæ comitem, qui tunc, tanquam ætate inhabilis ad pugnandum, eductus fuit de castris in equo libero ad locum eminentem unde commissionem videre poterat). »

Canso (v. 3066) : E van trastuit en la on fol Reis conogutz.
El escrida : *E'u sol reis !* mas no i es entendutz,
E fo si malament e nafratz e ferutz
Que per meja la terra s'es lo sanes espandutz.
E loras cazec mortz aqui totz estendutz.

Version en prose (pag. 153 D) : « E lo rey d'Arago son estats grandamen esbahitz quand ainsin an vistes les enemics venir sur els ; car tot quant que rencontravan davant els metien a mort per terra, que *mels semblavan tigres o orses afamats, que gens rasonabla... que era grand pietat de veser* lo grand monde que tombava par terra, los ungs morts, los autres blessats.

2 J. d'Aragon (P. 16 al. 9).

www.libtool.com.cn

placés et la poussière que les combats de cavalerie soulèvent toujours en été, dans les régions méridionales, ne durent pas leur permettre de distinguer les détails de la lutte. L'effectif de Pierre II ayant été, au début de cette rencontre, supérieur en nombre à celui des Croisés, les autres corps d'armée ont très-bien pu le croire vainqueur jusqu'au moment où Montfort victorieux vint les menacer eux-mêmes. Il est du moins certain que ce fut là le motif de l'immobilité des milices toulousaines, car nous allons voir (chap. IV, § 5) que, même après que tous les autres corps eurent été détruits et dispersés, les Toulousains les croyaient si bien victorieux qu'ils vinrent recommencer l'attaque de Muret pour recueillir les fruits de la victoire.

§ IV

Troisième mouvement des Croisés

Montfort, n'ayant employé que ses deux premiers escadrons pour l'attaque sur la rive gauche de la Louge, se trouvait encore sur la droite avec son troisième corps, tandis qu'avait lieu la mêlée autour du cadavre du roi.

Vaux-Cernay nous apprend que, du point où il se tenait en observation, les deux premiers corps français paraissaient si profondément aventurés au milieu de leurs nombreux ennemis, qu'ils étaient à peine visibles [1].

Observons, en effet, qu'ils avaient enfoncé successivement le centre de deux corps d'armée sans se garder sur leurs ailes. Débordés sans doute par les vaincus du premier corps ennemi qui avait eu beaucoup plus de front qu'eux, ils avaient dû laisser en arrière une nuée de vasco-aragonais qui restaient flottants sur leurs flancs. Ces nombreuses troupes, rompues mais non détruites, pouvaient reprendre leur sang-froid et attaquer en flanc ou à revers les cavaliers de Contre et de Bouchard. D'autre part, le troisième corps ennemi n'était pas encore engagé, et son intervention pouvait d'un moment à l'autre changer la face du combat.

Le moment était donc venu de faire avancer la réserve des Français pour surveiller de près tout ce qui restait de résistance sur la rive gauche de la Louge et décider la victoire par une attaque de flanc habilement dirigée.

1 Petr. V. S. (P. 87 B). *Videns comes noster duas acies suas in medios hostes immersas, et quasi non comparere.*

www.libtool.com.cn

Montfort, à la tête de son troisième escadron, fit alors tête à gauche, remonta la rive droite de la Louge dans la direction des tentes toulousaines, jusqu'au marais de Rudelle. Là il s'engagea dans le sentier qui traversait ces bas-fonds et fila ensuite le long du fossé que formait le lit désséché de l'ancien bras de la Louge. Cette marche de flanc, dissimulée par l'escarpement du fossé, devait le conduire jusque dans le voisinage du second corps aragonais. Puis il devait suffire à Montfort de remonter le talus du fossé pour venir inopinément charger en flanc les troupes de Pierre II, tandis que celles de Contre et de Bouchard les assaillaient en face [1].

Mais un aussi long mouvement n'avait pas pu rester inaperçu. Quand les Croisés arrivèrent sur l'autre bord du marais, ils y trouvèrent un détachement prêt à leur disputer le passage [2]. Au moment où Simon de Montfort, en tête de ses hommes, s'élançait seul pour en remonter l'escarpement, un chevalier ennemi l'assaillit de coups si furieux, portés de haut en bas, sur le côté droit de la tête, que Simon rompit la courroie de son étrier gauche, sur lequel il pesait de tout son poids, pour résister aux coups. En même temps l'éperon droit, avec lequel il cherchait à stimuler sa monture, s'engagea dans la couverte et s'y brisa. Mais, par un effort suprême, Montfort finit par escalader le talus, et, dans une lutte corps à corps avec son adversaire, lui asséna sous le menton un coup de poing si formidable, qu'il le jeta à bas de son cheval [3].

1 Petr. V. S. (P. 87 B). *Irruit a sinistra* in hostes qui stabant ex adverso innumerabiles... Statim irruens comes in hostes prænotatos, *et licet non videret aliquam viam per quam ad eos posset pertingere, invenit tandem in fossato modicissimam semitam*, ordinatione divina ut credimus, tunc paratam, *per quam transiens in hostes se dedit*.

Canso v. (3044) : Que *per aquest semdier nos covindra passar*
C'anem dreit a las tendas com per batalha dar.
3056 : *E van dreit a las tendas*,
Tuit s'en van a las tendas *per mejas la palutz*.

[Montfort dut choisir, pour franchir la Louge le point le plus éloigné de Muret et le plus voisin de Rudelle. C'était le seul qui joignit le centre des terrains inondés *(per mejas las palutz)* et le fossé de l'ancien bras de la Louge. D'autre part, puisque le but de sa manœuvre était d'opérer une diversion par sa gauche, il fallait que son mouvement s'étendît assez pour déborder la droite des ennemis et les prendre en flanc. Si Montfort avait choisi un passage plus voisin de Muret, au lieu de tourner le corps d'armée de Pierre II, il aurait été ramené sur les derrières de ses deux premiers escadrons. Son mouvement tournant n'aurait pas été dissimulé pour le corps de Pierre II, lequel, le voyant venir, se serait mis en défense sur sa droite.]

2 Petr. V. S. (P. 87 B) : « Stabant autem ordinati ad pugnam *juxta fossatum quoddam, quod erat inter ipsos et comitem nostrum*. »

3 *Ibidem* : « Nec silendum est quod, cum comes vellet in ipsos irruere, ipsi eum cum gladiis suis tanto nisu a parte dextera pupugerunt quod pro nimia ictuum impulsione ruptus est ei staphus sinister : nobilis vero comes calcar sinistri pedis voluit infigere cooperturæ equi ; sed ipsum calcar confractum de pede resilivit. Miles

www.libtool.com.cn

Cette homérique entrée en scène, jointe sans doute à la terreur qu'inspirait sa personne, démoralisa le détachement ennemi, qui prit aussitôt la fuite [1].

Le chef des Croisés, reprenant alors son ordre de bataille, se rabattit sur le flanc droit du corps aragonais qui résistait encore. Ce corps se trouva donc réduit à combattre dans la proportion de 500 hommes contre 900.

Pris entre deux attaques, dont les directions perpendiculaires l'une à l'autre culbutaient sa droite sur son centre, il dut décliner vers la gauche et reculer jusqu'à la Garonne, probablement à la hauteur de Joffreri. Ce qui est du moins affirmé par les chroniqueurs, c'est qu'à la suite de ce mouvement, tous les combattants qui se trouvaient en face des deux premiers escadrons des Croisés furent détruits ou mis en fuite [2].

Mais le comte de Montfort ne les poursuivit pas dans cette déroute, pour l'achèvement de laquelle ses deux premiers escadrons étaient désormais suffisants. Ralliant son troisième corps, il cessa de combattre et se tint en réserve, prêt à faire tête de tous les côtés pour le cas où l'ennemi tenterait un retour offensif [3].

On sait en effet que les contingents gascons n'avaient pas encore combattu. Conformément à leur ordre de bataille primitif, ils devaient occuper, l'infanterie les hauteurs de Perramon, la cavalerie l'intervalle compris entre Seysses et les Pesquès. Ils pouvaient donc prendre à revers l'armée croisée. Ainsi que le dit P. des Vaux de Cernay, tandis que le deuxième corps aragonais déclinait en combattant vers la Garonne, Montfort avait à surveiller deux directions opposées *(hostes divisi alter ab altero)*.

Outre les 20,000 hommes de milices toulousaines, il devait rester

tamen validissimus non cecidit, sed hostes validè percussit. Quidam autem de adversariis comitem nostrum validè percussit in capite : vir autem nobilis dictum militem cum pugno cecidit subtus mentum, et de equo cadere fecit. »

1 Petr. V. S. (P. 87 C) : « Quod videntes socii dicti militis, qui infiniti erant, sed ut cæteri omnes adversarii nostri victi citiùs et confusi, fugæ præsidia quæsierunt. »

2 *Ibidem* : « Quod videntes nostri, *illi videlicet qui fuerunt in prima acie et in secunda* instantissimè insecuti sunt fugientes et gravissime prosecuti ; extremos etenim cædentes, ex ipsis multa millia occiderunt. »

Guil. de P.-L. (P. 209 B) : Mortuusque est ibi rex et magnates plurimi de Aragonia circa eum. »

3 Petr. V. S. (P. 87 CD) : « *Comes vero noster et qui illi cum eo erant, lento cursu post nostros insequentes, de industria sequebantur, ut si forte hostes conglobarent se et resumerent animos resistendi, nostri qui fugientes hostes divisi alter ab altero sequebantur ad comitem possent habere recursum.* Nec silendum quod comes nobilissimus non est dignatus in bello aliquem percutere, ex quo fugientes vidit et vertere sibi tergum. »

www.libtool.com.cn

au comte de Toulouse ses propres contingents à cheval, ainsi que ceux de Comminges, formant un effectif total de 1,000 cavaliers. Sa position était excellente dans l'angle compris entre Seysses et les Pesquès, où il ne pouvait pas être tourné, étant flanqué sur sa gauche par les hauteurs fortifiées du camp vasco-aragonais. Là il aurait pu retenir en face de lui les 300 hommes de Montfort, tout en rappelant ses 20.000 fantassins de Perramon. Ceux-ci, en se postant sur sa droite, derrière les retranchements du camp, auraient alors pris en écharpe par leur tir plongeant la ligne de bataille des Croisés. Dans une pareille situation, Montfort n'aurait pas pu enlever le camp sans être pris en flanc par la cavalerie gasconne, ni faire face à la cavalerie sans être décimé par l'infanterie.

Raymond VI ne mit pas à profit cette situation. A l'approche des Croisés il battit en retraite, abandonnant ses milices toulousaines sur les hauteurs de Perramon [1]. Mais la force de la position qu'il délaissa ainsi explique peut-être pourquoi Montfort ne voulut rien tenter contre lui et se borna à le tenir en respect par la ferme attitude de ses 300 hommes. Simon voulait sans doute attendre que le retour de ses deux autres escadrons lui permît de reprendre l'offensive. Même après que Raymond VI eut abandonné le terrain, le général croisé ne permit pas à ses troupes de poursuivre les fuyards hors du rayon du champ de bataille. Il rallia ses trois corps et les ramena vers Muret, où un singulier incident rendait sa présence nécessaire [2].

1 Marca (P. 233 B) : « *Comites Tolose* et Fuxi *fugerunt cum suis*, et *dimiserunt regem* et militiæ florem in campo cum multo vituperio et dedecore illorum qui eum sic dimiserant in campo. »

Version en prose de la *Canso* (P. 153 E) : Et adonc quand *lodit comte Ramon*, les de Foix et *Cumenge* an vista touta la dita desconfitura et an saubut que lodit rey era mort, adonc *se son metuts en fuita* que may a pogut tiran devers Tolosa. »

Mousket (v. 22379) : Li quens de Foix *et de St-Gille*
Escapaient tousjors par Gille,
Et li *quens ausi de Comminges*,
Qui leur fist estreper les vignes

Guil. de P.-L. (P. 209 B) : « Ipsi quoque *comites Tolosanus et* Fuxensis et alii *fugæ* præsidio evaserunt. »

Roderic de Tolède (P. 230 C) : Fuxensi et *Tolosano comitibus terga præbentibus.* »

Philippide (v. 805) : ..... Fusianus cum *Tolosano*
Ostendunt comites jam *terga* fugaria Francis.

2 Baudouin d'Avesnes (f° 363) : « Ly quens ne vault mie cacher moult loing. Ains retourna vers Muriaux. »

www.libtool.com.cn

§ V

Attaque des milices toulousaines

Pendant que Montfort achevait près de Joffrery la victoire de ses deux premiers corps, les milices bourgeoises de Toulouse, stationnant sous les armes vers les hauteurs de Perramon, ignoraient encore ce qui se passait à l'autre extrémité du champ de bataille, et se croyaient même victorieuses [1].

Elles avaient pu voir passer à leurs pieds la charge des deux premiers escadrons, puis celle que dirigeait le général en personne ; mais ces combattants avaient dû disparaître dans l'éloignement et la poussière. Enfin, sur les derrières et sur les flancs de cette poignée de Croisés, était venue s'agglomérer la nuée des soldats de l'avant-garde de Foix, dispersés par ces deux charges, et qui, à raison de leur nombre, devaient encombrer le champ de bataille, comme s'ils en étaient restés maîtres. Les Toulousains pouvaient donc maintenant considérer leurs ennemis comme enveloppés et condamnés à une mort certaine, qu'ils étaient venus chercher glorieusement sur le champ de bataille.

La pensée vint alors à ces milices de prendre aussi leur part de la victoire en recommençant l'attaque de Muret, interrompue par le passage des Croisés, et dont les engins de siége devaient encore se trouver abandonnés à la même place [2]. L'entreprise était de nature à les

1 Guil. de P.-L. (P. 209 B) : « Populus autem Tolosanus, de castris ubi erant vallati curribus et aliis impedimentis, adhuc cui cessisset victoria ignorabat. »

Petr. V. S. (P. 87 D) : « Dum hæc agerentur, cives Tolosani qui remanserant in exercitu infiniti et ad pugnam parati... responderunt quod rex Aragonensis vicerat omnes nostros. »

Relation officielle (P. 89 C) : « ... Qui de strage residui, adhuc intra sua tentoria morabantur... In sua perseverantes malicia, et se, qui jam victi erant, vicisse christi populum autumantes... »

2 Petr. V. S. (pag. 87 D) : « Cives Tolosani.... in expugnando castro totis viribus laborabant. »

Beaudouin d'Avesnes (fol. 363) : « En son retour (Montfort) trouva ceulx de Thoulouse qui avaient assailli Muriaux. »

Philippide (v. 815) : Quos (Tholosanos) cum vidisset Bernardus....
Expectare quasi bellum renovare volentes.

Canso (v. 3063) : Et lome de Tolosa i son tuit corregut.

[S'il est vrai, comme le reconnaissent les chroniqueurs des deux partis, que l'avant-garde ait assailli avec des engins de siége le saillant de la porte de Toulouse, il nous paraît impossible que la sortie foudroyante de Montfort lui ait laissé le loisir de ramener au camp ces lourdes machines. Elles durent donc être abandonnées sur

www.libtool.com.cn

tenter ; car, outre que le saillant de la porte de Toulouse devait être démantelé par les deux assauts précédents[1], les Toulousains avaient pu constater par leurs yeux qu'il ne restait plus dans la ville de troupes en état de la défendre. On pouvait donc facilement mettre la main sur la riche capture des sept évêques et des trois abbés qui y siégeaient.

En les voyant approcher, l'évêque de Toulouse, qui avait reçu avis de la victoire de Montfort, voulut éviter un carnage inutile. Il dépêcha un émissaire aux assaillants pour leur apprendre la véritable issue du combat, les engager à se rendre et leur offrir, à cette condition, sa protection personnelle. Comme gage de sa promesse, l'évêque leur envoya le capuchon dont il était couvert en sa qualité de religieux[2].

Mais, ne pouvant croire à une aussi invraisemblable nouvelle, qui dut d'ailleurs accroître leur irritation, les Toulousains maltraitèrent l'ambassadeur et le blessèrent de coups de lance, après lui avoir arraché son gage de sûreté[3].

place par les fuyards. L'infanterie croisée ayant été consignée dans Muret et la cavalerie n'ayant fait que passer rapidement à côté d'elles, les Toulousains durent les retrouver à la même place.]

1 *Canso* (v. 2947) : E trencatz los solers els alberes barrejats.

2 Pet. V. S. (pag. 87 D) : « Quod videns episcopus Tolosanus, qui erat in castro.... eorumque miseriæ compatiens, quemdam virum religiosum misit ad eos, monens et consulens ut jam tandem converterentur..... armaque sua deponerent, et ipse eos eriperet à morte imminenti, in cujus assecurationis testimonium misit eis cucullam suam, monachus quippe erat. »

Relation officielle (pag. 89 C) : « Tolosanus episcopus Tolosanorum stragi..... compatiens... missa eis per quemdam religiosum virum cuculla qua indutus erat, mandavit eis quod.... arma sua deponerent.... et eos salvaret de morte. »

Philippide (v. 815) : Quos cum vidisset Bernardus præsul eorum
Qui tunc cum reliquis Murelli in turre manebat
Expectare quasi bellum renovare volentes,
Significavit eis ut se convertere vellent
.... Finemque imponere bello.

[Nous avons vu (chap. III) qu'au moment où Montfort allait combattre, les prélats s'étaient retirés dans une église pour y prier en attendant la mort. Nous voyons maintenant qu'à la fin du combat ils se trouvaient encore dans Muret. On peut donc en conclure, comme nous l'avons dit plus haut, que le clergé ne prit aucune part à la lutte.]

3 Petr. V. S. (pag. 87 D) : « Illi autem utpote obstinati..... responderunt quod rex Aragonensis vicerat omnes nostros.... et hac de causa auferentes cucullam nuncio, ipsum lanceis graviter verberarunt. »

Relation officielle (pag. 89 C) : « Qui (Tolosani).......... non solum parere sui episcopi admonitionibus contempserunt, verum etiam ablata cuculla, ipsum nuntium austerius verberarunt. »

Philippide (v. 821) : Ast illi famulum pietatis verba ferentem
Cædere theutonico non erubuêre flagello,
Et cum verberibus indigna opprobria passo,
Vix licuit paucis cum dentibus inde reverti,
In signumque illis à sancto præsule missam
Præsumpsere stolam variis distingere plagis.

www.libtool.com.cn

Au même intant, apparurent les étendards de Montfort qui revenait à Muret. Son aspect inattendu démoralisa les milices toulousaines.

Elles devaient en ce moment occuper la rive gauche de la Louge en face de Muret, puisqu'elles menaçaient de nouveau cette ville. Les Croisés qui revenaient du terrain l'Aragon chargèrent donc à revers l'infanterie de Toulouse, qui, dans cette situation, était absolument hors d'état de se défendre [1].

Une partie de cette infanterie qui attendit le choc des Français, adossée à la Louge, fut culbutée et massacrée dans le lit même du ruisseau, contre l'escarpement de la rive droite [2].

Le plus grand nombre, sous la conduite de Dalmas d'Entenseilh, s'enfuit en longeant la Louge et les bords de la Garonne, dans la direction de la flotte gasconne qui y stationnait. Quelques-uns, et Dalmas fut du nombre, réussirent à s'y réfugier [3]. Beaucoup d'autres se noyèrent en cherchant à atteindre cet asile [4], ou furent rejoints et massacrés par les Croisés sur les bords du fleuve [5].

Quelques détachements de ces milices, qui n'avaient pas abondonné le camp, essayèrent de s'y défendre. Mais ils furent facilement envahis et détruits sur place [6].

1 Pet. V. S. (P. 87 D E): Interea milites nostri revertebantur à cæde cum victoria gloriosa, venientes que ad prædictos Tolosanos ex ipsis plura millia occiderunt.

2 *Canso* (v. 3076): Entro sus al Rivel es lo chaples tengutz.

3 *Canso* (v. 3079): En Dalmatz d'Enteisehl es per l'aiga embatutz
3084: Ab tant es de Garona fors de l'aiga issutz
El poble de Tolosa, e lo grans el menutz,
S'en son trastuit essems ves l'aiga corregutz

4 Guil. de P. L. (P. 209 C): Ad navigium quod habebant in Garonnæ littore concurrerunt, et qui potuerunt ingredi evaserunt.

5 *Canso* (v. 3087): E passon cels que pogon, mas motz n'i a remazutz
L'aiga qu'es rabineira n'a negatz e perdutz.

Rel officielle (P. 89 B): Alii vitantes gladios, aquæ periculo perierunt; quamplures vero fuerunt in ore gladii devorati.

Guil. de P. L. (P. 209 C): Cæteri vel submersi vel in campi planitie cæsi gladiis ceciderunt.

6 Rel. officielle (P. 89 C D): Per quos christi militia recursum faciens, circa sua diffugientes tentoria interemit.

Canso (v. 3077): E l'ome de Tolosa c'als traps son remazutz
Estero tuit essemps malament desperdutz.
v. 3089: E remas ins el camp trastotz le lor traïtz.

www.libtool.com.cn

§ VI

Victoire

La défaite des milices toulousaines fut le dernier acte de la bataille de Muret. Les Croisés n'avaient plus d'adversaires.

Quant à Montfort, il paraît avoir été aussi maître de lui dans le succès que dans la lutte. Au retour de cette prodigieuse victoire, il affecta une attitude modeste et grave, descendit de cheval, rentra pieds nus dans Muret et voulut qu'on vendît son destrier et son armure pour en distribuer le produit aux pauvres [1].

C'est en rentrant en ville qu'il apprit la mort du roi d'Aragon, mort qu'il ignorait par suite de l'éloignement où l'avait tenu le commandement du troisième corps. D'après P. des Vaux de Cernay, le Roi, mis hors de combat dans la mêlée du terrain l'*Aragon*, avait été achevé, puis dépouillé par les fantassins qui, sortis de Muret au premier bruit de la victoire, s'étaient répandus dans la plaine pour y faire le butin habituel. Cette nouvelle arracha des larmes à Montfort. Par son ordre, les chevaliers de St-Jean recueillirent le cadavre et le rendirent avec honneur à sa famille [2].

Simon ne fit d'ailleurs en cela qu'imiter l'exemple de l'autorité ecclésiastique. Le roi d'Aragon n'était pas hérétique. Peu de temps avant la bataille de Muret, il avait rendu un édit contre les Albigeois et obtenu du Légat, contre les Musulmans d'Espagne, l'appui de ces mêmes Croisés qu'il devait bientôt combattre. Aussi, malgré la rapidité

1 Petr. V. S. (P. 88 A).

Baudouin d'Avesnes (f° 363 et s.) : Ly quens, qui bien scavait que ce avait esté ouvré de Dieu, se descaucha emmy le camp et ala nuls pies jusque a l'Esglise... et donna son cheval et ses armes as povres. »

2 Petr. V. S. (P. 87 E) : « Post hæc precepit comes quibusdam de suis ut ducerent eum ad locum ubi rex Aragonensis fuerat interfectus ; locum siquidem et horam interfectionis ipsius penitus ignorabat .. Invenit corpus regis Aragonensis prostratum in medio campo nudum ; *pedites siquidem nostri ipsum jam nudaverant, quia, visa victoria, egressi erant de castro et quos adhuc vivos jacentes invenire potuerunt, peremerant...* Piissimus autem comes... super corpus defuncti planctum fecit... »

Baudouin d'Avesnes (f° 363 et suiv.) : « Après ala ly quens ou le roy d'Arragon gisait mort : quand il le vit sy le plaint, pour ce qu'il avait esté ses sires. »

Chanoine de Laon (P. 717 A) : « Simon vero comes... de morte illustris regis Aragoniæ non modicum lamentabatur. »

Guil. de P.-L. (P. 209 C) : « Corpus autem regis petitum et concessum fratres hospitalis sancti Joannis nudum inventum in campo... levaverunt. »

www.libtool.com.cn

de ce revirement, la cour de Rome paraît avoir conservé jusqu'au dernier jour l'espoir d'une réconciliation. Avant la bataille, en prononçant à Saverdun l'excommunication de l'armée hérétique, les prélats avaient pris soin de ne pas désigner nominativement Pierre II, bien qu'il pût être compris parmi les *fauteurs d'hérésie* [1]. Nous avons vu l'esprit de conciliation que lui montrèrent les négociateurs avant le combat, et leur résolution d'aller au devant de lui en suppliants, tandis que son avant-garde attaquait déjà le saillant de la porte de Toulouse. Il semble que, même après sa mort, l'Église voulut converver des égards pour sa mémoire. Non-seulement le Pape obligea Montfort à restituer aux Aragonais le fils de Pierre II qu'il avait reçu en otage, mais jusque dans le récit officiel de la bataille de Muret, les prélats observent, en parlant du roi, un ton de commisération respectueuse. Ce ton fut imité par la plupart des chroniqueurs ecclésiastiques [2].

Parmi les résultats immédiats de la bataille de Muret, l'un des faits les plus importants à signaler, au point de vue militaire, est l'énorme disproportion que l'on constate entre les pertes des deux armées.

Dans l'armée vasco-aragonaise, bien que les comtes de Toulouse et de Comminges, ainsi que les Catalans, eussent abandonné le terrain sans avoir un seul homme tué, les pertes des autres contingents sont évaluées par les chroniqueurs des deux partis à 15 ou 20,000 personnes. La relation officielle, qui se distingue sur ce point par un langage très-mesuré, reconnaît que le nombre des victimes fut incalculable ; et G. de Puy-Laurens, qui était bien placé pour le savoir, dit qu'il n'y eut pas à Toulouse une seule maison qui ne fût en deuil [3]. Longtemps

1 Petr. V. S. (P. 85 C) : « In qua sententia procul dubio rex Aragonum involutus est, licet episcopi ex industria nomen ejus suppresserint. . »

2 Relation officielle (P. 89 C) : « De illustri rege Aragonensi, qui cum interfectis occubuit, plurimum est dolendum, quia princeps tam potens et nobilis qui, si vellet, posset et deberet Ecclesiæ sanctæ utilis multum esse... »

Chanoine de Laon (P. 717 A) : Simon... de morte lamentabatur sciens ob id maxima dispendia fidelibus fore ventura. »

Aubry de Trois-Fontaines (*P.* T. 23 p. 897) : « Regem Aragonum non sine dolore utriusque exercitus occiderunt. »

Chronique de Saint-Victor de Marseille (P. 238 E) : « Rex Aragonensis interfectus fuit... de qua morte tota christianitas lugere debet et tristari. »

Roderic de Tolède (P. 230 C) : « Nec rex Petrus, cum esset plene catholicus, in favorem venerat blasphemorum, sed... affinitatis debito. »

Marca (P. 233 B) : « Rex Petrus venerat ad partes illas causa præstandi auxilium tantum suis sororibus... non ut daret auxilium alicui infideli, seu christianæ fidei inimico, in quâ ipse fidelis multum exstiteret et sine omni scrupulo apud Deum. »

3 Relation officielle (P. 89 D) : « Certus hostium interfectorum... numerus, *præ multitudine, nullatenus sciri potest.* »

Reiner de Liége (P. 625 A) : « Quorum numerus adhuc *manet incognitus.* »

Guil. de P.-L. (P. 209 C D) : « Ita ut occisorum numerum ubique esse *quindecim*

www.libtool.com.cn

après la bataille, il fallut instituer une commission pour liquider les successions en deshérence [1].

Dans l'armée croisée, la Relation officielle affirme qu'il mourut peu de monde et qu'il n'y eut entre les morts qu'un seul chevalier. Les autres chroniqueurs, moins réservés dans leurs évaluations, fixent à 8 le nombre maximum des hommes tués. Nous croyons que la proportion des blessés dut être beaucoup plus considérable, mais, même en admettant dix blessés pour un mort, on n'arriverait qu'à 80 personnes hors de combat [2].

millia dicerint..... *Vix vacabat domus* quæ plangendum mortuum non haberet.....»

Petr. V. S. (P. 87 E): « ..... de hostibus fidei tam submersione quam gladio circiter *viginti millibus* interfectis.....»

Guillaume le Breton (P. 92 D):..... « de exercitu *septemdecim millia* percusserunt. »

Philippide (v. 856): Tanta, quod adjunctis *ter millia quina duobus*
Millibus ad stygiam lux miserit una paludem.

Vincent de Beauvais (liv. XXX, chap. IX): .... XVII *millia* fere de exercitu percusserunt.... »

Grande chronique de Saint-Denis (P. 403 C): « Lors ils issirent du chastel.... le roi d'Aragon occistrent, et bien XVIII mille de sa gent....»

1 Voyez aux ordonnances des capitouls de Toulouse (archives du Capitole).

2 Relation officielle (P. 89 D): « .... *de militibus* autem christi *unus* solus interemptus est in conflictu, et *paucissimi servientes.* »

Chronique du Prémontré de Laon (P. 717 A): « ... Ex parte vero fidelium *solus miles cum paucis aliis* repertus est cecidisse. »

Guil. de P.-L. (P. 209 C): « ..... Nec fuit inventum quod vel *unus* ex parte ecclesiæ in illo prælio concidisset. »

Guillaume le Breton (P. 92 D): « .... Non perdiderunt die illo nisi *octo* tantum peregrinos. »

Philippide (v. 859): Quod tantum exciderent ex agmine Francigenarum
Octo peregrini.

Chronique de Saint-Denis (P. 403 C): « Ils trovèrent que ils n'orent perdu de tote leur gent que VIII pelerins. »

Vincent de Beauvais (liv. XXX, ch. IX): « Porro de omni numero suo non nisi VIII peregrinos illo die perdiderunt. »

Caffaro (liv. IV, p. 405): « De quibus non remanserunt in campo mortui solummodo *miles unus* et *tres servientes.* »

Reiner de Liége (P. 625 A): « De nostra vero parte *duo tamtum* cecidere. »

Tous ces chroniqueurs ne parlent que de la cavalerie croisée, puisque l'infanterie ne combattit pas. Or, chez le cavalier, l'armure défensive rendait très-rares les blessures mortelles. Aujourd'hui que les armes à feu les ont beaucoup multipliées, on compte à peine un mort pour 3 ou 4 blessés. (La dernière campagne de France a coûté à la Prusse 16,877 tués sur 60,978 blessés.) L'arme blanche étant beaucoup plus lente à tuer, puisqu'elle ne peut pas atteindre à distance, nous croyons que, pour la cavalerie du Moyen-Age, la proportion des morts pourrait être réduite, dans la plupart des cas, bien au-dessous de ce qu'elle est aujourd'hui ; mais dans les combats comme celui de Muret, où la cavalerie croisée fut constamment victorieuse, il n'y aurait rien d'impossible à ce que les morts n'aient été qu'un dixième des blessés ; soit 80 blessés pour 8 morts.

www.libtool.com.cn

Ainsi, d'après la généralité des chroniqueurs, les Vasco-Aragonais auraient perdu près de 20,000 hommes sur 43,900, soit près de la moitié de leur effectif ; les Croisés environ 80 sur 900, soit moins d'un dixième.

Tout en tenant compte des exagérations dans les deux sens, on ne peut contester que la disproportion n'ait été énorme.

Observons, en premier lieu, que Montfort avait su épargner son infanterie en la consignant dans Muret, tandis que les Vasco-Aragonais exposèrent deux fois la leur, par grandes masses. Or, c'était surtout dans cette arme que sévissaient les massacres au XIIIe siècle, la perfection des armures défensives épargnant le plus souvent aux cavaliers les blessures mortelles.

Quant à sa cavalerie, le chef des Croisés sut la faire manœuvrer d'une manière si soudaine que, dans la plupart des cas, ses adversaires déconcertés n'eurent pas le loisir de lui faire éprouver des pertes sérieuses. Au saillant de la porte de Toulouse, l'avant-garde ennemie, embarrassée dans son propre désordre, ne put probablement pas faire usage de ses armes, puisque les Catalans, quoique vaincus, n'eurent pas un seul homme tué.

Ce n'est donc que sur le terrain l'Aragon que les Croisés purent être sérieusement éprouvés. Encore la charge de flanc de leur troisième corps dut-elle paralyser beaucoup la résistance de la maynade royale culbutant sa droite sur son centre. Tout cavalier qui manque d'espace et qui est réduit à reculer en combattant, se trouve dans de détestables conditions d'escrime. Perdant du terrain même pendant l'engagement, il ne peut pas revenir achever l'adversaire qu'il a blessé. Les huit morts qu'avouent les chroniqueurs catholiques dans cette mêlée durent être tués par huit de ces faits d'armes homériques qui achevaient un homme du premier coup, et dont le roi Pierre II offrit un échantillon dans la circonstance où il fut reconnu par les conjurés. Si, dans ces conditions, la maynade royale tua ou blessa plus ou moins gravement 80 de ses adversaires sur 900, ce résultat suffit pour démontrer une très-rude résistance.

Ce que nous tenons à constater ici, c'est que Montfort dut l'infimité de ses pertes au genre de tactique qu'il mit en œuvre à Muret. Nous retrouverons le même phénomène dans tous les combats du même genre [1].

1 Voyez ci-dessous, T. II L. I ch. III *(Ordre perpendiculaire)*.

www.libtool.com.cn

§ VII

Causes de la Victoire

Les différentes phases de la bataille de Muret sont maintenant suffisamment élucidées.

Recherchons quelles furent les causes de la victoire.

Nous en voyons deux bien distinctes ; l'une d'un caractère purement tactique, l'autre d'un caractère moral, plus indépendant des problèmes de la guerre.

Si l'on se place d'abord au point de vue militaire, on reconnaîtra que Montfort battit son rival en surprenant isolément chacun de ses corps.

Nous avons vu qu'avant de combattre, Simon avait pu observer, du donjon du château, l'ordre de bataille de ses adversaires et constater l'énorme distance qui les séparait les uns des autres. On a, en outre, appris, par les engagements de cavalerie de Bouvines, que les troupes à cheval françaises l'emportaient sur les autres par une mobilité supérieure. A Muret, la rapide marche de flanc de Montfort au travers des marais de Rudelle atteste que sa cavalerie valait bien celle de Bouvines, sous le rapport de la mobilité. Ce fut grâce à cet avantage que le chef des Croisés put partout devancer son ennemi et écraser chaque corps avant qu'il ne fût secouru par ses alliés.

Simon détruisit d'abord le comte de Foix, en le surprenant au milieu de l'assaut de la porte de Toulouse, où il avait su le retenir en laissant cette porte ouverte. Il jeta le désordre dans le second corps vasco-aragonais, en poussant sur lui les fuyards du premier, et l'accabla ensuite par ses deux charges de front et de flanc combinées. Quant à l'infanterie toulousaine, elle fut facile à enfoncer quand elle n'eut plus de cavalerie, parce que les troupes à pied du XIIIe siècle avaient besoin de se combiner avec les troupes à cheval pour acquérir la solidité nécessaire.

Ce qui est digne de remarque, c'est que Montfort manœuvra assez bien pour réunir toujours, sur le point du combat, deux ou trois de ses corps contre un seul de l'ennemi. Contre les 500 cavaliers du corps de Foix, il massa les 600 de ses deux premiers escadrons ; aux 500 de la maynade royale il opposa les 900 de ses trois corps réunis. En sorte que, malgré l'infériorité numérique de son armée, il se trouva toujours au moment décisif avec l'avantage du nombre.

Cet art avec lequel il sut concentrer ses forces à propos contre un

www.libtool.com.cn

adversaire trop disséminé, a du reste été reconnu par le meilleur juge qui ait écrit sur la bataille de Muret. Jacques d'Aragon, propre fils de Pierre II, a résumé ainsi dans ses mémoires les causes tactiques de la victoire de Montfort : « Le comte Simon, dit-il, et ceux qui étaient as-» siégés avec lui... sortirent de la ville en unissant leurs forces dans » une action commune (*exiren combatre ensemps en una*). Les partisans » du roi, au contraire, ne surent pas se ranger en bataille de manière à » se trouver voisins les uns des autres (*no saberen rengar la batayla ni* » *anar justatz*). Chacun de leurs chefs de corps eut le tort de ne com-» battre que pour lui seul (*ferien cada un rich hom per si*). Cette mauvaise » ordonnance fut cause de leur défaite (*e per lo malordonament hac se a* » *vencre la batayla*)[1].

Il est du reste impossible de contester l'excessif éparpillement des forces vasco-aragonaises, l'isolement dans lequel s'enferma chacun de leurs chefs, lorsqu'on voit que ceux qui commandaient l'infanterie toulousaine persistèrent jusqu'à la fin de la journée à croire leur parti victorieux.

1 J. d'Aragon (P. 17 al. 9). Lo comte Simon e aquels de dins... exiren combatre ensemps en una. E aquels de la part del Rey no saberen rengar la batayla ni anar justats, e ferien cada un rich hom per si, e ferien contra natura darmes. E per lo mal ordonament... hac se a vençre la batayla.

[La critique a cherché à expliquer la victoire de Muret par le seul fait que les cavaliers de France se seraient formés en ordre plus serré que ceux d'Aragon. Elle s'est appuyée sur les mots : « *no saberen anar justats* » qu'elle a traduits par *combattre en ordre serré*. Cette interprétation est contredite par les mots suivants : « *cada un rich hom ferien per si* » qui expliquent le défaut de rapprochement des Vasco-Aragonais par l'isolement où s'enfermaient leurs chefs. On sait que les *richs homs* étaient les plus grands seigneurs, les chefs de corps. L'éparpillement que critique le roi Jacques n'est donc pas celui des soldats dans le rang, mais celui des chefs de corps sur le champ de bataille. Il est bien certain que les deux premiers corps des Croisés chargèrent en ordre serré et profond, ainsi que nous l'avons constaté nous-même. Mais il est évident aussi que la manœuvre du troisième corps sur le terrain inondé et rompu de Rudelle ne put pas s'exécuter en ordre serré. Montfort sut donc, suivant les besoins, tantôt charger en ligne, tantôt escadronner. Seulement il sut toujours rapprocher ses corps au moment du choc, tandis que ceux de l'ennemi restèrent séparés. C'est en ce sens que J. d'Aragon leur reproche de n'avoir pas su : *anar justats*. Quant à l'opinion que la cavalerie française eut plus de choc que celle d'Espagne, que celle-ci ne fut qu'une cavalerie légère, on la trouvera contredite par la bataille de Bénévent, et surtout celle de Tagliacozzo où les Espagnols furent vaincus pour n'avoir voulu combattre qu'en masse et couverts de fer, tandis que les français, armés et manœuvrant en cavalerie mobile, eurent l'avantage (ci-dessous T. II p. 99-120). Si la critique hésite à accepter notre explication de la bataille de Muret, c'est qu'on a cru jusqu'à présent que la noblesse féodale n'était pas en état de manœuvrer. La charge de St-Pol à Bouvines, la manœuvre de Rudelle à Muret attestent déjà le contraire. Les nombreux exemples qui vont suivre achèveront de convaincre le lecteur que la chevalerie de France l'emportait sur les autres précisément par une mobilité supérieure, qu'elle avait acquise en Palestine.]

www.libtool.com.cn

Telle est, en résumé, l'explication militaire de la défaite de Pierre II ; l'énumération des moyens de succès dont l'honneur revient au comte de Montfort.

Mais le roi Jacques d'Aragon a raison d'ajouter que ce résultat fut grandement facilité par la débandade d'une partie des Espagnols et des Gascons[1].

Si la cavalerie catalane, obligée d'abandonner sa position autour de la porte de Toulouse, avait tenu ferme sur le terrain l'Aragon, les 600 hommes des deux premiers escadrons croisés auraient eu affaire, dans ce dernier combat, à 2400 adversaires qui auraient certainement arrêté court leur premier succès. Si, à l'apparition du troisième escadron de Montfort, le comte de Toulouse était venu, avec ses 1000 cavaliers, prendre à revers le mouvement tournant de la réserve française, Simon n'aurait pas pu charger en flanc Pierre II, sans être chargé de même par Raymond VI.

Là il aurait fallu s'aligner et combattre 900 contre 3400, avec la perspective du tir en écharpe des 20,000 fantassins de Toulouse. Alors les Croisés pouvaient être battus. La panique des troupes vasco-catalanes qui prévint ce résultat doit donc être comptée comme l'une des principales causes de la victoire de Muret.

Chez les Gascons, le mobile de leur défection est notoire. Ils en étaient venus à considérer Pierre II comme plus dangereux que Montfort pour leur indépendance. Cette chevalerie peu scrupuleuse jugea habile de mettre aux prises Espagnols et Français, et de les laisser s'entredétruire, en réservant ses forces pour obliger ensuite les deux partis à compter avec elle. Cela, le chef des Croisés le savait mieux que nous, et il n'est pas douteux qu'il faisait entrer cette éventualité au nombre des coefficients de la victoire.

Mais la fuite des Catalans est infiniment plus difficile à expliquer. Ils constituaient, au XIIIe siècle, l'une des races les plus intrépides de l'Europe féodale, et n'avaient à Muret aucun motif de crainte, puisque l'avantage du nombre était de leur côté. Nulle cause de mécontentement connue n'existait chez eux contre leur souverain. Ce motif ne serait d'ailleurs pas une explication suffisante ; car les Aragonais, qui avaient au contraire à se plaindre de Pierre II[2], se firent tuer autour de lui jusqu'au dernier.

Nous aurions compris que leurs sentiments catholiques les eussent

1 J. d'Aragon (P. 16 al. 9) Mas tant nos membre... quels altres lo desempararen en la batayla.

2 Sur les causes des mécontentements de la noblesse d'Aragon, voyez de Tourtoulon : Vie de Jacme Ier (Partie I L. I ch. III p. 136 et L. II ch. II p. 275). — V. aussi Beuter (Cronica de Espana, L. II ch. XX p. 106) sur la bataille de Ubeda : « De los » Aragonesos fueron pocos cavalleros con el rey, *por que no estavan bien satisfechos* » *del, pretendiendos que los quebrava sus privilegios.* »

Geschichtliches Seminar der Universität Jena

www.libtool.com.cn

empêchés de venir à Muret combattre ces mêmes Croisés qui, l'année précédente, les avaient soutenus contre les Musulmans d'Espagne [1]. Mais on a plus de peine à comprendre qu'après avoir accepté un enrôlement salarié auquel ne les obligeait pas le devoir féodal [2], qu'après avoir paru sur le terrain de la lutte et s'être engagés personnellement dans la mêlée, ils s'en soient retirés aussi facilement.

Il est bien vrai que, lorsque la chevalerie française employait la méthode de combat que nous venons de lui voir mettre en œuvre à Muret, elle s'attachait à y produire des paniques du genre de celle qu'elle obtint autour de la porte de Toulouse. Nous en citerons de nombreux exemples en restaurant cette école de guerre [3]. Mais on constatera en même temps que les Français ne recouraient à cette pratique, un peu artificielle, que lorsqu'ils s'engageaient contre des troupes de qualité médiocre, faciles à démoraliser. Or, les Catalans n'étaient pas dans ce cas.

Quant aux bonnes troupes féodales, leur acharnement dans la mêlée, une fois engagée, constituait l'un des phénomènes moraux les plus caractéristiques de cette époque militaire. Nous en avons déjà signalé à Bouvines d'énergiques exemples. On en va rencontrer bien d'autres. Outre l'excitation passionnelle qui se développe naturellement chez tout bon soldat dans la chaleur de la lutte, la cavalerie couverte de fer sentait naître en elle une obstination toute particulière, à raison de la résistance même que lui opposait l'armure défensive. C'était comme un défi qu'elle rencontrait dans la matière inerte et qui l'exaspérait en neutralisant ses efforts. Les chefs d'armée voyaient même une difficulté toute particulière dans ce phénomène moral, en ce qu'il les empêchait de ramener leur cavalerie en arrière, pour lui donner du champ et la reformer. Ils se préoccupaient de ce genre d'obstacle et employaient, pour s'en prémunir, des moyens spéciaux que nous analyserons plus loin [4].

1 En 1212, Arnaud Amalric, Légat du Pape auprès des Albigeois, puis Archevêque de Narbonne, avait amené cent chevaliers, empruntés à la croisade contre les Albigeois, au secours des rois d'Aragon, de Navarre et de Castille, pour combattre à Las Navas de Tolosa contre l'armée musulmane. — Guil. de P. L. (P. 207 C) : « Deinde Rex [Aragonum] in Hispaniam est reversus, quoniam Miramomelinus Rex Africanus bellum indixerat christianis, cui dominus Arnaldus Amalricus, factus jam eo tempore archiepiscopus Narbonensis, habens centum milites Gallicos disposuit interesse. »

2 Canso (v. 2744) : Er s'es mes en la guerra, e si ditz que vindra
Ab be M cavaliers *que totz pagatz les a*.

[Puisque les Catalans vinrent à Muret en vertu d'un enrôlement salarié, non en vertu d'un appel du ban féodal, il eût dépendu d'eux de ne pas y venir, si leurs scrupules avaient été plus forts que leurs intérêts.]

3 Ci-dessous, T. II L. I ch. III (*Ordre perpendiculaire*).

4 Ci-dessous, T. I L. III ch. III (*Formations et manœuvres*).

www.libtool.com.cn

Cet acharnement des troupes féodales dans les combats de cavalerie rend encore plus inexplicable la trop facile débandade des Catalans de Muret. Tactiquement et historiquement nous n'en connaissons pas de raison satisfaisante [1].

Seulement nous sommes convaincus que Montfort n'en savait pas plus que nous sur ce point. Il comptait bien se débarrasser aisément des 1500 chevaliers romans, et il avait raison. Mais quant aux 2400 chevaliers d'Espagne, il ne pouvait attendre leur défaite que de ses deux attaques de front et de flanc combinées sur le terrain l'Aragon. Si cette audacieuse entreprise fut facilitée par une débandade, on ne peut pas inscrire ce succès à l'actif de Montfort. Il ne fut pas le résultat de son habileté.

1 Dans notre première édition de la Bataille de Muret, nous avons déjà signalé ce que la débandade des Catalans avait de peu explicable. Aujourd'hui que notre première impression peut s'appuyer sur des recherches plus complètes, nous croyons devoir accentuer davantage notre opinion.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE V

VERSIONS ERRONÉES DE LA BATAILLE DE MURET

Le lecteur connaît maintenant notre manière d'expliquer la victoire de Muret. Cette explication s'appuie sur les précisions unanimes de tous les témoins de la bataille.

Il existe cependant d'autres versions très différentes de ce fait d'armes. Deux d'entr'elles nous paraissent avoir trop d'importance pour que nous puissions terminer ce travail sans les réfuter.

La première est celle qui a été donnée, dès le XIIIe siècle, par le poème roman sur la croisade contre les Albigeois, poème vulgairement appelé la *Canso*. Son auteur, indigène et contemporain des événements, donne sur la topographie locale bien des détails précieux. En outre, ayant assisté au siége de Toulouse par Simon de Montfort, le poète a, sur ce fait particulier, toute l'autorité d'un témoin. Mais, en ce qui concerne la bataille de Muret, l'auteur de la Canso n'a pas, comme Vaux-Cernay, l'avantage d'y avoir assisté en personne. Il n'a pas eu non plus, comme Vaux-Cernay et Puy-Laurens, la bonne fortune de vivre en qualité de chapelain, dans l'intimité des principaux acteurs de la lutte et de recevoir d'eux des explications techniques. On va d'ailleurs se convaincre, dès le premier examen, que cet auteur n'était pas militaire et ne se faisait aucune idée pratique des difficultés de la guerre. C'était un poète, ardent patriote, redisant, sur le fait d'armes de Muret qu'il ne connaissait pas, l'explication qui en était donnée par la rumeur publique.

Or, cette défaite des populations romanes avait si cruellement ulcéré leur sentiment national, qu'elles éprouvèrent le désir, assez naturel, d'en atténuer la portée, en la représentant comme une surprise, dans laquelle le roi d'Aragon n'avait pas eu le temps de faire usage de ses forces. L'auteur de la Canso, en se faisant l'écho, peut-être inconscient, de cette préoccupation de l'amour-propre national, a complétement dénaturé les faits.

C'est ce que nous allons essayer de prouver.

www.libtool.com.cn

Voici d'abord en entier le récit de la Canso [1].

1 Le récit de la *Canso* a été reproduit par sa version en prose avec des variantes qui, sans le contredire, paraissent vouloir le compléter ou l'expliquer. Par ce motif, il nous a paru nécessaire de donner en note les deux textes, afin que le lecteur ait sous les yeux tous les moyens de contrôler l'interprétation que nous en donnons nous-même. Nous prenons le texte de la Canso dans l'excellente édition de M. Paul Meyer (Paris, Renouard, 1875).

TEXTE DE LA CANSO

v. 3030 : Can aicels de la fora no pogron dins intrar,
Dreitament à las tendas s'en prendo a tornar :
Vel (s) vos asetiatz totz essems al dinnar.
Mas Simos de Montfort fai p er Murel cridar,
Per trastotz los osdals, que fassan enselar,
3035 : E fassan las cubertas sobrels cavals gitar,
Que veiran dels defora s'ils poiran enganar,
A la porta de Salas les ne fan totz anar,
E cant foron defora pres se a sermonar :
« Senhors baro de Fransa, nous sai nulh cosseilh dar
3040 : Mas qu'em vengutz trastuit per nos totz perilhar.
Anc de tota esta noit no fi mas perpessar,
Ni mei olh no dormiron ni pogron repauzar ;
E ai aisi trobat e mon estuziar,
Que per aquest semdier nos covindra passar.
3045. C'anem dreit a las tendas com per batalha dar ;
E si eison deforas, quens vulhan asaltar,
E si nos de las tendas nols podem alunhar,
No i a mas que fugam tot dreit ad Autvilar. »
Ditz lo coms Baudois : « Anem o esajar,
3050. E si eisson defora pessem del be chaplar,
Que mais val mortz ondrada que vius mendiguejar. »
Ab tant Folquets l'avesques los a pres a senhar.
Guilheumes de la Barra los pres a capdelar,
E fels en tres partidas tot essems escalar
3055. E totas las senheiras el primer cap anar,
E van dreit a las tendas,

CXL

Tuit s'en van a las tendas per mejas las palutz,
Senheiras desplegadas als penos destendutz,
Dels escutz e dels elmes on es li ors batutz,
3060. E d'ausberes e d'espazas tota la plasan lutz.
El bos reis d'Arago, cant les ag perceubutz,
Ab petits companhos es vas lor atendutz ;
E l'ome de Tolosa i son tuit corregutz,
Que anc ni coms ni reis non fon de ren creütz ;
3065. E anc non saubon mot trols Frances son vengutz,
E van trastuit en la on fol reis conogutz.
El escrida : « Eu sol Reis ! » Mas no i es entendutz.
E fo si malament, e nafratz e ferutz,
Que per meja la terra s'es lo sancs espandutz,
3070. E loras cazec mortz aqui totz estendutz.
E l'autri cant o viro tenos per deceubutz ;
Qui fug sa qui fug la : us no s'es defendutz ;
E li Frances lor corro et an totz lor destruitz,
E an les malament de guiza combatutz,
3075. Car cel que vius n'escapa se te per creubutz.

TEXTE DE LA VERSION EN PROSE DE LA CANSO
(*Historiens de France*, T. XIX, P. 453 C D E 454)

« Et de faict lodit assault son anats donar aldit Muret, la ont lodit Comte de

www.libtool.com.cn

§ I

Version de la Canso

La *Canso* admet, comme les autres chroniqueurs, que la bataille commença par une attaque des Vasco-Aragonais contre la porte de Toulouse. Mais elle prétend qu'ayant été repoussés, ils se trouvèrent si

Montfort et sasditas gens se son ben et valentamen deffenduts, sans estre en res esbayts, et talamen an faict que los an faict recular deldit assault et retirar en lor sety. Et quand son estats retirats, ainsin que dit es, son estats tan lasses que plus no podian, et se son metuts a manjar et beure sans far degun gait, et sans se doubtar de re. E adonc lodit Conte de Montfort a vist lo bruit deldit sety incontinen a faict armar totas sas gens sans far degun bruit ; et quand son estats armats et acostrats, an ordenats los capitanis, et son anats salhir al portal de Salas, ben ordenats et serrats, et aisso al plus couvert que an pogut, afin que les deldit sety no s'en prenguessen garda. Et avia faictas tres bandas de sas gens, dont era capitani de la premera G. d'En Contra, et de la seconda Boucard, et de la tersa era capitani et governado lodit Conte de Montfort. Et ainsin ordenats et arrengats, sur lodit sety sont venguts frappar et aysso en cridan : *Montfort ! Montfort !* et talamen an faict que lodit Conte Ramon et lo rey d'Araguo son estats grandamen esbayts, quand ainsin an vistes los ennemics venir sur els ; car tot quant que rencontravan devant els metian a mort per terra, que mels semblavan tigres ho orses afamats, que gens rasonabla. Et adonc que lodit rey d'Araguo a vist besonhar en tala forma sos ennemics, es se prestamen armat et montat a caval an totas sas gens, cridan : *Araguo !* les autres *Tolosa*, *Foix*, *Cumenge*, et sans tenir ordre n'y regla, qui may es pogut anar es anat à l'estorn et bruit. Et adonc, quand lodit Conte de Montfort a vist ainsin sos ennemics sans aucun ordre, adonc a comensat de frapar dessus, per tala sorta et manera, que tuan blessan et los ne menan, que era gran pietat de veser lo grand monde que tombava per terra, los ungs morts, los autres blessats. Et de faict lodit rey d'Araguo an rencontrat, e dessus an frapat : loqual rey quand a vista la grand tuaria et desconfitura que l'on fasia de sas gens, el s'es metut à cridar tant qu'a pogut : *Araguo ! Araguo !* Mais nonobstant tot son cridar, els metys y demouret, et fouc tuat sur lo camp amay totas sas gens, ne escapet alcun, que fouc grand domatge de la mort deldit rey.

» Et adonc quand lodit Conte Ramon, los de Foix et Cumenge an vista touta ladita desconfitura, et an saubut que lodit rey era mort, adonc se son metuts en fuita, que may a pogut tiran devers Tolosa ; et lor sety an desemparat, sans ne portar alcuna cosa, ont fouc faicta una granda perda por los deldit Tolosa ; la ont moriguen grant monde deldit Tolosa, car se salvava que podia. »

A ces deux textes on peut encore ajouter le passage suivant, qui se trouve dans certains manuscrits de la grande chronique de Saint-Denis et qui semble n'être qu'un reflet défiguré des versions précédentes (*Historiens de France*, pag. 403 C, note c) : « *Ils* (ly cuens et sa gent) *firent espier en quel point li anemi estaient ; si leur fut rapporte qu'ils volaient disner et que les plus riches homes volaient assoir au mangier, et en y avait gran partie de tous désarmez.* Lors ils issirent du chastel.... et se combattirent vertueusement.... »

www.libtool.com.cn

épuisés par cette lutte qu'ils renoncèrent à pousser plus avant l'assaut de Muret, et qu'ils se retirèrent dans leur camp pour y prendre un repas. Dans cette retraite, ils auraient négligé de poser des sentinelles pour surveiller les mouvements de Montfort.

» Montfort, dit la Canso, mit alors à profit ce défaut de surveillance pour sortir secrètement de Muret avec toute son armée par la porte de Sales. Là il proposa à ses chevaliers le plan de bataille suivant : on irait droit au camp des ennemis en passant par la route la plus directe (un sentier qui filait au travers des marais) ; on apparaîtrait ainsi inopinément devant l'enceinte de leurs tentes. Ceux-ci, en voyant apparaître les Croisés, ne résisteraient probablement pas à la tentation de sortir en foule pour venir combattre, et l'on saisirait cette occasion pour les massacrer jusqu'au dernier. Si au contraire l'ennemi ne donnait pas dans le piége, Montfort, à bout de ressources, n'aurait plus qu'à battre en retraite.

» Sur cet avis, qui fut adopté, l'armée croisée, ayant massé ses trois corps en une seule colonne, sous la direction de Guillaume des Barres, s'achemina au travers des marais. En la voyant approcher, le roi d'Aragon alla au devant d'elle avec une poignée de braves et fut suivi par tous les contingents de Toulouse, de Foix et de Comminges. Mais cette sortie se fit sans ordre, chacun n'ayant d'autre guide que son cri de ralliement. Montfort mit à profit ce désordre pour charger avec vigueur. Sur ces entrefaites, Pierre II fit l'imprudence de s'écrier qu'il était le roi d'Aragon. Attirés par cet aveu, les croisés accumulèrent leurs efforts sur sa personne et le mirent à mort. Alors les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges perdirent courage et prirent la fuite, entraînant avec eux l'armée tout entière. »

D'après cette version, la défaite des Vasco-Aragonais, à Muret, aurait été le fruit, non d'une lutte à armes égales, mais d'une surprise qui n'aurait pas laissé aux vaincus le temps de se reconnaître.

Nous critiquerons ce récit à deux points de vue.

Au point de vue militaire, il ne soutient pas l'examen.

En expliquant comment 900 cavaliers ont pu mettre en déroute 43,000 hommes, les chroniqueurs dont nous avons adopté la version reconnaissent que Montfort ne les eut pas tous à la fois sur les bras, qu'il les détruisit successivement et par corps isolés.

Même avec ces restrictions, la victoire de Muret demeure pour nous un succès prodigieux.

Mais la *Canso* nous met à une plus forte épreuve : elle prétend que Montfort affronta tous ses ennemis à la fois, que tous, avant de prendre la fuite, firent d'abord contre les Croisés un sérieux essai de leurs forces, et que c'est dans une seule mêlée que ces 900 hommes purent mettre en déroute 43,000 combattants.

www.libtool.com.cn

Dans ces conditions, la bataille de Muret n'est plus un prodige, c'est une féerie.

Tout au plus pourrait-on admettre ce résultat si la *Canso* faisait de la bataille de Muret une espèce de *journée des éperons*. Si les Croisés avaient pénétré inopinément dans l'intérieur même du camp vasco-aragonais, on pourrait comprendre que, dès l'apparition des premiers assaillants, ces hommes attablés et désarmés eussent éprouvé une de ces paniques contagieuses qui précipitent parfois dans la fuite une armée tout entière.

Mais telle n'est pas la version de la *Canso*. D'après elle, Montfort ne pénétra pas dans le camp. Il se contenta d'aller en vue du camp, provoquer une sortie de ses adversaires. Pierre II fut si peu surpris qu'il eut le temps de s'armer et de venir au devant des Croisés. Il n'y eut donc pas de panique. La *Canso* précise qu'Espagnols et Gascons suivirent leurs chefs à l'envi et firent bravement leur devoir jusqu'au moment de la mort du roi. Le découragement qui suivit cette mort ne se serait donc produit qu'au moment où, échauffés par la lutte, ces 43,000 hommes auraient déjà probablement débordé par leur nombre, peut-être entouré, leurs 900 adversaires. Nous craignons qu'un semblable récit ne réussisse qu'à faire sourire les hommes du métier.

Son moindre défaut est de ne pas tenir compte de la valeur des contingents espagnols. Nous croyons que si les cinq cents braves qui se firent tuer autour de Pierre II avaient été suivis seulement un instant par l'armée tout entière, que si cette masse d'hommes avait, un seul instant, engagé la lutte avec l'entier effectif de Montfort, de manière à n'avoir plus de diversions à redouter, à partir de ce moment il n'y aurait plus eu pour les Vasco-Aragonais de panique possible, pour les Croisés de salut possible.

Ce qui manque à la version de la *Canso*, c'est ce que nous voudrions appeler la *réalité militaire*. On le sent encore mieux en observant de près chacun de ses détails :

Ainsi nous ne comprenons pas pourquoi Montfort, allant attaquer ses adversaires chez eux, aurait pris son chemin au travers des marais ; car cette route n'aurait eu aucun avantage et eût offert les plus grands périls.

Puisqu'il ne visait qu'à provoquer une sortie de ses ennemis, Simon n'avait aucun intérêt à masquer ses mouvements. Mais, s'il l'eût désiré, il n'aurait trouvé dans le sentier de Rudelle un chemin ni plus caché ni plus court que la route battue. Des terrains inondés sont des surfaces plates, basses, dépourvues de haute végétation, qui n'offrent aucun abri où se dissimuler. Sur ces masses liquides, la *Canso* prétend que les armes des Croisés étincelaient au soleil. Ce n'était pas le moyen de se cacher. Le défilé au travers des marais aurait d'ailleurs plus retardé la marche des troupes que le trajet le moins direct ; car rien n'est interminable comme de faire filer des hommes un à un le long d'un

www.libtool.com.cn

sentier. En admettant seulement deux secondes par cavalier pour l'entrée dans le sentier, et autant pour la sortie, multiplié par 900 hommes, ce délai représente une heure. Comment aurait-on pu défiler pendant une heure au pied des tentes ennemies sans être aperçu ? Remarquons au contraire que pour aller de Muret au camp par l'autre côté de la Louge, un temps de galop de dix minutes aurait suffi. On en peut faire encore aujourd'hui l'expérience.

Mais si le passage par le sentier de Rudelle n'eût offert à Montfort aucune utilité, il l'aurait en revanche exposé au plus grand de tous les périls. Le bas-fond que traverse ce sentier est, en effet, si voisin de la colline de Perramon que les Croisés auraient dû opérer leur défilé sous les yeux et en quelque sorte sous la main des Vasco-Aragonais. Or la *Canso* nous apprend que Pierre II vit venir ses ennemis et alla même au devant d'eux. On a le droit de s'étonner qu'il ne les ait pas saisis à la sortie même du marais. Et dans ce cas, ce ne serait pas Montfort qui aurait surpris ses adversaires, ce seraient eux qui auraient surpris Montfort et auraient massacré ses hommes, un à un, à l'issue du défilé [1].

La vérité est que la *Canso* attribue à Simon un plan de bataille puéril :

Ce plan aurait consisté, non à surprendre les Vasco-Aragonais dans leur camp, mais à les en faire sortir pour les accabler à la faveur de leur désordre. Pour que ce plan réussît, il aurait donc fallu que l'en-

1 Le récit de la *Canso* contient bien d'autres invraisemblances, dont on nous permettra de citer encore deux exemples :

1° Conçoit-on, par exemple, que les Vasco-Aragonais aient interrompu leur attaque de la porte de Toulouse pour aller dîner dans leur camp, à plusieurs kilomètres de distance ? La veille de la bataille, on s'explique qu'ils aient évacué le faubourg qu'ils venaient d'enlever, parce qu'ils avaient intérêt à laisser Montfort s'y enfermer. Mais maintenant qu'ils l'y tiennent, qu'ils brûlent de l'y réduire, que leur avant-garde vient même de reprendre la porte de Toulouse, pourquoi l'abandonneraient-ils une seconde fois, au lieu de poursuivre leur avantage ? Ce n'est pas la fatigue qui les y contraint, puisqu'il n'y a eu encore que l'avant-garde d'engagée. Et si c'est la faim, pourquoi ne pas prendre quelques aliments sur place ? On sent trop que le narrateur veut transporter au camp la fin de la bataille, pour expliquer la défaite par une surprise.

2° La version en prose de la *Canso* affirme, en outre, que les alliés furent surpris parce que, en se repliant dans leur camp, ils avaient négligé de poser derrière eux des sentinelles (*sans far degun gait*). Outre qu'il serait étrange que Pierre II (dont l'unique crainte était de voir Montfort s'échapper) l'eût perdu de vue sans faire surveiller ses mouvements, il faudrait encore admettre que les assaillants eussent abandonné devant Muret leurs machines de guerre sans aucune protection. Nous avons vu en effet, par le récit de la *Canso* elle-même, que la porte de Toulouse avait été attaquée avec des mangonneaux. Or, ces énormes engins, munis d'immenses mantelets, étaient trop lourds pour pouvoir être voiturés à plusieurs kilomètres à l'occasion de chaque repas. Si les Vasco-Aragonais avaient négligé de les faire garder, Montfort les aurait détruits. S'il y avaient, au contraire, laissé garnison, celle-ci aurait prévenu l'armée de Pierre II de l'attaque de Montfort.

www.libtool.com.cn

nemi consentît, non-seulement à sortir, mais à sortir *en désordre*. Or, il ne dépendait pas de Simon de l'obliger à remplir cette seconde partie de son programme. On ne devait même pas s'y attendre, car des troupes bien retranchées ont tout le temps de se former avant de sortir de leur retranchement.

Les Croisés auraient eu donc fort peu de chances de voir leurs adversaires tomber dans leur piége; et si ces derniers étaient au contraire sortis en bon ordre, Montfort aurait eu à risquer la bataille dans les plus détestables conditions, dans les conditions du plan de Raymond VI. Obligé de combattre avec un grand fleuve à dos, contre un ennemi supérieur en nombre, et qui, sur ce vaste terrain, l'aurait enveloppé de toutes parts, il n'aurait eu ni point d'appui, ni ligne de retraite. Sa défaite eût été un désastre. On ne risque pas d'aussi graves résultats sur d'aussi naïves espérances.

Quant à nous, de ce fait seul de la puérilité du plan de bataille de la *Canso* nous induisons hardiment qu'il n'a jamais existé dans l'esprit de Montfort. Quelque opinion qu'on puisse avoir de cet homme de guerre, nul n'a jamais songé à en faire un Don Quichotte. S'il avait été capable du plan de bataille qu'on lui prête, il eût été, militairement parlant, bien au-dessous du roi d'Aragon.

La version de la *Canso* n'est pas seulement contraire à toutes les vraisemblances : elle est encore en opposition avec toutes les chroniques. Entre les deux versions, il faut opter :

I. En premier lieu, la Relation officielle et le récit de P. des Vaux de Cernay ne permettent pas de supposer que la bataille se soit passée en deux actes séparés (l'un devant Muret, l'autre au camp). D'après ces deux autorités, Simon attaqua les Vasco-Aragonais précisément pour repousser leur attaque. Il sortit par la porte de Sales pour dégager la porte de Toulouse, par laquelle les assaillants venaient menacer le prieuré de St-Germier. Donc, entre l'attaque des ennemis et celle de Montfort, il n'y eut pas de solution de continuité [1].

G. de Puy-Laurens confirme cette opinion en précisant que le choix que fit Montfort de la porte de Sales pour sa sortie lui permit de mettre sa cavalerie en ordre sans être inquiété par les traits ennemis, et que ce fut pour ce motif qu'il ne voulut pas sortir par la porte de Toulouse [2]. Ceci se comprend si les assaillants menaçaient en ce moment la porte de Toulouse. Mais cette explication n'aurait aucun sens si les

1 Petr. V. S. (P. 86 B). Plures de hostibus intraverunt burgum... Mox comes noster allocutus est Episcopos... « tempus est ut detis nobis licentiam dimicandi... » Episcopi... *quia necessitas sic urgebat, concesserunt.* — V. aussi Rel. officielle (P. 89 A B).

2 Guil. de P. L. (P. 205 DE). Incidit que eis consilium *ne directe contra exercitum prosilirent ne imbri jaculorum populi tolosani exponerent equos suos ;* et exierunt per portam quæ respicit Orientem, cùm castra essent ab Occidente.

www.libtool.com.cn

Vasco-Aragonais s'étaient trouvés, à cette heure, repliés dans leur camp, à une distance de plusieurs kilomètres ; car dans ce cas les deux portes auraient été également à l'abri de leurs coups.

Les trois textes que nous citons ne permettent d'ailleurs pas d'admettre que les vaincus aient été surpris chez eux et en désordre, car ils déclarent que les Croisés les trouvèrent rangés en rase campagne et prêts à combattre : « *suis jam muniti armis* », dit la Relation officielle ; et P. des Vaux de Cernay ajoute qu'ils étaient : « *egressi de castro in campi planitie juxta castrum... paratos ad pugnam.* » Cet auteur indique même leur ordre de formation en trois corps, dont le roi commandait le second [1].

Le champ de bataille où ils stationnaient était si bien distinct du camp, que le jeune comte de Toulouse, Raymond VII, disait plus tard à G. de Puy-Laurens que, pour suivre le combat des yeux, il avait dû sortir des tentes et s'avancer sur une éminence : « *Eductus de castris ad locum eminentem... unde commissionem videre poterat.* » De cet observatoire, l'éloignement du champ de bataille était encore si grand, que Raymond VII citait comme une preuve de la violence des coups ce fait, que de sa place il pouvait en entendre le bruit : « *Sonus ictuum, ad locum ubi erat... aëre ferebatur* [2].

En présence de semblables précisions, il est impossible d'admettre, avec la *Canso*, que le combat qui commença à la porte de Toulouse ait eu sa principale action sur les hauteurs du camp, à l'issue même de l'enceinte des tentes.

II. En second lieu, la version de la *Canso* fait de la bataille de Muret une seule mêlée, une attaque en bloc de la masse des Vasco-Aragonais par la masse des Croisés, sans que ceux-ci aient eu à manœuvrer par escadrons séparés.

Les autres chroniqueurs, au contraire, incidentent ce fait d'armes d'un certain nombre de manœuvres et de péripéties qui supposent que la bataille s'est développée en une série de combats successifs.

Pour admettre la version de la *Canso*, il faudrait traiter tous ces renseignements de pures fables. Le mouvement tournant sur la gauche, que Vaux-Cernay attribue à Montfort, ne serait qu'un audacieux mensonge. Si les Toulousains avaient été, ainsi que le dit la *Canso*, surpris et détruits d'emblée à l'entrée de leur camp, comment auraient-ils pu, à la fin de la journée, se croire vainqueurs et venir attaquer Muret, ainsi que l'affirment Vaux-Cernay et la Relation officielle ?

III. La physionomie générale que la version de la *Canso* prête à la bataille de Muret est encore en opposition absolue avec celle qu'offre le récit des chroniqueurs espagnols.

1 Petr. V. S. (P. 87 A). — Rel. officielle (P. 89 B).
2 Guil. de P. L. (P. 209 A B).

www.libtool.com.cn

D'après la *Canso*, la défaite des Vasco-Aragonais eut pour cause la surprise que produisit l'apparition inopinée de Montfort, et qui fit sortir l'armée en désordre.

De cette surprise, les chroniqueurs espagnols ne disent pas un mot : ni Roderic de Tolède, ni Marca, ni Jacques d'Aragon lui-même. On ne peut cependant contester l'intérêt qu'aurait eu ce dernier à la signaler, ne fut-ce que pour excuser les fautes de son père et relever l'honneur de ses armes. Don Jacques énumère en détail toutes les causes militaires ou morales de la défaite : la défection d'une partie des troupes du roi, la légèreté de ses mœurs, son refus d'accepter la capitulation des Croisés et les défauts de son plan de bataille. Tant et de si pénibles aveux seraient bien atténués s'il pouvait ajouter que son père fut victime d'une surprise qui ne lui laissa pas le temps de se mettre en défense. Il n'en dit rien [1].

Voici donc, en résumé, la seconde objection que nous opposons à la version de la *Canso*. Elle n'est pas seulement contraire à toutes les vraisemblances ; elle est en outre en contradiction avec l'unanimité des témoins de la bataille.

Il y avait là P. des Vaux de Cernay, qui, indépendamment de ses observations personnelles, dut entendre mille fois le commentaire de tous ces faits dans les conversations intimes des vainqueurs. Il y avait là Raymond VII, plus tard comte de Toulouse, qui raconta les mêmes faits à G. de Puy-Laurens, son chapelain. Là étaient les chevaliers aragonais et catalans, de qui Jacques d'Aragon affirme tenir son propre récit. Là se trouvaient les sept évêques et les trois abbés qui signèrent la Relation officielle, œuvre de grands dignitaires de l'Église s'exprimant dans une circonstance solennelle. Nous voici donc en présence de plus de *douze témoins de visu*, quelques-uns militaires de profession, qui tous contredisent en quelque point essentiel la version de la *Canso*. Ils nous paraissent plus dignes de foi qu'un poète, qui ne prétend pas avoir assisté à la bataille, et dont nous venons de constater l'incapacité en fait de questions militaires [2].

---

1 J. d'Aragon (P. 16 al. 9). *Quels altres lo desempararen en la batayla e s'en fugiren.* — (P. 17) E aquel dia que feu la batayla *havia jagut ab una dona*, si que nos hoim dir depuys a son reboster qui havia nom Gil... e altres qui ho viren per sos uyls, que anch al Evangeli no poc estar en peus, ans sasech en son seti mentres deya. E ans que fos la batayla *volies metre en Simon de Monfort en son poder per fer sa volentat : e volias avenir ab el, e nostre pare nou volch pendre... E aquels de la part del Rey no saberen rengar la batayla ni anar iustats*, e ferien cada un rich hom per si, e ferien contra natura d'armes. *E per lo mal ordonament, e per lo pecat que era en ells*, hac se a vençre la batayla, *e per la merçe que noy trobaren aquels qui eren de dins.*

2 Le poème de la *Canso* passe en revue des séries interminables de combats. Si

www.libtool.com.cn

Nos lecteurs connaissent maintenant la version de la Canso sur la bataille de Muret. On nous permettra d'y ajouter quelques mots de réponse à un érudit moderne, dont le problème qui nous occupe vient de tenter la sagacité.

La nouvelle édition de l'Histoire du Languedoc de Dom Vaissette contient, au Tome VII [1], une note de M. A. Molinier qui rouvre le débat sur la bataille de Muret. L'auteur y formule une nouvelle explication de ce fait d'armes et l'oppose à la nôtre, en nous faisant l'honneur de discuter nominativement notre publication. Indépendamment du mérite personnel de l'érudit qui nous met ainsi en cause, son travail emprunte un surcroît de notoriété et de durée à l'ouvrage auquel il est joint. L'œuvre des Bénédictins sera toujours le *vade mecum* de quiconque voudra connaître l'Histoire du Languedoc. Quiconque ouvrira Dom Vaissette y trouvera désormais une explication de la bataille de Muret que nous croyons défectueuse. Il en résulte qu'en dehors même de notre intérêt personnel, l'intérêt de la vérité historique veut que nous réservions ici une place particulière à l'opinion de M. Molinier sur la bataille de Muret. Examinons-la sommairement.

§ II

Version de M. Molinier

D'après notre contradicteur, les Vasco-Aragonais, ayant attaqué sans succès la porte de Toulouse, s'étaient repliés dans leur camp, lorsque Montfort sortit de Muret par la porte de Sales, envoya ses deux premiers escadrons franchir la Louge, remonter sa rive gauche, et attaquer l'armée ennemie tout entière, qui venait en désordre au devant d'eux, *dans l'angle compris entre le ruisseau et le camp* [2]. Puis, avec son troisième corps, Montfort remonta la rive droite de la Louge jusqu'à Rudelle, traversa le marais et prit en flanc le roi d'Aragon, qui suc-

donc l'auteur avait eu de sérieuses notions de la guerre, il aurait eu fréquemment l'occasion d'émettre, sur ces faits d'armes, quelque appréciation technique. On n'en trouve pas dans le poème de la *Canso*. Tous ces récits de batailles ne sont que des descriptions de boucheries humaines, d'écœurants plats de cervelle d'une monotonie désespérante, et dénués de toute espèce d'esprit critique...

1 Histoire du Languedoc par Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissette (Toulouse. — Edouard Privat, éditeur, 1879). Tome VII p. 254-259 ; Note XLVIII ajoutée par les nouveaux éditeurs : « *La bataille de Muret d'après les chroniques contemporaines.* »

2 P. 257 col. 2, ligne 18.

www.libtool.com.cn

comba. Malgré cet échec de la chevalerie aragonaise, les milices toulousaines auraient persisté à croire leur allié victorieux, et seraient venues attaquer de nouveau Muret. C'est là que Montfort, revenant vainqueur de son premier combat, les aurait précipitées dans la Louge. Quant au comte de Toulouse, il n'aurait pas pris part à la bataille.

M. Molinier préférerait à notre version cette explication de la victoire de Muret, parce qu'elle lui paraît concilier entre eux les deux récits de la bataille : celui de la *Canso* et celui des autres chroniqueurs[1]. Nous pensons, au contraire, que la version qui nous est proposée, loin de rapprocher les deux autres, les contredit toutes les deux. Elle est d'ailleurs en opposition avec toutes les vraisemblances militaires.

Comparons d'abord le récit de M. Molinier avec celui de la *Canso*. D'après la *Canso*, lorsque les Vasco-Aragonais, repoussés de la porte de Toulouse, se furent retirés sous leurs tentes, Montfort sortit de Muret par la porte de Sales, et proposa aux Croisés d'aller au camp des Alliés provoquer une sortie des ennemis. L'armée des Croisés, *formée en trois corps, mais massée en une seule colonne d'attaque*[2], se rendit au camp ennemi *en traversant les marais en droite ligne depuis la porte de Sales jusqu'aux tentes*[3]. En voyant arriver Montfort au travers des marais, *l'armée alliée tout entière*[4] (les Toulousains aussi bien que les Aragonais) accourut tumultueusement au-devant de lui et l'attaqua. Mais, Pierre II ayant été tué, les soldats se découragèrent et prirent la fuite sans se défendre : « *Us no s'es defendutz.* » (C. V. 3072.)

Il suffit de rapprocher cette version de celle de notre contradicteur pour y voir trois points inconciliables : 1° D'après M. Molinier, Montfort dirigea contre ses adversaires deux attaques distinctes sur les deux rives de la Louge, la première pour les tenir en échec, la seconde pour les prendre à revers. D'après la *Canso*, il n'y eut, au contraire, qu'une seule attaque, au travers des marais, par la masse des Croisés contre la masse des Alliés. — 2° M. Molinier croit au retour offensif des milices toulousaines contre Muret. La *Canso* ne l'admet pas et le rend impossible, puisqu'elle croit à une débandade générale à l'issue du camp. — 3° Notre contradicteur reconnaît que la chevalerie de Toulouse déserta le terrain sans combattre. La *Canso* affirme le contraire : « *E l'ome de Tolosa i son tuit corregutz.* » En somme, la *Canso* fait du combat de Muret une surprise suivie d'une panique, une échauffourée.

1 P. 257 col. 2, ligne 25.

2 *Canso* (V. 3054) : E fels en tres partidas *totz essems* escalar.

3 *Canso* (V. 3037) : *A la porta de Salas* les ne fan totz anar.
(V. 3056) : E van *dreit a las tendas.*
(V. 3057) : Tuit s'en van a las tendas *per mejas las palutz.*

4 *Canso* (V. 3061) : *El bos reis d'Arago,* cant les ag perceubutz.
(V. 3063) : *E l'ome de Tolosa i son tuit corregutz.*

www.libtool.com.cn

Notre contradicteur y voit un combat sérieux, composé de deux luttes successives, et dont le succès aurait été décidé par une attaque de flanc du comte de Montfort, attaque dont la *Canso* ne dit pas un mot. La contradiction entre les deux récits consiste donc, non dans les détails, mais dans l'économie générale du combat. M. Molinier doit donc renoncer à invoquer la *Canso* à l'appui de son opinion.

Les chroniqueurs contraires à la *Canso* ne concordent pas davantage avec le système de notre contradicteur.

1° Selon M. Molinier, après leur attaque infructueuse de la porte de Toulouse, les Vasco-Aragonais seraient rentrés au camp. Selon nos auteurs, le combat tout entier aurait continué sur place, autour de Muret ; et ce serait pour dégager la porte de Toulouse que Montfort aurait pris l'offensive par la porte de Sales. Pierre des Vaux de Cernày et la relation officielle affirment, en effet, que si les Prélats catholiques donnèrent aux Croisés la permission de combattre, ce fut pour défendre leur vie mise en péril par l'assaut de la porte de Toulouse [1]. Guillem de Puy-Laurens explique que Montfort sortit par la porte de Sales pour éviter les traits des ennemis qui assaillaient en ce moment l'autre côté de la place [2]. (S'ils avaient été repliés dans leur camp, les deux portes eussent été également à l'abri.) Enfin M. Molinier, qui admet notre topographie, reconnaît que Montfort fut insulté par ses adversaires, du pied des remparts, au moment où il ordonnait sa sortie [3]. Or cette scène se passait le long de la courtine septentrionale de Muret. Les Vasco-Aragonais n'étaient donc pas rentrés dans leur camp, situé à plus d'un kilomètre à l'ouest de la ville.

2° M. Molinier pense que l'armée alliée, en voyant approcher les Croisés, sortit en désordre de ses tentes [4]. Nos auteurs soutiennent que Montfort la trouva *dans la plaine prête à combattre et bien ordonnée en plusieurs corps, dont le comte de Foix commandait le premier et le roi d'Aragon le deuxième* [5].

3° Selon notre contradicteur, les deux premiers corps des Croisés

1 Petr. V. S. (P. 86 B). Plures de hostibus intraverunt burgum... Mox Comes noster allocutus Episcopos... « tempus est ut detis nobis licentiam dimicandi... » Episcopi... *quia necessitas sic urgebat concesserunt.* — Rel. off. (P. 89 A B). Qua (licentia) concessa... *quia domum in qua Episcopi morabantur... hostes... festinabant impugnare.*

2 G. de P.-L. (P. 208 D E). Incidit que eis consilium ne directe contra exercitum prosilirent ne imbri jaculorum populi tolosani exponerent equos suos ; et exierunt per portam quæ respicit Orientem.

3 Page 258 col. 2 lignes 4 et 5.

4 Page 258 col. 2 l. 14, 15, 16.

5 Pet. V. S. (P. 87 A B). Milites Christi... egressi de castro, in campi planitie juxta castrum, viderunt hostes paratos ad pugnam... Rex Aragonensis in secunda acie se posuerat.

G. de P.-L. (P. 209 A). Dato primo congressu comiti Fuxensi cum Catalanis.

www.libtool.com.cn

franchirent la Louge avant de rencontrer l'ennemi, et ne le combattirent qu'auprès de Perramon. Selon nos chroniqueurs, ils livrèrent en sortant de la ville deux combats successifs, dont le premier (où ils furent vainqueurs grâce à une feinte) eut lieu en franchissant la Louge. La feinte, d'après G. de Puy-Laurens, consista à simuler une fuite, puis à revenir vers la plaine en traversant le ruisseau[1]. De quoi leur aurait servi cette manœuvre s'ils n'avaient pas eu d'ennemis en face d'eux ; si les Vasco-Aragonais, repliés dans leur camp, n'avaient même pas soupçonné leur sortie[2] ?

4° L'attaque de flanc de Montfort est aussi racontée par P. des Vaux de Cernay tout autrement que par M. Molinier. Ce dernier veut que Montfort ait trouvé l'armée ennemie tout entière dans l'angle entre Perramon et la Louge, et par conséquent au bord du marais. Le chroniqueur soutient au contraire que Montfort trouva là une résistance si peu sérieuse qu'il lui suffit d'assommer le chef du détachement pour disperser les soldats[3]. L'armée ennemie n'était donc pas tout entière près de la Louge ; car, si elle y avait été, Montfort n'aurait pas dispersé 43,000 hommes par un coup de poing.

5° Enfin tous les auteurs autres que la *Canso* admettent que les milices toulousaines attaquèrent Muret, tandis que Montfort accablait les Aragonais. La chose eût été impossible si le champ de bataille s'était trouvé, comme le pense M. Molinier, dans l'angle entre Perramon et la Louge. Car, sur ce point, les Toulousains auraient été témoins de la défaite du roi et battus avec lui. Il aurait même fallu, pour aller à Muret, qu'ils traversâssent le champ de bataille.

En résumé, si l'on accepte la version de notre contradicteur, Montfort aurait vaincu en prenant l'offensive contre le camp, à l'issue duquel il aurait pris entre ses deux attaques combinées l'armée vasco-aragonaise tout entière. D'après nos chroniqueurs, au contraire, le chef des Croisés garda le rôle défensif autour de Muret jusqu'au moment où ses ennemis vinrent s'y faire détruire en détail, dans une série de combats partiels. Ces deux versions sont donc contradictoires dans leur économie générale.

De cette première partie de notre dissertation nous tirons une première conséquence : c'est que la version qu'inaugure M. Molinier n'est

1 G. de P.-L. (P. 208 E). Exierunt per portam quæ respicit Orientem... ut nescientibus propositum eorum fugere niterentur, donec profecti paulisper, rivum quemdam transeuntes, in planitiem versus exercitum redierunt.

2 M. Molinier croit que la partie guéable de la Louge aurait été trop encombrée par les mangonneaux des Vasco-Aragonais pour livrer passage à la charge des Croisés. Voici les distances. Les plus grands mangonneaux n'avaient pas plus de 12 mètres de plate-forme. Il n'y en avait que 3 sur la rive droite de la Louge, et ils pouvaient être tous rangés sur le même alignement. Or, le passage a plus de 230 mètres. Il restait donc 218 mètres de libres.

3 Petr. V. S. (P. 87 BC).

www.libtool.com.cn

confirmée ni par la *Canso* ni par les autres chroniqueurs. Or, ces deux sources historiques sont les seules que nous possédions sur la bataille de Muret. En sorte que l'opinion de notre contradicteur demeure dépourvue de preuves.

Considérée au point de vue historique, c'est une pure hypothèse.

Examinons-la maintenant sous le rapport militaire.

Au point de vue militaire, la version de notre contradicteur a le tort d'admettre, avec la *Canso*, que Montfort alla attaquer ses adversaires à l'issue de leur camp, c'est-à-dire sur un point où ils étaient encore agglomérés en une seule masse. Jamais un militaire n'admettra que 900 hommes aient pu tenir tête à 43,000 dans une seule rencontre. Mais le récit de M. Molinier renchérit encore sur les invraisemblances de la *Canso*; puisque, non content de ne pas fractionner l'armée alliée, dans cette première rencontre, c'est au contraire l'armée de Montfort qu'il fait combattre en deux corps séparés. Il faut alors que les 600 hommes du premier corps aient arrêté seuls 43,000 ennemis, pendant le temps nécessaire à Montfort pour opérer sa marche de flanc et faire filer ses 300 hommes, un à un, par *l'unique sentier* qui traversait le marais[1]. Pendant ce temps, les Vasco-Aragonais, placés dans une position centrale et dominante, d'où ils voyaient venir tous leurs ennemis, auraient eu le loisir d'écraser successivement, avec toutes leurs forces réunies, d'abord la première colonne des Croisés, puis celle de Montfort, sans que ces deux troupes pussent se soutenir mutuellement, étant séparés par le cours et l'escarpement de la Louge.

L'erreur de M. Molinier nous paraît consister en ce qu'il croit que les désavantages de la position de Montfort auraient pu être compensés par l'effet de son attaque de flanc. Au point où notre contradicteur place cette manœuvre, elle aurait été inefficace et même impossible. En effet, le champ de bataille étant localisé par M. Molinier entre Perramon et la Louge, les 300 Croisés auraient été assaillis à l'issue du marais, sans avoir le temps de se mettre en bataille. Si nous attribuons quelque valeur tactique à la manœuvre de Montfort, c'est que nous plaçons le lieu de son attaque sur le terrain l'*Aragon*[2], que, depuis le

1 Petr. V. S. (P. 87 B). Invenit *modicissimam semitam* per quam transiens in hostes se dedit.

Canso (V. 3044) : Que per aquest *semdier* nos covindra passar.

2 Le seul argument qu'invoque M. Molinier pour ne pas placer le champ de bataille sur le terrain l'*Aragon*, c'est que le jeune Raymond VII, posté à Perramon, n'aurait pas pu, d'aussi loin, entendre le bruit de la bataille, ainsi qu'il l'affirmait plus tard à G. de Puy-Laurens. Mais cet auteur ne prétend pas que Raymond VII fût demeuré au campement toulousain de Perramon. Il dit au contraire qu'*on le conduisit hors du camp, sur une éminence d'où il put distinguer le combat (Eductus de castris ad locum eminentem unde commissionem videre poterat)*. Son observatoire fut donc la crête des collines qui vont de Perramon à Saint-Germier. Or, de ce point, on n'est pas à 1800 mètres du terrain l'Aragon, comme le croit M. Molinier, mais tout

www.libtool.com.cn

marais jusqu'à ce point, le chef des Croisés eut l'espace nécessaire pour reformer ses lignes et charger, et qu'il n'eut affaire qu'à 500 Aragonais, le reste ayant fui avec l'avant-garde. Mais M. Molinier plaçant le champ de bataille à l'issue des tentes, c'est alors l'armée vasco-aragonaise toute entière qui a pu attendre à loisir les 300 hommes de Montfort, pour les massacrer un à un sur leur défilé au travers du marais. Dans ce cas, ce ne sont pas les Croisés qui ont surpris les Alliés ; ce sont les Alliés qui ont surpris les Croisés.

On voit en résumé que, si notre contradicteur ne peut invoquer en faveur de son opinion aucun document historique, il lui serait difficile d'y suppléer par des arguments militaires.

Quel est donc, au fond, le véritable motif qui éloigne M. Molinier de notre manière de comprendre la bataille de Muret ?

C'est que, pour adopter cette version, il faudrait voir dans le comte de Montfort un véritable tacticien. Or, notre contradicteur n'admet pas que le Moyen-Age ait eu un art militaire réfléchi. Lui-même le reconnait très franchement (P. 259) : « Il nous semble difficile de » prouver qu'au XIIIe siècle il y ait eu des règles bien exactes pour les » manœuvres de cavalerie.... La chevalerie de cette époque n'avait » aucune régularité dans ses mouvements... Nous citerons à l'appui » de notre opinion la bataille de Bouvines, dont G. le Breton nous » a retracé toutes les péripéties.... La seule lecture de ce récit con- » vaincra le lecteur que, ce jour-là, il n'y eut, de part ni d'autre, » aucun art militaire. »

Cet aveu est peut-être la meilleure solution de notre différend. M. Molinier se retranche derrière la bataille de Bouvines pour repousser nos conclusions. Or, nos lecteurs viennent de voir ce qui s'est dépensé d'intelligence dans le fait d'armes du 27 juillet 1214 et dans les quatre journées de contre-marches qui ont précédé la rencontre. Si donc Bouvines était une gageure entre notre contradicteur et nous, notre procès serait bien près d'être gagné.

Au cas où M. Molinier ne trouverait pas l'argument suffisant pour se rendre, espérons que les 93 restaurations de batailles féodales qui vont suivre achèveront sa conversion.

au plus à 500. Là vinrent se heurter 1000 Aragonais d'une part, 900 Français de l'autre, battant avec des masses d'armes en fer des écus et des heaumes qui, en 1213, avaient la forme sonore d'immenses timbales métalliques : dix-neuf cents chaudronniers battant à tour de bras leurs ustensiles donneraient une idée assez exacte de ce tumulte, que l'on pouvait certainement entendre à 500 mètres en rase campagne.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE VI

COMPARAISON DES DEUX TACTIQUES DE MURET ET DE BOUVINES

Théorie générale de la tactique du XIIIe siècle

Nos lecteurs connaissent maintenant, aussi complétement que possible, les deux faits d'armes de Bouvines et de Muret.

Le moment est venu de rapprocher entre eux ces deux spécimens de tactique féodale et d'en tirer une première vue d'ensemble sur la théorie de la guerre au Moyen-Age.

A notre avis, ces deux faits d'armes représentant les types les plus opposés des diverses méthodes de combat usitées au XIIIe siècle. Ce sont les deux pôles de l'art de la guerre féodal. Entre ces extrêmes nous rencontrerons beaucoup de variétés perfectionnées, mais nous tenons ici les deux modèles primitifs.

La tactique de Bouvines et celle de Muret sont l'antithèse l'une de l'autre, soit par leur méthode de formation, soit par leur procédé de combat, soit par leur physionomie morale.

Dégageons notre proposition à ce triple point de vue.

§ I

Méthode de formation

Sur le champ de bataille de Bouvines, chaque armée se rangea en trois corps juxtaposés (centre, droite et gauche) dont l'ensemble formait un seul front parallèle à celui de l'ennemi.

Sur le champ de bataille de Muret, au contraire, chaque armée se forma en trois corps échelonnés en arrière les uns des autres et sur un seul axe, dont l'ensemble présentait une ligne perpendiculaire au front de l'ennemi.

www.libtool.com.cn

Tandis que l'ordre de bataille adopté à Bouvines donnait aux armées plus de front que de profondeur, celui de Muret leur donnait plus de profondeur que de front. Les Vasco-Aragonais notamment devaient constituer, par l'ensemble de leurs trois corps, une longue colonne d'au moins deux kilomètres, puisqu'il y avait déjà 1100 mètres entre la position du comte de Foix et celle de Pierre II. La colonne de cavalerie qui composait l'armée de Montfort était si mince, que chacun de ses corps n'avait que cent hommes de front; si bien que les deux premiers purent traverser la Louge en ordre de bataille, sur les 230 mètres de largeur de son gué.

Ce qu'il importe d'observer c'est qu'à Muret les trois lignes de cavalerie successives qui constituaient chaque armée n'avaient qu'un seul corps dans chaque ligne. Aucun chroniqueur ne lui attribue un centre, une aile droite, et une aile gauche, comme à Bouvines. En un mot les trois corps qu'à Muret on nous représente comme échelonnés sur un même axe sont ceux qu'à Bouvines on nous a représentés comme juxtaposés sur un même front.

Non-seulement l'ordre de bataille général de Muret est l'inverse de celui de Bouvines, mais le poste de combat assigné à l'infanterie et à la cavalerie y présente le même contraste. Tandis qu'à Bouvines les troupes à pied avaient été déployées en première ligne, couvrant les troupes à cheval, à Muret les troupes à cheval occupèrent partout le premier front, laissant les troupes à pied en réserve ; celles de Montfort dans la ville, celle de Pierre II dans le camp [1].

Le parti pris des combattants de Bouvines de faire à leur cavalerie un rempart de fantassins fut si persistant que, lorsque les péripéties de la lutte obligèrent Renaud de Boulogne à se garder sur ses flancs et sur ses derrières, il aima mieux donner à son infanterie la forme d'un cercle que de laisser subsister un seul point où ses troupes à pied ne fussent pas interposées entre sa cavalerie et celle de l'adversaire.

A Muret, au contraire, on éloigna si systématiquement les masses de piquiers destinées à amortir le choc des chevaux, que la noblesse gasconne elle-même ne prit pas devant elle les milices communales de Toulouse et de Montauban. Raymond VI avait cependant bien le droit de se faire défendre par ses propres vassaux. Il est donc évident

1 Il ne faudrait pas considérer comme infanterie de ligne la milice féodale à pied qui suivit le comte de Foix dans son attaque de la porte de Toulouse. Les Vasco-Aragonais n'avaient pas d'autre infanterie régulière que les milices communales de Toulouse et de Montauban. Les fantassins du comte de Foix n'étaient que de simples archers, qu'on employait toujours dans les siéges pour dégarnir de ses défenseurs la courtine attaquée, afin d'empêcher les archers qui défendaient la place de tuer les servants des machines de guerre. Or, nous avons déjà dit, en dénombrant les effectifs de Bouvines, que ces archers de l'infanterie féodale ne faisaient, dans les batailles rangées, que l'office de tirailleurs. Ils ne prenaient aucune part aux combats de cavalerie.

www.libtool.com.cn

que le roi d'Aragon et le chef des Croisés avaient adopté, de propos délibéré, un ordre de bataille qui laissait le champ libre à la cavalerie, pour qu'elle pût agir plus rapidement et ne fût pas embarrassée par la lenteur de mouvements inhérente aux troupes à pied.

§ II

Méthode de Combat

Sur le champ de bataille de Bouvines, les deux adversaires, rangés face à face, avaient pour premier objectif de s'enfoncer mutuellement en ligne droite ; chacun s'attachait à faire reculer le corps placé en face de lui[1].

Sur le champ de bataille de Muret, les deux armées en lutte, ayant peu de largeur de front et une grande longueur de queue, s'attaquèrent, non-seulement par leur front, mais aussi par leur flanc. La charge de front des deux premiers corps croisés fut soutenue par une longue marche de flanc du troisième, qui alla tourner l'adversaire.

Le jeu de l'ensemble des corps, dans le plan de bataille de Bouvines, fut donc l'inverse de celui que Montfort mit en œuvre à Muret.

On observe le même contraste dans le mécanisme spécial à chaque arme.

A Bouvines, l'infanterie et la cavalerie, se touchant immédiatement, combinent leur action pour pratiquer une trouée dans le front ennemi. Quand ce sont les troupes à cheval qui attaquent, elles se servent de temps en temps de leur rempart de fantassins comme d'un abri pour se rallier. D'autre part, les troupes à pied de l'adversaire rompent par leur résistance le choc de la cavalerie assaillante et y portent le désordre, pour fournir à leurs propres cavaliers une occasion favorable d'entrer en scène. Si l'infanterie prend l'offensive, elle s'efforce d'ouvrir en éventail l'infanterie adverse, pour démasquer les cavaliers qui s'abritent derrière elle et les livrer en proie à sa propre cavalerie. En un mot, on voit constamment les deux armes occupées à combiner leurs deux outillages, pour faire une première percée, comme par un travail de vrille, dans le mur de fer qui les arrête carrément.

A Muret, où l'on n'engage qu'une seule arme, la cavalerie, le travail de désagrégation de l'ennemi ne s'opère plus par l'agencement de deux

1 A Bouvines, l'aile droite des Français finit bien par prendre en flanc le centre gauche et le centre d'Othon ; mais ce ne fut qu'après qu'elle eut enfoncé les Flamands placés en face d'elle. C'était la pratique la plus habituelle, dans les combats d'ordre parallèle, que d'enfoncer un des corps, comme un coin, dans la ligne ennemie, pour disloquer ensuite les corps voisins.

www.libtool.com.cn

outillages, mais par le concours de plusieurs points d'attaque opposés. Au lieu d'obtenir un résultat tactique en combinant les deux armes d'un même corps, on l'obtient en combinant deux corps d'une même arme.

Le procédé de combat mis en œuvre à Muret est d'ailleurs rendu facile par l'ordre de bataille adopté.

Cet ordre, donnant à chaque armée une grande longueur d'avant en arrière, rejette les derniers corps à une si grande distance qu'ils sont invisibles pour l'ennemi. De là résulte que les dernières troupes peuvent se détacher de leur armée et venir prendre en flanc l'adversaire, sans que celui-ci puisse les voir venir et se mettre en défense.

Lorsqu'a paru notre première édition de la bataille de Muret, nos contradicteurs ont surtout objecté à notre explication de ce combat la difficulté qu'il y aurait eu pour le troisième corps des Croisés à décrire un vaste détour de trois kilomètres, avant de charger l'ennemi. C'est précisément cet extrême éloignement qui a fait le succès de la manœuvre de Montfort. C'est lui qui caractérise le mieux la tactique mise en œuvre à Muret. La réserve du comte de Montfort, cachée derrière le saillant de la porte de Toulouse, à 1200 mètres du corps de Pierre II, se mit en marche sans que le roi d'Aragon pût la voir partir. Filant invisible au fond des terrains en contre-bas de Rudelle, cette réserve escalada inopinément le talus de l'ancienne Louge et parut sur le flanc droit des Vasco-Aragonais sans que ceux-ci l'eussent vue arriver. Tel est le mécanisme de cette école de guerre qui vise à surprendre l'ennemi par les points d'attaque les plus invraisemblables.

Ceci explique pourquoi l'ordre de bataille mis en œuvre à Muret n'admettait pas de troupes à pied en avant des troupes à cheval. C'est que l'infanterie aurait retardé ces immenses détours. Elle aurait alourdi ces irruptions instantanées, qui exigaient la vélocité et la puissance de choc des troupes à cheval.

§ III

Physionomie Morale

C'est surtout par sa physionomie morale que la bataille de Muret se distingue de celle de Bouvines.

A Bouvines, les troupes étant rangées face à face, chaque armée ne pouvait guère cacher ses mouvements à l'armée adverse. Aussi son but ne fut-il pas de la surprendre par de vastes manœuvres inattendues. Sur ce champ de bataille, la victoire s'obtint par une série d'engagements méthodiques, lents et difficiles, mais réguliers et durables dans leurs résultats; par des manœuvres qui visaient plutôt à la solidité qu'à la rapidité. La bataille de Bouvines, commencée à midi, ne

www.libtool.com.cn

finit qu'entre 7 et 8 heures du soir. Et à ce moment le comte de Boulogne, qui avait opéré correctement, n'était pas encore entamé.

Dans les batailles du genre de celle de Muret, au contraire, tout est surprise et résultats rapides.

Le grand art de cette école de guerre était de déconcerter l'ennemi par une offensive inattendue, contre laquelle il n'avait pas pu se prémunir. Le général qui la mettait en œuvre cherchait d'abord à entretenir chez son adversaire une sécurité excessive. On lui suggérait la conviction qu'il ne serait pas attaqué, afin qu'il ne prît aucune mesure défensive qui aurait ralenti le rapide succès que l'on méditait d'obtenir contre lui. Alors on lançait brusquement contre lui plusieurs attaques furieuses, dirigées sur les points les plus opposés, mais en les faisant converger vers le corps le plus solide de l'armée ennemie. On culbutait ainsi ses premières lignes sur sa réserve, ses ailes sur son centre. La masse de fuyards que l'on poussait ainsi à reculons, comme un projectile, sur les meilleures troupes de l'adversaire, y portait le désordre et les mettait dans l'impuissance de combattre régulièrement.

Ce premier résultat obtenu, l'assaillant s'attachait à perpétuer le mouvement de recul de l'assailli, en fournissant contre lui charge sur charge. Plus l'armée que l'on attaquait était nombreuse, plus la multitude des fugitifs affolés produisait d'embarras et emportait avec elle les bonnes troupes qui auraient voulu se défendre. Lorsqu'un corps de cavalerie d'élite, dépourvu d'infanterie, mettait en œuvre ce procédé de combat contre une armée possédant troupes à pied et troupes à cheval, mais de qualité médiocre, il arrivait parfois à obtenir des résultats prodigieux. On voyait alors des multitudes mises en déroute par une poignée de braves. C'est surtout dans ces situations que l'on recourait à cette méthode de combat. Nous en citerons de nombreux exemples [1].

La bataille de Muret offre une application si rigoureuse des procédés tactiques que nous venons de décrire, qu'elle nous dispense de tout commentaire.

On doit comprendre maintenant pourquoi le comte de Montfort tint, jusqu'au dernier moment, à convaincre les Vasco-Aragonais, par un semblant de fuite, qu'il ne songeait qu'à éviter la bataille. Si Pierre II avait prévu qu'on viendrait l'attaquer sur le terrain l'Aragon, et qu'il eût voulu y combattre correctement, il lui aurait suffi d'atttendre sur place son adversaire, en alignant (comme à Bouvines) ses 20,000 piquiers devant ses 3900 combattants à cheval. Alors, la porte de Toulouse n'étant pas attaquée par le comte de Foix, l'armée française n'aurait pas pu y produire la panique qui lui servit d'entrée en scène. Pour

1 Voyez ci-dessous (T. II L. I ch. III *Ordre perpendiculaire*) les batailles de Frascati, de Philée, de Pilippopoli, de l'Espiga, de Constantinople ; et (L. II P. II ch. I) la bataille de Harenc.

Gestohlen aus der Wissenschaftlichen Seminarbibliothek der Universität Jena

www.libtool.com.cn

joindre Pierre II, Simon eût été obligé d'aller sur le terrain l'Aragon assaillir, avec 900 hommes, 3900 cavaliers, couverts d'un impénétrable rempart d'infanterie hérissé de piques. Après avoir laissé la cavalerie de France épuiser ses forces contre cet obstacle, les cavaliers d'Aragon, avec l'avantage du nombre, l'auraient chargée en flanc et culbutée à reculons dans la Louge ou dans la Garonne.

Mais au lieu de cette perspective, Montfort put constater, dès le matin, du haut de son donjon, que Pierre II rangeait ses troupes en éloignant l'infanterie de ligne. En le voyant renoncer ainsi à toute précaution défensive, le chef des Croisés dut comprendre que, s'il avait l'heureuse chance de culbuter le premier corps ennemi sur le second, les moins bonnes troupes sur les meilleures, on pourrait encore obtenir par une surprise ce qu'il n'était plus possible d'attendre d'un engagement régulier.

Voilà toute l'économie de la bataille de Muret.

Nous venons de caractériser les deux méthodes de combat qui furent mises en œuvre à Bouvines et à Muret. Leur rapprochement nous a permis de faire ressortir, par leurs différences même, les deux principales écoles de guerre qui se sont partagé le monde féodal.

Pour dégager ces différences, nous avons choisi à dessein les deux types tactiques les plus simples. La pratique ajouta à tous les deux de grandes amplifications. L'ordre de bataille parallèle à l'ennemi finit par avoir trois lignes successives en tout semblables à la ligne unique de Bouvines [1]. L'ordre perpendiculaire compta, non plus seulement trois corps échelonnés, mais jusqu'à douze et quatorze [2]. Ces variantes produisirent des analogies entre les deux types primitifs. Il devint plus difficile de les distinguer. En choisissant pour notre restauration les deux modèles de tactique les plus élémentaires, nous avons pu mieux dégager leurs différences substantielles, et condenser dans une courte antithèse les deux pôles extrêmes de l'art militaire féodal. Le lecteur peut maintenant aborder le fond de notre sujet, dont il connaît les limites les plus étendues.

Il nous a paru, en outre, nécessaire de restaurer nos deux batailles de Bouvines et de Muret de la façon la plus minutieuse, afin de donner au lecteur, sur les mœurs militaires du XIIIe siècle, la sensation de la réalité.

1 Voyez ci-dessous : Bataille de Las Navas de Tolosa (T. I L. II ch. III). — B. de Marchfeld (T. II L. I ch. V). — B. d'Antioche (T. II L. II P. II ch. I). — B. de Hastings (T. II L. II P. III ch. II). — B. de Lincoln (Ibid.)

2 Voyez ci-dessous : Batailles de Philée, de Philippopoli, de l'Espiga; et campagne de Didymotichos (T. II L. I ch. III).

www.libtool.com.cn

Dans cette analyse, éminemment pratique, d'un passé qui a déjà six cents ans de date, nous comptons puiser un second élément de conviction.

En effet, si l'on a peine à croire que le monde féodal ait eu une tactique réfléchie, c'est qu'on ne peut juger la guerre que par ses procédés modernes. Ces procédés étant éminemment scientifiques et par conséquent inconnus du Moyen-Age, on refuse d'admettre que le XIIIe siècle, dépourvu de notre outillage, ait pu pratiquer un art militaire régulier.

Or, nos deux restaurations de Bouvines et de Muret ont démontré dans les moindres détails que les armées du XIIIe siècle savaient, sans le secours de nos moyens perfectionnés, se tirer des difficultés pratiques de la guerre. On les a vues, sans posséder ni notre État-Major, ni notre Génie, ni notre train des équipages, étudier les terrains, élargir les ponts, se concentrer et se déplacer avec une rapidité merveilleuse. On les a entendues, en conseil de guerre, adopter, suivant les besoins, les méthodes de combat les plus diverses, agiter les problèmes de psychologie militaire les plus délicats, arrêter des plans de campagne et de bataille en tout semblables aux nôtres. En un mot, on a vu le Moyen-Age vivre, parler et penser comme nous.

Maintenant le lecteur est bien obligé d'en croire le témoignage de ses yeux. Ce fait n'étant encore démontré qu'à l'occasion de deux campagnes, on peut encore se demander s'il a eu un caractère général. Mais quant à son existence, elle n'est plus contestable. Le scepticisme de parti pris est écarté.

Pour compléter notre preuve, il ne nous reste qu'à multiplier les exemples. Quand ils apparaîtront au nombre d'une centaine, déroulant sous nos yeux la pratique constante et universelle d'un siècle entier, l'exception se transformera en règle générale.

C'est ce que nous allons entreprendre.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LIVRE SECOND

PLAN DE RESTAURATION DE LA TACTIQUE DU XIIIe SIÈCLE

Plan de restauration de la tactique féodale. — Cette école de guerre a atteint son maximum de maturité entre 1170 et 1270. — On y retrouve les éléments de notre distinction moderne entre la tactique spéciale à chaque arme et la grande tactique. — Son exposé ne peut être complet qu'à la condition de faire connaître même les origines de cette méthode de combat.

Le moment est venu de procéder à une exposition générale de principes sur l'art de la guerre au XIIIe siècle. Notre restauration des batailles de Bouvines et de Muret a suffisamment préparé l'intelligence des autres combats de la même époque.

D'une part, les nombreux renseignements pratiques que contient notre étude sur ces deux premiers combats doivent éclaircir les points obscurs des batailles qui vont en grand nombre passer sous nos yeux.

D'autre part, la multiplicité de ces nouvelles restaurations nous permettra de généraliser les conclusions de notre premier Livre sur Bouvines et Muret. Ainsi l'on pourra étendre à un siècle entier ce qui, jusqu'à présent, n'a été prouvé que pour deux cas isolés.

Dans cette seconde partie de notre ouvrage, nous étudierons la tactique féodale à deux points de vue.

Ce qu'on appelle *la Tactique* embrasse, en effet, deux objets bien différents.

www.libtool.com.cn

Ce mot signifie d'abord l'art de ranger les troupes et de leur enseigner à faire usage de leurs armes suivant des règles propres à en accroître l'efficacité. C'est la tactique proprement dite (τακτική, de τάσσειν ranger). Elle a des règles spéciales pour chaque arme.

On appelle en outre *Grande Tactique* la manière dont un chef d'armée sait combiner et faire mouvoir sur le champ de bataille les diverses armes instruites par la tactique spéciale.

Or, les textes du Moyen-Age contiennent les éléments de la même classification. Quelques-uns analysent les principes élémentaires que l'on enseignait alors aux troupes ; ils nous révèlent ainsi le mécanisme intérieur de chaque arme. D'autres racontent les batailles de leur temps, de façon à mettre en lumière les grandes manœuvres qui y ont produit la victoire. Nous avons donc la bonne fortune de pouvoir donner la clé de l'art militaire féodal, en suivant la même méthode que celle qui est acceptée par les théoriciens modernes. C'est ce que nous allons faire. Nous traiterons d'abord de la tactique spéciale à l'infanterie, puis de celle qui était spéciale à la cavalerie, enfin de la Grande Tactique usitée à la même époque.

A cet exposé nous ajouterons l'histoire des origines de la tactique féodale. Nos lecteurs ne croiraient peut-être pas facilement que le Moyen-Age ait eu une école de guerre aussi réfléchie, s'ils n'apprenaient en même temps comment cette école a pu naître. Montrer ses sources sera peut-être le meilleur moyen de prouver son existence.

Chacun de ces quatre sujets sera l'objet d'un Livre spécial. En exposant ces quatre points, nous présenterons dans un premier chapitre notre manière personnelle de les comprendre. Les chapitres suivants en fourniront la preuve par la restauration des faits d'armes où notre théorie se retrouve à l'état pratique.

Enfin, nous tenons à rappeler au lecteur que la période militaire à laquelle nous avons donné le nom de XIIIe siècle et qui fait l'objet principal de notre étude, n'a pas commencé juste en 1201 et fini en 1300. Pour la France surtout, c'est à peu près entre 1170 et 1270 que l'école de guerre que nous restaurons a atteint son maximum de maturité. Avant cette époque, elle subissait son développement graduel. Ultérieurement, elle a fait place à une autre école très différente, produite par les transformations de l'outillage. Nous prions donc le lecteur d'entendre toujours dans le sens technique que nous lui attribuons, notre expression : XIIIe *siècle militaire*. Si l'on attribuait au XIVe siècle les principes dont nous signalons l'existence dans la période antérieure, on s'exposerait à de graves malentendus.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE I

TACTIQUE DE L'INFANTERIE

Principes généraux

Le XIIIe siècle a possédé deux genres d'infanterie. — Tirailleurs d'infanterie féodale. — Infanterie de ligne mercenaire ou communale. — Cette dernière infanterie remplissait une fonction tactique régulière, nécessitée par la combinaison des troupes à pied avec les troupes à cheval. — Sans se mouvoir avec la régularité de la tactique moderne, elle pratiquait déjà des formations géométriques dans le combat de pied ferme. — Loi des Siete Partidas. — Formation en ligne et en cercle. — Formation en coin. — Formation en carré. — Tactique de tir.

L'infanterie est l'arme du XIIIe siècle la moins connue et la plus calomniée.

On admet généralement que le combattant à pied était alors trop mal armé, trop ignorant de la guerre pour y rendre des services sérieux.

Des historiens militaires particulièrement autorisés ont encore, depuis peu, confirmé cette opinion.

A leur avis, depuis l'avènement des Capétiens jusqu'à la Renaissance, il n'y eut pas en France d'infanterie régulière. Ils représentent le fantassin de cette époque, à peine armé, chargé des bagages de son maître et le suivant à la guerre plutôt comme palefrenier que comme soldat. S'ils admettent qu'avant de combattre, on le postait en avant des fronts de cavalerie, ils ajoutent que les fantassins s'éparpillaient alors en tirailleurs, uniquement pour tâter l'ennemi. Mais aussitôt que s'engageait l'action, ce rideau de troupes à pied faisait, dit-on, place aux troupes à cheval. Alors chaque manant, posté derrière son seigneur, n'avait plus d'autre soin que de le remettre en selle s'il était désarçonné et d'achever par terre les adversaires désarçonnés par lui [1].

1 Gal Susane (Histoire de l'infanterie, T. I p. 13). « Le service à pied, abandonné aux vilains, était condamné à disparaître. *A l'avènement de la troisième race, il n'y avait pour ainsi dire plus de soldats à pied*, puisque d'après les ordonnances des rois, les fiefs n'étaient point obligés d'en fournir. Les armées se composaient presque exclusivement d'hommes d'armes, armés de pied en cap, c'est-à-dire de cavalerie. Les

www.libtool.com.cn

Tirailleur avant le combat, égorgeur pendant la bataille, tel est l'unique rôle que l'on accorde au fantassin du Moyen-Age.

Cette manière de voir repose sur une confusion historique. On n'a pas suffisamment distingué jusqu'à présent le service des tirailleurs de celui de l'infanterie de ligne.

Le Moyen-Age possédait l'un et l'autre. Ses tirailleurs étaient de simples archers pris dans la partie la plus mal équipée de l'infanterie féodale. Ils manœuvraient comme l'on vient de dire, comme manœuvrent encore nos tirailleurs modernes, déployés en ordre dispersé en avant du front de bataille. Mais indépendamment de cette troupe légère, les armées possédaient des fantassins réguliers, composés de mercenaires et de miliciens des communes, qui faisaient fonctions d'infanterie de ligne.

Certains chroniqueurs vont jusqu'à dire que cette dernière troupe était aussi redoutable que la cavalerie [1]. Comme équipement, le fantassin régulier portait sur sa tête une coiffe de fer. Son torse et ses membres étaient protégés par un vêtement de mailles de fer ou de gros cuir capitonné d'une grande résistance. Son bouclier était si large et si haut qu'en s'inclinant, le fantassin pouvait disparaître der-

valets des hommes d'armes constituaient seuls une espèce d'infanterie. *Serfs pour la plupart, à peine armés et chargés des bagages de leur seigneur, ces malheureux servaient tout au plus à relever leurs maîtres quand ceux-ci étaient renversés dans la mêlée, ou à achever les ennemis qu'ils avaient abattus* ». — Susane (Hist. de la cavalerie, T. I p. 15). « Quand la haie des chevaliers faisait lances basses pour donner sur l'ennemi, *les archers, après avoir escarmouché sur les ailes en lançant flèches et viretons, venaient se grouper en arrière.* — (P. 16). Pendant que les hommes d'armes, restés à cheval, poussaient leur pointe, les coutilliers et les valets se précipitaient sur l'adversaire désarçonné ; ils se mettaient quatre contre un, brisaient son armure à coups de haches et de masses, et l'égorgeaient, à moins que l'appât d'une rançon n'arrêtât leur bras. — Susane (Hist. de l'infanterie, p. 32, 33). Crécy, Poitiers, ces désastres où la chevalerie française succomba sous les flèches roturières des fantassins étrangers, *étaient faits pour rappeler la nécessité de l'infanterie dans les batailles ; mais l'orgueil des gentilshommes.... sut encore faire ajourner la réforme du service.* — Susane (H. cavalerie, p. 31). Tels furent les raisons, les incidents et la forme du premier essai d'organisation régulière et permanente de la cavalerie et de l'armée. La création des francs-archers, *point de départ de l'infanterie, n'eut lieu que trois ans plus tard, en 1448.* — (P. 35). *Quant à la tactique, il ne fut rien innové.* On continua [au temps de Charles VII] de se former et de se battre à la chevalière, avec plus d'ordre et de solidarité. — (P. 17) Au Moyen-Age on ne se doutait pas plus qu'il y eût une science de la guerre qu'on ne songeait à toute autre science... Si l'on examine de près ce que l'on appelait (p. 18) des batailles au Moyen-Age, *et même au* XVIe *siècle*, on reconnaît que, sauf en des circonstances assez rares, ... les hommes d'armes évitaient de s'aborder, ou ne le faisaient que mollement... De chaque côté, on tombait de préférence et sans scrupule sur les hommes de pied, et on les massacrait jusqu'à ce que les bras fatigués ne pussent plus soulever l'épée. »

1 Gén. Com. Flandriæ (*H. F.* T. XVII p. 567 C). [Homines] de Braibanto, *pedites quidem, sed in scientia et virtute bellandi equitibus non inferiores.*

www.libtool.com.cn

rière lui. Outre l'épée et la double hache, il portait un fauchard, ou une énorme pique plus longue et plus forte que celle du chevalier [1]; ou bien une arbalète dont le carreau pouvait, à cent mètres, briser un membre et souvent percer une maille de fer [2]. On peut encore aujourd'hui vérifier cette description sur des monuments figurés du XIIIe siècle, tels que certaines peintures murales qui existent en Flandre [3].

Ainsi muni, voyons ce que les chefs d'armée faisaient de ce soldat.

Les mœurs féodales appelant l'élite de la nation au service à cheval, il ne restait pour recruter l'infanterie que la bourgeoisie ou le peuple.

Cette partie de la population n'étant pas vouée par sa naissance à la pratique de la guerre ; les tacticiens comprirent qu'elle serait peu propre à manœuvrer. Aussi l'employèrent-ils principalement au combat de pied ferme. Son rôle fut plutôt une tactique de positions qu'une tactique de marches.

L'infanterie du XIIIe siècle ne savait pas se mouvoir avec la régularité géométrique des troupes modernes. C'était sans aucun ordre qu'elle venait prendre sa position sur le terrain. Mais, une fois postée, elle savait se ranger suivant des procédés de formation très-réguliers, et mêmes savants, qui la rendaient capable d'arrêter carrément la meilleure chevalerie. On trouve ces combinaisons tactiques analysées dans un texte officiel, qui en donne la description, la fonction et jusqu'à la dénomination technique.

Citons d'abord ce texte; nous en montrerons ensuite l'emploi sur le terrain.

En 1260, le roi de Castille Alphonse X (dit *el sabio*, le savant) promulgua sa législation connue sous le nom de *Las siete Partidas*. Au Titre XXIII de la seconde partie, le souverain formule les origines et

1 La lance du chevalier avait environ trois mètres de longueur ; la pique du fantassin, de cinq à six mètres. (Viollet-Leduc, Mobilier. — V° *Lance*, p. 145. — V° *Tactique*, p. 399).

Philippis (P. 268 v. 607) : Hastatos etenim pedites invadere nostri
Horrebant equites, dum pugnant ensibus ipsi
Atque armis brevibus ; illos vero *hasta* cutellis
Longior et gladiis,.....
..... non permittebat adiri.

2 V. Leduc (Mobilier, V° *Arbalète*, p. 37). Le tir de cette arme est très juste, le carreau ne subissant aucun frottement ; sa portée est de 100 mètres environ horizontalement, de plein fouet. — (V° *Armure*, p. 125). Les arbalètes... envoyaient des carreaux qui perçaient les plastrons et les brigantines.

3 Le monument le plus décisif est une peinture murale qui a été découverte le 10 mars 1846, à Gand, dans une chapelle du XIIIe siècle. Elle représente sept corps de milices communales marchant au combat. Ce spécimen a été publié en 1847 par M. F. Devigne, sous le titre : *Recherches historiques sur le costume civil et militaire des Gildes* (Gyselynck, Gand). — Sur l'ensemble de l'équipement de l'infanterie communale, v. Quicherat (H. du Costume, p. 218). — V. Leduc (Mobilier, V° *Ecu*, p. 347, 350, — V° *Armure*, p. 78-100. — V° *Pavois*, p. 215).

www.libtool.com.cn

les principes militaires de ses troupes à pied. Voici la traduction de ce passage au-dessus de son texte [1].

« Quels sont les différents genres de formation des troupes, et com-
» ment on doit les disposer quand elles vont entrer en manœuvre ou
» en bataille. »

« Nos anciens, qui ont connu et pratiqué le fait de la guerre, ont assi-
» gné des dénominations spéciales aux compagnies de leurs armées,
» suivant la manière dont elles étaient rangées en présence de l'en-
» nemi. Les troupes qui se développaient de front, les unes à la suite

1 Siete Partidas (Partida Segunda, Titulo XXIII Ley XVI. — Madrid en la imprenta Real ano de 1807).

T. II P. 240 : Quantas maneras hay de haces, et como se deben parar quando han de entrar en facienda o en batalla.

Nombres departidos pusieron los antiguos que sopieron et usaron fecho de armas, à las compañas de las huestes segunt se paraban quando eran acerca de sus enemigos : ca a los que estaban tendidos parados unos cabo dotros llamaban haz, et a los que se paraban como en manera de corro rodondo llamaban muela, et cuño llamaban à los que iban todos en uno et facien la delantera aguda et ancha la zaga, et muro a los que estaban todos ayuntados en uno en manera de quadra. Et otra manera hi habie à que llamaban cerca que era fecha en manera de corral : et alas decien a otras haces pequeñas que ponien de costado de la una parte et de la otra de las haces, a que llaman en España citaras (Me Escurial, 5, 6, 8. Tolède B R, 3, 4) acitaras : et tropel llamaron ayuntamiento de homes quando estaban en compañas, maguer sean pocos o muchos en qual manera quier que sean parados (Esc. 3, 4, 6). Et estos nombres les pusieron segunt la obra et la pro que de cada una destas nascie : ca las haces tendidas fueron fechas por que parescen mejor en ellas los caballeros et se muestran por mas de lo que son, que es cosa que face à la mala gente tomar mayor espanto et vencerse mas aina ; et aun hi ha otra razon por que lo ficieron por que si la una compaña fuese menor que la otra et quisiesen ferir en medio que los podiesen ceñir en deredor (Esc. 6, 8 — Tol. B. R. 3, 4), lo que non podrien facer en otra manera si non fuese tendida el haz ; et por ende los antiguos ponien atales haces como estas tendidas unas en pos otras por mostrar mas su poder, et por que si la una haz fuese cansada o desbaratada, la otra que estudiese folgada la pudiese acorrer. Et la muela facien otrosi por que si los enemigos los cercasen en derredor que los fallasen todavia de cara contra ellos defendiendose. Et la otra manera que llaman cuño fue asacada por que quando las haces de los enemigos fuesen fuertes et espesas, que las pudiesen romper et departir et vencer mas aina ; et desta guisa vencien con los pocos a los muchos : et este cuño debe seer fecho desta manera, poniendo primeramiente delante tres caballeros, et a espaldas dellos seis, et en pos los seis doce, et en pos estos veinte et quarto, et asi doblandolos et acresciendolos todavia segunt fuere la compaña : pero si la gente fuese poca bien podrien facer la delantera de uno, et desi doblarla de dos, et dende de quatro segunt la manera que desuso deximos. Et el muro fecieron para quando veniesen los enemigos que pudiesen meter todo lo suyo en medio para tenerlo en salvo, porque non gelo pudiesen desbaratar nin furtar (Tol. B. R. 2) : et esto usaban quando los reyes habien haber batalla unos con otros, que dexaban los unos paraguardar la compaña del rastro de la hueste, asi como sobredicho es, et los otros iban a lidiar. Et corral o cerca facien para guardar sus reyes que estudiesen en salvo : et esto facien de homes de pie

www.libtool.com.cn

» des autres, ont reçu le nom de *haz* (*acies*, ligne de bataille). Celles » qui se sont formées en manière de cercle régulier ont été appelées » *Muela* (la meule). On a donné le nom de *Cuño* (coin) aux soldats qui » s'agglomèrent en une seule masse dont la formation est aiguë du côté » de la tête et large du côté de la queue. *Muro* (rempart) est le nom » qu'on a assigné aux troupes groupées en un ensemble présentant la » forme d'un carré. Il y a encore une autre manière de se ranger que » l'on a nommée *Cerca* (clôture) et qui affecte l'aspect d'un vide clos » de murs. On a désigné sous la dénominatiou de *Alas* (ailes) d'autres

que los paraban en tres haces, unos en pos otros, et atabanlos a los pies por que non se pudiesen ir, et facienles tener los cuentos de las lanzas fincados en tierra, et las cuchiellas endereszadas contra los enemigos; et ponien ante ellos piedras o dardos, o ballestas, o arcos o armas con que pudiesen tirar et defenderse de lueñe: et esto facien por tener honrado su señor que los enemigos non pudiesem llegar a el nin facerle mal; et que si los suyos venciesen que sol non semejase que el se moviera de un logar nin mostrara que los tenia en nada: et si fuesen vencidos que fallasen cobro et esfuerzo alli do el estudiesse porque pudiesen ellos despues vencer. Et alas o citaras posieron porque si acaesciese que las haces se alongasen mucho (Esc. 1, 3, 6, 8 — Tol. B. R. 2, 3, 4) unas de otras que non pudiesen los enemigos de travieso entrar en ellos; et otrosi porque quando las haces se ayuntasen, pudiesen venir mas aina los de las alas para ferir los enemigos de travieso o a tomarles las espaldas. Et las compañas de los tropeles fueren fechas et puestas para facer derramar las huestes; et otrosi para rescebir los que veniesen derramados et feriendo los que veniesen de travieso o tomandoles las espaldas de manera que los desbaratasen. Et todas estas cosas sobredichas deben saber los capdiellos por dos razones: la una por facerlas ellos et ayudarse dellas quando meester les fuese; et la otra para saberlas desfacer quando los enemigos las usasen. Et en cada una destas maneras de campañas debe el cabdiello mayor poner otros que sean esforzados et sabidores para mandar facer et guardar todas estas cosas asi como sobredichas son, et debense todos acabdellar por los quel pusiere, bien asi como por el mismo. Et qualesquier que se les desmandasen non queriendo entrar en haz (Esc. 3, 4, 5, 6, 8 — Tol. B. R. 3, 4) de qual manera quier que fuese destas que dichas habemos, o despues que estudiesen en ella se derramasen, toda cosa que les ficiesen tambien los otros cabdiellos como el mayor, asi como ferirlos, o matarlos, o facerles, o decirles otra cosa qualquier por escarmiento, non cayen por ende en pena ninguna, nin se pueden por ende llamar a deshonra de aquellos a qui lo feciesen, nin deben haber enemistad dellos nin de sus parientes, puesque es fecho por mandado de aquel que tiene el logar de señor, et por pro comunal de todos. Mas si por aventura los cabdiellos fuesen atales que non escarmentasen esto asi como sobredicho es, deben ellos haber tal pena como merescie aquel o aquellos que derramasen o non quisiesen estar acabdellados: pero si otro daño mayor veniese por aquel derramamiento, deben haber tal pena los derramadores et los que non gelo vedasen, como el mal o el daño que el rey fallase que fuera el que veniese por ellos.

[Au commencement de cette citation nous avons traduit le mot *: los antiguos* par : *nos anciens*, et non par : *les anciens*, parce que, dans la même loi, le mot *: antiguamente* est employé pour représenter les origines du Moyen-Age et non pas l'antiquité. Tel est, en effet, le sens du passage suivant : « Caballeria fu llamada *antiguamente* la compana de los nobles... en latin *militia* » (Tit. XXI Ley I).]

www.libtool.com.cn

» corps de troupes peu nombreux qui se postent des deux côtés, sur » les flancs des lignes de bataille. En Espagne, ces alas se nomment des » *Citaras* ou *Acitaras* (des cloisons). Le nom de *Tropel* (attroupement) a » été donné à toute espèce d'agglomération militaire en général, quand » son effectif n'est pas fixe et que sa formation n'a rien de régulier. »

« Ces noms ont été assignés aux formations militaires suivant leur » fonction et le genre d'utilité qu'on en peut tirer. Les lignes déployées » (*haces tendidas*) ont été imaginées pour présenter les troupes dans » toute leur importance, et même avec une apparence de force supé- » rieure à la réalité. On peut ainsi intimider l'ennemi et le vaincre » plus facilement. On a eu aussi un autre motif pour adopter cette » formation : c'est que, si l'adversaire, ayant l'infériorité du nombre, » cherche à vaincre en enfonçant votre armée par son centre, vous » pouvez l'entourer et le prendre à revers ; ce qu'on ne pourrait pas » faire si l'on n'était pas en ligne déployée. En outre, les anciens pla- » çaient ces lignes déployées les unes en arrière des autres, non-seu- » lement pour leur donner plus d'apparence, mais aussi parce que, si » l'une de ces lignes était fatiguée ou culbutée, la suivante, qui était » reposée, pouvait soutenir la première. »

« D'autre part, on a formé la Meule *(Muela)* dans le cas où l'ennemi » vous entourait et vous menaçait par derrière, afin que l'on pût se » défendre en faisant front de tous les côtés. »

« L'autre formation, appelée Coin *(Cuño)* a été adoptée dans les cas » où les lignes ennemies étaient fortes et en ordre serré. Avec le coin, » on pouvait les enfoncer, les couper en deux et les vaincre ainsi plus » facilement. Car par cette manœuvre un petit nombre d'hommes peut » triompher d'un grand nombre. Pour composer le Coin, il faut pro- » céder de la manière suivante : on place au premier rang trois com- » battants ; derrière eux, six ; à la suite, douze ; puis vingt-quatre ; et » en doublant ainsi on accroît la formation suivant l'importance de la » compagnie. Mais si l'on n'a qu'un faible effectif, on peut placer en » tête un seul homme ; on le double avec deux seulement ; le rang » suivant est de quatre, en procédant comme nous avons dit ci- » dessus. »

« Le Rempart *(Muro)* a été imaginé à l'approche de l'ennemi, pour pla- » cer les bagages au centre de cette formation, où ils étaient en sûreté, » afin que personne ne pût forcer cet asile et s'y livrer au pillage. On a » usé de cette ressource quand les deux rois en guerre étaient au moment » d'en venir aux mains. On laissait, pour la garde des bagages, sur les » derrières de l'armée, une partie des troupes formées ainsi que nous » venons de dire ; le reste de l'effectif s'avançait seul pour soutenir la » lutte. »

« La Cour ou Clôture *(Corral* ou *Cerca)* a été conçue pour garder la » personne même du roi et la tenir en sûreté. Cette formation fut com- » posée de combattants à pied. Ceux-ci furent rangés sur trois rangs

www.libtool.com.cn

» en arrière les uns des autres ; les hommes étant attachés entr'eux » par le pied, pour qu'en aucun cas ils ne pussent se débander. Ils » avaient ordre de tenir le manche de leurs lances fiché en terre, tandis que la pointe était dressée contre l'ennemi. En avant de cette » formation s'alignait une barricade en pierres, munie de dards. Des » archers ou des arbalétriers, ou toute autre arme de trait, s'y postaient pour arrêter par leur tir l'ennemi à distance. Cette combinaison a été adoptée par égard pour le Souverain, que l'on voulait » rendre inaccessible aux ennemis. Si son armée était victorieuse, » l'immobilité de ce corps de troupes montrait son dédain pour ses » adversaires, qu'elle ne prenait pas la peine de poursuivre. Si au » contraire l'armée venait à faiblir, c'était autour de ce centre qu'elle » se ralliait et faisait de plus grands efforts pour reprendre l'avantage. »

« On a eu recours aux Ailes ou Cloisons *(Alas, Citaras)* dans les cas » où les corps d'armée venaient à trop s'écarter les uns des autres. Ces » cloisons empêchent l'ennemi de pénétrer par les intervalles. A l'inverse, quand les corps d'armée étaient trop resserrés, les troupes » des ailes s'avançaient en dehors, sur les flancs de l'ennemi, pour le » prendre à revers. »

« Quant aux compagnies à l'état d'attroupement irrégulier, elles ont » servi, soit à rompre la ligne ennemie, soit à secourir leur propre » ligne de bataille rompue, soit à charger à revers l'adversaire qui » assaillait leur armée en flanc. »

« Les principes que nous venons de poser doivent être bien connus » des chefs d'armée, pour deux motifs. D'abord, pour qu'ils puissent » en user dans l'occasion, et aussi pour qu'ils puissent s'en défendre, » quand l'ennemi en fera usage à leur encontre. Le général en chef » doit placer en tête de chacune de ses formations d'autres chefs, » braves et instruits, pour ordonner, exécuter et surveiller toutes ces » prescriptions, aussi exactement que si le général en chef les exécutait lui-même. Quelque résistance que rencontrent ces commandants » en second, par suite d'un refus de combattre ; quoi qu'il leur arrive, » pendant l'exécution des manœuvres ou après leur exécution, par » suite d'une débandade ; quoi que ce soit qu'ils aient à éprouver des » autres chefs ou du chef supérieur, comme d'être battus, ou tués, ou » corrigés, en fait ou en paroles, il ne doit y avoir là ni de quoi s'émouvoir, ni de quoi se tenir pour déshonoré par l'auteur de la correction, ni de quoi engager une inimitié contre l'offenseur ou ses » parents ; parce que le dommage a été causé par ordre de celui qui » tient la place de souverain, et dans l'intérêt commun de toute l'armée. » Et s'il se trouve des chefs qui négligent d'infliger ces corrections » susdites, ils devront être punis de la même peine que ceux qui se » sont débandés ou qui n'ont pas voulu se laisser commander. Et si, » par ce défaut de bon ordre, il est survenu à l'armée d'autres dom-

www.libtool.com.cn

» mages plus grands, ceux qui se sont débandés, et ceux qui n'ont pas » empêché la débandade doivent subir une peine égale au désordre » ou au dommage que le roi jugera être survenu par leur faute. »

Tel était le langage militaire que tenait, en 1260, un roi féodal à ses chefs de troupe.

Alphonse X ayant été un érudit autant qu'un homme de guerre, on trouve dans sa rédaction plus d'une réminiscence de la tactique romaine. Nos lecteurs ne s'en étonneront pas quand ils constateront, dans notre dernier Livre, que toute l'école de guerre féodale qui faisait combattre les troupes en ordre parallèle n'était qu'un emprunt fait par le Moyen-Age à l'auteur militaire latin Végèce [1].

Mais cet étalage d'érudition n'empêche pas les prescriptions militaires des Siete Partidas d'être un code pratique édicté pour le XIIIe siècle, et nullement une simple élucubration historique. Ainsi la partie pénale qui termine ce passage rend immédiatement obligatoires toutes les règles, tactiques ou non, de la *Ley* XVI. Les manœuvres qu'elle décrit sont si bien actuelles, que l'auteur donne le nom castillan de celles qui ont une origine romaine. Il appelle le cercle *Muela* (meule) et non pas *Orbis*, comme le fait Végèce. Nous avons même déjà rencontré quelques-unes de ces manœuvres sur des champs de bataille féodaux ; comme celle du cercle exécutée par Renaud de Boulogne et celle du coin par les fantassins flamands de Bouvines. Le chapitre II, qui va suivre, contiendra huit autres spécimens de cercles. Dans le chapitre III, nous trouverons un exemple de *Corral* ou *Cerca* formé par l'Emir Mehemet-el-Nazir, à la bataille de Las Navas de Tolosa. A celle de Steppes, restaurée dans notre Tome II, on rencontrera encore une charge en coin exécutée par l'infanterie brabançonne.

Nous sommes donc en présence d'un document essentiellement militaire et d'une haute autorité. Alphonse parle même en tacticien quand il prévoit le cas où une armée supplée à son infériorité numérique en essayant d'enfoncer son adversaire par le centre, et où ce dernier saisit l'occasion pour envelopper l'assaillant en le débordant par les ailes. Le roi de Castille parle surtout en soldat pénétré du sentiment de la discipline, quand il prescrit à ses divisionnaires de se laisser insulter ou tuer de sang-froid, plutôt que de discuter, sur le champ de bataille, les ordres de leurs supérieurs.

La loi des Siete Partidas nous révèle quatre formations géométriques d'infanterie féodale : Le Cercle, le Coin, le Carré simple (*Muro*) et le Carré retranché ou Clôture (*Cerca*).

Ces premières révélations, étendues par celles des deux batailles de Bouvines et de Muret, nous permettent de procéder immédiatement à

1 Voyez ci-dessous T. II (L. II *Origines de la tactique du* XIIIe *siècle* — Partie I : *Origines romaines*).

www.libtool.com.cn

un exposé général de la tactique d'infanterie féodale, telle que nous la comprenons.

Les chapitres suivants achèveront de justifier notre théorie par un certain nombre d'exemples.

La méthode de combat de l'infanterie de ligne différait suivant qu'elle devait tenir tête à des troupes à pied ou à des troupes à cheval.

Voici d'abord comment elle luttait contre la cavalerie.

Dans ce cas, l'infanterie se rangeait en avant de ses cavaliers, en rangs serrés, en files profondes, les piquiers au premier front, les arbalétriers derrière eux. On attendait le choc de l'ennemi dans une immobilité absolue. A l'approche de la cavalerie adverse, chaque piquier s'accroupissait en fléchissant le genou. De la main gauche il avançait sa targe de manière à s'en couvrir entièrement. De la main droite, il fichait en terre le manche appointé de sa pique et en inclinait le fer en avant, à la hauteur du poitrail des chevaux assaillants. En même temps, les arbalétriers, debout derrière leurs piquiers, ajustaient par dessus leurs têtes la cavalerie ennemie. Celle-ci, en approchant, recevait une volée de traits qui abattait quelques chevaux et jetait le désordre parmi les autres.

La pique d'infanterie étant plus longue que la lance de cavalerie, si les piquiers affrontaient le choc sans bouger, les assaillants avaient beaucoup de chances d'échouer dans leur charge. Dans ce cas, il leur fallait faire demi-tour et se replier pour aller prendre le champ nécessaire à de nouveaux assauts.

A ce moment entraient en scène les cavaliers demeurés jusqu'alors derrière l'infanterie attaquée. Se déployant pas les ailes, ils venaient charger en flanc ou à revers la cavalerie repoussée par les fantassins, et qui se retirait en désordre. Ils complétaient souvent la victoire préparée par leurs troupes à pied.

S'ils étaient, au contraire, malheureux dans leur sortie, ils pouvaient toujours revenir se former derrière leur mur de piques.

Enfin, s'ils y étaient poursuivis par la cavalerie adverse, leurs fantassins les couvraient de tous côtés en se rangeant en cercle. Pour prendre cette formation, l'infanterie allongeait sa ligne en en repliant en arrière les deux extrémités. Ayant été massée en files profondes au début du combat, il lui suffisait de dédoubler ses files pour allonger ses rangs. Pendant ce temps, sa cavalerie se massait au plus près derrière elle. Puis les deux extrémités de la ligne des fantassins, se recourbant de plus en plus en arrière, finissaient par se rejoindre. Alors la cavalerie en retraite se trouvait entourée. Les piquiers qui formaient sa ceinture

www.libtool.com.cn

croisaient en dehors la pointe de leurs armes, et les arbalétriers envoyaient leurs traits dans toutes les directions. On pourrait comparer l'aspect de cette formation à celui d'un hérisson, qui se pelotonne, ou d'une tortue rentrée sous sa carapace. Le XIIIe siècle ne possédant pas d'armes à feu, les immenses targes derrière lesquelles s'abritaient les piquiers, dans cette formation, suffisaient pour les rendre presque invulnérables.

A partir de ce moment, la cavalerie assaillante avait un grand désavantage. C'est que, pour empêcher un retour offensif des cavaliers enfermés dans le cercle, il lui fallait posséder un effectif beaucoup plus nombreux que le leur. En effet, la cavalerie du cercle, occupant une position centrale, pouvait, avec les mêmes hommes, faire face successivement sur tous les points menacés. Ses adversaires au contraire, se trouvant en dehors du cercle, ne pouvaient empêcher cette cavalerie d'en sortir qu'à la condition d'être en force, au même moment, sur toute la circonférence.

Le plus souvent ils devaient concentrer leur effort sur les parties du cercle où l'infanterie montrait le moins de résolution et où ils pouvaient espérer de l'enfoncer.

Mais alors la ligne des piquiers s'ouvrait de nouveau par les points où elle n'était pas menacée et laissait ressortir ses cavaliers. Si ceux-ci choisissaient, pour faire leur sortie, les moments où la cavalerie assaillante venait de se briser sur les piques, ils avaient, chaque fois, une occasion de reprendre l'avantage, avec la ressource de toujours rentrer dans leur asile, en cas de revers.

Exécutée avec précision, cette manœuvre pouvait se perpétuer fort longtemps. Nous avons vu, à Bouvines, Renaud de Boulogne la prolonger jusqu'à huit heures du soir. Nous citerons des cas où une troupe très inférieure en nombre a su défendre ainsi son terrain jusqu'à l'arrivée d'une armée de secours, ou même triompher toute seule [1].

Ce n'était pas seulement pendant les charges que l'infanterie servait de rempart à la cavalerie. C'était aussi pendant les marches exposées à une soudaine irruption de l'adversaire. Dans ce cas, les troupes à cheval paraissent avoir cheminé, entourées sur les quatre faces par leurs fantassins, que l'on rangeait, la tête et la queue en bataille, la droite et la gauche en colonne. La loi des Siete Partidas nous a déjà renseignés sur les différents rôles de ces carrés d'infanterie, dits *Muros*, qui furent d'usage principalement en Palestine et en Espagne, et qui servaient à escorter les bagages [2].

On voit que, dans cette série de combinaisons, l'infanterie était le bouclier de la cavalerie. Son rôle était la défensive. Au cavalier reve-

1 V. ci-dessous (Ch. II *Formation en cercle*) : Batailles de Jaffa, de Bombrac, de Mons-en-Pevèle.

2 V. ci-dessous T. II (*Marche en carré sur Ascolon* p. 231).

www.libtool.com.cn

nait la mission d'obtenir des résultats décisifs en prenant l'offensive autour de ce pivot fixe. Qu'on nous permette cette comparaison : la cavalerie était *le levier de l'armée*, l'infanterie de ligne était *son point d'appui*. Ces deux moyens d'action étaient aussi inséparables en matière de tactique qu'ils le sont en mécanique.

Si modeste que fût cette fonction du fantassin, son rôle passif était absolument indispensable pour que la chevalerie du temps pût rendre ses brillants services.

En effet, l'arme de la cavalerie ne peut triompher que par l'emploi de la vitesse et du choc. Or, elle y fait une telle dépense de forces, qu'on ne peut prolonger l'emploi du combattant à cheval qu'à la condition de le laisser, de temps en temps, respirer et se reformer. Aujourd'hui, la mousqueterie et l'artillerie lui en fournissent les moyens en couvrant sa retraite et en remplissant, en quelque sorte, les entr'actes de ses charges. Mais au XIIIe siècle, on n'avait pas d'armes à feu. Il fallait donc que le cavalier, pour reprendre haleine, pût s'abriter, par intervalles, derrière un mur de fantassins. Faute de cet abri, la cavalerie, constamment engagée, aurait bientôt usé ses forces et succombé à la lassitude matérielle.

La nécessité de ce *vallum* d'infanterie était si bien comprise par les chevaliers du temps, que lorsqu'il leur arrivait d'être surpris sans fantassins, on voyait une partie de cette fière noblesse mettre pied à terre et faire office de piquier, en croisant la lance, pour abriter le reste de sa chevalerie demeuré en selle [1].

Pour remplir ce rôle de boulevard des troupes à cheval, le fantassin devait se renfermer dans une immobilité absolue ; car si un seul des cavaliers assaillants avait pu profiter d'une minute de flottement pour entrer dans le cercle, l'infanterie tout entière aurait été massacrée.

Du reste, il faut reconnaître que, tant que l'infanterie n'a pas possédé d'armes à feu, elle a été dans l'impossibilité absolue d'avancer contre la cavalerie. De nos jours, avec les décharges de mousqueterie, elle écrase à distance les chevaux sous une grêle de projectiles qui les oblige à se dérober. Mais elle ne les charge pas pour cela à la baïonnette. Sans le secours de la poudre, les troupes à pied ne pourraient pas plus qu'autrefois avancer sur les chevaux. Un corps de fusiliers qui viendrait à être surpris par la cavalerie sans munitions, serait bien obligé, comme au XIIIe siècle, de s'arrêter, de croiser la baïonnette, de se former en carré et d'attendre immobile qu'on vînt le dégager. Il en était de même au Moyen-Age ; car la pique est, après tout, un fusil sans cartouches. Le seul cas où nous ayons vu l'infanterie féodale char-

1 V. ci-dessous Ch. II (Surprise de Bombrac). — T. II L. II P. III (Bataille de Chef-Boutonne p. 260, 263. — B. de Brémule p. 275, 277, 278. — B. de Tinchebray p. 279, 280. — B. de Ste-Maure p. 281. — B. de Cangy p. 283. — B. de Beaumont p. 287, 289. — B. de Lincoln p. 289).

www.libtool.com.cn

ger les cavaliers est celui où les cavaliers, affrontant de trop près les pointes des piques et le tir des arbalètes, finissaient par y perdre tous leurs chevaux. Alors le combat devenait une lutte entre fantassins. La pique d'infanterie, étant plus longue que la lance de cavalerie, pouvait donner la victoire aux piquiers sur les chevaliers. Ce fut ainsi qu'à Bouvines le comte de Ponthieu dut reculer devant les piquiers de Salisbury. On en peut citer d'autres exemples, tels que celui de la bataille de Brignais [1].

Il nous reste maintenant à connaître la tactique des troupes à pied, dans le cas où elles se trouvaient aux prises, non plus avec des cavaliers, mais avec des fantassins.

Par cela seul qu'au XIIIe siècle les fronts d'infanterie couvraient la cavalerie, une troupe à cheval ne pouvait obtenir un résultat décisif contre celle de son adversaire qu'en détruisant le rempart de troupes à pied qui la protégeait. Quand on ne pouvait pas y réussir par le choc des cavaliers, il fallait bien que les fantassins vinssent ouvrir une brèche dans ce retranchement humain, en engageant contre lui l'escrime à la pique.

On engageait donc alors un combat préliminaire d'infanterie contre infanterie. Le meilleur élément de succès que pût employer l'infanterie assaillante était la manœuvre du Coin. Le Coin, ayant deux fronts obliques, exerçait sur les fantassins assaillis une pression oblique, un glissement, semblable à celui du couperet d'une guillotine. Sous cette pression, les fantassins étaient, non pas poussés directement, mais roulés sur eux-mêmes par le frolement que produit toute foule en marche. Cette obliquité de l'action du coin rendait la résistance très difficile, parce que les assaillis ne pouvaient pas heurter de front les assaillants. Ceux-ci, selon l'expression de la chronique de Saint-Denis, *pénétraient petit à petit*, par un effort indirect mais irrésistible [2]. Ainsi ils ouvraient par le milieu l'infanterie attaquée et démasquaient la cavalerie qu'elle avait mission de couvrir. Si, pour éviter la tête du

1 Le 6 avril 1362, le comte de la Marche et le Connétable Jean de Melun, suivis d'un corps de cavalerie, poursuivirent imprudemment 15,000 fantassins mercenaires qui pillaient la vallée du Rhône. Ceux-ci attendirent la cavalerie française à Brignais sur un point escarpé où les chevaux ne pouvaient atteindre qu'en gravissant des sentier abruptes, découverts et dominés par le tir des mercenaires. Lorsque la Marche et Melun voulurent joindre leurs adversaires, ils furent écrasés, en montant, par une pluie de projectiles de toute nature. Puis, les mercenaires, gagnant une route bien couverte, chargèrent à la pique la chevalerie pendant son défilé et la précipitèrent au bas des pentes. Ainsi ils demeurèrent maîtres du terrain (V. Froissart, édit. Siméon Luce, T. VI p. 68, 69).

2 Chron. de St-Denis (*H. F.* T. XVII p. 409 C D). Mais cil de s'eschiele... les firent tot maintenant resortir jusques à la bataille le Roi, *totes les aperpeillièrent petit et petit*, et trespercièrent tant que il aprochièrent bien près de l'eschiele le Roi.

www.libtool.com.cn

coin, les fantassins attaqués reculaient en masse, ils venaient encombrer leurs propres cavaliers, portaient le désordre dans leurs rangs et les mettaient ainsi dans l'impuissance de fournir à leur tour des charges régulières. Ce dernier fait dut se produire à Bouvines, pendant la charge des Flamands du centre ; car on se souvient que les chevaliers qui entouraient Philippe-Auguste ne purent exécuter que des charges rompues, pendant lesquelles le roi se trouva découvert.

Les charges à la pique paraissent aussi avoir été employées pour enfoncer les formations en cercle contre lesquelles avaient échoué les cavaliers. Ceux-ci se faisaient alors précéder d'un effectif à pied qui engageait l'escrime à l'arme d'ast avec les fantassins du cercle, les forçait de sortir de leur immobilité et pratiquait parmi eux un commencement de brèche. La cavalerie de soutien se chargeait de l'élargir. C'est du moins ainsi que nous nous expliquons qu'à Bouvines, le Sire de St-Waléry ait eu besoin, pour enfoncer les Brabançons du centre, d'un effectif mi-parti à pied et à cheval [1].

Même dans les combats contre infanterie où les troupes à cheval n'étaient pas intéressées, les piquiers visaient toujours à attaquer par grandes masses et avec une puissante impulsion. Dans ce but, ils se postaient de préférence sur un terrain découvert et uni, dominant l'ennemi par une pente douce. De là, s'élançant au pas de charge, en rangs serrés, en files profondes, ils culbutaient leurs adversaires avec une puissance de choc égale à leur masse multipliée par leur vitesse. C'est ce qui nous explique pourquoi, à Bouvines, Othon avait choisi sa position de combat sur un point culminant. La bataille de Steppes nous offrira bientôt un exemple de ces terrains inclinés, que le chroniqueur déclare formellement avoir été choisi par le duc de Brabant, pour rendre plus efficace la charge de ses piquiers [2].

La tactique de tir de l'infanterie féodale mérite aussi de nous arrêter un instant ; car elle a pressenti, dans la mesure du possible, les meilleures combinaisons de notre outillage moderne.

Comme aujourd'hui, l'infanterie tendait à combiner l'arme d'hast avec l'arme de jet. Ce genre de progrès a atteint chez nous la perfection par l'invention du fusil à baïonnette. Le XIIIe siècle tendait au même résultat en composant tous ses fronts d'infanterie, partie de piquiers, partie d'arbalétriers. La pique au premier rang faisait office de baïonnette, l'arbalète au second rang fournissait le projectile. La bataille de Jaffa va nous en offrir un remarquable exemple [3].

Indépendamment des tirs directs ou obliques que les arbalétriers

1 Guil. Arm. (P. 98 B C). Thomas de Sancto-Valerico.... cum equitatu suo, in quo erant equites quinquaginta *et duo millia peditum*.

2 Ci-dessous Ch. III (Formation en ligne) et T. II L. I ch. II (Bataille de Steppes p. 27).

3 Ci-dessous ch. II (Formation en cercle — Bataille de Jaffa).

www.libtool.com.cn

pouvaient opérer par-dessus la tête de leurs piquiers, ils manœuvraient aussi de manière à produire des tirs flanquants ou en écharpe. On les voyait, dans ce but, quitter leur position de combat derrière les piques, s'écouler jusqu'à l'extrémité de la ligne d'infanterie, puis s'avancer en angle droit en avant de ce front, déborder ainsi l'ennemi sur ses flancs et l'enfiler avec leurs traits. Seulement ces projectiles n'avaient pas encore assez d'efficacité pour les garantir contre toute attaque. Aussi paraissent-ils n'avoir tenté cette manœuvre que lorsqu'ils pouvaient s'abriter derrière un obstacle matériel, tel qu'un escarpement, un cours d'eau, une palissade. Les batailles de Hausbergen, de la Mansourah, de Beaumont vont nous offrir sur ce point des renseignements précieux [1].

De même qu'aujourd'hui l'ouverture du feu précède l'enlèvement des positions à la baïonnette, de même, au XIIIe siècle, on attendait pour charger à la pique que l'arbalète eût décimé l'ennemi. Seulement le champ de bataille était plus resserré que de nos jours, parce que les armes de jet avaient moins de portée ; aussi en venait-on plus promptement au combat corps à corps. Le tir n'était qu'un préliminaire ; tandis qu'aujourd'hui, étant plus meurtrier, il suffit souvent pour déloger l'ennemi et terminer le combat.

Par le même motif, les positions de combat qui paraissaient alors les plus avantageuses étaient l'inverse de celles d'aujourd'hui. L'infanterie actuelle, pour éviter la destruction de nos irrésistibles projectiles, ouvre ses rangs et cherche les terrains abrités. Au XIIIe siècle, pouvant se garantir des armes de jet avec le bouclier, elle se postait de préférence sur les terrains élevés, qui découvraient l'ennemi et facilitaient le tir plongeant ou parabolique. D'ailleurs nous venons de voir que cette position était plus favorable aux piquiers, et ceux-ci se séparaient le moins possible des arbalétriers.

Si l'on embrasse dans leur ensemble les divers renseignements que nous venons d'analyser, on voit que la tactique de l'infanterie avait, au XIIIe siècle, une physionomie différente, suivant que cette arme combattait des adversaires à pied ou à cheval. Contre la cavalerie, le rôle du fantassin était la défensive dans l'immobilité. Contre l'infanterie, c'était l'offensive la plus énergique, opérée par grandes masses.

La tactique d'infanterie dont nous venons d'esquisser les grandes lignes a été commune à toutes les armées de l'Europe féodale, au moins dans ses principes généraux. Il existait cependant quelques nuances entre les principales races militaires. Nous les indiquerons en leur lieu [2].

Maintenant que le lecteur connaît, dans son ensemble, notre manière

1 Ci-dessous ch. III (Formation en ligne. — B. de Hausbergen. — Seconde bataille de la Mansourah) T. II L. II P. III ch. II (B. de Beaumont p. 287-288).

2 Ci-dessous ch. III (Formation en ligne).

www.libtool.com.cn

de comprendre la tactique de l'infanterie de ligne féodale, il ne nous reste qu'à la justifier en citant les nombreux combats qui en font l'application. Ces exemples, ajoutés à ceux que l'on possède déjà, étendront à l'Europe entière et au XIIIe siècle en général ce qui est déjà démontré pour des cas particuliers.

Ces nouveaux spécimens de tactique seront groupés par nous dans trois chapitres distincts. Nous restaurerons d'abord des exemples de formation en cercle. Cette manœuvre, étant la plus savante, sera aussi la plus apte à démontrer le côté réfléchi de la tactique féodale. On trouvera ensuite, réunies sous le titre de Formations en ligne, les pratiques les plus usuelles qui ont constitué le fond commun des batailles d'infanterie de ligne. Enfin, un chapitre spécial aux croisades nous montrera comment la tactique des fantassins du XIIIe siècle savait s'adapter aux genres de guerre les plus disparates.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE II

TACTIQUE DE L'INFANTERIE

Formation en cercle

Cercle de la bataille de Jaffa (1192). Le jeu de ses trois éléments affecte une régularité comparable à celle du carré moderne. — Cercle de la bataille de Bouvines (1214). Il explique comment l'infanterie passait de la formation en ligne à la formation en cercle. — Cercle du combat de Bombrac (1192). Il prouve l'importance que la chevalerie attachait à sa combinaison avec l'infanterie de ligne. — Cercles des batailles d'Evesham (1265), de Saint-Omer (1303), de Mons en Pevèle (1304), de Mont-Cassel (1328), de Rosebeecke (1382). Ils attestent la persistance de cette manœuvre pendant tout le Moyen-Age. — Telle était l'habileté des Européens dans son exécution, que les États barbaresques enrôlaient des chrétiens pour pratiquer dans leur armée la manœuvre du cercle. — Le seul fait de l'existence de cette manœuvre au Moyen-Age suffit pour prouver que les armées féodales pratiquaient un enseignement méthodique de leur art militaire.

Le plus important exemple de formation en cercle que nous connaissions est celui de la bataille de Jaffa. Voici ce que l'on sait de ce remarquable fait d'armes.

Cercle de la bataille de Jaffa

1192

En 1192, Richard Cœur-de-Lion était à Saint-Jean-d'Acre, prêt à s'embarquer pour quitter la Palestine. Son armée, en marche pour le rejoindre, était à Césarée. En ce moment, on lui annonça que Salah-ed-Din venait de surprendre la ville de Jaffa et que la garnison chrétienne, retirée dans le château, allait être réduite à capituler, faute de vivres.

Richard envoya à ses troupes l'ordre de gagner Jaffa à marches forcées. Mais comme les obstacles qui pouvaient les attendre sur la route faisaient craindre qu'elles n'arrivassent trop tard, le roi voulut les devancer de sa personne, en se rendant à Jaffa par mer. Quelques vaisseaux se trouvaient sous sa main; il s'y embarqua avec une poignée de combattants d'élite.

www.libtool.com.cn

En trois jours, Richard arriva à Jaffa. Il débarqua à l'improviste dans la ville, culbuta la garnison turque hors des murs de la place et dégagea la garnison chrétienne du château. Puis, le roi fit camper son armée en dehors de Jaffa, pour soustraire ses hommes aux émanations des cadavres qui l'encombraient.

Le souverain avait dressé ses tentes sur le bord de la mer. Sa petite troupe se composait de ce qu'on avait pu faire entrer dans la flottille improvisée. En infanterie, il possédait 2000 piquiers ou arbalétriers, la plupart mercenaires Pisans ou Gênois. Sur ce nombre on comptait 400 arbalétriers ; l'effectif en piquiers devait donc être de 1600 hommes. Pour toute cavalerie, Richard n'amenait que les dix seigneurs de sa maison militaire, avec leur suite à cheval : cinquante-cinq hommes suivant les uns, quatre-vingts selon les autres. C'étaient donc au maximum 90 cavaliers, 400 arbalétriers et 1600 piquiers [1]. Quant à Salah-ed-Din, il avait sous ses ordres 62,000 hommes, dont 20,000 de cavalerie [2].

Le sultan n'avait évacué sa position autour de Jaffa que parce que, reconnaissant la bannière de Richard, il le croyait suivi de toute son armée. Mais aussitôt qu'il eut constaté l'exiguïté de ses forces, Salah-ed-Din résolut de le surprendre par un brusque retour offensif. Tout en ramenant vers Jaffa le gros de ses troupes, il détacha et lança en avant un corps de cavaliers d'élite. Ceux-ci, dès la première nuit, profitèrent de la position avancée de Richard pour tourner son camp, le

1 Itinerarium (*A.* P. 415). Rex equum processurus ascendens *decem tantum socios habebat equites*, quorum hæc sunt nomina : ..... Hi tantum equos habebant. — (P. 413) Ita ut rex ex universo suo exercitu non potuerit illius temporis articulo secum obtinere, nisi ferme *quinquaginta et quinque milites, et peditum gentem robustissimam, et balistariorum* et servientium, genuensium et pisanorum et aliorum *usque ad duo millia ;* equorum etiam vix undecumque acquisitorum fuerant ei quindecim boni et pejores.

Radulphus Coggeshalæ (*H. F.* T. XVIII, p. 67 E). Salahadino nunciatum est regem cum parvissimo exercitu adventasse, nec amplius quam *octoginta milites*, exceptis *arbalistariis suis quadringentis*, in comitatu habere. — (P. 70 B C). Quis enim absentium unquam crederet, Regem... cum *octoginta militibus et quadringentis sagittariis* fere per totum diei spatium ita insuperabiliter congredi.

Beha-ed-Din (*H. Ori.* T. III p. 34). Le roi d'Angleterre était campé en dehors de la ville et n'avait auprès de lui que *dix-sept cavaliers et environ trois cents fantassins.* — (P. 337) J'ai su d'une personne qui s'y trouvait que le nombre de leurs cavaliers n'était que de dix-sept, d'après l'estimation la plus forte, ou de neuf seulement, d'après l'estimation la plus faible. *Le nombre des fantassins n'atteignait pas mille ;* d'autres disent trois cents, et d'autres encore citent un chiffre plus élevé.

2 Itinerarium (*A.* P. 400). [Salahadinus] movit itaque exercitum gentis coadunatæ quamplurimum : *numerus equitum viginti millia.*

Radulphus Coggeshalæ (*H. F.* P. 68 A). Unde ad suorum confusionem ibidem *dinumerans exercitum, scilicet sexagenta duo millia*, imperiali edicto præcepit ut ad Joppen quantocius equester exercitus rediret.

www.libtool.com.cn

séparer de Jaffa et l'environner de toute part. Dès le point du jour, ce coup de main était opéré [1].

Le roi et ses chevaliers, éveillés en sursaut, eurent à peine le temps de se vêtir. Ils endossèrent leur armure, et sautèrent à cheval, quelques-uns jambes nues. Pendant ce temps, leur infanterie s'était formée autour d'eux, en rangs serrés, de manière à faire front de tous les côtés à la fois, la cavalerie restant au centre de la formation. Richard déclara seulement à ses fantassins que, s'ils lui répondaient de ne pas se laisser enfoncer, il se faisait fort de venir ensuite à bout des Turcs, si peu nombreuse que fût sa cavalerie [2].

Alors les piquiers, postés au premier rang, fléchirent le genou droit. De la main droite, ils croisèrent la pique, en en fixant le manche dans le sable. De la main gauche, ils se couvrirent soigneusement avec leurs grands boucliers. Derrière ce rang de piques, le roi posta ses arbalétriers dans l'ordre suivant. L'un d'eux, ajustant son arme dans le vide entre deux boucliers, se tint prêt à tirer. A ses côtés, un second arbalétrier eut pour unique emploi de tenir constamment une arbalète armée, pour la passer à son voisin; en sorte que, sur toute la ligne des

1 Beha-ed-Din (*H. Ori.* T. III p. 336-337). Apprenant que le roi d'Angleterre était posté en dehors de Jaffa avec très peu de monde et que son camp ne se composait que d'un petit nombre de tentes, il [Saladin] résolut de profiter de l'occasion pour surprendre ce camp et réaliser ainsi une partie de ses vœux. Aussi, à l'entrée de la nuit il se mit en marche, précédé de quelques Arabes qui lui servaient de guides et poursuivit sa route jusqu'au matin, où il arriva dans le voisinage du camp. Ayant reconnu qu'il ne se composait que d'une dizaine de tentes, il conçut l'espoir de s'en emparer, et fit contre l'ennemi une charge à fond.

Itinerarium (*A.* P. 413). Interea instruuntur hostes ad rapiendum regem incautum et inermem. Hora noctis media, prædicti Menelones et Cordini procedunt armati ad lunæ splendorem itinerantes.

R. Cogges. (*H. F.* T. XVIII p. 68 A). Rege vero in tentoriis nocte illa cum suis securius quiescente, nihilque sinistrum suspicante, ecce summo diluculo illa gens nefaria adveniens, castra regis in circuitu obsedit; et ne ullus subterfugiendi in civitatem pateret aditus, maxima multitudo sese intra urbem intrusit.

2 Itinerarium (*A.* P. 415). Unde rex ipse et alii quam plurimi ex urgentis articuli conturbatione consternati, nudis tibiis procedebant ad bellum, nonnulli etiam sine feminalibus, utcunque raptim armati sunt, tota die sic parmansuri dimicantes. Nostris igitur se sollicitius armantibus, jam propinqui facti sunt Turci.

R. Cogges. (*H. F.* P. 68 B). Hæc et his similia Rege dicente, *commilitones suos in procinctu belli stricte et conjunctim ordinando disposuit, ac unumquemque juxta latus alterius firmiter collocavit ne quis aditus perforandi cuneum in ipsa congressione ex spatii vacuitate pateret hostibus.* — (P. 68 E) [ait rex]: « Videte ut in prima » decertatione eis unanimiter resistatis, ne intra nos primo penetrantes, cuneum » nostrum disgregare valeant, atque nos intra se inclusos quasi paucas oviculas » infra caulam ictibus delanient. Si enim primum congressionis suæ assultum non » disgregati perferre poterimus, illorum postmodum audaciam parvipendemus. » — (P. 69 A). [Rex] suos ad pugnam disposuerat, monuerat et instruxerat, *omnes que lanceis erectis contra adversarios starent.*

www.libtool.com.cn

arbalétriers, groupés deux à deux, l'un chargeait, l'autre tirait. A peine avait-on pris ces dispositions que l'ennemi commença l'attaque [1].

La cavalerie musulmane s'était divisée en sept corps, d'environ mille hommes chacun [2].

Le premier corps vint fondre sur les piques de l'infanterie anglaise. Celle-ci tint ferme sous le choc. L'assaillant fit alors demi-tour. Aussitôt les arbalétriers commencèrent le tir. Leur décharge décima hommes et chevaux. Le second corps ennemi suivit le premier, chargea de même et reçut le même accueil. Successivement jusqu'au septième, tous durent subir, sur leur mouvement de flanc, la même salve de traits [3].

Il y eut une demi-heure pendant laquelle les attaques étaient poussées si avant, que les fers de lance des cavaliers turcs venaient heurter les piques des chrétiens. On se dévorait des yeux. Mais les piquiers ne bougeaient pas et pas un trait d'arbalète ne partait avant le moment [4].

1 Itin. (*A.* P. 416). Ad quorum [Turcorum] impetus improbissimos excipiendos, nostri se prout poterant aptabant, *genu dextrum singuli solo figentes*, ut sic firmius cohærerent et persisterent immobiles, *dum pedum dextrorum articulos fixissent in terra, pedes vero sinistros sinuato poplite habebant; manus sinistræ clypeos protensos tenebant* et parmas et scuta et ancylia : *dextræ lanceas, in terra fixis posterioribus capitibus, anterioribus vero partibus oppositis, ferrata cuspide*, perniciter irruentibus adversariis. Rex, armorum peritissimus, *inter quoslibet duos sic se clypeis protegentes unum statuit balistarium et alterum juxta ipsum, qui protensam expeditius jugiter aptaret balistam, ut videlicet unius esset officium balistam tendendi, et alterius jugiter pila jaciendi.*

2 Itin. (*A.* P. 417). Ecce præceps irruit cum fastu maximo hostilis exercitus, *per septem ordinatus acies et turmas, quarum quælibet quasi millenis constabat equitibus.*

3 Itin. (*A.* P. 417). Ad quorum impetum se nostri coaptantes excipiendum, infixis ad renitendum sabulo pedibus dextris, *perstant solidius immobiles contra irruentes*, lancearum cuspide protensa. Quos nimirum Turci tunc penetrassent, si nostri aliquatenus cessissent. Turcorum acies prima appropians, cum jam immineret irruitura, quia nostros attendit immobiles, subito resilivit divertens in partem ab eis ; *Turcos autem recedentes balistarii nostri densissimis prosequuntur missilibus*, homines quamplurimos transfodientes et equos. Nec mora, succedit et acies altera, nostrosque perpendens impenetrabiles, quoniam immobiles, consimili priorum schemate divertit in partem. Simili modo pluries Turci tanquam turbine veniebant adacti, ut imaginata invasione nostri gratis dissiparentur, et congredienci suppeteret facultas ; et cum jam cominus viderentur præliaturi, versuta calliditate in partem alteram, flexis loris, equos regyrabant.

4 R. Cogges. (*H. F.* P. 69 B). Quod Turci aspicientes et tam paucorum inauditam audaciam admirantes, parumper ab eis semoti subsistunt, ita ut utraque pars cum lanceis summitates lancearum suarum ad invicem contingere posset. *Nulla denique tela vel spicula intra se jaciebant*, tantummodo mutibus, verbis et truculentis vultibus ad invicem minitantes. Per dimidiam fere horam Turcis sic subsistentibus, ad primam suam stationem omnes regrediuntur. — (P. 69 C D). Ut [rex] cessavit autem loqui, gens illa nefaria simul glomerata uno impetu iterum vociferando, tubis per-

www.libtool.com.cn

Ces charges se renouvelèrent depuis le lever de l'aurore jusqu'au milieu du jour. Salah-ed-Din y perdit 1500 chevaux et plus de 700 hommes. A chaque assaut, son ardeur et ses forces devaient nécessairement décliner [1].

Alors la cavalerie anglaise jugea le moment venu d'entrer en scène. Richard avait déjà divisé ses hommes en plusieurs pelotons, sous des chefs bien choisis. Le roi sortit du cercle et prit position sur la gauche de son infanterie, entre sa formation et le littoral, point resserré où l'ennemi avait commis la faute de s'accumuler. Puis saisissant le moment où la cavalerie turque venait de se briser sur les piques de ses fantassins, Richard la chargea à son tour. Il mit tant d'à-propos dans son offensive, que le désordre se propagea chez l'ennemi, de section en section, jusqu'à l'extrémité de la colonne d'attaque musulmane [2]. Jusqu'à trois heures du soir, moment où finit le combat, le roi renouvela ses sorties du cercle avec tant de bonheur, qu'à la fin de la lutte, la cavalerie turque n'osait plus recommencer son attaque. Refoulée à bonne distance, elle laissa Richard parcourir son front d'un bout à l'autre, sans que personne osât l'attaquer [3].

Les chroniqueurs ne donnent pas de détails sur le procédé tactique

strepentibus, concurrunt et, ut prius fecerant, paulisper ab eis semoti subsistunt. Christianis autem, cum majori audacia quam priùs, in statione sua immobiliter subsistentibus, nihil que trepidantibus, denuo ad primam suam stationem pagani retrocedendo regrediuntur.

1 R. Cogges. (*H. F.* P. 69 D). Hujusmodi incursionem fecerunt quinquies sive sexies, scilicet ab hora diei proxima fere usque ad nonam.

Itin. (*A.* P. 423). Turcorum autem *equorum numerus*, qui perempti passim per arva jacebant, *mille et quingentos excessisse fertur :* ipsorum nihilominus *Turcorum amplius quam septingenti perempti sunt.*

2 R. Cogges. (*H. F.* P. 69 D). *Nam dum Turci*, secundum morem, densata caterva cum clangore horribili incederent et *in christianos solitum impetum facerent, confestim christicolæ inimicos Dei lanceis et gladiis, et diverso armorum genere invadunt*, invadendo prosternunt, prostratos occidunt. — (P. 69 E) Nec mora [Rex]... quasi nihil ipsa die peregisset, in hostiles acies intrepidus prorupit.

Itin. (*A.* p. 416). *Per ordines igitur et turmas provida dispositione collocantur acies et agmina, singulis castigandis assignantur præfecti, locis maritimis destinantur milites propiores*, non procul ab ecclesia Sancti Nicholai, *a parte sinistra*, quoniam eo versus se Turci præcipitarant agmine densiori. — (P. 418) Rex cum iis qui equos habebant, subditis equis calcaribus et lanceis demissis, vehementius agebantur in hostium turbam densiorem, prosternentes a dextris et a sinistris... Tanto quippe impetu se primitus in ipsos impegerant, *ut Turcorum acies universas penetrandes* in spiritu vehementi, *tandem in posteriori acie persisterent.*

3 Beha-ed-Din (*H. Ori.* P. 337). Le Sultan, vivement contrarié de ce qui se passait, parcourait ses escadrons en leur faisant des promesses magnifiques, pour les engager à charger encore, mais personne ne repondit à son appel. — (P. 338) On m'a assuré que, dans cette journée, le roi d'Angleterre parcourut, lance en main, tout le front de notre armée, depuis l'aile droite jusqu'à l'aile gauche, et qu'aucun des nôtres ne sortit pour l'attaquer.

www.libtool.com.cn

pratiqué par la cavalerie chrétienne, pour sortir du cercle. Mais il a été décrit par le secrétaire du sultan (Beha-ed-Dîn) à l'occasion de la bataille d'Arsouf, où Richard exécuta la même manœuvre. Beha-ed-Dîn affirme avoir vu la cavalerie du cercle pousser un grand cri, pour donner à son infanterie le signal d'ouvrir instantanément son enceinte. Puis, les cavaliers en sortirent et firent, les uns tête à droite, les autres tête à gauche, tandis qu'un troisième peloton chargeait de front. Alors les Musulmans, assaillis de tous les côtés, furent mis en déroute[1].

A Jaffa, les cavaliers du roi d'Angleterre surent pratiquer avec tant de correction leurs sorties, leurs charges et leurs rentrées dans le cercle, que, étant d'ailleurs bien couverts par l'armure défensive, ils n'eurent que deux hommes assez grièvement blessés pour en mourir[2]. Sur la fin du jour, la garnison de Jaffa arriva au secours du roi et dégagea sa petite armée[3].

Ainsi, grâce à la manœuvre du cercle, 90 combattants à cheval purent, pendant plus de 10 heures, tenir en respect 7000 cavaliers d'élite, uniquement parce qu'on avait pu s'appuyer sur des troupes à pied, lesquelles faisaient défaut à la cavalerie assaillante. Les contemporains de Richard ne se sont pas mépris sur la valeur de ce beau fait d'armes. Ils savent bien dire que le salut de l'armée fut dû à l'habile formation de son infanterie et que le roi, dans cette circonstance, se montra général éminent autant que chevalier consommé[4].

Cette importante bataille complète bien nos renseignements sur la manœuvre du cercle.

1 Beha-ed-Din (*H. Ori.* P. 258). Les troupes musulmanes le harcelaient de tous les côtés, les unes marchant en avant sous la direction du Sultan, pendant que les autres restaient en place pour les couvrir en cas de retraite. — Alors la cavalerie de l'ennemi se forma en masse, et sachant que rien ne pouvait la sauver qu'un effort suprême, elle se décida à charger. *Je vis moi-même ces cavaliers, tous réunis au milieu d'une enceinte formée par l'infanterie;* ils saisirent leurs lances, *poussèrent tous à la fois un cri de guerre* (p. 259); *la ligne des fantassins s'ouvrit pour les laisser passer,* et ils se précipitèrent de tous les côtés. *Une de leurs divisions se jeta sur notre aile droite, une autre sur l'aile gauche, une troisième sur le centre,* et tout chez nous fut mis en déroute.

2 R. Cogges. (P. 70 A B). Et licet pagani christianos acrius invaderent, et diversis telis appeterent, et sagittarum pluviam emitterent; tamen, Deo volente, ita divinitus procuratum est, ut nullum mortiferum ictum alicui inferrent, nec aliquem nostrorum perimerent in hac congressione, nisi unum solum militem.

Itinerarium (*A.* P. 423). Miranda quidem relatu fideque forte censebuntur indigna, tam longe impari numero perdurasse certamina, sed revera Dei miserantis opitulatione non ambigendum hoc esse patratum, cum in illa tam funesta die nostrorum unus corruerit vel duo tantum.

3 R. Cogges. (P. 79 C). Denique illi qui in urbe Joppe ob custodiam remanserant, Regis suorumque invincibilem fortitudinem admirando attendentes, de urbe unanimiter prorumpunt, hostesque cum reliquis atrocius invadunt.

4 Itinerarium (P. 421). *Verum si quomodo dispositorum agminum nostrorum series*

www.libtool.com.cn

Nous y trouvons, analysée dans ses moindres détails pratiques, la fonction des trois éléments du cercle : piquiers, arbalétriers et cavaliers. Leur association n'est même pas dépourvue d'une certaine physionomie moderne.

Ainsi les deux arbalétriers, occupés, l'un à charger, l'autre à tirer derrière les piques, rappellent l'idée de notre bataillon carré sur trois rangs ; le premier rang croisant la baïonnette, le second fournissant les feux, le troisième rechargeant les armes. A Jaffa, où il importait de ménager ses munitions et d'en faire un usage très sûr, cette combinaison dut permettre d'envoyer plusieurs traits, coup sur coup, au moment où les cavaliers ennemis prêtaient le flanc en faisant demi-tour.

Le jeu de la cavalerie chrétienne, circulant au dedans et en dehors du cercle, affecte aussi à Jaffa une régularité singulière. Le grand cri par lequel elle donnait aux fantassins le signal de s'ouvrir instantanément pour la laisser sortir, rappelle le caractère de précision de nos commandements modernes. Le déploiement simultané des cavaliers sur trois fronts, à leur sortie du cercle, suppose aussi une certaine correction de procédés dans la conduite des troupes à cheval.

Il faut bien du reste que les troupes du Moyen-Age qui composaient le cercle aient eu l'habitude de la régularité ; car on les voyait passer, tout en combattant, de la formation en ligne à la formation en cercle. A Bouvines, on en trouve un exemple qui permet de se faire une idée de la manière dont s'opérait cette transition. Le lecteur se souvient qu'au commencement de la bataille, Renaud de Boulogne menaça d'abord Philippe-Auguste, puis vint avec sa cavalerie charger le comte de Dreux, tandis que son infanterie se rangeait en cercle derrière lui. Nous avons déjà constaté qu'avant tout engagement, les troupes à pied de Renaud avaient eu au moins 18 rangs de profondeur[1]. Or, Guillaume le Breton affirme que ces mêmes fantassins, après leur formation en cercle, ne furent plus rangés que sur deux hommes de file[2]. Pour expliquer cet amincissement, il faut admettre que les derniers hommes de chaque file s'étaient écoulés par les ailes, jusqu'à ce qu'il ne restât dans le front que deux rangs ; un rang de piquiers et un

ordine rupto dissolveretur, proculdubio tota gens nostra penitus interisset. Quid autem de rege sentiendum circumsepto multis millibus hostium uno?... Quinimmo, qui ejus similem audivit ?

G. Neubrigencis (*H. F.* T. XVIII p. 33 E). Non solum optimi ducis, verum etiam fortissimi militis implens officium.

1 V. ci-dessus : Bataille de Bouvines (§ II *Ordre de bataille* p. 124).

2 Guil. Arm. (P. 98 C). Iste comes Boloniæ arte quadam mirabili usus erat : fecerat enim sibi quasi vallum quoddam de satellitibus armatis et confertissimis *duplici serie* in modum rotæ ad instar castri obsessi, ubi patebat quidam aditus quasi porta qua recipiebatur. — Chron. St-Denis (P. 411 A). Car il avoit fait *un doble parc* de serjanz à pié. — Æg. de Roya (P. 259 A). Pugnans *in duplici ac confertissima serie*.

www.libtool.com.cn

rang d'arbalétriers. Aussi l'on avait développé le front de bataille, de manière à le rendre 9 fois plus long, ce qui permit de le replier en arrière sur une vaste circonférence. Ainsi

Quelque élémentaire que fût ce mouvement, pour qu'il pût être exécuté avec ordre au milieu du tumulte des combats, il fallait bien que l'infanterie en eût acquis l'habitude par des exercices préliminaires.

La précieuse ressource que les 90 cavaliers du roi d'Angleterre trouvèrent, à Jaffa, dans leur infanterie de ligne, explique bien pourquoi la noblesse tenait tant à s'appuyer sur cette arme. Nous avons déjà dit que, lorsque l'ennemi surprenait cette noblesse sans fantassins, elle allait jusqu'à descendre elle-même de cheval et faire, avec ses lances, l'office de piquier, plutôt que de se passer de cet appui. On va trouver un remarquable exemple de cette pratique à l'occasion de la surprise de Bombrac.

Cercle de la surprise de Bombrac

1191

Le 6 novembre 1191, Richard Cœur-de-Lion était à Bombrac (ou Nimrak) aux environs de Yazour, à la tête d'une armée anglo-française. Il envoya au fourrage quelques cavaliers, sous la conduite de plusieurs chevaliers du Temple. Tout à coup les fourrageurs se virent surpris par un corps de quatre mille cavaliers musulmans, qui se divisèrent aussitôt en quatre colonnes d'attaque. Ces quatre corps se postèrent autour des chrétiens, de manière à les charger de tous les côtés à la fois [1]. A cette vue, les Templiers mirent pied à terre avec leurs cavaliers, et se formèrent dos à dos, les lances croisées en dehors, en manière de piques. Cette infanterie improvisée reçut ainsi la charge des Turcs, sans se laisser entamer. Le combat se prolongea un certain temps dans les mêmes conditions, et toujours avec le même succès. A la fin, le roi envoya à ses fourrageurs quelques troupes, commandées par les comtes de Leycester et de St-Pol, qui les dégagèrent [2].

1 Itinerarium (P. 291). Templariis, ut prædictum est, armigeros observantibus, ecce! a parte Bombrac exsilientium *Turcorum quasi quatuor millia equitum, per quatuor turmas decenter ordinatas*, in ipsos arroganter irruebant Templarios, *et statim circumdatos concluserunt* et pertinacissime insistebant, ut vel contererent vel comprehenderent. Ex jugiter concurrentibus augebatur multitudo Turcorum.

2 Itinerarium (P. 291). Templarii itaque sic ab imminentibus arctati, perpendentes de necessitate exercendam virtutem, *expedite descenderunt ab equis suis, et dorsa singuli dorsis sociorum habentes hærentia, facie versa in hostes sese defendere viriliter cœperunt.* — (P. 292) Interea Rex Ricardus operationi casellæ Maen reparandæ diligenter indulgens, tumultuantium comperta vociferatione congredientium, imperavit duobus comitibus de Sancto Paulo et de Leicestre, ad Templarios propere equitare, ut opportunum ferrent auxilium.

Gestohlen durch die Landesbibliothek Sachsen-Anhalt Universität Jena

www.libtool.com.cn

Si l'on applique à ce fait les principes tactiques que nous avons posés plus haut, on reconnaîtra que les Templiers, en démontant toute leur cavalerie pour la faire combattre en cercle, avaient trouvé le seul moyen de sauver la situation. La cavalerie turque, menaçant les fourrageurs sur les quatre côtés à la fois, pouvait, en chargeant à tour de rôle, perpétuer indéfiniment le combat sans se lasser, tandis que les cavaliers chrétiens auraient été constamment engagés. A la longue, ces derniers eussent fatalement succombé à la lassitude matérielle. Il n'y avait donc pour eux qu'un moyen de prolonger leur résistance jusqu'à ce qu'ils pussent être secourus : c'était de mettre pied à terre et de se renfermer dans la défensive immobile du fantassin rangé en cercle.

Les trois spécimens de cercle de Bouvines, de Jaffa et de Bombrac, rationnellement expliqués par la loi des Siete Partidas, suffisent pour nous initier au mécanisme de cette manœuvre. On nous permettra cependant d'y ajouter cinq autres exemples échelonnés jusqu'au XIVe siècle inclusivement. Cette longue série convaincra le lecteur que la manœuvre du cercle n'a pas été un incident fortuit d'une ou deux guerres féodales, mais bien une pratique constante pendant toute la période militaire du Moyen-Age.

Cercle de la bataille d'Evesham

1265

En 1265, Simon de Montfort V, comte de Leycester, commandait l'armée des barons anglais coalisés contre leur souverain, Henri III. Simon fut vaincu et mis à mort à Evesham, dans un combat désespéré. Les troupes royales étaient de beaucoup les plus nombreuses. Leycester comprit qu'il ne pourrait résister qu'en se renfermant dans la défensive. En conséquence, il s'arrêta et disposa ses troupes *suivant un ordre très serré et rangé en forme de cercle*. Les chroniqueurs constatent que par cela seul que les effectifs de Simon étaient ainsi *conglobati*, ils se soutenaient mutuellement, *comme une tour, qui ne peut être entamée d'aucun côté* [1].

1 Thomas Wykes (*A.* P. 173). Præcedentem e vestigio comes utique Leycestriæ primam turmam habens longe prospectam (nam secundam interjacente quodam monticulo videre non poterat) *nimia densitate tanquam in forma circulari suum inglomeravit exercitum ut sibi invicem conglobati imminentes adversariorum insultus possent virilius sustinere.* At dominus Edwardus leonina fretus audacia, trepidationis ignarus, clangore tubarum terribiliter resonante, *conglobatam multitudinem* militariter cœpit impetere.

Guil. de Nangiaco (*H. F.* T. XX p. 417 E). Li fais et la charge de la bataille chei sus le comte Symons, *qui, pour la prouesse des armes dont il estoit de lonc temps apris et esprouvés, se defendoit de ses anemis aussi comme une tour qui ne puet estre domagiée.*

www.libtool.com.cn

Le prince Edouard et le comte de Glocester, qui commandaient pour le roi d'Angleterre, ne purent venir à bout de la résistance du comte de Montfort qu'en faisant manœuvrer leurs corps d'armée suivant une méthode toute particulière. La combinaison tactique qu'ils adoptèrent fut uniquement une manœuvre de cavalerie. Nous devons donc en renvoyer l'explication à notre troisième Livre, spécial à la tactique de cette arme [1]. En attendant, nous garderons bonne note du fait même de l'emploi du cercle, qui seul intéresse le présent chapitre.

Cercle de la rencontre de St-Omer

1303

En 1303, le roi de France était en guerre avec les grandes communes de Flandre. Au mois d'avril, après la bataille de Courtray, un corps d'infanterie brugeoise s'avança jusqu'aux environs de St-Omer. Il fut alors inopinément assailli par 800 cavaliers français qui s'étaient embusqués derrière un bois. Le comte Guillaume de Juliers accourut au secours des Flamands, avec quelques combattants à cheval. Mais sa cavalerie était très inférieure en nombre à celle de France. Juliers ne voulut pas s'engager directement dans ces conditions. A l'instar des Templiers de Jaffa, il fit mettre pied à terre à tout le monde et disposa cette masse d'infanterie en une vaste formation arrondie, qui présentait, au dire des chroniqueurs, *l'aspect d'une coupe ou d'une couronne* [2]. Cette manœuvre suffit pour réduire la cavalerie française à l'impuissance. Pendant plusieurs heures, elle galopa autour des Flamands, tuant tous ceux qui commirent l'imprudence de sortir du cercle, mais sans pouvoir jamais y pénétrer elle-même. A la fin de la journée, les Français se retirèrent sans avoir fait éprouver au comte de Juliers des pertes sérieuses [3].

1 Ci-dessous L. III ch. III (Formations et manœuvres de la cavalerie).

2 Ann. Mon. Gandavensium (*C. B.*, éd. de Smet T. I p. 397). Solidarii equites regis circiter octingenti.... occulta terræ cognoscentes, de nemore quodam in quo latuerant, invadentes, occiderunt de eis [Brugensibus] fere mille viros..... Hoc audiens Wilhelmus [Juliacensis] velocius quo potuit suis in adjutorium venit, *vidensque se paucos habere equites et hostes multos, appropinquans eis equos suos reliquit, et omnem exercitum suum pedes pugnare volens, aciem magnam rotundam ad modum cupæ vel coronæ ordinans*, ipse que in mèdio ejus existens, hostes ad pugnam provocavit.

3 Ann. Mon. Gand (P. 397). [Hostes] *cum ipso* [Wilhelmo] *congredi non audentes, astute aciem suam circumequitabant, explorantes qua parte ei melius nocere possent...* Qui ex Flamingis exivit, cito ab incursione equitum ad terram prosternebatur. Sicque stabant fere per duas horas stipendiarii regis Flandrensibus *in modico nocentes et e contrario.*— (P. 398). (Yprenses) velociter in auxilium ejus [Wilhelmi] reversi sunt: quos solidarii vel stipendi[illegible]os, campum reliquerunt.

www.libtool.com.cn

Cercle de la bataille de Mons-en-Pevèle

(1304)

En 1304, le roi de France attaqua les Flamands à Mons-en-Pevèle. Ces derniers le tinrent en respect pendant toute la journée, en gardant la défensive, formés en ligne serrée, la pique en avant. Mais sur le soir, les troupes françaises réussirent à leur enlever leurs bagages et leurs vivres. Alors Guillaume de Juliers, qui commandait l'armée de Flandre, voulut battre en retraite. Il abandonna sa formation défensive, culbuta le corps du comte de Saint-Pol et se mit en marche. Aussitôt la cavalerie française, qui se tenait en position derrière un bois, fondit sur les colonnes flamandes, que leur mouvement de marche avait rendues flottantes. Juliers arrêta immédiatement son infanterie et la rangea *suivant un ordre arrondi, qui avait*, disent les chroniqueurs, *l'aspect d'une couronne*[1]. Mais cette manœuvre avait été trop précipitamment improvisée; elle dut manquer de cohésion. Juliers et les siens furent massacrés.

Cercle de la bataille de Mont-Cassel

1328

En 1328, le roi de France ayant pris l'offensive contre les Flamands, ceux-ci vinrent l'attendre sur le terrain dominant de Mont-Cassel, au pied duquel le roi établit son camp. Un jour, vers midi, pendant que la noblesse française reposait sous ses tentes, l'infanterie de Flandre voulut tenter une attaque générale sous forme de surprise. Selon sa tactique habituelle, elle descendit rapidement, en rangs serrés, la pente qui conduisait au camp français, et culbuta ses premiers adversaires sous cette massive charge à la pique. Mais la chevalerie de France se mit immédiatement en selle et dirigea contre les Flamands une attaque furieuse. Ceux-ci, subitement entourés et ne pouvant plus revenir en arrière, se rangèrent *en un vaste cercle qui présentait l'aspect d'une couronne et fournissait, de tous les côtés, une solide défensive*. Par ce seul fait, les chevaux des Français furent arrêtés court. Les piquiers de

1 Chron. com. Flandrensium (*C. B.* de Smet T. I p. 174). Sic [Flamingi] erant ab invicem separati. Interea rex et quidam alii juxta quoddam nemusculum se tenentes in equis suis, et Flandrenses divisos et vagabundos aspicientes, resumptis viribus acclamaverunt. Sanctum Dionysium et in Flandrenses facientes impetum, plures sine resistentia peremerunt, *Wilhelmo Juliacensi solummodo, cum suis ad modum coronæ ordinatis, viriliter resistente*. Sed aggravatum est bellum super eum, et sui ceciderunt, ac ipse similiter cecidit.

www.libtool.com.cn

Flandre réussirent même à éventrer un certain nombre de ces montures et à tuer leurs cavaliers démontés[1].

Alors la noblesse de France imagina de laisser libre de toute attaque le côté du cercle ennemi qui regardait vers sa ligne de retraite. Un certain nombre de Flamands cédèrent à la tentation de regagner rapidement leurs tentes et abandonnèrent dans ce but leur formation régulière. La cavalerie française saisit immédiatement l'occasion. Elle envahit le cercle et y massacra neuf mille hommes[2].

Cercle de la bataille de Rosebeecke

1382

En 1382, nouvelle lutte, à Rosebeecke, entre Français et Flamands. Ces derniers, selon leur tactique traditionnelle, s'étaient massés sur une éminence en pente douce. La cavalerie française les y chargea avec fureur. L'infanterie de Gand et de Bruges, abandonnée par ses autres effectifs et réduite à la défensive, *se forma en manière de couronne, pour pouvoir résister plus solidement*[3]. Alors les Français attaquèrent cette forma-

1 Chron. com. Fland. (*C. B.* 205). Invadit rex Flamingos atrociter, equis et lanceis non parcendo, et Flamingi resistunt viriliter, equos plurimos trucidando. Qui, cum viderent se ex omni parte conclusos, et undique fieri insultum in eos, *posuerunt se in quadam rotunditate ad modum coronæ, ut ex omni parte possent ab impugnantibus se tueri.* — (P. 206). Faciebant nihilominus Flamingi in resistentia illa magnam stragem in equis et viriliter resistebant Gallicis, eo quod non patebat eis aliquis exitus ad fugam incundam.

Adr. de Budt (*C. B.* de Smet T. I p. 323). Lanceis et sagittis invasi, Flamingi viriliter resistunt undique conclusi. Qui videntes in eos ab omni parte fieri insultus, *posuerunt se ad instar coronæ, ut se tueri possent.*

2 Chron. com. Flandr. (*C. B.* p. 206). Erant enim [Flamingi] undique ab equitantibus circumclusi. Hoc itaque *considerantes ad arma docti barones, quod illi se de necessitate defenderent, qui viam fugiendi non inveniunt, continuo Gallici traxerunt se ad partem, et viam Flamingis aperiunt versus montem. Quam videntes apertam Flamingi cœperunt versus montem fugere*, cupientes corpora sua fugiendo salvare; et ecce quod continuo istorum rebellium furia desiit et omnino prostrata permansit, et super vindicta divina venit, et per manum regiam adeo invaluit quod ex eis plus quam novem millia in ore gladii ceciderunt.

Adr. de Budt (*C. B.* p. 323). Nihilominus Flamingi fecerunt in equos stragem et plures nobiles prostrarunt. Verum cum non pateret eis exitus fugiendi, sed in desperatione mortis curabant se defendere, quod cum intuerentur *ad arma docti viam aperuerunt fugiendi : cœperunt ergo fugam inire versus montem, salvare se cupientes, et mox a tergo persecuti mactati sunt* atque fere prostrati omnes... Ceciderunt itaque de rebellibus illis circiter IX millia hom num.

3 Adr. de Budt (*C. B.* p. 342). Unde [Philippus de Artevelde] tribus aciebus ordinatis in campo juxta Rosebeeke, prope monticulum quemdam, regis potentiam

www.libtool.com.cn

tion de tous les côtés à la fois, en s'aidant de l'action combinée de leur propre infanterie (arbalétriers et piquiers). Les troupes à pied de France réussirent à entamer le cercle. Puis leur cavalerie y pénétra en pratiquant une poussée formidable sur les masses profondes de ses adversaires. Ceux-ci avaient été rangés si serrés, que la seule pression opérée par le choc des cavaliers de France y produisit une espèce d'écrasement. Un grand nombre de Flamands moururent étouffés par le seul poids de la foule. Le reste fut massacré. Il périt là vingt mille hommes [1].

Observons en passant que les vainqueurs de Rosebeecke employèrent, pour enfoncer le cercle Flamand, le même moyen que Thomas de Saint-Waléry avait mis en œuvre à Bouvines contre les 700 Brabançons du centre. La cavalerie se fit ouvrir la voie par des piquiers et arbalétriers ; elle entra à leur suite par cette brèche.

Un dernier fait complètera nos renseignements sur le cercle. L'infanterie européenne s'était acquise une si grande célébrité par cette manœuvre que les puissances barbaresques prirent l'habitude d'enrôler des corps d'infanterie chrétienne, pour pratiquer sur le champ de bataille leur savante tactique *et notamment leurs formations en cercle* [2].

En résumé, depuis 1191, date de la surprise de Bombrac, jusqu'en 1382, date de la bataille de Rosebeecke, nous avons relevé une dizaine d'exemples de cercles [3]. Ce nombre suffit pour qu'on ne puisse pas contester l'existence de cette méthode de combat.

intrepidus exspectavit..... Dum illi de Franco primum a regalibus excepti essent, projectis suis vexillis, post stragem suorum fugam cæteri cœpere, quam parvipendentes *Gandenses et Brugenses in modum coronæ coadunati resistere conabantur.*

1 Adr. de Budt (*C. B.* p. 342). Sed [Flamingi] *undique vallati sunt a nobilibus et regalibus, lanceis suis et arcubus*, et oppugnati circum monticulum, quem elegerunt, ut nullus fugiendi locus eis esset relictus... Fuisset quoque strages multo major in regales et nobiles, *nisi* [Flamingi] *a tergo sagittis et aliis instrumentis invasi fuissent* ; ante faciem enim se viriliter defendebant, quamdiu potuerunt, sed tandem exterminatis viribus, victi præ multitudine, regi cesserunt in victoriam... Cæsorum vero Flamingorum numerus fere XX millibus.

2 Ce fait est affirmé par l'historien arabe Ibn-Kaldoun, qui a été, successivement, premier secretaire d'Etat des rois maures d'Espagne, de plusieurs princes Maghrébins d'Afrique et du Sultan d'Egypte. Voici ses propres expressions : « Nous venons » d'indiquer pourquoi on établit une ligne de ralliement sur les derrières de l'ar» mée, et de signaler la confiance qu'elle communique aux troupes qui combattent » par attaque et retraite. *Ce fut pour le même motif que les rois de Maghreb prirent à* » *leur service et admirent au nombre de leurs milices des corps de troupes européennes* » *(frendj). Les souverains maghrébins eurent donc besoin d'un corps de troupes habi*» *tuées à combattre de pied ferme, et ils les prirent chez les Européens. Pour former* » *le cercle des troupes qui les entourait pendant la bataille, ils prirent aussi des sol*» *dats de cette race.* » (Ibn-Kaldoun — Prolégomènes — traduction de Slane T. II p. 82).

3 Ces dix exemples sont les cercles : 1° de Bombrac (1191), 2° de Jaffa (1192),

www.libtool.com.cn

Or, si l'on admet l'existence de cette manœuvre au Moyen-Age, elle atteste que la tactique féodale a eu un caractère rationnel.

Le cercle, considéré comme conception tactique, a réalisé, six siècles à l'avance, ce que nos formations modernes ont de plus régulier. Il réunit toutes les qualités de notre bataillon carré, plus quelques avantages qui manquent à celui-ci. Le carré a quatre points faibles ; ce sont ses angles. Les angles du carré donnent des feux trop rares et trop divergents [1]. Le cercle n'avait pas ces défauts. Composé d'une masse énorme de combattants, son rayon était immense, sa courbe tellement adoucie que, sur tous les points, les piques pouvaient se soutenir entr'elles ; les traits d'arbalète, pouvaient atteindre sur tous les rayons de la circonférence. On peut donc, sans exagération, le considérer comme une très-savante combinaison tactique.

Ajoutons que l'exécution même de cette manœuvre exigeait un ensemble de qualités comme on n'en trouve que chez le militaire consommé.

Ce n'était pas un jeu d'enfant que d'affronter une charge de la cavalerie féodale. Aujourd'hui que les armes à feu arrêtent les cavaliers à distance, le rôle du fantassin est bien simplifié. Mais au XIIIe siècle, la cavalerie s'avançait impunément jusqu'à cent mètres de l'infanterie. Pour affronter son tir sur ce dernier intervalle, les troupes à cheval possédaient une armure invulnérable. Cette trombe de fer arrivait donc presque entière à deux pas du fantassin, avec une violence telle que son choc aurait pu briser tous les bois de piques. Les cavaliers excellaient d'ailleurs à passer entre ces bois, au moindre flottement. Aussi n'était-ce pas la force physique du fantassin qui arrêtait le coup. C'était son immobilité complète qui faisait du front d'infanterie une espèce de hérisson, contre lequel chevaux et cavaliers hésitaient à s'enfoncer la mort dans le flanc. Pour les tenir ainsi en respect, il fallait une tranquillité d'âme absolue, une correction de mouvements presque automatique. C'était la force morale seule qui pouvait conjurer ce soulèvement de toutes les forces matérielles. Cela, on ne l'obtient que des troupes rompues à la pratique des manœuvres d'ensemble.

La manœuvre du cercle, soit par sa conception tactique, soit par son

3° de Bouvines (1214), 4° d'Evesham (1265), 5° de St-Omer (1303), 6° de Mons-en-Pevèle (1304), 7° de Mont-Cassel (1328), 8° de Rosebeecke (1382), 9° les cercles pratiqués dans le Maghreb, d'après Ibn-Kaldoun, 10° la formation des 700 Brabançons de Bouvines enfoncée par St-Valéry. Enfin, nous constaterons dans notre dernier Livre, relatif aux origines de l'art militaire féodal, que, pendant tout le XIIe siècle, les Croisés furent obligés d'user de cette manœuvre défensive pour compenser les désavantages de leur infériorité numérique (ci-dessous : T. II L. II ch. III).

1 Colonel Vial (Art et Histoire militaire T. I p. 186). Dans un carré, les points faibles sont évidement les angles, qui présentent des secteurs sans feux... Les carrés isolés, en effet, tels que nous venons de les voir, forment une disposition assez médiocre, en raison de leurs angles morts.

www.libtool.com.cn

exécution, suppose donc, de toute nécessité, l'existence d'une véritable école de guerre.

Là est le fait important pour nous.

En 1878, lorsque parut notre restauration de la bataille de Muret, sans contester la réalité de ce beau fait d'armes, on nous objecta qu'il démontrait plutôt les talents militaires de Montfort que l'existence d'une tactique à son époque. Un barbare de génie avait pu, disait-on, improviser sur le champ de bataille une manœuvre ingénieuse, sans que ses contemporains fussent capables de l'imiter, et surtout de généraliser son exemple en une pratique constante.

Mais maintenant nous voici en présence d'une méthode de combat si savante, qu'elle ne peut pas avoir été mise en pratique sur le champ de bataille sans avoir été méthodiquement enseignée sur le champ de manœuvre. Le plus habile instructeur moderne ne se chargerait pas de faire improviser un carré par des conscrits devant l'ennemi, sans leur en avoir donné l'initiation préalable dans l'école des camps. Il en est absolument de même pour la manœuvre du cercle. Son improvisation sur le terrain serait une impossibilité matérielle.

Prenons l'exemple du cercle que commanda Richard Cœur-de-Lion à Jaffa. Les Anglais y furent inopinément attaqués pendant leur sommeil ; si bien que le roi eut à peine le temps de se vêtir et de sauter sur ses armes. Il n'eut donc pas le loisir de démontrer à ses piquiers l'ingénieuse conbinaison qui leur donna la victoire. Comment donc ceux-ci auraient-ils pu l'exécuter s'ils n'en avaient pas eu la pratique antérieure ?

A cela on nous objecte que l'existence d'un enseignement tactique supposerait l'existence d'une armée permanente et que le Moyen-Age passe pour n'en avoir pas eu.

C'est encore une exagération, que le présent ouvrage aura pour but de combattre.

Dans notre dernier Livre, relatif aux origines de la tactique féodale, on constatera que, dès le XIIe siècle, les chrétiens établis en Palestine avaient une armée salariée, aussi permanente que nos armées modernes, et auprès de laquelle tous les Croisés d'Europe vinrent, à tour de rôle, consommer leur instruction. En outre, dans l'Europe du XIIIe siècle, les mercenaires furent d'un emploi constant et général. Or, ce genre de troupes étaient nécessairement permanentes, puisqu'elles faisaient de la guerre leur gagne-pain. En temps de paix, leur unique occupation devait être de perfectionner ce métier des armes, qui les faisait vivre. Bannies de toutes les villes, à cause de leurs déprédations, ces bandes vivaient dans des camps, comme vivent nos troupes modernes dans leurs camps d'instruction ou de grandes manœuvres. Ces centres, comme ceux d'aujourd'hui, pouvaient être des foyers d'enseignement tactique. Chez les mercenaires, c'était surtout l'infanterie qui abondait ; elle devait recevoir son instruction comme les

www.libtool.com.cn

autres armes. Enfin, tout souverain avait autour de lui une maison militaire, semblable à celles que nous avons vues combattre à Bouvines et à Muret. Là existait une troisième école de guerre permanente, qui réunissait tous les éléments du progrès ; intelligence, fortune et perfection de l'outillage.

Le lecteur connaît maintenant tout ce que nous avions à dire sur la manœuvre du cercle. Il nous a paru nécessaire de la restaurer avec plus de soin que toutes les autres, parce que son caractère réfléchi est la meilleure preuve de l'existence d'une tactique au XIIIe siècle. Mais il est bien évident que, dans la pratique, cette méthode de combat n'était pas la plus usuelle. Alors comme aujourd'hui, l'ordre de bataille normal consistait dans la formation en ligne.

C'est dans cet ordre de bataille que nous allons maintenant observer l'infanterie du Moyen-Age et rechercher ses notions les plus générales sur l'art de la guerre.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE III

TACTIQUE DE L'INFANTERIE

Formation en ligne

Deux types d'infanterie de ligne dans l'Europe féodale. — L'infanterie flamande est le modèle du type le plus répandu. — Il se distingue par un génie éminemment défensif et méthodique. — Influence des corporations ouvrières sur son esprit militaire. — Elle inaugure la pratique de l'uniforme. — Infanterie française ; elle a plus de mobilité et d'initiative que celle des autres régions. — Différences de tactique et de recrutement entre les deux écoles. — Principes généraux d'infanterie communs à toute l'Europe féodale. — Solidarité de l'infanterie de ligne avec la cavalerie. — Combats de Carnières (1170), de Montbar (1172), de Soissons (1175). Batailles de Hausbergen (1262), de Falkirk (1298). — Poste de l'infanterie de ligne pendant les marches en vue de l'ennemi. — Campagne sur l'Aa (1211) ; campagne de Château-Mathilde (1198) ; bataille de Lincoln (1217). — Les principes généraux admis en Allemagne et en Angleterre se retrouvent en Espagne. — Mercenaires aragonais ; infanterie mauresque. — Conseil de guerre de Barcelone (1228). — Rencontre de Majorque (1229). — Entrevue de Xativa (1248). — L'infanterie espagnole pendant les marches. — Débarquement de Majorque (1229). — Expédition de Incha (1230). — Immobilité de l'infanterie en face de la cavalerie ; combat de Majorque (1229). — Bataille de Narbonne (1214). — Bataille de Las Navas de Tolosa (1212). — L'infanterie de ligne en Italie. — Bataille de Jaffa (1192). — Démonstration devant St-Jean-d'Acre (1197). — Campagne de Motron (1171). — Attaque de Padoue (1256). — L'infanterie de ligne en France ; batailles de Bouvines et de Taillebourg (1214, 1242). — Débarquement de Constantinople (1204). — Débarquement de Damiette (1249). — Rôle des troupes à pied dans les deux batailles de Mansourah (1250). — L'infanterie française devant Carthage (1270).

Nous avons consacré le chapitre précédent à la restauration d'une seule manœuvre d'infanterie, la plus savante, parce qu'il fallait avant tout convaincre le lecteur que les troupes à pied du Moyen-Age avaient eu une tactique réfléchie.

Maintenant que nous avons, en quelque sorte, réhabilité l'infanterie féodale, nous pouvons envisager notre sujet dans son ensemble. Le présent chapitre va restaurer, non plus une combinaison particulière des troupes à pied, mais le caractère général de leur méthode de combat. Nous en avons déjà exposé la théorie dans notre premier chapitre ; il s'agit actuellement de prouver par des faits que cette théorie a été sans cesse pratiquée sur les champs de bataille.

Ces champs de bataille nous montrent deux types différents d'infanterie de ligne. L'un de ces types est commun à la plupart des armées

www.libtool.com.cn

d'Europe ; l'autre nous parait distinguer plus particulièrement la race franco-normande.

L'aspect le plus général des troupes à pied du Moyen-Age trouve son modèle accompli dans les milices des communes flamandes. L'esprit qui y dominait était un esprit d'ordre et de régularité, le goût de la guerre solide plutôt que de la guerre mobile, de la défensive plutôt que de l'offensive.

La population de la Flandre avait, au plus haut degré, le sentiment de la solidarité, de l'effort collectif. En outre, sa longue pratique du travail industriel associé par les corporations avait ajouté à cette tendance naturelle une prédisposition en faveur de la guerre méthodique. Grâce à la forte organisation des métiers, la vie en commun, l'esprit de corps, le respect de la hiérarchie avaient développé dans ce milieu l'idée de la discipline militaire. L'attachement de l'ouvrier pour ses bannières religieuses, portant les armoiries de son métier, l'initiait à la règle du ralliement au drapeau. L'existence telle qu'on la pratiquait dans ces immenses *halles*, où chaque industrie avait sa vie collective, ses chefs, sa police, peut-être même ses dépôts d'armes, n'était pas sans analogie avec l'existence actuelle de la caserne.

L'usage de l'uniforme s'était même déjà fait jour dans ce milieu. En cas de guerre, chaque association, chaque commune donnait à ses hommes un vêtement identique. La Gilde des arbalétriers de Gand achetait tous les ans 876 aunes de drap, pour habiller 180 arbalétriers [1]. Le premier mobile de cette mesure fut peut-être l'économie que l'on pouvait faire en achetant l'étoffe en gros. Mais on ne dut pas tarder à apprécier les avantages militaires de l'uniforme, qui facilite le ralliement des troupes et prévient les confusions sur le champ de bataille. Aussi est-il certain qu'au XIIIe siècle chaque commune donnait à ses soldats une couleur uniforme. Bruges était vêtu de bleu ; Ypres, de vert ; Gand, mi-parti de blanc et de rouge [2].

En 1846, on a découvert à Gand les peintures murales d'une chapelle du XIIIe siècle, ayant alors appartenu à un corps de métier. Ces peintures représentent un défilé des milices ouvrières, dans leur costume de combat. Chacune est précédée de sa bannière aux armoiries du métier. Tous les hommes sont vêtus de couleurs uniformes, équipés uniformément avec le même bacinet de fer, le même haubert de mailles,

1 Jaerb von St-Joris *(Gilde te Brugge*, p. 25). — Félix Devigne *(Recherches historiques sur le costume civil et militaire des Gildes.* — Gand 1847).

2 F. Devigne *(Costume des Gildes)*. — Sanderus (*Flandria illustrata*, T. II p. 272 2me édition). En mars 1302, les milices communales d'Ypres et de Furnes opérèrent une démonstration contre les troupes du roi de France, campées près du canal de St-Omer. Le jeudi saint, les gens d'Ypres, *tous habillés de drap vert*, incendièrent Arck, village dédié à St-Bertin, que les Français venaient d'évacuer. — V. aussi Guicciardini (*Description de tous les Pays-Bas*. — Anvers 1582 p. 369).

www.libtool.com.cn

la même côte armoriée comme la bannière, les mêmes gantelets de cuir, les mêmes écus passé au bras gauche. La marche de ces troupes est réglée par une sonnerie de clairons. Leur premier corps se décompose en deux pelotons, arbalétriers et piquiers. Il suffirait de faire halte et de développer son front pour se trouver rangé comme à Bouvines ou à Jaffa [1].

Telle était, dans son type le plus général, l'infanterie de ligne du Moyen-Age. Ce qu'aimait le combattant à pied de cette époque, peu habitué aux manœuvres et au combat individuel, c'était de se sentir fort par le nombre et par l'impulsion collective; *de sentir les coudes* de ses compagnons d'armes. L'individu y disparaissait dans une masse uniforme et compacte.

Chez le franco-normand au contraire, plus cavalier que fantassin, le sentiment personnel était trop vif, trop indépendant, pour souffrir cette absorption de l'homme par la foule. Même le combattant à pied tenait à garder sa liberté de mouvements et de résolutions.

Aussi existait-il une différence très sensible entre les procédés de recrutement, les habitudes combattives de ces deux infanteries.

En restaurant les effectifs de la bataille de Bouvines, nous avons déjà dit que la mobilisation se pratiquait en Flandre suivant un procédé semblable à celui de la Landwehr moderne. Les métiers n'y prenaient les armes qu'au cas de guerre nationale; mais alors tout homme était soldat, depuis l'âge de 15 ans jusqu'à 60 [2]. On a vu aussi, dans le même chapitre, que les rois de France avaient adopté juste le système inverse. Préoccupés sans doute des répugnances de la nation française pour le combat à pied, ils avaient établi que chaque commune royale

1 Cette chapelle avait, d'après Diericx, fait partie au XIIIe siècle d'une maison d'assemblée des métiers Gantois. Ce fut probablement à cette époque que la chapelle reçut la peinture murale qui nous occupe. Au XIVe siècle, l'édifice devint un hôpital. Alors, pour donner à la peinture un caractère plus religieux, on en fit une scène de la passion. Sur les trois clairons qui ouvrent la marche, celui du milieu fut retouché et reçut la tête du Christ. En 1846, quand la peinture fut restaurée, on ne put rétablir que sept des corps de milices représentant le défilé; le reste avait été détruit par le temps. Chaque milice portant ses armes parlantes très nettement dessinées, on a pu y reconnaître les sept corps suivant : 1° Confrérie de St Georges, arbalétriers ; 2° Archers ; 3° Bouchers ; 4° Poissonniers ; 5° Boulangers ; 6° Brasseurs; 7° Tisserands, tondeurs de draps. Les détails d'équipement de ces troupes rappellent la fin du XIIIe siècle. Le bassinet des chefs est muni d'une visière mobile. Tous les hommes portent les cubitières métalliques, l'écu triangulaire. Tous les hauberts sont recouverts d'une côte aux armes du métier et aux couleurs mi-parties de Gand. L'uniformité du costume est absolue, comme pourrait l'être celle d'une armée moderne. Un fac-simile très fidèle de cette peinture a été donné par M. Devigne, dans sa publication de 1847 sur le costume des Gildes.

2 Sur le système de mobilisation des milices communales de Flandre, voyez les renseignements que nous avons donnés ci-dessus, en restaurant les effectifs de la bataille de Bouvines (Ch. I p. 18, 19, 20).

www.libtool.com.cn

tiendrait constamment à la disposition du souverain un petit nombre de fantasssins de choix, parfaitement munis de tout, même de leur matériel de transport; mais en retour, le reste de la nation était perpétuellement exempt du service d'infanterie [1].

Cette méthode vouait donc une faible partie de la nation au combat à pied, pour en affranchir tout le reste. En un mot, dans le milieu franco-normand, le service d'infanterie était *peu national et essentiellement professionnel*. Les fantassins français, ainsi recrutés, passant leur vie sous les drapeaux, devaient apporter sur le champ de bataille l'aplomb du vieux soldat, un profond sentiment de confiance en eux-mêmes, un vif besoin d'initiative individuelle. De là résultait leur habitude de se ranger en bataille par sections intervallées, qui leur laissaient une grande liberté de mouvements, et que nous avons trouvées à Bouvines opposées à la massive formation en coin des Flamands.

Nous tenons à constater que ce n'était pas seulement dans la manœuvre spéciale du Coin que l'infanterie des Pays-Bas se rangeait sans intervalles. C'était aussi dans tout déploiement en ligne. On en trouve un exemple à la bataille de Steppes [2]. Dans cette journée, l'infanterie brabançonne, massée sur un terrain dominant et en pente douce, fournit contre l'infanterie de Liége une charge identique à celle des Flamands de Bouvines [3]. Les Liégeois, au lieu de recevoir ce choc formés par intervalles, comme l'infanterie française de Bouvines, se rangèrent en une ligne de bataille compacte et continue, qui ne présentait aucun vide. Thierry de Walcourt, qui commandait les fantassins de Liége, les avertit qu'ils ne devaient en aucun cas ouvrir leurs rangs, même pour laisser passer leur propre cavalerie. Si cette dernière, revenant de fournir sa charge et poursuivie par l'ennemi, tentait de les traverser pour gagner plus tôt son asile derrière leurs piques, les fantassins avaient ordre de la repousser impitoyablement, même en blessant les chevaux [4]. Il est donc évident que le front de l'infanterie liégeoise n'était

1 Sur la méthode de recrutement de l'infanterie communale de France, voyez ci-dessus (Effectifs de Bouvines Ch. I p. 7 notes 1, 2, 3).

2 Voyez notre restauration complète de la bataille de Steppes, ci-dessous (T. II L. I ch. II p. 27-34).

3 Ægidius Aureævallis (*H. F.* T. XVIII p. 659 D). *Dux autem super monticulum suas ordinavit acies, ut in nostros ex descensu gravius possent impengere.* — (P. 660 A) Videntes autem Barbari [Ducis] nostros paratos ad prælium, *cum tanto impetu montis descenderunt crepidinem ut eos procul retroire compellerent.*

4 Ægidius Aureævallis (*H. F.* p. 659 E). Quos [Leodienses] Theodoricus de Walcourt miles, decenter componens et ordinans, præcepit peditibus ut pariter conglobati *pro muro essent militibus retro sequentibus.* — (P. 660 A) « Carissimi, aiebat, nolite diffugere... *Sed et si quis militum, metu mortis, super vos redierit, et* » *nostrum ordinem transilire voluerit, equum ejus figite,* ipsum omnimodis reverti in » prælium compellentes. » Quod et fecerunt.

www.libtool.com.cn

pas sectionné par des intervalles; car s'ils avaient existé, la cavalerie de Liège pouvant toujours filer par ces vides, le cas prévu par Walcourt n'aurait pas été possible.

La différence que nous signalons entre la méthode de formation des Français et celle des Flamands se reconnaît du reste à leur manière de combattre. Ainsi, à Bouvines, le sectionnement des fantassins de France rendit leur front trop faible pour résister au choc du coin des Flamands. Mais ces vides mêmes donnèrent à leur ligne plus d'élasticité pour se dérober devant l'attaque et revenir ensuite à la charge, avec l'appui de la cavalerie française; car finalement ils demeurèrent maîtres du terrain. Les Flamands au contraire durent à leur ordre massif une impulsion supérieure, mais aussi un défaut de mobilité qui ne leur permit pas d'échapper à l'attaque de revers que conduisit contre eux G. des Barres.

Les avantages du système français nous révèlent un autre genre de supériorité, à l'occasion de la bataille de Taillebourg [1]. Saint Louis y obtint la victoire en surprenant le passage du pont de cette ville. Ce pont était déjà gardé par les Anglais quand apparut le premier corps de France. Mais les troupes britanniques avaient commis la faute de s'arrêter à deux portées de trait en arrière du passage. L'infanterie française se jeta brusquement sur cet espace abandonné et s'y maintint contre tous les efforts de l'ennemi, jusqu'à l'arrivée de l'armée royale [2]. Ces promptes résolutions offensives, impossibles à décider d'avance, n'étaient réalisables que pour une infanterie mobile, à faibles unités tactiques, capable *de saisir l'occasion aux cheveux*.

Nous avons tenu à dégager avec soin cette physionomie particulière de l'infanterie française, parce qu'elle concorde avec l'aptitude de la chevalerie de France pour le combat en ordre ouvert, et même en haie, aptitude que nous avons signalée à Bouvines. A pied ou à cheval, cette nation se sentait née pour la guerre rapide, pour la tactique plus mobile que solide, qui laisse une certaine indépendance à l'initiative individuelle. C'était au contraire la tendance inverse qui caractérisait la plupart des autres infanteries d'Europe et notamment celle de Flandre.

On connaît maintenant les dissemblances naturelles qui distinguaient les troupes à pied du Moyen-Age. Il nous reste à montrer sur le champ de bataille les pratiques communes qui les réunissaient en une seule école de guerre.

1 Voyez notre restauration de cette bataille, ci-dessous (T. II p. 82-84).

2 G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 337 E). Quant li rois Henris de Engleterre, qui estoit d'autre part la rivière... vit lost le roy de France, *si se tret arrière le traitié de II arbalestres a tout sa gent... Mais quant li François aperceurent lost des Englais retraire, si se firent tantot passer par le pont devant dit* vc *sergans bien armés, et avec eulz grant plente d'arbalestiers et d'autre gent à pié.* [Une partie de cette infanterie était d'origine wallonne; le reste était français, combinaison qui permettait d'unir la solidité à la mobilité.]

www.libtool.com.cn

Nous avons déjà dit que les principes généraux de la tactique d'infanterie n'étaient pas nombreux. Ils ne consistaient guère que dans la solidarité qui unissait l'infanterie de ligne avec la cavalerie ; l'habitude constante de déployer les troupes à pied en avant des troupes à cheval ; l'immobilité absolue qu'on imposait au fantassin, dans ses formations défensives contre les cavaliers ; la combinaison de l'arbalète avec la pique, pour obtenir un résultat semblable à celui de nos fusils à baïonnette. Ce sont ces pratiques usuelles qu'on va retrouver identiquement les mêmes, sur tous les champs de bataille d'Europe, tant au Nord qu'au Centre et au Midi.

Sur la solidarité des deux armes, l'Europe septentrionale reconnaissait unanimement que la plus brillante chevalerie était incapable de fournir un effort prolongé sans l'appui des piques. Si bien qu'à ses yeux, un corps de troupe composé en bonne proportion de fantassins et de cavaliers était tactiquement supérieur à une cavalerie plus nombreuse, mais dépourvue de troupes à pied. Voici cinq applications différentes de cet axiome, que nous trouvons réalisées sur le champ de bataille par des troupes françaises, flamandes, allemandes et anglaises.

Combat de Carnières

1170

En 1170, le comte Baudouin de Hainaut se disposait à aller figurer au tournoi de Trasignies, lorsque son ennemi personnel, Godefroi duc de Louvain, vint l'attendre sur la route, pour l'assaillir avec une nombreuse chevalerie, suivie de 3,000 cavaliers [1]. Baudouin aurait pu appeler à son aide le même genre de troupes ; car il comptait parmi les nombreux vassaux de sa famille plus de 500 chevaliers qui lui firent escorte aux fêtes de la Noël suivante [2]. Il aima mieux adjoindre à la cavalerie qui le suivait au tournoi un corps de 3,000 fantassins [3]. Puis, en approchant de l'ennemi, Baudouin mit lui-même pied à terre pour présider à la combinaison de ses deux armes. Cette méthode de

1 Gislebertus (*H. F.* T. XIII p. 571 B). Godefridus autem dux Lovaniensis cum multis militibus quoscumque habere potuit, et cum exercitu hominum armatorum circiter tria millia quasi ad bellum venit.

2 Gisleb. (P. 573 A). Iste quidem novus Comes solemnitatem Natalis Domini primo in Valencenis cum Margareta uxore sua in gaudio celebravit, in qua curia fuerunt milites D.

3 Gisleb. (P. 571 B). [Balduinus] causa torniandi venit ; sed quia Godefridus dux Lovaniensis rancorem ei inferebat, *ut in torneamento securior esset, quosdam servientes pedites secum habuit circiter tria millia.*

www.libtool.com.cn

combat suffit pour lui donner la victoire sur le champ de bataille de Carnières [1].

Surprise de Montbar

1172

En 1172, le même comte de Hainaut traversait la Bourgogne avec cinq chevaliers. Henri, duc de Bourgogne, vint l'attaquer à Montbar, à la tête d'un corps de cavalerie, soutenu par des troupes à pied. Baudouin n'avait que les troupes à cheval qui composaient la suite normale de ses cinq chevaliers, plus le personnel de goujats qui suivait partout la grande noblesse, en qualité de palefreniers. Le comte ne voulut à aucun prix s'engager sans infanterie contre un adversaire qui possédait les deux armes. Il fit fabriquer, tant bien que mal, pour ses goujats, l'armement élémentaire des sergents à pied. Puis, démontant les écuyers de sa chevalerie, il en fit aussi des sergents à pied qui, encadrés avec les goujats, durent accroître leur solidité. Cela fait, Baudouin ne craignit pas d'attendre les ennemis. Son infanterie improvisée adopta une formation défensive (*quasi ad defensionem*). La chevalerie adverse l'assaillit de tous les côtés, mais sans pouvoir l'entamer (*restitit multis militibus ex diversa parte constitutis*). Et finalement, le comte de Hainaut se tira d'affaire [2].

1 Gisleb. (P. 571 B). Balduinus, vivido assumpto animo, *ab equo descendit* super aquam quæ Pietencialis dicitur, ut sui videntes eum peditem non relinquerent, *sed cum eo tam equites quam pedites ad bellum animarentur*. Duci autem et suis cum superbia et ferocitate advenientibus. (P. 571 C) Balduinus cum suis viriliter resistens, illos Deo auxiliante devicit.

2 Gisleb. (P. 573 C). In crastino vero, cum comes Hanoniensis in parte sua quinque terræ suæ milites secum haberet, et ex adversa parte cum duce Burgundiæ Henrico quamplures in superbia nimia *servientibus peditibus stipati* advenirent; comes Hanoniensis, vivido *ac prudente animo assumpto de armigeris suis et garcionibus clientes pedites ordinavit et eos quibus potuit armis quasi ad defensionem contra multos præparavit*, militibus que multis ex diversa parte constitutis viriliter restitit et eos expugnavit. [Toute l'importance de ce passage consiste dans le vrai sens des trois expressions : *clientes pedites*, *garciones* et *armigeri*. Le *cliens pedes* était le sergent à pied, le combattant armé d'une pique. C'était ce genre d'élément de combat qui manquait à Baudouin, et qu'il s'agissait d'improviser. Le *garcio* n'était pas un combattant, mais un valet d'écurie, chargé des bas offices du camp. Pour en faire un *cliens pedes*, il fallait lui mettre entre les mains une tige de bois armée d'une lame et lui enseigner à s'en servir. Quant à *l'armiger*, c'était le jeune noble, l'écuyer, qui, pour devenir chevalier, secondait le chevalier son maître pour tous les offices de la guerre, y compris le port de ses armes, mais non pour les bas offices du garcio. L'écuyer, ne se séparant jamais du chevalier dans les combats, était bien obligé de combattre toujours à cheval comme son maître. Pour qu'à Montbar les *armigeri* aient fait fonction de *clientes pedites*, il faut de toute nécessité que Baudouin les ait fait descendre de cheval.]

www.libtool.com.cn

Combat de Soissons

1175

En 1175, des chevaliers français et champenois envoyèrent un défi au comte de Hainaut ainsi qu'à ses alliés, les comtes de Coucy, de Montmorency et de Clermont. Le lieu du rendez-vous fut choisi entre Braine et Soissons. Hainaut y vint avec 200 chevaliers et 1,200 fantassins d'élite. Il attendit jusqu'au soir sans voir paraître ses adversaires[1]. Présumant qu'ils n'avaient pas osé venir, beaucoup de chevaliers du Hainaut se disposèrent à rentrer chez eux, et le comte lui-même reprit le chemin de ses terres. Mais pour opérer cette retraite, Baudouin commit la faute de faire filer en avant son infanterie et de ne la suivre avec ses troupes à cheval qu'à une certaine distance. C'était le moment qu'attendaient ses ennemis. Aussitôt qu'ils virent les deux armes séparées, les chevaliers français et champenois se démasquèrent et prirent l'offensive. Par bonheur pour le comte, ses troupes à pied purent être rappelées à temps. Il s'engagea de nouveau avec le concours des deux armes et demeura maître du terrain [2].

On remarquera que Baudouin avait été attaqué par des troupes françaises, lesquelles faisaient beaucoup moins de cas de l'infanterie que les autres peuples. Et cependant elles attendirent que le comte n'eût plus de combattants à pied pour s'engager avec chance de vaincre. A Soissons, le comte de Hainaut offrit spontanément cette occasion. Mais on peut citer des combats où elle fut amenée artificiellement par le chef d'armée qui voulait surprendre son adversaire sans infanterie. Nous en trouvons un exemple dans la bataille de Hausbergen.

1 Gisleb. (P. 576 B). Ad quod [torneamentum] Comes Hanoniensis cum CC militibus *et MCC peditibus electis* venit, et in parte sua duos sororios suos, scilicet Radulphum de Cociaco, et Buchardum de Montemorenciaco, et cum eis Radulphum Comitem Clarimontis, militem probissimum habebat. Campaniensibus autem et Francis numero pluribus et nomine majoribus in Braina existentibus, et exire dedignantibus vel dubitantibus, Comes Hanoniensis usque ad montem et vineas Brainæ in manu armata equitavit, et ibi usque ad vesperum stetit.

2 Gisleb. (P. 576 C). Vespere autem facto cum major pars militum de parte Comitis Hanoniensis recessisset, et jam Suessionem pervenisset, *et clientes pedites retrocedentes jam in media via essent*, et nox superveniret, ita quod Comes Hanoniensis iter recedendi arriperet ; *Campanienses et Franci* in parte Brainæ constituti *cœperunt exire, et Comitem Hanoniensem insequi*. Comes autem Hanoniensis, cum comite Clarimontis et cum paucis, armatis multis resistebat ; *et revocatis clientibus suis peditibus, per illorum vires adversarios* per valles et vineas in fugam convertit, eosque gravius *expugnavit*.

www.libtool.com.cn

Bataille de Hausbergen

1262

En 1262, l'évêque de Strasbourg, Walter de Gerolzecke, était en guerre avec ses diocésains. Il arma contre eux 300 chevaliers et 5,000 fantassins. Mais, avant que son infanterie fût arrivée, Gerolzecke, avec sa cavalerie seule, commit l'imprudence de se montrer à portée de l'armée strasbourgeoise [1].

La commune de Strasbourg avait confié l'instruction et le commandement de son armée à deux chevaliers, les sires de Ohsenstein et de Hohenstein. Sa cavalerie ne pouvait pas être considérable; car, à l'exception de ces deux seigneurs qui avaient dû lui amener leurs troupes à cheval, toute la noblesse alsacienne s'était rangée du côté de l'Evêque. Mais en revanche les milices strasbourgeoises constituaient une importante infanterie [2].

Le premier soin des deux chefs de l'armée communale fut d'empêcher la jonction des cavaliers de Gerolzecke avec leurs troupes à pied.

La route par laquelle ces fantassins allaient arriver fut interceptée. On y envoya un détachement de l'effectif strasbourgeois, et notamment 300 arbalétriers, dont 150 eurent pour unique fonction de viser et tirer, tandis que les 150 autres leur rechargeraient les armes. Ainsi l'on put, comme dans le cercle de Jaffa, obtenir un tir exceptionnellement rapide et juste [3].

1 Ellenhardus Argentinensis (*P. T.* 17 p. 109, ligne 35). Venerunt omnes milites ad Episcopum; et sic congregavit, quod habuit, circa trecentos milites armatos in dextrariis, *circa quinque milia* peditum. — (P. 110 l. 13). [Episcopus] descendit de monte cum suis, *et tantummodo cum illis qui cum eo eques fuerant, quia nondum pedites sui ad eum venerant*, et in planitiem versus civitatem.

2 Ellen. Arg. (P. 110 l. 29). Et cum [cives] convenissent, *ordinaverunt populo suo seu peditibus civitatis duos informatores ad informandum eos.* — (P. 111 l. 45), In conflictu autem predicto tantummodo fuerunt cives et non eorum adjutores. excepto domino de Ohsenstein et domino de Hohenstein et de Girbaden superius nominati, et nullus comes vel stipendiarius interfuit, quia omnes prius recesserant. — (P. 110 l. 30). Et ita [cives] statuebant *quod omnes pedites civitatis illis duobus obedire deberent ad informationem eorum se regere.* Quod omnes facere promiserunt et fecerunt. — (P. 110 l. 18). [Cives] cum venissent ab eo [Episcopo] ad longitudinem unius agri, steterunt ordinantes acies suas.

3 Ellen. Arg. (P. 110). *Ordinaverunt itaque quod omnes sagittarii civitatis fuerunt segregati ab aliis, et injunctum fuit eis, quod* nullatenus se intromitterent de bello seu conflictu, sed *tantummodo opponere se deberent hominibus Episcopi pedes venientibus in adjutorium ejus, qui adhuc non advenerant, et per tela sua non admitterent eos accessum habere ad conflictum.* Et ita ordinatum fuit *quod medietas dictorum*

www.libtool.com.cn

Puis le petit corps de cavalerie de Strasbourg, soutenu par ses nombreuses troupes à pied, engagea l'action contre les nombreux cavaliers de l'Évêque, dépourvus de fantassins. La noblesse alsacienne chargea d'abord avec vigueur ; mais ne pouvant pas s'abriter derrière un front d'infanterie, elle se trouva constamment exposée aux piques strasbourgeoises. Ohsenstein et Hohenstein recommandèrent à leurs miliciens d'éventrer autant que possible les chevaux de leurs adversaires, au moment de la charge. Ces instructions furent si bien exécutées, qu'un moment vint où la noblesse alsacienne se trouva presque toute à pied. Par ce seul fait, l'infanterie prit sur elle l'avantage ; car sa pique était beaucoup plus longue que la lance des cavaliers. Ayant en outre une énorme supériorité numérique, les strasbourgeois se mirent alors en devoir d'allonger leur front de bataille, et entourèrent l'engagement de cavalerie ; puis ils fondirent, la pique haute, sur la cavalerie adverse : « *cir-* » *cumvolaverunt tam amicos quam inimicos et insequebantur omnes equos* » *inimicorum* ». Dans ces conditions, la victoire de l'armée communale devenait inévitable ; car toutes ses troupes, tant à pied qu'à cheval étaient devenues une écrasante majorité. Gerolzecke lui-même donna l'exemple de la retraite, et le terrain fut abandonné par ses partisans [1].

Ainsi l'on vit de simples milices bourgeoises, dépourvues même de mercenaires [2], triompher de la noblesse alsacienne, par le seul fait que cette noblesse avait commis l'imprudence d'engager sa cavalerie sans infanterie.

Nous avons à peine besoin d'ajouter que l'infanterie se trouvait dans le même embarras quand elle s'engageait sans avoir assez de troupes à cheval pour la dégager à propos. L'exemple de la bataille de Falkirk en fournirait au besoin une preuve évidente.

sagittariorum, quando sagittare deberent, et *sagittarent*, quod *alia medietas* sagittariorum *intrahere deberent arcus* balistarum suarum. — Quod quando centum et quinquaginta sagittabant, quod tunc tot intrahebant arcus balistarum suarum.

1 Ellen. Arg. (P. 111 l. 5). Quem [Episcopum] omnes milites et armati dicti Episcopi cum magno impetu sequebantur, viriliter, tanquam probi et viriles, *absque peditibus suis, qui accessum, propter sagittarios, habere non poterant.* — (P. 111 l. 9). Et cum ita eques ex utraque parte aliquandiu invicem dimicassent, *pedites civitatis* sine numero sequebantur cum magna festinatione suos. Et *secundum quod instructi fuerunt, circumvolaverunt tam amicos quam inimicos et insequebantur omnes equos inimicorum suorum cum cuspidibus suis.* — (L. 17). *Et ita interfecerunt omnes equos exteriorum*, ita quod omnes milites et armati Episcopi fuerunt prostrati ad terram et debellati. — (L. 20). [Episcopus] quando vidit quod debellatus fuit, fugam dedit cum duobus militibus.

2 Ellen. Arg. (P. 112). Et nullus comes vel stipendiarius interfuit, quia omnes prius recesserant.

www.libtool.com.cn

Bataille de Falkirk

1298

On connaît la mémorable lutte que soutint contre l'Angleterre le célèbre William Wallace, avec l'aide des armées écossaises. L'infanterie d'Ecosse était intrépide et innombrable ; mais cette contrée montueuse ne fournissait qu'une cavalerie peu nombreuse et de médiocre qualité. La chevalerie anglaise était au contraire l'une des meilleures d'Europe. Wallace crut pouvoir lui tenir tête avec ses seules troupes à pied, en se renfermant dans une solide défensive.

A l'approche des Anglais, Wallace s'établit dans une forte position, sur les escarpements des montagnes. Là, il massa en première ligne son infanterie, retranchée derrière une palissade de solivaux qu'on avait reliés entr'eux avec des cordes. En arrière de cette première ligne, s'étageait sa cavalerie, qui ne comptait guère plus d'un millier d'hommes [1].

Le roi d'Angleterre arriva à la tête de 106 bannières de troupes à cheval, chiffre qui représente une très importante cavalerie. Edouard se forma en quatre lignes successives [2].

La première ligne anglaise monta à l'assaut des palissades. Elle fut repoussée avec une grande vigueur ; car les historiens anglais reconnaissent eux-mêmes que jamais la chrétienté n'avait été témoin d'une lutte aussi furieuse. Les Ecossais firent si bien usage de leurs piques, croisées en rangs serrés, qu'ils se crurent définitivement victorieux [3].

1 Rishanger (*A.* p. 187). Willelmus le Waleys construxit sepem inter Scotorum exercitum et Anglorum ; *longos palos in terram figens et cum funibus nectens*, et cordis, ut ingressum Anglorum ad suos impediret. *Deinde pedestrem Scotorum populum in prima acie collocavit.*

Annales de Wigornia (*A.* p. 537). Die Magdalenæ, Rex [Angliæ] vidit inimicos in montibus et vallibus quasi C C milia peditum, *et mille fuerunt equites estimati*. Et cum Rex festinanter appropinquaret, inimici se infra loca suæ defensioni congrua retraxerunt.

Barth. de Cotton (*A.* p. 343). Scoti... habebant... equos coopertos mille quingentos et de hobins quingentos.

2 B. de Cotton (*A.* p. 343). [Rex Angliæ] ordinavit exercitum suum in quatuor acies, sive bella. In prima acie fuerunt XXIII vexilla comitum et magnatum. In secunda viginti tria vexilla. In tertia fuit dominus Rex cum XL vexillis. In quarta et ultima quæ dicitur la reregarde fuerunt comites et magnates cum XX quinque vexillis.

3 An. de Wigornia (*A.* p. 537). Sed Rex per acies bene ordinatas ibi eos jusserat expugnare. Et primus congressus talis fuit quod nunquam inter christicolas bellum fortius videbatur.

Rishanger (*A.* p. 415). Rex congregavit magnum exercitum versus Scotiam apud

www.libtool.com.cn

Mais pendant ce temps, le dernier corps de l'armée anglaise tournait les palissades et escaladait les hauteurs, de manière à prendre à revers la position retranchée de Wallace. Avançant ainsi sur les positions dominantes, la réserve d'Edouard prit alors la tête de l'attaque et vint aborder la cavalerie écossaise [1].

Soit par son nombre, soit par sa qualité, cette cavalerie était absolument hors d'état de tenir tête aux redoutables chevaliers d'Angleterre. Elle fut forcée d'évacuer immédiatement le terrain, sans même faire un sérieux essai de ses forces, et presque sans éprouver de pertes. Les Anglais n'eurent alors qu'à redescendre les pentes à l'intérieur des retranchements écossais, pour surprendre à découvert leur première ligne d'infanterie. Celle-ci fut alors la proie d'un immense massacre. Il périt là de 40 à 50,000 hommes [2].

On remarquera que les Ecossais comptaient si peu sur leur cavalerie qu'ils n'avaient même pas osé la faire descendre dans la plaine, pour prendre en flanc la première ligne anglaise et tirer avantage de l'échec qu'elle avait subi devant les palissades. Wallace eût-il tenté ce mouvement, il n'aurait pas pour cela dégagé son infanterie ; car en s'exposant sur le terrain de la cavalerie d'Angleterre, celle d'Ecosse eût été encore plus facilement enfoncée que sur les hauteurs. Donc, en réalité, le chef de l'armée écossaise avait essayé de vaincre la cavalerie féodale avec une simple armée de fantassins. Dans ces conditions, il méconnaissait les principes les plus élémentaires de la tactique du temps. Aussi les chroniqueurs anglais ne tarissent-ils pas en railleries sur la folie d'un chef d'armée qui prétend faire la guerre sans avoir fait de cet art une sérieuse étude [3]. Ce langage dit assez que la guerre de leur temps était déjà un art réfléchi.

Les cinq faits d'armes que nous venons de citer prouvent suffisamment que l'Europe septentrionale reconnaissait le principe de la solidarité des deux armes, infanterie et cavalerie.

Feukerke.... ubi fuit maxima multitudo peditum de Scotis.... qui *ita densissime cum lanceis suis protensis et contiguis, constiterunt, quod putarunt eos nos posse superari.* (V. aussi Gesta Edwardi primi *A.* p. 415.)

1 Rishanger (*A.* p. 187). *Sed alii ex parte Regis post tergum venientes cuneo statim penetrarunt.*

An. de Wigornia (*A.* p. 537). *Et ultima acies primitus obviavit.*

2 Rishanger (*A.* p. 187). *Equites vero a parte Scotorum, qui fuerant quasi pauci, fugerunt.*

Bart. de Cotton (*A.* p. 343). Ceciderunt.... plus quam XL milia Scotorum, pauci tamen de equitibus, *quia cito equites eorum fugerunt.*

An. de Wigornia (*A.* p. 537). Et ex illis per æstimationem L milia ceciderunt.

3 Annales Angliæ (*A.* p. 386). Valet multum in bellis ducis præsentia, *valet usus et maxime disciplina. Quibus, ut dixi, carens Willelmus le Waleys,* et per consequens nihil valens... Nam facilius est accipitrem ex milvo fieri, quam ex rustico subito eruditum ; et qui profundam doctrinam ei infundit, idem facit ac si margaritas inter porcos spargit.

www.libtool.com.cn

Quant aux particularités techniques sur la méthode de combat des troupes à pied, la bataille de Bouvines et les dix formations en cercle restaurées par nous ont déjà établi l'uniformité de ces procédés chez les peuples du Nord: Allemands, Hollandais, Flamands ou Anglais.

Nous insisterons seulement sur un détail relatif à la position de combat qu'on assignait aux fantassins en avant des cavaliers. On était si préoccupé de ne jamais laisser surprendre les troupes à cheval dépourvues de leur rempart de troupes à pied, que même en dehors du champ de bataille, aussitôt qu'on savait l'ennemi dans le voisinage, la grosse cavalerie était ramenée en arrière et l'infanterie prenait la tête des colonnes en marche. Ainsi, dès le premier contact avec l'adversaire, elle n'avait qu'à faire halte, et attendre la queue de la colonne, pour se trouver toute portée à son poste de combat, couvrant les cavaliers. Nous avons déjà vu, à Bouvines, le chancelier Guérin invoquer cet usage sous la forme d'un axiome, lorsque, voyant qu'Othon avait porté en avant ses fantassins, il dit à Adam de Melun que ce fait était l'indice le plus certain qu'on serait prochainement attaqué : « *Quod* » *erat signum evidentissimum futuræ pugnæ* » [1].

Or, nous retrouvons cette même règle dans toute l'Europe du Nord.

Au fond de l'Allemagne, en 1211, les chevaliers Teutoniques veulent, par une marche de nuit, surprendre les mobiles peuplades Esthoniennes, au delà du fleuve Aa. On pourrait croire que pour ce rapide coup de main la cavalerie est lancée en avant. Il n'en est rien. Sitôt que l'ennemi est signalé, les Teutoniques, *adoptant un ordre de marche dont ils donnent l'explication à leurs troupes*, portent l'infanterie en tête de la colonne, ramènent au dernier corps les troupes à cheval. Puis on prescrit aux fantassins d'avancer avec précaution, en bon ordre, et de s'arrêter après le passage du fleuve, pour laisser à la cavalerie le temps de rejoindre [2].

En Angleterre, en 1198, pendant une campagne aux environs de Château-Mathilde, sur les confins du pays de Galles, les deux armées adverses marchent à la rencontre l'une de l'autre, en plaçant l'infanterie en tête, la cavalerie en queue [3].

1 Guil. Arm. (P. 94 D). Electus properavit ad regem, et dixit ei quod hostes veniebant dispositi et ad bellum parati ; et dixit quod viderat equos militum coopertos, *et satellites pedites præcedentes, quod erat evidentissimum futuræ pugnæ signum.*

2 Henricus Livoniæ (*P.* T. 23 p. 276 l. 13). Et surrexerunt fratres milicie cum peregrinis, et Helmoldus de Plesse et milites, induentes arma sua et equos suos phalerantes, cum peditibus suis. — Et transeuntes Coïwam, et procedentes tota nocte, *paganis jam appropinquant, et ordinantes exercitum eumque ad bella docentes, pedites*, via magna que est ad Wenculla, *premittunt ; equites vero*, via que est ad dexteram, *subsequuntur*. Et ibant pedites caute et ordinate... et transito rivulo, ad colligendum se in unum modicum subsistunt.

3 Radulfus de Diceto (*A.* p. 163). *In prima caterva* Walensium *collocati sunt pedites tantum*, in secunda pedites et equites. In tertia tantum equites. *In prima*

www.libtool.com.cn

En 1217, à Lincoln, la chevalerie du prince Louis fils de Philippe-Auguste soutient un combat contre les partisans du jeune roi anglais Henri III. Les historiens décrivent l'ordre de marche de l'armée britannique pour louer sa régularité. Elle s'avançait, disent-ils, en sept corps, précédés à un mille de distance par l'infanterie armée d'arbalètes [1].

On connaît bien maintenant les troupes à pied du Nord de l'Europe. Observons celles du Midi.

L'infanterie espagnole offrait de grandes analogies avec celle de Flandre. Comme les Brabançons, les Aragonais et les Basques s'adonnaient à la profession de mercenaire ; si bien que les conciles du temps qui ont condamné cette profession emploient souvent le nom de ces trois peuples comme synonymes du mot de *routiers* [2]. Les fantassins d'Espagne étaient si redoutés, que les rois Maures furent obligés d'imiter leur tactique, pour s'en défendre. On sait la préférence des Musulmans d'Asie et d'Afrique en faveur du combat à cheval, pour lequel ils avaient l'avantage d'une admirable remonte. A peine établis en Espagne, aux prises avec l'infanterie indigène, on les vit mettre pied à terre et donner tous leurs soins à l'arme de l'infanterie.

Les précieux mémoires du roi Jacques I d'Aragon nous apprennent que les chefs Maures combattaient à pied ; que leurs troupes d'élite et jusqu'à leurs gardes du corps étaient des fantassins. L'un de ces chefs, que Jacques tua en 1228, dans un combat près de Majorque, portait le heaume et le haubert de mailles comme un chevalier ; si bien que le roi le qualifie de *chevalier à pied*. Et cependant il combattait exactement comme l'infanterie, en croisant la pique contre la cavalerie [3].

caterva Francorum collocati sunt pedites. Equites in secunda. Totum robur exercitus in tertia fuit caterva.

1 Mat. Paris. (*H. F.* T. XVII p. 737 B C). Mane autem facto belli, septem eleganter ordinatis densibus agminibus, processerunt in hostes nihil adeo metuentes quam fugam eorum ante adventum suum. *Balistarii eorum exercitum semper præibant* uno fere milliari. — (P. 737 D). [Franci] redierunt in urbem ad socios dicentes : « *ordinate procedunt contra nos bellatores isti.* »

2 Voyez Mansi (Collec. des Conciles T. XXII col. 232, 233) sur le concile de Latran. Les mêmes condamnations, sous le nom d'Aragonais, se retrouvent dans presque tous les conciles compris entre celui de Latran (1179) et celui de St-Gilles (1219). Sur le rôle des mercenaires aragonais dans le Midi de la France, voyez Géraud. (*Les mercenaires*. Bibl. de l'Ecole des Chartes, S. A, T. III novembre et décembre 1841 p. 125 et s.). — V. aussi Anonymus Laudunensis (*H. F.* T. XVIII p. 705). — R. Autossiodorensis (*H. F.* T. XVIII p. 251). — Gaufredus Vosiensis (*H. F.* T. XVIII p. 219).

3 Jacques d'Aragon (P. 99 al. 60). E nos ab i i j cavallers que anaven ab nos trobam nos *ab j cavaller a peu*, e tench son escut abraçat, e sa lança en sa ma, e sa espaa cinta, *e son elm saragoça en son cap, e j perpunt vestit*, e dixemli ques retes, *e el giras a nos ab sa lançaça dreta*... vench don Pero Lobera, e lexas correr al sarray : e el sarray quel vee venir, *dreçali la lança e donali tal colp per los pits del caval de la lança que be lin mes mija braça*.

www.libtool.com.cn

En 1248, Jacques d'Aragon eut, à Xativa, une entrevue avec l'Emir de cette ville, qui vint à lui entouré de sa garde du corps. Elle ne comptait pas un seul cavalier, mais bien : « *quatre cents chevaliers à pied, armés* » *de lances, de javelots et d'arbalètes, et si admirablement équipés,* dit un » chroniqueur espagnol, *qu'ils n'avaient à redouter aucun adver-* » *saire* »[1].

Dans ce milieu militaire de l'Espagne, nous retrouvons exactement la même tactique d'infanterie que celle que nous venons de voir pratiquer par les armées du Nord.

Ainsi on y admettait d'une façon si unanime la combinaison des piquiers avec les arbalétriers, que, pour parler d'une infanterie prête à combattre, on disait couramment qu'elle était : « *à pique et arbalète* ». Cette expression reparaît à tout instant dans le conseil de guerre de 1228 qui prépara la conquête de Majorque[2] ; en 1238, dans le récit de la chevauchée de Xericha[3] ; en 1238 encore dans le récit de la bataille du Puy-Sainte-Marie[4] ; en 1248, dans celui de l'entrevue de Xativa[5].

De même, l'habitude de faire marcher l'infanterie en avant de la cavalerie, pendant les déplacements dans le voisinage de l'ennemi, nous est signalée pendant la conquête de Majorque par le roi d'Aragon, dans les deux circonstances suivantes.

1 Bernard d'Esclot (*B.* T. I p. 604 col. 1). E mena ab si quatre cents *cavallers Serrayns a peu, ab lances e ab darts e ab bones ballestes,* que no duptaven null hom d'armes.

2 B. d'Esclot (*B.* p. 584 col. 1 ch. xv). E yo don vos mil marchs d'argent e cincents muigs de civada, e docents cavallers, e bons mil servents *ab llances e ab ballestes.* — (P. 586 col. 1 ch. xxvi) E menare de bons servents *ab ballestes e ab llances.* — (P. 587 col. 2 ch. xxvii) E yo ire ab vos e menare vint e cinch cavalls bons e ben aparellats, e servents, *e ballesters e llancers.*

Bernat Boades (*B. C.* p. 320 ch. 24). Dix quell lin aydaria ab... cent homs de peu *ab lances et ballestes.*

3 J. d'Aragon (P. 201 al. 153). Els Moros vedaven que no osaven entrar los chrestians a la bega, e defenien ho *ab balestes e ab lances.* — (P. 203 al. 155) E aquests seran nostres : No han sino les lances ; e els Sarrains han *lances e balestes,* e correm meylor que ells.

4 B. d'Esclot (*B.* p. 602 col. 2). E els Serrayns se defensaren molt fort *ab llances e ab ballestes.*

5 B. d'Esclot (*B.* p. 604 col. 1). E mena.... cavallers Serrayns a peu *ab lances* e ab darts *e ab bones ballestes.*

www.libtool.com.cn

Débarquement de Majorque

1229

En 1229, l'armée aragonaise débarque dans l'île. Elle met d'abord à terre son infanterie. Celle-ci veut aussitôt se mettre en marche, sans attendre l'interminable débarquement des chevaux. Le roi l'arrête aussitôt : « Mauvais traîtres, leur crie-t-il, comment osez-vous marcher » ainsi ? Si l'ennemi vous surprend sans cavalerie, vous êtes perdus ». Et les fantassins de s'arrêter, en disant entre eux : « Il a raison ; nous » allions nous avancer comme des fous »[1]. Alors on met à terre la chevalerie ; les deux Moncade, le comte d'Empurias et tout leur lignage : « Tenez, leur dit le roi, je vous remets mes sergents. Ils vou- » laient s'avancer ; je les ai retenus ». — « Vous avez fort bien fait », s'écrient tous ces hommes de guerre. Puis on se met en marche, l'infanterie en tête[2].

En avançant vers Majorque, l'infanterie de Moncade, qui marchait la première, aperçoit les Maures postés sur des hauteurs. Aussitôt elle s'arrête, rallie ses cavaliers et leur signale l'ennemi. Mais la chevalerie de l'arrière-garde, commandée par Nuno Sanchez, tarde à rejoindre le premier corps. Les Maures en profitent pour engager avec Moncade une lutte furieuse. La position est prise et reprise trois fois de suite[3]. Le roi, qui chemine au centre de la colonne et qui entend le bruit du combat d'avant-garde, dépêche à Nuno l'un de ses courriers pour le presser d'arriver. Puis il lui envoie le sire de Rocafort avec cette mis-

1 J. D'Aragon (P. 103 al. 63). Ab tant vench j hom nostre e dix : *Veus tots los peons que sen van* e ixen se de la ost, e pensaven sen danar... E ab tant trobam nos ab los sirvents nostres qui eren be de iiij milia tro a v. milia e dixemlos : *Mal traydors, e con podets anar la, car si meyns de cavallers vos troben, tots vos ociuran?* E els oiren que rao los deiem, e aturaren se e dixeren : Ver se diu lo Rey que be *anam en guisa dorats.*

2 J. d'Aragon (P. 104 al. 63). E tinguem los [peons] tant axi en tro que foren venguts en G. de Muntcada, en R. e el comte Dampuries e aquels de son linyatge, e dixemlos : Veus aqui los servents *que us he aturats que sen anaven.* E els dixeren : *Havets ho feyt fort be.* E livram los, e anaren sen ab els.

3 B. d'Esclot (*B.* p. 591 col. 2). En Guillem de Moncada fo en la davantera ab tota sa companya e la cavalleria del Temple qui fo ab ell. El rey e En Nuno foren en la reguarda ab tots los altres barons. *Els servents foren tots primers...* Els servents *que anaren primers* veren la ost dels Serrayns, qui era part lo trescoll apres d'ells... *Tornaren atras, e digueren an Guillem de Moncada quels Serrayns eren de tras la coll* grans gens. Ab tant anaren avant ; e quant foren, encontraren se ab la ost dels Serrayns.

J. d'Aragon (P. 105 al. 64). Och, que iij vegades han vençut los chrestians als Sarrains : els Sarrains als chrestians iij vegades.

www.libtool.com.cn

sion : « Dites à don Nuno que nous blâmons beaucoup son retard. Il » peut nous causer des malheurs que toute sa fortune ne réparerait » pas. C'est une faute que de laisser tant de distance entre l'avant-garde » et l'arrière-garde. Ces deux corps ne doivent jamais se perdre de » vue » [1].

Ce premier incident nous montre combien les chefs d'armée espagnols évitaient les marches décousues et combien ils solidarisaient l'infanterie avec la cavalerie. La suite va nous prouver que, dans ces marches, les troupes à pied étaient jugées absolument indispensables aux troupes à cheval.

Expédition de Incha

1230

La capitale de Majorque est prise par les Espagnols. Mais les Maures tiennent encore la campagne. Une expédition est décidée contre eux, dans la direction de Bunyola. On a fixé d'avance les points d'étape, et l'infanterie marche en tête. Mais au lieu de s'arrêter à la première étape, elle croit devoir pousser jusqu'à Incha. Ainsi la cavalerie qui la suit, en prenant son albergue à l'étape convenue, va se trouver, pour la nuit, séparée de ses fantassins. Le commandant de l'avant-garde prévient aussitôt le roi de cet incident. Jacques quitte sur le champ son arrière-garde pour rejoindre son infanterie et la faire rester sur l'étape primitivement choisie [2].

Mais en avançant, Jacques aperçoit ses fantassins qui ont déjà dépassé leur destination et poussent en avant dans la direction de Incha. Au même instant on annonce au roi d'Aragon que les Maures, profitant de l'isolement de son arrière-garde, se mettent en devoir de l'attaquer. Le roi revient aussitôt vers sa cavalerie et la conduit jusqu'à son étape. Puis

1 J. d'Aragon (P. 104 al. 63). E dixem a j troter que anas a don Nuno e ques coytas que gran brugit oiem... E dixem : En Rocafort, anats hi vos, e cuytats los, *e digats a don Nuno que mala vim vuy la sua tarda*, que per aventura tal dan porien pendre, que nons ho valria lo seu dinar, *que no es mester que la devantera sia tan luny de la rereguarda, que la devantera no veia a la rereguarda e la rereguarda la devantera.*

2 J. d'Aragon (P. 142 al. 93). Fo nostre acort que faessem una cavalcada, quels Sarrains sen eren pujats e la muntanya de Soller... e defenien als chrestians que noy podien mal fer tro en Polença. E exim de la vila, e anam nos en per una val que ha nom Bunyola ab aquels cavalers e homens de peu que nos podiem haver... E quan nos fom sus à la montanya, *envians a dir aquel qui era cap de la devantera nostra quels peons no volien albergar en aquel loch on el los havia manat, mas ques nanaven ves Incha. E nos lexam nostra reraguarda* an G. de Muntcada per nom, fiyl den R. de Muntcada, *e cuydam nos quels trobassem, e quels faessem romanir.*

www.libtool.com.cn

il assemble son conseil pour prendre une résolution. Il y avait là G. de Moncade, Nuno Sanchez, P. Corneyl, les plus savants en fait d'armes, disent les chroniqueurs. Tous sont du même avis : *Ce serait folie*, disent-ils, *que de passer la nuit en vue de plus de 3,000 Maures qui nous observent, sans pouvoir nous appuyer sur le gros de notre infanterie. Elle est à Incha; il n'y a qu'à la rejoindre. C'est la seule règle sensée*[1]. Ce fut ce que l'on fit immédiatement.

On voudra bien observer cependant que l'infanterie était dans son tort, puisqu'elle avait dépassé une étape sans attendre l'approbation du général en chef. Comment se fait-il donc que cette fière noblesse espagnole n'impose pas à de simples fantassins le respect de l'ordre du jour, en les ramenant en arrière ? C'est que l'intérêt tactique l'emporte sur tous les mécontentements. L'infanterie ignorait l'apparition de l'ennemi à l'arrière-garde. Si l'on avait voulu la faire revenir sur ses pas, il eût fallu attendre qu'elle fût instruite de la situation et qu'elle eût refait à pied tout le chemin. Pendant ces longs délais, la cavalerie espagnole, assaillie sans relâche par une cavalerie très supérieure en nombre, aurait pu succomber à la lassitude matérielle, faute de son rempart habituel de fantassins. En partant sur le champ pour Incha, à leur allure rapide, les chevaliers purent rejoindre leurs troupes à pied avant la nuit, et braver le voisinage des cavaliers maures. Aussi le roi ajoute-t-il *que l'ennemi, observant la correction de son attitude, n'osa plus se risquer contre lui* et le laissa arriver à Incha, où il fit étape sur un terrain beaucoup mieux défendu que celui qu'on avait primitivement choisi[2].

Nous trouvons encore en Espagne, comme dans l'Europe septentrionale, la règle de l'immobilité absolue qu'on imposait aux fantassins, quand ils croisaient la pique contre les charges de cavalerie. En voici un très remarquable exemple.

1 J. d'Aragon (P. 143 al. 93). E quan nos fom la, *vim los ia al peu de la costa que sen anaven a una alqueria per nom Incha :* e can ho vim no gosam desamparar la companya quens era romasa. *E oym dir que Moros havien dat salt en la companya.* — (P. 143 al. 94) E nos tots justats anam nosen en aquel loch hon deviem albergar, *e aqui haguem nostre acort en cal manera nos captendriem.* E en G. de Muntcada, fiyl den R., e don Nuno, e don P. Corneyl qui era ja vengut, *e dels cavallers qui sabien de feyt darmes, dixeren nos que no seria bon sen que nos albergassem tan prop de lur poder,* car els eren be iij milia, e les azembles *e la major partida* del conduyt *e dels homens de peu que tots s'en eren anats, que no seria sen de romanir en aquel loch. E fo nostre acort quens en anassem aquela nuyt a Incha.*

2 J. d'Aragon (P. 144 al. 94). *E quant los Sarrains viren que no fayem tan bo capteniment* no gosaven venir a nos, e anam nosen albergar a Incha que es la maior alqueria que es en Maylorques.

www.libtool.com.cn

Combat de Majorque

1229

Jacques d'Aragon venait de débarquer sur la côte majorcaine. S'avançant à la tête de 70 chevaliers que commandaient Nuno Sanchez et Jaspert de Barbera, le roi aperçut sur une hauteur 2,000 piquiers musulmans. Trop confiants dans leur nombre et dans la force de leur position, ces fantassins négligeaient d'attendre de pied ferme la cavalerie espagnole. Ils avançaient vers elle, en la provoquant de la voix et lui lançant des pierres [1].

Jacques observa le flottement que toutes ces imprudences produisaient dans la ligne des piquiers ennemis, et il proposa à Nuno Sanchez de les charger. Les vieux conseillers du jeune souverain s'opposaient à cette hardie tentative : « Avec votre rage de charger, lui disaient-ils, vous nous ferez tous tuer [2] ». Mais le roi le prit de plus haut : « Cette » compagnie est perdue, dit le souverain ; *elle est perdue parce qu'elle* » *avance en désordre. Toute compagnie qui flotte étant en bataille, doit* » *bien se garder de s'engager. Si elle s'engage dans ces conditions,* » *elle est vaincue d'avance* [3] ». Nuno et Barbera finirent par se laisser persuader et le succès justifia l'avis du souverain.

Ce texte est peut-être celui qui démontre le mieux le caractère réfléchi de la tactique féodale. Jacques d'Aragon ne dit pas seulement : « Cette compagnie est perdue parce qu'elle flotte ». Mais il ajoute : « *Toute compagnie qui flotte est perdue (Companya que va brescan en ba-* » *tayla be vençuts son*). Présentée ainsi comme un axiome, cette proposition suppose l'existence d'idées générales chez les militaires du temps. Ajoutons qu'elle est exactement la même que celle qu'enseignent nos instructeurs modernes aux fantassins formés en carré contre la cavalerie.

Nous en avons assez dit pour montrer, dans ses détails pratiques,

1 J. d'Aragon (P. 106 al. 64). E sus alt en la serra hon estaven los Sarrains estava gran companya domens de peu [p. 107 al. 65 : e trobam be i j milia de Sarrains que anaven denant nos a peu]. — (P. 107 al. 65). E enans que en Jacpert fos ab aquels LXX cavallers, *los Moros escridaren se, e anaren gitan peres, e faeren se j poch aenant.*

2 J. d'Aragon (P. 106 al. 64). E dixem a don Nuno : Don Nuno, pugem ab aquesta companya. — E anaren me prendre a la regna el e don Pero Pomar, e Ruy Xemenis Deluesia, e deyen : *Vuy nos ociurets tots, e la vostra ravata nos matara.* E daven nos grans sofrenades.

3 J. d'Aragon (P. 106 al. 64). [E dixem] *pugem ab aquesta companya que ara van que vençuts son, que tuyt van brescan, e companya que va brescan en batayla no ha quils escometa, que sils escometien be vençuts son.*

www.libtool.com.cn

l'identité de la tactique de l'infanterie d'Espagne avec celle des troupes à pied du Nord. Quant à l'importance générale du rôle que cette arme à joué sur les champs de bataille de la Péninsule, les deux faits d'armes de Narbonne et de Las Navas de Tolosa vont nous la faire connaître, soit parmi les fantassins chrétiens, soit parmi les musulmans.

Bataille de Narbonne

1214

On sait par les mémoires du temps que, dans la guerre des Albigeois, la cause des hérétiques fut principalement soutenue par des mercenaires catalans et aragonais, que la noblesse de langue d'oc avait pris à sa solde. En 1214, l'infanterie mercenaire espagnole remporta sur Simon de Montfort un avantage qui faillit coûter la vie à ce dernier. Ce fait d'armes est particulièrement instructif en ce qu'il offre de grandes analogies avec le rôle que joua à Bouvines l'infanterie flamande et brabançonne.

En 1214, Montfort avait, depuis un an, remporté sur les aragonais la victoire de Muret. Le roi Pierre II y avait perdu la vie. Ses sujets, désireux de prendre une revanche, s'étaient alliés contre les Croisés avec Aimery, vicomte de Narbonne [1].

Simon, quoiqu'il n'eut pas encore reçu du Nord des secours suffisants, voulut, par un rapide coup de main, déconcerter cette nouvelle ligue. Suivi par le célèbre Guillaume des Barres, qui venait de lui amener un corps de chevaliers, le comte parut sous les murs de Narbonne. Aimery osa l'attendre en dehors de la ville, en rangeant sur une éminence, en avant de l'une des portes, l'infanterie des mercenaires aragonais et catalans. Montfort se forma en trois corps, confia sa réserve à Guillaume des Barres, prit en personne le commandement du premier corps et essaya d'enlever par une charge soudaine la position dominante de l'ennemi. Mais les fantassins le reçurent carrément sur la pointe de leurs piques. Comme le comte de Ponthieu à Bouvines, Simon avait sans doute commis l'imprudence de serrer de trop près les piquiers espagnols. Juste en ce moment, la sangle de sa selle vint à se rompre. Il fut aussitôt assailli de toute part et jeté à bas de son cheval [2].

1 Petr. Val. Sarn. (*H. F.* T. XIX p. 93 A). [Cives Narbonenses] receperunt in civitatem suam ruptarios, necnon Aragonenses et Catalanenses, ut per eos expellerent, si possent, nobilem comitem Montisfortis. Aragonenses siquidem et Catalanenses prosequebantur dictum comitem in vindictam sui Regis.

2 P. V. Sarn. (P. 93 B). Ecce subito venerunt a Francia peregrini, Guillelmus videlicet de Barris, vir probatæ militiæ, pluresque milites cum eo, quibus adjunctis

www.libtool.com.cn

Alors se produisit autour du chef des Croisés un incident semblable à celui de Bouvines où Philippe-Auguste faillit perdre la vie. Les deux partis se jetèrent autour du comte, se disputant sa personne avec acharnement. Comme pour compléter l'analogie, ce fut encore Guillaume des Barres, qui, à la tête de la réserve, réussit à dégager son général. Il chargea si vigoureusement l'infanterie espagnole (que l'incident lui-même avait dû mettre en désordre), qu'Aimery dut abandonner le terrain. Ce dernier se dégagea en ramenant ses troupes dans la ville [1].

Toutefois, il faut que, dans l'ensemble de la lutte, la contenance des troupes narbonnaises ait été bien solide ; car Montfort, qui devait brûler de venger son outrage, sentit la nécessité d'en ajourner le moment. Il rallia ses effectifs et s'éloigna de Narbonne [2].

Bataille de Las Navas de Tolosa

1212

En 1195, l'Emir marocain Mehemed-el-Nazir, surnommé Al-Moumenin, dirigea contre l'Espagne chrétienne l'un des plus formidables assauts du Mahométisme. A la tête d'innombrables africains, il franchit le détroit de Gibraltar, rallia les contingents mauresques d'Espagne, envahit la Castille par les défilés de la Sierra Morena, battit les Castillans et ravagea pendant 17 ans les provinces méridionales.

En 1212, une croisade fut prêchée contre lui. La France y envoya 2,000 chevaliers, 10,000 sergents à cheval et 50,000 fantassins [3]. Les rois

et a quibus adjutus Comes noster venit prope Narbonam, discurrensque et devastans terram Aimerici domini Narbonensis, ejus fere omnia castra cepit. Quadam autem die proposuit Comes noster equitare ante Narbonam, armatisque omnibus suis et tribus aciebus dispositis, ipse Comes in prima fronte appropinquavit portæ civitatis. Hostes autem nostri egressi sunt de civitate et stabant in porta. Miles autem invictus, videlicet Comes noster, per locum arduum et inaccessibilem in ipsos subito voluit insilire; hostes autem qui stabant in loco eminenti, ipsum tot lanceis impulerunt, quod, rupta sella equi in quo sedebat, cecidit ipse de equo.

1 P. V. Sarn. (P. 93 C). Statim concurrunt undique hostes ad capiendum vel occidendum Comitem, nostri ad protegendum; sed nostri, gratia Dei, per multos labores Comitem viriliter erexerunt. Post hæc Guillelmus qui erat in extrema acie et nostri omnes impetum fecerunt in hostes, ipsosque in civitatem intrare citius compulerunt.

2 P. V. Sarn. (P. 93 C). Quo facto, Comes et nostri ad locum unde ipsa die venerant sunt reversi.

3 Alph. de Castille (Baluze, p. 686 col. 2-687 col. 1). Fuerunt qui venerunt [de transmontanis partibus] usque ad duo millia militum cum suis armigeris, et usque ad decem millia servientium in equis et usque ad quinquaginta millia servientium sine equis.

www.libtool.com.cn

de Castille, de Navarre et d'Aragon réunirent leurs forces, et les Musulmans furent refoulés par des séries de défaites, de Tolède à Salvatierra, de Salvatierra aux défilés de Muradal, qu'il leur fallut repasser en pleine retraite.

Le 16 juillet 1212, Mehemed-el-Nazir concentra ses forces dans l'étroit défilé de Las Navas de Tolosa, et y prit des dispositions de combat pour jouer sa dernière partie dans une formidable défensive.

L'Emir se posta au sommet d'une éminence d'où il pouvait surveiller et diriger la lutte. Le point sur lequel il s'établit formait un petit plateau que l'on entoura d'un retranchement hérissé de dards. L'intérieur de cette barricade était défendu par un corps d'infanterie d'élite. Cette première enceinte était entourée extérieurement par une seconde ceinture de fantassins postés derrière un fossé profond. Ils s'y tenaient sur deux rangs, dans la position habituelle des piquiers du temps, accroupis et le genou en terre. Afin de se rendre absolument immobiles devant l'ennemi, quelques hommes s'étaient liés entre eux par une attache fixée au pied [1].

Cette disposition était donc l'espèce de bataillon carré, auquel la loi des Siete partidas donne le nom de *Cerca* ou *Corral*, et qu'Alphonse X composait de trois rangs de piquiers, croisant la pique, précédés d'un retranchement et soutenus par des archers ou arbalétriers qui tiraient par dessus leur tête [2].

En avant de cette formation défensive, l'Emir aligna ses troupes à

1 Roderic de Tolède (Mr de Vilches, dans Mondexar, Madrid 1783 : Mem. Historicas de Alonso, Parte I, Appendices p. 117 col. 2). E los Moros ficieron encima de un cabezo a manera de plaza de las astas de las saetas, *e de dentro estaba una haz buena de gente de pie.* E en medio de esta plaza se asento el Miramolin.... *E fuera de aquella plaza estaban otras haces de peones, que hicieron gran cava, e metieron en ella hasta los hinojos : e estaban dos à dos, unos delante e otros detras* e tenian los muslos atados unos con otros : asi que estoviesen firmes en la lid, por quanto estaban atados e tapiados, e no podian huir. [V. la même relation dans le texte latin : *de rebus Hispaniæ* L. 8 ch. IX f° 75 et dans la *Gallia Christiana* T. VII p. 1] (Fol. 75). *Agareni vero in summitate quadam præsidium instar atrii firmaverunt de scriniis sagittarum, infra quod erant præcipui peditum collocati... Extra atrium erant aliæ acies peditum, quorum quidam sibi ad invicem colligati.*

Arnaud Ev. de Narbonne (*H. F.* T. XIX p. 253 A). Mauri qui fugerunt, cum ad cacumen montis alterius pervenissent, sistunt ibidem, pro eo quod ibi erat Maurorum quædam acies ordinata fortissima ut ipsi credebant, et ipse Miramomelinus, ut dicitur, in acie illa erat.

2 Siete partidas (T. II p. 240). Et otra menera hi habie a que llamaban *Cerca* que era fecha *en manera de Corral.* — (P. 241). Et Corral o Cerco facien para guardar sus reyes que estudiesen en salvo : et esto facien *de homes de pie que los paraban en tres haces unos en pos otros,* et atabanlos a los piés por que non se pudiesen ir, et *facienles tener los cuentos de las lanzas fincados en tierra et las cuchiellas endrezadas contra los enemigos; et ponien ante ellos piedras, o dardos, o ballestas, o arcos,* o armas con que pudiesen tirar et defenderse de luene.

www.libtool.com.cn

cheval. Au centre, il plaça la cavalerie des Almohades et sur les deux ailes son innombrable cavalerie arabe. Les Almohades, troupe d'élite, constituaient l'armée régulière, chargée de combattre en ligne. Les Arabes étaient déployés en ordre dispersé (*no tenian haz ninguna*). Ils avaient mission d'escarmoucher sur les flancs de la cavalerie chrétienne, pour jeter le désordre dans ses rangs (*por que hiciesen revolver e derramar las nuestras haces).* Grâce à leur concours, les Almohades devaient pouvoir charger avec plus d'avantage [1].

Toute cette cavalerie réunie représentait un effectif d'environ 80,000 hommes [2].

En avant des Almohades, au premier front de l'armée musulmane, l'Emir avait massé son infanterie. Elle comptait 60,000 piquiers nègres, serrés sur dix hommes de profondeur, la pique croisée en avant et fixée par derrière dans le sol [3].

En arrière des piquiers, trois rangs de chameaux, portant sans doute les bagages et reliés entr'eux par de fortes chaînes, furent accumulés comme une espèce de barricade vivante. Entre les chameaux on embusqua les arbalétriers qui, protégés par cet abri, tiraient en sûreté par dessus la tête des piquiers. La cavalerie Almohade, se trouvant postée derrière la ligne de chameaux, devait aussi être garantie par elle contre les traits des Espagnols [4].

En résumé, l'ensemble de l'armée musulmane, considéré de l'avant à l'arrière, présentait en première ligne les piquiers, en seconde ligne

1 Rod. de Tolede (P. 117 col. 2). *E delante de la plaza estaba una grande haz de caballeros de los Almohades* muy bien armados e encabalgados..... *A diestro e o siniestro estaban tantos de Alarbes* que non habia cuento ; e eran ligeros e muy atrevidos... Quando home cuidaba que fuian, entonces tornaban ; e quando cuidaban que eran vencidos, entonces se esforçaban ; e quando hallaban anchura e llano, entonces mataban. Estos andaban a una parte e a otra, *e non tenian haz ninguna, por que hiciesen revolver las nuestras haces, e derramar*, por que los suyos non pudiesen arrancar, nin matar. — (V. Edit. latine L. 8, ch. IX fol. 75) : « *Erat autem exterius ante atrium acies Almohadum militaris equis et armis et infinita multitudine terribilis in aspectu ; a dextris autem ipsorum et a sinistris erant Arabes, velocitate et lancearum agilitate nocui experti,* qui et fugiendo impetunt, et fugati acrius insolescunt.....

2 Rod. de Tolède (P. 117 col. 2). Nos dixeron los Moros, que despues cautivamos, que eran los Moros de a caballo ochenta veces mil caballeros.

3 B. d'Esclot (*B.* p. 573 col. 2). La primera squadra dels Serrayns era de deu rengues de Serrayns negres, grans e forts e be armats ab lances grans e feros lluents. *Els Serrayns tenien los aristols fermats en terra, e los feres denant :* e aquests eren xixanta milia per nombre.

4 B. d'Esclot (*B.* p. 573 col. 2). E apres de aquests scales de Sarrayns negres, havia tres scales de camells, encadenats la hu ab l'altre ab cadenes de ferre, *E dintre los camells* encadenats, *havia e staven ballesters e cavallers* e tota l'altra gent, partida per batalles.

www.libtool.com.cn

les arbalétriers, en troisième la cavalerie; exactement comme les armées chrétiennes [1].

Les Croisés étaient rangés en trois corps parallèles au front de l'ennemi : centre, droite et gauche.

Le centre était commandé par le roi de Castille, la gauche par le roi d'Aragon, la droite par le roi de Navarre [2].

Chacun de ces trois corps, considéré de l'avant à l'arrière, formait trois lignes successives (attaque, soutien et réserve). Les trois souverains commandaient personnellement les trois réserves.

Au centre, la première ligne castillane était conduite par Don Diego Lopez de Haro. La seconde comprenait, avec un autre contingent de la noblesse, les quatre ordres chevaleresques (Temple, Hôpital, Saint-Jacques et Calatrava). A la tête de la troisième ligne était le roi, suivi de ses *Ricos hombres* et des vassaux ecclésiastiques de Castille, sous l'étendard de la croix, que tenait l'Archevêque de Tolède [3].

Chacune de ces trois lignes était couverte par un corps d'infanterie des communes royales [4].

L'aile gauche des Croisés avait à la tête de sa première ligne Garcia Romero. La seconde était conduite par Simon Corneyl et Aznar Pardo; la troisième, par le roi d'Aragon Pierre II [5].

Bien que ce souverain eût amené de ses états 10,000 hommes d'in-

1 On rencontrera bien d'autres exemples de cette éducation mutuelle que l'expérience de la guerre produisit, au XIIIe siècle, entre les races militaires les plus opposées, par suite de leur contact, soit en Europe, soit en Palestine. Nous en citerons notamment en restaurant la tactique de la cavalerie (ci-dessous L. III) et en recherchant les origines de l'art militaire féodal (ci-dessous T. II L. II P. II et III ch. III p. 295-298).

2 Blanche de Castille (*H. F.* T. XIX p. 256 B). Rex Navarræ habuit dextrum latus; Rex Aragoniæ sinistrum; Rex Castellæ fuit in medio.

3 Rod. de Tolède (P. 117 col. 1). *E entre los caballeros ovo la delantera* Don Diego Lopez de Haro con sus parientes, e con sus vasallos. *La segunda haz* tenia Don Gonzalo Nunez con los Frayles del Temple e del Hospital de San Juan, e de Santiago, e de Calatrava. E la costanera tenia Ruiz Diaz de Los Cameros, e su hermano Alvar Diaz, e Juan Gonzalez, e otros nobles caballeros. *E en la postrimera* haz estaba el noble Rey Don Alonzo, e Don Rodrigo Arzobispo de Toledo, e con el los otros Obispos..... E de los Ricos homes estaban con el Gonzalo Rodriguez et sus hermanos.

4 Rod. de Tolède (P. 117 col. 1). *E en cada una de estas haces estaban los Comunes de los Ciudades.* — (Texte latin f. 75). *In qualibet autem istarum acierum erant communiæ civitatum, sicut fuerat ordinatum.*

5 Rod. de Tolède (P. 117 col. 1). E el Rey don Pedro de Aragon *ordeno otrosi sus haces e sas gentes en tres haces*, e la delantera dio à Garcia Romero: e la segunda haz tuvieron Simon Coronel e Aznar Pardo: e en la postrimera haz estaba el Rey con los Ricos homes e caballeros de su reyno: e en las costaneras puso homes de su terra.

www.libtool.com.cn

fanterie [1], il emprunta, en outre, au roi de Castille une partie de ses milices communales, pour grossir l'effectif de ses troupes à pied [2].

Sur la composition de l'aile droite, les chroniqueurs donnent moins de détails. Ils constatent toutefois que le roi de Navarre qui la commandait, laissant à ses *Ricos homes* la conduite des deux premières lignes, se posta personnellement dans le corps qui était juste à la droite du roi de Castille, et par conséquent à la troisième ligne des Navarrais [3]. Comme le roi d'Aragon, celui de Navarre grossit son infanterie en empruntant à la Castille les milices communales de Ségovie, d'Avila et de Médine [4].

L'armée espagnole prit l'offensive. Le roi de Castille, qui commandait en chef, lança d'abord sa première ligne contre l'infanterie nègre de l'Emir. Mais elle fut repoussée par les piques, décimée par le tir qui venait de la barricade de chameaux, puis assaillie à son tour, sans doute par la cavalerie almohade, et rejetée sur la seconde ligne chrétienne [5].

Le roi de Castille envoya alors une partie de sa troisième ligne, qui faisait fonction de réserve, contourner les ailes de ses deux premières lignes et charger en flanc les Musulmans vainqueurs. Après avoir repoussé ces derniers dans leurs lignes et rétabli les Croisés vaincus dans les leurs, le détachement de la réserve revint prendre sa première position dans l'ordre de bataille [6].

Une seconde attaque, semblable à la première, fut ensuite tentée

1 Beuter (L. II ch. xx). De las ciudades y villas reales de Aragon se juntaron *diez mil hombres a pie.*

2 Rod. de Tolède (P. 117 col. 1). *E ovo con sigo de los Comunes de las Ciudades de Castilla.* — (Texte latin f. 75). *De communibus etiam civitatum castelle habuit ipse secum.*

Berengère de Castille (*H. F.* T. XIX p. 255 A). In secunda acie fuit Rex Aragoniæ cum suis *et cum tribus conreix quos pater noster ei dedit.*

3 Rod. de Tolède (P. 117 col. 1). E el Rey don Sancho de Navarra, con sus Ricos homes e caballeros, iba a guisa de ardid e de noble, a la diestra del noble Rey de Castilla.

4 Rod. de Tolède (P. 117 col. 1). *E habia consigo, el Rey de Navarra, estos Comunes de Castilla que eran los de Segovia, Avila, e Medina.* — (Texte latin f. 75). *Et in comitatu suo communiæ civitatum Sicobæ, Abule et Medine.*

Ber. de Castille (P. 255 A). Et de alia parte fuit Rex Navarræ cum suis, *cum tribus similiter conreix quos pater noster ei dedit.*

5 B. d'Esclot (*B.* p. 573-574). [Lo rey de Castella] esvahi la ost dels Serrayns. Mas no poch entrar avall, *per raho de les lances* qui eren tant speces, *quels Serrayns negres a peu tenien fermades* en terra, *e per los camels* que eren encadenats.

6 Ber. de Castille (P. 255 A). Prima acies Sarracenos impetiit et amovit a loco; illi, receptis viribus, nostros retrorsum compulerunt ex majori parte, primam aciem usque in secundam. Videns hoc *pater noster, prævenit occurre a latere duarum acierum*, congregans suam aciem ad priorem, et virtute repulit Sarracenos et retrorsum compulit, ita ut primam aciem restitueret loco suo, et sic rediit in locum suum cum tota sua acie.

www.libtool.com.cn

par les chrétiens. Elle fut suivie du même échec, et il fallut encore que la réserve des Croisés vînt dégager ses deux premières lignes, pour arrêter l'offensive des Musulmans. Il était midi [1]. Les Espagnols, faisant masse de leurs deux premières lignes, chargèrent pour la troisième fois la cavalerie almohade avec tant de fureur, qu'ils parvinrent jusqu'aux piquiers qui défendaient le retranchement intérieur de l'Emir. Mais tous leurs efforts furent impuissants contre la compacte formation défensive de cette infanterie d'élite. Exténués, criblés de traits, une troisième charge de l'ennemi les ramena encore en arrière [2].

Alors, la réserve des Croisés tout entière, conduite par les trois souverains, s'engagea à fond contre les Musulmans, qui, engagés depuis le matin, devaient être à bout de forces. Cette formidable charge réussit enfin à enfoncer la ligne défensive des fantassins de l'Emir (*aciem illorum divisimus*). Aussitôt qu'on eut obtenu ce résultat, l'ennemi ne put plus tenir nulle part. Mehemed-el-Nazir s'enfuit presque seul, et ses troupes, poursuivies jusqu'au soir, furent l'objet d'un immense massacre [3].

Mais les chroniqueurs espagnols et le roi de Castille lui-même constatent que la principale résistance qu'ils rencontrèrent dans cette charge décisive ne vint pas des troupes à cheval. Ce fut dans l'infanterie d'élite qui défendait le retranchement central de l'Emir que les vaincus se firent hacher sur place avec le plus d'obstination. On cite même un corps de cavaliers marocains (volontaires qui suivaient l'Emir sans solde et par pur dévouement), qui mirent pied à terre pour combattre avec plus d'acharnement et se firent tuer jusqu'au dernier [4].

1 Ber. de Castille (P. 255 A). Rursum Sarraceni, sicut prius fecerant, nostris institerunt; videns que iterum *pater noster, suum cornu primo cornui copulavit*, et retrorsum compulit Sarracenos usque ad aciem Ammiramomelini. Sarraceni vero iterum convalescentes, fortiter usque ad meridiem restiterunt.

2 Alph. de Castille (Baluze p. 687 col. 2). *Anteriores nostri, necnon et medii* multas acies eorum [inimicorum] *quæ in minoribus promontoriis existebant*, in virtute crucis dominicæ *prostraverunt. Cum autem pervenissent ad extremam aciem eorum*, infinitæ siquidem multitudinis, *in qua rex Carthaginis erat*, ibidem difficillimos conflictus militum, *peditum et sagittariorum* invenerunt, quos sub maximo periculo et vix, immo etiam jam non poterant tolerare.

3 Ber. de Castille (P. 255 B). Vidit itaque pater noster suis adjutorio opus esse, *et venire jussit omnes suos quos retro dimiserat*. Viso autem Sarraceni vexillo patris nostri, fracti sunt animo et in fugam versi. Insecuti sunt eos pater noster cum suis, usque post occasum solis.

Alph. de Castille (Baluze p. 687 col. 2). Nos autem attendentes bellum illud eis omnino importabile, impetu equorum processimus... in arma furentes *aciem illorum* infinitæ multitudinis *divisimus*. [V. les mêmes faits dans Blanche de Castille (P. 256 B C) et Arnaud de Narbonne (P. 253 A B).]

4 Alph. de Castille (Bal. p. 687 col. 2 et 688 col. 1). Licet ipsi [inimici] essent constantes in bello et firmi super domino suo, Dominus illorum infinitam multitudinem crucis suæ gladio trucidavit; et sic Rex Sarracenorum cum paucis in fugam conversus fuit. *Sui autem impetus nostros interim sustinebant.*

Rod. de Tolède (P. 117 col. 2-118 col. 1). E dixeron nos que entro ellos habia

www.libtool.com.cn

La bataille de Las Navas de Tolosa complète bien tout ce que nous avons dit de la tactique des fantassins d'Espagne, tant musulmans que chrétiens. On trouve, dans ce fait d'armes, le même emploi des troupes à pied que nous avons déjà rencontré dans toute l'Europe du Nord [1].

A las Navas de Tolosa, comme à Bouvines, l'infanterie de ligne seconda sa cavalerie, soit en lui permettant de venir reprendre des forces derrière ses piques, soit en rompant, avec ces mêmes piques, le choc de la cavalerie ennemie. Si la cavalerie almohade réussit, par trois fois, à culbuter les deux premières lignes espagnoles, ce fut, comme le dit Bernard d'Esclot, parce qu'elle laissa d'abord ces deux lignes user leurs forces contre l'infanterie nègre ; échec après lequel les Espagnols ne furent plus assez solides pour résister au choc des troupes à cheval de l'Emir. Et si la réserve du roi de Castille finit par culbuter l'armée musulmane, ce ne fut que lorsqu'elle eut réussi à enfoncer ce formidable rempart de piques, derrière lequel la cavalerie almohade reprenait constamment de nouvelles forces.

L'Italie n'a pas eu, au XIIIe siècle, un rôle militaire aussi important que celui des nations que nous venons d'observer. Toutefois, il est aisé d'y signaler les mêmes règles, dans l'emploi des troupes à pied.

En ce qui touche leur méthode de combat, nous avons déjà constaté que le cercle de la bataille de Jaffa (1192) fut exécuté par des fantassins

unos Moros que eran de la Sierra de Ascarta, que era en cerca de Marruecos, e el Rey suyo non se pagaba de ellos : e por dar a entender que habian talante de cobrar la gracia del Miramamolin el su Rey, *descendieron de los caballos, e estovieron de pie;* e de estos es maravilla se ningun escapo.

1 Nous n'avons exposé ici que les grandes lignes de la bataille de Las Navas de Tolosa, celles qui étaient nécessaires à l'intelligence de la tactique d'infanterie. Bernard d'Esclot y signale aussi une manœuvre de cavalerie qui eut pour but d'enfoncer plus aisément les troupes de l'Emir (P. 574 col. 1). On en retrouvera l'analyse dans notre troisième Livre, relatif à la tactique des combattants à cheval (ch. III Formations et manœuvres). Le même chroniqueur attribue au roi d'Aragon une marche de flanc qui aurait eu pour résultat de prendre à revers l'armée musulmane (P. 573 col. 1 et 2 et 574 col. 1). Mais cette prétendue manœuvre n'est que le résultat d'une confusion historique, qui est élucidée par le roi de Castille dans la lettre par laquelle il annonça au Pape la victoire de Las Navas (v. Baluze T. II p. 687 col. 2 lignes 1 à 20) : Méhémet-el-Nazir, en reculant vers las Navas, avait d'abord tenté de combattre les chrétiens sur un point en avant de cette dernière position. Le champ de bataille qu'il avait choisi était si inexpugnable que les chrétiens ne purent pas l'aborder de front. Sur les indications d'un habitant de la localité, ils trouvèrent un passage qui leur permit de tourner les hauteurs auxquelles s'adossait l'Emir. Un détachement espagnol exécuta aussitôt cette marche de flanc, tandis que les trois souverains, avec le reste de leurs troupes, tenaient l'Emir en respect. Mais Mehemet vit venir le danger. Pour n'être pas pris à revers, il recula jusqu'à las Navas, et ce fut là qu'il combattit. Sur ce dernier point il ne fut exécuté aucune marche de flanc : mais l'incident qui précède a dû suggérer l'idée de la manœuvre attribuée au roi d'Aragon.

www.libtool.com.cn

mercenaires, gênois et pisans, que Richard-Cœur-de-Lion avait enrôlés à Saint-Jean-d'Acre [1]. On va rencontrer les mêmes pratiques chez des troupes à pied florentines que nous verrons bientôt figurer devant Saint-Jean-d'Acre, en 1197 [2].

Quant à la méthode de formation qui postait l'infanterie en avant de la cavalerie, tant dans les marches que dans les batailles, il nous suffira sans doute d'en signaler en Italie les deux exemples suivants.

En 1171, la ville de Pise était en guerre avec celles de Lucques et de Gênes. Les Pisans se mirent en marche dans la direction de Motron. Ils se rangèrent en trois corps successifs. Le premier contenait toute l'infanterie, piquiers et archers, suivis par six machines de guerre et quelques troupes à cheval. Le second et le troisième corps ne comprenaient exclusivement que de la cavalerie [3].

En 1256, le célèbre chef gibelin Azzolino attaqua la ville de Padoue. Son armée s'avança formée en huit corps successifs. Le premier comprenait toute l'infanterie, piquiers et arbalétriers. Puis venaient six corps de cavalerie italienne. Le dernier, formant la réserve, était composé de chevalerie allemande sous les ordres personnels d'Azzolino. Celui-ci donna l'ordre exprès de tenir constamment les troupes à pied en tête de colonne. Les chroniqueurs font un grand éloge de l'ensemble de cet ordre de marche devant l'ennemi : *miro quodam modo et sapienti* [4].

Pour terminer notre tableau des troupes à pied du XIIIe siècle, il ne nous reste qu'à parler de la grande puissance centrale, la France. Déjà les deux batailles de Bouvines et de Taillebourg nous en ont donné une idée. Mais ces deux exemples ont eu pour but spécial de nous révéler en quoi l'infanterie française se distinguait de celle des autres nations. Quatre nouveaux faits d'armes vont nous convaincre que, pour les principes généraux, les troupes à pied de France ne différaient pas des autres. Observons-les d'abord dans l'opération toute spéciale des débarquements.

1 Itinerarium (*A.* p. 413). Rex ex universo suo exercitu non poterit, illius temporis articulo secum obtinere nisi... peditum gentem robustissimam, et balistariorum et servientium *genuensium et pisanorum*... usque ad duo millia.

2 Voyez ci-dessous ch. IV (Tactique de l'infanterie en Orient).

3 Breviarium Pisanæ historiæ (*M.* T. 6 col. 184). Pisani se paraverunt ad bellum, et in tres acies suum exercitum diviserunt. *Et in prima acie omnes fuerunt pedites et sagittarii*, et milites octingenti et sex castella lignea fortissima... In secunda acie fuerunt milites septingenti... In tertia acie fuerunt milites D.

4 Rolandini Patavini chronica (*P.* T. 19 p. 120). [Ecelinus] movit militiam suam totam, *movit eciam magnam peditum quantitatem, premisit balisterios et waldanam et miro quodam modo et sapienti ordinavit* sex acies militum sub certis insignis et vexillis... Stetit autem ipse magnificus et timendus in septima Theotonicorum suorum acie, in qua erat solitus confidentius equitare. *Jussit dictos ballisterios et waldanam procedere.*

www.libtool.com.cn

Débarquement de Constantinople

1204

En 1203, un groupe de chevaliers français et flamands entreprit de conquérir Constantinople sur les empereurs grecs. En 1204, époque où les chrétiens purent prendre position devant cette ville, l'armée byzantine les attendit rangée en bataille sur la côte ; en sorte qu'il fallut exécuter la périlleuse opération du débarquement sous les coups de l'ennemi.

La première descente fut confiée à la chevalerie démontée, en manière d'infanterie d'élite. On la plaça avec ses montures dans des transports nommés *huissiers* (de *huis*, porte). L'entrepont de ces navires, occupé par les chevaux, était percé sur les flancs de vastes sabords, par où les quadrupèdes pouvaient, à un moment donné, descendre dans les bas-fonds, sur des ponts volants. Les huissiers de la flotte chrétienne, contenant chevaux et chevaliers, furent avancés en une seule ligne parallèlement à la côte. En même temps, l'infanterie fut accumulée dans les galères et à chaque huissier on amarra l'un de ces vaisseaux, en sorte que huissiers et galères approchèrent du littoral deux-à-deux. Sur un signal donné par les trompettes, chevaliers et sergents devaient aborder à la fois ; chaque chevalier avec son groupe de sergents [1].

L'opération eut lieu au lever du soleil, en présence de toutes les forces de l'Empereur Alexis Comnène, rangées sur le rivage. Les chevaliers sautèrent d'abord dans l'eau, la lance au poing, l'écu au col ; suivis presque aussitôt par les piquiers et arbalétriers des galères. Ces deux premières armes (armes d'hast et armes de trait) vinrent aussitôt s'aligner sur la côte. Les chevaliers et les piquiers, encadrés, croisèrent lances et piques, soutenues par le tir des arbalétriers, et reçurent immédiatement sur leurs pointes le choc de la cavalerie grecque, qui ne réussit pas à les entamer. Pendant ce temps, l'équipage de la flotte ouvrit les sabords des huissiers, jeta les ponts volants, y fit descendre les chevaux et les amena au rivage, sur le terrain que protégeait l'infanterie croisée [2].

1 Villehardouin (*H. F.* P. 450 B). Li jors fu devisé quant il se recueilroient es nés et es vaissiaus, por prendre terre ou por vivre ou por morir. Et sachiez que ce fu une des plus doutoses choses à faire qui onques fust... et les chevaliers furent es vissiers tuit avec lor destriers, et furent tuit armés, les helmes laciez et li cheval covert et enselé, et les autres genz qui n'avoient mie si grant mestier en bataille, furent es grant nés tuit, et les galées furent armées et atornées totes..... et on sone les bosines ; et chascune galie fu a un vissiers liée por passer oltre plus délivrément.

2 Villehardouin (P. 450 B). Li matins fu biels après le soleil un poi levant, et

www.libtool.com.cn

Alors, dit Villehardouin, les chevaliers sautèrent sur leurs montures *et l'ordre de bataille commença d'être rangé tel qu'il doit être*[1]. Remarquons en effet que pendant tout le débarquement on avait soigneusement observé l'ordre normal des formations du XIIIe siècle. Il est vrai que les chevaliers étaient parvenus les premiers à la côte, mais démontés et faisant fonctions de piquiers. Rejoints immédiatement par leurs sergents à pied, il avaient présenté à l'ennemi d'abord le front de piques traditionnel ; les arbalétriers qui les suivaient y avaient ajouté le service habituel des armes de jet. Enfin, quand les chevaux parurent derrière eux sur le rivage, les chevaliers n'eurent qu'à se retirer par les intervalles entre les files, en laissant leur place aux piquiers, pour sauter en selle et fournir le troisième élément normal de toute formation. On se trouve ainsi rangé : 1° les piquiers, 2° les arbalétriers, 3° les cavaliers.

Débarquement de Damiette

1249

On sait qu'en 1249 Saint Louis débarqua en Egypte et choisit la plage de Damiette pour opérer sa descente, laquelle eut lieu en présence de l'ennemi. Cette manœuvre fut exécutée dans l'ordre suivant.

Le roi, avec l'oriflamme et sa maison militaire, laissa ses chevaux sur la flotte et descendit dans des chaloupes. Les chaloupes portant la maison militaire se déployèrent en une ligne, au centre de laquelle était le roi et l'oriflamme. D'autres chaloupes, voguant à droite, à gauche et en arrière de cette ligne, étaient chargées d'arbalétriers. A la suite de ce premier corps de débarquement stationnaient les galères chargées des chevaux et de leurs sergents. La faiblesse du fond ne leur permettant pas d'approcher, elles attendaient le retour des chaloupes pour la seconde opération de mise à terre[2].

l'Empereres Alexis les attendoit à granz batailles et à granz corrois de l'autre part;.... Il ne demandent mie chascuns qui doit aller devant, mais qui ainçois puet, ainçois arrive. Et les chevaliers issirent des vissiers, et saillent en la mer trosque à la çainture tuit armé, les hielmes laciez et les glaives es mains, *et li bon archier et li bon serjans et li bon arbalestier,* chascune compagnie où endroit ele arriva. Et li Grieu firent mult grant semblant del retenir ; et quant ce vint as lances baissier, li Grieu lor tornerent les dos, si s'en vont fuiant et lor laissent le rivage ; et sachiez que onques plus orgueilleusement nuls portz ne fu pris. Adonc comencent li marinier à ovrir les portes des vissiers et à giter les ponz fors, et on comence les chevaux à traire.

1 Villehardouin (*H. F.* P. 450 C). Et li chevalier comencent à monter sor lor chevaus, *et les batailles se comencent à rangier si com il devoient.*

2 Vincent de Beauvais (P. 1319 col. 1). [Rex] erat in quodum vasello, procedente

www.libtool.com.cn

En approchant de la côte, les arbalétriers, qui flanquaient les deux ailes de la maison royale, sautèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture et balayèrent devant eux la surface du littoral par leur tir croisé. Sous cette protection, le roi et ses chevaliers prirent pied à leur tour, l'écu au col, la lance au poing, et ils allèrent se mettre en bataille, le long du rivage, en face de l'ennemi. Les arbalétriers se rejoignirent derrière eux. Ce fut ce premier front qui reçut le choc des Musulmans et tint libre derrière lui le terrain où devait débarquer la cavalerie des galères [1].

Aussitôt que cette infanterie d'élite eut pris position, six mille cavaliers turcs fondirent sur elle. La noblesse française s'accroupit alors, enfonça dans le sable le manche de ses lances, en croisa la pointe en avant, à la hauteur du flanc des chevaux ennemis, et les attendit carrément. Ils s'avancèrent, mais n'osèrent pas charger à fond. Pendant ce temps, on débarqua des piquiers qui vinrent prendre la place des chevaliers. Ceux-ci purent alors se retirer. Ils reçurent leurs premiers chevaux et sautèrent dessus. Le roi et ses gentilhommes se mirent en devoir de charger le principal escadron des Turcs *(au grand flot de leurs adversaires)*. Mais les Musulmans n'attendirent pas le choc des chrétiens [2]. Ils s'éloignèrent pour ne plus revenir.

quoque in alio vasello juxta ipsos beati Dionysii martyris vexillo, fratribus Regis, ac cæteris baronibus et balistariis, ac militibus circumquaque concomitantibus.

G. Guiart (*H. F*, T. XII p. 187 v. 9840) : Li rois est en une bargette,
9848. Elquel et joignant de laquele
Sont li frere au roi en estant.
9852. *Plenté de chevaliers les cloent.*
9857. *Arbalestriers ra es frontières,*
Derrière eus et es II costières,
Pour traire c'on ne leur meffache.
Galies le sivent par trace,
Ou maint bon serjant se retarde ;
Celes sont en l'arrière garde.

1 G. Guiart (*H. F.* p. 185) v. 9868 : *A l'approchier quarriaus descochent,*
9894. *Arbalestriers* à grans monciaus
Les arbalestes es poins prises,
Et les targes aus cols assises,
9898. *Saillent en mer jusqu'aus ceintures :*
Après eus si lancent li riche,
Haubers vetuz, hyaumes laciez ;
9904. *Li rois monte et tout son barnage,*
Et se rangent es sablonnières :

Vincent de Beauvais (P. 1319 col. 1). [Processerunt] insultus plurimos tam sagittarum emissionibus quam aliis, facientes contra hostium ferociam.. Cumque vasella ipsa in quibus erant, propter nimiam maris planiciem, usque ad siccum attingere non possent, christianus exercitus, relictis vasellis in mare, saliendo se misit et usque ad siccam terram cum armis suis pedes venit.

2 Joinville (*H. F.* T. XX p. 215 A). Ainçois nous fiz ariver devant une grosse bataille de Turs, la ou il avoit bien VI mille hommes à cheval. Si tost comme il nous virent à terre, il vindrent ferant des esperons vers nous. *Quant nous les veimes venir, nous fichâmes les pointes de nos écus ou sablon, et le fust de nos lances ou sa-*

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

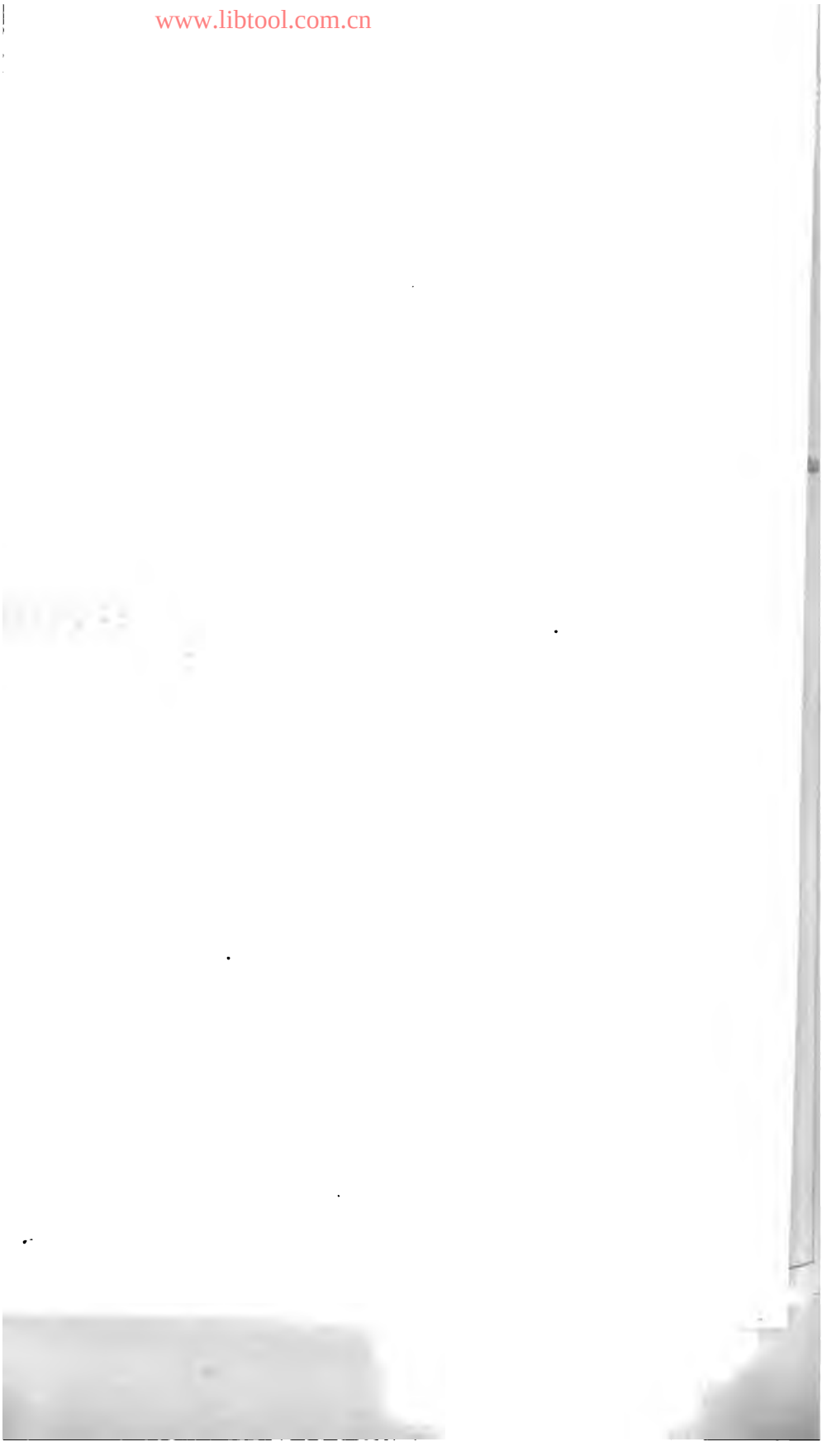

www.libtool.com.cn

Le lecteur connaît maintenant les procédés de débarquement qui étaient en usage dans la France du XIIIe siècle. Il peut se convaincre que l'ordre de formation des troupes, après leur mise à terre, était invariablement ce même ordre classique que nous avons rencontré partout : en première ligne les piquiers, en seconde ligne les arbalétriers, en troisième les cavaliers. Même quand la première ligne se composait de chevaliers, c'était toujours à pied qu'on les faisait combattre.

Pour compléter notre examen de la tactique d'infanterie en France, nous demandons à fournir une dernière démonstration. Elle consistera à prouver que, malgré la supériorité des Français dans le combat à cheval, leur meilleure cavalerie était incapable de soutenir une lutte prolongée, sans s'appuyer sur des troupes à pied.

La bataille de la Mansourah va nous en offrir une preuve éclatante. Il importe d'ailleurs que nous restaurions avec soin cette bataille. L'histoire l'a, jusqu'à présent, absolument méconnue. On n'y a vu qu'une échauffourée incohérente, aussi bien du côté des Musulmans que du côté des Chrétiens. Le lecteur va apprécier par lui-même ce qu'il faut penser de ce jugement.

Bataille de la Mansourah

1250

(Voir notre plan N° VII)

Lorsque Saint Louis eut occupé Damiette, il se mit en devoir de remonter jusqu'au Caire la rive droite du Nil.

Entre Damiette et le Caire, cette rive droite était coupée par un canal que les Egyptiens nommaient Achmoun et les Chrétiens Tanis, ou Rexi. Le Nil jetait dans l'Achmoun une partie de ses eaux, qui débouchaient dans la Méditerranée, à l'orient de Damiette. Le terrain sur lequel cheminaient les Croisés, en remontant vers le Caire, formait une île comprise entre le Nil, que Saint Louis longeait par sa droite, l'Achmoun qui coulait sur sa gauche, et la mer qu'il avait laissée derrière lui.

blon, et les pointes vers eulz. Maintenant que il virent ainsi *comme pour aler parmi les ventres,* il tournèrent ce devant darières et s'enfouirent.

G. Guiart (P. 188 v. 9907) : Sarrazin vont encontre et huent.
9910 : Cil d'armes d'une part assemblent,
Chascun d'entr'eus, lance sus fautre ;
Et li sodoier de pié d'autre.
9914 : *Là ou li rois et les gentis,*
Qui comme touz ensemble poingnent,
Es estriers s'afichent et joingnent
Au gran flo de leur adversaires.

www.libtool.com.cn

Le roi de France, en remontant le fleuve, parvint au lieu où l'Achmoun lui coupait le chemin, en recevant les eaux du Nil. Au delà du canal, on aperçut l'ennemi qui occupait la ville de Mansourah, située sur la rive droite de l'Achmoun, au point où le fleuve déversait dans le canal. L'Emir Fakhr-ed-Din, qui commandait en chef les Musulmans, avait son quartier général dans Mansourah même, couvrant la route du Caire. La ville, dont l'importance ne remontait qu'à 1218, avait reçu, à cette époque, du précédent Sultan, Malek-Kamel, un commencement de fortification consistant en un rempart qui longeait la rive droite de l'Achmoun. Son enceinte n'était donc pas complète. Mais le camp égyptien couvrait Mansourah du côté opposé et était lui-même palissadé [1]. Les troupes qui occupaient ce camp se composaient de Mamelouks Baharites, cavalerie d'élite, commandée par le célèbre Emir Bibars Bondocdar, qui devint plus tard Sultan, et que l'on considérait déjà, avec raison, comme le plus éminent homme de guerre de l'Islamisme. En arrière du camp et de la ville, entre la route du Caire et le Nil, s'élevait le palais précédemment construit par Malek-Kamel et occupé en ce moment par le Sultan Malek-Saleh. Sur le Nil, en avant du palais, était mouillée la flotte musulmane, faisant face à la flotte chrétienne. Les Egyptiens, ainsi défendus, d'un côté par le Nil et leur flotte, de l'autre par l'Achmoun et le rempart de Mansourah, ne pouvaient être attaqués sérieusement qu'après que les Croisés auraient franchi de vive force l'un de ces deux cours d'eau [2].

Le roi entreprit de triompher de l'obstacle du canal, en jetant une chaussée en travers de son cours. Les eaux de l'Achmoun, devant alors s'écouler dans le Nil, auraient laissé à sec le lit du canal, qu'on eût pu franchir comme un simple fossé. Mais quand l'ouvrage des Croisés parvint à moitié largeur du lit, les Musulmans élargirent de leur côté le bord opposé. D'autre part, le cours de l'Achmoun, accéléré par le rétrécissement de son lit et par le ressaut qu'y produisit la saillie de la chaussée, devint si impétueux qu'il emportait les matériaux

1 Djemal-ed-Din (*R.* p. 554). Après ce que nous venons de raconter, Malek-Saleh établit son camp à Mansourah... Nous avons dit que Malek-Kamel y avait fait construire des habitations et qu'il avait fait élever un mur entre Mansourah et le canal, et un palais sur le Nil. Malek-Saleh demeurait dans ce palais, à côté duquel était sa tente. Le Sultan fit réparer les habitations par l'armée, établir des bazars et restaurer les murs élevés sur le bord du fleuve. L'armée s'entoura de palissades. Les vaisseaux et les barques arrivèrent chargés de machines de guerre et de guerriers. Ils jetèrent l'ancre devant les murs. — (P. 557) La plus grande partie de l'armée musulmane était à Mansourah, à l'Orient du fleuve.

2 Makrisi (*R.* p. 725). La flotte chrétienne était sur le Nil, à portée de les secourir (les Chrétiens) ; celle des Musulmans était aussi sur le Nil, vis-à-vis de Mansourah. — (P. 726) [Dieu] avait excité contre les Francs les Turcs connus sous le nom de Baharites et de Djemdariehs. Au milieu d'eux se faisait remarquer Bibars-Bondocdar, qui monta par la suite sur le trône.

www.libtool.com.cn

qu'y jetaient les Croisés, avant qu'ont eût le temps de les assujétir [1].

Pour protéger ses travailleurs, Saint Louis construisit des mantelets défendus par des mangonneaux. Mais les Musulmans établirent aussi des machines de guerre, dont la batterie fut supérieure à celle des chrétiens [2]. L'Achmoun n'avait qu'une très faible largeur [3]. Le remblai des Français en ayant supprimé la moitié, les projectiles turcs venaient battre de plein fouet. Il commencèrent par briser les machines de jet des Croisés. Puis ils démolirent les mantelets qui abritaient les travailleurs. Enfin quelques traits de feu grégeois en incendièrent les débris. Il fallut abandonner l'ouvrage [4].

Les Français cherchèrent alors un autre moyen de franchir l'Achmoun. Ils étaient si bien renseignés sur ce qui se passait parmi les Musulmans que, le Sultan Malek-Saleh étant mort, Saint Louis en fut instruit, bien qu'on cachât encore ce décès à toute l'armée égyptienne [5]. Grâce à ses relations dans le camp ennemi, le connétable Humbert de

1 Joinville (*H. F.* T. XX p. 220 D). Le roy ot conseil que il feroit faire une chaucice parmi la rivière pour passer vers les Sarrazins. — (P. 221 AB) Pour destourber la chauciee que le roy fesoit, les Sarazins fesoient fere caves en terre par devers leur ost ; et sitost comme le flum venoit aus caves, le flum se flatissoit es caves dedens, et refaisoit une grant fosse : dont il avenoit ainsi que tout ce que nous avions fait en III semainnes il nous deffesoit tout en I jour.

M[s] de Rothelin (*H. Oc.* T. II p. 600). Quant cele chauciée fu faite... dusques outre le mi lieu dou flun, li Sarrazin s'esforcièrent si durement a relaiz et par nuit et par jour... que il sembloit qu'il coumancassent ades cele besongne tout de nouvel. Pour III manierez de raisonz ne porent onques nos genz faire cele chauciée tout outre ; car quant li flunz fu si estrecies, l'iaue s'en couroit si raidement parmi cil estroit leu, que nulle chose que l'en i meist n'i povait demourer ne arester que ele ne s'en alast contre val.

2 Joinville (P. 220 D). Pour garder ceulz qui ouvroient à la chaucié, fist faire le roy II beffrois que l'en appelle chas chastiaus... [Les Sarrazins] avoient XVI engins tous drois. Quant nous venimes la, le roy fist faire XVIII engins. — (P. 221) Nos engins getoient au leur, et les leurs aus nostres ; mès onques noy dire que les nostres feissent biaucop.

3 Djemal-ed-Dîn (*R.* p. 558). L'Achmoun qui les séparait était peu large.

4 M[s] de Rothelin (*H. Oc.* p. 601). La seconde [raisonz] fu que li Sarrazin firent giter tant de grosses pierrez et de pesanz encontre nos enginz que il les despecierent prez que touz. La tierce raisonz fu que li Sarrazin lencièrent et gitierent tant de darz et de saietes et de quarriaux d'arbalestes aluméz et embrasez de feu grejoiz ovecques les grossez pierrez que leur enginz gitoient sur noz II chaz desouz les quex cil se taspissoient, qui la chauciée faissoient, en tel manière que les grossez pierrez les débrisierent touz et li feu grejoiz et les esprises que il i giterent, les firent esprandre, et en tel manière furent arz et mis en cendre.

5 Makrizi (*R.* p. 722). Le Sultan Malek-Saleh mourut à Mansourah. — (P. 724) On dressait le pavillon du Sultan comme précédemment ; les tables étaient servies chaque jour, les Emirs venaient faire leur service accoutumé. La Sultane disait que le Sultan était malade et qu'il ne pouvait voir personne. *Cependant les Francs ne tardèrent pas à apprendre que Maleck-Saleh n'était plus.*

www.libtool.com.cn

Beaujeu obtint d'un espion arabe l'indication d'un point où les Français pouvaient franchir l'Achmoun à gué, à quatre milles en aval de leur camp. Ce gué, situé à Sahnar, n'était accessible que pour la cavalerie [1].

Le roi laissa ses troupes à pied dans le camp, sous la garde du duc de Bourgogne et de quelques seigneurs de Palestine. Puis, avec sa maison militaire et la plus grande partie de ses troupes à cheval, Saint Louis se transporta pendant la nuit au gué de Sahnar, pour le franchir à la pointe du jour [2].

Pendant ce temps, la flotte française opérait, sur le Nil, une démonstration contre la flotte égyptienne. Soit que les Musulmans aient été trompés par cette fausse attaque, soit pour tout autre motif, il est certain que Fakhr-ed-Din ignora jusqu'au dernier moment la manœuvre qui se préparait contre lui en aval de l'Achmoun. A Mansourah on ne comprit l'intention des Croisés que lorsqu'on vit leurs premiers cavaliers pénétrer dans la ville [3].

Saint Louis, au moment de franchir l'Achmoun, donna l'ordre à chacun de ses corps de ne pas se séparer pendant ce long défilé, et de

1 Ms de Rothelin (P. 602 ch. LXIV). Quant li roiz de France et libaronz de l'ost de la Crestienté virent et aperceurent tout plainnement que la chauciée ne porroit estre parfaite.. Il demandèrent aus Sarrazinz traiteurs, qui estoient venu en nostre ost de l'ost aus mescreanz, se il savoient en cel flun point de gué. Il en i out I qui dist au roi qu'il avoit bien aval el flun du Tannis I gué, *mais il estoit I pou parfonz*. — V. aussi Joinville (P. 223 D).

G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 375 C). Entendirent nostre gent que un petit dessous le lieu ou len faisoit la chaucié, avoit un petit pas *vadable à cheval*.

Djemal-ed-Din (*R.* p. 558). L'Achmoun qui les séparait était peu large, et il y avait dans ce canal plusieurs gués faciles à passer. On dit qu'un traître musulman indiqua celui de Sahnar.

2 Ms de Rothelin (P. 602 ch. LXIV). Devant l'aube du jour li roiz et si troiz frère *et la plus grant partie de la chevalerie* et des autrez gens de nostre ost furent armé et monté et issirent de lost leur batailles rangiees et ordences. Li roiz lessa bones gardez en lost pour garder le hernoiz *et les genz qui demouré i estoient a pié* et a cheval. — Joinville (P. 224 A). Le roy attira que le duc de Bourgoingne et les riches homes doutremer qui estoient en lost gueteroient lost pour que len ni feist doumage.

3 Makrizi (*R.* p. 725). Ils [les Français] dressèrent aussi leurs machines. La flotte chrétienne était sur le Nil, à portée de les secourir ; celle des Musulmans était aussi sur le Nil, vis-à-vis de Mansourah... Les soldats de l'Islamisme obtenaient de grands succès, lorsqu'un méchant homme d'entre les Musulmans montra aux Francs un gué sur le canal d'Achmoun. *Les Musulmans n'en surent rien jusqu'au moment où les Francs les attaquèrent dans leurs retranchements.*

Djemal-ed-Din (*R.* p. 557). [Les Francs] dressèrent leurs machines et firent leurs dispositions d'attaque. Leurs vaisseaux jetèrent l'ancre en face de leur camp. Les vaisseaux des Musulmans étaient devant Mansourah. Les deux armées se lancèrent des traits et des pierres, sur terre et sur le fleuve. — (P. 558). *Ils [les Francs] se trouvèrent ainsi inopinément en présence des Musulmans. L'Emir Fakhr-ed-Din était au bain lorsqu'on lui annonça que les Francs s'étaient portés sur l'armée musulmane.*

www.libtool.com.cn

s'attendre mutuellement sur l'autre bord, pour cheminer de conserve vers Mansourah [1]. Ainsi qu'on va le voir, la cavalerie française avait mission de se diriger tout d'abord vers le lieu où stationnaient les machines musulmanes, dont le tir avait arrêté le travail des ingénieurs français [2]. On comprend, en effet, qu'une fois ces machines au pouvoir des Croisés, l'infanterie eût pu achever rapidement les quelques mètres de travaux nécessaires au passage du canal. Alors les troupes à pied et les troupes à cheval auraient opéré leur jonction. L'armée française eût ensuite envahi Mansourah par la partie qui n'était pas fortifiée, et de là, le camp baharite par son point de contact avec la ville. Une bataille engagée sur ce terrain aurait été tout à l'avantage des croisés, parce qu'elle n'aurait laissé à la cavalerie turque ni le temps, ni l'espace pour manœuvrer. Dans le palais du Sultan, on eût surpris tout le personnel de gouvernement de l'Egypte. Les Egyptiens gagnés à la cause française affirmaient que, de Mansourah au Caire, on ne rencontrerait pas un seul obstacle sérieux [3]. A la fin du présent récit, nous citerons les historiens arabes les plus autorisés, qui reconnaissent que, si l'infanterie française avait rejoint à propos sa cavalerie, c'en était fait de l'Islamisme en Egypte [4].

Cependant, à notre point de vue personnel, le plan des Français avait un défaut. Le gué de l'Achmoun n'étant pas accessible à l'infanterie, la cavalerie avait à se séparer de ses troupes à pied pour le franchir. Elle devait donc cheminer jusqu'aux machines turques, sous les yeux de l'ennemi, sans pouvoir, si elle était attaquée, appeler les fantassins à son aide. Quelque rapide que pût être le trajet du gué à la Mansourah, si l'on y rencontrait les Turcs, on pouvait être puni cruellement pour avoir méconnu le principe de la solidarité des deux armes. Nous allons voir que ce fut sur cette unique faute que reposa l'issue de la bataille.

Revenons à la cavalerie que commandait le roi de France. Elle franchit l'Achmoun à un gué profond, rapide, aux bords escarpés et glissants. Les Egyptiens ne tentèrent même pas de s'opposer au passage.

1 Mᵉ de Rothelin (P. 602 ch. LXIV). Quant li roiz et li autre qui monté estoient pour passer le flun, furent as chanz forz de l'ost, li roiz commanda a trez touz..... que nuz ne fust tant hardiz que il se desroutast... et que les batailles se tenissent les unes prez des autrez et alassent tout le petit pas tout ordenéement ; *et que, quant li premier seroient passé le flun, que il atendissent sur la rive les autrez.*

2 Vincent de Beauvais (P. 1320 col. 1). Itaque transacto fluvio, ventum est *ad locum ubi juxta prædictam calciatam erant machinæ Saracenorum.*

G. de Nangis (P. 375 D). Nos gens passèrent le flun et vindrent *au lieu devant la chaucié, où li Sarrazin avoient leur engins.*

3 Mᵉ de Rothelin (P. 599 ch. LXII). Assez i avoit de Turz qui disoient que se nostre gent povaient passer le flun avant qu'il fussent moult doumaigié et amenuissié de lor genz, qu'il auroient povair de conquerre Babiloinne et le Kahaire et toute la terre d'Egypte maugré les Turz.

4 Voyez ci-dessous : Djemal-ed-Din (*R.* p. 558) et Makrizi (*R.* p. 726).

www.libtool.com.cn

Mais les difficultés matérielles durent le ralentir beaucoup. On avait confié l'avant-garde aux chevaliers du Temple, troupe disciplinée et qui connaissait bien la tactique des Orientaux. Après eux venait le corps du comte d'Artois. Nous constaterons bientôt que les contingents de Joinville suivaient cet effectif et que la maison militaire du roi n'arrivait que la dernière [1].

Aussitôt que le comte d'Artois eut franchi l'Achmoun, cédant à son impétuosité naturelle, il lança ses troupes dans la direction de Mansourah, en dépit des ordres exprès de Saint Louis. Le Maître du Temple voulut d'abord s'opposer à ce départ; mais n'ayant rien obtenu et ne pouvant abdiquer sa fonction d'avant-garde sans une grave responsabilité, il crut devoir rejoindre le comte d'Artois. Les autres corps d'armée, retenus par la discipline et par la lenteur de leur défilé sur le gué, restèrent ainsi séparés des deux premiers corps [2].

Cependant la cavalerie d'Artois ne s'était pas écartée de la route prescrite par le commandant en chef. Elle avait longé les bords du canal en remontant son cours et suivi la direction du point de stationnement des machines turques. Sa faute pouvait donc être réparée, si elle dégageait les abords de la chaussée où l'attendait l'infanterie. Mais en approchant de Mansourah, Artois s'aperçut que la ville n'était pas en défense, et il crut plus utile de l'occuper immédiatemment. Ici, le Maître du Temple le retint de nouveau. Il lui représenta *que c'était aux machines, et non pas à Mansourah* que les appelait l'ordre de bataille ; *qu'en avançant encore, il allait mettre, entre les deux moitiés de l'armée française, une énorme distance qui permettrait aux Turcs d'écraser chacune de ces moitiés séparément* [3].

1 V. de Beauvais (P. 1320 col. 1). Transierunt fluvium, non tamen sine gravi periculo, quia profundior ac periculosior erat locus quam eis fuerat intimatum. Nam et equos illorum ibi natare oportebat. — M[s] de Rothelin (P. 603'). Les rives estoient durement hautes, et d'une part et d'autre plainnes de borbier et de bétumier et de limon. — V. aussi Joinville (P. 224 A B).

Joinville (P. 224 B). Et maintenant que nous feumes passez, les Turs s'enfouirent... L'en avoit ordenné que le Temple feroit l'avant garde, et le comte d'Artois auroit la seconde bataille après le Temple.

2 Joinville (P. 224 B). Sitost comme le conte d'Artois ot passé le flun, il et toute sa gent férirent aus Turs qui s'enfuioient devant eulz. Le Temple li manda que il leur fesoit grant vileinnie, quant il devoit aler apres eulz et il aloit devant; et li prioient que il les lessast aler devant, aussi comme il avoient acordé par le roy. Or avint ainsi que le conte d'Artois ne leur osa respondre. — (P. 224 C). Quant les Templiers virent ce, il se pensèrent que il seroient honniz se il lessoient le conte d'Artois aler devant eulz; si férirent des esperons qui plus plus.

3 M[s] de Rothelin (P. 603). Quant cil, qui estoient en l'avant garde, orent passé le flun, et il furent suer la rive par de l'autre part, encontre le coumandement et l'ordenement que li roiz avoit fait, il s'en alerent isnellement tout contre mont la rive du flun *jusques a tant qu'il vinrent au leu ou li enging au Sarrazin estoient*

www.libtool.com.cn

Au même instant arrivèrent dix chevaliers que Saint Louis avait détachés à la poursuite de son frère. Ils apportaient avec eux l'ordre d'arrêter et de retenir sur place le comte d'Artois, jusqu'à l'arrivée des derniers corps. Mais le comte répliqua qu'il considérait la victoire comme déjà gagnée et qu'il ne s'arrêterait pas en si beau chemin. Puis, piquant droit sur Mansourah, il y entraîna sa cavalerie, pénétra dans la ville et y mit tout à sac [1].

Habitants et soldats, tout prit la fuite devant l'apparition soudaine des Français. Fakhr-ed-Dîn avait si peu prévu cette surprise, qu'il était encore au bain et ses troupes sans ordres. Les uns et les autres furent massacrés sur place. Alors, grisé par le succès, Artois voulut pousser encore plus loin. Il traversa Mansourah de l'Est à l'Ouest, en ressortit à la tête de ses troupes et s'avança jusqu'au palais du Sultan, qu'il espérait aussi surprendre [2].

Pendant ce temps, l'infanterie des Croisés, postée de l'autre côté de l'Achmoun, attendait toujours que l'on vînt assaillir la garnison des machines musulmanes, pour l'aider à franchir le canal. Mais Artois s'étant éloigné et Joinville n'étant pas encore arrivé, personne ne vint prendre à revers les défenseurs des mangonneaux turcs. Les troupes à

drecié contre la devant dite chauciée. Moult matinnet et soudainnement se férirent en l'ost des Sarrazins, qui là endroit estoient logié, et qui de ce ne se prenoient garde. — (P. 604) Frère Gilles, li granz commanderrez du Temple..... dist au conte d'Artoiz qu'il feist sa gent arester et ralier ensamble, et que on atendist le roi et les autrez batailles qui n'avoient mie encorez le flun passé... *et looit encorez que l'en se traissist de lez les enginz des Sarrazins devant la chauciée ; car se il chascoient einsint esparpillé et devisé, li Sarrazin se ralieroient ensemble et legierement les desconfieroient*, car il n'estoient c'un pou de gent au regart des Sarrazins, qui la estoient assemblé.

1 Me de Rothelin (P. 605). En demantrez que il parloient einsent, X chevalierz vindrent la tot acourant au comte d'Artoiz, et li distrent de par le roi que il ne se meust, et que il atandist tant que li roiz fust venuz. Il leur respondi et dist que li Sarrazin estoient desconfist, et que il ne demorroit mie, aincoiz les en chaceroit. Tantost coururent aprez les Sarrazins par mi les hesberges, les en chaucierent tuit devisé et tuit departi senz route tenir jusques a tant que il vindrent à une villette que l'en apele la Masorre. Tantost se ferirent dedenz les unz aprez les autrez, tout occiant cex que il povaient consuir.

2 Djemal-ed-Dîn (*R.* p. 558). L'Emir Fakhr-ed-Dîn était au bain lorsqu'on lui annonça que les Francs s'étaient portés sur l'armée musulmane. Frappé de cette nouvelle, il monta précipitamment à cheval sans prendre aucune précaution, et fut rencontré par une troupe de Francs qui le tuèrent. Le roi de France [le comte d'Artois] entra à Mansourah *et vint jusqu'au palais du Sultan qui donnait sur le fleuve.* [Le comte d'Artois portait sur sa cotte les armes de France. Après qu'il eut été tué, on montra cette cotte aux Musulmans pour les enhardir en leur persuadant que Saint Louis était mort. Cette supercherie donna naissance à l'opinion erronée que le roi eût conduit l'attaque jusqu'au palais du Sultan.]

Joinville (P. 224 C). [Les Francs] chassèrent les Turs qui s'enfuioient devant eulz tout parmi la ville de la Massourre *jusques aus chans par devers Babiloine.*

www.libtool.com.cn

pied des Chrétiens restèrent donc en échec et Mansourah abandonnée par les Français [1].

En même temps, Bibars et ses cavaliers baharites revinrent de leur première surprise. Bibars fit immédiatemment réoccuper Mansourah et en barricada toutes les rues. Alors seulement le comte d'Artois reconnut le danger. Il revint en arrière et s'efforça de rétablir, à travers la ville, ses communications avec l'armée française. Mais la position était solidement défendue. La cavalerie du comte fut écrasée au pied des barricades par les projectiles de toute sorte lancés du haut des maisons [2].

Enfin le corps des Champenois, commandé par Joinville, après avoir laborieusement franchi le gué de l'Achmoun, avança vers Mansourah en tête de colonne. Mais il fut arrêté en chemin par l'ennemi. Tandis qu'il longeait le canal, face à Mansourah, le Sénéchal de Champagne découvrit sur sa gauche un corps de 6,000 Turcs qui étaient déjà sortis du camp égyptien, et qui se mirent immédiatement en devoir de l'attaquer [3].

La présence de cette cavalerie sur la gauche de Joinville nous révèle

1 Makrisi (*R.* p. 726). Le roi de France venait en personne *à la porte du château du Sultan,* si Dieu par sa bonté n'avait rendu tous ses efforts inutiles... *Leur infanterie* [des Francs] *se disposait à passer le canal.*

Djemal-ed-Dîn (*R.* p. 558). *Heureusement pour les Musulmans que les Francs s'étaient séparés les uns des autres.* (P. 559) *Quant à l'infanterie, elle était déjà arrivée au pont qu'on avait jeté sur le canal d'Achmoun pour le traverser.*

2 Mᵉ de Rothelin (P. 605). *Li Sarrazin povaient a painne croire que li nostre enchaucassent si folement* ne qu'il se fussent embatu si perilleusement, et espandu par les rues de cel cassel. Bien virent qu'il en feroient adonques leur volantez. *Il firent sonner corz et buissinnes et tabouz, isnellement se rasemblerent, et avironnerent noz genz de toutes parz...* Li Sarrazin les trouverent espanduz par tropiaux... touz les detranchierent et decouperent.— Joinville (P. 224 C). *Quant il* [les Français] *cuidierent retourner arieres, les Turs leur lancèrent trefz et merrien parmi les rues qui estoient estroites.* Là fu mors li cuens d'Artois.

Makrizi (*R.* p. 726). [Dieu] avait excité contre les Francs les Turcs connus sous le nom de Baharites et de Djemdariehs. Au milieu d'eux se faisait remarquer Bibars Bondocdar, qui monta par la suite sur le trône. Ils se jetèrent sur les ennemis avec tant d'impétuosité qu'ils les mirent en désordre et les repoussèrent loin de la porte du château. — Djemal-ed-Dîn (*R.* p. 558). Des Turcs Mamelouks de Djemdarieh et des Baharites, lions dans les combats, (p. 559) fondirent tous ensemble et d'un seul choc sur les Francs... Le glaive et la massue des Turcs les exterminèrent. Plusieurs furent mortellement blessés ou tués dans les rues de Mansourah. Quinze cents cavaliers des plus braves périrent ce jour-là.

3 Joinville (P. 225 A). Moy et mes chevaliers accordames que nous irions sus coure a pluseurs Turs qui chargeoient leur harnois *a main senestre en leur ost* et leur courumes sus. — (P. 225 B) Quant moy et mes chevaliers venimes hors de l'ost aus Sarrazins, *nous trouvames* bien VI.M Turs par esme, *qui avoient lessiees leur herberges et se estoient trait aus chans;* quant il nous virent, il nous vindrent sus courre.

www.libtool.com.cn

la disposition de combat qui avait été adoptée par Bibars. On vient de voir qu'une partie de ses forces, détachée dans Mansourah même, y écrasait en ce moment Artois et le Temple. Pour qu'au même instant d'autres cavaliers turcs aient pu venir menacer Joinville sur sa gauche, il faut que l'armée baharite ait été divisée en deux corps. Un détachement dut aller dans la ville couper la retraite aux deux premiers corps français, tandis que le gros des troupes de Bibars, sorti du camp dans la direction de l'Est, se déploya sans doute en bataille, face au Nord, parallèlement à l'Achmoun. Ce furent évidemment ces dernières troupes qui assaillirent Joinville. Dans la position qu'elles occupaient, elles pouvaient charger, l'un après l'autre, les derniers corps français qui allaient défiler devant elles et les pousser dans le canal qui coulait à leur droite.

Outre que le contingent de Joinville était démesurément inférieur en nombre à l'armée turque, nous savons qu'il n'avait pas pu amener de troupes à pied. Cette cavalerie, n'étant pas couverte par le rempart de piques traditionnel, se trouva sans asile pour se rallier dans l'intervalle des charges. Ses adversaires l'attaquèrent de plusieurs côtés à la fois et l'assaillirent sans relâche. Joinville, en revenant de charger, fut chargé lui-même par derrière. Plusieurs coups de lance le culbutèrent en avant, lui et son cheval. Sa cavalerie tout entière fut si malmenée qu'elle s'estima trop heureuse de pouvoir s'enfermer dans une construction en ruines, pour attendre l'arrivée du roi [1].

Enfin Saint Louis parut à la tête de sa maison militaire. Ici, nous allons encore mieux constater les inconvénients qu'eut pour les Croisés l'absence de leur infanterie [2].

Les Baharites commencèrent par se développer en un front curviligne, de manière à menacer l'armée française de plusieurs côtés. Puis ils firent pleuvoir sur elle une nuée de traits qui, la prenant d'enfilade, atteignirent un grand nombre d'hommes et de chevaux. Ce tir dut être exécuté par une série de corps placés en arrière les uns des autres, et qui se succédaient à tour de rôle en face des Croisés. En effet une

1 Joinville (P. 225 B). Moy et mes chevaliers ferimes des esperons et alames rescourre monseigneur Raoul Wanon qui estoit avec moy, que il avoient tiré à terre. *Endementieres que je en revenoie, les Turs mapuierent de leur glaives; mon cheval sagenoilla par le fez que il senti* et je en alé outre parmi les oreilles du cheval..... Et monseigneur Erart de Severey... nous dit que nous nous treissions emprès une meson deffaite, et illec attenderions le roy qui venoit. — (P. 225 C) *Illec les Turs nous assailloient de toutes pars.* — (P. 225 D) La fu navré mons. Huge d'Escos... et monseigneur Raoul et monseigneur Ferri de Loupey. — (P. 226 A). Et Monseigneur Erart de Siverey...

2 Joinville (P. 226 B). La ou je estoie a pié et mes chevaliers, aussi blecié comme il est devant dit, vint le roy a toute sa bataille. — Me de Rothelin (P. 606). Li roiz, quant il ot passé le flun, et les autres batailles, qui estoient ovecques lui, vindrent tout ordenement et tuit rangié cele part ou li Sarrazin estoient.

www.libtool.com.cn

chronique constate que *quand les premières routes des Turcs avaient vidé leurs carquois, elles se repliaient en arrière des suivantes, lesquelles tiraient à leur tour*[1]. Ainsi le jet des projectiles était continu, chaque corps ayant la faculté de renouveler ses munitions pendant le roulement des sections de la colonne.

L'armée chrétienne ne possédait pas la moindre arme de trait qu'elle pût opposer à ce tir formidable. Ses arbalétriers à pied étaient restés au camp avec toute l'infanterie. Quant aux arbalétriers à cheval, on les avait attachés à l'avant-garde qui suivit le comte d'Artois dans Mansourah, et ils y succombaient en ce moment avec leur chef[2].

On voyait donc venir le moment où la cavalerie chrétienne serait démontée jusqu'au dernier homme. Pour sauver ses chevaux, il lui fallut s'arrêter, faire front à gauche du côté des Baharites et les charger. Alors les cavaliers de Bibars passèrent leur arc sur l'épaule gauche, tirèrent l'épée et engagèrent, avec cette arme, le même genre de manœuvre qu'ils avaient exécutée avec les armes de trait. La chronique le dit expressément : « *Ils déchassaient sur les chrétiens, les unes routes* » *après les autres* »[3]. Leur procédé de combat était donc quelque chose d'analogue à ce qui, dans la tactique moderne, porte le nom de *combat en colonne d'attaque*[4].

1 Mᵉ de Rothelin (P. 606). *Il* [les Sarrasins] *aceintrent les nos tout entor* et traistrent si grant plenté de saietes et de quarriaux que pluie, ne grelle ne feist mie si grant oscurté, si que moult i ot de navrez de nos genz et de leur chevaux. *Quant les premierez routes des Turz orent vuidié touz leur carquoiz* et *tout trait, il se retraistrent arrierez, mes les secondes routes vindrent tantost arrierez ou il avoit encores assez plus de Turz. Cil traistrent encorez plus espessement assez que n'avoient fait li autre.*

2 Mᵉ de Rothelin (P. 606). *Li roiz ne nostre gent n'avoient nul arbalestier la en droit. Cil qui avoient le flun passé ovec le roi, estoient tuit occis en l'avant garde, car* li Sarrazin occioient tout senz espargnier tres tous les arbalestiez que il prenoient. — V. aussi Vincent de Beauvais (P. 1320 col. 2).

Historia satirica (*H. F.* T. XXII p. 13 F). Sarraceni supra nostros undique fluxerunt, *et deficiente christianis balistariorum subsidio,* usque ad nonam impetum sustinuerunt.

3 Mᵉ de Rothelin (P. 606). Quant li roiz et nostre gent virent que il pardoient einsint leur chevaux et elx meismes, il ferirent des esperonz tuit ensemble encontre les Turz pour eschiver leur saietes. Assez en occistrent et abatirent en leur venue aus glaives et aux espées. Mais la plantez des Turz estoit ja si granz que pou ou noiant i paroient ; quant il i avoit aucun Tur occis et abatu, tantost revenoit autrez en son leu touz frez et toz nouviaux. Li Tur virent que nostre gent et leur chevaux estoient moult blecié et à grant meschief, *si pandirent isnellement leur ars aus senestrez braz dessouz leur rouelles et leur coururent sus moult cruelment as masces et as espees.* — (P. 607) [Nostre gent] moult se defendoient vigueresement si au desoubz comme il estoient et souffroient *cele grant planté de Sarrazins qui descacoient ur elx les unes routes aprez les autres.* Einsit dura cele bataille jusques a nonne.

4 Dans le combat en colonne moderne, les pelotons d'une même colonne se

www.libtool.com.cn

La cavalerie d'Europe, ayant plus de choc que celle des Egyptiens, en triomphait aisément sur le point où elle les chargeait. Mais étant assaillie en front et en flanc, il lui fallait revenir constamment à son point de départ, pour faire face tour à tour dans les directions les plus opposées. D'autre part, l'ennemi, grâce à sa supériorité numérique, pouvait n'engager ses cavaliers qu'à tour de rôle et réparer leurs forces pendant l'intervalle des charges. Les chrétiens, beaucoup moins nombreux, étaient forcés de combattre en ligne et constamment. S'ils avaient en leur infanterie, en la déployant devant eux d'un bord à l'autre de l'Achmoun, ils auraient pu venir se reposer derrière cet abri. Mais faute de fantassins, il leur fallut s'engager sans relâche, avec leur équipement de fer, sous le soleil brûlant de l'Egypte. A ce jeu, les Croisés devaient tôt ou tard succomber par le seul épuisement des forces physiques. Des signes de découragement commencèrent à se produire. On vit des sergents à cheval se jeter dans l'Achmoun pour le repasser à la nage et y disparaître aussitôt, entraînés par le courant et le poids de leur armes. L'infanterie, répandue sur l'autre bord, commençait à comprendre la situation et poussait des cris déchirants [1].

La fermeté du roi et de son État-Major sauva l'armée.

Saint Louis commença par donner l'exemple d'une vigoureuse résistance [2]. Puis il fit appeler les seigneurs qui composaient son conseil de guerre habituel. L'un d'eux, Jean de Valéry, déclara qu'il fallait immédiatement *se mettre en marche vers la droite, le long du canal, pour faire arriver au secours de l'armée les troupes qu'on avait laissées au camp, sous les ordres du duc de Bourgogne*. Les Croisés ayant fait front à gauche pour combattre Bibars, les reporter *vers la droite* c'était reprendre

suivent à 100 pas de distance. Le chef du premier peloton, après avoir exécuté sa charge, démasque le front de la colonne pour faire place à l'attaque des pelotons qui le suivent. Il va ensuite se rallier en arrière de ces pelotons, de manière à obtenir un roulement de charges continu. (V. Règlement de la cavalerie de 1875, art. 126).

1 Joinville (P. 227 C). Pluseurs de nos gens recuiderent passer a nou par devers le duc de Bougoingne, ce que il ne porent faire ; car les chevaus estoient lassez et le jour estoit eschaufé ; si que nous voions.... que le flum estoit couvert.... de gens qui se noioient et perissoient. — Me de Rothelin (P. 607). Li chevaliers et les autres gens, qui estoient à noz herberjez, qui bien savoient ces choses, ne les pouvoient secourre pour le flun, qui estoit entre deulx ; tuit et petit et grant braioient et plouroient et crioient a haute voiz.... et disoient : « las !... li roiz, et si frerez et toute leur compaignie sont tuit pardu ! »

2 Me de Rothelin (P. 607). Assez i ot des noz, qui furent en cele bataille, qui puis distrent et afermerent certainnement que se li roiz ne se fust maintenuz si hardiement et si viguereusement, que il eussent esté tuit mort et tuit priz. Onques li roiz ne retorna son visaige en cele bataille, ne n'eschiva son corz des Turz. Il confortoit et amonestoit nostre gent de bien faire si que il en estoient tuit rafreschi.

www.libtool.com.cn

l'ordre de marche primitif vers la chaussée. Cet avis fut unanimement appuyé par le conseil, et le roi se mit en devoir de l'exécuter [1].

Pour n'être pas jeté dans le canal, pendant sa marche de flanc, Saint Louis laissa en face de l'ennemi ses effectifs flamands et poitevins. Son armée dut donc présenter alors deux formations distinctes, l'une en colonne de marche, faisant tête à droite vers Mansourah, l'autre en bataille, couvrant la gauche de sa colonne et faisant front vers Bibars. Puis on se mit en route, en combattant et cheminant tour-à-tour. Bibars, résolu d'arrêter ce mouvement à tout prix, chargea alors avec fureur Flandre et Poitou ; si bien que Saint Louis fut obligé de s'arrêter par deux fois, pour dégager sa gauche. Mais chaque fois, le conseil de guerre, consulté par le roi, ramena la marche des Croisés vers leur droite, avec une persistance qui atteste un plan parfaitement arrêté [2].

A partir de ce moment et en dépit des nouveaux obstacles que souleva l'armée musulmane, le roi de France ne cessa de se diriger vers la droite, jusqu'à ce qu'il fut parvenu à la chaussée où l'attendait son infanterie, en face des machines turques. C'est Saint Louis lui-même qui l'affirme dans sa correspondance officielle [3].

Revenons à Bibars. Repoussé dans ses attaques de flanc, il entreprit d'arrêter la marche du roi, en lui opposant un nouvel obstacle. La partie des troupes musulmanes qui avait massacré dans la Mansourah les effectifs d'Artois se trouvait désormais libre de ses mouvements. Bibars ramena vers lui ce contingent. Les Baharites de Man-

1 Joinville (P. 226 C). Endementres que nous estions ainsi, Mons. Jehan de Waleri le preudome vint au roy, *et li dit que il looit que il se traisist a main destre sur le flun, pour avoir laide du duc de Bourgoingne et des autres qui gardoient lost que nous avions lessié.* — (P. 226 D). Le roy commanda à ses serjans que il li alassent querre ses bons chevaliers que il avoit entour li de son conseil, et les nomma touz par leur non. Les serjans les alerent querre en la bataille... Il vindrent au roy, et leur demanda conseil ; et distrent que Mons. Jehan de Waleri le conseilloit moult bien ; *et lors commandа le roy* au gonfanon Saint Denis et a ses banières *qu'il se traisissent a main destre vers le flum.*

2 Joinville (P. 227 A). Il [le roy] not guières alé quant il ot pluseurs messages du conte de Poitiers son frère, du conte de Flandres et de plusieurs autres riches hommes qui illec avoient leur batailles, qui touz li prioient que il ne se meust ; car il estoient si pressé des Turs que il ne le pooient suivre. *Li roy rapella ses preudommes chevaliers de son conseil, et touz li loerent que il attendit ; et I pou après Mons. Jehan de Waleri revint, qui blasma le roy et son conseil de ce que il estoient en demeure. Apres tout son conseil li loa que il se traisist sur le flum, aussi comme le sire de Waleri li avoit loé.* [Ce très important passage prouve avec quelle réflexion étaient conduites les batailles du XIIIe siècle ; puisque les rois de France s'entouraient d'un conseil de guerre permanent, qui délibérait même pendant la mêlée et auquel ils laissaient assez d'indépendance pour en accepter un blâme, en cas de retard.]

3 Lettre de Saint Louis (Gesta dei per Francos p. 1196). « Transacto itaque flumine, *ventum est ad locum ubi erant Sarracenorum machinæ, juxta calciatam prædictam.* »

www.libtool.com.cn

sourah, vinrent ainsi longer l'Achmoun, pour heurter de front la colonne de marche de Saint Louis, tandis que ses corps de flanquement étaient harcelés par Bibars. Le roi allait donc être pris entre deux attaques.

Voici ce que nous savons de cette manœuvre, qui fut heureusement démasquée dès son début. Le connétable Humbert de Beaujeu, ayant appris que le comte d'Artois se défendait encore dans une maison de Mansourah, obtint du roi la permission de tenter, pour le dégager, un coup de main rapide, en attendant que Saint Louis pût arriver personnellement à son aide. Beaujeu partit dans ce but, avec Joinville et quelques sergents à masse du roi. Comme ils approchaient de Mansourah, l'un des sergents du connétable lui fit observer que tandis que Bibars redoublait d'efforts pour retarder la marche de Saint Louis, un nouveau corps de Musulmans arrivait, menaçant de s'intercaler entre eux et l'armée royale. On pouvait déjà distinguer plus de mille cavaliers turcs, qui, en avançant, pouvaient séparer Beaujeu du roi [1].

Joinville constata même qu'on n'était déjà plus à temps à revenir vers Saint Louis directement, parce qu'on aurait pu être aperçu et massacré par ces nouveaux adversaires. Mais en remontant un ruisseau voisin, on pouvait rejoindre l'armée par un détour, et même utiliser ce petit cours d'eau comme un obstacle contre l'ennemi [2].

Le lecteur peut, en effet, observer sur notre carte un ruisseau coulant du Sud-Est au Nord-Ouest, qui existe encore aujourd'hui, et qui se jette dans l'Achmoun, à l'Est de Mansourah. Joinville et Beaujeu avaient dû nécéssairement le traverser en approchant de la ville. Les Baharites de Mansourah devaient aussi le franchir pour aller heurter la tête de colonne de Saint Louis, mais il n'avaient pas encore atteint le pont sur lequel on le traversait [3]. Beaujeu et ses compagnons d'armes remontèrent le cours d'eau sans être aperçus par l'ennemi, qui

1 Joinville (P. 227 A B). Et maintenant le connestable Hymbert de Biaujeu vint à li [au roi], et li dit que le conte d'Artois son frère se deffendoit en une meson à la Massoure et que il lalast secourre. Et le roy li dist : « connestable, alés devant et je vous suivré. » Et je dis au connestable que je seroi son chevalier et il men mercia moult. *Nous nous meismes a la voie pour aler a la Massourre.* Lors vint un serjent a mace au connestable, tout effraé et li dit que le roy estoit aresté, *et les Turs sestoient mis entre li et nous. Nous nous tornames, et veimes que il en i avoit bien mil et plus entre li et nous,* et nous nestions que VI.

2 Joinville (P. 227 B). Lors dis je au Connestable : « Sire, nous navons pooir daler au roy parmi ceste gent ; mais *alons amont et metons ceste fosse que vous veez devant vous, entre nous et eulz,* et ainsi pourrons revenir au roy. »

3 Les Baharites de Mansourah, avant de se mettre en route, durent stationner un certain temps hors de la ville, du côté de l'Est, pour y rassembler leur personnel, dispersé pendant leur lutte contre le corps d'Artois ; car ils avaient besoin d'être nombreux pour affronter le roi de France. Ce fut sans doute pendant ce stationnement que Joinville les aperçut et eut le temps de repasser le ruisseau et d'organiser la défense de son passage.

www.libtool.com.cn

portait toute son attention sur l'armée royale. Après avoir franchi cet obstacle en amont, ils redescendirent le ruisseau le long de sa rive droite, dans la direction de l'Achmoun, de manière à se poster entre le ruisseau et le canal (*par dessus le flum, entre le ru et le flum*) [1].

Alors Joinville proposa à Beaujeu de disputer aux Baharites le passage du pont qu'il leur fallait franchir pour attaquer le roi. C'était le seul moyen d'empêcher l'ennemi de placer Saint Louis entre deux attaques : attaque de front et de flanc [2].

Les cavaliers français n'étaient qu'au nombre de six. Mais juste en ce moment arrivèrent à eux les rares survivants du massacre de Mansourah, qui avaient réussi à s'échapper. C'étaient les comtes de Bretagne et de Soissons, avec le sire de Neuville, et leur escorte. Quoique criblés de blessures, ils consentirent à partager avec Joinville le soin de défendre le passage, tandis que le connétable de Beaujeu irait leur chercher du renfort [3].

Joinville posta en travers du pont deux sergents à masse du roi (Gamaches et Bauun). Lui-même, flanqué par Neuville et Soissons, les soutint en seconde ligne. Quand les forces des sergents étaient à bout, la seconde ligne les remplaçait [4].

1 Joinville (P. 227 B). Ainsi comme je le louai le connestable le fist ; et sachiez que se il se feussent pris garde de nous, il nous eussent touz mors ; mez il entendoient au roy et aus autres grosses batailles, par quoy il cuidoient que nous feusson des leur.

2 Joinville (P. 227 C). *Tandis que nous revenions aval par dessus le flum, entre le ru et le flum, nous veimes que le roy estoit venu sur le flum.* — (P. 227 CD) *Nous venimes a un poncel qui estoit parmi le ru, et je dis au connestable que nous demourissions pour garder ce poncel ; car se nous le lesson, il ferront sus le roy par deça ; et se nostre gent sont assaillis de II pars,* il pourront bien perdre ; et nous le feimes ainsinc.

3 Joinville (P. 227 B). Nous nestions que VI. — (P. 227 D) A nous tout droit vint le conte Pierre de Bretagne, qui venoit tout droit de vers la Massourre, et estoit navré dune espee parmi le visage. — (P. 227 E) En la fin de sa bataille venoit le conte de Soissons et monseigneur Pierre de Nouille... qui assez avoient souffers de cops celle journee... Je ving au conte de Soissons (p. 228 A) et li dis : sire, je croi que vous feriés bien se vous demouriés a ce poncel garder ; *car se nous lessons le poncel, ces Turs que vous veez ci devant vous se ferront ja parmi, et ainsi iert le roy assailli par deriere et par devant...* Quant le connestable oy ce, il me dit que je ne partisse de la tant que il revenist, et il nous iroit querre secours.

4 Joinville (P. 228 A). La ou je demourai ainsi sus mon roncin, me demoura le conte de Soissons a destre, et mons. Pierre de Nouille a senestre. — (P. 228 B) Devant nous avoit II serjans le roy, dont l'un avoit non Guillaume de Boon et l'autre Jehan de Gamaches, a cui les Turs qui sestoient mis entre le flum et le ru, amenerent tout plein de vileins a pié qui leur getoient motes de terre : onques ne lés peurent mettre sur nous... Nous estions touz couvers de pyles qui eschapoint des sergens. — (P. 228 C) Or avint encore ainsi que I mien bourgeois de Joinville maporta une baniere, et un fer de glaive ; et toutes les foiz que nous voïons que il pressoient les serjans, nous leur courions sus et il senfuioient.

www.libtool.com.cn

Les ennemis tentèrent alors de franchir le ruisseau, sans passer sur le pont, et de filer ensuite le long du canal. Mais Joinville courut de l'un à l'autre avec assez de succès pour couvrir toute la ligne de défense. Tout en recevant cinq blessures et son cheval quinze, il tint ferme jusqu'au bout [1].

Il était temps que les renforts arrivassent ; car Bibars avait observé la manœuvre de Joinville et songeait à le prendre à revers. Un de ses cavaliers baharites osa même s'avancer inopinément, assaillir Neuville d'un coup de massue sur la nuque et franchir le pont, avant qu'on ne pût l'arrêter [2].

Mais en ce moment Saint Louis atteignait les machines turques et dégageait la chaussée [3].

Aussitôt que l'armée française approcha de ce point, son infanterie, désormais libre de ses mouvements, se mit à l'œuvre avec tant d'activité, qu'en peu de temps une espèce de pont volant fut jeté sur l'Achmoun. Par cette voie improvisée, sous laquelle les eaux s'engouffraient comme un torrent, les troupes à pied se précipitèrent et vinrent se mettre à la disposition du roi [4].

Quel fut l'effet de cette intervention de l'infanterie ? Là est le point essentiel pour éclairer nos recherches sur la tactique des troupes à pied.

1 Joinville (P. 228 A B). Quant les Turcs virent que nous ne lerions pas le poncel, *il passerent le ruissel et se mistrent entre le ruissel et le flum*, ainsi comme nous estions venu aval ; *et nous traisimes entre eulz en tel maniere que nous estions touz appareillés a eulz sus courre, se il vousissent passer vers le roy et se il vousissent passer le poncel.* — (P. 228 C). Je ne fu pas blecié de leur pyles que en V lieus, et mon roncin en XV lieus.

2 Joinville (P. 228 A). A tant et vous un Turc qui vint de vers la bataille le roy qui darriere nous estoit, et feri par darieres monseigneur Pierre de Nouille dune mace, et le coucha sus le col de son cheval du cop que il li donna, et puis se feri outre le pont et se lansa entre sa gent.

3 Lettre de Saint Louis (Gesta Dei p. 1196). Ventum est ad locum *ubi erant Sarracenorum machinæ, juxta calciatam prædictam.*

V. de Beauvais (P. 1320 col. 1). Ventum est ad locum *ubi juxta prædictam calciatam erant machinæ Saracenorum.*

G. de Nangis (P. 375 D). Nos gens... vindrent au lieu *devant la chaucié, où li Sarrazin avoient leur engins.*

4 Me de Rothelin (P. 607). *Adont coururent la gent a pié et li communs peuples de l'ost hardiement et trez hastivement au merrien, aus engynz, aus autres estruemenz de l'ost, et coumancierent a essaier se il porroient faire aucune voie par desuer cel pas par quoi il peussent passer, pour aler aidier le roi.* Par grant painne et par granz travaux firent une voie de merrien assez perilleuse par desuz le paz ; car l'iaue estoit si roide par desouz, et si parfonde, et si perilleuse pour le leu, qui estoit estreciez de la chauciée qui la en droit estoit faite, que nus n'i cheist, qui tantost ne fust parduz. *Tantost passerent outre* assez perilleusement et au plus isnellement que il porent *pour aidier le roi.*

www.libtool.com.cn

Quand les fantassins arrivèrent, le Connétable les déploya en avant de sa cavalerie et les arbalétriers ouvrirent le tir. Au même instant, Bibars fit sonner la retraite. Sur toute la ligne, ses cavaliers évacuèrent le champ de bataille, et le combat fut terminé. Ce fait est unanimement affirmé par tous les historiens, tant chrétiens que musulmans.

Joinville déclare qu'aussitôt que le connétable *eut déployé les arbalétriers devant son front, et que ceux-ci mirent le pied à l'étrier de leurs armes, l'ennemi prit la fuite* [1].

Guillaume de Nangis maintient que ce fut *l'aide des arbalétriers* qui donna la victoire aux Français [2].

Le manuscrit de Rothelin précise que *lorsque la gent à pied vint en aide au roi* par le pont volant de l'Achmoun *et que les Sarrasins la virent approcher et franchir le canal, ils battirent en retraite, abandonnèrent le champ de bataille et retournèrent à leurs gîtes* [3].

Saint Louis reconnaît que, jusqu'au soir, on avait été gravement éprouvé par l'ennemi, *parce qu'on avait manqué d'arbalétriers*, mais qu'à ce dernier moment, *ayant pu rallier les forces de son armée* dans le voisinage des machines turques, il resta maître du terrain (*campum retinuimus, nostrorum viribus recollectis*) [4].

Et par le mot de *vires*, qu'emploie le roi de France, il ne faut pas entendre les rares chevaliers qui étaient restés au camp avec le duc de Bourgogne ; car le manuscrit de Rothelin nous a déjà appris que les troupes qui avaient franchi l'Achmoun avec le roi composaient *la plus grande partie de la cavalerie* [5]. Si la cavalerie la plus nombreuse n'a-

1 Joinville (P. 228 C). Le soir au soleil couchant *nous amena le connestable, les arbalestriers le roy a pié et sarangèrent devant nous. Et quant les Sarrazins nous virent mettre pié en estrier des arbalestriers, il s'enfuirent.* [Pour armer l'arbalète, on la renversait, la crosse en l'air, on passait le pied dans un étrier flottant attaché au dessous de sa gueule. Puis l'arbaletrier, poussant le pied en avant et saisissant la corde à deux mains, la ramenait dans l'encoche de la noix. Mettre le pied à l'étrier de l'arbalète équivalait donc au fait de l'armer. — (V. Viollet-Leduc, Mobilier, V° *Arbalète*, p. 21 à 37).]

2 G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 375 E). Mais forment se tindrent li nostres jusques à l'eure de nonne, et vainquirent les Sarrazins *et enchacièrent par l'ayde de leur arbalestiers.*

3 M[s] de Rothelin (P. 607). Adont coururent *la gent a pié* et li communs peuples de l'ost... Tantost passèrent outre assez perilleusement et au plus isnellement que il porent *pour aidier le roi ; mes quant li Sarrazin les virent venir et passer le flun, il se traitrent arrierez et departirent de la en droit, et s'en alerent a leur hesberges.*

4 Lettre de Saint Louis (Gesta Dei p. 1197 l. 11). *Graves insultus sustinuimus eorumdem* [Saracenorum] usque circiter horam nonam, *deficiente nobis omnino balistarum subsidio...* Domino auxiliante, *campum retinuimus, nostrorum viribus recollectis.* Et *ibi juxta Sarracenorum machinas quas adquisivimus eadem die* castra nostra posuimus.

5 M[s] de Rothelin (P. 602 ch. LXIV). Li roiz et si troiz frère *et la plus grant partie de la chevalerie et des autrez genz de nostre ost* furent armé et monté et issirent de

www.libtool.com.cn

vait rien pu contre Bibars, quelques individualités de la même arme n'auraient pas pu davantage.

Mais tous ces témoignages ne sont encore rien à côté de celui des historiens musulmans. Makrizi, et surtout Djemal-ed-Dîn, déclarent que ce qui sauva l'armée turque ce fut la faute que commirent les Chrétiens en séparant leurs diverses armes; mais qu'à la fin, leur infanterie arriva franchissant l'Achmoun sur un pont, et que si Bibars avait alors continué le combat, ç'en était fait des Musulmans; *parce que ces troupes à pied auraient donné la victoire à leur cavalerie, en la protégeant* [1].

On voudra bien noter ce dernier mot. La première chevalerie de France *protégée* par ses fantassins! Evidemment, Djemal-ed-Dîn n'entendait pas dire par là que de simples piquiers fussent une troupe de qualité supérieure à la chevalerie, mais qu'un rempart de fantassins était indispensable à la grosse cavalerie d'Europe pour l'abriter dans l'intervalle de ses charges. Ici le mot *protéger* signifie *couvrir*. Il fait allusion à la position de combat des troupes à pied en avant des troupes à cheval.

En résumé, voici le principal enseignement qui résulte pour nous de la bataille de Mansourah. Dans cette journée, une excellente et nombreuse cavalerie crut pouvoir s'engager sans ses troupes à pied, et nulle part elle ne put maintenir son terrain. Puis l'infanterie arriva à son aide; et non-seulement le combat fut rétabli, mais le vainqueur n'osa même plus continuer la lutte. Au moment de jeter dans l'Achmoun la noblesse française, Bibars renonça spontanément à sa victoire, par cela seul que les troupes à pied vinrent la lui disputer.

Ce que Bibars redouta ce ne fut pas l'arme de l'infanterie en elle-même, mais sa coopération avec les troupes à cheval. L'arrivée des fantassins n'eut d'importance à ses yeux que parce qu'elle fournissait les éléments

lost. [Dans la cavalerie qui avait franchi l'Achmoun avec le roi les chroniqueurs signalent nominativement la maison royale, le Temple, les contingents d'Artois, de Flandre, de Champagne, d'Anjou, de l'Ile-de-France, de Bretagne, de Poitou et par conséquent aussi du Languedoc, alors vassal du comte de Poitiers. Joinville ne signale comme étant resté au camp que le duc de Bourgogne, lequel avait si peu de chevaliers, qu'il n'en est fait mention dans aucun combat. Sans ce passage unique de Joinville, on pourrait contester la présence des Bourguignons à la croisade de 1250.]

1 Djemal-ed-Dîn (*R.* p. 558). *Heureusement pour les Musulmans que les Francs s'étaient séparés les uns des autres;* car l'affaire tournait très mal pour l'Islamisme, et il était dans un danger imminent. — (P. 559). *Quant à l'infanterie, elle était déjà arrivée au pont qu'on avait jeté sur le canal d'Achmoun pour le traverser. Si l'action eût duré plus longtemps, et que toute cette infanterie eût aussi passé le canal, ç'en était fait des Musulmans; car elle était assez nombreuse pour protéger la cavalerie.*

Makrizi (*R.* p. 726). *Leur infanterie* [des Francs] *se disposait à passer le canal.* Si Dieu les avait favorisés, ç'en était fait des Musulmans.

Gestohlen durch die Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt Seminarapparat

www.libtool.com.cn

d'une combinaison tactique qui permettait à la cavalerie de donner le maximum de son effort. Cette combinaison, c'était celle qui avait manqué à la cavalerie française pendant son premier combat.

Après avoir tiré de la bataille de Mansourah son principal enseignement, on nous permettra de la considérer dans son ensemble, pour constater qu'elle ne présente pas le caractère d'incohérence que tous les historiens lui attribuent. Pour juger le mérite des deux plans de bataille opposés, nous devons faire abstraction des fautes commises, soit par Fakhr-ed-Dîn, soit par le comte d'Artois. Dans les armées modernes, comme dans celles d'autrefois, on rencontre des indisciplinés et des incapables; ils ne préjugent pas l'art militaire de leur temps.

Si l'on admet cette réserve, on reconnaîtra d'abord que Bibars s'est conduit à la Mansourah en homme de guerre consommé.

Forcé d'improviser un plan de bataille, il sut discerner instantanément les deux points faibles de l'armée française : la séparation de ses deux armes (infanterie et cavalerie) et le décousu de son ordre de marche. Bibars tira parti de ces défauts d'abord en réoccupant Mansourah. Contre la grosse cavalerie, le genre de guerre le plus efficace est la guerre de barricades. Dans Mansourah, elle suffit pour détruire deux corps d'armée français. A l'encontre des autres corps, le champ de bataille choisi par Bibars, sur la gauche de Joinville et du roi de France, fut parfaitement entendu. La cavalerie arabe ayant moins de choc que celle d'Europe, si les Baharites s'étaient postés en face de Saint Louis, ils auraient été balayés comme un fétu. Mais Bibars comprit que si cette grosse cavalerie devait l'emporter sur la sienne dans un combat violent, elle ne pourrait pas, sans infanterie, soutenir un combat prolongé. L'user par un tir d'enfilade, par d'interminables charges de flanc en colonne, était la meilleure manière d'employer contre elle des cavaliers inférieurs par le choc, mais supérieurs par la mobilité et par le nombre. L'appel de la garnison de Mansourah à l'encontre de Saint Louis fut aussi un mouvement bien entendu, étant employé seulement quand les Français tombaient de lassitude. Enfin la promptitude avec laquelle Bibars renonça à la lutte, sitôt que les Croisés furent en état de se défendre, atteste chez le chef baharite un étonnant empire sur lui-même et une parfaite connaissance des moyens de son ennemi.

Quant à Saint Louis, nous avons reconnu la faute qu'il avait commise en séparant ses deux armes; faute d'ailleurs excusable si l'on considère que les ingénieurs militaires d'Europe, inférieurs à ceux d'Orient, n'avaient su fournir aux Croisés aucun moyen de franchir l'Achmoun de vive force.

Sauf cette restriction, le commandement de Saint Louis fut logique d'un bout à l'autre. Par ce fait seul que le comte d'Artois trouva Mansourah sans défense, nous avons la certitude que si le frère du roi n'avait pas donné l'éveil à Bibars par son irruption prématurée, l'ar-

www.libtool.com.cn

mée française tout entière aurait pu rallier son infanterie et surprendre Mansourah sans rencontrer d'obstacle. Or, si les troupes françaises à pied et à cheval avaient assailli Bibars dans son camp, les Baharites auraient été certainement écrasés, puisque nous venons de voir qu'ils n'osèrent pas affronter ces deux armes, même sur le champ de bataille de leur choix. Le palais du Sultan serait immédiatement tombé au pouvoir des Français avec le matériel et le personnel du gouvernement ; archives, trésors, dépôts d'armes. Et comme de Mansourah au Caire il ne restait plus d'obstacles, c'était la conquête entière de l'Egypte qui pouvait résulter de la surprise de l'Achmoun. Elle valait la peine d'être tentée, surtout avec les précautions que le roi avait prises contre l'esprit d'indiscipline qui fit la perte du comte d'Artois.

Saint Louis obvia d'ailleurs avec une parfaite correction au dommage que lui causait la faute de son frère. Il ne répondit aux provocations de Bibars que dans la limite de ce qui était nécessaire pour dégager sa route vers la chaussée. Le roi répartit très sagement ses forces entre l'ordre de marche et l'ordre de bataille, atteignit son objectif final en dépit de tous les obstacles et demeura vainqueur par sa fidélité au plan primitif. Il n'y a pas jusqu'à la manœuvre de Joinville sur le ruisseau de Mansourah qui ne montre chez notre chroniqueur national autant de clairvoyance militaire que d'héroïsme.

En un mot, si la bataille de Mansourah ne révèle pas dans l'armée française un homme de guerre éminent comme parmi les troupes turques, on n'y trouve rien d'incohérent, rien d'illogique, rien qui puisse servir d'argument contre l'art militaire du Moyen-Age.

Trois jours après la bataille de la Mansourah, les Français furent attaqués de nouveau. Cette seconde lutte eut un résultat qui confirme les conclusions que nous venons de tirer de la première rencontre.

Deuxième bataille de la Mansourah

1250

Saint Louis occupait Mansourah. Mais sa position était périlleuse. Adossé à un cours d'eau escarpé, sans autre communication avec son camp qu'une chaussée fort insuffisante, s'il était attaqué avant d'avoir pu s'établir solidement, il courait le risque d'être précipité dans l'Achmoun par un coup de main heureux. Le nouveau sultan, Touran-Schah, résolut de tenter l'entreprise et ordonna un retour offensif immédiat.

L'armée française en fut prévenue par ses espions[1]. Elle prit les

1 Joinville (P. 231 D E). Touz [le Sarrasins] s'accordèrent que il nous venroient assaillir vendredi. Les espies le roy qui y estoient en lost des Sarrazins, vindrent dire au roy ces nouvelles.

www.libtool.com.cn

dispositions suivantes. Un solide pont de bâteaux, jeté sur l'Achmoun, régularisa les communications entre le camp et l'armée. Avec le bois des machines de guerre turques, on construisit une palissade qui couvrait les troupes françaises du côté de l'ennemi, depuis le Nil jusqu'au canal. Cet ouvrage fut tracé de façon à ménager, entre l'armée chrétienne et sa palissade, un espace vide, appelé *lice* dans le langage militaire du temps. Les palis étaient en outre assez espacés pour que l'infanterie pût circuler aisément entre eux [1].

On attendit l'ennemi sur le terrain des lices, pour lui livrer une bataille défensive. Soit à raison des pertes en chevaux qu'avait coûtées le précédent combat, soit pour soutenir le rôle défensif avec plus de solidité, il fut convenu que l'on combattrait à pied, autant que possible [2]. L'ouvrage en bois qu'on avait construit était, en effet, tout à l'avantage d'une bataille d'infanterie. Les cavaliers turcs ne pouvaient joindre les Croisés qu'en s'avançant à travers le clayonnage. Cet obstacle devait rompre et ralentir leurs charges et leur rendre la retraite difficile, en cas d'échec.

Au lever du soleil, Touran-Schah se mit en bataille. Il rangea en première ligne 4,000 cavaliers d'élite. Devant leur front se déploya l'infanterie, rangée en échiquier et par conséquent destinée à s'avancer en tirailleur au moment de l'attaque. En dernière ligne venait la cavalerie baharite, formant la réserve. Les cavaliers arabes furent envoyés sur le delta entre l'Achmoun et le Nil, pour attaquer le camp à revers et y retenir ainsi les contingents du duc de Bourgogne [3]. A midi la bataille s'engagea.

1 M[s] de Rothelin (P. 608). Le jour des cendrez, qui fu a lendemain, coumanda li roiz que l'en feist pont de nes si que l'en peust aler par deseure, par plusseurz leuz, par desuz le flun seurement et senz péril,.... et coumanda li roiz que li XIIII enging qu'il avoient gaaingnié fussent despeciez, *et que l'en en feist bones lices tot entor l'ost.*

Joinville (P. 231 E). Commanda le roy qu'il se traisissent jusques a *la lice qui estoit tele que il y avoit lons merriens, pour ce que les Sarrazins ne se ferissent parmi lost; et estoient atachiés en terre en tel maniere, que len pooit passer parmi le merrien a pié.* — (P. 232 D). *Il ot fait faire deffense endroit li* des engins aus Sarrazins que nous avions gaaingniés.

2 Joinville (P. 234 B). Manda le roy touz ses barons devant li et leur dit : grant grace, fist-il, devons a Nostre Seigneur, de ce que il nous a fait tiex II honneurs en ceste semainne, que mardi le jour de quaresme prenant nous les chassames de leur herberges la ou nous sommes logés; ce vendredi prochain qui passé est, *nous nous sommes deffendus a eulz, nous a pié et il a cheval.*

3 Joinville (P. 232 A). A solleil levant [Touran-Schah] de quoy il avoient fait leur chievetain, nous amena bien IIII mille Turs a cheval, et les fist ranger touz entour notre ost... Quant il orent ce fait, il nous ramenerent si grant foison de Sarrazins a pié que il nous renvironnerent tout nostre ost, aussi comme il avoient des gens a cheval. Après ces II batailles que je vous conte, firent rangier tout le pooir au soudanc de Babiloine pour eulz aidier, se mestier leur feust. — (P. 232 B) *Il*

www.libtool.com.cn

Dans l'armée française, à l'exception de la maison du roi, presque tout le monde était descendu de cheval. Le premier corps, en partant de la droite, était celui du comte d'Anjou. Ses chevaliers, mis à pied, s'encadraient avec l'infanterie. Les fantassins turcs s'avancèrent d'abord en tirailleurs et couvrirent les Français de traits et de feu grégeois. Puis la cavalerie musulmane, qui avait franchi la palissade, vint charger à fond. Alors Saint Louis s'avança avec la maison royale et, sans s'inquiéter du feu grégeois dont on le couvrait, il culbuta cavaliers et fantassins pêle-mêle contre la palissade. L'ennemi abandonna le terrain [1].

Sur le combat que soutinrent le second et le troisième corps français, en allant vers la gauche, nous sommes insuffisamment renseignés. On sait seulement qu'ils ne se laissèrent pas entamer [2].

Après ces deux corps venait celui du Temple. On sait que sa cavalerie avait été en grande partie détruite pendant le précédent combat. Il ne devait donc guère lui rester que les sergents à pied sous la conduite du Grand-Maître. L'ennemi incendia leur clayonnage et les assaillit avec fureur; on le voyait s'élancer sur eux, même au travers des flammes. Le Grand-Maître du Temple fut tué, mais le gros de son infanterie tint ferme jusqu'au bout [3].

A la gauche des Templiers, la palissade dessinait un angle pour aller joindre l'Achmoun. Ce saillant, étant le point faible des défenses françaises, avait reçu un triple effectif. La partie la plus avancée *(encontre les visages des Sarrazins)* était occupée par le comte de Flandre.

vindrent a li [au comte d'Anjou] *en la maniere que len jeue aus eschez ; car il li firent courre sus a leur gent à pié.* [La formation en échiquier rangeait les troupes en ordre dispersé, de telle sorte que chaque homme avait devant lui, non pas les hommes du rang précédent, mais l'intervalle existant entre ces hommes. L'ensemble de la formation imitait la marche des pions au jeu d'échecs.]

1 Joinville (P. 232 B). Tout premier je vous dirai du roy de Sezile, qui lors estoit conte d'Anjou, pource que cestoit le premier par devers Babiloine..... Il li firent courre sus a leur gent à pié, en tel maniere que ceulz a pié li getoient le feu grejois, et les pressoient tant ceulz a cheval et ceulz a pié, que il desconfirent *le roy de Cezile qui estoit entre ses chevaliers a pié.* — (P. 232 B C) Il [le roi] feri des esperons parmi les batailles son frère, lespee ou poing, et se feri entre les Turs si avant que il li empristrent la coliere de son cheval de feu grejois; et par celle pointe que le roy fist, il secouri le roi de Cezile et sa gent, et en chacerent les Turs de leur ost.

2 Joinville (P. 232 C).

3 Joinville (P. 232 C D). Après la bataille mons. Gautier, estoit frere Guillaume de Sonnac, mestre du Temple, *a tout ce pou de frères qui li estoient demourez de la bataille du mardi.* — (P. 232) [Les Sarrazins] geterent le feu grejois ou hordis que il y avoient fait faire, et le feu si prist de legier... ains alerent sus courre aux Templiers parmi le feu ardent. Et a celle bataille frere Guillaume le mestre du Temple perdi lun des yex... e en fu mort ledit seigneur.

www.libtool.com.cn

En retrait, Guy de Mauvoisin le flanquait sur sa droite et Joinville sur sa gauche [1].

Joinville, hors d'état de combattre à cheval à cause de ses blessures, avait conservé intactes ses troupes à pied dans le précédent combat, puisqu'elles n'avaient franchi l'Achmoun qu'à la fin de la lutte. Le Sénéchal de Champagne se fit chef d'arbalétriers. Il laissa la cavalerie musulmane franchir la palissade et s'engager contre les Flamands. Puis les arbalétriers de Champagne, prenant en écharpe la droite ennemie, l'assaillirent d'un tir si meurtrier, que les cavaliers turcs battirent en retraite. Ils repassèrent la palissade, laissant derrière eux leur infanterie, que les Flamands écrasèrent aussitôt jusqu'au delà du clayonnage [2].

Après le corps du comte de Flandre, venait celui du comte de Poitiers. Le prince fit mettre pied à terre à tous ses cavaliers et les fit combattre en manière d'infanterie. Non-seulement ils se tirèrent d'affaire, mais ils réussirent à délivrer leur seigneur qui, ayant commis l'imprudence de charger à cheval, faillit être pris [3].

Le dernier corps de la ligne française, qui était commandé par le sire de Brançion, sut encore mieux que tous les autres tirer parti des troupes à pied. Il joignait immédiatement le cours de l'Achmoun, position qui n'était pas sans péril; car le moindre échec pouvait le précipiter dans le canal. Pour le défendre de ce côté, le duc de Bourgogne, qui gardait le camp, envoya une partie de ses arbalétriers, sous les ordres du sire de Cosne. On les rangea sur la rive gauche de l'Ach-

1 Joinville (P. 233 A). Après la bataille du Temple estoit la bataille mons. Guion Malvoisin... De la bataille monseigneur Guion Malvoisin descendoit la lice qui clooit nostre ost, et venoit vers le flum bien le giet dune pierre poingnant, [M[s] L] depuis lequel lieu se reserra la lice pardevant lost du conte Guillaume de Flandres. *Endroit celi qui venoit devers monseigneur Guion Malvoisin, estoit la nostre bataille; et pource que la bataille le conte Guillaume de Flandres leur estoit encontre leur visages, il noserent venir a nous.* [Donc Mauvoisin et Joinville étaient sur un seul front en arrière de Flandre.]

2 Joinville (P. 233 A). Moy ne mes chevaliers navions ne haubers ne escus, pource que nous estions touz blecíés de la bataille du jour de quaresme prenant.— (P. 233 B) Le conte de Flandres et ses genz y coururent sus moult aigrement et viguereusement, et a pié et a cheval. Quant je vi ce, *je commandé a nos arbalestriers que il traisissent a ceulz a cheval. Quant ceulz a cheval virent que en les bleçoit par devers nous, ceulz a cheval toucherent a la fuie*; et quant les gens le conte virent ce, il lessierent lost et se ficherent par desus la lice, et coururent sus aus Sarrazins a pié et les desconfirent.

3 Joinville (P. 233 BC). Après la bataille le conte de Flandres, estoit la bataille au conte de Poitiers le frere le roy; laquele bataille du conte de Poitiers estoit à pié, et il tout seul estoit a cheval : laquelle bataille du conte les Turs desconfirent tout a net, et emmenoient le conte de Poitiers pris. Quant les bouchiers et les autres bommes de l'ost... oirent ce, ... il secoururent le conte et chacièrent de lost les Turs.

www.libtool.com.cn

moun, de manière à ce que leurs traits pussent atteindre la rive droite et prendre en écharpe les Musulmans, au moment où ils attaqueraient Brancion. Celui-ci massa en première ligne son infanterie, dans laquelle il avait encadré sa cavalerie démontée. Enfin, demeuré à cheval de sa personne, il se tint en réserve pour soutenir ses fantassins. Quand les Turcs vinrent charger l'infanterie, Brancion les assaillit à revers sur un flanc, tandis que les traits d'arbalète les enfilaient par l'autre flanc. Et Joinville affirme que, sans le secours des arbalétriers, les charges de Brancion n'auraient pas suffi pour le tirer d'affaire [1].

L'armée française, après avoir ainsi combattu jusqu'au soir, demeura maîtresse du terrain.

Cette seconde bataille de la Mansourah complète la démonstration que nous avons tirée de la première. Au précédent combat, la chevalerie française, surprise sans infanterie, avait été dans l'impuissance de vaincre sans elle. Dans la deuxième journée, au contraire, elle triompha pour avoir adopté systématiquement la méthode de combat à pied.

Il faut donc reconnaître qu'au XIIIe siècle, le combat à cheval n'était pas la seule école de guerre connue et estimée. Assurément on préférait le service de cavalerie à celui d'infanterie, parce que, faute d'armes à feu, la cavalerie était la seule arme en état de remplir le rôle de l'offensive. Mais les tacticiens n'en savaient pas moins discerner l'utilité particulière des deux méthodes de combat, suivant les occurrences. Pour enlever une position à force de vitesse et de choc, la cavalerie était reconnue le meilleur instrument. Mais quand il s'agissait de combattre en défensive, de maintenir opiniâtrément une position acquise, nobles ou roturiers ne dédaignaient pas le combat d'infanterie.

On nous permettra même d'ajouter que cette manière éclectique d'envisager la guerre a distingué le XIIIe siècle à un plus haut degré que les autres périodes du Moyen-Age. Dans nos publications ultérieures, nous espérons prouver que des causes diverses ont parfois trompé le monde féodal sur cette solidarité qui unissait les deux armes. Mais le XIIIe siècle ne s'y est pas mépris.

Un second fait digne d'attention apparaît dans la deuxième bataille de la Mansourah. C'est l'usage que firent les chrétiens de leurs armes de trait.

1 Joinville (P. 233 C). Après la bataille le conte de Poitiers, estoit la bataille monseigneur Jocerant de Brançon, ... Sa gent avoit si aree que *touz ces chevaliers estoient a pié, et il estoit a cheval.* — (P. 233 C D) *Toutes les foiz que il veoit sa gent desconfire, il feroit des esperons et prenoit les Turs par derriere.* — P. 233 D) *Toute voiz ne leur eust riens valu que les Turs ne les eussent touz mors ou champ, se ne feust monseigneur Henri de Coonne qui estoit en lost le duc de Bourgoingne, sage chevalier, et preus et apensé ; et toutes les foiz que il veoient que les Turs venoient courre sus a monseigneur de Brancion, il fesoit traire les arbalestriers le roy aus Turs parmi la riviere, et toute voiz eschapa le sire de Brancion du meschief de celle journee.*

www.libtool.com.cn

Jusqu'à présent, nous n'avions observé, chez les arbalétriers, d'autre position de combat que celle de leur formation classique, en seconde ligne, derrière les piquiers accroupis, par dessus la tête desquels ils envoyaient leurs carreaux. Cette méthode constante aurait pu être considérée par nos lecteurs comme une routine. A Mansourah, l'usage que l'on fit de l'arbalète fut autrement libre et varié. Les sires de Joinville et de Cosne surent poster leurs arbalétriers en dehors de la protection des piques, sur les flancs de la cavalerie ennemie. Ces détails, rapprochés de ceux que nous ont fournis les arbalétriers des batailles de Jaffa et de Hausbergen, ainsi que ceux du débarquement de Damiette, justifient ce que nous avons dit au premier chapitre sur la tactique de tir de l'infanterie féodale. Elle savait comme nous pratiquer toutes les variétés de tir : tir rapide, direct, oblique, flanquant, en écharpe, ou en enfilade. La seule condition était que cette arme fût suffisamment protégée par un obstacle matériel, pour obvier au défaut de puissance de ses projectiles.

Nous avons terminé ce qu'il était nécessaire de dire sur la tactique de l'infanterie française. On voit que, pour les principes généraux, elle ne différait pas de celle du reste de l'Europe. Cette situation se perpétua jusqu'à la mort de Saint Louis. En 1270, tandis que le roi expirait près de Carthage, on retrouve encore les mêmes principes. Les Tunisiens étant venus, à plusieurs reprises, menacer le camp français, les Croisés durent, plusieurs fois, se mettre en bataille devant leurs lices. Chaque fois, les chroniqueurs ont soin de préciser que la formation des Chrétiens, *pratiquée suivant les principes traditionnels de la tactique française*, plaça au premier rang, en avant de la cavalerie, la ligne des fantassins et des arbalétriers [1].

1 Primat (*H. F.* T. XXIII p. 77 H J). Et dont chascun roy et chascun prince requeilli sa gent devers soy, et deviserent l'ost par diverses batailles, selonc les dus, et les contes, et le princes qui là estoient, et les ordenèrent par diverses banieres; *et la compagnie des pietons et des arbalestiers aloit devant.* — (P. 78 A) Et toutes les choses furent ordenées, *si comme il appartient de coustume des rois de France anciennement d'aler en bataille.*

G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 437 E). [Les Français] se rengierent parmi le champ et ordenèrent leurs batailles si comment il devoient aler, ne ne doubtoient riens fors que les Sarrazins ne s'enfuissent sans ferir et sans lancier, *et mirent les arbalaistiers au devant et les gens a pié.*

G. Guiart (*H. F.* T. XX p. 208) v. 11874 :

Issent ès chans tout hors des tentes,
Prez a guerre c'on nes assaille.
El premier front est la piétaille
Qui des genz d'armes se devise.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE IV

TACTIQUE DE L'INFANTERIE

L'Infanterie en Orient

Les troupes orientales, ayant moins de solidité et plus de mobilité que celles d'Europe, cherchaient à user ces dernières par une résistance indirecte, plutôt qu'à surmonter leur choc. — La cavalerie turque avait pour méthode de surprendre la cavalerie européenne séparée de son infanterie; puis de la harasser par un système de charges en colonne, perpétuées indéfiniment. — L'infanterie des Croisés déconcertait cette tactique, en manœuvrant constamment de conserve avec ses troupes à cheval, et en les couvrant par des carrés de piquiers et d'arbalétriers. — Tactique comparée de l'arbalétrier européen et de l'archer à cheval d'Orient. — Les Chrétiens n'ont été vaincus que lorsque leurs fantassins et leurs cavaliers se sont laissés séparer. — Bataille de Dorylée (1097). — Bataille de Nazareth (1187) — Bataille de Tibériade (1187). — Siège de St-Jean-d'Acre (1190). — Marche de St-Jean-d'Acre à Jaffa et bataille d'Arsouf (1191). — Démonstration devant St-Jean-d'Acre (1197). — Bataille de la Mansourah (1250). — Escarmouches devant Carthage (1270). — Conclusions sur la tactique de l'infanterie en Orient.

Nous complèterons notre étude sur l'infanterie européenne du XIIIe siècle par l'examen du rôle qu'elle a joué en Orient.

Ce rôle ne peut être apprécié qu'à la condition de bien connaître la tactique qu'observèrent les armées musulmanes à la même époque.

Au début de l'Islamisme, les sultans des deux premières dynasties combattirent souvent d'après les principes classiques de l'ordre parallèle, qu'ils avaient probablement emprunté aux Byzantins et aux Persans, leurs adversaires habituels[1]. Mais aux XIe et XIIe siècles, quand apparurent les Croisés, ce système de guerre ne réussit pas aux Musul-

1 Ibn-Kaldoun (*Prolégomènes*, trad. de Slane, T. II p. 77). Dans les temps anciens, quand les empires se composaient d'Etats très vastes et pouvaient réunir beaucoup de troupes, on partageait les armées en plusieurs divisions. — (P. 78) On appelait cette manière de ranger les troupes *tabyia* (ordre, disposition), ainsi que nous le voyons dans les livres qui traitent de l'histoire des Perses, des Grecs *et des deux premières dynasties de l'Islamisme*. Un de ces corps, ayant un général et un drapeau à lui, se tenait aligné en avant du Souverain et s'appelait la *Mocaddema* (l'avant-garde); un autre, placé à la droite du prince, s'appelait la *Meimena* (l'aile droite); celui de gauche s'appelait la *Meicera* (l'aile gauche), et un autre, placé sur les derrières de l'armée, était désigné par le terme *Saca* (l'arrière-garde).

www.libtool.com.cn

mans contre les armées européennes. Celles-ci étaient très supérieures aux Asiatiques par la puissance du choc. Aussi longtemps que l'on prit contre elles une franche offensive, elles n'eurent pas de peine à triompher [1].

Alors les Orientaux se ravisèrent. Leurs chefs les plus éminents, Nour-ed-Dîn, Schirkouh, Salah-ed-Dîn, ressuscitèrent le système d'escarmouches qui avait été la tactique primitive des cavaliers arabes et turcs, comme de tous les nomades. Ils combinèrent cette pratique avec quelques principes empruntés à la grande guerre, et en firent une méthode de combat, moins classique que la précédente, mais plus en rapport avec le génie asiatique, et d'ailleurs très rationnelle et très originale. Elle leur réussit beaucoup mieux contre les Européens. Ce fut cette école de guerre qui domina parmi eux entre 1170 et 1270, époque où la Palestine retomba entre leurs mains.

Le lecteur nous permettra d'exposer d'abord notre manière de comprendre cette tactique et celle que lui opposèrent les Chrétiens. Nous présenterons ensuite nos preuves à l'appui.

Au XIIIe siècle, les armées d'Europe avaient plus de solidité et moins de mobilité que celles des Orientaux.

L'armure des Chrétiens était plus résistante, mais moins légère; leurs armes de main, plus puissantes, mais moins maniables; leur tir avait plus de pénétration, mais moins de rapidité et de vol.

Sur la différence qui existait entre les deux tirs, on nous permettra d'insister, parce qu'elle n'a pas été encore observée suffisamment.

En Europe, l'arbalète jouissait alors d'une grande faveur [2]; l'arc était plus familier aux Asiatiques [3]. Ces préférences tenaient au génie militaire des deux races. Le système des Orientaux consistait à posséder des troupes pouvant cumuler tous les services. Le même cavalier turc aimait à cribler d'abord son ennemi de flèches, puis il fondait sur lui l'épée à la main. L'arbalète aurait été un engin trop encombrant pour pouvoir être ainsi cumulée, à cheval, avec le port des autres armes. Aussi le Turc préférait-il employer l'arc, qu'il passait aisément derrière son épaule, quand venait le moment de charger à l'arme blanche. Les Européens, au contraire, plus spécialistes, avaient des troupes parti-

1 Sur les batailles en ordre parallèle où les Orientaux furent vaincus par les Chrétiens, voyez ci-dessous : *« Origines orientales de la tactique »* (T. II L. II), les batailles d'Antioche (p. 155), de Hab (p. 195), de Hazarth (p. 199).

2 Viollet-Leduc (Mobilier V° *Arc* T. 5 p. 45). Au XIIIe siècle, l'archer en France perd une grande partie de son importance en campagne, par suite de l'adoption exclusive de l'arbalète.

3 V.-Leduc (V° *Arc* p. 44). Les arcs orientaux étaient, à cette époque, très estimés; ils sont désignés sous le nom *d'arcs turquois*. Ces arcs n'avaient guère plus de 1^m^50 d'un bout à l'autre, et se composaient de deux courbes fortement réunies au manche. Il fallait, pour les bander, beaucoup de force et d'adresse. — (P. 46) L'Orient avait un grand nombre de cavaliers armés d'arcs.

www.libtool.com.cn

culières pour chaque arme. Le combattant chargé du tir n'avait ni pique, ni lance, ni grande épée. Il consacrait tous ses moyens au service de l'arbalète.

Or, entre le rôle de l'arbalète et celui de l'arc, il y avait des différences absolues.

Le trait d'arc, arme fort légère et bien empennée, se décochait rapidement et volait à de grandes distances [1] ; mais il ne pouvait pas percer les armures. Le carreau d'arbalète se chargeait plus lentement, il était plus lourd, plus tôt ramené vers la terre ; mais sa projection était si violente, qu'il n'avait pas besoin, pour pénétrer, d'être armé d'une pointe aiguë. Sa tête n'était souvent qu'un cône métallique qui brisait membres et armures par la seule violence du choc, comme nos projectiles à feu [2].

L'archer usait peu du tir horizontal, que les boucliers auraient arrêté court. Il tirait obliquement, soit de bas en haut, pour blesser les chevaux au ventre, soit de haut en bas, en faisant décrire à son trait une parabole qui le ramenait sur la tête de l'ennemi, le glissait entre sa personne et son bouclier [3]. C'est ainsi qu'en usaient les archers musul-

1 V.-Leduc (V° *Arc*, p. 45). Aucune arme ne pouvait suppléer à la rapidité du tir de l'arc. — (P. 54) Un bon archer anglais tirait douze flèches à la minute et manquait rarement le but à deux cents pas. — (V° *Flèche*, p. 430) Les arcs dits *turcois*, qui étaient très durs à bander et petits, ne pouvaient envoyer que des flèches courtes. — Le bois des flèches était ordinairement fait de pin, de melèze et de frêne ; on choisissait des brins à fils serrés et réguliers ; car il fallait que la flèche conservât la ligne droite *et ne fût pas lourde*.

2 V.-Leduc (V° *Arbalète*, p. 21). L'arbalète était, en effet, une arme excellente, tant par la justesse du tir que par sa puissance de pénétration. Elle n'avait contre elle que son poids et la lenteur du tir ; car au XIVe siècle, alors que les arbalètes étaient très perfectionnées, un bon arbalétrier ne pouvait guère envoyer que deux carreaux par minute, tandis qu'un archer décochait une douzaine de flèches. — (V° *Carreau*, p. 251) Le carreau d'arbalète diffère de la flèche en ce qu'il possède un fer plus fort et pesant. — (P. 252) Voici quelle est la forme du carreau de l'arbalète à moufles, moitié d'exécution. En *A* est montré le fer par la pointe et présentant une section carrée. — (P. 253) Avant le milieu du XIVe siècle, il n'est pas rare de trouver des fers de carreaux d'arbalète qui ont la forme conique.

La supériorité de projection de l'arbalète sur l'arc s'explique par la différence qui existait entre leurs procédés de chargement. L'arc, fait de bois ou de corne, se tendait d'une seule main. Pour tendre l'arbalète, dont l'arc était en métal, l'effort des deux bras réunis n'aurait pas suffi. Il fallait que l'arbalétrier renversât son arme et passât le pied dans un étrier qui garnissait son extrémité antérieure. Puis il harponnait la corde avec un crochet rattaché autour de ses reins par une courroie. Alors, en poussant le pied en avant et les reins en arrière, il ramenait la corde jusqu'à l'encoche de la noix. On finit même par fixer un petit treuil, puis un cric, à l'arbrier de l'arbalète, pour pouvoir fléchir l'énorme tige qui constituait son arc. La force de projection de cette arme était donc égale à la force de traction d'un cric ou d'un treuil (V. Leduc V° *Arbalète*, p. 21 à 37).

3 V.-Leduc (V° *Arc*, p. 41). Les archers, en bataille rangée, en face d'ennemis bien

www.libtool.com.cn

mans, dont tous les chroniqueurs comparent les décharges à des nuées de mouches, de grêle, de neige, de pluie, qui obscurcissaient le soleil avant de s'abattre sur l'armée chrétienne [1]. Les arbalétriers d'Europe, au contraire, tiraient horizontalement et de près, visant à mitrailler de plein fouet la cavalerie musulmane, dont l'armure défensive était moins complète, et surtout moins résistante que celle des Croisés [2].

On voit, en résumé, que les troupes orientales, avec leurs chevaux rapides, leur équipement léger, leur tir à grande portée, étaient surtout aptes à faire une guerre mobile et à combattre de loin. L'outillage des Occidentaux leur donnait, au contraire, l'avantage dans le combat de près et en ligne.

Partant de cette observation, les Chrétiens renoncèrent à rivaliser de vitesse avec leur ennemis, et adoptèrent en Palestine une tactique presque exclusivement défensive.

On rapprocha les troupes à cheval de leurs troupes à pied, plus étroitement encore qu'en Europe, et on laissa venir l'ennemi. Dans les marches comme dans les batailles, la cavalerie chrétienne s'entoura de lignes de fantassins sur les quatre faces, d'où elle ne sortait que pour charger. Les troupes à pied, protégées elles-mêmes par leur équipe-

couverts, ne tiraient pas de but en blanc ; ils n'auraient pu blesser des gens bien armés et presque entièrement cachés par leurs longs écus. Ils envoyaient leurs sagettes en l'air ; celles-ci, décrivant une parabole, retombaient verticalement de tout leur poids sur les troupes, les blessaient aux épaules, au visage, aux bras. Ces archers avaient acquis, dans ce mode de tir, une grande adresse et savaient assez calculer leurs distances pour être assurés de faire tomber leurs projectiles sur un point donné.

1 Mᵉ de Rothelin (*H. Occi.* T. II p. 606). Il [les Turcs] aceintrent les noz tout entor et traistrent si grant planté de saiètes et de quarriaux que pluie, ne grelle ne feist mie si grant oscurté. [Ce qui rendait redoutable le tir des Turcs, c'était moins sa justesse que son infinie variété. Tirant à grande distance et en parabole, ils ne pouvaient guère viser. Mais la myriade de flèches qu'ils envoyaient, comme un nuage, au-dessus des Chrétiens, inondait comme une pluie leur compacte formation. Au moment de la chute des flèches, la résistance de l'air les faisait filer obliquement, suivant des angles variés à l'infini. Là se trouvait toujours quelque point qui n'était pas couvert par l'armure.]

2 V.-Leduc (V° *Arbalète* p. 37). Le tir de cette arme est très juste, le carreau ne subissant aucun frottement; sa portée est de 100 mètres environ horizontalement de plein fouet.

Primat (*H. F.* T. XXIII p. 74 A). [Les Turcs] ne sont armèz fors de lances et d'escus et d'ars et de sajettes. Aucunes fois, les plus nobles d'iceulz sont garniz de très legières armeures. Et les noz sont armés pesamment de haubers. [Les Turcs redoutaient extrêmement les arbalètes européennes. On a vu, à Mansourah, Bibars abandonner le terrain dès leur apparition. L'ordre était donné de ne pas faire de prisonniers parmi les arbalétriers. On tuait tout. (Mᵉ Roth. p. 606 : « Cil arbalestier, qui avoient le flun passé ovec le roi estoit tuit occis... *car li Sarrazin occioient... très tous les arbalestierz que il prenoient* »).]

www.libtool.com.cn

ment défensif et par leurs grands boucliers, masquaient, par leur compacte formation, le ventre et les jambes des chevaux. Elles opposaient à l'ennemi un mur de piques, derrière lequel les Musulmans ne voyaient émerger que la partie supérieure du cavalier, invulnérable par son armure. Quand il fallait se déplacer, cette tortue humaine cheminait lentement, choisissant les meilleures positions défensives, les enlevant de force quand on osait les lui disputer, et maintenant de même ses communications.

Si l'ennemi se tenait hors de portée des arbalètes chrétiennes, on supportait sans y répondre le tir parabolique de ses traits d'arc, que l'éloignement et la formation défensive des Croisés rendait moins meurtriers. Les Musulmans se rapprochaient-ils ? L'infanterie chrétienne s'arrêtait, croisait la pique et mitraillait l'adversaire par le tir supérieur de ses arbalètes. La cavalerie turque se risquait-elle à charger ? On l'écrasait par le choc supérieur des chevaux d'Europe, en retenant les charges, autant que possible, dans le rayon d'action de l'infanterie européenne.

Tant qu'on restait dans ces limites, les Croisés étaient à peu près invincibles.

Mais quand les Orientaux eurent bien observé cette tactique, voyant qu'elle consistait dans la combinaison des troupes à pied avec les troupes à cheval, ils s'attachèrent à séparer ces deux armes pour les détruire isolément.

Mettant à profit la décadence morale, l'esprit d'indiscipline qui envahit les armées de Terre-Sainte à la fin du XIIe siècle, l'ennemi surveillait de très près les circonstances où cavaliers et fantassins cheminaient séparément. Ils étaient sûrs d'être immédiatement assaillis. Quand ils marchaient unis, la cavalerie turque provoquait celle d'Europe par des attaques soudaines, suivies de retraites simulées, et réussissait parfois à s'en faire poursuivre trop loin et trop rapidement pour que l'infanterie chrétienne pût lui tenir pied [1]. Enfin, si la solidarité entre les deux armes européennes était absolue, l'archer musulman, au risque de quelques carreaux d'arbalète, rapprochait et multipliait son tir à tel point qu'il pouvait lui donner plus de justesse et tuer tous les

1 Itinerarium (*A.* p. 247). [Turci] quando forte vehementius procul effugantur, equis avolant rapidissimis, quibus in mundo non sunt agiliores, volatibus hirundinum cursu comparandi velocissimo. Turcorum etiam moris est, ut quando persenserint se fugantes a persequendo cessare, tunc et ipsi fugere cessabunt, more muscæ fastidiosæ.... quamdiu fugaveris, fugiet, cum desieris presto est. Non secus est de Turcis.

Primat (*H. F.* T. XXIII p. 74 A). Leur manière est d'assaillir les Crestiens François de dars et de sajeites de loing ; car il sevent moult bien que il sont hardis, et pas volentiers ne seuffrent que l'en leur face injure. Et quant les Sarrazins les veient courre sus eulz efforciéement, il entendent à fuir ; car il siéent sur très isnèles farises (juments) et ne sont armés fors de lances et d'escus et d'ars et de sajettes.

www.libtool.com.cn

chevaux des Croisés. C'était le cas le plus grave, parce que l'infanterie chrétienne, harrassée pendant les longues marches par son armure, par la chaleur et par l'ennemi, avait absolument besoin des troupes à cheval pour se dégager de temps en temps. Sa cavalerie était donc obligée de faire des sorties pour éloigner le tir des Turcs. Or, la cavalerie chrétienne, en couvrant ainsi son infanterie, découvrait ses propres chevaux et les perdait en bien plus grand nombre. C'était un cercle vicieux. Alors, poussée à bout, elle commettait parfois la faute de s'engager à fond pour en finir.

Si, à l'aide de l'un de ces trois moyens, les cavaliers asiatiques réussissaient à se faire poursuivre par ceux d'Europe, ils se retiraient, tout en combattant, dans des directions divergentes, et obligeaient ainsi les Chrétiens à se diviser pour les joindre. Chaque détachement européen ne formait plus qu'un faible peloton, vu l'infériorité numérique des Croisés. Alors la cavalerie turque revenait sur ce corps détaché et l'entourait des quatre côtés. Puis, sur chacun de ces côtés, elle se rangeait en une colonne d'attaque composée d'un grand nombre de sections qui se suivaient sur un même axe. La première section chargeait, se dérobait ensuite par le flanc, et revenait prendre position à la queue de sa colonne. Les sections suivantes en faisaient autant, et l'on obtenait ainsi un roulement de charges perpétuel. La cavalerie européenne recevait donc, en front, en flanc et à revers, non pas seulement quatre chocs, mais quatre séries de chocs sans fin. Elle était obligée de combattre constamment, tandis que ses adversaires se reposaient à tour de rôle. Réduite à charger tour à tour dans les directions les plus opposées, elle était ramenée constamment sur ses pas et ne pouvait jamais percer l'un des quatre corps d'attaque, pour regagner son armée. On lui imposait un mouvement perpétuel, au centre d'un cercle élastique, qui partout lui cédait et la suivait partout.

A ce jeu, pratiqué sous un climat brûlant, avec une armure métallique échauffée par le soleil, il n'y avait pas de cavalier ni de cheval qui pût résister. Les montures devenaient fourbues; la soif exténuait les hommes; leur tête était congestionnée, leurs yeux éblouis, leurs muscles raidis. Un moment venait où les armes leur tombaient des mains. Ils étaient vaincus. Nous citerons des cas où ils succombèrent à la lassitude matérielle, sans avoir reçu de blessures [1].

Nous venons d'exposer notre manière de comprendre les deux méthodes de combat pratiquées par les Musulmans et les Chrétiens entre 1170 et 1270. Il nous reste à prouver par des faits que ces deux écoles de guerre ont réellement fonctionné.

Justifions d'abord ce que nous avons dit de la tactique turque.

Nous avons dit que les cavaliers d'Orient commençaient par envelopper ceux d'Europe, aussitôt que ces derniers commettaient la faute

1 V. ci-dessous : Bataille de Tibériade.

www.libtool.com.cn

de se séparer de leur infanterie. C'est ce qu'on a déjà observé, en 1191, au combat de Bombrac, où la cavalerie turque se divisa en quatre corps et coupa la retraite de tous les côtés aux Templiers de Richard Cœur-de-Lion, qu'elle surprit au fourrage[1]. Nous citerons bientôt d'autres exemples du même fait.

Voici maintenant les meilleurs spécimens de ces attaques en colonne, au moyen desquelles les Turcs rendaient continus leur tir et leurs charges.

Dès le début des croisades, à la bataille de Dorylée (1097), les cavaliers orientaux se rangèrent en plusieurs corps qui se succédaient à tour de rôle sur leur front d'attaque. Ils lancèrent ainsi une série non interrompue de traits d'arcs, dont les décharges obscurcissaient le ciel[2].

Puis ils passèrent leur arc sur l'épaule gauche et fournirent des charges à l'épée, qui se suivaient de même, *les unes routes après les autres*[3].

Les historiens arabes définissent le mécanisme de cette méthode de combat en disant qu'elle consistait *à charger et battre en retraite*. Le roulement des sections qui en constituait l'essence ne pouvait, en effet, s'y produire qu'en ramenant chaque section en arrière, après sa charge. Dans la langue militaire du temps, cette manœuvre porte partout le nom technique de : *charge et retraite*. Ibn-Kaldoun affirme qu'elle constituait le fond de la tactique des Arabes et de tous les nomades, depuis les premiers temps de l'Islamisme[4]

1 Itinerarium (*A.* p. 291). Ecce a parte Bombrac exsilientium Turcorum quasi quatuor millia equitum, *per quatuor turmas decenter ordinatas*, in ipsos arroganter irruebant Templarios, *et statim circumdatos concluserunt* et pertinacissime insistebant.

2 Willelmus Tyrensis (*H. Occidentaux des croisades* T. I p. 131). Irruentes igitur in nostrum exercitum Turcorum acies tantam immiserunt sagittarum multitudinem, ut instar grandinis aërem occuparent et in nostrorum legionibus vix vacuus a vulnere aliquis inveniretur ; *vix que prior nubes descenderat, cum arcubus sequens emissa non rarior*, si quid prior intactum dimiserat, secunda illæsum non præteriit.

Estoire de Eracles (*H. Occi.* T. I p. 131). *Et quant li premier* [Turc] *orent touz vuidiez leur carquoiz et tout tret, la seconde route vint apres ou plus avoit encore de chevaliers*, et commencierent a traire plus espessement que l'on ne porroit croire.

3 Wil. Tyr. (*H. Occi.* p. 132). Invalescebant igitur hostium agmina, et nostris pene deficientibus, *arcu ab humeris dependente et ejus neglecto officio, gladiis instant cominus.*

Est. de Eracles (*H. Occi.* p. 132). Li Turc qui virent nostre gent molt bleciè et esbahie, *si pendirent les ars as senestres bras desouz les voeles, puis leur coururent sus as maceset as espées.* [Les Chrétiens] moult se deffendoient vigoureusement et souffroient *cele grant planté de Turs qui descendoient seur aux, les unes routes apres les autres.*

4 Ibn-Khaldoun (*Prolégomènes*, trad. de Slane T. II p. 76). Depuis qu'il y a des hommes, les armées n'ont que deux manières de se battre : par la charge à fond et en ligne *et par attaque et retraite*. La première manière est celle qui a été employée

www.libtool.com.cn

Il est vrai que lors de la conquête de la Palestine par les Croisés, les Musulmans parurent abandonner un instant cet usage pour combattre les Européens avec leur propre tactique, ainsi que nous l'avons dit. Mais Nour-ed-Dîn remit en honneur la charge et retraite. Pour habituer de nouveau la cavalerie aux rapides changements de front qui en faisaient le succès, il encouragea la pratique du manége et alla jusqu'à donner en personne l'exemple du jeu de mail à cheval. Les joueurs, tous montés, se renvoyaient les balles à coups de maillet ou de raquette, sans jamais quitter leurs montures ; opération qui devait obliger les chevaux à toutes les variétés de mouvements de flanc. Un Iman crut devoir écrire au Sultan, pour le blâmer de compromettre sa dignité dans un exercice aussi violent. Nour-ed-Dîn répondit par une lettre où il affirma que son unique but était de tenir en haleine cavaliers et chevaux, *pour qu'ils ne perdissent pas l'habitude des voltes nécessaires dans la manœuvre de charge et retraite* [1].

Enfin, nul ne contestera que le Sultan Bibars Bondocdar n'ait perpétué cette méthode de combat, puisqu'en 1250, alors qu'il n'était que simple Emir, nous l'avons vu en faire personnellement un si habile usage à la bataille de Mansourah. Elle y est décrite exactement dans les mêmes termes que ceux que nous venons de citer à l'occasion de la bataille de Dorylée. Aussitôt que Saint Louis se fut séparé de ses fantassins, les cavaliers turcs l'entourèrent et manœuvrèrent, pour le tir, de telle façon que *quand leurs premières routes avaient vidé leurs carquois, elles se retiraient en arrière. Aussitôt apparaissaient derrière elles d'autres routes qui tiraient plus épaissement encore* [2]. *Puis, quand les*

par tous les peuples étrangers pendant toute la suite de leurs générations. *La seconde est celle des Arabes et des Berbers,* peuple Maghrebîn. — (P. 80) Dans les premiers temps de l'Islamisme, les armées [musulmanes] chargeaient à fond ; *les Arabes, il est vrai, pratiquaient alors très bien la manière d'attaquer par la charge et retraite.* — (P. 80) *Les Arabes et la plupart des peuples nomades, qui ont pour habitude de combattre d'après le système de charge et retraite,* se ménagent un point de ralliement.....

1 Ibn-el-Athir (*H. Ori.* T. II part. II p. 299). Cet homme [l'Iman Ibn Omar], ayant entendu dire que Nour-ed-Dîn s'adonnait au jeu du mail à cheval, lui adressa une lettre dans laquelle il disait..... Le prince lui écrivit de sa propre main la réponse suivante : « Par Dieu ! ce n'est pas pour m'amuser et pour m'égayer que je me » livre au jeu de mail, mais nous sommes dans une ville frontière, ayant l'ennemi » près de nous... Si nous laissions nos chevaux toujours dans l'écurie, ils devien- » draient paresseux et seraient incapables de soutenir une longue marche. *Ils ne* » *sauraient non plus faire promptement la demi-volte sur le champ de bataille, quand* » *nous exécuterions la manœuvre de charge et de retraite. Aussi nous les montons et* » *nous les exerçons dans ce jeu, afin de les dégourdir et de les mettre en état de tourner* » *rapidement et d'obéir au cavalier.* »

2 Mᵉ de Rothelin (*H. Occi.* T. II p. 606). *Il* [les Turcs] *aceintrent les noz tout entor* et traistrent si grant plenté de saietes et de quarriaux, que pluie, ne grelle ne feist mie si grant oscurté, si que moult i ot de navrez de nos genz et de leur

www.libtool.com.cn

Turcs eurent blessé beaucoup d'hommes et de chevaux, ils suspendirent leurs arcs derrière leur bras gauche, et chargèrent à coups de masses et d'épées, en s'engageant les unes routes après les autres[1]. Pour que ces attaques pussent ainsi se succéder sur un même point, il fallait bien que les sections de cavalerie fussent rangées en colonne sur un même axe.

A ces spécimens de tactique turque nous allons opposer des exemples de la tactique européenne. Et pour les interpréter, nous irons chercher leur appréciation dans la bouche des Musulmans eux-mêmes.

On verra ainsi Beha-ed-Dîn, le propre secrétaire du Sultan Salah-ed-Dîn, revenir constamment à cette idée que les armées d'Europe étaient invulnérables aussi longtemps que leurs troupes à pied couvraient leurs troupes à cheval.

En 1183 et 1184, tandis que Salah-ed-Dîn expérimentait autour de Sephourieh la méthode de combat qui devait, trois ans plus tard, faire tomber Jérusalem entre ses mains, Beha-ed-Dîn avoue que si le Sultan ne put pas encore obtenir de résultats, ce fut parce que l'infanterie chrétienne masqua constamment sa cavalerie[2].

Nous constaterons ci-dessous, en restaurant les batailles de Séphourieh et de Tibériade (1187) que Salah-ed-Dîn ne vainquit qu'en séparant les deux armes des Croisés.

En 1189, les Chrétiens voulurent prendre leur revanche de la défaite de Tibériade, en faisant le siége de Saint Jean d'Acre. Salah-ed-Dîn accourut pour défendre la place. Il échoua ; et chaque fois que son secrétaire enregistre un de ses échecs, il en donne pour unique motif l'art avec lequel les cavaliers croisés savaient s'entourer de leurs fantassins comme d'un mur[3].

chevaux. *Quant les premierez routes des Turz orent vuidié touz leur carquoiz et tout trait, il se retraistrent arrierez, mes les secondes routes vindrent tantost arrierez* ou il avoit encores assez plus de Turz. Cil traistrent encorez plus espessement assez que n'avoient fait li autre.

1 M^s de Rothelin (*H. Occi.* P. 606). Li Tur virent que nostre gent et leur chevaux estoient moult blecié et a grant meschief, *si pandirent isnellement leur arz aus senestrez braz* desouz leur roueles et leur coururent sus moult cruelment as masces et as espees. — (P. 607) [Nostre gent] moult se defendoient viguereusement si au desoubz comme il estoient et souffroient cele grant planté de Sarrasins *qui descacoient sur elx les unes routes après les autres.*

2 Beha-ed-Dîn (*Hist. Ori.* T. III p. 75). L'avant-garde du Sultan, composée de cinq cents hommes éprouvés, sortit au-devant de l'ennemi et l'attaqua avec tant de vigueur, qu'elle lui tua beaucoup de monde ; mais du côté des Francs, les combattants se tinrent serrés les uns contre les autres, *et l'infanterie couvrit la cavalerie, de sorte que celle-ci ne se déploya pas pour combattre.*

3 Beha. (*H. Ori.* P. 137). Le 8 cha'bân (21 septembre) l'ennemi sortit en masse, infanterie et cavalerie, et s'étendit en ligne sur les hauteurs, en marchant tranquillement et sans se presser. Ils avancèrent *sans sortir de la ceinture formée par leurs fantassins et qui les entourait comme un mur*, se suivant les uns les autres jusqu'à ce qu'il fussent arrivés auprès des tentes de notre garde avancée.

www.libtool.com.cn

Beha-ed-Dîn va jusqu'à préciser que lorsque ce mur de troupes à pied, défendu par les arbalètes, couvrait les troupes à cheval, ces dernières n'étaient plus visibles [1].

On remarquera notamment le combat du 4 octobre à cause de la correction de manœuvres qu'y déployèrent les Chrétiens. Leur infanterie, suivie de la cavalerie en soutien, menaça d'abord avec son aile gauche l'aile droite du Sultan. Salah-ed-Dîn, pour sauver sa droite, fut obligé de dégarnir son centre. Aussitôt les Croisés, portant leur principal effort contre le centre affaibli, l'enfoncèrent, le séparèrent de sa droite et rompirent les lignes musulmanes, qu'ils poursuivirent jusque dans leur camp [2].

A partir de ce jour, l'investissement de Saint-Jean-d'Acre put être complété par les assiégeants ; et Salah-ed-Dîn en prévit la chute, qu'il attribua à la solidité de ces murs de fantassins [3].

En 1191, les Croisés, ayant pris Saint-Jean-d'Acre, entrèrent en campagne, pour joindre Jérusalem, en longeant le littoral depuis Acre jusqu'à Jaffa. C'est là surtout que Beha-ed-Dîn analyse la tactique défensive, dans laquelle se renfermaient les Chrétiens pendant leurs marches devant l'ennemi. Il affirme que les traits d'arc des Musulmans ne pouvaient pas pénétrer les fortes casaques de feutre ou de mailles que

1 Beha. (*H. Ori.* P. 199). *Leurs fantassins, qu'ils avaient placés comme une muraille pour couvrir leur cavalerie,* employaient leurs arbalètes et leurs arcs avec tant d'adresse que personne ne pouvait s'approcher d'eux, *ni distinguer les cavaliers.*

2 Beha. (*H. Or.* P. 141). Alors l'aile gauche des Francs se dirigea contre notre aile droite et El Malek el Modaffer envoya contre eux son avant-garde. Un combat de chances diverses s'en suivit jusqu'à ce que ce prince, qui se tenait à l'extrémité de l'aile droite auprès de la mer, voyant le nombre de ses adversaires, fit un mouvement en arrière..... Le Sultan, voyant ce mouvement et pensant que le prince était trop faible pour résister, lui expédia quelques bataillons du centre pour le renforcer. — (P. 142) La partie de l'armée ennemie qui se trouvait en face de notre centre, s'étant aperçue que ce corps venait d'être affaibli par le départ des bataillons envoyés au secours de l'aile gauche, profita de l'occasion pour se diriger contre le flanc droit du centre, et leurs cavaliers, *accompagnés de leurs fantassins,* chargèrent en masse comme un seul homme. *Moi-même je vis leurs fantassins marcher du même pas que leur cavalerie, qui ne les devançait pas et qui pendant quelque temps resta même en arrière.* Le poids de cette charge tomba sur les troupes du Diarbecr, qui ne s'attendaient pas à une attaque, aussi elles fléchirent devant l'ennemi et s'enfuirent en pleine déroute. La confusion se propagea à un tel point que la majeure partie de l'aile droite se retira dans le plus grand désordre. Les Francs poursuivirent les fuyards jusqu'à El-A'iadiya et entourèrent cette colline, pendant qu'une de leurs bandes montait jusqu'à la tente du Sultan et y tuait un de ses porte-aiguières.

3 Beha. (*H. Ori.* P. 152). Son avis [du Sultan] était d'attaquer l'ennemi et de l'empêcher de s'établir devant la ville ; « car, disait-il, dans ce cas, *leur infanterie » se tiendra comme un mur devant eux pour les protéger ; ils s'y retrancheront de « manière à nous empêcher de les atteindre,* et il faut craindre de voir prendre la » ville. »

www.libtool.com.cn

portaient les arbalétriers chrétiens, et que les carreaux de ces derniers, au contraire, portaient la destruction dans la cavalerie turque [1].

Quant à la cavalerie des Croisés, Beha-ed-Dîn la représente cheminant toujours au centre de l'enceinte des fantassins et n'en sortant que pour charger [2]. Ce détail nous porte à penser que, dans ces circonstances, la formation défensive de l'infanterie était un carré, et non plus un cercle, comme dans les combats de pied ferme. La forme arrondie du cercle n'aurait pas pu se maintenir pendant les marches. La loi des Siete partidas nous a déjà révélé l'existence de cette formation en carré [*en manera de quadra*] pour protéger les bagages en campagne [3]. On comprend qu'elle ait pu couvrir aussi la cavalerie, si l'on formait en bataille les deux infanteries de tête et de queue, et en colonne celles de droite et de gauche. Nous allons, du reste, examiner plus complétement cette question, par la restauration de la bataille d'Arsouf.

Plus tard, Beha-ed-Dîn signale avec admiration le sang-froid et la régularité de formation des piquiers d'Europe. En 1192, le Sultan vint assiéger Jaffa. Il mina une partie des remparts et fit écrouler une courtine, dont la chute ouvrit aux assiégeants une immense brèche. Avant même que l'incendie des étançons de mine eût fait affaisser la maçonnerie, les piquiers chrétiens vinrent se masser en ordre serré, en arrière de la brèche. Au moment où le mur s'écroula, la colonne d'assaut musulmane se trouva en présence d'un mur de piques si formidable que personne n'osa l'affronter [4].

Après le retour de Richard en Angleterre, les Chrétiens d'Orient eurent de nouveaux revers. Leurs adversaires reconquirent le littoral de la Palestine et vinrent de nouveau menacer St-Jean-d'Acre. Alors se produisit un incident qui complète bien notre démonstration.

1 Beha. (*H. Ori.* P. 251). *L'infanterie, rangée devant la cavalerie, se tenait ferme comme un mur,* et chaque fantassin portait un habit de feutre très épais et une cotte de mailles tellement large et forte que nos flèches n'y faisaient aucune impression. Ils tiraient sur nous avec de fortes arbalètes blessant les chevaux des Musulmans et leurs cavaliers. *J'ai vu de ces fantassins francs qui avaient d'une à dix flèches fichées dans le dos, et qui marchaient de leur pas ordinaire, sans quitter les rangs.*

2 Beha. (*H. Ori.* P. 251). *La cavalerie était placée au centre de l'infanterie, et n'en sortait que quand elle devait charger.*

3 Siete partidas (P. II T. XXIII L. XVI ; Tome II p. 240). Et [llamaban] muro a los que estaban todos ayuntados en uno *en manera de quadra.* — Et el muro fecieron para quando veniesen los enemigos que pudiesen meter todo lo suyo en medio para tenerlo en salvo.

4 Beha. (*H. Ori.* P. 327). Un nuage de poussière et de fumée s'éleva du rempart qui venait de s'écrouler.... Mais quand le nuage, en se dissipant, laissa apercevoir *le rempart de hallebardes et de lances* qui remplaçait celui qui venait de s'écrouler, et fermait si bien la brèche que le regard même n'y pouvait pénétrer, alors on vit un spectacle effrayant : celui de la fermeté montrée par l'ennemi, de son aspect intrépide, *du calme et de la précision de ses mouvements.*

www.libtool.com.cn

C'était en 1197. Acre reçut alors un important secours de quatre mille chevaliers allemands, conduits par le comte palatin Henri et par Henri duc de Brabant. Le Sultan Malek-Adel leva soixante mille hommes pour les combattre [1].

Surpris d'abord par la tactique des Orientaux, dont ils n'avaient pas l'habitude, les nouveaux venus éprouvèrent quelques échecs, dès leur première sortie. Leur déception fut telle que le découragement les gagna. Ils ne parlaient de rien moins que de retourner en Europe [2].

A cette nouvelle, Hugues de Tibériade, seigneur chrétien fixé en Palestine, vint trouver le comte palatin. Il lui expliqua combien la tactique des Turcs serait facile à déjouer, si l'on savait réunir une masse d'infanterie suffisante pour couvrir les troupes à cheval qu'il avait amenées d'Europe.

Sur le conseil de Hugues, Henri fit appel au peuple entier de St-Jean d'Acre ; à la commune et aux corporations. Il y avait, en outre, dans la ville un grand nombre de mercenaires florentins et pisans. Nous savons, par l'exemple des arbalétriers italiens qui combattirent à Jaffa, combien ces troupes excellaient dans le maniement des armes de jet ; et celles-ci, dit la chronique, « étaient bien armées à la manière de » leur pays ». En enrôlant tous ces éléments de combat, on composa une nombreuse infanterie, qui fut encadrée avec les sergents de l'armée allemande. Puis on décida de tenter encore une fois le sort des armes [3].

Le comte fit masser toutes ses troupes à pied en avant de la chevalerie. Il leur commanda d'attendre immobiles le choc des ennemis, sans se laisser émouvoir, quelles que fussent leurs feintes ou menaces.

Puis le combat commença. La cavalerie musulmane vint d'abord

1 Estoire de Eracles (*H. Occi.* T. II p. 216, 2me version, col. 2). Ciaus qui passèrent furent par conte quatre mil chevaliers. — (P. 217 col. 1) Ensi come les Alemans virent le poeir des Sarasins qui estoit si grant, il furent esmaié. Car l'on dit que le Hadel avoit o lui soixante mil homes as armes.

2 Est. de Eracles (P. 217 col. 2). La où Hue de Tabarié oi que les gens de l'Empire d'Alemaigne et ciaus dou reiaume de Jérusalem se deveient partir en tel maniere si laidement et hontousement a ciaus de la Crestienté.

3 E. de Eracles (*H. Occi.* P. 217). Il [Hugues de Tibériade] dist au conte Henri : » Coment voles vos faire ceste honte à vostre leignage et au reiaume de Jérusalem? Ne place Dieu, que vos itel coardise ne faites hui en cest jor ! » — « Que me conseillies vos donques, sire Hue, que je face? Vos vees ci que ces seignors sont mis en desconfiture. » — Je lo que vos mandes querre *vostre arière ban*, et que tant de gent come il i aura vieignent ci a vos secorre. » Il vint en Accre, *et esmut religions et Comunes et autres gens*. En cel tens estoient venus moult de Pisans et de Florentins, qui alèrent volentiers a cele besoigne, qui valurent moult à la crestienté. — (P. 218) Il i ot *Pisans et Florentins bien armés à la manière de lor pays, lesquels furent mis devant les chevaliers et d'autres serjanz assez*, et le conte lor comanda que por riens que il veissent desreier ne se deussent ne moveir.

www.libtool.com.cn

s'user contre ce mur de fer, en charges feintes et évolutions inutiles. Puis Hugues de Tibériade engagea la chevalerie allemande à entrer en ligne et à se mesurer avec les Orientaux. Mais les Turcs n'attendirent pas l'expérience. En voyant la cavalerie d'Europe se déployer au premier rang, *ils firent une fausse pointe*, puis tournèrent bride du côté de Jaffa et ne reparurent plus [1].

Sur ce fait d'armes, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit au sujet de la première bataille de la Mansourah. Voici une chevalerie aussi nombreuse que brave, qui avait été battue tant qu'elle s'était passée du concours des troupes à pied. Aussitôt que l'infanterie vint la couvrir, elle reprit un tel avantage que l'ennemi n'osa plus l'attaquer. Evidemment Malek-Adel, en ordonnant la retraite, avait raisonné comme Bibars à la Mansourah. Les arbalétriers d'Hugues de Tibériade avaient rendu le même service que ceux de Saint Louis. Ce n'est pas que l'infanterie de St-Jean-d'Acre ait été d'une qualité supérieure à celle de la cavalerie, puisqu'on a vu qu'elle fut improvisée avec les éléments les plus disparates. Mais le seul fait de sa présence sur le terrain avait rétabli cette combinaison des deux armes qui les rendait, l'une et l'autre, invulnérables.

Cet incident, qui date de 1197, rapproché du combat de la Mansourah, lequel eut lieu en 1250, a l'avantage de nous convaincre que, pendant la première moitié du XIIIe siècle, les principes tactiques demeurèrent les mêmes, dans les luttes entre Orientaux et Européens.

La seconde moité du XIIIe siècle n'offre pas, en Palestine, de grandes batailles suceptibles d'éclairer nos recherches. Mais en 1270, époque où se termine la période militaire que nous étudions, un dernier fait se produit qui confirme notre théorie.

En effet, Saint Louis, qui vint cette année même à Carthage, fut obligé de prendre contre les Tunisiens exactement les mêmes précautions que nous avons vu prendre en Palestine contre les Turcs. Dans toutes les rencontres, la cavalerie musulmane escarmoucha devant les lignes françaises, pour entraîner au loin leurs troupes à cheval

1 E. de Eracles (*H. Occi.* P. 218 col. 1 et 2). Hue de Tabarié dist au conte : « Les Sarasins ont veu que nos avons eu secors. Il nous feront ja une grant envaie pour essaier s'il poroient rien gaaigner sur nous, et se il ne nos poent damagier, il s'en partiront et s'en torneront de nos. Ordenes bien vos eschieles *et de serjans, et comandes luer que il ne se desrengent por viens que il veient.* Car a ceste pointe que il feront, mostreront il tous lor effors. » Le conte crut Hue de Tabarié, et comanda tantost que les eschieles fussent ordenées. — Et enssi com il ot ordenées ses eschieles, les Sarasins firent un grant semblant por poindre vers nos gens. Hue de Tabarié dist lors au conte : « Faisons semblant de poindre vers yaux. » Le conte li dist que bien estoit a faire. Enssi come il tornerent lor chieres as Sarasins, *il* [les Sarrasins] *firent une fausse pointe et s'en tornerent ;* et enssi sauva Nostre Seignor, celui jor, les Crestiens par le conseil de Hue de Tabarié. Les Sarasins se partirent d'ilueques et s'en alerent à Japhe.

www.libtool.com.cn

et les séparer de l'infanterie. Le roi interdit à ses cavaliers, sous les peines les plus sévères, de se lancer imprudemment à la poursuite de l'ennemi. On alla jusqu'à édicter la consigne expresse de laisser massacrer, sans le secourir, tout homme qui s'aventurerait en dehors des rangs [1].

Le lecteur connaît maintenant les deux méthodes de combat que pratiquèrent les Musulmans et les Chrétiens, pendant les croisades comprises entre 1170 et 1270.

Mais les détails pratiques dans lesquels nous nous sommes renfermés ne donnent, en quelque sorte, que le mécanisme de cette école de guerre. Il reste à caractériser sa physionomie morale ; l'art que déployaient les chefs orientaux pour surprendre et détruire séparément leurs adversaires ; l'à-propos avec lequel les Chrétiens savaient saisir au passage la mobile cavalerie turque pour l'écraser. Pour atteindre ce dernier but, nous allons restaurer les deux campagnes de 1187 et de 1192, où se sont illustrés les deux chefs les plus éminents de cette longue lutte : Salah-ed-Dîn et Richard-Cœur-de-Lion. Ce fut en 1187 que Salah-ed-Dîn préluda à sa conquête de Jérusalem, en remportant sur les chrétiens les deux victoires de Séphourieh et de Tibériade. En 1192, Richard Cœur-de-Lion, après avoir repris Saint-Jean-d'Acre, s'ouvrit une route stratégique vers Jérusalem, en exécutant jusqu'à Jaffa une marche devenue célèbre par la victoire qu'y remporta le roi d'Angleterre entre Arzouf et Césarée. Ces deux spécimens de grande tactique sont, à notre avis, ceux qui caractérisent le mieux les croisades de notre XIIIe siècle militaire.

CAMPAGNE DE 1187

Bataille de Séphourieh

1 mai 1187

En 1187, Salah-ed-Dîn inaugura la campagne qui devait reprendre Jérusalem aux Croisés. Il chargea d'abord son fils, Almalek al Afdhal, de sonder le terrain par une première chevauchée au delà du Jourdain.

A la nouvelle de son apparition, les Chrétiens envoyèrent, trop pré-

1 Primat (*H. F.* T. XXIII p. 53 CD). *Il* [les Croisés] *n'osaient issir à courre contre eulz,* pour ce que le roy l'avoit deffendu expressement.

G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 453 B). Pluseur [des Musulmans] toutevois en eschapèrent, qui emmenèrent leur bestes, et le virent bien François ; mès il ne se murent *car il estoit deffendu que nus ne se meit adonc hors de l'eschiele, se elle ne couroit toute; et se il le faisoit, nus de la sue ne dautre ne les secourroit.*

www.libtool.com.cn

cipitamment, un corps de troupes qu'on fit la faute de ne pas munir suffisamment en infanterie. Il ne comprenait que 400 fantassins pour un effectif à cheval conduit par 130 chevaliers [1].

Al Malek détacha aussitôt contre les Croisés une partie de sa cavalerie. Elle rencontra les Chrétiens à Séphourieh, près de Nazareth.

Au lieu de se dérober devant l'armée chrétienne, les Musulmans s'engagèrent contre sa noblesse. Puis ils feignirent de plier sous son choc, et reculèrent tout en combattant, jusqu'à ce qu'on eût perdu de vue l'infanterie croisée, qui ne put pas tenir pied à ce rapide mouvement. Ainsi, dit le chroniqueur, *les Turcs purent cribler de traits la cavalerie, sans avoir à redouter les projectiles de ses fantassins. Ils purent écraser les troupes à pied chrétiennes sans les trouver protégées par des lances.* L'intervalle entre les deux armes des Croisés était devenu si considérable que Al-Malek al Afdhal put venir, avec le gros de ses forces, s'intercaler entre ces deux corps. Alors, ajoute le narrateur, *fantassins et cavaliers furent détruits faute de pouvoir se prêter appui mutuellement* [2].

Cet échec des Croisés eut en Palestine un retentissement si douloureux, que la colonie chrétienne voulut à tout prix venger son échec sans retard, bien que l'approche des chaleurs et la forte position qu'avait choisie Salah-ed-Dîn rendissent cette tentative fort imprudente. Toutes les forces de la Terre-Sainte furent engagées à la fois dans une levée considérable qui alla prendre l'offensive contre le Sultan. Alors eut lieu la célèbre bataille de Tibériade.

Bataille de Tibériade

3 juillet 1187

Au cœur de l'été de 1187, Salah-ed-Dîn vint assiéger Tibériade, qui était séparée des possessions chrétiennes par une contrée déserte et aride, peu accessible aux troupes en cette saison. Après des hésitations

1 R. Coggeshalæ (*A.* Libellus p. 213). Nostri non erant amplius quam milites CXXX et quadringenti vel trecenti pedites *et invicem miserabiliter separati.* [Dans le Livre suivant, relatif à la tactique de la cavalerie, on verra que chaque chevalier avait une suite de sergents à cheval qui montait aisément à cinq sergents par chevalier, ce qui fait ici 650 sergents. Si l'on ajoute aux 130 chevaliers leurs 130 écuyers, on obtient un total de 910 hommes en cavalerie. Leurs 400 fantassins étaient absolument insuffisants pour couvrir 910 cavaliers.]

2 R. Cogges. (*A.* Libellus p. 213). Barbari, quasi timore perculsi, fugam simulantes, *milites nostros ultro prosequentes longe a servientibus protraxerunt, quatinus milites a peditibus separatos, sine timore sagittarum, sagittis interficerent, et pedites absque pavore lanceorum et gladii, sagittis et gladiis et maceis ferreis occiderent. Cum autem per longa spatia campi essent divisi,* insidiæ Saracenorum de latibulis proruperunt, *milites et pedites in duas partes diviserunt, ut nec isti illis, nec illi istis mutuo adjutorio adjuvarent.*

www.libtool.com.cn

qui n'étaient que trop justifiées, les Croisés se décidèrent à marcher en avant, pour secourir la place assiégée. Ils possédaient un superbe effectif : dix-huit mille fantassins réguliers, un contingent d'élite de douze cents chevaliers (ce qui pouvait représenter aisément quatre ou cinq mille hommes en grosse cavalerie), plus une nuée de troupes légères dites Turcopoles. Au dire des historiens musulmans, le chiffre de cette armée était de 40 à 50,000 hommes [1].

En apprenant que les Chrétiens se décidaient à tenir la campagne par ces accablantes chaleurs, Salah-ed-Dîn s'écria : « Nous avons atteint notre but ! » [2]

La traversée du désert fut désastreuse pour les Chrétiens, faute d'eau. En arrivant près du lac de Tibériade, que le Sultan avait pris soin d'occuper, l'infanterie croisée était exténuée par la soif et la chaleur. Pour accroître sa détresse, Salah-ed-Dîn fit incendier les hautes herbes sèches sur lesquelles elle cheminait ; en sorte qu'on avançait au milieu des flammes [3].

Cependant les Turcs commençaient à se montrer. Le roi, Guy de Lusignan, qui commandait en personne, distribua ses forces et forma ses troupes pour le combat. Les chroniqueurs constatent *qu'il recommanda à ses fantassins de couvrir la cavalerie et de combiner leur action*

1 R. Coggeshale (*A.* P. 218). Habebant milites mille CC, Turcopolos innumerabiles, pedites decem et octo millia.

Roudataïn (*R.* P. 582). Leur nombre s'éleva au-delà de cinquante mille. — (P. 590) Une autre lettre porte que l'armée chrétienne était de quarante-cinq mille hommes.

2 Roudataïn (*R.* P. 582). Il [Saladin] se rendit à Tibériade, accompagné de sa troupe d'élite. Il pensa que les Chrétiens, en apprenant son arrivée devant cette ville, se hâteraient de s'y porter, et qu'il aurait alors occasion de les combattre. — (P. 583) Quand le Sultan apprit que l'armée des Francs était en marche, il s'en réjouit et dit : « Nous avons atteint notre but ».

Kamel Altevarikh (*H. Or.* T. I p. 682). En effet, son dessein, en assiégeant Tibériade, c'était seulement que les Francs abandonnassent leurs positions, afin qu'il fût maître de les combattre.

3 Kamel Altevarikh (*H. Or.* P. 682). Les Musulmans avaient campé près de l'eau, et l'été était fort chaud. Les Francs, en proie à la soif, ne purent arriver jusqu'à l'eau à cause des Musulmans. — (P. 684) Un des volontaires musulmans ayant laissé tomber du feu par terre, le feu prit aux herbes sèches qui étaient abondantes en cet endroit. Le vent soufflait contre les Francs et porta vers eux la chaleur du feu et la fumée. La soif, l'ardeur de la température et des flammes, la fumée et le feu du combat se réunirent contre eux.

Roudataïn (*R.* P. 583). Le Sultan ordonna à son armée de s'arrêter devant les ennemis, et lui-même avec sa troupe se plaça entre eux et le lac. La chaleur du jour était brûlante ; l'ennemi en était accablé. La cavalerie répandue des deux côtés, empêchait les Francs d'atteindre le rivage des eaux. — (P. 585) Le vent soufflait sur les Francs, le gazon qu'ils foulaient aux pieds était desséché ; quelques volontaires mirent le feu à ce gazon qui s'embrasa. Les Chrétiens étaient brûlés par trois espèces de feu : le feu de l'incendie, le feu de la soif et le feu des flèches.

www.libtool.com.cn

avec celle des chevaliers. Les archers à pied eurent ordre de protéger les cavaliers par leur tir. Ceux-ci, au moyen des charges à la lance, devaient dégager l'infanterie quand elle serait menacée. En un mot, les deux armes avaient mission de se combiner [1].

On arriva ainsi sur les hauteurs de Koroun-Hotteïn qui joignent le lac de Tibériade. Mais Saladin occupait le rivage [2].

En approchant des eaux, les troupes à pied des chrétiens, haletantes, cessèrent de marcher de conserve avec les troupes à cheval. Elles prirent les devants et se précipitèrent en désordre vers les affluents du lac. Le Sultan manœuvra aussitôt de manière à les envelopper. Lusignan leur avait envoyé, à plusieurs reprises, l'ordre de rallier leur cavalerie. Il ne fut pas obéi. Surpris inopinément par les cavaliers de Salah-ed-Dîn, les fantassins n'eurent que le temps de chercher un asile sur une colline voisine, aux rampes escarpées [3].

Salah-ed-Dîn les y poursuivit. Les fantassins, n'ayant aucune cavalerie pour couvrir leur marche, durent être rejoints par l'ennemi avant d'avoir pu se former. Démoralisés d'ailleurs par leurs souffrances physiques, ils se laissèrent enfoncer et furent culbutés au fond des précipices auxquels ils étaient adossés [4].

1 R. Coggeshale (*A.* P. 224). Processit denique Comes ut obtineret locum quem Turci jam inceperant appropinquare. Cum autem ordinati essent, et per acies distincti, *præceperunt peditibus ut sagittando munirent exercitum*, quatinus milites levius hostibus obstarent, *ut milites muniti per pedites à sagittariis hostibus, et pedites per lanceas militum ab incursu hostium essent adjuti; et ita utrique mutuo adjutorio defensi salutem obtinerent.*

2 Roudataïn (*R.* P. 583). La cavalerie [turque], répandue des deux côtés, empêchait les Francs d'atteindre le rivage des eaux. — (P. 584) Notre armée avait à dos le lac de Tibériade, dont l'accès, facile pour nos soldats, était interdit aux ennemis... Ils avaient bu tout ce qu'ils avaient dans leurs outres, et mis à sec tous les vases qui contenaient de l'eau.

Est. Eracles (*H. Oc.* T. II p. 63). Li Crestien se desayvèrent por convoitise d'aler à l'eve, per quoi li Turc pristrent cuer et lor corurent sus de toutes pars, et s'avancerent si que il pristrent l'eve; dont il covint que nos gens s'arestassent el somet de la montaigne, ou luec que l'en apele Carnehatin.

3 R. Cogges. (*A.* P. 224, 225). Sed jam appropinquantibus Sarracenis, conglobati sunt pedites in unum cuneum, atque veloci cursu cacumen excelsi montis, relinquentes exercitum, malo suo ascenderunt. Rex igitur et episcopi et ceteri miserunt ad eos rogantes ut venirent, lignum Dominicum et hereditatem crucifuxi et seipsos et exercitum Domini defendere. At illi respondentes dixerunt : « Non venimus quo» niam siti extincti sumus, et nequimus prœliare ». Mandaverunt iterum; at illi omnino reditum negantes perstiterunt.

E. de Eracles (*H. Occi.* T. II p. 63, 2me version). Li sergent à pié getèrent jus lor armes, et s'alèrent rendre à Salaadin, les goles baiées par destresce de soif.

4 R. Cogges. (*A.* P. 226). Irruerunt autem multitudo paganorum super pedites atque per præcipitium prærupti montis, in cujus cacumine jamdudum fugerant, præcipitaverunt, et alios occidendo, alios captivando vastaverunt.

www.libtool.com.cn

Cela fait, le Sultan s'occupa de compléter l'investissement de la cavalerie chrétienne. Il l'entoura, disent les historiens arabes, *comme un globe entoure son axe*. D'après les chroniqueurs, *un chat n'aurait pas pu s'échapper des rangs des Croisés, sans être pris au passage par les Musulmans*. L'attaque à revers était si complète que les Templiers et les Hospitaliers, qui formaient l'arrière-garde, furent forcés de demander du secours au corps d'armée. Ils étaient aussi pressés que les premières lignes [1].

Alors commença, de la part des Musulmans, ce tir continu que nous avons constaté partout. Le Sultan avait fait distribuer à ses archers une énorme quantité de traits. Ils en lancèrent quarante charges de chameau ; et soixante et dix hommes furent constamment occupés à renouveler leurs munitions. Ce tir formidable tua un grand nombre de chevaux. Les montures blessées, que la douleur affollait, tourbillonnaient au hasard autour de la relique de la vraie croix, dont on ne voulait par s'écarter [2].

Pour laisser grandir la chaleur du jour, les Musulmans évitaient encore le combat à l'arme blanche, se contentant de propager l'incendie des herbes autour des chrétiens et de leur décocher les traits au travers des flammes [3]. Mais les Croisés n'y tenaient plus. Quoique leurs che-

1 Kamel-Altevarik (*H. Ori.* T. I p. 685). *Les Musulmans les entourèrent comme un globe entoure son axe.*

E. de Eracles (*H. Occi.* T. II p. 63). *Se il y eust un chat qui s'en fuist de l'ost des Crestiens, ne peust il mie eschaper que les Sarrasins ne le preissent.*

R. Cogges. (*A.* P. 225). Pugnaverunt interim Templarii et Hospitalarii fortiter et Turcopoli in extrema parte exercitus, et non potuerunt prævalere, quoniam undique absque numero inimici creverunt, sagittando et vulnerando Christianos. Cum autem paululum processissent, *clamaverunt ad Regem postulando auxilium, dicentes se tanti ponderis bellum non posse sustinere.*

2 Roudataïn (*R.* P. 583). Le Sultan veilla toute la nuit. Il ordonna à tous les archers de remplir leurs carquois de flèches. Il en fut distribué quatre cents charges. Il désigna soixante-dix archers qui devaient se porter sur le champ de bataille, pour donner des flèches à ceux dont les carquois seraient vides. Au point du jour, les arcs retentirent, leurs cordes résonnèrent.

Kamel-Altevarik (*H. Ori.* T. I p. 683). Les soldats de l'avant-garde musulmane lancèrent une si grande quantité de flèches que l'on eût dit une nuée de sauterelles. *Ils tuèrent beaucoup de chevaux aux Francs.*

R. Cogges. (*A.* P. 225). Rex et cæteri, *ut viderunt quod pedites renuerunt redire, et quod ipsi sine servientibus contra sagittas Turcorum non possent subsistere,* gratia Dominicæ crucis, jusserunt interim figere tentoria, quatenus cursus Sarracenorum impedirent et lævius ferrent. Igitur diffusæ sunt acies, et descenderunt circa sanctam crucem confusi et intermixti huc atque illuc.

3 E. de Eracles (*H. Occi.* P. 63. c. 41). Cele nuit furent li Crestien à grant mésaaise, et a moult grant meschef en l'ost, que il n'i ot home, ne cheval qui beust la nuit. — (P. 64) Lendemain furent tuit apareillé de combattre, et li Sarrasin d'autre part. Mais li Sarrasin se traistrent arrière et ne se vostrent mie combattre, tant qui li chaus fust levés. Et si vos dirai que il firent. Il avoit grant bruière d'erbe et grant

www.libtool.com.cn

vaux n'eussent pas bu depuis la veille, ils se décidèrent à charger. On se forma en trois corps; le premier sous le comte de Tripoli, le dernier sous son vassal Balian d'Ibelin. Le roi garda le commandement du second corps. Salah-ed-Dîn savait que Tripoli, brouillé avec le roi, ne marchait qu'à regret. Aussitôt que le comte fournit sa première charge, ses adversaires eurent l'ordre d'ouvrir leurs rangs et de le laisser passer. Le comte, qui était probablement d'intelligence avec le Sultan, continua sa course et rentra sur ses terres sans être inquiété. Salah-ed-Dîn fit opérer de même à l'égard de Balian d'Ibelin, qui, épousant les griefs de son seigneur, imita son exemple [1].

Alors la cavalerie de Lusignan se trouva seule sur le champ de bataille. Le Sultan l'enveloppa au plus près avec ses cavaliers d'élite.

assai parmi le plain de Barof, et li vent ert levez de cele part moult fort; donc vindrent li Sarrasin, si boutèrent le fuec tout entor, por estre a plus grand meschef, que dou fue, que dou Soleil, si les tindrent ensi tant que il fu haute tierce.

E. de Eracles (*H. Occi.* P. 63, 3me version). Quant le feu fu espris et la fumée fu grant, les Sarrazins venoient entor l'ost, et traoient des pilez par mi la fumée, si (p. 64) que il nafreient et tueient homes et chevaucheures.

1 E. de Eracles (*H. Occi.* P. 64, 3me version). Quant li rei vit la mesaise ou cil de l'ost estoient, il apela li Maistre du Temple et le prince Renaut et lor dist quel conseill il li donreient de faire. Il li conseillèrent qu'il se deust combatre as Sarazins. Il comanda à son frère Haimeri, qui esteit conestable, que il deust ordener les eschieles. Il les fist ordener et adrecier ensi com il post. Le comte de Triple, qui avoit eu l'avant-garde au venir, si ot la premiere eschièle et la premiere pointe. — (P. 65) Le conte et s'eschiele poinstrent sur une grande eschiele de Sarazins. *Les Sarazins lor ovrirent et firent voie, et laissièrent passer.* — (Col. 2) Il s'en parti a tant de compaignie com il avoit, si s'en vint à la cité de Sur. — (P. 65, 1re version) Balian d'Ibelin, qui en l'arière garde estoit, eschapa ausi et s'en foi à Sur, et Renauz de Sacte, qui unz des baronz estoit.

R. Cogges. (*A.* P. 226). Comes denique et sui et Belisanus Neapolitanus et Reginaldus Sidoniensis et ceteri Pullani, qui adhuc erant equitantes, videntes hoc, dedere terga, atque supradictum locum angustum vi equorum conculcando Christianos et pontem faciendo quasi per planum iter. Ita per angusta loca et scopulosa super suos et Turcos et crucem fugiendo transierunt. Atque sic quoquomodo cum vita tantum evaserunt.

Kamel-Altevarik (*H. Ori.* T. I p. 684). Quand le comte souverain de Tripoli vit combien l'affaire était sérieuse, il comprit que les Franks n'avaient pas les forces nécessaires pour résister aux Musulmans. Lui et ses gens prirent une résolution extrême et chargèrent ceux qui étaient les plus rapprochés d'eux. Le chef des Musulmans, de ce côté là, était Taki-ed-Dîn Omar. *Il ordonna à ses compagnons de leur ouvrir un passage par lequel ils pussent se retirer, ce qui fut exécuté. Le comte et ses guerriers s'éloignèrent, et les rangs se refermèrent ensuite.*

Roudatain (*R.* p. 385). Lorsque le comte vit ce désastre, il cessa de combattre, et épia le moment favorable pour prendre la fuite. Il quitta le champ de bataille avec sa troupe. — Il se réunit à ceux qui avaient coutume de vaincre avec lui, c'est-à-dire au prince de Sidon et à Balian fils de Basran; ils avaient tous résolu de faire ensemble une trouée. Le comte se porta avec les siens du côté où était Malek-Mozafer-Taki-ed-Dîn. *Celui-ci lui ouvrit le chemin.*

www.libtool.com.cn

Sans chercher à le culbuter du premier choc, cette nuée de turcs commença de l'user par des engagements sans fin. Le roi tenta de s'éloigner et gagna un point culminant, mais étant chargé dans toutes les directions, il fût bientôt cloué sur place [1].

Voici comment Almalek-Alafdhal décrit cette lutte sans issue, où la chevalerie, chargée à tour de rôle et dans tous les sens, revenait constamment à son point de départ : « Je me trouvais à côté de mon » père dans ce combat... Quand le roi des Francs se trouva sur la col- » line avec cette troupe de chevaliers, elle fit une charge admirable » sur ceux des Musulmans qui étaient vis-à-vis d'elle, et les refoula » sur mon père. Je le regardai, et je vis qu'il était en proie à l'afflic- » tion, qu'il avait changé de couleur, qu'il tenait sa barbe dans la » main et s'avançait en criant : Que le démon soit convaincu de men- » songe ! Les Musulmans revinrent à la charge contre les Francs, qui » battirent en retraite et remontèrent sur la colline. Quand je vis que » les Francs se retiraient et que les Musulmans les poursuivaient, dans » ma joie je m'écriai : Nous les avons mis en déroute ! Mais les Francs » revinrent et firent une seconde charge comme la première, de sorte » qu'ils refoulèrent les Musulmans jusqu'à l'endroit où était mon père. » Celui-ci fit comme il avait fait la première fois, et les Musulmans, se » retournant contre eux, les repoussèrent jusqu'à la colline. Je criais » encore : Nous les avons mis en fuite ! Mais mon père se tourna vers » moi et me dit : Tais-toi... » [2].

Il nous semble impossible de peindre avec plus de vérité ce mouvement de va-et-vient que produisaient sur la cavalerie chrétienne les charges à revers des cavaliers turcs, et qui épuisaient les forces des géants du monde féodal. A la fin, on vit les chevaliers de Lusignan, exténués par la fatigue, la soif et la chaleur, s'arrêter sur la colline, descendre de cheval, s'asseoir à terre, et demeurer là immobiles ; renonçant spontanément à continuer la lutte. Ils se laissèrent prendre sans résistance [3].

1 Roudataïn (*R.* P. 585). Lorsque les Francs surent que le comte avait pris la fuite, ils furent un moment abattus et faciles à vaincre; mais ils reprirent bientôt courage et tinrent ferme comme auparavant. — (P. 586) *Lorsqu'ils virent que nous les environnions de tous côtés, ils voulurent se porter à l'Occident de la montagne; mais nous nous y opposâmes* et les coups les plus terribles furent portés. *Les Francs, cernés de toutes parts, se virent resserrés dans un petit espace.*

Kamel-Altevarik (*H. Ori.* T. I p. 685). Ceux des Francs qui restaient en vie montèrent sur une colline du côté de Hittin et voulurent dresser leur tente et s'y défendre. *Mais l'attaque se porta contre eux de tous les côtés.*

2 Kamel-Altevarik (*H. Ori.* P. 685, 686).

3 Kamel-Altevarik (*H. Ori.* P. 686). Lorsque les Francs eurent fait les charges dont il est question, leur soif augmenta ; ils avaient espéré s'ouvrir une issue et calmer la soif à laquelle ils étaient en proie. *N'ayant trouvé aucun moyen d'échapper, ils descendirent de leurs montures et s'assirent par terre.* Aussitôt les Musul-

www.libtool.com.cn

Un contemporain affirme qu'à la stupéfaction générale, on trouva les prisonniers sans blessures. La lassitude seule avait tout fait[1].

Telle fut la bataille de Tibériade. Nous ne prétendons pas que Salah-ed-Dîn ait obtenu cette victoire uniquement par sa méthode de combat. Sa très habile diplomatie avait en outre tiré un grand avantage de l'esprit d'égoïsme et de rivalité qui divisait alors les Chrétiens d'Orient. Mais si cette décadence morale peut seule expliquer l'acte d'indiscipline de l'infanterie croisée et la défection du comte de Tripoli, il faut reconnaître que le Sultan avait su placer ces indignes soldats dans les conditions militaires qui produisirent l'explosion de leurs sentiments, au détriment de leurs propres intérêts. Entre la tactique de Salah-ed-Dîn et sa manière d'exploiter les faiblesses humaines, il y eut une relation profondément réfléchie. Le chef d'armée fut à la hauteur du diplomate.

Nous venons de montrer en Salah-ed-Dîn l'incarnation du génie oriental, dans sa lutte contre l'Europe militaire du XIIIe siècle. Une campagne de Richard-Cœur-de-Lion va maintenant nous offrir le tableau en action de la tactique des Croisés du même temps.

CAMPAGNE DE 1191

Marche de Saint-Jean-d'Acre à Jaffa

Août-septembre 1191

On sait que, depuis 1187, Jérusalem et la plus grande partie de la Palestine étaient retombées au pouvoir des Musulmans. Les Croisés devaient donc en faire la conquête à nouveau. Dans ce but, les armées européennes s'étaient d'abord assurées d'un point de débarquement sur le littoral, en s'emparant de Saint-Jean-d'Acre. Mais pour marcher

mans montèrent près d'eux, renversèrent la tente de leur roi, et les firent prisonniers jusqu'au dernier. Parmi eux se trouvait le roi ainsi que son frère.

Roudataïn (*R.* P. 586). Les Francs, cernés de toutes parts, se virent resserrés dans un petit espace. *Les cavaliers mirent pied à terre,* et l'épée des Musulmans moissonna tout. — (P. 587) Les Chrétiens était des lions au commencement du combat ; à la fin, ils nétaient plus que des brebis dispersées. — Ces guerriers doués d'une force extraordinaire, et qui jouissaient de la grandeur et du pouvoir, le visage baissé, le corps nu, n'offraient plus alors qu'un aspect misérable.

1 Roudataïn (*R.* P. 586). *Ce qu'il y eut d'étonnant et d'extraordinaire dans ce combat, c'est que les cavaliers des Francs restèrent intacts,* tant que leurs chevaux ne furent pas renversés ; car ils étaient couverts de la tête aux pieds d'une sorte de cuirasse tissue d'anneaux de fer ; de sorte qu'ils semblaient eux-mêmes une masse de fer que les coups atteignaient en vain.

Bücherzettel.

www.libtool.com.cn

ensuite sur Jérusalem, Acre ne constituait pas une base d'opération convenable. Elle était trop éloignée de la cité sainte. La route directe qui conduisait de l'une à l'autre était trop montueuse et peu favorable aux communications militaires. Il importait d'ailleurs de s'étendre d'abord sur le littoral de la Palestine, soit pour le fermer aux attaques de la flotte égyptienne, soit pour multiplier les points de débarquement ouverts aux transports qui iraient ravitailler les Croisés, pendant leurs opérations vers Jérusalem.

Telle était la situation en 1191, époque où Richard-Cœur-de-Lion commandait en chef l'armée chrétienne réunie à Saint-Jean-d'Acre. Le roi d'Angleterre décida que les Croisés longeraient le littoral, du Nord au Sud, depuis Acre jusqu'à Jaffa ; et que, chemin faisant, ils réoccuperaient et fortifieraient les villes chrétiennes que Salah-ed-Dîn venait d'y démanteler. A Jaffa, on devait se trouver sur le point de la côte le plus voisin de Jérusalem. Prenant alors cette dernière ville pour objectif, Richard calculait que vingt journées de marche suffiraient pour l'atteindre[1].

Ce plan de campagne était assurément le meilleur, et nous allons le voir réaliser en vingt jours. Mais il n'en offrait pas moins de grandes difficultés. Les Chrétiens avaient à longer la côte, par une marche de flanc sans appui, sur une route à peine frayée, sous un ciel de feu, dans une contrée souvent dépourvue d'eau et de vivres, constamment resserrée entre les montagnes et la mer et coupée par plusieurs rivières. On avait d'ailleurs la certitude d'être continuellement harcelé par l'ennemi et attaqué par lui au passage des cours d'eau.

Le 20 août, l'armée chrétienne sortit de Saint-Jean-d'Acre. On décida que la marche s'opérerait à la fois par terre et par mer. La flotte, escortant les vaisseaux de transport, suivait l'armée de terre pas-à-pas le long du littoral. Les transports contenaient des vivres pour dix jours (pain, vin, viande, biscuit et farine), plus une partie des troupes de débarquement[2].

Pour renouveler sans cesse toutes ces ressources, une seconde flotte eut ordre de circuler constamment d'Acre à Jaffa. La veille même de la bataille d'Arsouf, huit de ces navires vinrent ainsi à Césarée mettre

1 Lettre de Richard (*H. F.* T. XVII p. 529 C D). Scias etiam quod per Dei gratiam intra viginti dies post Natale Domini speramus recuperare sanctam civitatem Jerusalem et Sepulcrum Domini, et deinde ad partes nostras revertemur.

2 Itinerarium (*A.* P. 244 c. v). Igitur ex præcepto, victualia quæ decem diebus sufficerent, navibus imposuerunt exercitui apportanda, panem scilicet, biscoctum et farinam, carnes et vina, et quæ viderentur esui necessaria. Nautis igitur firmiter injunctum est, ut semper navigarent e regione procedentis per terram exercitus, cum bargis onerariis et neckis, quæ victualia vehèrent et homines armatos: Sic igitur procuratum est, ut bipertito progrederentur exercitu, parte media, marino, parte altera, itinere terreno.

www.libtool.com.cn

à terre des troupes fraîches amenées d'Acre, et ramener les malades [1].

Les transports contenaient jusqu'à des machines de guerre, en prévision du cas où le Sultan aurait improvisé quelques obstacles fortifiés sur la route. Quant à l'armée turque, elle suivit parallèlement le même tracé que celui de l'armée chrétienne, en se tenant sur les hauteurs qui dominaient le littoral [2].

Au moment du départ, le roi d'Angleterre s'occupa d'assurer la discipline et l'hygiène nécessaires pendant cette longue et périlleuse marche. Il expulsa du camp et laissa dans Acre le personnel féminin qui, alors comme aujourd'hui, suivait les armées. On n'admit avec les troupes qu'un certain nombre de lavandières, assez robustes pour aller à pied, et choisies de manière à n'être pas une occasion de désordre. Elles eurent mission d'entretenir, dans le linge des soldats, la propreté si nécessaire en Orient contre les épidémies [3].

La flotte s'étant chargée des principaux bagages, on décida de réduire au strict nécessaire les transports par voie de terre. Mais Richard prévit que, malgré tous les ordres, les soldats se chargeraient outre mesure. Il attendit que les deux premières étapes, entre Acre et Caïpha, eussent fait éprouver aux troupes les inconvénients de ces fardeaux excessifs. Alors le roi prescrivit une révision des bagages dont l'excédant pouvait passer sur les vaisseaux [4].

L'armée put alors renoncer à la plus grande partie du train des équipages. Soit pénurie, soit calcul, il est certain qu'on n'emmena, pour

1 Itinerarium (*A.* P. 282 c. xxv). Et ecce classis Regis Ricardi, naves etiam aliorum eo veniunt, sequentes exercitum; libera quoque navigatione ibant naves et redibant a Joppe usque ad Achon, et e converso, portantes victualia et cætera quæ videbantur necessaria.— (P. 256) Ad regis mandatum, quamplures venerunt Cæsaream cum classe regia, victualium copia sufficienter onerata.— (P. 255) Plurimos vero fatigatos itinere vel languore... fecit rex in galeis transportari.

Beha-ed-Din (*H. Orl.* P. 255). L'ennemi, ce même jour, n'avait pas quitté les rives de la rivière d'El-Kasseb, pour y attendre les renforts qu'on devait lui envoyer d'Acre et que huit grands navires venaient d'amener.

2 Ben. Petroburgensis (*H. F.* T. XVII p. 528 D). Deinde perrexit cum exercitu suo secus littus versus Joppen, et naves ejus juxta eum velificabant et machinis bellicis, ut, cum necesse esset, ad naves recuperare possent. Salahadinus autem et exercitus ejus ibant per montana a sinistris exercitus Regis, non longe ab eo.

3 Itinerarium (*A.* P. 248). Procuratum est de consilio, ne qua mulier exiret à civitate cum exercitu, sed remanerent in civitate, *nisi tantum pedites lotrices, quæ non forent oneri, nec occasio peccati.*

4 Itinerarium (*A.* P. 252). Moderata dieta pervenientes juxta Cayphas, ibi fixerunt tentoria, ut vulgus sequens expectaret. Inter mare et oppidum Cayphas, utrinque noster residens exercitus biduo ibi morabatur; *perscrutans et revolvens sarcinas, partem abjiciebat qua se arbitrabatur posse carere, partem retinens necessariam; vulgus etenim pedes incedens, maximo sarcinarum victualium onere gravabatur,* et armis maxime, ut etiam in prælio præfato plurimos labor afficeret et sitis extingueret.

www.libtool.com.cn

les transports de terre, qu'un petit nombre de bêtes de somme; ce service étant le plus difficile à protéger contre le tir des Turcs. Pour y suppléer, on eut recours à l'infanterie. Elle devait être extrêmement nombreuse; car l'armée ne comptait pas moins de 100,000 hommes [1]. Cette infanterie fut organisée de manière à ne prendre qu'à tour de rôle le service de guerre, et le personnel qui n'avait pas à combattre porta les tentes et une grande partie des bagages. Ces hommes, étant bien protégés contre le tir des Turcs par leur solide équipement défensif, purent suffire à ce service de transport, que l'armée soulageait d'ailleurs en ne marchant qu'à très petites journées [2].

Pour préserver les chevaux de guerre de l'atteinte des flèches turques, on rangea l'infanterie combattante en une série de carrés, dont la cavalerie occupait le centre. Les troupes montées ne sortaient de cet abri que juste au moment où elles avaient à fournir une charge. Ainsi, pendant les marches, quelle que fût la position de l'ennemi, celui-ci voyait constamment un front de fantassins massé en avant des cavaliers [3]. Un ordre de marche aussi régulier devait être fatigant à pratiquer sur le terrain sablonneux du littoral et sous le soleil ardent de la Palestine. Aussi organisa-t-on ce service de manière à le rendre alternatif. Chaque infanterie combattante fut divisée en deux corps, dont chacun allait, à tour de rôle, marcher librement sur l'extrême littoral, hors de portée des traits de l'ennemi [4].

Ainsi, la cavalerie étant bien couverte et l'armée n'étant pas encombrée par les impedimenta, on cheminait tout en combattant, sans se laisser arrêter par le tir des Turcs, que les arbalétriers savaient

1 Itinerarium (*A.* P. 259). [Turci] æstimabantur trecenta millia, qui operuerant circumquaque faciem universæ terræ : numerus vero christianorum non excedebat centum millia.

2 Beha-ed-Dîn (*H. Or.* P. 252). Ils [les Chrétiens] poursuivaient leur chemin sans se presser, pendant que leurs navires les suivaient en longeant la côte, et ils arrivèrent ainsi à leur lieu de halte. Ils ne fournissaient jamais de longues traites, *parce qu'il fallait ménager les fantassins, dont ceux qui ne participaient pas au combat portaient les bagages et les tentes*, tant il manquait de bêtes de somme.

3 Beha-ed-Dîn (*H. Or.* P. 251). L'infanterie, *rangée devant la cavalerie*, se tenait ferme comme un mur, et chaque fantassin portait un habit de feutre très épais et une cotte de mailles tellement large et forte que nos flèches n'y faisaient aucune impression... J'ai vu de ces fantassins qui avaient d'une à dix flèches fichées dans le dos, et qui marchaient de leur pas ordinaire, sans quitter les rangs... *La cavalerie était placée au centre de l'infanterie et n'en sortait que quand elle devait charger.* — (P. 252) *Ces troupes continuaient d'avancer dans l'ordre que nous venons de décrire, pendant qu'on se battait vigoureusement.*

4 Beha-ed-Dîn (P. 251). *Leur infanterie* [des Chrétiens] *était partagée en deux divisions, dont l'une marchait devant les cavaliers, et dont l'autre, n'étant pas obligée de combattre, se reposait en suivant le bord de la mer.* Quand la division qui se battait était fatiguée ou criblée de blessures, elle allait se reposer après s'être fait remplacer par l'autre.

www.libtool.com.cn

d'ailleurs tenir à distance [1]. Les fantassins ne prenaient même pas la peine d'enlever la myriade de flèches qui venaient se piquer dans leur armure sans la pénétrer. Quant à l'extrême fatigue que produisait leur marche sur un terrain mouvant et non frayé, sous un équipement métallique échauffé par le soleil de la Palestine au mois d'août, chacun la supportait avec une constance qui faisait l'admiration de l'entourage du Sultan lui-meme [2].

Pour la sortie de Saint-Jean-d'Acre, le roi d'Angleterre avait pris la tête de la colonne, confiant la surveillance de la queue à la noblesse française, forte de 700 chevaliers, sous les ordres du duc de Bourgogne [3].

Les Templiers et les Hospitaliers, qui connaissaient bien le pays et la tactique des Orientaux, fournissaient les deux services d'avant-garde et d'arrière-garde [4].

A moitié longueur de la colonne, Richard avait placé ses meilleures troupes anglo-normandes. Elles escortaient l'étendard d'Angleterre, qui, porté sur un char et élevé au sommet d'un mat, servait de guide et de point de ralliement [5].

Dans cet ordre de marche, les Chrétiens cheminèrent le long du littoral, constamment harcelés, mais jamais entamés par l'ennemi, depuis Saint-Jean-d'Acre jusqu'à Césarée. De là, ils avancèrent vers Arsouf. Alors commencèrent à paraître les obstacles naturels qui devaient faire pressentir une prochaine bataille. A partir de ce point, il fallut renon-

1 Beha-ed-Din (P. 251). Ils [les Chrétiens] tiraient sur nous avec de fortes arbalètes, blessant les chevaux des Musulmans et leurs cavaliers.

2 Beha-ed-Din (P. 251). Les Musulmans leur lançaient des flèches de tous les côtés, *afin d'irriter les cavaliers et de les exciter à sortir* de leur rempart de fantassins. Mais rien n'y faisait : ces gens se retenaient d'une façon admirable... Il faut admirer la patience montrée par ces gens, qui supportaient les fatigues les plus pénibles.

3 Itinerarium (*A.* P. 249 c. x). Rex Ricardus primo præfuit agmini et primariam gerebat custodiam. — (P. 250) Dux Burgundiæ cum Francis extremam aciem agebant, qui minus expedite sequentes, interveniente mora, fere maximum incurrerunt dispendium. — (P. 327 c. xv) Francorum ferme septingenti milites, armis probati.

4 Itinerarium (*A.* P. 250). Exercitus itinerabat juxta mare quod eis erat a dextris, et gens Turcorum a sinistris omnes gestus nostros a montanis prospiciebat. — (P. 252 c. xii) Die quadam Martis, id est die tertia post factam sub Cayphas moram, per acies ordinatus progrediebatur exercitus. Ea die primariam aciem deducebant Tem- [illegible] et ultimam Hospitalarii.

plari[illegible]ium (*A.* P. 249 c. x). Normanni vallabant standardum... Est igitur tra-

5 Itinera[illegible]elut malus navis, super quatuor juncturis solidissimis composita bes longissima, [illegible]ginata juncturis, ferro vestita... In cujus eminentiori cacu- laquearibus, et comp[illegible]tilabat affixum, quod vulgo dicunt baneriam. — (P. 250) mine regium vexillum ven[illegible]rue collocatur, quatenus secundum prælii statum, Super rotas quoque non incon[illegible] vel retrahatur eisdem congruentibus. Huic vel producatur cædentibus hostibus, [illegible] Angli. igitur Standardo Normanni assistebant e[illegible].

www.libtool.com.cn

cer pour quelques jours à l'appui de la flotte. La végétation sauvage qui couvrait les bords de la mer les rendait inaccessibles au passage d'une armée. Du 5 au 7 septembre, on dut se détourner sur la gauche et escalader les montagnes par des routes difficiles, dénuées de toute ressource alimentaire [1].

Ces hauteurs étaient en outre occupées par la forêt d'Arsouf, qu'on ne pouvait traverser qu'en une mince colonne, par un périlleux défilé. Là les embuscades de l'ennemi se multiplièrent. Le roi fut légèrement blessé. On eut même à se défendre contre une tentative d'incendie de la forêt [2].

Les troupes chrétiennes ne se laissèrent pourtant pas entamer. Mais quand elles redescendirent dans la plaine, elles étaient exténuées. On avait presque achevé tous les approvisionnements, y compris celui de l'eau potable. Pour ne pas épuiser ses dernières ressources, l'armée commençait à manger les chevaux tués par l'ennemi. Telle était la pénurie de vivres, dans cette contrée déserte et ruinée par la guerre, que Salah-ed-Dîn lui-même avait beaucoup de peine à faire subsister ses troupes [3].

Enfin on put revenir sur le littoral, mais pour se trouver immédiatement aux prises avec les plus redoutables difficultés. Un cours d'eau, nommé par les Turcs Nehr-el-Kasseb et par les Chrétiens Rochetaillée, venait, sur ce point, déboucher dans la mer. Il coupait la route qui

1 Itinerarium (P. 257). A flumine mortuo, tertia die, progrediebatur paulatim exercitus per terram devastatam, et omnibus bonis vacuam. Ea die de necessitate per montana procedebat exercitus, quia per maritima graminibus obsita, propter luxuriantium herbarum copiam, viam carpere nequibat. Per turmas etiam solito densiores se cohibebat itinerans exercitus.

2 Itinerarium (P. 258). Rex Ricardus ea die pilo vulneratus est in latere, dum cædendo Turcos abigeret..... Turci quippe, improbitate pertinaci grassantes, et exercitui nostro progredienti collaterantes, quanta poterant nos afficere molieban-tur injuria, pila mittentes et sagittas imbrium more densissime volantes. — (P. 259) Die tertia, circa horam, a flumine Salso per acies ordinatus procedebat exercitus ; fama namque fuit Turcos eis in insidiis sedere in foresta de Arsur, qui sylvam ipsam dicebantur, igne supposito, succensuri ne transiret exercitus. Verum nostri seriatim procedentes per ipsam forestam insidiarum dictarum loca transierunt indemnes.

3 Benedictus Petroburgensis (*H. F.* T. XVII p. 528 E). Videns itaque Rex Angliæ quod ipse et exercitus suus nocte illa siti perirent et pecora eorum, si haustus aquæ illis negaretur, (p. 529) divisit statim exercitum suum per turmas... et jussit percu-tere gentem paganam.

Itinerarium (P. 259 c. xv). [Rex] proposuit se cuilibet vivum equum daturum, qui suum mortuum distribueret probissimis servientibus, qui egebant. Sicque carnem comedebant equinam. — (P. 259 c. xvi) Quibus [Christianis] exeuntibus a sylva transmissa, grata occurrit planities, in qua fixis tentoriis pernoctabant, juxta flumen vulgo dictum Rochetailie.

Beha-ed-Dîn (P. 247). Le ratl (12 onces) de biscuit se payait alors quatre pièces d'argent, et le quart de mesure d'orge deux pièces et demie ; quant au pain, il manquait tout à fait.

www.libtool.com.cn

devait conduire Richard à Arsouf. Le Sultan s'était installé sur les deux bords du fleuve, pour en disputer le passage aux Chrétiens. Les espions de Richard évaluèrent les forces de Salah-ed-Dîn au triple de celles du roi d'Angleterre. Il s'agissait, pour les Croisés, de franchir cet obstacle sous les coups de l'ennemi [1].

Bataille d'Arsouf (ou d'Arsur)

9 et 10 Septembre 1191

Aussitôt que les Croisés furent descendus dans la plaine et eurent repris leur marche le long du littoral, l'armée turque revint occuper les hauteurs et se développa autour des Chrétiens, de manière à les menacer en tête, en flanc et en queue. Puis Salah-ed-Dîn lança en avant 10,000 tirailleurs. Ils se déployèrent sur les trois côtés et couvrirent les soldats de Richard de leur pluie de traits habituelle [2].

Le roi d'Angleterre, convaincu qu'il serait attaqué, vit avantage à laisser approcher l'ennemi. Il s'abstint donc de répondre aux provocations du Sultan et continua d'avancer le long du littoral qui le couvrait sur sa droite. Mais, en attendant le choc, Richard adopta un ordre de marche qui pouvait se convertir instantanément en ordre de bataille.

Sur le bord de la mer fut échelonnée la colonne des bagages, cheminant entre la flotte à sa droite et l'armée à sa gauche. Elle pouvait ainsi, à tout instant et sans désordre, recevoir de l'armée ses blessés, de la flotte ses munitions et ses approvisionnements [3].

1 Itinerarium (P. 259). Inde missi speculatores ad considerandum renunciaverunt Turcorum exercitum, cujus non erat numerus, non procul inde adventum ipsorum expectare, qui æstimabantur trecenta millia, qui operuerant circumquaque faciem universæ terræ : numerus vero Christianorum non excedebat centum millia. Die Jovis ante navitatem Beatæ Mariæ, Christianorum exercitus ad flumen Rochetailie pervenit, et ibidem morabatur etiam in crastino. — V. aussi : Ben. Petroburgensis (*H. F.* P. 528 E).

2 Beha-ed-Dîn (P. 252). Dans la matinée du 9, au point du jour, le Sultan, ayant appris que l'ennemi était en selle et prêt à marcher, monta à cheval, rangea ses escadrons et envoya ses tirailleurs en avant. Pendant qu'il marchait à l'attaque, les tirailleurs entourèrent l'ennemi de tous les côtés et lui lancèrent une grêle de flèches, mais sans que cela lui fît la moindre impression... Les Musulmans les entouraient de trois côtés.

Itinerarium (P. 260). Summo diluculo armis suis attentius muniebantur universi, tanquam Turcos statim excepturi ; ..... qui jam acies suas contra gentem nostram disponebant semper paulatim appropiantes. — (P. 262) Turcorum nimia multitudo, quasi decem millia, impetu rapido ingruentes in nostros, certatim pila jaciebant, et mittebant sagittas.

3 Itinerarium (P. 261). Veredarii et bigæ, cum sarcinis victualia portantes, et alias res, inter exercitum et mare itinerabant, ne forte invaderentur ab hostibus.

www.libtool.com.cn

A la gauche des bagages, le gros de l'armée marcha en colonne. Il fut décomposé en cinq corps, comprenant chacun douze divisions, de force à peu près égale. Chaque division fut elle-même sectionnée, sous des chefs choisis avec soin et distingués par des insignes particuliers [1].

L'ordre de marche des corps d'armée était le suivant : au premier corps venaient les Templiers ; au second, les Bretons et les Angevins ; au troisième, les Poitevins avec le roi Guy de Lusignan ; au quatrième, les Anglo-Normands avec l'étendard ; au cinquième les Hospitaliers [2].

Derrière cette longue colonne venait l'élite des chevaliers de France, de Flandre et d'Angleterre, où nous retrouvons nos anciennes connaissances de Bouvines : Guillaume de Barres, Guillaume de Garlande, Robert de Dreux et son frère l'Evêque de Beauvais. Toute cette noblesse marchait en rangs très serrés, répartie en un certain nombre d'unités tactiques, ayant chacune son chef particulier [3].

Ce corps de cavalerie était, comme tous les autres, couvert par son carré d'infanterie, qui fermait la marche derrière les chevaux [4].

Les six corps que nous venons d'énumérer étaient eux-mêmes flanqués sur leur gauche par les troupes du comte de Champagne. Celles-ci marchaient en colonne entre l'armée et les montagnes qu'occupaient les Musulmans. Champagne avait mission de surveiller tous les mouvements de l'ennemi [5].

Le roi et le duc de Bourgogne, suivis chacun d'un corps de cavalerie d'élite, se postèrent entre les Champenois et l'armée, de manière à les relier entre eux. Ils allaient et venaient d'un bout à l'autre de la colonne de marche pour faire tête à toutes les difficultés [6].

1 Itinerarium (P. 260). Rex nimirum Ricardus, rerum bellicarum peritissimus, *acies per turmas præordinavit,* quis primo, vel quis extremo præficeretur aptius agmini deducendo. *Duodecim itaque constituit turmas, divisis proportionaliter ordinibus per acies quinque, coaptatis disciplina militari distinctionibus virorum quidem bellicosissimorum.*

2 Itinerarium (P. 260). Eo die exercitus ordini primo regendo præfuerunt Templarii : post ipsos seriatim ordine suo progrediebantur Britones et Andegavenses : post hos ordine tertio rex Guido cum Pictavensibus, ordine quarto Normanni et Angli, regio vexillo deputati portando : extremi procedunt ordinati Hospitalarii.

3 Itinerarium (P. 260). Ipsa quidem acies extrema ex electa fuit constituta militia, (p. 261) *distincta per turmas ordinate partita*, densissimis ita sibi cohærens agminibus quod pomum projectum in terram non caderet nisi contingens homines... *Ibi videres distinctiones aptissimas, diversi schematis vexilla...* Ibi fuit comes Legecestriæ... Jacobus de Avennis, comes Robertus de Druellis et Episcopus Belvacensis frater ejus, Willelmus de Barris, Willelmus de Garlanda....

4 Itinerarium (P. 261). Satellites quoque pedites, omnium extremi sagittarii et balistarii ordinabantur, extremitatem exercitus concludentes.

5 Itinerarium (P. 261). Comes Henricus Campaniæ custodias agebat a parte montana, semper observans a latere.

6 Itinerarium (P. 261). Rex Ricardus et dux Burgundiæ cum sequela militum

www.libtool.com.cn

En résumé, l'entier effectif des Croisés formait trois colonnes parallèles à la mer et aux montagnes : 1° les six principaux corps à la gauche des bagages ; 2° le roi et le duc de Bourgogne à la gauche des six corps ; 3° Champagne à la gauche de Bourgogne et du roi. Ces trois colonnes étaient espacées, de manière à occuper toute la largeur de la petite plaine entre les montagnes et la mer[1]. Ainsi les Musulmans, ne trouvant sur le flanc gauche des Chrétiens que des pentes abruptes, ne pouvaient pas les attaquer régulièrement par ce côté, qui était le plus vulnérable. Réduits sur ce point au simple rôle de tirailleurs, ils ne pouvaient prendre une sérieuse offensive que contre la tête de colonne ou la queue des Croisés. Ces deux dernières positions étant très éloignées l'une de l'autre, Richard mettait ainsi ses adversaires dans la nécessité, ou de diviser leurs forces, ou de n'attaquer que sur un seul point à la fois.

Dans tous les cas, quel que fût le côté par où les Turcs voulussent prendre l'offensive, l'ordre de marche du roi d'Angleterre permettait de leur opposer instantanément une formation en bataille sur trois lignes successives. Attaqué en tête, on présentait à l'ennemi, en première ligne, les Templiers ; en seconde ligne, les Angevins et les Bretons ; en troisième, les Poitevins. Si les Turcs attaquaient en queue, ils devaient rencontrer d'abord la chevalerie d'élite de France, Flandre et Angleterre, puis le corps des Hospitaliers, ensuite celui des Anglo-Normands gardant l'étendard. Enfin, si les Croisés étaient assaillis sur leur flanc gauche, il leur suffisait d'une simple conversion à gauche pour déployer en bataille, d'abord les Champenois, puis le roi et Bourgogne, enfin l'armée entière.

Après avoir adopté ces dispositions de combat, Richard continua d'avancer vers le Nehr-el-Kasseb ; lentement mais en bon ordre[2].

Salah-ed-Dîn, voyant que l'armée croisée laissait sans réponse les provocations de ses tirailleurs, se décida à attaquer de près. Il prescrivit à sa cavalerie régulière de charger à l'arme blanche[3].

Cette troupe était si nombreuse que, sur une étendue de deux milles dans toutes les directions, le sol fut complétement couvert de cavaliers turcs. Le témoin de ces événements déclare qu'il apercevait plus de

electa, hinc inde oberrantes, undique observabant a dextris et a sinistris, sollicitius Turcorum perpendentes habitudinem et statum, ut juxta quod viderent expedire producendum castigarent exercitum. Ipsorum quippe pernecessaria fuit diligentia.

1 Itinerarium (P. 261). *Ab exercitu Saracenorum protendebatur exercitus noster usque ad littora maris.*

2 Itinerarium (P. 261). Ita se agebat exercitus sensim progrediens et paulatim, ne forte disgregarentur ; quia minus cohærentes acies ordinatæ, minus ad resistendum valerent.

3 Beha-ed-Dîn (P. 252). Le Sultan s'occupait à faire avancer ses escadrons. — (P. 253) Il courait d'un escadron à un autre, les encourageant à avancer *et leur ordonnant de serrer l'ennemi et de le combattre de près.*

Gestohlen an der gesch... Seminaren der Universität Jena

www.libtool.com.cn

20,000 de ces cavaliers, rangés en une longue colonne (*seriatim*) dont les sections venaient successivement assaillir les Chrétiens, comme déferlent sur la côte les flots soulevés (*more aquarum inundantium*). Ces expressions nous portent à penser que les Turcs chargèrent, dans cette circonstance, d'après la même méthode de combat en colonne d'attaque que nous avons déjà observée dans les batailles de Dorylée et de la Mansourah [1].

Le Sultan s'attacha surtout à assaillir les Croisés sur leurs derrières, pour arrêter leur mouvement en avant vers le Nehr-el-Kasseb. Mais l'infanterie qui fermait la marche de l'armée chrétienne résista avec une fermeté à laquelle les Croisés durent leur salut. Pendant toute la matinée ces fantassins cheminèrent sans cesser de combattre. Pour que le tir des arbalètes conservât sa justesse et les piques croisées leur solidité, ces troupes à pied avaient parfois la constance de marcher à reculons, sans rompre leur front en arrière et sans suspendre leur décharge de traits [2].

Dans ces conditions, les arbalétriers criblèrent de carreaux la cavalerie musulmane. Quant à la cavalerie chrétienne, elle supporta toutes les provocations sans sortir de ses carrés d'infanterie, attendant le moment que le roi d'Angleterre jugerait avantageux pour prendre une offensive générale [3].

Enfin, à midi, les Croisés arrivèrent au Nehr-el-Kasseb, sans avoir été entamés. Là ils purent renouveler leur provision d'eau épuisée depuis la veille, et recevoir des renforts que huit grands vaisseaux leur amenèrent d'Acre. Au moment où l'on approchait de la rivière, les Musulmans suspendirent leur attaque [4].

1 Itinerarium (P. 262). Ad æstimationem excedere videbantur viginti millia Turcorum armatorum *seriatim accedentium*. — (P. 263) Sicque undique et a parte maris et terræ solidioris, Turci nefandi nostro ingruebant exercitui, ut nec a duobus circumquaque milliariis quicquam spatii, vel quantum pugno comprehenderetur, visui pateret nisi gens inimica Turcorum... In quos [Christianos] non multo post, *more aquarum inundantium*... imminebant adversarii, *ictus exaggerantes*.

2 Itinerarium (P. 263). *O quam necessarii fuerunt ea die validissimi balistarii*, et sagittarii, *satellites rigidissimi, qui concludentes extremitatem exercitus, continuis pilorum jactibus*, in quantum dabatur, Turcorum retundebant pertinaciam. — (P. 264) Infatigabili contendebant virtute, *ut versa facie in imminentes a tergo Turcos obtundendos, tanquam cedentes ambularent retrogradi in tergum*, ne forte minus provide sibi præcaverent aversi. *Tota quidem illa die, quia Turci imminebant a tergo apud eos versa facie itinere præpostero potius viam carpendo quam eundo proficiebant*.

3 Beha-ed-Dîn (P. 253). Les Musulmans chargèrent les Francs à plusieurs reprises, *mais ils eurent nombre d'hommes et de chevaux blessés par des coups d'arbalète* et par les flèches que les fantassins leur lançaient.

Itinerarium (P. 266). *Ingravatum est prælium in extremam aciem Hospitalariorum, eo gravius quo repugnare non licuit*, injuriati patienter procedunt, clavis contriti silent, flagellati non repercutiunt, cedunt loco.

4 Beha-ed-Dîn (P. 253). Nous continuâmes à les entourer, à les combattre et à les

www.libtool.com.cn

Salah-ed-Dîn, ne pouvant pas empêcher les Chrétiens d'occuper le Nehr-el-Kasseb, s'était dérobé devant eux et avait adopté une nouvelle position de combat. Remontant le cours du fleuve, il s'établit sur ses bords à une petite distance en amont du point où les Croisés occupaient la rive droite. Là le Sultan se tint à cheval sur le fleuve, prêt à recommencer le combat, aussitôt que Richard tenterait de passer sur la rive gauche [1].

On conçoit en effet que l'armée musulmane, occupant les deux bords du Nehr-el-Kasseb, pouvait porter le gros de ses forces, d'abord sur la rive gauche, pour rejeter dans les eaux le premier détachement chrétien qui tenterait de franchir. Puis, si le gros de l'armée croisée forçait le passage, les Turcs pouvaient repasser en nombre sur la rive droite et écraser l'arrière-garde de Richard, avant que celle-ci n'eût franchi à son tour. Mais le roi d'Angleterre avait prévu ce danger.

Richard groupa l'ensemble de son armée en trois corps; le premier conduit par Jacques d'Avesnes, le second par le roi, le troisième sous les ordres du duc de Bourgogne [2].

Avesnes reçut l'ordre de franchir le fleuve et de pousser jusqu'à Arsouf. Aussitôt que ce premier corps parut sur la rive gauche, il fut assailli avec la plus grande vivacité par un nombreux effectif musulman, sous la conduite personnelle de Salah-ed-Dîn. Le Sultan avait divisé ses forces en deux corps (attaque et soutien) et les faisait donner alternativement : de manière à ne pas laisser aux Chrétiens un instant de repos. Il y eut là une mêlée furieuse, dans laquelle Jacques d'Avesnes fut entouré et tué [3].

charger jusqu'à ce qu'ils atteignissent une rivière appelée Nehr-el-Kasseb... On était alors à midi, et la chaleur se faisait vivement sentir. Nos troupes abandonnèrent l'attaque. — (P. 255) L'ennemi, ce même jour, n'avait pas quitté les rives de la rivière d'El-Kasseb, pour y attendre les renforts qu'on devait lui envoyer d'Acre, et que huit grands navires venaient d'amener.

1 Beha-ed-Dîn (P. 253). *Il* [le Sultan] *repartit ensuite* (p. 254) *pour le Nehr-el-Kasseb où il fit une courte station. Se trouvant alors à la partie supérieure de la rivière, il en buvait l'eau pendant que l'ennemi s'abreuvait à la partie inférieure, et à peu de distance de l'endroit où nous étions... Le Sultan y resta, pour attendre que les Francs se remissent en marche afin de les attaquer.* — (P. 255) Le même jour, vers midi, le Sultan résolut d'aller au-devant de l'ennemi... Il partit ensuite à cheval *afin de chercher un terrain où il pût engager un combat avec avantage.*

2 Ben. Petroburgensis (*H. F.* T. XVII p. 529 A). [Rex] divisit statim exercitum suum per turmas... In prima cohorte erat Jakes de Avennes... Post illam cohortem venit alia cohors in qua erat Rex Angliæ... Tertiam vero cohortem Christianorum, cujus duces fuerunt Hugo Dux Burgundiæ. [L'auteur ajoute : « *et Templarii* ». Mais nous croyons que, sur ce détail, Benoît de Peterbourg est mal renseigné. Les Templiers formèrent ce jour-là l'avant-garde.]

3 Ben. Petr. (P. 529 A). *In prima cohorte erat Jakes de Avennes... ipse autem cum cohorte sua primum impetum fecit in paganos et perforavit illos;* sed ipse cecidit in conflictu et occisus est, et multi christiani et pagani ceciderunt in impetu illo. —

www.libtool.com.cn

Mais pendant que les troupes d'Avesnes soutenaient le choc du Sultan, le roi d'Angleterre, à la tête du deuxième corps, franchit à son tour. Puis il fit tête gauche et remonta le cours du Nehr-el-Kasseb, en balayant les deux rives *(utramque ripam obtinuit)*. Il vint ainsi menacer le centre de l'armée turque, qui était à cheval sur le fleuve, face à la mer (*per medium paganorum transiens*). Pendant ce temps, le gros de l'armée chrétienne, protégé sur son flanc gauche par la manœuvre du roi, opéra sans obstacle le passage du Nehr-el-Kasseb. Alors le corps d'Avesnes, bien soutenu, reprit l'avantage et s'avança vers Arsouf [1].

Lorsque le Sultan se vit dans l'impuissance d'empêcher le passage des Chrétiens, il ramena sur la droite du fleuve une grande partie de son armée, et vint assaillir le corps du duc de Bourgogne, qui, seul, n'avait pas encore franchi [2].

C'était là que Richard attendait son ennemi, pour prendre enfin l'offensive.

Tant que les Turcs s'étaient contentés de cotoyer l'armée chrétienne, en la harcelant avec leurs tirailleurs, la cavalerie croisée s'était soigneusement abstenue de leur donner la chasse; car, pour joindre ces troupes mobiles, elle aurait dû les poursuivre à fond de train au delà des hauteurs qui dominaient le littoral, en abandonnant derrière elle l'indispensable abri de ses fantassins. Mais depuis que Salah-ed-Dîn était descendu dans la plaine, avec son innombrable cavalerie régulière, depuis qu'il était venu combattre, à cheval sur le fleuve, sa gauche

V. aussi la lettre de Richard (p. 529). Dum prope Arsurum accederemus, Saladinus, cum vehementi Sarracenorum incursu, obviam nobis occurrens, insultum fecit contra nos.

Beha-ed-Dîn (P. 258). *Le sultan apprit que l'ennemi était en marche pour Arsouf. Il monta aussitôt à cheval* et rangea ses troupes en ordre de bataille, *bien résolu de le serrer de près ce jour-là...* Les troupes musulmanes le harcelaient de tous les côtés, *les unes marchant en avant sous la direction du Sultan pendant que les autres restaient en place pour les couvrir en cas de retraite...* L'ennemi se trouvait de plus en plus empêché, et les Musulmans se flattaient d'en avoir facilement raison, quand les premiers fantassins des Francs atteignirent les jardins d'Arsouf.

1 Ben. Petr. (P. 529A). *Post illam cohortem venit alia cohors in qua erat Rex Angliæ, qui, per medium paganorum transiens, maximam stragem fecit ex obstantibus, et liberavit fluvium a paganis, et transivit fluvium et utramque ripam obtinuit, et multæ cohortes christianorum secutæ sunt eum sine impedimento.* [Puisque Salah-ed-Dîn occupait le Nehr-el-Kasseb, en amont du point qu'occupaient les Chrétiens, le centre des Musulmans devait être à cheval sur le fleuve, leur gauche du côté d'Arsouf, menaçant Avesnes, et leur droite sur la rive droite, menaçant Bourgogne. Ainsi Richard, en remontant les deux rives du fleuve, pendant que son armée le franchissait, menaçait le centre du Sultan : *per medium paganorum transiens.*]

2 Lettre de Richard (*H. F.* T. XVII p. 530 B). Ad Joppen propositum iter sumus prosecuti; et *nostra anteriori custodia procedente et castra apud Assur metante, Saladinus cum vehementi Sarracenorum incursu super ultimam custodiam nostram impetum faciens...* versus est in fugam.

www.libtool.com.cn

vers Arsouf, sa droite vers Césarée, il n'était plus possible au Sultan de se dérober avec la même promptitude, devant une attaque des Chrétiens. Cette masse énorme de cavaliers turcs, adossée aux rochers qui dominaient la côte, ne pouvait remonter qu'avec une certaine lenteur vers sa précédente position. Richard comprit donc qu'en laissant les Musulmans s'acharner contre lui avec l'espoir d'une grande victoire, on pourrait, à la longue, les attirer dans un piége. Même le passage du Nehr-el-Kasseb par les Chrétiens, avec ses difficultés inévitables, avait eu l'avantage de rendre plus périlleuse la situation du Sultan, parce qu'il était venu placer les deux moitiés de son armée sur les rives du fleuve, et qu'ainsi ses deux ailes, séparées par ce cours d'eau, ne pouvaient plus venir rapidement au secours l'une de l'autre. Aussitôt que le premier corps des Chrétiens eut franchi le fleuve et que Richard put le relier au dernier corps, en occupant les deux bords du Nehr-el-Kasseb, les deux armées rivales se trouvèrent absolument parallèles et voisines. Alors il suffisait aux Croisés de converser sur leur gauche, pour se trouver instantanément en bataille, face à face avec un ennemi immobilisé par les escarpements auxquels il s'adossait.

Là, les cavaliers d'Europe pouvaient retrouver l'avantage de leur supériorité de choc et prendre une terrible revanche.

Mais, pour saisir cette précieuse occasion, il fallait, jusqu'au dernier moment, encourager l'offensive des Turcs par une attitude absolument passive, puis se retourner partout au même instant.

Dans ce but, les trois chefs de corps d'armée avaient posté dans chaque corps des groupes de trompettes, assez rapprochés les uns des autres pour que leurs sonneries pussent correspondre. Aussitôt que les trompettes de Richard auraient donné le signal, des points les plus extrêmes, l'écho des autres sonneries devait faire ouvrir instantanément les carrés de fantassins et vomir sur l'ennemi des flots de cavaliers [1].

Toutefois, un mouvement d'impatience, échappé à deux cavaliers chrétiens, fit devancer de quelques instants le signal convenu.

Les chevaliers de l'Hôpital, qui ce jour-là faisaient l'arrière-garde, étaient serrés de si près par la cavalerie turque, que celle-ci réussit à leur tuer beaucoup de chevaux. Nombre de ces cavaliers démontés étaient réduits à combattre à pied, en manière d'infanterie d'élite [2].

1 Itinerarium (P. 268). *Fuit quippe communi procuratum decreto, ut sex tubæ sonarent in exercitu, tribus in locis, quando versus Turcos congrederentur, videlicet, duæ tubæ ante exercitum et duæ post exercitum, duæ quoque in medio exercitu,* ad distinguendam notitiam Christianorum a Saracenis, et certificandam utrorumque in congressu distantiam... Quod si ita fuisset observatum, universi illi Turci fuissent intercepti et confusi.

2 Itinerarium (P. 264). Ibi videres *milites nostros, equis dextrariis amissis,* cum peditibus pedites ambulare et vel balistis missilia emittere. — (P. 265) *Transfodiuntur equi mucrone pilorum et sagittarum....* Turci tam fortiter imminebant, quod *propemodum turmas ordinum Hospitalariorum contriverant; unde significaverunt*

www.libtool.com.cn

Cette particularité n'était pas sans importance, parce qu'elle anéantissait peu à peu la cavalerie qui allait devenir nécessaire pour fournir l'attaque finale. Le Maître de l'Hôpital, préoccupé de ce danger, alla le signaler au roi, pour obtenir qu'il anticipât le moment de l'attaque. Richard, qui était encore retenu à l'avant-garde (ainsi que nous allons le voir), répondit qu'il ne pouvait pas être partout et demanda encore quelques instants [1].

Pendant ce conciliabule, l'Hôpital n'était plus contenu par l'autorité de son Grand-Maître. Or, le Maréchal de l'ordre, qui devait commander à sa place, fut alors personnellement assailli à revers, ainsi qu'un de ses chevaliers, par une pointe de la cavalerie turque. Ces deux hommes se retournèrent sous le coup, en poussant leur cri de guerre : « Saint Georges à la rescousse ! » A ce cri poussé par leur chef hiérarchique, tous les Hospitaliers crurent qu'on venait de donner le signal du retour offensif. Ils abandonnèrent leur formation en colonne (*seriatim*) et chargèrent en bataille [2].

Trompés par cet exemple, les autres corps s'empressèrent de l'imiter, en sorte que le mouvement de conversion se généralisa sur toute la ligne, en commençant par la queue. Ce furent les derniers corps de l'ordre de marche qui se mirent les premiers en ordre de bataille : d'abord les Hospitaliers, puis les Champenois et la noblesse d'élite anglo-française, ensuite les Poitevins, les Bretons et les Angevins [3].

Par l'effet de ce mouvement de conversion, l'armée chrétienne se trouva en bataille, face aux Musulmans. Son aile gauche fut composée des derniers corps de sa précédente formation en colonne : les Hospi-

regi Ricardo se non posse ulterius impetum vehementem inimicorum sustinere, *nisi milites, equis admissis, ipsos invaderent.*

1 Itinerarium (P. 267). Ad hæc Magister Hospitalis, regem adiens, ait illi : « Do» mine rex vehementer infestamur ..... *quisque nostrum suam gratis amittit* » *vecturam,* et quid ulterius sustinebimus ? » Cui rex, « Bone magister, ait, sustinendum quidem est, esse nemo potest ubique. »

2 Itinerarium (P. 268). Nam *dum nostri tractarent ad invicem, et in unam denique convenissent sententiam de committenda in hostes incursione,* per duos milites moræ impatientes, confusa sunt omnia. — (P. 269) Unus eorum erat miles quidem Marescallus Hospitalis... Hos duos prædictos audacter in Turcos irruentes, cæteri Christianorum, cum attendissent clara voce Sancti Georgii auxilium invocantes, regyratis equis... impetum fecerunt unanimiter in hostes se pertinaciter impetentes. Nec mora, *spatio correpto, Hospitalarii, qui ea die equitaverant seriatim,* plurimum gravati cum cuneis suis, prædictos duos sequentes, viriliter *irruerunt in hostes.*

3 Itinerarium (P. 269). Sicque singulæ turmæ secundum ordines constitutos, *retroactis equis, ferebantur in hostes, videlicet ut qui fuerant primi in exercitu in itinere carpendo, moverentur extremi juxta situm dispositionis hostes impetendo :* unde primi congressi sunt Hospitalarii, qui fuerant ordinati in exercitu extremi. Prorupit quoque comes Campaniæ.... Robertus etiam comes Druensis et episcopus Belvacensis... comes quoque Legecestriæ..... Post prædictos itaque proruperunt citissimi Pictavenses simul et Britones et Andegavenses.

www.libtool.com.cn

taliers, les Champenois et les Anglo-Français [1]. La tête de la colonne devint l'aile droite de la nouvelle formation. Et comme Richard n'avait pas eu le temps d'en revenir pour reprendre sa position au centre, ce fut le roi qui conduisit en personne cette aile droite. Il la mena du reste assez rapidement pour arriver sur le même front que les Hospitaliers; en sorte que, sur toute la ligne, le choc eut lieu au même moment [2].

La charge prématurée des chevaliers de l'Hôpital fut la seule irrégularité commise dans l'exécution du plan d'attaque. Sauf ce détail, la transition de l'ordre de marche à l'ordre de bataille s'opéra avec une correction que nous tenons à mettre en lumière.

Beha-ed-Dîn, témoin des faits, affirme qu'au moment où les têtes de colonne de Richard approchèrent d'Arsouf, il vit leurs différents corps de cavalerie s'arrêter, prendre leurs lances, pousser tous à la fois un grand cri. Sur cette espèce de commandement d'exécution, tous les carrés d'infanterie s'ouvrirent instantanément et livrèrent passage aux cavaliers qu'ils avaient jusqu'alors enveloppés dans leur enceinte [3].

Aussitôt que cette masse de cavalerie se fut déployée en bataille, elle aborda le front ennemi et chargea simultanément son centre, son aile droite et son aile gauche [4].

Jusque dans le fait de la charge, les différents corps des Croisés conservèrent les distinctions entre leurs diverses unités tactiques [5].

Il y a plus. On sait que la chevalerie anglo-normande, chargée de défendre le grand étendard du roi, remplissait dans cette campagne le rôle de réserve. Fidèle aux devoirs de ce service, elle sut demeurer impassible au milieu de cet immense retour offensif. Tandis que toute la cavalerie, excédée depuis le matin par les provocations des Turcs,

1 Itinerarium (P. 269). Congressi sunt Hospitalarii.... comes quoque Campaniæ... Robertus etiam comes Druensis... comes quoque Legecestriæ *cursu ferebatur ferventiori* versus maritima *a parte sinistra*.

2 Itinerarium (P. 276). Rex Ricardus, ut conturbatum vidit exercitum, et cum Turcis congressum, equo calcaribus acto, ocius advolat, *nec prius a cursu temperavit, quam pertransisset Hospitalarios primitus congressos,* quibus opem cum sequela sua laturus se fulminans *a dextris perniciter ingessit*.

3 Beha-ed-Dîn (P. 258). L'ennemi se trouvait de plus en plus empêché et les Musulmans se flattaient d'en avoir facilement raison, quand les premiers fantassins des Francs atteignirent les jardins d'Arsouf. Alors la cavalerie de l'ennemi se forma en masse, et sachant que rien ne pouvait la sauver qu'un effort suprême, elle se décida à charger. *Je vis moi-même ces cavaliers tous réunis au milieu d'une enceinte formée par l'infanterie; ils saisirent leurs lances, poussèrent tous à la fois un cri de guerre, la ligne des fantassins s'ouvrit pour les laisser passer.*

4 Beha-ed-Dîn (P. 259). Ils [les cavaliers chrétiens] se précipitèrent de tous les côtés. Une de leurs divisions se jeta sur notre aile droite, une autre sur l'aile gauche, une troisième sur le centre.

5 Itinerarium (P. 272). Quin immo totus noster exercitus, *distinctus per ordines,* in Turcos irruerat.

www.libtool.com.cn

rivalisait d'impétuosité dans cette ardente revanche, on vit la réserve anglaise avancer au petit pas à la suite de l'engagement, puis s'arrêter à bonne distance pour observer les points où elle pourrait être nécessaire; toujours prête, jamais engagée. L'esprit de discipline sut, chez les hommes de la réserve, maîtriser jusqu'au bout cette violence d'instincts qui caractérisait au premier chef l'esprit militaire du Moyen-Age [1].

Quant à l'effet moral que cette charge simultanée produisit sur l'ennemi, il fut immense. Au moment où la manœuvre eut lieu, Beha-ed-Dîn se trouvait au centre de l'armée turque. Là il vit la cavalerie musulmane, culbutée par le choc des cavaliers chrétiens, prendre la fuite dans la plus grande confusion. Beha voulut alors chercher un asile dans l'aile gauche; il y trouva une débandade plus formidable encore [2]. Le secrétaire du Sultan tourna bride aussitôt vers l'aile droite. Mais la déroute dont il y fut témoin dépassant encore celle des deux autres champs de bataille, force lui fut de se retirer vers la réserve où le Sultan cherchait à rallier ses troupes. Il y trouva Salah-ed-Dîn entouré de tous ses étandards. Mais *dix-sept hommes seulement* étaient restés pour les défendre. Tout le reste avait pris la fuite [3].

Richard n'usa d'ailleurs de sa victoire qu'avec une grande circonspection. Ayant chargé l'ennemi dans la direction des montagnes, il put le poursuivre jusqu'au sommet des hauteurs sans perdre de vue son infanterie. Et cependant, lorsqu'il remonta les escarpements, on vit le roi arrêter à trois reprises sa cavalerie, pour s'assurer que les accidents du terrain ne dissimulaient pas quelque embuscade. Enfin, parvenu en présence des fourrés impénétrables de la forêt d'Arsouf, Richard rallia son monde et redescendit dans la plaine [4].

1 Itinerarium (P. 272). Normanni quoque et Angli, ad observandum standardum præelecti, *moderatis passibus paulatim appropiaverunt exercitui cum Turcis congredienti, non procul a certamine subsistentes, ut ad eas certum omnes haberent confugium :* difficillime quippe virtus eorum dissiparetur.

2 Beha-ed-Dîn (P. 259). Tout chez nous fut mis en déroute. *Je me trouvais au centre, et ce corps ayant pris la fuite dans la plus grande confusion,* j'eus la pensée de me réfugier *dans l'aile gauche,* laquelle était la plus rapprochée de moi ; mais en y arrivant, *je la trouvai aussi en pleine déroute* et s'enfuyant encore plus vite que les autres.

3 Beha-ed-Dîn (P. 259). Alors je me dirigeai *vers l'aile droite;* mais arrivé près d'elle, et trouvant que *sa déroute était encore plus complète* que celle de l'aile gauche, je me tournai vers le lieu où l'escadron du Sultan se tenait pour servir, selon l'usage, de point de ralliement à tous les autres. *Je n'y trouvai que dix-sept combattants,* mais les étendards étaient encore debout, et le tambour continuait à battre. Le Sultan, voyant le terrible coup qui venait de frapper les Musulmans, alla rejoindre son escadron et n'y trouva que ce petit nombre d'hommes. Il s'y arrêta, et s'apercevant que les alentours étaient remplis de fuyards, il ordonna aux tambours de battre sans relâche et se fit amener tous ceux qu'il voyait se sauver.

4 Itinerarium (P. 274). [Rex] *versus montana prosiluit* cum electo agmine suo,

www.libtool.com.cn

On ne connaît pas au juste le chiffre des pertes que fit le Sultan, mais les Chrétiens comptèrent dans leur voisinage immédiat 7,000 cadavres de cavaliers turcs. Ils recueillirent les corps de 32 Emirs [1], chefs supérieurs occupant la position la plus élevée au-dessous du commandant en chef. Richard écrivit à l'abbé de Clairvaux que, dans cette seule journée, Salah-ed-Dîn avait perdu plus de monde que dans les 40 années de guerre antérieure [2].

La plus juste mesure de la grandeur de son échec nous est donnée par Beha-ed-Dîn, en parlant de l'accablement qu'il produisit sur l'esprit du Sultan : « Je me tenais auprès de lui, dit son secrétaire, tâchant » de le consoler, mais il ne m'écoutait pas, tant il était blessé au cœur » par les événements de la journée [3]. Dieu seul pouvait concevoir » l'intensité de la douleur qui remplissait son cœur, à la suite de cette » bataille ; nos hommes aussi étaient tous blessés, les uns au corps et » les autres au cœur [4]. »

On connaît maintenant l'ensemble de la campagne qui se termina par la bataille d'Arsouf. Ce fait d'armes est l'un de ceux qui peuvent le mieux nous renseigner, soit sur les progrès de l'art militaire au XIIIe siècle, soit sur la manière dont les Chrétiens combattaient en Orient.

Sur les services de guerre en général, nous trouvons dans cette campagne des révélations de toute espèce. On y apprend que l'administration militaire, et notamment les transports maritimes, étaient en état de subvenir, dans un pays désert, à tous les besoins d'une armée de 100,000 hommes, pendant une marche de vingt jours. Approvisionnements, munitions, rechanges, machines de guerre, envoi des renforts, évacuation des blessés et des malades, et jusqu'aux moin-

et quoscumque Turcorum dissipavit obvios... et iterum per acies ordinati, processerunt seriatim usque ad Arsur. — Beha-ed-Dîn (P. 259). Quand l'ennemi chargea, ils [les Musulmans] reculèrent, *et quand il* [l'ennemi] *s'arrêta par crainte de tomber dans une embuscade,* ils s'arrêtèrent aussi pour le combattre ; pendant la seconde charge, ils combattirent tout en fuyant, et s'arrêtèrent *quand il s'arrêta, et lors de la troisième, qui mena l'ennemi jusqu'au sommet des collines* et des hauteurs qui se trouvaient là, ils s'enfuirent encore ; *puis le voyant s'arrêter,* ils s'arrêtèrent aussi. — (P. 260) *L'ennemi, craignant que ce terrain boisé ne cachât quelque embuscade, rebroussa chemin.*

1 Itinerium (P. 274). Referebant etiam qui postea eo redierant, se numerasse Turcorum Admiralios repertos occisos ea die triginta duos. — (P. 275) Præter quos etiam secundum æstimationem, septem millia Turcorum lacerata cadavera cæsa retulerunt.

2 Ben. Petr. (P. 530). [Lettre de Richard] Tantamque stragem de nobilioribus Sarracenis quos Saladinus habebat, die illa sabbato videlicet vigiliâ Nativitatis Sanctæ Mariæ virginis, prope Assur fecerunt, quantam Saladinus quadraginta annis transactis antea una die non sustinuit.

3 Beha-ed-Dîn (P. 560).

4 Beha-ed-Dîn (P. 561).

www.libtool.com.cn

dres précautions d'hygiène et de propreté, tout fut prévu et pourvu à point nommé.

Pendant cette longue épreuve, où le climat, les privations, les assauts quotidiens de l'ennemi s'unirent pour excéder les forces morales de l'armée, nous avons vu l'esprit de discipline se soutenir sans un instant de défaillance, jusqu'à forcer l'admiration de l'entourage du Sultan.

Sur le degré d'instruction tactique de ces troupes, on trouve à Arsouf des fantassins capables de combattre, formés en carré, tout en marchant à reculons sur le sable. On y trouve une cavalerie en état de se combiner avec ces carrés, sans se laisser jamais surprendre par l'ennemi. Comme spécimen de grande tactique, nous avons vu une armée de 100,000 hommes passer, tout en combattant, de l'ordre de marche à l'ordre de bataille, franchir un fleuve sous les coups de l'ennemi, le tout avec une régularité qui fait autant l'éloge du XIIIe siècle militaire que celui du génie personnel de Richard-Cœur-de-Lion.

Quant aux renseignements spéciaux à la tactique de Palestine, nous en trouvons, dans cette campagne, l'ensemble le plus complet.

Dans la cavalerie turque, on a pu observer sa manière de charger en colonne, sa façon d'obliger la cavalerie chrétienne à sortir de ses carrés, en menaçant d'y tuer tous les chevaux, et surtout l'art avec lequel les cavaliers d'Orient évitaient d'affronter directement le choc des montures d'Europe. Quand Salah-ed-Din voulut empêcher les Croisés de joindre le Nehr-el-Kasseb, il se garda bien de heurter en face leur tête de colonne. Ce fut en queue et en flanc qu'il alla les assaillir. Lorsque Jacques d'Avesnes franchit le cours d'eau, ce ne fut pas de front que le Sultan vint le charger. Il prit position en amont du fleuve et aborda en flanc le premier corps des Croisés ; de même qu'à Mansourah, Bibars avait attaqué Saint Louis sur sa gauche, perpendiculairement au cours de l'Achmoun.

En ce qui touche la méthode de combat des Croisés, le fait d'armes d'Arsouf nous explique le genre de supériorité des arbalétriers d'Europe sur les archers turcs.

Enfin cette bataille complète ce que nous savions déjà sur la manière dont on faisait la guerre en Palestine.

En principe, les Chrétiens en campagne se renfermaient dans la défensive ; mais ils savaient aussi prendre soudainement l'offensive quand ils pouvaient immobiliser leur rapide adversaire en l'adossant à un obstacle naturel. A Arsouf, cet obstacle fut un escarpement de rochers, coupé par un cours d'eau. On rencontrera d'autres exemples de cette méthode de combat, quand nous restaurerons les batailles de Harenc et de Giblet, en recherchant les origines orientales de la tactique du Moyen-Age [1].

1 V. ci-dessous, à notre T. II, la Bataille de Harenc (P. 161) et la bataille de Giblet (P. 232).

www.libtool.com.cn

La campagne d'Arsouf confirme surtout, et résume d'une manière bien complète tout ce que nous avons déjà dit sur le rôle des troupes à pied, au XIIIe siècle.

Tous ces renseignements nous autorisent à redire en finissant ce que nous avons dit au commencement de ce Livre ; à savoir : que si, au Moyen-Age, la cavalerie était *le levier de l'armée*, l'infanterie de ligne était *son point d'appui*.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LIVRE TROISIÈME

TACTIQUE DE LA CAVALERIE

CHAPITRE I

PERSONNEL ET FONCTIONS

Considéré uniquement au point de vue tactique, le XIIIe siècle n'a eu que deux personnels de cavalerie, les chevaliers et les sergents à cheval. — La chevalerie, arme d'élite, fournissait le cadre des troupes montées. On y encadrait les sergents, cavalerie roturière et subordonnée, qui était plus nombreuse et plus disciplinable. — Progrès que la royauté fit faire à l'institution des sergents, pendant le cours du XIIIe siècle. — Cette cavalerie finit par être classée sur le même pied que la chevalerie salariée. — Les chevaliers et les sergents à cheval combattaient tantôt réunis, tantôt séparément. — Diverses fonctions des sergents, soit comme cavalerie de ligne, soit comme cavalerie mobile. — Connétablies des sergents à cheval. — Physionomie morale de la cavalerie noble et de la cavalerie roturière. — Son influence sur la discipline militaire.

Le présent ouvrage n'a pour objet que la tactique des armées féodales et non pas leur organisation. Nous n'avons donc pas à restaurer ici les diverses institutions qui ont présidé, en Europe, à la naissance et à la formation de la cavalerie féodale. La manière dont fonctionnait le recrutement, la mobilisation et l'administration de ce genre de troupes dans chaque contrée, constitue un problème plus social que militaire, très différent suivant les pays, et qui exigerait à lui seul une étude particulière.

Toutefois, le combattant à cheval était si bien l'expression de la société féodale elle-même, qu'il est impossible de le comprendre, même au point de vue tactique, sans établir d'abord quelques points élémentaires sur les origines, le personnel et les fonctions de cette arme. C'est ce que nous allons rechercher dans notre premier chapitre.

www.libtool.com.cn

Il va sans dire que nous ne détacherons des origines sociales de la cavalerie que les faits nécessaires à l'intelligence de son rôle sur le champ de bataille.

La cavalerie féodale n'a eu que deux personnels tactiques bien distincts : le chevalier et le sergent à cheval.

Si l'on recherche quelle fut l'idée la plus primitive du système militaire du Moyen-Age, on reconnaît que cette société aurait voulu consacrer une seule de ses classes au service de la guerre. La noblesse seule aurait été vouée par sa naissance à la défense du territoire, de même que la population urbaine cultivait seule ses ressources industrielles et commerciales, et la population rurale ses ressources agricoles. Mais les nécessités impérieuses de la guerre ne tardèrent pas à prouver l'impossibilité de cette classification. La classe laborieuse était seule en assez grand nombre pour fournir le personnel des grandes armées. La noblesse elle-même lui fit bientôt appel pour remplir ses cadres. De même qu'elle lui demanda des fantassins, elle en eut encore besoin pour compléter sa cavalerie. Ainsi naquit le personnel auxiliaire qu'on désigne par l'expression générale de *sergents à cheval*.

Ce travail d'adjonction, qui finit par élever le sergent beaucoup plus haut qu'on ne l'avait prévu, s'opéra d'une manière successive. Son histoire constitue l'histoire même de la cavalerie féodale. Suivons-la donc, pas-à-pas, en considérant d'abord le chevalier tout seul. Nous verrons ensuite pénétrer dans ses rangs son nouveau compagnon d'armes.

Les chevaliers se recrutaient dans la classe supérieure, classe qui, au XIIIe siècle, était exceptionnellement douée pour le service militaire.

Tandis que, de nos jours, la population aisée est physiquement moins forte que la population ouvrière, c'était le phénomène inverse qui se produisait dans le monde féodal. Le noble s'adonnait aux exercices du corps au moins autant que l'artisan, et le séjour dans les châteaux était bien plus fortifiant que celui des agglomérations urbaines et des chaumières où vivaient la bourgeoisie et le peuple. Nous inclinons même à penser que la race noble, qui alors s'alliait rarement avec le reste de la nation, conservait encore quelques restes du sang vigoureux des barbares qui avaient conquis l'empire romain. Les noms les plus répandus, même dans la noblesse des pays latins, les Guillaume (Willelm), les Charles (Karl), révèlent une origine septentrionale. Un type blond, à la peau blanche, aux yeux bleus ou verts, dominait si bien dans la haute classe, que c'est presque toujours celui que la littérature du temps attribue à ses héros de roman [1]. En somme, tous les chroniqueurs représentent le monde chevaleresque comme se distinguant entre les autres troupes par une force physique supérieure.

Vivant dans la sphère sociale la plus élevée, le noble apportait à

1. L. Gautier (*Chevalerie* VI p. 205).

www.libtool.com.cn

l'armée l'habitude du commandement. D'autre part, le titre de chevalier ne lui était accordé qu'après qu'il avait acquis l'usage des détails de la guerre dans un long et rigoureux service comme écuyer. Pratiquant l'équitation tous les jours et tout le long du jour, soit pour la guerre, soit pour la chasse, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 60, il avait une immense habitude du cheval [1]. Sa remonte se composait uniquement de chevaux de prix, dont on n'usait qu'avec le plus grand soin, puisqu'on tenait toujours prête une monture de rechange (le destrier) pour ne pas excéder les forces du cheval de guerre [2].

La chevalerie était donc, au premier chef, une arme d'élite. Quand, à tous ces avantages, elle ajoutait celui d'une armure qui la rendait invulnérable, on admettra sans peine ce qu'affirment les chroniqueurs, que chacun de ses hommes en valait dix des autres [3].

Mais on devine qu'un corps recruté avec autant de soin, équipé d'une manière aussi dispendieuse, ne pouvait pas être assez nombreux pour fournir l'effectif d'une grande armée. A Bouvines, Philippe-Auguste n'avait que 500 chevaliers ; on ne fait pas la guerre avec 500 hommes. Sitôt que commencèrent les expéditions importantes, la chevalerie n'en fut plus que le cadre. Pour remplir ce cadre, il fallut bien recourir à la classe ouvrière.

Ici apparaît l'arme des sergents à cheval.

On nous permettra d'emprunter les renseignements qui la concernent au monde franco-normand et latin, plutôt qu'au monde germanique. Ce dernier avait pour le combat à pied des préférences que l'érudition allemande reconnaît comme nous [4], et qui le rendaient peu

1 Boutaric (*Inst. Militaires* p. 149). Les limites d'âge pour le service militaire étaient de 16 à 60 ans. — Ducange (V° *Hostis*). — Mat. Paris (Statuta Willelmi Regis Scotiæ C. XXIII § 1). Quilibet homo ætatis inter sexdecim et 60 annis jurabit et assidebitur ad arma. — L. Gautier (*Chevalerie* p. 242). — L. de Sainte-Palaye (*Chevalerie* T. I p. 16).

2 H. de Valenciennes (*H. F.* T. XVIII p. 495 A). Bataille de Philippopoli : « Dont [l'Emperères] lor commanda que on tenist Baiart près de lui... et lors s'aprochent les batailles. — (P. 495 B). *Atant ont guerpi les palefrois, si sont es destriers montés.* »

3 Cronicon Colmariense (*P.* T. XVII p. 264). Ex hiis armatis centum inermes mille ledi timuerunt.

4 Philippis (*H. F.* T. XVII p. 254 v. 686). Theutonici pugnent pedites ; tu, Gallice, pugna — Semper eques.

Baltzer (*Zur geschichte des Deutschen Kriegswesens.* — Leipzig 1877). Dans une bonne dissertation, qui résume bien les textes à l'appui, M. Baltzer établit : 1° que, jusqu'au XII° siècle, les chevaliers allemands ont préféré le combat à pied au combat à cheval ; 2° qu'à cette dernière époque, ils ont suivi l'exemple de l'Europe entière, en donnant la préférence à la cavalerie ; 3° que, dans cette seconde méthode de combat, ils sont restés inférieurs aux Français et aux races soumises à l'influence française. Voici du reste la principale conclusion de M. Baltzer (P. 99) : « Dies wird uns auch durch die ubereinstimmenden Angaben fremder, von einander unabhangiger Beobachter bestatigt. Sie sagen uns, es sei eine Gewohnheit der Deutschen

www.libtool.com.cn

favorable à la cavalerie auxiliaire. Même dans la noblesse, le combat à cheval était moins en progrès parmi les Germains que parmi les Français. Nous en avons eu la preuve à Bouvines [1]. A plus forte raison faut-il reconnaître les mêmes dispositions dans le peuple, où se recrutaient les sergents à cheval. Sur les bords du Rhin, on ne trouvait souvent qu'un seul sergent par chevalier [2]. De même que, pour étudier la tactique des troupes à pied, nous nous sommes adressés d'abord à la Flandre, pays fantassin par excellence, de même, pour retrouver les meilleurs types de la cavalerie féodale, nous devons les chercher dans les centres les plus cavaliers du XIIIe siècle, le milieu franco-normand et latin.

Voici ce que nous y trouvons de plus précis sur les sergents à cheval :

Primitivement, le nom de *sergent (serviens)* paraît avoir été donné, sans grande précision, à toute domesticité militaire. Ainsi que la dit Boutaric, les premiers sergents furent peut-être les serfs du monde carolingien qui suivaient leur seigneur dans les camps, pour panser ses chevaux ou conduire ses bagages [3]. Par analogie, on étendait ce nom

Ritter, zumal in gefahrlichen Momenten vom Rosse zu springen und zu Fuss zu streiten. — Die Deutschen werden also, nachdem langst der Reiterdienst üblich geworden war, noch nicht vollig mit demselben vertraut gewesen sein. — (P. 99-100) Nun nahmen freilich Deutsche Reiter, vie Nitzsch bemerkt, den Ruhm in Anspruch, es den Italienern zuvorzutun, aber in Wahrheit war es mit cavalleristischen Leistungen jener nicht so glanzend bestellt. Es werden immer nur die Lothringer, also diejenigen, die von den Franzosen am raschesten lernten, als gute Reiter gerühmt, von Deutschen in allgemeinen aber sagen uns die fremden Berichterstatter, dass sie noch in der Mitte des swolften Jahrhunderts im Reiterkampfe den Franzosen nachstanden, und dass sie überhaupt zu Ross weit weniger gefahrlich waren als zu Fuss.

1 Au XIIIe siècle, nous ne connaissons pas un seul exemple de chevalerie allemande combattant en ordre ouvert et escadronnant comme la chevalerie française de Saint-Pol à Bouvines.

2 Gislebertus (*H. F.* T. XIII p. 574 A). [Comes Hanoniensis] in 340 militibus *et totidem servientibus equitibus* lauricatis et 1500 clientibus peditibus electis tulit auxilium (soit 1 sergent par chevalier). — (T. XVIII p. 366 A) [Comes Hanoniensis] cum CCXX militibus *et C servientibus equitibus* loricatis venit (moins de sergents que de chevaliers). — [Kohler — *Bataille de Marchfeld* p. 330 note 5 — cite deux traités de la ville de Cologne, l'un de 1263, enrôlant Guillaume de Juliers, avec 9 chevaliers escortés de *15 Knappen (armigeri)*; l'autre de 1286, enrôlant Guillaume de Montjoye: cum decem militibus et *quindecim armigeris* (soit 1 sergent et demi par chevalier)].

3 Boutaric (*Inst. militaires* p. 202). On appelait sergents les hommes d'armes non nobles: en latin *servientes*, c'est-à-dire servants. Ce nom indique assez que, dans le principe, ils allaient à l'armée, moins en qualité de combattants que de serviteurs. En effet, l'on doit se rappeler que sous les Carlovingiens, les églises étaient tenues envers le roi à la prestation d'un nombre plus ou moins grand de chariots de guerre et d'hommes armés pour les conduire et les défendre.

www.libtool.com.cn

même à l'écuyer noble, qui s'astreignait à servir la chevalerie, pour savoir mieux y commander un jour. On le nommait alors sergent et même valet [1].

Mais au XIIIe siècle, les notions de tactique, devenues plus précises, acquirent une terminologie plus complète. Chaque fonction auxiliaire du service militaire fut spécialisée. et reçut un nom technique.

On appela *écuyer* (*scutarius*, *armiger*) le jeune noble qui servait un chevalier pour devenir chevalier lui-même [2]. Il ne constitua pas une cavalerie distincte de celle de son maître. Noble comme lui, portant le haubert comme lui, astreint à se tenir constamment derrière lui, pour lui présenter dans la mêlée le cheval ou les armes de rechange, il était bien obligé de le suivre partout à cheval. C'était au plus fort des charges de cavalerie que l'écuyer rendait ses services. Il ne pouvait évidemment s'en acquitter qu'en galopant sur les pas de son chevalier. Les écuyers faisaient donc partie intégrante de la cavalerie nobiliaire, dont ils formaient le second rang.

Les anciens *servientes* (palefreniers et conducteurs du train) ne furent considérés, ni comme des cavaliers, ni comme des soldats. Suivant à distance la cavalerie sans armement uniforme, ils n'approchaient des chevaux de bataille que pour les servir. Le nom qu'on leur assigna fut celui de *garçons* ou *goujats (garciones)*. Nous avons déjà cité un passage de Gislebert qui distingue très nettement les garçons des sergents à pied et des écuyers [3].

1 Dans le midi de la France, jusqu'au commencement du XIIIe siècle, on trouve encore le nom de sergent *(sirvent)* appliqué aux écuyers en même temps que celui d'écuyer (*escudier)*. La Canso sur la croisade d'Albigeois désigne par ces deux expressions l'écuyer du comte de Toulouse qui tua le Légat Pierre de Castelnau : vers 83 « Abtant us *escudiers* qui fo de mal talant. — (85) L'aucis en traïcio dereire en trespassant. — (V. 90) El preguet Domni Deu, vezent tota la jant, — quel perdo sos pecatz a cel felo *sarjant*. » Plus loin, le vicomte de Carcassonne assemble en conseil sa noblesse, chevaliers et écuyers : (v. 542) « A cosselh apelec cavaliers e *sirjans* ». [Il est bien évident qu'on n'introduisit pas des sergents roturiers dans un conseil de guerre]. Plus loin, quand G. de Contre arrive à Carcassonne, les écuyers le débarrassent de son armure : (v. 1159) « El *sirjan* del castel lo coron desarmer. »

Aux XIe et XIIe siècles, l'écuyer portait couramment le nom de Varlet ; et quoique ce nom n'eût rien d'amoindrissant pour sa personne, il impliquait nettement une idée de domesticité. — V. Ducange. — L. Gautier (*Chevalerie* p. 195). — Roman de Rou : « N'estoit mie chevalier, ains estoit *valleton*. — R. d'Alexandre : « Le vout ses pères adouber. — Il n'estoit mie chevalier. — *Wallez* estoit. Set ans entiers — Avoit un chevaliers servi. »

2 Ducange (V^is *Scutarius, Armiger*).

Ord. Vital (*H. F.* T. XI p. 226). Robertus de Grantemaisnilio Willelmi ducis *armiger extitit quinque annis*. Deinde ab eodem duce decenter est armis adornatus *et miles effectus*.

3 V. ci-dessus : Tactique de l'infanterie (ch. III formation en ligne p. 306 note 2) le passage de Gislebert (*H. F.* T. XIII p. 573 C).

www.libtool.com.cn

Quant aux sergents à cheval, ils devinrent, au XIIIe siècle, une véritable cavalerie, distincte de celle des chevaliers, mais destinée à la soutenir comme auxiliaire. C'étaient des roturiers, descendant peut-être des palefreniers d'autrefois, mais que leurs maîtres avaient transformés en soldats, à raison de leurs aptitudes pour la guerre. Ils n'en restaient par moins leurs serviteurs, mais des serviteurs à cheval, secondant leur seigneur dans le fait de la guerre de cavalerie. Aussi prirent-ils définitivement le nom de *servientes equites*, *clientes equites*, *satellites equites* [1].

Aux débuts de son existence militaire, cette arme se recruta de la façon la plus modeste. Voici ce que nous savons de ses origines :

Parmi les premiers sergents à cheval, l'histoire signale quelques mercenaires [2]. Mais ils coûtaient trop cher pour qu'on pût en avoir un grand nombre. Les populations urbaines ne fournirent pas non plus beaucoup de cavalerie roturière. Nous avons déjà vu par les rôles de l'infanterie de Bouvines que les rois de France ne demandaient à leurs villes royales que des troupes à pied [3]. On se souvient aussi que, dans l'armée d'Othon, pour les 50,000 fantassins que fournirent les communes de Flandres et de Hainaut, il n'y avait que 4000 hommes à cheval [4]. En Espagne, la bataille de Las-Navas-de-Tolosa nous a également révélé que les milices des communes consistaient en infanterie [5]. Nous constaterons bientôt le même fait pour l'Angleterre, à l'occasion de la bataille de Lewes [6]. La noblesse elle-même, malgré son intérêt évident à posséder une cavalerie auxiliaire, ne paraît pas avoir beaucoup obtenu dans ce sens des populations urbaines; car, dans les chartes communales accordées par le monde féodal, on ne

1 V. ces diverses dénominations dans Ducange.

Boutaric (*Inst. milit.* P. 202) : « Ces hommes changèrent peu à peu de rôle : ils ne se bornèrent plus à protéger les convois d'armes et de vivres, ils se battirent et devinrent les sergents, qui, à partir de Louis VI, figurèrent, non sans quelque honneur dans l'ost royal. » Ce fait historique, ayant un caractère général, s'applique aussi bien aux sergents à cheval qu'aux sergents à pied.

2 Un grand nombre de textes des XIIe et XIIIe siècles reconnaissent que les bandes mercenaines ne contenaient pas seulement des troupes à pied, mais aussi des troupes à cheval. Le problème relatif aux mercenaires a été trop bien élucidé par M. Géraud pour qu'il soit utile d'y insister (V. Géraud : *Les Routiers*. — Bibl. de l'Ec. des Chartes, Série A, T. III, Nov^re^ et Déc^re^ 1841, p. 125). — Boutaric (*Inst. Mil.* p. 241, notes 1 et 2).

3 *H. F.* (T. XXIII p. 722, XLII, 557-559). — Ci-dessus : Bataille de Bouvines (Ch. I Effectifs).

4 Ci-dessus (Bataille de Bouvines, Ch. I Effectifs p. 21).

5 Ci-dessus (L. II Tactique de l'Infanterie — Ch. III Formation en ligne : Bat. de Las Navas de Tolosa, p. 323, 324).

6 Ci-dessous (Tome II L. I : Grande tactique. — Ch. II Ordre parallèle : Bat. de Lewes, p. 22, 23).

www.libtool.com.cn

trouve que pour de faibles effectifs l'obligation imposée aux plus riches bourgeois de s'équiper à cheval [1].

Puisque les sergents à cheval ne se recrutaient pas dans les villes, ils ne pouvaient venir que des campagnes. En effet, les populations rurales n'avaient pas, comme les grandes communes, le moyen de gêner leur seigneur dans le mode d'emploi militaire qu'il entendait faire de ses tenanciers. Là dominait exclusivement le monde féodal, avec ses préférences pour le combat de cavalerie. Il devait même trouver parmi les simples paysans, surtout ceux qui s'adonnaient à l'élevage de la race chevaline, une plus grande habitude de l'équitation que chez les bourgeois des villes. Ne fût-ce que dans les haras que la noblesse entretenait pour sa propre remonte, il existait nécessairement un personnel de service vivant au milieu des chevaux. Les chartes signalent notamment, dans ces haras, des dompteurs de profession, dits *Maréchaux,* qui étaient des cavaliers tout formés [2]. Or, ces tenanciers ruraux étaient astreints à fournir à leur seigneur le service militaire, exactement comme le vassal noble [3]. Leurs seigneurs eurent grand intérêt à se prévaloir de cette obligation, surtout à partir du XIIe siècle, quand les croisades exigèrent une nombreuse cavalerie. La population des campagnes n'étant pas assez riche pour subvenir aux frais de ces rui-

1 Ces rares exemples sont, pour la plupart, de la seconde moitié du XIIIe siècle, tels que les communes de Douai, Bruges, Narbonne, Neufchâtel : *Douai* (Ban de 1252 art. 9) : « Et ke tout li bourgois de ceste vile ki ont vaillant CCC livres de » Parisis... qui il soient porveu de keval d'armures et que il laient apareillie pour » aler en lost » (Arch. de Douai, Série AA 90, extrait du cartulaire QQ, f° 43 v°): — *Bruges :* Ordonnance de 1292 obligeant tout bourgeois qui possède plus de 300 livres de revenu à s'équiper à cheval (Arch. de Bruges — Inventaire p. 29 Pièce 64). — *Narbonne* : Convocation de 1293 (Bibl. Nat^le^, Collection Doat T. LI, fol. 44 v°) — *Neuchâtel :* Ordonnance déclarant insaisissables les chevaux de bataille des bourgeois (P. de Fontaines : Ordonnances, T. VI p. 364).

2 Léopold Delisle (*La classe agricole en Normandie* P. 233). « Dans les grands » fiefs, un officier spécial était chargé des chevaux. On l'appelait maréchal, mot » que, dans le XIe siècle, on interprétait par dompteur de chevaux. »

Chartul. S. Trin. Roth. n. xxxij p. 439 : « Anno ab incarnatione Domini m l x, » quidam vir nomine Hugo, *equorum domitor, quod vulgo dicitur Marescal* ». — V. aussi Grand Cartulaire de Jumièges (P. 181, 182 n° 300). « Cirographum *Marescalli domini abbatis Gemmeticensis.* »

Indépendamment des régions où l'élève des chevaux était l'objet d'un commerce spécial, tout fief de quelque importance avait un haras pour la remonte de ses propres cavaliers. Pour la seule province de Normandie, M. Delisle cite quarante de ces haras particuliers (P. 226 à 233).

3 Boutaric (*Inst. Mil.* p. 143). Dès le douzième siècle, il fut admis dans le droit public que chaque seigneur pouvait réclamer le secours de ses tenanciers roturiers, et les mêmes règles établies pour le service des nobles furent appliquées au service des vilains. — (P. 142) La constitution de la féodalité et le droit de guerre privée qui en était la conséquence imposèrent aux nobles la nécessité d'appeler les roturiers sous leurs enseignes, et de les faire participer aux opérations militaires.

www.libtool.com.cn

neuses expéditions, les feudistes décidèrent que le seigneur ne pourrait amener ces tenanciers dans les expéditions de longue durée qu'en les entretenant à ses frais. On a déjà relevé un si grand nombre de chartes confirmant cette règle, que nous ne croyons pas nécessaire d'y insister[1].

Une fois ce principe adopté, tout paysan put, du soir au lendemain, devenir un cavalier de profession, quand il plût à son seigneur de faire la dépense de son équipement et de sa remonte. En servant ce seigneur sur le champ de bataille, le nouveau cavalier dut se considérer comme s'acquittant d'un devoir semblable à celui de labourer ou d'ensemencer le fief[2].

Les franco-normands, en particulier, qui professaient pour le combat à cheval une estime et une préférence marquées, durent se prêter facilement à un emploi qui les relevait à leurs yeux bien au-dessus du travail de la glèbe.

C'est donc la population rurale qui a dû fournir la plupart des sergents à cheval.

Au point de vue militaire, cette origine est importante à signaler, parce qu'elle mit à la disposition des chefs de troupe une cavalerie plus disciplinable que la noblesse. Les mœurs féodales, mettant, en principe, tous les chevaliers sur le pied de l'égalité, ne permettaient pas d'engager une bataille sans prendre leur avis. Or, ces *parlements* interminables nuisaient souvent à l'exécution des plans militaires et au secret des opérations. Nous en avons eu la preuve pendant la campagne de Bouvines[3]. Le sergent à cheval ne présentait pas ces inconvénients. Habitué depuis longtemps à l'obéissance passive envers son seigneur, il ne demandait jamais compte de la direction militaire qu'on lui imprimait. Le tacticien trouvait en lui un instrument de combat très semblable à celui de nos armées modernes.

1 Les établissements de Saint Louis décident que les tenanciers non nobles ne sont tenus de suivre gratuitement leurs seigneurs que dans les expéditions assez voisines pour leur permettre de rentrer tous les soirs chez eux. Beaumanoir, qui confirme ce principe, ajoute : « S'il [le seigneur] les mène hors du fief, par leur vo» lonté, pour son besoin, il les doit solder. » Boutaric cite un grand nombre de conventions fondées sur ce principe, entre leurs seigneurs respectifs et les populations de Belvoir, Dun-le-Roi, Saint-Spire de Corbeil, Lorris, Courpalais, Chanteloup, St-André, Montargis, Chapelle-la-Reine, Sceaux en Gâtinais, Bruyères, Moulineau, Chaumont, Pontoise, Mons-en-Champagne, Villeneuve, etc. (Boutaric : *Inst. Mil.* p. 145, 146, 147).

2 L'origine rurale des sergents à cheval est probable même pour l'Allemagne. Baltzer relève avec raison le passage du biographe de l'Empereur Henri IV, qui reproche aux ennemis de son maître d'avoir recruté leurs armées en privant l'agriculture des bras dont elle avait besoin : « reddite agris quos ex agro deputastis ar» mis » (Baltzer P. 9 note 30).

3 V. ci-dessus : Bataille de Bouvines (Ch. III Stratégie p. 78, 79).

www.libtool.com.cn

Cette docilité fut pour les sergents à cheval la cause de rapides progrès, pendant les XIIe et XIIIe siècles. A cette époque, la noblesse latine et franco-normande se mit fréquemment en révolte contre ses souverains et souvent dans les circonstances où ses services auraient été les plus nécessaires. On entreprit de se passer d'elle en lui substituant la cavalerie roturière.

En Espagne, où la grande féodalité était particulièrement populaire et prépondérante, ces tentatives d'émancipation militaire de la couronne ne furent pas toujours heureuses. En 1194, le roi Alphonse IX de Castille avait entrepris de confier le service chevaleresque à la cavalerie plébéienne. La noblesse s'indigna de cette mesure où elle vit une usurpation de son droit de défense nationale. Sur ces entrefaites, l'Emir marocain Mehemet-el-Nazir envahit l'Espagne. Les chevaliers castillans laissèrent seule en présence de l'ennemi la nouvelle création militaire de leur souverain. Celle-ci, n'ayant pas encore une pratique suffisante de son rôle, subit une immense défaite. Alphonse y perdit 50,000 hommes[1]. Toutefois, cet échec ne découragea pas les tendances de la royauté espagnole. Le roi Jacques Ier d'Aragon lutta toute sa vie contre l'arrogance de ses chevaliers et l'opposition politique de ses *Ricos homes*, qu'il décrit dans ses mémoires de manière à expliquer l'essai malheureux d'Alphonse de Castille[2].

1 Guil. Arm. (*H. F.* T. XVII p. 72 C). Tempore illo Hildefonsus rex Castellæ opprimebat nobiles viros regni sui, et ignobiles exaltabat, *et militibus neglectis, rusticos armis induebat*, et nobilibus præfereberat; et ideo offensus illi Deus vindictam retribuit indilatam. Nam eodem tempore Hemanmelinus Rex Moabitarum, Hispaniam intrans, pugnavit cum eodem rege Castellæ et eum vicit, quinquaginta millibus christianorum bello occisis.

Rigordus (*H. F.* T. XVII p. 42 B). Eo tempore rex Moabitarum Hemir-momelin, id est rex credentium, cum innumerabili Moabitarum multitudine armatorum Hispanias intravit, et terras christianorum vastavit. Cui Hildefonsus rex Castellæ cum multitudine armatoroum occurrit, et pugna commissa victus ab eis cum paucis christianis evasit: in quo bello plus quam quinquaginta millia christianorum cæsa fuisse dicuntur. Hoc infortunium christianis accidit, *quia rex Hildefunsus milites suos graviter opprimebat et rusticos potenter sublimabat. Hac de causa militibus aporiatis, equos et arma non habentibus, rustici usum armorum non habentes* terga dederunt in fugam celerem conversi, Moabitis a tergo insistentibus et miserabili cæde cædentibus.

2 Il faut lire les mémoires de Jacques d'Aragon pour sentir combien l'indiscipline de la chevalerie espagnole paralysait les meilleures combinaisons militaires. En 1237, elle faillit rendre inutile la victoire du Pic Sainte-Marie ; ce qui fait dire à l'auteur qu'il n'y avait pas au monde de plus mauvaise race que ces chevaliers qui faisaient de son œuvre militaire une œuvre d'araignée (P. 281 al. 236) : « Semblavans » obra daranya que tant hi haguessem mes, e queu perdessem en una poca dora. — » (Al. 237) E pensam nos que *haviem a fer ab mala gent, car el mon no ha tan sobrer* » *poble con son cavallers.* » Quant à l'opposition politique et militaire de ses *Ricos homes* d'Aragon, Jacques la décrit avec une admirable vivacité, aux al. 167, 168, 169, à l'occasion du siége de Buriana, en 1233 ; puis, en 1240, pendant sa campagne contre l'Emir de Xativa.

www.libtool.com.cn

Dans le monde franco-normand, l'émancipation des sergents à cheval fut moins violente et plus durable.

En Angleterre, où les barons luttèrent contre la couronne jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu leur grande charte politique, les rois commencèrent par entretenir, pour leur usage personnel une cavalerie flamande salariée [1]. Puis on instruisit des sergents à cheval indigènes. Au commencement du XIIIe siècle, cette cavalerie populaire avait fait de si grands progrès qu'elle fut en état de faire campagne contre les chevaliers. En 1216, lorsque les barons anglo-normands appelèrent le fils de Philippe-Auguste, le prince Louis, à venir remplacer leur dynastie nationale, les conseillers du jeune roi dépossédé, privés par cette révolte d'une grande partie de leur cavalerie noble, levèrent une armée de sergents qu'on équipa à la chevaleresque. Ce fut cette armée qui triompha des partisans du prince Louis à la bataille de Lincoln [2].

En France, pendant les XIIe et XIIIe siècles, l'émancipation des sergents à cheval paraît s'être accomplie sans secousses, la royauté et la noblesse ayant compris les services que l'on pouvait tirer de ces modestes auxiliaires. La chevalerie sut leur faire spontanément, sur le champ de bataille, une place en harmonie avec leur degré d'utilité tactique. On n'a pas oublié qu'à la bataille de Bouvines, le comte de Saint Pol fit préparer les charges de sa cavalerie en lançant en première ligne 150 sergents soissonnais, serfs de l'abbé de Saint-Médard. Ces cavaliers appartenaient évidemment à la classe la plus infime, puisque G. le Breton les appelle des *famuli, plebis alumni,* et que la noblesse de Flandre refusa de déroger en croisant la lance avec eux [3]. Cet incident prouve qu'en 1214 les sergents à cheval jouissaient de plus de considération dans l'armée française que dans le monde germanique. Et ce fut bien grâce à leur concours qu'à Bouvines les 500 chevaliers de France purent battre les 1500 de la coalition.

Pendant tout le XIIIe siècle, la Cour de France encouragea cette réhabilitation de la cavalerie roturière, en adoptant la coutume de salarier tous ses combattants à cheval, nobles ou non (les derniers par des

1 L'emploi par les rois d'Angleterre des roturiers mercenaires flamands, ainsi que de la chevalerie de Flandre à fief de soudée, se perpétua pendant tout le XIIe siècle et les premières années du XIIIe. Il dura donc assez pour pouvoir donner aux sergents anglo-normands le temps d'acquérir l'instruction militaire qu'ils déployèrent en 1218, à la bataille de Lincoln. On trouvera la restauration de cette école de guerre anglo-flamande dans notre Tome II, au Livre II (*Origines de la tactique féodale* p. 245 note 1 et 246).

2 Mat. Parisiensis (*A.* Chronica majora T. III p. 18). Servientes quoque equites tot et *tales affuerunt* innumeri *quod vices militum possent pro necessitate implere* (V. aussi : Hist. minor. T. II p. 207).

3 V. ci-dessus : Bataille de Bouvines (P. 125 note 1, 130 note 1 et 131 note 1). Philippis (*H. F.* P. 258 v. 81-87).

www.libtool.com.cn

gages, les premiers par des dons équivalents aux gages)[1]. Le chevalier et le sergent se trouvèrent ainsi placés sous un niveau commun, puisqu'en acceptant la solde, ils donnèrent à leurs chefs le droit de les commander péremptoirement et sans distinction de personnes. Dans les expéditions qu'organisa la couronne de France pendant cette période, on n'a qu'à suivre la progression des soldes de cavalerie sur les rôles royaux, pour constater que l'importance honorifique des sergents s'éleva dans la même proportion que le salaire.

Citons quelques exemples.

Dès 1231, lors de l'expédition de Bretagne, on vit déjà la solde des sergents se rapprocher sensiblement de celle des chevaliers. Les chevaliers reçurent 6 sols Parisis par jour (environ 6 francs 72 centimes de notre monnaie). Les *servientes equites* touchèrent : de 4 à 5 sols Parisis (entre 4 fr. 48 cent. et 5 fr. 60 cent.). Et ces *servientes* étaient bien des roturiers ; car le même rôle fixe au même taux de 5 sols la paye des arbalétriers à cheval, lesquels n'étaient certainement pas des nobles[2].

Sous le règne de Saint Louis l'enrôlement des chevaliers devint de plus en plus cher, puisqu'en 1250, pour la croisade d'Egypte, il fut de 7 sols Tournois (6 fr. 65 cent.)[3], et en 1270, pour la croi-

1 Historiens de France. — Expédition de 1231, en Bretagne (T. XXI p. 220). — Dépense de l'hôtel du roi en 1234 (T. XXI p. 226). — Exp. de 1236 en Champagne (T. XXIII p. 723 et s.). — Exp. de 1242 en Poitou (T. XXIII p. 726 et s.). — Exp. de 1249 en Egypte (T. XXI p. 513 et s.). — Exp. de 1253 en Gascogne (T. XXIII p. 730, 731). — Exp. de 1270 à Carthage (T. XX p. 305 et T. XXIII p. 733). — Exp. de 1272 à Foix (T. XXIII P. 734 à 783). — Exp. de 1285 en Aragon (T. XXI p. 516). — Exp. de 1296 en Gascogne (T. XXIII p. 786 et s.).

2 Hist. de France (T. XXI p. 221 A). § 1 *Paga militum* : G. Prunèle, se quinto de X diebus, XV l. — A de Yvoriaco, solus, de XVI diebus, IIII l. XVI s. — G. de Urmeto, solus de XVI diebus, IIII l. XVI s... etc. — *Soit 6 sols par jour.*

(P. 222 G). § 5 *Servientes equites :* S. de Hovis, pro XXX servientibus equitibus, de XXIX diebus, VII l. X s. per diem ; summa IICXVII l. X s. — *Soit 5 sols par jour.* [Voir aussi les § 8, 10, 11, 12 p. 222 et 223.]

(P. 222 H J). § 6 *Balistarii equites :* F. de Compendio, pro XI balistariis, de XXXVIII diebus, LV s. per diem ; summa CIIII l. X s. — Et J. Lubinus, de XXX diebus, VII l. X s... etc. — *Soit 5 sols par jour.*

[En monnaie Parisis, l'obole valait 4 centimes monnaie moderne ; le denier, 9 cent. ; le sol, 1 fr. 12 cent. ; la livre, 22 fr. 46 cent. — En monnaie Tournois, l'obole valait 3 cent. ; le denier, 7 cent. ; le sol, 89 cent. ; la livre, 17 fr. 97 cent.].

3 Hist. de France (T. XXI p. 514 G H). « Somme *des gaiges des chevalliers servans à gaiges*, pour les III ans et XXV jours dessus dits 177,938 l. 15 s. 7 d. Et est assavoir que si comme il appert par les comptes des susdits chacun des dits chevalliers prenoit *chacun jour pour gaiges tant seulement VII s. VI d.*... etc. ». — (P. 514 H, 515 A) « Somme *des dons et paiement faictz à chevallier servans sans gaiges* par tout le temps dessusdit 65,189 l. 8 s. 6 d. Lesquelz dons et paiemens, si rapportez estoient à communs gaiges des chevalliers comme dessus, *c'est assavoir VII s. VI d. par jour pour chacun chevallier.*

www.libtool.com.cn

sade de Carthage, il s'éleva à 10 sols Tournois (8 fr. 90 cent.) [1].

Et cependant en 1285, lors de l'expédition de Philippe-le-Hardi en Aragon, la solde des sergents à cheval fut presque aussi élevée que celle des chevaliers. Les chevaliers des Sénéchaussées de Carcassonne et de Toulouse reçurent 6 sols Parisis par jour (6 fr. 72 cent.), on paya à leurs écuyers 6 sols Tournois (5 fr. 34 cent.), et la paie des sergents à cheval du Nord fut de 5 sols Parisis (5 fr. 60 cent.) [2].

Il n'est pas douteux que ces sergents du Nord ne fussent une cavalerie roturière, puisque le rôle les désigne dans la même phrase, avec l'infanterie, par ces mots : « *chacun homme à cheval V^s par jour et* » *chacun a pié XII deniers Parisis.* » Et d'autre part, on voit que cette cavalerie roturière fut aussi bien payée que les écuyers de la chevalerie de Toulouse et de Carcassonne.

En même temps que l'égalité s'établissait entre la solde de l'écuyer noble et celle du sergent à cheval, leurs deux noms prenaient dans la langue militaire une signification identique. Des rôles de 1272 et de 1295 présentent ces deux qualifications comme synonymes [3], ce qui doit faire supposer que le sergent à cheval était alors parvenu à un tel degré de considération qu'on l'admettait parfois aux fonctions d'écuyer.

Enfin l'importance des sergents devint telle qu'à la fin du XIIIe siècle les rôles de cavalerie ne présentèrent plus de différence militairement appréciable entre la situation des nobles et celles des roturiers. Sur le même texte on rencontre les noms les plus illustres à côté des plus modestes, désignés en bloc sous le titre général de : « *Chevaliers, écuyers et autres salariés* ». Tel est l'aspect que présente le rôle relatif à l'expédition de Gascogne, en 1296 [4].

1 Hist. de Fr. (T. XX p. 306). M. Lambert de Limous, soy dixiesme de chevaliers, aux gaiges le roy, c'est à scavoir *chacun dix sols de Tournois par jour.*

2 Hist. de Fr. (T. XXI p. 516). Pour les gaiges des gens à cheval en disaine et des gens de pié en connestable, paiez par Guerrier des Quarrrières 243,720 l. 16 s. 9 d. *Et prenoit chacun homme à cheval V^s par jour et chacun de pié XII deniers Parisis.* — Pour les gaiges des escuyers de la Sénéchaussée de Carcassonne 15944 l. 11 s. 3 d. Pour les gaiges des chevaliers et des écuyers et des gens de pié de la Sénéchaussée de Tholose, 21284 l. 8 s. 9 d. *Et prenoit chacun chevalier des dictes Sénéchaussées VI sols Parisis par jour, chacun escuier VI^s Tournois,* et les sergens de pié XII deniers Parisis.

3 Boutaric (Inst. mil. p. 248). Rôle de solde, de 1272, pour l'expédition de Foix : « Un *écuyer ou sergent d'armes,* 5 sous. »

Saint-Genois (Inventaire p. 238). Traité d'enrôlement de 1295, entre le comte de Flandre et celui de Hollande : « Pour chaque *écuyer ou sergent à cheval* 10 sous » par jour ».

4 Hist. de Fr. (T. XXIII p. 787 § 2). *Milites, armigeri et alii stipendiarii* — .... Dominus Eustachius de Fayello, 25 libr. — *Johannes Meingeoire* 80 libr. 4 s. 6 d. — ... Ingerannus de Arenis 36 libr. 10 s. — *Adam Boquet et socii sui,* 75 libr. 10 s. — ... Johannes de Sancto Arnulpho, 18 libr. 10 sol. — *Radulphus Major et socii sui,*

www.libtool.com.cn

Il est donc possible qu'à raison du prestige qui entourait, en France, l'arme de la cavalerie, les roturiers qui servaient à cheval dans l'armée du roi aient joui d'une considération exceptionnelle, qui effaçait les distances sociales; une espèce d'ennoblissement implicite. Ce ne serait pas la première fois que la chevalerie française aurait élevé ses sergents jusqu'à elle ; car le fait s'était produit en Morée, dès 1208. A cette époque, la Morée, conquise par Villehardouin, fut organisée par lui militairement. Ayant à partager sa conquête entre ses compagnons d'armes et tenant à multiplier sa chevalerie, il assigna un certain nombre de fiefs à ses meilleurs sergents. Ceux-ci constituèrent, avec les chevaliers d'un seul fief, une aristocratie de second ordre sous le nom de *sergents de la conquête* [1].

Nous avons tenu à présenter dans un coup d'œil d'ensemble la physionomie militaire que prirent, pendant toute la durée du XIIIe siècle, les deux personnels de la cavalerie. Complétons maintenant cet aperçu général par l'examen des problèmes plus spéciaux qui s'y rattachent.

Demandons-nous, en premier lieu, dans quelle proportion numérique les chevaliers et les sergents à cheval se combinaient sur le champ de bataille.

Cette combinaison a énormément varié suivant les ressources financières et les besoins militaires de chaque expédition. On peut cependant affirmer que, dans le monde latin et franco-normand, les sergents à cheval étaient plus nombreux que partout ailleurs. Pour les mobilisations exceptionnellement importantes, ils arrivaient sans peine à dix et même vingt sergents par chevalier. Citons des exemples.

En 1204, Philippe-Auguste assiégea Château-Gaillard, dont la chute devait faire perdre aux Anglais toute la Normandie. Le roi Jean, qui ne pouvait pas compter sur sa noblesse, y suppléa en adjoignant 3,000 sergents à cheval aux 300 chevaliers qu'il envoya défendre la place (soit 10 sergents par chevalier) [2].

58 libr. 10 s. — Flamingus de Canny. 103 libr. 7 s. 8 d. — *Petrus li Chas et socii sui* 49 libr. 10 s. — Philippus de Cultura, 28 lib. 19 s. — *Johannes Rateau* 18 libr. 5 s. — .... Arnuldus Remundi de Solerio, dominus Belini, 325 libr. — *Olricus Alemannus, serviens armorum*, 300 libr. [Le rôle tout entier présente le même mélange de noms nobles et de noms roturiers soumis au régime commun de la solde.]

§ 1 *Milites euntes cum comite Attrebatensi.* — Gobertus de Hellevilla 225 libr. decima die Aprilis. *Johannes li Truans*, 200 libr. tunc. — Guillelmus de Sancto-Cirico, 200 libr. tunc.

1 Chronique de Morée (*B.* T. I L. II p. 49 col. 1). Le registre [du partage] portait ensuite les noms de plusieurs chevaliers qui avaient reçu le privilége d'un fief. *Plusieurs sergents avaient été privilégiés de même* ; mais je passe leurs noms sous silence pour ne pas trop allonger mon récit. (Col. 2) *C'est ce qui leur fit donner le nom de Sergents de la conquête.*

2 Philippis (*H. F.* T. XVII p. 197)

v. 144. Ergo Marescalo cordis secreta revelans :
v. 146. Accipe selectos *equites*, Guillelme, *trecentos*,
Et famulos in equis tria millia ; sume clientes
Mille quater pedites.

www.libtool.com.cn

En 1208, Villehardouin, organisant militairement sa conquête de Morée, et n'y possédant qu'un nombre insuffisant de chevaliers, fit décider que chaque bannière contiendrait 1 chevalier et 12 sergents à cheval (12 sergents par chevalier)[1].

En 1213, le roi d'Angleterre, qui poursuivait avec passion l'armement de la campagne de Bouvines, enrôla en Flandre jusqu'à 35 sergents à cheval pour l'escorte de 4 chevaliers (plus de 9 sergents par chevalier)[2].

Nous savons déjà qu'en 1214, Philippe-Auguste, à court de chevalerie, conduisit à Bouvines 500 chevaliers et environ 4,000 sergents à cheval (près de 9 sergents par chevalier)[3].

Au même moment, son fils, le prince Louis, réunissait tout ce qu'il trouvait de cavalerie pour sa campagne en Anjou contre Jean Sans-Terre. Guillaume des Roches, qui ne pouvait amener au prince que 40 chevaliers, leur adjoignit 300 sergents à cheval (8 sergents par chevalier)[4].

En 1228, l'Aragon fit un effort exceptionnel pour conquérir l'île musulmane de Majorque. Bernard d'Esclot cite, entre autres contingents, celui de l'Evêque de Barcelone, qui comptait 99 chevaliers et 1000 sergents (10 par chevalier); l'Evêque de Girone : 30 chevaliers et 300 sergents (10 par chevalier); l'Archidiacre de Barcelone : 10 chevaliers et 200 sergents (20 par chevalier)[5].

Dans les armements d'un caractère plus normal, que l'on pouvait préparer à loisir, la proportion que nous avons rencontrée le plus fréquemment est celle de 4 à 5 sergents par chevalier. Voici quelques spécimens de cette combinaison :

1 Chron. de Morée (*B.* T. I p. 49 col. 2). On établit alors... que ceux qui avaient quatre fiefs devaient lever bannière et faire le service de bannerets, et que chacun serait tenu d'avoir sous sa bannière *un chevalier et douze sergents*.

2 H. Cole (Rotuli de misis R. Johanni. An. XIV). Ibidem in liberatione iiij militum Walteri le Buc militis Flandriæ *et XXXV servientium quos idem Walterus secum duxit de Flandria* de XXXVII diebus ab viij die Aprilis usque ad xiiij diem Maii. — Die Sabbati proxima post festum Sanctorum Nerei et Achillei.... in liberacione iiij militum.... *et XXXV servientium*.... quos Walterus le Buc secum duxit de Flandria... a XV° die Maii usque ad xxij diem ejusdem mensis.

3 V. ci-dessus (P. 5 et 6 notes 1 et 2).

4 G. Guiart (*H. F.* T. XXII v. 6418) : *Quarante chevaliers* amainent
v. 6420 *Et plus de trois cens serjanz d'armes*
Et de pié bien quatre mile hommes.

[Les 300 sergents étaient bien à cheval, puisque l'infanterie est dénombrée séparément, à l'effectif de 4,000 hommes.]

5 B. d'Esclot (*B.* T. I p. 584 col. 1). Lavors lo bisbe de Barcelona: E yo promet vos denant tots, que y ire ab *cent menys hun cavaller, e ab mil servents*. — (P. 584 col. 2) Lo bisbe de Girona se leva en peus e dix : E promet vos, senyor, que yo ire ab vos *ab trenta cavallers e ab trecents servents*. — (P. 584 col. 2 ch. xviii) Puix apres respos l'artiacha de Barcelona: E yo promet vos, senyor, que us seguire *ab deu cavallers e ab docents servents, sens scuders* e altra companya.

www.libtool.com.cn

En 1191, les rois de France et d'Angleterre, occupant St-Jean-d'Acre, prélevèrent sur leur effectif un détachement destiné à secourir Raimond d'Antioche. Ils envoyèrent chacun 100 chevaliers et 500 sergents à cheval (5 sergents par chevalier) [1].

En 1212, une armée croisée fut organisée en France par l'Église, pour soutenir les Espagnols contre les Maures, à Las-Navas-de-Tolosa. Elle amena 2,000 chevaliers et 10,000 sergents à cheval (5 sergents par chevalier) [2].

En 1214, Philippe-Auguste permit à son fils Louis de choisir les meilleurs effectifs de son armée régulière pour aller combattre le roi Jean. Celui-ci prit plus de 600 chevaliers et 2,000 sergents à cheval (de 3 à 4 sergents par chevalier).

Entre 1218 et 1222, une croisade fut longuement préparée contre l'Egypte. Elle débarqua à Damiette 1,000 chevaliers et 5,000 sergents à cheval (5 sergents par chevalier) [3].

En 1250, à la bataille de la Mansourah, le corps du comte d'Artois, massacré presque entièrement, perdit 300 chevaliers d'après Joinville, et en tout 1,500 cavaliers d'après Makrizi (5 sergents par chevalier) [4].

En 1275, les Maures de Valence se révoltèrent contre le roi d'Aragon Pierre III. Celui-ci envoya contre eux 150 chevaliers et 500 sergents à cheval (de 4 à 5 sergents par chevalier) [5].

En 1276, certaines villes catalanes tramèrent une conspiration. Le roi alla les réduire avec 3,000 cavaliers, au nombre desquels étaient 500 chevaliers. Reste 2,500 sergents à cheval (5 sergents par chevalier) [6].

1 R. de Howeden (*A.* T. III p. 125). Rex tradidit Raimundo principi Antiochiæ *centum milites et quingentos servientes*... similiter rex Angliæ tradidit eidem principi *centum milites et quingentos servientes.*

2 Baluze (Ep. Innoc. III T. II L. XV p. 686 col. 2). Fuerunt qui venerunt usque ad *duo millia militum* cum suis armigeris et usque ad *decem millia servientium in equis*, et usque ad quinquaginta millia servientium sine equis.

3 Mat. Paris (*H. F.* T. XVII p. 754 C D). Bene fuerunt *mille milites* crucesignati et *alii equites quinque millia.*

4 Joinville (*H. F.* T. XX p. 224 C). La fu mort le conte d'Artois, le sire de Couci que len apeloit Raoul, et tant des autres chevaliers *que il furent esmé à* III C.

Makrisi (*R.* p. 726). En cette journée les Chrétiens perdirent *environ quinze cents* des plus braves et des plus marquants d'entre eux.

5 Bernard d'Esclot (*B.* T. I ch. LXVII col. 615). E adonchs lo rey cavalca bé ab docents cavallers e ab dos milia homens de peu. — E lo rey aytantost garnis e munta a cavall ab tots sos cavallers ; e la gent de Xativa exiren a peu per entrar en la dita vall. — Ab bé *cent cinquanta cavallers e ab cincents servents*, cavalcaren en la d'amunt dita vall. [Les *cincents servents* sont bien des sergents à cheval ; car, non-seulement l'auteur leur applique le verbe *cavalcaren*, mais en outre, dans la phrase précédente, il a déjà dénombré l'infanterie à part, laquelle monte, non pas à 500 hommes, mais à 2000, plus les milices communales de Xativa.]

6 B. d'Esclot (*B.* T. I ch. LXXV col. 622). Exi de Arago ab *cincents cavallers.* —

www.libtool.com.cn

En 1282, à la suite des Vêpres Siciliennes, Florence envoya à Charles d'Anjou une armée composée de 50 chevaliers, 50 nobles prêts à être armés chevaliers et 500 sergents à cheval (5 sergents par chevalier) [1].

Cette proportion de 4 à 5 sergents par chevalier reparaît dans les textes avec tant de persistance que, sans prétendre nullement qu'elle ait été seule employée, nous ne serions pas surpris qu'elle fût passée par la pratique à l'état de moyenne habituelle. Ce fait expliquerait pourquoi les chroniqueurs, dans leurs évaluations de troupes, se contentent d'indiquer le nombre des chevaliers et omettent d'ordinaire celui des sergents. Ils disaient : « Une cavalerie *de tant de chevaliers* », comme nous disons : « Une cavalerie *de tant d'escadrons.* » Si la force de l'escorte chevaleresque a affecté une certaine uniformité, le mot *chevalier* a pu passer à l'état d'expression conventionnelle, de même que le mot *escadron* représente une unité tactique d'une force moyenne universellement connue.

Quoi qu'il en soit, un fait certain résulte des nombreux exemples que nous venons de citer. C'est que, dans le monde latin et franco-normand, la cavalerie auxiliaire était infiniment plus nombreuse que la chevalerie [2]. Ce fait ne devra jamais être perdu de vue, quand on voudra restaurer l'effectif d'une armée féodale de cette région. Seul il peut nous révéler le chiffre complet de la cavalerie par une multiplication du personnel chevaleresque. Il peut aussi donner la clé de certains textes militaires inexpliqués jusqu'à présent. Les chroniqueurs attribuent souvent à une poignée de chevaliers des exploits qui paraissent impossibles, vu le grand nombre de leurs adversaires. Mais si l'on ajoute à cet effectif sa suite habituelle de 5, 10 et parfois 20 sergents

E aquesta fo la major ost quel rey de Arago hagues hanch, si que eren be *tres milia homens a cavall* e cent milia homens a peu.

1 Giachetto Malespina (*M.* T. VIII col. 1030 C). Ed in questo tempo, il commune di Firenze mando in ajuto al re Carlo *cinquanta cavalieri* di corredo *cinquanta donzelli gentluomini* di Firenze. *per fargli cavalieri*, e per fargli compagnia, *cinquecento uomini bene a cavallo* in arme.

2 Il est à remarquer que, dans les expéditions que les chroniqueurs signalent comme n'ayant pas pu se recruter suffisamment, l'escorte en sergents était très inférieure à 5 par chevalier. Ainsi, à Muret, Montfort n'avait qu'environ 1 sergent et un écuyer par chevalier (ci-dessus p. 192 et 193). — Quand Philippe-Auguste fut surpris à Gisors par Richard Cœur-de-Lion, il n'avait pour 44 chevaliers que 100 sergents à cheval : « Nil que sibi metuens, ducebat in agmine tantum *quadraginta » quater equites, centumque clientes* (Philippis v. 364). [Ce texte n'est d'ailleurs pas en contradiction avec celui de Rigord (*H. F.* p. 49 A) qui porte à 500 le nombre des chevaliers français. Ces 500 constituaient l'armée entière laissée à Mantes. Les 44 étaient l'escorte avec laquelle le roi voulait gagner Gisors.] — Lorsque Jean Sans-Terre surprit et fit prisonnier son neveu Arthur de Bretagne, l'escorte du jeune prince n'était que de 30 chevaliers et 70 sergents : « Et cum Guillelmo Savaricum » Malleo *terdenosque equites, et septuaginta clientes.* » (Philippis v. 275).

www.libtool.com.cn

par chevalier, le fait d'armes perd son aspect fabuleux, sans cesser d'être héroïque. Nous en citerons des exemples [1].

A l'époque où les Croisés adoptèrent l'usage de se faire porter par mer en Palestine, l'importance que la noblesse franco-normande attribuait à sa cavalerie auxiliaire eut des conséquences que nous devons signaler ici.

Le transport maritime coûtait fort cher. La chevalerie tenait cependant à amener ses montures (à cause de leur supériorité de choc sur les chevaux d'Asie), et ses nombreux sergents, pour n'être pas débordée par la multitude des cavaliers ennemis. Elle prit alors le parti d'embarquer avec elle un cheval européen par chevalier, d'y joindre le personnel de ses sergents, démonté, et de le remonter en Orient avec des chevaux asiatiques. Ainsi, en arrivant en Asie, la cavalerie d'Europe se trouva répartie en deux personnels. Le plus nombreux, celui des sergents, monté sur des chevaux rapides, put s'exercer à une école de guerre aussi mobile que celle des Orientaux. Quant aux chevaliers, montés sur de précieux chevaux d'Europe qu'il fallait ménager pour les grandes charges décisives, ils durent nécessairement remplir le rôle de cavalerie de réserve. Ainsi les armées européennes purent acquérir la pratique des deux types classiques de troupes à cheval (cavalerie de ligne et cavalerie mobile).

Nous ne pouvons affirmer un fait aussi important sans le prouver immédiatement par un exemple.

En 1203, la noblesse française entreprit d'aller faire, par mer, la conquête de Constantinople. Son contrat de transport, fait avec les Vénitiens, stipulait l'embarquement de 4,500 chevaliers, 4,500 chevaux, 9,000 écuyers sans une seule monture et 20,000 fantassins [2]. (Dans ce que le contrat qualifie *d'écuyers*, les sergents entraient évidemment pour la moitié ; car il ne pouvait y avoir que 4,500 écuyers proprement dits).

Dès 1204, pendant le siége même de Constantinople, les Croisés alignèrent certains corps de cavalerie qui contenaient 500 chevaliers et 500 *sergents à cheval* [3]. On avait donc acquis, dès le débarquement, au moins 500 montures pour la cavalerie auxiliaire.

1 Voyez notamment ci-dessous la bataille d'Agridi (T. II p. 76 note 2 et p. 77).

2 Texte du traité (*H. F.* T. XVIII p. 436 note C col. 2). « Diligenter igitur petie» runt supradicti viri, ut vobis navigium daremus ad transfretandos *quatuor millia* » *quingentos milites* bene armatos *et totidem equos, et novem millia scutiferos*, et » vigenti millia pedites bene armatos. » — Villehardouin (*H. F.* p. 435 B). Nos ferons vuissiers a passer *quatre mil et cinq cent chevaus et nuef mille escuyers*, et es nes *quatre mil et cinq cent chevaliers*, et vingt mille serjans a pié.

3 Comes Sancti Pauli (*H. F.* T. XVIII p. 519 B). Et sciatis quod non fuimus in toto exercitu plures quam *quingenti milites et totidem equites sarjantes*, non habuimus plures quam duo millia peditum.

www.libtool.com.cn

Ensuite Constantinople fut prise. On partagea le butin ; et parmi les copartageants nous voyons figurer *deux sergents à cheval par chevalier*[1]. On avait donc monté les 9,000 écuyers, et par conséquent acheté 9,000 chevaux indigènes.

Pendant les années 1204 et 1205, la conquête de l'empire de Byzance et la lutte contre l'innombrable cavalerie bulgare furent laborieuses et mêlées de revers. On perdit des hommes et des chevaux. Cependant la noblesse française réussit à maintenir à peu près complet l'effectif de sa cavalerie auxiliaire. Ainsi, en 1204, on trouve à Messinople une garnison de 40 chevaliers et 100 sergents à cheval. En 1205, au retour de l'expédition malheureuse d'Andrinople, nous rencontrons encore des détachements qui comptent 100 chevaliers et 140 sergents à cheval[2].

Enfin les Croisés prirent le dessus. Alors il atteignirent et dépassèrent même la proportion normale de 5 sergents par chevalier.

Dès la fin de l'année 1205, les contingents d'Ansaux de Courcelles et de Régnier de Trit montèrent à 100 chevaliers et 500 sergents à cheval (5 sergents par chevalier)[3].

1 Villehardouin (*H. F.* T. XVIII p. 463 A B). Et bien en départirent cent mil [marcs d'argent] entr'als ensemble par lor gent. Et savez comment ? Deux serjanz à pié contre un à cheval, *et deux serjanz à cheval contre un chevalier*. [Par le rapprochement de ce texte avec les précédents, on voit que les mots *scutarii* et *sergents à cheval* étaient devenus synonymes.]

[On sait qu'une partie des contingents destinés à cette expédition s'en sépara au dernier moment. Il ne dut donc pas arriver à Constantinople l'effectif exact porté sur le traité. Et cependant on remarquera que la proportion entre chevaliers, écuyers et fantassins se maintint presque la même au départ et à l'arrivée. Au départ, le traité porte deux fois plus d'écuyers que de chevaliers (9,000 pour 4,500) et près de deux fois plus de fantassins que d'écuyers (20,000 pour 9,000). A l'arrivée, le partage de Constantinople porte 2 écuyers par chevalier et 2 fantassins par écuyer. Cette persistance dans les chiffres suppose que chaque chef de corps, engagé originairement à la croisade, avait enrôlé dans la même proportion ses chevaliers, ses écuyers et ses fantassins ; en sorte qu'un certain nombre de corps avait pu se détacher de l'expédition sans altérer la proportion existant entre les diverses armes. Il y avait eu sans doute, à l'origine, un mot d'ordre général de composer les trois armes suivant une progression constante de 1 à 2. Ce fait prouve que les recrutements du XIIIe siècle ne s'opéraient pas toujours aussi irrégulièrement qu'on l'a supposé.]

2 Ville. (*H. F.* P. 465 C). Et l'Empereres Baudoïnz y laissa Eustaices de Salebruit, qui ere uns chevaliers de Flandres mult preuz et mult vaillant, a tot *quarante chevaliers* de mult bone gent, *et cent serjanz a cheval*. — (P. 476 B) Pierre de Braiecuel et Paien d'Orliens, et totes les gens le comte Loeys, et estoient bien *cent chevaliers* de mult bone gent, et *sept vingt serjanz a cheval*.

3 Ville. (*H. F.* P. 477 D). En icel jor meismes Ansials de Corceles, niers Joffrois li mareschaus... et Reinier de Trit, estoient ensemble a lui. En cele compagnie avoit bien *cent chevaliers* de mult bone gent, et bien *cinq cens serjans a cheval*, qui tuit s'en aloient à Andrenople por l'Empereor Baudoin secorre.

www.libtool.com.cn

En 1207, l'expédition de Philippopoli compta 330 chevaliers et 1670 sergents à cheval (plus de 5 sergents par chevalier) [1].

En 1209, lorsque Guillaume de Champlitte envoya son cousin Robert occuper la Morée, se réglant sur la situation des conquérants comme sur l'usage français, il donna à Robert une escorte de 4 chevaliers et 22 sergents à cheval (plus de 5 sergents par chevalier) [2].

En 1211, à la bataille de l'Espiga, les Croisés eurent 230 chevaliers et 1440 sergents à cheval (près de 7 sergents par chevalier) [3].

Il est donc absolument démontré que pour la conquête de Constantinople, les sergents à cheval de France furent embarqués sans montures et remontés avec des chevaux d'Orient, dans la proportion d'au moins 5 sergents par chevalier. Quant à la mobile et brillante école de cavalerie qui fut inaugurée pendant cette campagne, on va la trouver complétement restaurée dans notre second volume (P. 46 à 64), relatif à la grande tactique du XIIIe siècle.

Maintenant que nous avons dénombré et mis sur ses pieds la cavalerie auxiliaire des pays latins et franco-normands, demandons-nous quel genre de services elle rendait à la noblesse, sur le champ de bataille. Quelles étaient les fonctions des sergents à cheval?

En premier lieu, la chevalerie employait ses sergents pour tous les services accessoires incombant à la cavalerie légère.

A Bouvines, nous avons vu ce personnel remplir les fonctions

1 Henri de Valenciennes (*H. F.* T. XVIII p. 493 D). Et toute nostre gent qui bien estoient *de deux mile*. — (P. 496 BC) Nostre gent n'en avoit que *XV* [*batailles*] et trois de purs Griffons; mais mult y ot grant devise des uns as autres, car en chascun de nos batailles *n'avoit que XX chevaliers, fors* que en la bataille à l'Empereour, *où il en avoit L*.

[Quatorze batailles de 20 chevaliers, plus une de 50, font 330 chevaliers. L'effectif total étant de 2,000 cavaliers, il restait, en sus des 330 chevaliers, 1670 sergents à cheval. — Pour de plus amples détails, voyez notre restauration de la bataille de Philippopoli, T. II L. I ch. III p. 56, 57 : Ordre perpendiculaire.]

2 Chronique de Morée (*B.* T. I p. 53). Il [G. de Champlitte] fit aussitôt écrire les privilèges et les lettres de délivrance qu'il devait emporter en Morée, et lui donna aussi beaucoup d'argent et une suite composée de *quatre chevaliers et de vingt-deux serjents*.

3 Henricus Imperator (*H. F.* T. XVIII p. 533 B). In sola enim acie Lascari erant mille et septingenti loricati homines, plures scilicet quam in toto nostro exercitu haberemus; nos enim parvas et solum *quindecim habebamus acies*, et ex illis ad servanda tentoria una remanserat, et in unaquaque nonnisi *quindecim erant milites*, excepta nostra sola, *in qua misimus quinquaginta* [15 chevaliers pour chacun des 14 premiers escadrons, plus 50 pour le dernier, font en tout 260 chevaliers. Quant à la cavalerie entière des Croisés, on peut l'évaluer à environ 1,700 hommes, puisque l'historien la compare à l'escadron ennemi conduit par Lascaris, lequel s'élevait à ce nombre. Si de ces 1700 cavaliers on retranche les 260 chevaliers, il reste 1440 sergents à cheval. — Pour de plus amples détails, voyez notre restauration de la bataille de l'Espiga, ci-dessous, T. II L. I ch. III p. 60, 61 : Ordre perpendiculaire.]

www.libtool.com.cn

d'éclaireurs, en escortant Guérin, lorsque celui-ci voulut démasquer la marche des Alliés. Quand Philippe-Auguste fut assailli pendant sa retraite sur la Marcq, ce furent encore ses sergents à cheval qui reçurent à l'arrière-garde le premier choc de l'ennemi et qui demandèrent du renfort au roi de France [1].

En Espagne, où les Chrétiens réduisirent souvent les villes mauresques en les affamant par la destruction de leurs récoltes, les sergents furent employés pour cet office. Le roi Jacques d'Aragon a expliqué, dans ses mémoires, la manière dont s'opérait cette destruction systématique, qu'on appelait la *Tala*. Elle consistait à faire abattre les blés par un corps de sergents, placé entre deux lignes de cavaliers, et suivi d'un effectif double en arbalétriers. Les *Taladors*, que l'on tenait constamment abrités sous des targes, travaillaient ainsi méthodiquement, même pendant qu'on se battait [2]. Par analogie, le nom de taladors finit par s'étendre à toute cavalerie servant en fourrageurs. *Talayar* signifia s'éclairer en éparpillant autour de soi la cavalerie légère [3].

Les sergents furent encore employés comme archers et arbalétriers à cheval ; surtout pendant la période des croisades. Nous avons déjà dit, dans notre second Livre relatif à la tactique d'infanterie, avec quel soin les cavaliers turcs s'attachaient à décimer par leur tir les troupes chrétiennes, avant de les charger à l'arme blanche. Probablement pour tenir tête à cette tactique orientale, les Croisés se donnèrent des arbalétriers à cheval. Quand leur grosse cavalerie avait à poursuivre les ennemis un peu trop loin de ses fantassins, elle devait trouver dans ces arbalétriers, qui la suivaient partout, une protection semblable à celle des troupes d'infanterie. On sait déjà qu'à la Mansourah les arbalétriers à cheval de Saint Louis périrent avec le comte d'Artois [4].

1 Guil. Arm. (*H. F.* T. XVII P. 94 D). Vicecomes itaque Meleduni divertit ab exercitu regis *cum quibusdam levis armaturæ equitibus*, et perrexit versus partes illas unde Otho veniebat. — (P. 95 A) Ecce nuncii missi ab illis qui stabant in postrema acie, cursu nimio properantes, cum clamore maximo hostes referunt adventare, et postremis aciebus fere jam confligere ; Vicecomitem et arcubalisterios, et *levis armaturæ equites* et satellites, eorum incursum cum maxima difficultate et periculo sustentare.

2 Jacques d'Aragon (P. 203 al. 155). Jous dire *con los talarem* que nou poran deffendre : metam XX cavals armats en aquela carrera dessus, e altres XX en aquela carrera de ius, e *liurem los escuts als escuders*, els balesters vinguen a les espatles dels escudats, *els taladors ab ij dels balesters*. E fem ho en aquela manera con haviem enpres.

3 J. d'Aragon (P. 433 al. 425). E partit aquest conseyl enviam en G. de Rocafol ab si V^c de cavallers *ques anas talayar si venien o si no*. [Ici *talayar* signifie évidemment éclairer, aller à la découverte.]

4 Me de Rothelin (*H. Oc.* T. II p. 606). Li roiz ne nostre gent n'avoient nul arbalestier la en droit. Cil qui avoient le flun passé ovec le roi, estoient tuit occis en l'avant-garde.

www.libtool.com.cn

Les Musulmans redoutaient tant cette arme que, dans une rencontre autour de Jaffa, 30,000 Turcs renoncèrent à attaquer 1400 cavaliers de la suite de Saint Louis, par cela seul qu'un corps d'arbalétriers les tint en respect [1].

Aussi tout soldat de cette arme qui tombait entre les mains des Musulmans était-il immédiatement massacré [2].

L'usage des arbalétriers à cheval se propagea en Europe. Nous en avons rencontré à Bouvines, occupés à couvrir la retraite de l'armée française [3].

Aux XIIe et XIIIe siècles, les armées européennes avaient aussi des archers à cheval. Quelques miniatures, signalées par Viollet-Leduc, représentent cette cavalerie sous un aspect qui semble révéler une origine asiatique [4]. Bien que l'archer monté ait dû rendre moins de services en Occident qu'en Orient, toutefois on peut citer à son honneur quelques beaux faits d'armes. Telle fut la bataille de Beaumont (1125), que nous étudierons bientôt, et où cette arme décida du succès en détruisant le premier corps ennemi par un tir d'enfilade [5].

Mais les sergents à cheval ne furent pas seulement employés aux divers services du ressort de la cavalerie légère.

1 Joinville (*H. F.* T. XX p. 272 A). Et sachez que quant nous estions le plus de gens à armes, nous n'estions nullefoiz plus XIIII cens. — (P. 272 B) Quant nous venimes là, nous trouvames que autres Sarrazins estranges estoient embatus en la valee, là où le maistre de Saint Ladre avoit esté desconfit. Ainsi comme ces Sarrazins estranges regardoient ces mors, *les mestre des arbalestriers le roy leur coururent sus, et avant que nous venissions la, nostre gent les orent desconfiz* et pluseurs en occirent. — (P. 272 C) Sitost comme le Soudanc de Damas fu apaisiés à ceulz d'Egypte, il manda sa gent qui estoient à Gadres, que il revenissent vers li; et si firent il, et passèrent par devant nostre ost a moins de II lieues; *ne onques ne nous oserent courre sus,* et si estoient bien XX mile Sarrazins et X mile Beduyns. *Avant que il venissent endroit nostre ost, les garderent le mestre des arbalestriers le roy et sa bataille III jours et III nuits, pour ce que il ne se ferissent en nostre ost despourveument.* [Nous avons vu aussi qu'à la bataille de la Mansourah, Bibars abandonna le terrain aussitôt qu'apparurent les arbalétriers.]

2 Me de Rothelin (*H. Oc.* T. II p. 606). Li Sarrazin occioient tout senz espargnier tres tous les arbalestierz que il prenoient.

3 Mouskès (C B. v. 21657) :

Mais li arbalestrier le roi
Lor vinrent devant al desroi.

Guil. Arm. (*H. F.* P. 95 A). Referunt.... Vicecomitem, et *arcubalisterios,* et levis armaturæ equites, eorum incursum cum maxima difficultate sustentare.

4 V. Leduc (Mobilier, V° *Arc* P. 46). L'Orient avait un grand nombre de cavaliers armés d'arcs, et cet usage dut être parfois imité par les Occidentaux. Ces cavaliers sont toujours légèrement équipés : une salade de fer sur la tête, ou une aumusse de peau, et sur le corps une double tunique. Voici (fig. 4 *bis.* — M[s] Bibl. nationale) un de ces cavaliers. Son couire est pendu au côté droit de la selle. L'arc est de dimension médiocre. On voit comme le cavalier attachait les rênes à son bras gauche pour avoir les deux mains libres.

5 V. ci-dessous Bataille de Beaumont (T. II p. 286 à 289).

www.libtool.com.cn

A mesure que leur condition s'éleva, on les introduisit aussi dans la cavalerie de ligne, en les combinant avec la chevalerie. Tout d'abord, ils durent se masser derrière leur seigneur, pour donner plus de puissance au choc du premier rang. Mais par degrés le rôle tactique des sergents devint plus indépendant [1].

Alors on les vit fournir des charges régulières, par corps distincts de ceux de la cavalerie noble. En restaurant la bataille de Bénévent, nous allons voir Charles d'Anjou placer à la première ligne de son ordre de bataille un corps de mille sergents à cheval. Ce fut lui qui reçut le premier choc des Allemands, usa leurs forces et fournit ainsi à la chevalerie française, demeurée en réserve, l'occasion de frapper le coup décisif vers la fin de la journée [2]. Le rôle qui fut confié aux sergents anglais à la bataille de Lincoln dut être aussi un service de cavalerie de ligne, puisque nous avons déjà vu qu'ils y combattirent en manière de chevaliers.

Il faut que ce dernier emploi des sergents soit devenu à la longue très fréquent et très considérable; car un moment vint où on leur donna des chefs particuliers, distincts de la chevalerie, qualifiés de *Connétables*, lesquels portaient une bannière spéciale aux sergents à cheval et les conduisaient au combat. Ainsi, l'arme elle-même, ayant ses cadres d'officiers, pouvait, à tout instant, se détacher de la chevalerie et manœuvrer isolément.

L'initiative de cette importante mesure paraît être venue des armées de Palestine. Dès 1187, lorsque Jérusalem, menacée par Salah-ed-Dîn, envoya sa dernière armée sur le champ de bataille de Tibériade, le roi d'Angleterre ayant offert 30,000 marcs qui furent employés à la levée de ces troupes, Guy de Luzignan reconnut cette courtoisie, en faisant placer les armoiries du souverain anglais sur les bannières des connétables de ses sergents à cheval [3].

En 1265, à la bataille de Bénévent, les chroniqueurs reconnaissent que les sergents à cheval combattirent aussi sous le commandement personnel de leurs connétables [4].

En France, on rencontre un indice de cette organisation régulière

1 Boutaric (Inst. mil. P. 151, 153).

2 Saba Malespina (*M.* T. VIII col. 826 E). Milites autem Gallici..... *quandam aciem equitum servientium* ribaldis deputant subventuram, quæ Sarracenos adhuc vociferantes in campo exeat congressura. *Irruunt* igitur in Sarracenos prædictos *servientes equites, numero forte mille.* [V. ci-dessous notre restauration de la bataille de Bénévent. — T. II p. 103 : « Réserve »].

3 Estoire de Eracles (*H. Oc.* T. II p. 46). Li rois prist l'avoir, si le dona as chevaliers et a sergens, et comanda *as Conestables des sergens* que chascun d'eaus feist banière des armes le roi d'Engleterre por ce que de son avoir estoient sodoié.

4 Saba Malespina (*M.* T. VIII col. 827 A). Ad hæc comes Jordanus..... statim cum mille Theutonicis prosilivit in campum, et dato signo, *inter Comestabulorum catervas bellum fortissimum cum illis servientibus Gallicis inchoavit.*

www.libtool.com.cn

des corps de sergents dans un rôle de 1231, qui groupe ce genre de cavalerie par pelotons de dix hommes [1].

Ce fait révèle l'immense transformation qu'avait subie la cavalerie française pendant le cours du XIIIe siècle. Dans les premières années de ce siècle, le sergent à cheval n'était encore qu'un tenancier rural, inséparable de son seigneur, ne connaissant pas d'autre autorité, d'autre bannière que la sienne. Pour qu'il en soit venu à combattre sous un autre chef, dépourvu de tout caractère féodal, il faut que l'intérêt tactique ait suspendu la règle sociale sous laquelle cette force militaire était née ; que les sergents soient devenus *une arme*, dans le sens moderne du mot, avec ses cadres, son organisation indépendante de toute vassalité. En moins de cent ans, la cavalerie roturière et la chevalerie salariée étaient arrivées sur le pied de l'égalité, au point de vue des fonctions, de la solde et de la position sociale.

Cette transformation, opérée d'une manière graduelle et dans un milieu séparé de la vie civile, ne paraît pas avoir troublé l'ordre social du Moyen-Age. La distinction des classes resta, à la fin du XIIIe siècle, ce qu'elle était dans ses premières années. Nous ne croyons même pas que l'infanterie ait bénéficié de cette réforme [2]. Exclusivement limitée aux troupes à cheval, elle s'accomplit comme une espèce d'avancement militaire personnel, accordé au mérite. Aucun plan préconçu ne paraît y avoir contribué, si ce n'est peut-être dans la pensée des gouvernements, qui, désireux de ne pas rester à la merci de leur turbulente noblesse, semblent avoir encouragé l'émancipation des sergents.

Mais si ce fait ne cache aucune révolution sociale, il n'en est pas moins très instructif en tant que méthode de recrutement.

Nous avons déjà dit, en étudiant la tactique de l'infanterie, que, dans le milieu français, on ne visait pas, comme en Flandre, à armer la nation entière. Le lecteur se souvient que les rois de France préféraient obtenir des populations urbaines un personnel de combattants à pied moins nombreux, mais plus choisi et toujours prêt à marcher. On voit que la noblesse française procéda de même pour le recrutement de sa cavalerie auxiliaire. Elle la composa *par voie de sélection individuelle* et ne considéra comme obligés au service que les hommes qui lui parurent les mieux doués pour le combat à cheval. Mais ceux-là en firent une profession de toute leur vie. Grâce à ce procédé de recrutement, l'ensemble de la cavalerie put se renouveler sans perdre son homogénéité. La population rurale, introduite peu à peu dans les rangs de

1 Hist. de Fr. (T. XXI p. 516). Pour les gaiges *des gens à cheval en dizaine* et des gens de pié en *Connestable*, 243720 livres.

2 Notre intention est de publier ultérieurement une étude sur la tactique au XIVe siècle. On constatera alors, chez les troupes à cheval, un dédain pour les troupes à pied qui prouve que ces dernières n'avaient pas bénéficié de l'émancipation sociale de la cavalerie roturière.

www.libtool.com.cn

la noblesse, s'associa docilement à ses efforts, sans les dépasser. La chevalerie demeura à sa tête, comme une école de guerre héréditaire qui perpétuait ses traditions tactiques.

Il est même juste de reconnaître qu'en dépit de la brutalité naturelle à ces populations primitives, le sentiment qui unissait les chevaliers et leurs sergents devait être plus affectueux que celui des troupes modernes vis-à-vis de leurs chefs. De nos jours, les hommes, assemblés dans la même caserne par les hasards du tirage au sort, destinés à ne vivre ensemble qu'un petit nombre d'années, laissent leurs affections, leurs intérêts, leurs calculs d'avenir à leur domicile d'origine. Il ne faut rien moins qu'une discipline de fer pour les tenir unis dans la vie militaire. Au XIIIe siècle, les jeunes paysans qui devaient suivre un jour leur jeune seigneur à la guerre, avaient d'abord partagé ses jeux d'enfance dans la vie resserrée du château, et étaient sans doute choisis par lui à raison de ces sympathies préconçues. En allant ensuite affronter les mêmes dangers, cette petite famille militaire devait cimenter une union indissoluble qui revenait finir au foyer d'où elle était sortie.

Les périls communs de la vie des camps ont fait même parfois apparaître dans ce milieu d'énergiques exemples du dévouement qui unissait les plus grands seigneurs à leurs plus modestes vassaux. A la deuxième bataille de la Mansourah, quand le comte de Poitiers faillit être pris, les petits tenanciers qui suivaient son camp s'aperçurent les premiers du danger qui menaçait leur seigneur. Aussitôt on vit ce menu peuple, des bouchers, des marchands, des femmes, accourir avec de grands cris sur le champ de bataille et se faire tuer autour de leur comte jusqu'à ce que l'armée eût pu le dégager [1]. D'autre part, chacun de nous a présente à la mémoire la touchante scène décrite par Joinville, dans laquelle le bon Sénéchal faillit s'emporter contre le roi, par cela seul que Saint Louis semblait vouloir rentrer en France avant d'avoir tiré de prison ses tenanciers, demeurés aux mains des Musulmans [2]. Dans cette circonstance, Joinville était bien l'interprète du sentiment public, puisqu'il citait l'adage populaire invoqué par le sire de Bourlement : « *Tout chevalier sera honni qui revient sans son* » *menu peuple* [3] ». On sait que le roi finit par se rendre à cette unique

1 Joinville (*H. F.* T. XX p. 233 B C). Après la bataille le conte de Flandres, estoit la bataille au conte de Poitiers le frère le roy ; laquelle bataille du conte de Poitiers estoit à pié, et il tout seul estoit à cheval : laquelle bataille du conte les Turcs desconfirent tout a net, et enmenoient le conte de Poitiers pris. *Quant les bouchiers et les autres homes de lost et les femmes qui vendoient les denrées oirent ce, il leverent le cri en lost*, et *a laide de Dieu il secoururent le conte* et chacierent de lost les Turs.

2 Joinville (*H. F.* P. 255-256).

3 Joinville (*H. F.* P. 255 A). Mons. de Bollainmont mon cousin germain, que Diex

www.libtool.com.cn

raison, à l'encontre des motifs politiques et des instances de sa mère, qui le pressait de revenir.

Le puissant lien moral qui unissait les chevaliers avec leur cavalerie auxiliaire, devait être précieux pour suppléer au défaut de discipline dans les armées féodales, où la hiérarchie militaire était si irrégulièrement organisée. Il est très digne de remarque qu'on ne rencontre presque jamais, au Moyen-Age, ces séditions militaires, ces mutineries si fréquentes dans le Bas-Empire romain, et jusque dans nos armées contemporaines. L'attachement féodal de l'homme à l'homme avait pris plus d'influence sur ces farouches natures du XIIIe siècle, que la discipline n'en a sur nos régiments civilisés.

Nous connaissons maintenant le personnel et les fonctions de la cavalerie féodale. Un second chapitre va nous renseigner sûr sa méthode d'équipement et de remonte. Alors nous serons en mesure d'apprécier la valeur tactique des manœuvres qui étaient spéciales à cette arme.

absoille, me dit quant je m'en alai outremer : vous en alez outremer, fist-il ; or vous prenez garde au revenir ; *car nulz chevaliers, ne poures ne riches, ne peut revenir que il ne scet honni, se il laisse en la main des Sarrazins le peuple menu Nostre Seigneur en laquelle compaingnie il est alé.* — (P. 256 B) *Et pensoie que se le roy sen venoit en France, que je men iroie vers le prince d'Antioche*, qui me tenoit pour parent et qui mavoit envoié querre, *jusques a tant que une autre alé me venist ou pays par quoi les prisonniers feussent delivre, selonc le conseil que le sire de Boulaincourt mavoit donné.*

www.libtool.com.cn

CHAPITRE II

TACTIQUE DE LA CAVALERIE

Équipement et Remonte

La cavalerie du Moyen-Age a toujours cherché à se rendre invulnérable. Elle s'est ainsi alourdie en adoptant l'armure de fer. Mais à l'époque des croisades, cette tendance fut atténuée par le contact des Européens avec les Orientaux. — Les chevaux d'Europe, croisés avec ceux d'Asie, donnèrent une remonte particulièrement apte à la course. — L'armure de fer ne fut alors donnée qu'à une partie des troupes à cheval et ne fut pas employée dans tous les combats. On eut ainsi de la grosse cavalerie et de la cavalerie mobile, qui se combinèrent suivant les besoins. — Les Européens imitèrent même certaines méthodes d'équipement et de combat des Orientaux et les battirent quelques fois avec leur propre tactique. — Ainsi, entre 1170 et 1270, sans être nullement une cavalerie légère, les troupes à cheval d'Europe devinrent assez mobiles pour pouvoir manœuvrer. — Ce ne fut qu'aux approches du XIVe siècle que les armes de trait acquirent un surcroît de pénétration si redoutable, que, pour s'en préserver, tout le personnel de la cavalerie prit l'équipement métallique. Alors cette arme s'alourdit de nouveau, en même temps que la cessation des croisades appauvrissait le recrutement de la remonte propre à la course. — Embuscade d'Ascalon (1128). — Bataille de Hackespol (1128). — École de cavalerie de Richard Cœur-de-Lion (1191) et des conquérants de Constantinople (1204). — Siège de Toulouse (1218). — Campagne d'Égypte (1250). — École de cavalerie espagnole (1237). — Blocus de Murcie (1268). — École de Charles d'Anjou en Italie. Bataille de Bénévent (1265). Bataille de Tagliacozzo (1268). Bataille de Carthage (1270).

Il est très important de bien connaître l'usage que la cavalerie du XIIIe siècle fit de son équipement et de sa remonte; car une fausse interprétation de ce sujet a suffi pour rendre inintelligible la tactique de cette époque.

On croit généralement que, pendant toute la durée du Moyen-Age, la cavalerie a été si pesante, qu'il lui était impossible de se déplacer rapidement et de manœuvrer. On en conclut qu'il est inutile de rechercher si les troupes à cheval de cette époque ont eu une tactique rationnelle, puisque, quand même elles en auraient possédé la théorie, il leur eût été matériellement impossible de la mettre en pratique.

Cette façon de raisonner tourne dans un cercle vicieux, puisqu'elle affirme *a priori* l'impossibilité de manœuvrer, pour se dispenser d'examiner les textes qui affirment l'existence des manœuvres. Pour obvier à ce scepticisme de parti pris, nous allons, dans un premier chapitre, établir le degré de mobilité de la cavalerie du XIIIe siècle. Dans les chapitres suivants, nous restaurerons les différentes manœuvres que cette arme a su exécuter.

www.libtool.com.cn

En principe, nous reconnaissons que les troupes à cheval du Moyen-Age, préoccupées de se rendre invulnérables, ont eu constamment pour l'armure de fer une prédilection excessive qui les a alourdies outre mesure. Mais nous prétendons que cette tendance a été atténuée, pendant les XIIe et XIIIe siècles, par le contact que les croisades produisirent entre Européens et Orientaux.

Pour tenir tête à ces rapides adversaires, la noblesse chrétienne rendit sa remonte plus apte à la course, en la croisant avec les chevaux d'Afrique et d'Asie. Sous ces climats torrides, elle fut forcée de n'employer l'armure de fer que dans la limite du strict nécessaire; et comme les armes de trait n'avaient pas encore la puissance de pénétration qu'elles acquirent au XIVe siècle, on constata que, dans la plupart des cas, le simple équipement de gros cuir capitonné, dit *gambeson*, assurait à la cavalerie une invulnérabilité suffisante. Dans d'autres cas, on se contenta d'y ajouter l'armure du torse (le haubert de mailles), sans les autres pièces de l'armure. Ainsi allégée et montée sur des chevaux rapides, la cavalerie chrétienne put escadronner, et battit même parfois les Musulmans avec leur propre méthode. Alors, dans un pur intérêt tactique, elle transporta en Europe cette même école de cavalerie qui ne lui avait été d'abord suggérée que par les exigences du climat d'Orient. Sans abandonner la lourde armure de fer européenne, on ne la fit porter au complet que par une fraction de la cavalerie; en sorte que les armées possédèrent, tout comme aujourd'hui, un double personnel de troupes à cheval: cavalerie mobile et cavalerie de ligne. Ainsi, entre 1170 et 1270, les troupes à cheval d'Europe, *sans être nullement une cavalerie légère, furent suffisamment mobiles pour pouvoir manœuvrer*. Cette situation se perpétua à peu près autant que la période des croisades.

Mais, aux XIVe et XVe siècles, l'arbalète reçut des perfectionnements formidables[1] et les armes à feu furent adoptées. Leurs projectiles firent de grands ravages dans les compactes formations usitées à cette époque. Pour s'en défendre, on étendit l'équipement de fer à tout le personnel à cheval, et l'on adopta un nouveau système d'armure qui le protégeait mieux, mais qui lui fit perdre sa mobilité. En même temps la cessation des croisades tarit la principale source de la remonte rapide, juste au moment où la propagation de l'armure de fer nécessita l'emploi de chevaux plus robustes, et par conséquent moins aptes à la course. Il devint ainsi plus difficile d'escadronner, de manœuvrer, et la tactique de cavalerie redevint favorable au simple combat en ligne. Ainsi s'est évanouie l'école de cavalerie des XIIe et XIIIe siècles.

1 On adapta à l'arbrier de l'arbalète, d'abord une tension à levier, puis un cric, puis un treuil qui bandèrent l'arc de cette arme avec une puissance formidable et obtinrent une projection proportionnelle.

Gestohlen aus der Universitäts- und Seminarbibliothek Jena

www.libtool.com.cn

Si l'on n'a jamais fait, jusqu'à présent, cette distinction entre la tactique du temps des croisades et celle des périodes du Moyen-Age qui ont précédé ou suivi cette époque, c'est que les historiens militaires ont jugé la cavalerie féodale tout entière d'après les écrivains de la Renaissance, tels que Commines, Monstrelet, Tavannes, Lanoue, Montluc. Ceux-ci, *parlant uniquement de la cavalerie de leur temps*, se sont plaint de son défaut de mobilité. On en a conclu, sans examen, que puisqu'il en était ainsi au XVIe siècle, les mêmes imperfections avaient dû exister plus graves encore dans les temps reculés du Moyen-Age.

Pour nous dégager de ces malentendus, nous allons d'abord préciser quels sont les défauts de la cavalerie de la Renaissance qui n'existaient pas chez celle du Moyen-Age. Puis, nous examinerons avec soin, dans les textes des XIIe et XIIIe siècles, quels furent en réalité l'équipement et la remonte de la cavalerie entre 1170 et 1270.

Afin de mieux distinguer les particularités relatives à l'armure de celles qui concernent le cheval de guerre, nous traiterons chacun de ces deux points dans un paragraphe séparé.

§ I

Équipement

Sur l'équipement de la cavalerie, on a attribué à celui du XIIIe siècle trois causes d'alourdissement qui n'ont existé que plus tard. Elles concernent le harnois du cheval, les armes du cavalier et son armure défensive.

1° *Le cheval.* — Entre 1170 et 1270, la plupart des chevaux de guerre ne portaient qu'une housse de drap. Ultérieurement on les couvrit de fer[1]. En 1298, la couverte de mailles, quoique encore très courte, est signalée par les chroniqueurs comme une innovation qui exige une race de chevaux plus forte que le reste de la remonte[2]. Au temps de

1 Viollet-Leduc (Mobilier V° *Harnois* p. 46). C'est aussi pendant la seconde moitié du XIIIe siècle qu'on adopta pour l'habillement des chevaux les housses de mailles... En France, c'est vers la fin du XVe siècle que l'habillement de plates du cheval se complète. — Van-Vinkeroy (Armurerie à l'Exp. belge. — Bruxelles 1881 p. 133). De 1280 à 1340... l'alourdissement progressif des épées et des masses amène la cavalerie à renforcer de plus en plus ses harnois au moyen de plates. — Demay Le Costume d'après les sceaux, p. 171 et s.).

2 Cron. Colmariense (*P.* T. 17 p. 264). Habebat et multos qui habebant dextrarios, *id est equos magnos, qui inter equos communes quasi Bucephalus Alexandri inter alios eminebant. Hii equi cooperti fuerunt cooperturis ferreis, id est veste ex circulis ferreis connexa.*

[Voyez dans V. Leduc (V° *Harnois* p. 47) le dessin de ces premières housses de

www.libtool.com.cn

Tavannes, pour garantir les montures contre les armes à feu, on accrût tellement leur harnois de fer, que cet écrivain se plaignait d'avoir été changé *en enclume immobile* [1]. Nos musées contiennent encore des spécimens de ces dernières armures. Tandis que l'équipement de l'homme d'armes pèse souvent moins de 30 kilos, en y ajoutant celui du cheval, on arrive à 70 et 80 kilos [2]. C'est donc 50 kilos de plus sur le dos du cheval de la Renaissance, et que ne portait pas celui de 1170.

2° *Les armes.* — Au XIIIe siècle, la lance du chevalier avait trois mètres de long. A la Renaissance, elle eut cinq mètres [3]. Pour charger, il fallait bien tenir cette arme horizontalement. Dans cette position, son allongement de deux mètres accrut sa pesanteur dans la proportion dans laquelle s'apesantit un levier qu'on allonge des deux cinquièmes. Alors le cavalier ne fut plus assez fort pour tenir en arrêt cet énorme engin. Il fallut adapter au flanc de la cuirasse un créneau de fer, dit *Faucre*, sur lequel le lancier posait son arme, comme un canon sur son affût. La main qui la tenait au talon ne faisait que diriger le coup [4]. Mais la seule opération de coucher le bois sur le faucre exigeait tant de force et d'adresse, qu'en 1465, à la bataille de Montlhéry, sur

mailles, qui n'étaient encore qu'une mince bande autour du poitrail et de la croupière ; et à la page 48, le dessin de la housse du commencement du XIVe siècle, qui devient longue, flottante et par conséquent beaucoup plus lourde.]

1 V. Leduc (Mob. V° *Harnois* p. 66). Pour résister aux projectiles lancés par ces engins, les hommes d'armes augmentaient l'épaisseur de leurs plates, les garnissaient de doublures et bardaient leurs chevaux, si bien que les mouvements de cette cavalerie étaient fort gênés. — Tavannes : *Si les armes offensives continuent d'augmenter ainsi qu'elles font, par les longs pistolets, virolets, mousquets, poudres et balles artificielles, il sera nécessaire d'inventer des défenses...* Ceux qui ne veulent rien commettre à fortune ont renforcé leurs cuirasses.... ils deviennent enclumes immobiles, *chargeant tellement les chevaux, qu'au moindre accident ils succombent dessous.* » [On voit que c'est aux armes à feu que Tavannes attribue l'alourdissement de la cavalerie. Or, cette cause n'existait pas au XIIIe siècle.]

2 Penguilly l'Haridon (Musée d'artillerie). Sur les armures du cavalier seul, v. les N^os^ G 2, G 13, G 73, G 75, G 119. — Sur les harnois réunis du cheval et du cavalier, v. les N^os^ G 1, G 22, G 26, G 62, G 114.

3 V. Leduc (Mob. V° *Lance* p. 145). A dater du XIe siècle, la lance est l'arme essentielle du cavalier..... La hampe, dont la longueur *ne dépasse pas 3 mètres, atteint 5 mètres* vers la fin du XIVe siècle. — (P. 160) La lance du XIVe siècle atteint, à la fin du XIVe siècle, *une longueur de 5 mètres.* — (V° *Harnois* p. 45) *C'est au commencement du* XIVe *siècle* que le combat à la lance acquiert une importance considérable. *Cette arme est plus longue qu'elle ne l'était précédemment.*

4 V. Leduc (Mob. V° *Lance* p. 160). Le faucre permettait aussi de mettre exactement la lance en arrêt sous l'aisselle, le bras plié, la main sous l'épaule. Il eût été impossible à l'homme le plus robuste de tenir un bois de 5 mètres de longueur dans cette position pendant une minute, sans le secours de ce support fixé au corselet d'acier. — (P. 171) Déjà vers les dernières années du XVe siècle, peu d'hommes d'armes étaient en état de coucher le bois, et les hommes de guerre de ce temps s'en plaignent amèrement. — V. aussi P. l'Haridon : Musée d'artillerie p. 449).

www.libtool.com.cn

1200 cavaliers qu'amena le duc de Bourgogne, il y en avait à peine 50 qui fussent en état d'exécuter ce mouvement d'une façon régulière [1].

Un second inconvénient résulta de ce surcroît de pesanteur ; c'est qu'il rendit presque impossibles à la cavalerie les rapides mouvements de flanc. Pour qu'un corps de lanciers puisse déplacer son front de charge, il faut que chaque homme redresse son arme au moment de la conversion ou du demi-tour. Avec les énormes lances du XVe siècle, ce brusque relèvement du bois devint très pénible. De là résulta pour les lanciers des derniers rangs un tel enchevêtrement des bois avec ceux du premier, qu'on ne put plus charger qu'en ligne et formé sur un seul rang [2]. Toutes ces difficultés n'existaient pas au XIIIe siècle.

3° *L'armure.* — A égalité de poids entre l'armure du XIIIe siècle et celle du XVe, cette dernière présentait une difficulté particulière. Elle manquait de souplesse.

On sait que l'armure du XIIIe siècle était un tissu de mailles de fer, et que celle de la Renaissance se composait de plaques de fer articulées, dites *plates*. Ce dernier équipement devint nécessaire quand apparurent les armes de tir perfectionnées [3]. Leurs projectiles avaient acquis une telle puissance qu'ils purent briser les membres du combattant par la seule violence du choc, même sans pénétrer. La maille de fer, étant souple, ne pouvait rien contre ce danger. La plate seule, par sa rigidité, pouvait arrêter court le projectile.

Le nouvel équipement fut donc indipensable. Mais il fit perdre au cavalier la liberté de ses mouvements, parce que les attaches qui reliaient les plates entr'elles ne purent jamais jouer avec la souplesse du tissu de mailles. De là résulta que, tandis qu'au XIIIe siècle un bon chevalier sautait en selle sans recourir aux étriers [4], au XVe siècle, le cavalier,

1 Commines (Mémoires ch. IV p. 21). Car je ne croy pas que douze cens hommes d'armes environ qui y estoient, y eust cinquante qui eussent sçu coucher une lance en arret.

2 V. Leduc (Mob. V° *Lance* p. 167). Peu d'hommes d'armes étaient en état de se bien servir de ces longues lances ; et quand une charge n'avait point bousculé l'ennemi au premier choc, ces longs bois, qu'il était difficile de relever dans une mêlée, étaient un embarras pour les cavaliers. La confusion se mettait dans les escadrons. — B. de Montluc (Mémoires L. VII). « Une chose voy-je, que nous » perdons fort l'usage de nos lances... et voy bien que nous les laissons pour pren- » dre les pistolles des Allemans ; aussi avec ces armes peut-on mieux combattre en » host qu'avec lances ; *car si on ne combat en haye, les lanciers s'embarrassent plus,* » et le combat en haye n'est pas si assuré qu'en host. »

3 Nous avons déjà dit ci-dessus qu'au XIIIe siècle on bandait l'arbalète par un effort combiné des pieds et des mains. Au XIVe siècle, pour pouvoir fléchir l'arc de l'arbalète, qu'on faisait de plus en plus fort, on adapta à l'arbrier de l'arme une tension à levier, puis un treuil ou un cric, qui rendirent sa réaction formidable. Au XVe siècle, l'usage des armes à feu se généralisa.

4 Hist. Geof. Plantagenistæ (*H. F.* T. XII p. 521). Mira agilitate *absque stasii*

www.libtool.com.cn

jeté par terre, ne pouvait pas remonter sur son cheval sans se faire soulever par un officieux [1].

L'unique cause de cette difficulté était dans la rigidité de la plate, et nullement dans un surcroît de pesanteur de la nouvelle armure.

On peut s'en convaincre en observant, dans nos courses de taureaux modernes, la situation du *Picador*, lorsqu'il vient à être désarçonné. Ses jambières de métal sont en plates et non pas en mailles. Elles ne sont certes pas assez pesantes pour l'empêcher de se tenir debout. Et cependant leur articulation au genou est si rigide, qu'elle ne permet pas au picador la violente flexion de jambe nécessaire pour remettre le pied à l'étrier et s'enlever sur la selle. Il est forcé de se faire soulever par un officieux sans fléchir le jarret. Si sa personne entière était enveloppée de plates comme ses jambes, il serait gêné de même dans tous ses mouvements, de la tête aux pieds. Telle était la situation du cavalier de la Renaissance. L'adoption de l'armure de plates avait donc rendu impossibles la voltige à cheval, le manége, l'escrime, la lutte corps-à-corps et toutes les ressources de la cavalerie mobile.

En résumé, si l'on considère les détails de l'équipement, ces détails attribuent trois avantages au cavalier du XIIIe siècle sur celui du XVe : 1° Son cheval ne portait pas d'armure, 2° sa lance était plus courte et plus maniable, 3° son armure personnelle, sans être plus légère [2], lui

gratia, in velocitatis equum prosiliit. — Léon Gautier (Chevalerie p. 277, 295, 327). « *De plaine terre* saillit sus fromandin. — G. li Loherain, II, 147 ». « *De plaine terre* » est as archons saillis. — Ogier v. 7323 ». « Gautier i saute *qu'estrier n'i vost* » baillier. — Raoul de Cambrai p. 23 ». « Li rois saut en la sele *qu'a estriefs ne sot* » *gré*. — Jérusalem v. 6696 ». « Puis sailli es archons, *que n'i bailla estrier*. — » Gaufrey v. 225 ». — L. de Ste Palaye (Chevalerie éd. 1759 T. I p. 75 et note 27 p. 131). « Et puis vint à son cheval et saillit sus de plaine terre *que des estriers ne se* » *daigna ayder*. — Perceforest v. I f° 112 r° col. 1 ». — Chanson d'Antioche (éd. Paris T. I p. 110 v. 467). « Et sailli en la selle, *qu'estriers n'i baille mie*. » [Le seul fait qu'au XIIIe siècle on sautait en selle sans étriers prouve bien que l'armure n'était pas aussi lourde qu'on l'a supposé.]

1 V. Leduc (Mob. V° *Harnois* p. 70). Lorsqu'un cheval s'abattait, il était absolument impossible au cavalier de se dégager, et il fallait que ses écuyers vinssent l'aider à se relever. — Estoire de Eracles (*H. Oc.* P. 197, 3me version). Et en celui tens [de Richard-Cœur-de-Lion] n'en i avoit bacinet ne espaulières, ne heaumes à visieres, ains estoient legierement armé. Car se le chevalier... perdoit son cheval... il se poeit aidier a pié. A cest tens d'ores [fin XIIIe siècle] s'arment si estreit et si pesantment que *se le chevalier chiet de son cheval, il ne se pueit mais aidier*.

2 Dans notre première édition de la bataille de Muret, nous avons dit que la maille était plus légère que la plate. Un examen plus complet des spécimens de maille européenne nous amène à penser que les deux armures pouvaient se rencontrer de pesanteur égale. Mais, surtout pour la maille, il est impossible de fixer un poids normal, à cause de l'irrégularité de la fabrication des maillons. — Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la maille orientale était de beaucoup la plus légère et très en usage parmi les Croisés (V. ci-dessous T. II p. 179).

www.libtool.com.cn

laissait la liberté de ses mouvements. C'est donc à tort qu'on a voulu juger l'une de ces deux cavaleries d'après l'autre. Entre leurs deux outillages il y a des différences si profondes qu'au lieu d'élucider la question, on l'a ainsi obscurcie [1].

Maintenant interrogeons directement les textes du XIIIe siècle. Ils nous révèlent la véritable supériorité des troupes à cheval qui ont combattu entre 1170 et 1270. C'est qu'alors l'équipement de fer était employé avec plus de discernement. On ne le donnait pas à tous les cavaliers. Il existait deux genres de cavaleries ; l'une escadronnant, l'autre ne combattant qu'en ligne. Cette dernière, de beaucoup la moins nombreuse, portait seule l'armure complète.

Il est d'abord universellement reconnu qu'entre 1170 et 1270, le port de l'armure de fer était encore le privilége de la noblesse. L'immense majorité des sergents à cheval ne portait encore qu'un équipement de cuir ou de toile, capitonné, qu'on nommait *Gambeson* [2]. Son poids est connu ; car un règlement des pourpontiers de Paris (de 1296) fixe la pesanteur de ses doublures à trois livres [3]. Quant à son étoffe, elle ne pouvait jamais excéder le poids d'une casaque de gros cuir. Cela pou-

1 Les archéologues les plus éminents ont parfois été conduits ainsi à s'exagérer le sens des textes du XIIIe siècle. Ainsi M. Quicherat (*Hist. du costume* p. 205) a dit qu'à Bouvines un cavalier jeté par terre ne pouvait plus se relever sans l'aide de son entourage. Ce ne peut être qu'une allusion à la capture de Renaud de Boulogne. Or, le texte dit que Renaud, pour donner à ses alliés le temps de le délivrer, *feignit* d'être trop affaibli par ses blessures pour pouvoir suivre ceux qui l'avaient pris, mais qu'on l'y contraignit à force de coups : « *finxit se non posse pedibus stare* » (Guil. Arm. p. 99 C D). — M. P. l'Haridon (Musée d'artillerie P. 148), pour prouver que dès 1188 on portait plate et maille l'une sur l'autre, a cité le duel de G. des Barres contre Richard Cœur-de-Lion, où le coup de lance échangé « *gambesum forat et thoraca triticem disjecit... vix obstat ferro fabricata patena recocto qua bene munierat pectus* » (Philippis v. 494). Mais les mots *thoraca triticem* s'appliquent évidemment au triple tissu du gambeson (chanvre piqué entre deux cuirs) que la lance *disjecit*. Pour y voir un haubert, il faudrait forcer le sens des mots et supposer *trois tissus de maille !* entre le gambeson et la plaque de fer flottante. Aucun texte n'autorise une pareille exagération. — G. le Breton (Philippis p. 259 v. 124-130) reconnait bien qu'on multipliait les doublures pour suppléer au défaut de rigidité de l'armure de son temps, mais il ne dit pas que ces doublures fussent en mailles, ni qu'elles fussent lourdes.

2 De Wailly (Villehardouin P. 467). Le gamboison constituait la seule armure de corps pour la plupart des combattants de condition inférieure. — V. Leduc (Mob. v° *Gambison* p. 438). C'était, au XIIIe siècle, un vêtement commun, sans valeur. — Boutaric (*Inst. mil.* p. 152). Il était interdit aux non nobles de se revêtir de ce luxe d'armes défensives et offensives dont se couvraient les chevaliers. — (P. 151) Bien qu'en principe la lance, l'épée et la cote de mailles ou haubert fussent exclusivement réservées aux chevaliers, il arriva dès le treizième siècle un moment... où de riches roturiers s'équipèrent à peu près comme des chevaliers. [Ce fut l'époque, postérieure à 1270, où nous avons signalé l'égalité de solde entre le sergent à cheval et le chevalier salarié.]

3 Quicherat (*Hist. du costume* P. 206).

www.libtool.com.cn

vait être incommode ou trop chaud, mais non pas trop pesant. Un cavalier robuste et un bon cheval de guerre pouvaient assurément galoper sous ce faix. La preuve c'est que G. le Breton qualifie de : *levis armatura* la cavalerie ainsi équipée [1].

Or, nous venons de prouver qu'en France cette cavalerie légère des sergents à cheval composait en moyenne les 4/5 des troupes montées. A Bouvines, ils furent 4,000 pour 500 chevaliers. A Constantinople, ils allèrent 9,000 pour 4,500 chevaliers; et quand on les eut reconstitués, ils furent 7 sergents par chevalier ; 28,000 pour 4,500 hommes de cavalerie noble.

C'était donc l'immense majorité de la cavalerie qui ne portait pas le fer.

Mais il y a plus. La noblesse elle-même, aussitôt qu'elle fut en Palestine, allégea son armure et voulut escadronner. La chose était aisée, parce que la maille et le gambeson n'étaient pas des vêtements que l'on portât d'une manière constante, comme nos uniformes militaires. C'étaient des équipements de combat qu'on n'endossait qu'au moment de s'engager. On pouvait donc adopter tour-à-tour la maille ou le gambeson, ou même les combiner entre eux partiellement, suivant que la bataille s'annonçait comme devant exiger plus ou moins de mobilité. C'est au moyen de ces combinaisons que la noblesse s'allégea pour combattre en cavalerie mobile. Voici un certain nombre de spécimens de cette école de guerre, choisis soit en Palestine, soit en Europe.

Dès 1128, le roi de Jérusalem Baudouin du Bourg sut, à la tête d'une chevalerie armée à la légère *(levis armaturæ)*, battre les Turcs devant Ascalon, en imitant leur méthode de combat [2].

A la même époque, nous rencontrons au fond de la Flandre la même école de guerre importée par des cavaliers de Terre-Sainte.

On sait que le duc Robert de Normandie avait pris part à la première croisade, et que pendant cette absence, son frère, le roi d'Angleterre, avait usurpé son duché. En 1106, Robert, de retour, combattit son frère à Tinchebray. Il y fut pris par l'infanterie anglaise ; mais un chroniqueur constate que, dans le combat de cavalerie, les chevaliers de Robert, quoique très inférieurs en nombre, eurent l'avantage, parce-qu'ils avaient fait leur éducation à l'école de Palestine (*assuetus bellis jerosolymitanis)* [3].

En 1128, Guillaume Cliton, fils de Robert, ayant été élu comte de

1 Guil. Arm. (P. 95 A). Hostes referunt adventare.... vicecomitem et arcubalisterios, *et levis armaturæ equites* et satellites eorum incursum cum maxima difficultate et periculo sustentare.

2 Ci-dessous : Embuscade d'Ascalon (T. II p. 178).

3 Henr. Huntingdoniensis (*H. F.* T. XIII p. 33 D E). Dux Normanniæ cum paucis multos audacissime aggressus est, *assuetusque bellis jerosolymitanis*, aciem regalem fortiter et horrende repulit (v. Bataille de Tinchebray, ci-dessous T. II p. 280).

www.libtool.com.cn

Flandre, eut à combattre son compétiteur Thierry d'Alsace à Hackespol, près d'Oldembourg. G. Cliton forma sa cavalerie en trois corps successifs. Les deux premiers furent culbutés par Thierry. Alors la réserve de Cliton endossa son armure de fer, enfonça ses adversaires par une charge à fond et les mit en retraite. *Puis les vainqueurs dépouillèrent leur lourd équipement*, manœuvrèrent en cavalerie rapide *(leviores equis insidentes)*, gagnèrent leur ennemi de vitesse, l'entourèrent et le détruisirent [1].

Dans notre Tome II, relatif aux origines de la tactique féodale, nous constaterons que, pendant tout le XIIe siècle, la chevalerie chrétienne fit un grand usage des légères armures de mailles que fabriquaient les Turcs de Damas et que les Mameluks portaient sans fatigue sous le soleil d'Asie [2].

En 1191 eut lieu la croisade de Richard-Cœur-de-Lion. Un chroniqueur affirme que le roi *adopta et fit adopter par sa chevalerie l'armure légère*. Cet historien est de la fin du XIIIe siècle. Il déclare que l'équipement de plates, que l'on commençait d'adopter à son époque, *était beaucoup moins favorable à la cavalerie que la maille du temps de Richard, parce que, sous la nouvelle armure, un chevalier désarçonné n'était plus bon à rien* [3].

Un second fait tout aussi significatif est raconté par les témoins de cette campagne. Ils affirment qu'en arrivant en Asie, Richard monta immédiatement des chevaux indigènes. Avant même de débarquer, le roi, passant par Chypre, s'appropria un cheval gris cendré, célèbre pour son aptitude à la course, qui avait appartenu au souverain de l'île, et en fit sa monture favorite [4]. Ce fut sur cette remonte improvisée qu'il livra sa fameuse bataille d'Arsouf [5].

Puis, à la bataille de Jaffa (1192), Richard arriva avec 11 chevaux

1 Galbertus (*H. F.* T. XIII p. 388 D). Willelmus quidem comes et sui, *loricas projicientes, leviores, equis insidentes*, tunc tandem victoriæ suæ fructum consecuti, hostes alios occiderunt, alios ceperunt.

2 Ci-dessous (T. II p. 179, 180).

3 Est. de Eracles (*H. Occi.* T. II p. 197 3e version). *Il* [Richard] *ala legierement armé et ses chevaliers et ses Frans aussi, et en celui tens n'en i avoit bacinet ne espaulières, ne heaumes a visière ne porteicnt nului gaires, se il n'estoit rei ou conte ou grant seignor; ains estoient legièrement armé. Car se le chevalier ou le serjant perdoit son cheval par aucune aventure, il se poeit aidier à pié, Dieu merci. A cest tens d'ores s'arment si estreit et si pesantment que se le chevalier chiet de son cheval, il ne se pueit mais aidier.*

4 Itinerarium (*A.* P. 199). *Fugit inde velociter imperator* [Cypriæ] *equo sedens favello peroptimo.* — (P. 201) *Equum enim habebat favellum, tantæ velocitatis et patientem cursus assidui, cui nunquam quantælibet agilitatis alterum posse quisquam vidit equiparari.*

5 Itinerarium (*A* P. 274). Rex [Ricardus] nihilominus, *equo favello Cyprio sedens*, cujus non erat similis, versus montana prosiluit.

www.libtool.com.cn

seulement pour ses 90 cavaliers. Les premiers montés enlevèrent à l'ennemi ses chevaux arabes, que leurs camarades enfourchèrent incontinent[1].

Le roi lui-même combattit sur une monture arabe que Seif-ed-Dîn lui fit offrir par courtoisie[2].

Pour que cette noblesse anglaise ait pu utiliser instantanément la remonte asiatique, il faut bien que son armure n'ait pas été aussi lourde qu'on le prétend ; car c'est un principe élémentaire que le poids du cavalier doit être proportionné aux forces de sa monture. En aucun temps un régiment de cuirassiers n'a pu faire campagne sur des chevaux de chasseur.

En 1218, nous trouvons également le comte Simon de Montfort préoccupé d'alléger sa cavalerie. Pendant tout le siége de Toulouse, elle supprima l'armure des jambes (les chausses de mailles) et ne garda que l'armure du torse (le haubert). Cette mesure fut si générale que les défenseurs de la place s'en aperçurent et donnèrent à leurs hommes l'ordre de viser les Français aux jambes[3]. Et l'on observera que cet équipement incomplet est signalé, non pas comme un fait exceptionnel, mais comme une habitude dans l'armée française (*yeu conosc las costumas dels Frances*).

Mais c'est surtout en Espagne que l'école de cavalerie dont nous parlons se présente à l'état méthodique. Sur ce terrain, on luttait depuis si longtemps contre les rapides chevaux mauresques, que les champs de bataille étaient devenus une école mutuelle où chaque parti avait acquis les qualités de son adversaire. De même que, pour tenir tête aux solides fantassins espagnols, les Musulmans s'étaient faits fantassins et avaient fait venir à Las Navas de Tolosa l'infanterie nègre du fond de l'Afrique, de même la noblesse chrétienne avait senti la nécessité de combiner sa cavalerie de ligne avec une cavalerie mobile.

En 1237, Jacques d'Aragon, enseignant à ses cavaliers l'art de tendre des embuscades à ceux des Musulmans, recommandait *de ne donner l'armure de fer qu'aux chevaliers qui attendraient l'ennemi au repos.* Quant à ceux qui devaient attirer les Maures dans le piége, ils avaient

1 Mat. Paris. (*A.* T. II p. 35). [Rex] cum XI equitibus qui soli ex omnibus equos habebant, *equos arabicos, propriis sessoribus abjectis, assessoribus novis præparant*, et paganos undique prosternunt.

2 Est. de Eracles (*H. Occi.* T. II p. 195, 2e version). Seif-Eddin, le frère Salahadin, demanda ou estoit le roi. L'en li mostra ou il estoit aveques ses hommes sur un toron. Il s'entremist de bien et d'onor. *Si li envoia un cheval...* (P. 196) *Le rei monta sus et fist mult d'armes.* Lendemain vint l'ost et la chevalerie à Jaffe.

3 Canso (v. 8350) : Yeu conosc *las costumas dels Frances* bobanciers :
Quilh an garnitz los corses finament a dobliers,
E dejos en las cambas non an mas los cauciers
E sils datz a las garras nils firetz soendiers.

www.libtool.com.cn

ordre d'escadronner *sans ce lourd équipement* [1]. Le roi lui-même, ayant été surpris pendant une chevauchée où il n'avait amené que 130 chevaliers, *ne laissa l'armure de fer qu'à 30 d'entre eux*, qui devaient faire fonctions de réserve [2].

En 1268, nouvelle campagne du roi d'Aragon, où il nous donne lui-même l'explication de sa tactique. Le roi avait mis le blocus devant la ville musulmane de Murcie, de concert avec le roi de Castille. A lui seul Jacques avait 600 chevaliers [3]. Une nuit on vint l'avertir que l'ennemi cherchait à introduire dans la place un convoi escorté par 2,000 fantassins réguliers et 800 hommes de cavalerie, montés sur des genets, la race de chevaux la plus rapide de toute la domination mauresque [4]. Les émissaires engageaient le souverain à intercepter immédiatement le convoi, s'il ne voulait pas être devancé par sa mobile escorte [5].

Jacques assembla aussitôt son conseil. Les deux Infants, les ordres de chevalerie, tous les grands vassaux furent d'avis d'attaquer aussitôt, sans autre préliminaire que l'envoi des éclaireurs (*talayes*) pour relever la position exacte de l'ennemi [6]. Mais Jacques ne trouva pas ces précautions suffisantes, quand il s'agissait de tenir tête à un adversaire aussi redoutable que les genétaires. Il fit observer que *lorsque cette cavalerie avait affaire à des chevaliers appesantis par leur armure de fer, elle les entourait et manœuvrait de manière à les harasser avant de s'engager à fond* [7].

En prévision de ce danger, le roi décida *de ne laisser l'équipement de fer qu'à 100 de ses chevaliers. Les 500 autres devaient combattre sans leur armure.* On plaça en tête cette chevalerie mobile répartie en trois corps :

1 J. d'Aragon (P. 162 al. 112). E nos dixem los.... quels donassen *homens a caval daquels qui no haurien cavals armats*... e que passassen per la celada nostra, *e lavoras que donassen salt ab los cavalls armats.*

2 J. d'Aragon (P. 254 al. 210). Si que eren be ij milia homens de peu, *e C a caval* ab los homens de Buriana, *e be XXX cavals armats.*

3 J. d'Aragon (P. 439 al. 432). E ans que entrassen en Alcarraç exins reebre lo rey de Castella una legua, e poch haver a ell tro a LX cavallers, *e ab nos pus de CCC, e lexamne* quan partim Doriola aqui mateix *altres CCC* menys dels Almogavers que podien esser tro en CC.

4 J. D'Aragon (P. 431 al. 423). E dixeren nos quens fayen saber los de Lorca *que DCCC jenets* ab ij milia azembles carregades e ij milia homens darmes que les tocaven metien conduyt en Murcia.

5 J. d'Aragon (P. 431 al. 423). E quens fayen saber que si nos hi exiem que poriem haver tota la recua, que par aventura ells fugirien, *car havien aqueles egues e aquels cavals corredors.*

6 J. d'Aragon (P. 432 al. 424). E tenguen per be que exissen daqui, e tenguessen talayes de luny si venien o sino.

7 J. d'Aragon (P. 432 al. 424). E nos dixem los que aço nons semblava bo, que *segons la manera dels jenets, la qual solien fer ab aquels ab quis encontraven quels çansaven anan entorn daquels que tenien cavals armats.*

www.libtool.com.cn

le premier (*davantera*) sous le commandement des deux Infants, et les deux ailes (*costaneras*) sous d'autres chefs. Jacques, avec ses 100 chevaliers *équipés en grosse cavalerie*, composa la réserve (*la rereguarda*). Dans cet ordre de bataille, on attendit les genets. On convint que si le roi trouvait l'occasion de combattre, il en donnerait le signal par une sonnerie de trompettes. Sur ce commandement, *les trois premiers corps sans armure devaient s'engager et faire durer le combat jusqu'à épuiser les forces des genets. Quant à la réserve, couverte de fer, elle n'interviendrait qu'à la fin du combat, pour ramasser par une charge décisive tout ce qui resterait sur le terrain.* Le conseil fut unanime à ratifier ce plan de bataille [1], et l'on prit immédiatement l'ordre de combat convenu *en ne laissant l'armure de fer* qu'aux 100 chevaliers de la réserve royale [2].

Les explications si précises que nous trouvons dans la bouche du roi d'Aragon, complètent bien toutes les révélations que nous avons déjà empruntées aux exemples précédents. Jacques nous apprend ainsi que, lorsque la chevalerie de son temps combattait un adversaire mobile, elle ne donnait l'armure de fer qu'à un sixième de son effectif, et qu'elle combinait la cavalerie rapide avec la cavalerie de ligne, exactement comme on les combine aujourd'hui. Le roi nous affirme encore que cette tactique puisait sa raison d'être dans les luttes avec les armées musulmanes, dont il décrit le système d'attaque exactement comme nous venons de le voir pratiquer par Salah-ed-Dîn. Nous avions donc raison de dire que, si le XIIIe siècle a eu une école de cavalerie plus manœuvrière que celle des temps ultérieurs, c'est bien aux croisades qu'il le doit, car les guerres d'Espagne contre les Maures n'étaient en réalité qu'une croisade perpétuelle.

Les dix exemples que nous venons de citer suffisent pour justifier notre opinion. Mais rien ne serait aisé comme de multiplier ces exemples indéfiniment. La conquête de Constantinople par les Français, la croisade de Saint Louis en Egypte fourmillent en détails militaires où l'on rencontre à chaque pas des chevaliers combattant sans l'armure chevaleresque.

1 J. d'Aragon (P. 432 al. 424). *Mas que tenriem C cavals armats* de nostra maynada, *e tots los altres que nols armassem :* e en la davantera quo fossen nostres fiyls, e don Manuel, el Maestre Ducles, e don P. Gosman fossen en la costanera, *e nos ab aquels C cavals armats tenriem la rereguarda,* e sins combatiem ab los jenets que negu no derengas à ells tro que nos fessem sonar les trompes. E quan ells hoirien les trompes, *que aquels que haurien los cavals desarmats que derengassen apres dells,* e que nols levassen ma de sus tro que fossen venguts a mort ols presessen : *e nos que venriem ab los cavals armats apres ells, e tot ço que caygues al camp que ho levariem tot.* E tengrem tuyt per bo aquest conseyl.

2 J. d'Aragon (P. 434 al. 425). E quant fom defora desplegam nostres senyeres, e arrengam nostra batayla de denantera et de costanera daquels que dessus havem dits, *e nos que tenien la rereguarda daquels que dessus havem dits ab los C cavals armats.*

www.libtool.com.cn

Ainsi, dans les combats qui incidentèrent le siége de Byzance, le gambeson fut l'unique équipement d'Eustache le marquis, l'un des chevaliers les plus distingués du comte de Flandre [1]. En 1207, Boniface de Montferrat conduisit les croisés contre l'armée bulgare. Sans aucune armure de fer, il soutint les combats d'arrière-garde les plus périlleux. Si bien qu'il y laissa la vie, ayant été atteint au bras d'une flèche qui n'aurait certainement pas percé le haubert de mailles, si le marquis avait porté cet équipement [2]. La même année, Henri comte de Hainaut, élu empereur par les Croisés, fit à Andrinople une campagne contre Vorislas, roi des Bulgares. On le vit dégager du plus fort d'une mêlée l'un de ses chevaliers, Liénart de Hellesmes, sans porter lui-même d'autre armure qu'un gambeson oriental, dit *Cazaghend* [3].

En 1250-53, pendant la croisade de Saint Louis, on voit constamment la noblesse s'engager en simple gambeson et remplacer le port étouffant du heaume par un casque léger sans visière, dit *chapel de fer*. Devant Arsouf, le chevalier surnommé Jean-le-Grand mit en déroute 6 sarrasins sans porter d'autre casque que le chapel de fer [4]. A Mansourah Jean de Voysset battit huit musulmans sans porter d'autre armure qu'un gambeson et un chapel de fer [5]. Pendant la première bataille de Mansourah, Joinville ne portait que le chapel de fer, puisqu'à la fin de la journée il le donna au roi pour le débarrasser de son heaume [6]. Le Sénéchal ne devait pas non plus porter l'armure de mailles, puisqu'il nous apprend que, pour se garantir des traits d'arc, il fut réduit à ramasser un gambeson de sarrasin qu'il opposait à l'ennemi comme un

1 Villehardouin (*H. F.* T. XVIII p. 451 E). Vint un chevalier de la masnie Henris, le frère le comte Baudoin de Flandre et de Hennaut, qui ot nom Eusthaice le Marchis, *et ne fu armé que d'un gamboison et d'un chapel de fer*, son escu a son col, et le fist moult bien a l'enz metre, si que grent pris l'en dona l'on.

2 Villehardouin (*H. F.* P. 491 A). Et quant li marquis oï li cri, si sailli en un cheval *toz désarméz*, un glaive en sa main ; et comme il vint là où il estoient assemblé à l'arrière-garde, si lor corut sus et les chaça une grant pièce arrière. Là fu feruz d'une saiète li Marchis Boniface de Montferrat parmi le gros del bras desoz l'espaules mortelment.

3 Villehardouin (P. 492 C). Fu Liénars rescous par la main l'Empereour, et li Empereres meismes y alla auques folement armés ; *car il n'avoit de garnison pour son corps à celui point, fors que un tout seul galigan*, non pourquant il desconrea tous les Blas. [Sur le *Cazaghend*, et son adoption en Europe sous le nom de *gasigan*, v. ci-desseus T. II p. 180].

4 Joinville (*H. F.* T. XX p. 373 C).

5 Joinville (P. 231 B). Un mien prestre, qui avoit non Monseigneur Jehan de Voysset, fu a son conseil et n'atendi pas tant ; ainçois se parti de nostre ost tout seul et s'adreça vers les Sarrazins, *son gamboison vestu, son chapel de fer en sa teste*, son glaive trainant le fer desouz lessele...

6 Joinville (P. 228 D). Je li fis oster son hyaume et li baillé *mon chapel de fer* pour avoir le vent.

www.libtool.com.cn

bouclier. Même après avoir perdu son écu, si Joinville avait porté le haubert, les chausses et la coiffe de mailles, ils l'auraient beaucoup mieux protégé que ce lambeau de chanvre flottant. Les cinq traits d'arc par lesquels le Sénéchal reconnaît avoir été atteint à la défense du ruisseau n'auraient certainement pas percé la maille de fer ; car à la bataille d'Arsouf, Beha-ed-Dîn nous a appris le peu d'effet que produisait ce projectile sur l'armure [1]. On en peut dire autant des chevaliers champenois ou autres qui combattirent en compagnie de Joinville. Hugues d'Escos, qui reçut trois coups de lance à la face, Erart de Siverey, à qui un coup d'épée abattit le nez, Pierre de Bretagne, qui vomissait le sang par suite d'un coup d'épée dans la gorge, ne portaient évidemment pas le heaume ; car avec cette armure de tête qui couvrait le visage, ce genre de blessures aurait été impossible [2]. Raoul Wanon et Ferry de Loupey, qui avaient reçu dans le dos des coups de lance d'où le sang s'échappait à flots comme le vin d'une tonne percée [3], n'avaient certainement pas le haubert ; car la légère lance en bambou des cavaliers turcs n'aurait pas aussi facilement déchiré une maille de fer. Ces épouvantables blessures qui, dès le premier engagement, écharpèrent la chevalerie, comme pourrait faire une artillerie moderne, ne s'expliquent que si l'on admet que les champenois ne portaient que le gambeson. Nous avons déjà vu par la bataille de Tibériade que lorsque la noblesse s'engageait avec l'armure complète contre le léger armement des Turcs, elle pouvait combattre fort longtemps sans recevoir une égratignure [4].

D'autre part, on remarquera que la maison militaire de Saint Louis devait porter la grande armure complète ; car Joinville avoue son admiration pour le brillant équipement de ces chevaliers, et notamment pour le heaume doré du souverain [5]. Il est donc probable que les Fran-

1 Joinville (P. 228 C). Or avint ainsi que je trouvai un gamboison destoupes a I Sarrasin ; je tournai le fendu devers moy, *et fis escu du gamboison qui mot grant mestier ;* car je ne fu pas blecié de leurs pyles que en V lieus, et mon roncin en XV lieus.

2 Joinville (P. 225 D). La fu navré mons. Hugue d'Escos de III glaives au visage. — (P. 226 A) Monseigneur Erart de Syverey fu feru dune espée parmi le visage, si que le nez li cheoit sus le levre. — (P. 227 D) A nous tout droit vint le conte Pierre de Bretaingne, qui venoit tout droit de vers la Massourre, et estoit navré dune espée parmi le visage, si que le sanc li cheoit en la bouche. [Ces particularités ont déjà attiré l'attention de M[s] de Wailly, dans son édition de Joinville, de 1874, page 465.]

3 Joinville (P. 225 D). La fu navré.... monseigneur Raoul [Wanon] et monseigneur Ferri de Loupey d'un glaive parmi les épaules ; et fu la plaie si large que le sanc li venoit du cors aussi comme le bondon d'un tonnel.

4 V. ci-dessus (P. 375).

5 Joinville (P. 226 B C). La ou je estoie a pié et mes chevaliers, aussi blecié comme il est devant dit, vint le roy a toute sa bataille a grant moyse et a grant

www.libtool.com.cn

çais avaient armé légèrement leurs premiers corps chargés de surprendre l'ennemi, et couvert de fer le dernier corps, destiné à remplir le rôle de réserve ; exactement comme avait fait Jacques d'Aragon à la chevauchée de Murcie.

Il est impossible que cette myriade de faits passe plus longtemps inaperçue sous les yeux de l'archéologue militaire. Si l'on n'en a pas encore induit la loi générale qui en ressort au point de vue tactique, c'est que, jusqu'à présent, on a tiré des conclusions trop absolues des renseignements que fournit l'examen des sceaux, des sculptures tombales ou des miniatures, sur l'armement des troupes féodales. Bien que la noblesse y soit représentée d'ordinaire dans son équipement complet, rien n'autorise à conclure qu'il fut porté dans les combats d'une manière constante; car ces monuments figurés ont été faits dans un tout autre but que celui de renseigner l'histoire sur des problèmes militaires. Le sceau était destiné à consacrer les droits féodaux de son titulaire. On devait donc l'y représenter couvert de toutes les pièces de son armure; parce que le droit de les porter constituait alors l'un des priviléges de la noblesse, comme celui de porter pennon ou bannière. Mais ce droit n'impliquait pas l'obligation de porter constamment toutes les pièces de l'armure. Les souverains sont représentés avec le sceptre, sur leurs effigies tombales; il n'est jamais venu à la pensée des archéologues d'en conclure que les rois eussent constamment le sceptre à la main. Cet insigne n'était donc sur leur tombe qu'une attestation symbolique de leur pouvoir souverain. Quant aux miniaturistes, leurs enluminures n'étaient pas des *tableaux historiques* dans le sens moderne du mot. Ils ne prétendaient pas y introduire des renseignements officiels sur la manière dont s'étaient passés les combats décrits par eux. Ils ne représentaient leur héros en grand costume de guerre, que parce que c'était celui qui impressionnait le plus leur imagination ; de même que, de nos jours, les enfants ne savent pas dessiner un général sans lui donner le chapeau à plume.

Ces monuments figurés ont fait loi, et avec raison, quand l'archéologie n'a eu d'autre but que de les interroger sur la forme exacte de chaque pièce d'armure. Mais le problème qui nous occupe est tout différent. Nous recherchons quel a été, en fait, l'équipement choisi dans tel ou tel combat déterminé. Ceci n'est plus seulement de l'archéologie, mais aussi de l'histoire militaire. Il n'y a là de compétents que les historiens de l'époque, militaires de profession, tels que Jacques d'Aragon, Joinville ou Villehardouin. Ceux-là, parlant des troupes de leur temps, ont le droit de contredire les Commines, les Montluc, les Tavannes. Or, un désaccord absolu existe entre ces deux catégories d'historiens.

bruit de trompes et nacaires, et se aresta sur un chemin levé : mès *onques si bel armé ne vi;* car il paroit desur toute sa gent dès les espaules en amon, *I heaume doré en son chief*, une espée d'Alemaingne en sa main.

www.libtool.com.cn

Tandis que ceux de la Renaissance se plaignent tous de la pesanteur de leur cavalerie, de l'immobilité où les tient leur armure, *pas un seul militaire du* XIIIe *siècle ne formule la même plainte*. Et chaque fois que ces derniers citent un beau fait d'armes, c'est presque toujours pour louer son auteur d'avoir affronté la mort *sans armure de fer*. Pas un ne songe à le critiquer de cette omission comme d'un oubli des devoirs militaires. C'est que cette omission, qui aurait été une imprudence coupable au XVe siècle, était un élément de succès au XIIIe. Villehardouin pouvait s'engager sur un cheval sans couverte de fer, parce que sa housse de gros drap suffisait pour amortir la plupart des projectiles de l'époque, et qu'une manœuvre rapide, en déconcertant l'ennemi, devait épargner plus de sang que n'en faisaient couler quelques rares blessures. Si Commines avait fait de même, les carreaux de l'arbalète à cric, les projectiles d'arme à feu, auraient broyé les jambes de sa monture, puis le premier goujat aurait suffi pour le faire lui-même prisonnier, comme un enfant, sous sa carapace de tortue renversée.

Cette différence de situation a du reste été vérifiée pratiquement, au moment précis où l'armure de mailles et la remonte rapide firent place à l'armure de plates et à la grosse cavalerie.

Vers 1265-70, on a vu, en Italie, Charles d'Anjou, avec la cavalerie française de l'ancienne école manœuvrière équipée de mailles, lutter contre la cavalerie allemande et espagnole, qui venait d'adopter le nouveau système d'équipement de plates. Ce fut dans ces conditions qu'eurent lieu les batailles de Bénévent et de Tagliacozzo. Nous en donnerons plus loin la restauration complète, parce que ces deux faits d'armes intéressent en outre d'autres problèmes militaires. Mais sur la question de l'équipement, on constatera, en lisant le récit de ces batailles, que, les Espagnols et les Allemands, dans leur lutte corps-à-corps de cavalier contre cavalier, furent constamment battus par les Français. Et l'unique raison qu'en donnent les chroniqueurs c'est que leur armure de plates les alourdissait tellement, qu'ils ne purent jamais tenir tête à l'escrime rapide, aux engagements corps à corps, à la lutte de manége, de voltige, d'agilité que surent soutenir les vainqueurs [1].

1 Bataille de Bénévent. — (Primat *H. F.* T. XXIII p. 28 E F). Et quant les nos gens [les Français] virent *que l'espoisseté des armes de ces Teutoniens, desquelles ils estoient garniz forment*, déboutoient les coups des nos qui branloient en l'air, adonc les François *boutoient les espees grelles et agües souz les esselles d'iceulz*, ou il apparoient touz désarmés, et les tresperçoient *si tost comme il levoient les bras pour ferir*, et leur boutoient les espées parmi les entrailles. — (P. 28 J) Si [les Teutoniens] se appareillièrent plus à desfendre par le bénéfice de fuir... *Mès il furent empeeschiez par aucuns qui les avoient avironnés*, qui leur vindrent encontre, *et par les autres qui les suivoient*, et les enchaucoient par derrière. [Sur les détails, voyez ci-dessous notre restauration de la bataille de Bénévent : T. II p. 99 à 107.]

Bataille de Tagliacozzo. — (G. de Nangis, *H. F.* T. XX p. 435 E). Mais la gent Henri [les Espagnols] *furent si armé de doubles armes que il avoient vestues* que li cop des

www.libtool.com.cn

Il est donc certain que les vaincus de Bénévent et de Tagliacozzo éprouvaient déjà l'embarras de cet armement trop complet dont se plaignirent plus tard avec tant d'amertume les Commines, les Monstrelet, les Lanoue, les Montluc.

En somme, voici un premier point historiquement démontré : Entre 1170 et 1270, l'armure des troupes à cheval d'Europe, *sans être nullement une armure légère*, fut employée avec assez de discrétion et laissa à la cavalerie assez de mobilité pour qu'elle pût manœuvrer. Mais à la fin du XIIIe siècle, cette méthode d'équipement subit des modifications qui la rendirent moins favorable à la tactique de cavalerie rapide. Cette conclusion paraîtra plus évidente encore si, de l'examen de l'équipement militaire, on passe à celui de la remonte.

§ II

Remonte

Nous sommes convaincu qu'aux XIIe et XIIIe siècles la cavalerie européenne a transformé sa remonte dans le sens de la mobilité, en la retrempant, à l'occasion des croisades, dans les races chevalines d'Afrique et d'Asie.

Les montures de guerre qu'elle acquit ainsi n'étaient probablement pas de pur sang arabe ; car jusqu'en 1270, nous trouvons constamment dans les chroniques de l'époque l'affirmation que la cavalerie chrétienne conservait toujours vis-à-vis de celle des Musulmans sa supériorité de taille et de choc et une certaine infériorité de course [1].

Francoys cheoient aussi comme en vain seur euls ; et pour ce que Espaignot n'avoient pas acoustumés d'estre chargié d'armes, *il furent mains légier et plus trébuchoient*. — Primat (*H. F.* P. 35 E F). Les anemis [les Espagnols] *estoient si fort et si espoissement armés* que les coups des nos sembloient estre vains et refusoient les glaives aussi comme s'il fussent touz molz et mal trenchans. *Et pour ce aussi que il n'avoient pas acoustumés d'estre armés de tant de pièces d'armeures, pour ce estoient il mains souplez a soi demener, et plus legièrement et miex povoient il miex estre boutez a terre. Et quant ceste chose fu aperceue des François : « à bras, seigneurz, à bras ! » Et donc les prenoient as mains par espaules et tiroient et trébuchoient à terre.* (V. de même Villani c. 252 B C).

[Sur les détails, voyez ci-dessous notre restauration de la bataille de Tagliacozzo : T. II p. 107 à 120.]

1 Primat (*H. F.* T. XXIII p. 74 A). Car il [les Sarrazins] sieent sus très isneles farises [juments]. (P. 74 B) *Si* [les noz] *ne les pueent pas suir longuement, car les chevaux sus quoy il sont montez sont pesanz d'eulz meismes et gras*, et de la pesanteur des armes, si que il en sont plus legièrement lassez ; si que quant il ne les pueent longuement suir, il appartient de nécessité que il retournent.

www.libtool.com.cn

Les Européens durent donc employer des chevaux de race croisée, obtenus par un rapprochement du type oriental avec le type occidental. L'élevage qui les produisit, ayant eu constamment un pied en Europe et un pied en Asie, put régénérer sans cesse ses produits, par un retour au sang le plus pur des deux côtés. Il dut ainsi obtenir des sujets riches de tous les dons de leur double origine, des chevaux forts et rapides à la fois.

Dès la fin du XIe siècle, quand la première croisade versa sur l'Asie l'élite de l'Europe militaire et la mit en présence des chevaux arabes, l'Europe fut séduite. Les narrateurs de cette campagne décrivent en termes émus l'enthousiasme, les convoitises qui s'emparèrent alors de ces guerriers du monde féodal, si passionnément cavaliers. Nous avons tous lu, dans la Chanson d'Antioche, l'épisode où Gontier d'Aire joua sa vie pour acquérir le beau coursier noir et blanc qu'il avait entrevu hennissant et frémissant dans ses entraves au-delà de l'Oronte, et que Gontier *golousait* avec tant d'ardeur [1]. L'ovation que le camp chrétien tout entier fit à cette conquête, comme à celle d'une nouvelle toison d'or, n'est que la fidèle peinture de ce qui devait se passer journellement dans l'armée des Croisés. Toute l'Europe féodale partageait alors les sentiments de Gontier d'Aire.

Puis les Occidentaux expérimentèrent ces précieuses montures, et ils comprirent aussitôt tout l'avantage qu'il y aurait pour eux à croiser une race aussi riche de fonds avec les grandes formes des chevaux d'Europe. On se mit à l'œuvre avec ardeur. Dans la partie de notre second volume qui traite des origines de la tactique féodale, on verra que les Croisés, à peine établis en Palestine, attirèrent sur les pâturages du Liban les Turkomans nomades, qui entretenaient dans la vallée de l'Euphrate les plus grands chevaux d'Asie. On les admit par des traités à en faire l'élevage et le commerce [2]. Ensuite on créa, sur le littoral, des haras où les chevaux asiatiques purent être rapprochés des innombrables montures que chaque croisade amenait d'Occident. Ces haras donnèrent de si beaux produits que les Musulmans en devinrent jaloux à leur tour et organisèrent de véritables expéditions pour s'en emparer [3]. Enfin il n'est pas douteux que de nombreux étalons arabes furent transportés dans les haras d'Europe. En 1192, on vit

1 Chanson d'Antioche (*Ed. Paris* T. I p. 222 v. 195) :

Des François d'ôtre l'iave fu forment golousés.
Mais ainc ni ot celui qui tantparfut osés
Que de passer la outre fust de riens apresté.
Oies de Gontier Daire de coi s'est porpensés :
[La suite jusqu'au vers 218]

v. 218 : Gontier vint au cheval, es archons es montés,
Des esperons le broche par amdeus les costés,
Et li chevaus lança con bougons empennés.

2 Ci-dessous (T. II p. 175).

3 Ci-dessous (T. II p. 176).

www.libtool.com.cn

Richard Cœur-de-Lion acheter au poids de l'or la défection des Mamelouks les mieux montés du Sultan, et lorsqu'il revint en Angleterre, un escadron entier de cette cavalerie d'élite y fut transporté par la flotte [1].

Pendant tout le XIIe siècle, il n'y eut pas un croisé important qui ne voulût, comme Richard, ramener en Europe quelque spécimen de cette admirable race de chevaux.

Pendant ce temps, à l'autre extrémité de l'Europe, les Maures africains, constamment en lutte avec les Espagnols, envoyaient sans cesse sur la péninsule ibérique, la cavalerie almohade, la mieux montée de tout leur continent. Nous avons vu notamment, en 1195, l'Emir Mehemet-el-Nazir faire franchir le détroit de Gibraltar à 80,000 hommes à cheval qui combattirent à Las-Navas-de-Tolosa [2]. Là aussi s'engendrait une famille de chevaux qui, par la longue durée de la domination mauresque, devenait une race indigène.

On doit donc reconnaître que pendant le XIIe et le XIIIe siècles, pour les chevaux d'Europe, d'Afrique et d'Asie, l'obstacle de la mer Méditerranée a cessé d'exister. De ce long contact entre les trois continents est sortie la remonte que nous allons décrire.

Entre 1170 et 1270, tous les textes, soit historiques, soit littéraires, représentent les chefs de troupes les mieux montés, sur des chevaux arabes (*arabis*), qu'ils décrivent avec tous les caractères auxquels on reconnaît le cheval d'Orient. Les signes de race qu'ils signalent le plus souvent sont, outre la vitesse, une aptitude particulière à fournir de longues courses d'une seule traite ; la tête forte et maigre, le regard ardent, les naseaux dilatés, le poitrail large, la charpente osseuse saillante, les jambes et les pieds tournés en dehors, la forme évasée des sabots, la robe blanche, noire ou mouchetée [3].

1 Ci-dessous (T. II p. 177, 178).

2 Ci-dessus (T. I p. 322 note 2).

3 Jérusalem (Ch. II v. 1373) :

Puis li ont amené Plantamor l'*arrabis*
Ja por XX leues corre ne mas ne alentis
Oiés de sa faiture comment est coloris :
Il ot la teste maigre, blance com flor de lis,
Et plus roges les yex que un carbons eslis :
Narines grans et amples, les os gros et traitis,
Les jambes fors et roides, piés copés et voltis ;
Larges fu par les ars et s'ot tot noir le pis.
L'un costé avoit bai et li autre fu bis.
Et la crupe quarrée, gotée comme pertris [Mouchetée comme perdrix].

Chanson d'Antioche (T. I p. 222 v. 183) :

Or oiez del cheval coment estoit faitis
L'un costé avoit noire l'autre blanc come lis.
Crupe ot grosse et quarrée, piés copés et vautis,
Narines grans et amples, les iex bruns éclarcis ;

T II p. 58 v. 963 : Trestout premièrement a mandés *Arabis ;*

v 968 : Diex ! ques chevaus amainent et ques destriers de pris !
Moult sont isnel por corre, chascuns fors et hardis.
Com grant mestier aront a nos barons eslis,
Qui souvent se combatent a la gent Antecris !

www.libtool.com.cn

Ces fins observateurs constatent encore l'exiguité des oreilles qui distingue cette race. Ils recommandent surtout ses grandes qualités militaires; sa sobriété, la sûreté de son pied sur les terrains les plus difficiles et son aptitude à s'accommoder des aliments les plus vulgaires [1].

Et ce n'est pas seulement dans les expéditions de Terre-Sainte que l'on trouve la cavalerie d'Europe ainsi montée. C'est aussi dans les combats livrés en Europe et par des hommes du Nord. Ainsi, dans la guerre des Albigeois, les Français, les Flamands qui envahissent le pays de langue d'oc se trouvent en toutes les rencontres montés sur des Arabes [2].

Un détail prouve encore que cette remonte avait été importée d'Afrique et d'Asie. C'est que, dans le commerce européen, les chevaux de guerre les plus estimés venaient de la région voisine de la Méditerranée. L'anglais Mathieu Paris nous apprend, par exemple, que ses compatriotes recherchaient avant tout la remonte d'Espagne ou d'Italie [3]. Lorsque le roi d'Angleterre Henri II sacra chevalier le jeune Geoffroi Plantagenet, il lui offrit comme monture de guerre un genet espagnol, signalé notamment pour la rapidité de sa course [4]. Nous avons vu en effet combien cette qualité rendait les genets redoutables au roi Jacques d'Aragon [5].

Il est aussi très digne de remarque que le genre de mérite signalé avec le plus d'éloges chez ces montures de prix, ce n'est ni l'élévation de leur taille, ni la puissance de leur choc, ni rien de ce qui pourrait recommander une cavalerie de ligne, mais constamment et presque uniquement leur vitesse, leur aptitude à fournir une cavalerie mobile.

1 Gui de Bourgogne (v. 2326) :

Il ot le costé blanc comme cisne de mer ;
Les jambes fors et roides, les piés plas et coupes,
La teste corte et megre et les eus alumés,
Et petite oreillete et mult large le nés,
v. 2339 : *Qui ne menjue mie d'avoine ne de blé,*
Mais ces herbes des chans et araines de mer ;
Plus tost cort par mostaigne que uns autres par prés.

2 Canso (Ed. Meyer T. I) ; [v. 3142] Es es venguts en Fransa desobrels *arabitz*. — [5805] Ben dreitament lo porta *lo correns arabitz*. — [6976] Ab totas nostras armas, a li bo *arabit*. — [7037-40] Entresens e cubertas e li bo *arabit*... en mantas de maneras i remaso crostit. — [8793] Ab belas armaduras e ab bos *arabitz*. — [8894] Ladoncas esperonan *los destriers arabitz*.

3 Mat. Paris. (*A. Chron. majora* T. IV p. 380). Habebat itaque exercitum numerosum valde et fortem, videlicet mille armatos, in equis satis bonis, *licet non Hispanis, vel Italicis, vel aliis preciosis*.

4 Hist. Geoffredi Plantagenistæ (*H. F.* T. XII p. 521). Andegavensi vero adductus est *miri decoris equus Hispaniensis, qui tantæ*, ut aiunt, *velocitatis erat*, ut multæ aves in volando eo tardiores essent.

5 Sur la réputation des chevaux espagnols, v. Léon Gautier (*Chevalerie* p. 726 note 25) dans : Renaus de Montauban P. 29 v. 36. — Jérusalem v. 3946. — Amis et Amiles v. 214. — Doon de Maience v. 6692. — Huèves de Commarchis v. 2653

www.libtool.com.cn

En un mot, le type par excellence de la monture de guerre, au XIIIe siècle, c'était le cheval rapide et de provenance orientale.

Les faits abondent d'ailleurs pour attester la réelle mobilité de ces chevaux.

A la bataille de Bouvines, tout porte à croire que le comte de Saint Pol avait dû endosser au moins le heaume et le haubert de mailles; car l'audacieuse manœuvre qu'il pratiqua en traversant les lignes flamandes l'exposait à recevoir au passage bien des coups impossibles à parer. Et cependant, sous son pesant harnois, il put, à chaque attaque, exécuter un rapide mouvement de flanc entre deux charges à fond. Renouvelée constamment pendant trois heures, une pareille manœuvre suppose une remonte aussi rapide que forte, même en admettant l'échange à tour de rôle du dextrier et du palefroi.

A la bataille de Muret, le comte de Montfort fournit, à grande allure, une marche de flanc de trois kilomètres au travers de terrains rompus et inondés; et termina immédiatement cette manœuvre en escaladant un talus et chargeant à fond l'ennemi. Ce n'étaient pas des chevaux de trait ou de bât qui pouvaient remplir un pareil programme.

L'exemple le plus complet de ce dont était capable la cavalerie du XIIIe siècle a été donné par Charles d'Anjou pendant sa campagne de Tunisie.

En 1270, le roi de Sicile Charles d'Anjou se rendit de Naples à Carthage, pour soutenir la croisade de son frère Saint Louis. A peine arrivé, il observa la tactique mobile des Tunisiens et résolut *de les battre par leur propre méthode* [1].

Les Croisés campaient le long du littoral, sur une presqu'île, limitée à l'Est par le golfe d'El-Bahira. Ce fut à l'extrémité orientale des lignes françaises, sur le tournant du golfe, que le comte posta son contingent. Il constituait donc l'aile gauche du front de bataille des Croisés, puisque ceux-ci étaient adossés à la mer [2].

Les deux armées étant en bataille en face l'une de l'autre, le roi de Sicile, avec sa cavalerie, s'avança le long du golfe d'El-Bahira, sur une étendue d'un mille environ, et vint côtoyer l'aile droite des Tunisiens, qui l'envisageait. L'ennemi, inquiété par ce mouvement, fit tête au roi de Sicile [3].

1 G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 470 C). Rex autem Siciliæ... illos insequitur... ut ipsos tentaret decipere *per cautelam cujus ipsi etiam sunt doctores.*

2 Primat (*H. F.* T. XXIII p. 73 J). Le roy de Secille fist asseoir ses tentes devers la mer aussi comme a demie lieue loing; et estoit aussi comme en l'entrée des anemis, devers l'ost des Crestiens, et devers l'ost des Sarrasins à une lieue, lequel ost estoit loing de leur cité de Thunes à deux lieues. — (P. 74 K) [Le roy se tint] entre les fossez de l'ost et l'estanc devant dit par où les Sarrazins passoient, lequel estanc venoit de la mer s'estendoit jusque prèz de Thunes.

3 Primat (P. 74 J). Et dont issirent les barons tout entour l'ost, chascun au lieu qui li fu devisé. Et dont le roy de Secille, avironné de ses genz, se tint comme en

www.libtool.com.cn

Charles se mit alors en retraite. Ses adversaires enhardis lui donnèrent la chasse et le poursuivirent vers ses lignes, le long du littoral du golfe, sur la longueur d'un mille [1].

En ce moment le roi de Sicile fit demi-tour, chargea brusquement les Tunisiens et appuya fortement de sa droite de manière à ramener ses adversaires vers les eaux du golfe. Ceux-ci, pour faire tête aux troupes qui menaçaient leur gauche, furent bien obligés de s'adosser au littoral, et se trouvèrent pris entre les Croisés et la mer. Charles fit aussitôt charger à fond, et les Tunisiens reculèrent si précipitamment que le terrain manqua sous leurs pas [2]. Ils furent précipités dans les eaux [3].

une closture entre les fossez de l'ost et l'estanc devant dit. — G. de Nangis (*H. F.* p. 470 C). [Rex Siciliæ] *in parte alia cursu velocissimo illos insequitur*, non in proposito longius insequendi, sed ut ipsos tentaret decipere per cautelam, cujus ipsi etiam sunt doctores. Illos enim *quasi per milliare* insecutus.

G. Guiart (*H. F.* T. XXII p. 208 A) v. 11890 :

Li rois de Sezile et sa gent
Va après, non par droite voie ;
Comme en poursuivant les costoie,
Sanz ce qu'a eus aille assemblant ;

[Comme militaire de profession, Guiart a ici une autorité particulière. Il n'aurait pas raconté cette manœuvre d'une manière aussi précise si elle avait été matériellement impossible à la cavalerie féodale.]

1 G. de Nangis (*H. F.* P. 470 C D). [Rex Siciliæ] *retrogrado gressu laxis habenis fugam dissimulans, cum suis quos ad hoc prius instruxerat, cito revertitur, ut illos, audaciæ resumpto spiritu, se suosque induceret ad sequendum.* (Idem texte français P. 471 B) *Et fouy bien par l'espace d'une mille, et les Sarrazins le commencierent à enchaucier à corte d'esperon.*

G. Guiart (*H. F.* P. 208 A B) v. 11894 :

Puis font lui et li sien semblant
Que par doutance fuire vueillent,
Li desbareté se recueillent ;
Après le roi Challes descochent.
v. 11903 : *Huant aval la sablonnière,*
Près de demie lieue entière.

2 G. de Nangis (P. 470 C D). Nec spe sua [Rex] frustratus affuit, quia sic accidit ut sperabat, *et dum nolentem fugari mira celeritate* [Turci] *insequuntur, ab eisdem qui prius illos fugaverant, includuntur. Rex autem cautelam suam bene prosperari conspiciens, signo dato suis celeriter redeundi, in medios hostes... inferuntur. Alii vero, qui a tergo illos, ut dictum est, infestabant, fugæ penitus beneficium auferentes... in eos irruerunt.* — (Idem texte français P. 471 B) *Quant le roy ot fouy, si fist signe de retourner a ses hommes et ceulz, qui bien l'entendirent, retournèrent ; si enclostrent les Sarasins et ferirent en eux.*

G. Guiart (P. 208 E) v. 11910 : *Car tuit les fuiant se revirent,*
Par signes que li rois fait faire,
Vers l'autre ost qui leur est contraire.
v. 11914 : *Crestiens Sarrazins encloent.*
v. 11916 : *Entr'eus et la mer, de tel guise,*
Que ceus que l'en i hostela
Ne peuent fuir çà ne là.

3 Primat (P. 75 H). Et si comme l'en dit le nombre des Sarrazins occis pout

www.libtool.com.cn

Si l'on calcule l'intervalle que franchit, dans cette manœuvre, la cavalerie victorieuse, on constate qu'elle côtoya d'abord l'ennemi sur une étendue d'un mille, puis elle revint sur ses pas en lui abandonnant le même terrain, enfin elle en reconquit une partie par son retour offensif. Elle parcourut donc, avec une rapidité suffisante pour devancer les Musulmans, une longueur de plus de deux milles, c'est-à-dire près de trois kilomètres. Des chevaux capables de franchir trois kilomètres au galop et de terminer cette course par un brusque changement de front et une charge à fond, sont des chevaux rapides et vigoureux au premier chef. Or, cette cavalerie ne faisait que d'arriver de l'Italie, qu'elle avait conquise en arrivant de France. C'était donc une remonte, ou française ou italienne, récemment débarquée sous le climat accablant de l'Afrique.

Il faut bien reconnaître que tous ces faits révèlent l'existence, au XIIIe siècle, d'une cavalerie qui ne ressemblait guère aux *enclumes immobiles* dont se plaignait Tavannes, sous la Renaissance.

Maintenant nous pouvons rétablir les faits dans leur ordre historique.

Entre 1170 et 1270, la cavalerie féodale posséda une remonte assez mobile, un équipement et un personnel assez sagement répartis, *non pas pour être une cavalerie légère,* mais pour pouvoir manœuvrer.

Dès la fin du XIIIe siècle, les sergents à cheval, admis à combattre avec l'armure chevaleresque, cessèrent d'escadronner et commencèrent de charger en ligne. Ainsi le XIVe siècle vit disparaître la plus grande partie de la cavalerie mobile.

Au XVe siècle, pour se garantir des projectiles à feu et du tir perfectionné des arbalètes, tout le monde se couvrit de fer, le porta constamment et fit porter à son cheval un surcroît de harnois de 50 kilos. Pour qu'il pût le porter, on remplaça la remonte mobile par des chevaux percherons, normands, flamands[1], dont nous pouvons encore reconnaître les formes puissantes sur les nombreux dessins de batailles qu'ont laissés les artistes de la Renaissance. Ces races énormes, construites pour le bât ou le trait, ne purent plus escadronner.

bien estre XM ou environ, a conter toutefois ceulx qui trébuchièrent en l'estanc et se noyèrent. — (G. de Nangis P. 471 C D). Ainssi se vengièrent les Crestiens de leurs anemis par le sens et la cautèle au roi Sezile.

1 V. Leduc (Mobilier, V° *Harnois,* p. 66). Ce harnois [du cheval], ajouté à l'armure de l'homme, ne laissait pas d'être fort lourd ; aussi ne pouvait-on plus, vers la seconde moitié du XVe siècle, se servir à la guerre de chevaux légers. Il fallait recourir aux races robustes de la Normandie et du Perche. Ces montures ne fournissaient que des charges courtes, et sous ce harnois ne pouvaient manœuvrer rapidement. — Quicherat (*H. du costume* P. 212). On introduisit dans le harnois du cheval des chanfreins d'acier, des bardes de cuir, des housses de feutre, des croupières et des poitraux en tissus de mailles. Alors il devint indispensable aux chevaliers de se pourvoir de chevaux robustes pour les batailles.

www.libtool.com.cn

Elles ne l'auraient pas pu même sous un moindre chargement, les moyens de stabilité du cheval étant développés en raison inverse de ses qualités motrices. Ainsi la cavalerie de la Renaissance ne put plus fournir que des charges courtes et en droite ligne.

A partir de ce moment la France dut recourir à l'étranger pour avoir la cavalerie légère indispensable aux offices les plus élémentaires. Ainsi, dès 1410, Monstrelet nous apprend que, pour subvenir au service de fourrageurs ou d'éclaireurs, le duc d'Orléans fut obligé de faire enrôler en Italie et en Gascogne des volontaires montés sur les légers chevaux de leur pays. Lorsque ces auxiliaires arrivèrent au camp de France et furent mis en mouvement sous les yeux de la gendarmerie royale, celle-ci fut stupéfaite de voir s'agiter devant elle une cavalerie *qui savait tourner en courant*. (Ce sont les propres expressions de Monstrelet[1].)

J'imagine que, si les Saint Pol, les Montfort, les Charles d'Anjou, les brillants vainqueurs de Bouvines, de Muret, de Carthage, avaient pu revenir au monde pour être témoins de cette scène, ce qui les aurait le plus étonnés c'est l'étonnement de leurs successeurs appesantis, qui ne savaient plus *tourner en courant!*

Tel est, en résumé, l'ensemble de motifs qui nous porte à penser que la cavalerie du XIIIe siècle différait profondément de celle de la Renaissance, et que l'histoire a commis une confusion en voulant juger celle de la première époque d'après les écrivains de la seconde. Si le moindre doute subsistait encore dans l'esprit du lecteur, nous l'engageons à poursuivre sa lecture jusqu'au chapitre suivant.

Nous allons y restaurer le mécanisme des principales évolutions de la cavalerie féodale. Ainsi, après avoir constaté que rien ne l'empêchait de se mouvoir rapidement, nous établirons qu'en fait elle a manœuvré.

1 Monstrelet (Ed. d'Arcq T. II p. 102). En l'an 1410, étaient venus, au mandement du duc d'Orléans, grant quantité de Lombarz et Gascons, *lesquelz avaient chevaulx terribles et accoustumez de tourner en courant, ce que n'avoient pas accoustumé François, Picars, Flamens ne Brabençons à veoir, et pour ce leur sembloit estre grant merveille.*

www.libtool.com.cn

CHAPITRE III

TACTIQUE DE LA CAVALERIE

Formation et Manœuvres

Tactique spéciale aux troupes à cheval. — Le XIIIe siècle avait cavalerie de ligne et cavalerie mobile. — Méthode de formation de la cavalerie de ligne. — Elle était réglée par la hiérarchie féodale elle-même. — Elle reposait sur le principe de l'invulnérabilité et procédait par masses profondes. — La cavalerie de ligne chargeait aussi régulièrement que de nos jours. — Charges de Philippopoli, de Peralade, de Riade. — Cavalerie mobile ; ses manœuvres. — Voltes contre l'infanterie et contre la cavalerie. — Voltes de Majorque et de Tagliacozzo. — Charges à revers. — Manœuvre de Bouvines. — Manœuvre de Marchfeld. — Attaques combinées contre le cercle, à Bouvines et à Evesham. — Méthode de combat en colonne d'attaque. — Elle a été probablement empruntée aux Orientaux.

La cavalerie du XIIIe siècle a été aussi méconnue que son infanterie. Les plus autorisés de nos historiens militaires ont pensé que la noblesse féodale n'avait jamais su faire la guerre et ne s'était même pas doutée qu'il pût exister une science de ce nom [1].

D'après l'un d'eux, tout ce que savaient faire alors les troupes à cheval consistait à se ranger sur une seule ligne composée de trois rangs : au premier rang les chevaliers flanqués de leurs hommes d'armes, au second les écuyers ou les archers, au troisième des coutilliers à cheval. Puis, les cavaliers du premier rang auraient chargé droit devant eux, soutenus par les deux autres rangs en cas d'échec [2].

1 Gl Susane (*Hist. de la cavalerie* T. I p. 17). Au fond, ce n'était pas la guerre qu'on faisait en ce temps-là. — Au Moyen-Age, on ne se doutait pas plus qu'il y eût une science de la guerre qu'on ne songeait à toute autre science. La noblesse... ne voyait rien au delà de l'art d'assommer un homme.

2 Gl Susane (*H. de la cavalerie* T. I p. 15). Dans de semblables agrégations, pennon ou bannière, le premier rang se composait des hommes d'armes. Derrière ce rang de lances, il y avait d'ordinaire un deuxième et un troisième rangs, l'un composé d'archers et l'autre de coutilliers. — (P. 12) Le chevalier..... combattait en première ligne. Les hommes d'armes, pesamment armés aussi, soutenaient leur chef sur les flancs. Les serviteurs à cheval, ou satellites, parmi lesquels les archers avaient un rang d'honneur, représentaient la cavalerie légère, chargée d'engager et d'achever le combat.

www.libtool.com.cn

Cette unique ligne de bataille n'aurait presque jamais été suivie d'une seconde, en manière de soutien ou de réserve [1].

En somme, les guerres féodales à cheval n'auraient été qu'une série de duels alignés sur un seul front.

Nous pensons au contraire : 1° que, dans le mécanisme de ses évolutions usuelles, la cavalerie du XIIIe siècle a eu des manœuvres assez régulières pour pouvoir être enseignées sur le terrain d'exercice avant de passer sur le champ de bataille ; 2° que, dans les batailles rangées, la noblesse a su combiner les différentes armes entr'elles et a réalisé des opérations de grande tactique que ne désavouerait pas l'art militaire moderne.

De ces deux faits, le premier, qui constitue la tactique spéciale aux troupes à cheval, va occuper le présent chapitre. Le second fera l'objet de notre deuxième volume.

Occupons-nous de la tactique spéciale à la cavalerie. Nous avons déjà dit qu'au XIIIe siècle cette arme possédait deux personnels : cavalerie de ligne et cavalerie mobile. Restaurons leurs méthodes de combat dans deux paragraphes distincts.

§ I

Cavalerie de ligne

L'ordre dans lequel se rangeait la cavalerie pour charger en ligne lui était imposé par les principes même de la société féodale.

Il est évident, en effet, que la noblesse ne se serait pas laissé couvrir immédiatement dans les rangs par ses tenanciers roturiers [2]. Pour sa-

1 Gl Susane (*Cav.* T. I p. 16). Toute la tactique de la cavalerie se réduisait à ce qui vient d'être dit. A peine pourrait-on citer quelques occasions où elle ait consenti à s'en départir et à manœuvrer, même en présence d'une infanterie solide. On la vit très rarement se placer sur plusieurs haies disposées pour se soutenir mutuellement et fournir des charges successives.

2 M. le général Susane a pensé que la chevalerie se faisait soutenir par ses hommes d'armes, en les alignant sur les ailes de son front de bataille : « Le chevalier » combattait en première ligne. *Les hommes d'armes, pesamment armés aussi, soute-* » *naient leur chef sur les flancs.* » (*Cavalerie* T. I p. 12). Pour le XIIIe siècle, il nous est impossible d'admettre cette opinion, que l'auteur n'appuie sur aucune preuve. A l'époque féodale, le chevalier était le seigneur de son sergent. Il le menait derrière lui autant comme serviteur que comme soldat. Jamais la noblesse n'aurait toléré une pareille promiscuité dans les rangs, alors que l'écuyer lui-même, quoique noble, se tenait respectueusement au second rang. L'opinion du général Susane repose évidemment sur une confusion des mœurs militaires du XIIIe siècle avec celles du XVe. A partir de 1439, Charles VII créa des compagnies d'ordonnance où les simples hommes d'armes pouvaient être nobles, aussi bien que leurs [illegible]. Alors ils purent

www.libtool.com.cn

tisfaire un grand intérêt tactique, elle pouvait bien (comme à Bouvines) lancer en avant de sa ligne un rideau de tirailleurs à cheval plébéiens; ou bien déployer devant son corps d'armée un premier corps uniquement composé de sergents à cheval (comme on le verra à Bénévent). Seulement ces groupes de prolétaires étaient alors distincts de celui où figurait la chevalerie. Mais, dans un seul et même corps comprenant cavalerie noble et cavalerie roturière, nul chroniqueur du XIIIe siècle n'a jamais représenté un chevalier emboîtant le pas à ses propres sergents. Dans ce cas, le premier rang était toujours réservé aux chevaliers.

Après eux venaient nécessairement leurs écuyers ; car tous les textes affirment que l'écuyer suivait pas-à-pas son seigneur [1].

Le genre de service qu'il lui rendait en est la meilleure preuve. L'écuyer veillait à ce que son maître eût constamment, pendant le combat, les armes nécessaires [2]. Or, dans les charges en ligne, le choc des lances était si violent qu'un grand nombre d'entre elles étaient brisées dès la première rencontre. Pour fournir une seconde charge, il fallait bien que les écuyers pussent présenter immédiatement à leur maître la lance de rechange. Dans les mêlées, c'était encore un devoir pour l'écuyer de soutenir son chevalier, de le couvrir en cas d'échec, de le relever s'il perdait les arçons [3]. Comment l'aurait-il pu s'il n'eût été constamment sur ses pas? D'ailleurs l'écuyer était noble ; il ne devait pas prendre rang derrière des sergents plébéiens.

Puisque la chevalerie chargeait au premier rang et ses écuyers au second, il ne restait que le dernier pour les sergents à cheval. En France, où ces sergents étaient très nombreux, ils devaient former plusieurs rangs successifs. En effet, les chevaliers leurs maîtres marchant côte-à-côte en tête de ligne, les escortes à cheval de chacun d'eux

figurer sur la même ligne que des chevaliers ; d'autant plus qu'ils n'étaient nullement des domestiques et avaient eux-mêmes un nombreux personnel de serviteurs militaires. D'ailleurs, à cette époque, la chevalerie n'était plus devenue qu'une simple distinction honorifique et ne donnait droit à aucun commandement. Mais entre 1170 et 1270, sur le champ de bataille, chevalier était synonyme de chef et sergent était synonyme de soldat.

1 L. Gautier (*Chevalerie* P. 199). Derrière chaque chevalier se tient son écuyer, et c'est ce qui a permis à un érudit du dernier siècle d'avancer que les écuyers formaient alors une seconde ligne de bataille (Sainte-Palaye, *Mémoires*, T. I p. 22). [Les écuyers ne formaient pas une seconde ligne de bataille, mais ils étaient le second rang de la ligne de bataille dont leurs chevaliers formaient le premier rang.]

2 L. Gautier (*Chevalerie* P. 200, 201). Le chevalier est toujours doublé de son écuyer, et ils sont, pour ainsi parler, inséparables. — Ducange (V° *Armiger*). — Ogier (v. 3701). — Aiol (v. 4708, 7077). — Renaud de Montauban (P. 166 v. 35).

3 Ducange (V° *Scutarius*, *scutifer*, *armiger*). — Ord. Vital. (*H. F.* T. XI p. 226) sur G. de Grandmesnil. — L. Gautier (*Chevalerie* T. I p. 58). — Jourdain de Blaivies (v. 773, 803).

www.libtool.com.cn

devaient s'allonger en file, derrière leurs pas. La juxtaposition de toutes ces files produisait autant de rangs.

Ainsi, si l'on suppose un corps de 20 chevaliers ayant chacun 5 sergents, la formation présentait un parallélogramme de 20 hommes de front sur 7 hommes de file ; savoir : un rang de chevaliers, un rang d'écuyers et cinq rangs de sergents. Si tous les chevaliers n'avaient pas le même nombre de sergents, le parallélogramme ne devait être régulier que de trois côtés (le front de charge et les deux flancs) ; à moins que les chevaliers ne s'empruntâssent mutuellement leurs sergents, afin d'uniformiser le quatrième côté.

Dans les armées comme celles des bords du Rhin, qui possédaient peu de sergents pour doubler les files, il est possible que les cavaliers nobles n'aient pas craint de se doubler entre eux, en se formant sur plusieurs rangs successifs, suivis d'un égal nombre de rangs d'écuyers. Ils avaient encore un autre moyen de donner de la profondeur à leurs files. C'était de se faire doubler par la cavalerie roturière que leur fournissait la bourgeoisie communale. Ainsi, à Bouvines, les 4000 cavaliers d'élite des grandes communes flamandes durent donner un excellent soutien aux 500 chevaliers qui combattaient sous les ordres du comte de Flandre.

En tout cas, une tendance commune règne dans la généralité de ces formations. C'est la tendance à resserrer le plus possible les rangs et les files, afin de former une masse compacte dont l'impulsion collective rendait les charges en ligne formidables. Ce fait est peut-être celui sur lequel les chroniqueurs insistent le plus. A la bataille d'Arsouf, l'auteur de l'*Itinerarium* dit de la réserve anglaise que, si l'on avait jeté un fruit au milieu des rangs, il n'aurait pas pu toucher la terre sans heurter auparavant un homme ou un cheval [1].

Seulement nous devons rappeler ici, comme partout, l'exception qui caractérisait la chevalerie française et qui lui donna la victoire à Bouvines. Bien qu'en principe cette noblesse pratiquât, comme les autres, la formation en ordre serré, cependant il y avait des cas particuliers où elle tenait à se réserver une liberté d'initiative particulière. Alors elle se formait sur un seul rang, en ordre très ouvert, à une certaine distance en avant de ses écuyers et de ses sergents à cheval [2]. Dans ces conditions, la haie des cavaliers nobles pouvait se détacher de sa cavalerie pour opérer séparément certaines manœuvres exigeant une mobilité exceptionnelle et un personnel bien homogène. Dans ce

1 Itinerarium (*A. Ch.* xvii p. 260, 261). Ipsa quidem acies extrema ex electa fuit constituta militia distincta per turmas ordinate partita, *densissimis ita sibi cohærens agminibus quod pomum projectum in terram non caderet, nisi contingens homines vel equos.* [A la bataille de Bouvines, on a déjà observé le même fait : « Ab opposita » parte stabat Otho *in medio agminis consertissimi* (Guil. Arm. P. 95 C)].

2 Ci-dessus (T. I p. 121).

www.libtool.com.cn

cas, le reste des troupes à cheval, suivant sa noblesse en soutien, pouvait à tout instant venir coopérer avec elle, sitôt que son intervention devenait nécessaire. Le combat en haie n'était donc jamais sans appui, même dans la chevalerie française. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons comprendre qu'à Bouvines les 1500 chevaliers coalisés aient pu être arrêtés par 500 chevaliers de France. C'est que derrière ces 500 français il y avait 4000 sergents d'élite.

Enfin, nous n'avons pas oublié que, dans ce même combat, la ligne des cavaliers de France était sectionnée par des intervalles qui assuraient encore mieux sa mobilité.

On connaît maintenant l'ordre de formation en ligne de la cavalerie. Bien que sa véritable origine soit visiblement dans l'organisation hiérarchique de la société féodale, cependant on remarquera que ce dispositif de combat était en parfaite harmonie avec l'outillage et les principes tactiques de l'époque.

Ainsi, l'invulnérabiliité était l'idéal de ces troupes. Or, en 1170, la chevalerie seule portait l'armure complète. Si l'on eût mis au premier rang les sergents en simple gambeson, ils eussent été décimés par les projectiles. En massant devant eux chevaliers et écuyers, on les couvrait d'une espèce de blindage humain qui les garantissait des traits. L'ensemble de la cavalerie bénéficiait donc de l'invulnérabilité de son corps d'élite.

On doit encore considérer comme un procédé très rationnel l'ordre serré qu'adoptait la cavalerie dans ses formations en ligne.

D'une part, le Moyen-Age n'avait pas le même intérêt que nos armées modernes à combattre en rangs ouverts, parce qu'il n'avait pas à redouter comme nous les ravages des armes à feu. D'autre part, l'énorme masse de chevaux que le monde féodal introduisait dans ses profondes formations communiquait aux charges une puissance de choc irrésistible. Or, elle était plus nécessaire à la cavalerie de cette époque qu'elle ne l'est à celle d'aujourd'hui.

En effet, toute tactique a besoin de posséder une arme plus particulièrement puissante pour balayer les positions opiniâtrément défendues. De nos jours, ce rôle appartient à l'artillerie. Elle peut foudroyer les plus puissants obstacles en avant des colonnes d'infanterie, qui occupent ensuite le terrain, presque sans combat. Au Moyen-Age, faute de bouches à feu, on recourait, dans le même cas, à la grosse cavalerie, dont les combattants, lancés en colonnes profondes, produisaient un effet de choc qui n'était pas sans analogie avec celui de nos gros projectiles.

Aussi la cavalerie de ligne s'attachait-elle à mettre la plus grande unité dans ses charges, afin de les rendre irrésistibles. Ses fronts d'attaque paraissent avoir été aussi rectilignes que ceux des troupes à cheval modernes.

La France était l'un des pays les plus renommés pour cette méthode

www.libtool.com.cn

de combat. Ainsi, en 1206, à la bataille de Philippopoli, Henri de Hainaut, ayant à combattre une innombrable cavalerie bulgare avec une poignée de chevaliers franco-flamands, leur recommanda de compenser leur infériorité numérique par la régularité de leurs charges : « *Que* » *chacun de vous*, leur dit-il, *se garde bien de partir avant le commande-* » *ment.* » « *Que dites-vous là?* lui répondit son lieutenant Pierre de Douai, *allez sans crainte; on ne dépassera pas la ligne de quatre pieds* [1] ». A la fin du XIIIe siècle, la chevalerie française conservait encore ce genre de supériorité tactique. En 1285, Philippe-le-Hardi envahit la Catalogne et assiégea Péralade. L'Infant don Alphonse, qui défendait la place assiégée, fit une sortie à cheval et obtint d'abord l'avantage contre la cavalerie légère des assiégeants. Mais les Français furent bientôt soutenus par leur chevalerie couverte de fer. « *Celle-ci se déploya*, dit » un chroniqueur espagnol, *avançant d'un pas uniforme et plein d'assu-* » *rance, tandis que nos cavaliers étaient habitués à attaquer sans que l'un* » *attendit l'autre, sortant à mesure qu'on les appelait* [2] ». Il est difficile de mieux caractériser, chez les Français, la charge régulière d'une cavalerie de ligne, chez les Espagnols, les charges en fourrageurs d'une cavalerie légère.

L'auteur ajoute que, malgré le désir qu'éprouvait don Alphonse de se mesurer avec les troupes de France, le comte de Pallars qui conseil-

1 Henri de Valenciennes (*H. F.* T. XVIII p. 494 D). Adont apiela Goseil le Moigne, Nicolon de Biart, Godoul et Alart, et ne sais quans autres, et lor dit: « *Signour,* » *gardez vous bien que nus ne se desrange duques adonc que je le commanderai.* — » Sire, fait Pierre de Douay, qu'alez-vous ci plaidant? Alez avant hardiement, et » bien sachiez, se mors ne m'en destourne, *vous ne serez VI, IIII piés devant.* » [L'édit. de Wailly donne la variante suivante : « *vous ne serez huy quatre piés devant.* » Les deux versions conservent la partie du texte qui nous importe: celle par laquelle Henri de Hainaut recommande de ne pas charger avant le signal, faute qui aurait nui à l'unité de la charge. Toutefois, la réponse de Pierre de Douai, telle que la présente la version des Bénédictins, nous paraît plus en harmonie avec la recommandation de Henri de Hainaut. Car ce que ce dernier appréhendait, ce n'était pas que ses impétueux chevaliers tardassent à le suivre, mais au contraire que leur ardeur les fît partir trop tôt. Aussi la réponse de Pierre de Douai nous paraîtrait-elle plus en harmonie avec la demande, s'il répliquait, conformément à la version des Bénédictins: « *Il n'y aura pas 6 hommes devançant le départ de 4 pieds.* »]

2 R. Muntaner (*B.* ch. 123 p. 338). En peu d'heures, les gens du seigneur Infant eurent tué plus six cents hommes d'armes sur les mille cavaliers qui formaient le gué; et il n'en eût pas échappé un seul, si le comte de Foix, le comte d'Astarac, le Sénéchal de Mirepoix, le seigneur Jourdain de l'Ile, Roger de Comminge et toute la chevalerie de Languedoc ne fussent accourus bien armés et en bon ordre de bataille; *car ne pensez pas qu'ils arrivassent comme ont l'habitude de le faire les nôtres, sortant à mesure qu'on les appelle, sans que l'un attende l'autre, mais d'un bon pas, en chevaliers pleins d'assurance et de bravoure, et en bon ordre de bataille,* ils marchèrent sur la bannière du seigneur Infant.

www.libtool.com.cn

lait ce prince, lui persuada de battre en retraite. Il ne lui parut pas sage de s'engager dans des conditions aussi inégales[1].

En Allemagne, la chevalerie se distinguait aussi par la régularité de ses charges en ligne. L'Empereur Henri I, combattant les Hongrois à la bataille de Riade, disait à sa noblesse : « *Les cavaliers les mieux montés ne doivent pas chercher à dépasser les autres*[2] ».

§ II

Cavalerie mobile

L'exemple des batailles de Bouvines, de Muret, de Carthage, de Falkirk, nous a déjà prouvé que la cavalerie du XIIIe siècle savait se déplacer à une allure rapide pour assaillir ses ennemis en flanc ou à revers. Ce que nous allons constater maintenant c'est que cette cavalerie n'a pas été seulement mobile, mais aussi *manœuvrière*. Elle a pratiqué certaines méthodes de combat trop régulièrement pour qu'on ait pu les improviser sur le champ de bataille sans en avoir fait un apprentissage préalable dans l'école des camps.

L'extrême solidité de la tactique féodale nous paraît avoir été la première cause qui a mis les chefs de troupe dans la nécessité de manœuvrer. On vient de voir combien les formations étaient alors compactes, combien les cavaliers étaient invulnérables. Cet avantage, précieux pour chaque combattant en particulier, était souvent une source de difficultés pour le résultat général de la lutte.

Quand deux cavaleries se chargeaient, il était rare que, dès la première rencontre, l'un de ces solides escadrons se laissât culbuter immédiatement. Les lances étaient rompues, mais bien peu d'hommes étaient tués. Faute d'armes à feu, c'était à coups d'épée qu'il fallait décimer, un à un, les nombreux soldats de ces compactes formations. Or, leurs armures opposaient une si longue résistance que, pour désagréger ces obstacles métalliques, chaque cavalier se trouvait dans la nécessité de faire halte, de chasser des côtés et de sabrer indéfiniment.

Les chevaux du premier rang, mis en travers, devaient arrêter au passage les hommes des rangs qui suivaient. Ceux-ci, désireux de s'engager, ne le pouvaient qu'en filant à droite ou à gauche, sur les flancs

1 R. Muntaner (*B.* Ch. 123 p. 338). Et le seigneur Infant, tout chaud de bravoure comme il était, voulait qu'on brochât de l'éperon pour aller férir sus, mais le comte de Pallars s'y opposa.

2 Liudprandi opera (*P.* T. III *Antapodoseos* L. II 31, p. 294 l. 29) : *Nemo socium velociori, quamquam habeat, temptet equo præire.* — (l. 27) Saxones igitur admonitionis huius saluberrimæ non immemores, *ordinata æqualiter acie currunt, nec est qui velociori tardiorem transeat equo.*

www.libtool.com.cn

du peloton, lequel dégénérait ainsi en une mêlée confuse. Ainsi la solidité même des formations et des armures faisait perdre aux deux cavaleries engagées le bénéfice de leur vitesse et de leur choc, c'est-à-dire leur principale efficacité tactique.

Ce n'est pas tout. On voyait se produire alors un phénomène moral que signalent tous les chroniqueurs. Les combattants, exaspérés par cette impossibilité de se nuire, s'acharnaient tellement les uns contre les autres, qu'il devenait très difficile de les séparer, pour qu'ils pussent reprendre du champ et fournir de nouvelles charges. Nous les avons vus, à Bouvines, éventrer mutuellement leurs montures et se prendre à la gorge sous les pieds des chevaux [1].

Leur chef pouvait bien avoir derrière lui une ligne d'infanterie, à l'abri de laquelle il eût été possible de les reformer ; mais cet abri était impossible à rejoindre, parce qu'on ne pouvait plus se dégager. Il devait même être alors très dangereux de faire reculer sans précautions une cavalerie ainsi enchevêtrée ; car son adversaire l'aurait suivie dans son mouvement en arrière, et ayant déjà pénétré sa ligne de bataille, il aurait aisément changé cette retraite en débandade.

Pour ne pas se laisser saisir par cette espèce d'engrenage humain, les tacticiens du XIIIe siècle cherchèrent, dans les batailles, à heurter leur adversaire sans trop s'engager avec lui, à ne l'aborder que par ses points vulnérables, à ouvrir ses rangs avant d'y pénétrer.

Deux principaux obstacles étaient à vaincre : la densité des formations et la solidité des armures. Chacun des deux fut l'objet d'une manœuvre spéciale.

Manœuvre de Volte

Pour pouvoir enfoncer les formations trop compactes, on avait recours à une méthode de combat, qui, en Espagne et en Italie, s'appelait : *la Volta*.

Cette manœuvre pouvait être employée et contre les troupes à pied et contre les troupes à cheval.

Toute cavalerie qui voulait enfoncer par la Volte une infanterie ennemie commençait par la charger, de manière à s'engager fortement avec elle, jusqu'à croiser ses lances avec les piques des troupes à pied. Puis l'assaillant rompait peu-à-peu, comme s'il eût faibli devant la résistance des fantassins. Ceux-ci, enhardis par leur succès apparent, se laissaient entraîner à joindre les chevaux de l'assaillant pour les éventrer. Par l'effet de ce mouvement en avant, la ligne de l'infanterie devenait flottante, ses rangs se desserraient. Quand la cavalerie les jugeait suffisamment ouverts, elle reprenait tout à coup l'offensive. En ce

1 V. ci-dessus (T. I p. 149 et 150).

www.libtool.com.cn

moment les deux lignes adverses, devenues irrégulières, se pénétraient par bien des points. Un brusque coup de poitrail des chevaux suffisait pour que quelques cavaliers pénétrâssent la ligne des piques. Ceux-là introduisaient les autres.

La volte était donc un faux mouvement de retraite, suivi d'un retour offensif, aussitôt qu'on avait entraîné l'ennemi à ouvrir ses rangs. En voici un premier exemple.

Volte de l'assaut de Majorque

1229

En 1229, Jacques d'Aragon entreprit le siége de Majorque contre les Musulmans. On réussit à faire brèche dans l'enceinte de la place et l'assaut fut ordonné. La brèche avait été préalablement élargie et aplanie, de manière à livrer passage même aux troupes à cheval. La première colonne d'assaut fut composée de 500 fantassins, suivis de 40 à 50 chevaliers. Puis venait le reste de l'armée [1].

Aussitôt qu'apparut dans la ville l'infanterie d'assaut, l'Emir de Majorque lança contre elle ses propres fantassins. Les deux colonnes se heurtèrent. Mais leurs rangs étaient si serrés, qu'aucune des deux ne put pénétrer l'autre. Chaque piquier se tenait soigneusement abrité derrière sa targe, prêt à frapper tous ceux qui se découvriraient, si bien que (au dire du roi lui-même) pas une main n'aurait pu se montrer sans être immédiatement coupée. L'effort des deux infanteries n'était donc plus que la pression des deux masses l'une contre l'autre. Celle des Musulmans, étant probablement placée dans une situation dominante, fit reculer les Espagnols [2]. Mais avant que ces fantassins n'eussent perdu

1 B. d'Esclot (*B.* P. 599 ch. 46 col. 2). Lo mur caech per si mateix al vall. E puix, tota la gent esplanaren la, e adobaren la hon devien entrar, mal grat dels Serrayns. — (Ch. 47 col. 2) E quant foren tots armats a cavall e a peu, anaren se vers aquella part hon devien entrar. — (P. 600 col. 1) *Entraren be trecents servents molt be aparellats; e puix tota la cavalleria commença de entrar.* — E puix apres tot los altres.

J. d'Aragon (P. 133 al. 84). *E quant fo feit lo pas on devien entrar los cavalls armats, havia ja be la ins D homens de peu.* — (P. 135 al. 85) *E ab aytant los cavalers foren ia be XL tro a L ab los cavals armats, e endreçaren se contrals Sarrains.*

2 J. d'Aragon (P. 133 al. 84). El rey de Maylorques ab tota la gent dels Sarrains de la ciutat foren ja tots venguts al pas, estrenyeren en guisa los de peu quey eren entrats, *que, si no entrassen los cavals armats, tots eren morts.* — (P. 134 al. 85) E en aquels de peu dels chrestians hac be XX o XXX qui tenien los escuts abraçats, e daltres servents quey havia mesclats ab els, e nos gosaven escometre... els cavalers els homens de peu quey eren escudats *eren tant prop dels Sarrains que ab les espaes se cuydaven ferir los uns els altres, si que negu no gosava traurel braç per paor que daltra part vingues espaa quel feris en la ma.*

www.libtool.com.cn

leur terrain, la cavalerie aragonaise avait pu mettre à profit leur résistance pour pénétrer dans l'enceinte de Majorque. Aussitôt elle se mit en devoir de dégager ses troupes à pied. Toutefois le premier assaut des chevaliers chrétiens fut repoussé par les piques des Maures. Alors la cavalerie aragonaise eut recours à la manœuvre de Volte[1]. Elle exécuta un faux mouvement de retraite qui desserra les rangs des ennemis. Puis les cinquante chevaliers revinrent brusquement à la charge et réussirent à s'ouvrir une voie. Alors seulement l'infanterie chrétienne put, à son tour, pénétrer dans la place[2].

Mais, ainsi que le dit l'auteur de ce récit, sans cette intervention des troupes à cheval, tous les fantassins espagnols étaient morts (*si no entrassen los cavals armats, tots eren morts).*

Volte de la bataille de Majorque

1229

La manœuvre de volte était quelquefois employée, non-seulement pour ouvrir les rangs de l'ennemi, mais aussi pour attirer sur un seul point tout son effort défensif, tandis qu'on se préparait à l'assaillir par un autre côté. On conçoit que, si toutes les piques, tous les boucliers se dirigeaient vers le premier point d'attaque, le second devenait facile à enfoncer. En voici un exemple :

Pendant la conquête de l'île de Majorque, le roi d'Aragon rencontra un corps considérable de piquiers musulmans, qui l'attendirent en occupant un terrain dominant. Jacques les fit attaquer par Nuno Sanchez avec 70 chevaliers, tandis qu'il restait lui-même en réserve, avec un corps de 100 chevaliers. Nuno chargea d'abord l'ennemi sur la hauteur. Puis il céda graduellement du terrain, en redescendant la pente de la colline, sur l'étendue d'un jet de pierre. Les piquiers ennemis le suivirent pas-à-pas en le provoquant[3]. Alors Nuno s'arrêta et se retourna

1 J. d'Aragon (P. 134 al. 85). *E cant entraren los cavalers ab los cavals garnits anaren los ferir.* E era tanta la multitut de la gent dels Sarrains, quels pararen les lances, *e els cavals dreçaren se per ço car no podien passar per la espessea de les lances, si que agren a fer la Volta.*

2 J. d'Aragon (P. 134 al. 85). *E en tant feyta la Volta tiraren se atras j poch, e anaren entrar los cavals tant quan i hach,* be de XL tro a L.

3 J. d'Aragon (P. 106 al. 64). *E la senyera de don Nuno,* e Rotlan lay qui la tenia, e siri Guilleumes, fiyl del rey de Navarra : *e podien esser tro a LXX cavallers, e passaren denant nos. E sus alt en la serra hon estaven los Sarrains estava gran companya domens de peu,* e havia hi una senyera de vermeyl e de blanch meytadada. — P. 107 al. 65) E enans que en Jacpert fos ab aquels LXX cavallers, *los Moros escridaren se, e anaren gitan peres, e faeren se j poch a enant. E la senyera de don Nuno e aquels qui eren ab ela giraren la testa. E aytal faen bel semblant devalaren be j git de pedra punyal contra nos, e alguns cridaren : Vergonya. E els Sarrains nols seguiren.*

www.libtool.com.cn

contre eux. Au même moment Jacques intervint avec sa réserve. Mais au lieu de soutenir le corps de Nuno en remontant les pentes à côté de lui et dans la même direction, le roi alla prendre la colline à revers. Parvenu à son sommet, il la redescendit en chargeant les Musulmans de haut en bas *(devalam pel pug en jos)*. Ainsi il rompit sans peine leur masse, dont tout l'effort défensif était tourné du côté de Nuno. Ce ne fut qu'au moment où Nuno aperçut sur la hauteur la bannière du roi (*veus aqui la senyera del Rey*) qu'il revint à l'attaque, et fit converger sa charge avec celle de ce dernier. L'ennemi, pris entre ces deux attaques, abandonna la position [1].

Nous avons dit que la manœuvre de Volte n'était pas seulement employée contre les troupes à pied, mais aussi contre les troupes à cheval. Dans ce cas, elle prenait une physionomie particulière qui la rapprochait singulièrement de notre tactique moderne. Voici un spécimen de volte contre la cavalerie.

Volte de la bataille de Tagliacozzo

1268

En 1268, le roi de Naples Charles d'Anjou, frère de Saint Louis, battit à Tagliacozzo son rival Conradin, héritier des prétentions de l'Empire d'Allemagne sur l'Italie méridionale. L'armée de Conradin avait une excellente chevalerie hispano-germanique, supérieure à celle de France par le nombre et par la solidité de son équipement de fer [2]. Contre cette compacte cavalerie on employa la volte suivante.

Charles d'Anjou se forma en deux corps. Le premier, composé d'une quarantaine de chevaliers d'élite, fut mis sous les ordres d'Erart de Valéry, son lieutenant. Charles prit le commandement du second. Valéry chargea d'abord les cavaliers ennemis. Puis, il recula sous leur choc, sans cesser de combattre. Les Espagnols engagés contre Valéry poussèrent ce dernier dans son mouvement de retraite. Tout front de cavalerie s'ouvre par le seul fait de la charge; et les chroniqueurs affirment que la cavalerie espagnole, en prenant l'offensive, perdit la densité de sa formation. Charles d'Anjou en profita pour charger à son tour. En même temps Valéry revint à l'attaque. Il s'était dérobé par un mouvement de flanc; car ce fut aussi en flanc qu'il aborda ses adversaires (*ils les assaillirent de costé*, dit le chroniqueur). Les Espagnols se trouvèrent donc pris entre deux attaques,

1 J. d'Aragon (P. 107 al. 65). *E aquest nostres aturaren se, e en tant vench la senyera e la maynada nostra ab C cavallers be que guardaven o pus. E dixeren* [los cavalers de Nuno] : *veus aqui la senyera del Rey. E nos devalam pel pug en jos, e mesclam nos ab la mota de la senyera. E pujan lessus tot en u. E els Sarrains fugiren,* e trobam be i j milia de Sarrahins que anaven denant nos a peu, e fugien.

2 V. notre restauration de la bataille de Tagliacozzo, ci-dessous (T. II p. 107 à 120).

www.libtool.com.cn

l'une de front l'autre de flanc. Enfoncés à la suite même de leur charge, il leur fallut abandonner le terrain[1].

Ce dernier spécimen de volte a plus d'importance que les précédents, parce que les chroniqueurs qui le décrivent précisent la véritable intention de ce genre de manœuvres.

Erart de Valéry (dont Villani et Primat citent les propres paroles) avait conseillé au roi de Naples l'emploi de cette méthode de combat pour desserrer la formation ennemie, afin de pouvoir ensuite la rompre : « *Disse al Re che bisognava di farli partire da schiera, per romperli* ». Et ce ne fut que lorsque la volte eut produit ce résultat que le roi, voyant éclaircir et ouvrir la formation espagnole, la chargea franchement : « *Lo re Carlo, veggendo schiarire e aprire la schiera delli Spagnuoli, francamente percosse fra loro* ». Il est impossible de formuler un objectif tactique avec plus de netteté, et dans un langage plus voisin de la didactique moderne.

Remarquons enfin que Villani et Jacques d'Aragon, l'un italien, l'autre espagnol, et tous les deux militaires de profession, désignent tous les deux la manœuvre qui nous occupe par le même nom de *Volta*.

1 Villani (*M.* T. XIII col. 252 A B) Il buono e savio messere Alardo, veggendo cio, *disse al Re che bisognava di farli partire da schiera per romperli.* Lo Re li commise che facesse a suo senno. All'hora *elli prese di XXX o XL de migliori baroni del Re, e uscirono dalla schiera, e faceano sembiante, che per paura si fugissino, como li haveva ammaestrati.* Le Spagnuoli, veggendo che piu e piu delle bandiere di que' signori *si metteano in Volta con vista di fuggire, con vana speranza, cominciarono a gridare* : « *son rotti* », *e cominciarono a partirsi da schiera, e vollorli seguire. Lo Re Carlo, veggendo schiarire e aprire la schiera delli Spagnuoli e Tedeschi, francamente percosse fra loro; e Messere Alardo co' suoi saviamente si raccolsono, e tornarono a schiera.*

Primat (*H. F.* T. XXIII p. 35 A B). Il [Erart de Valéry] dist au roy : « Sire roy, ceus-ci vienqent très forment sagement à bataille, *et sont si joins et a destroit ensemble en leur bataille que en nulle manière*, si comme il m'est avis, *nous ne les pourrions departir ne trespercier. Et pour ce convient-il ouvrer contre euls par un enging de subtilleté, par quoi il puissent estre aucun pou espartiz, si que l'entrée soit aucunement ouverte, tant que les nos puissent entrer entr'eulz,* et puissent soi combattre avec eulz main à main. — (P. 35 C) Et donc Hérat prist avecques li XXX ou environ des chevaliers de la compaignie du roy, et *se mistrent à part, et non pas aussi comme se il vousissent combatre avec leur anemi, mes (si comme il faignoient) il sembloit meix que il s'en deussent fuir; e se hastèrent d'aler par devers la partie que il estoit avis que la fuite deust estre le plus seure. Et donc tantost les anemis cuidierent fermement que ceulz preissent la fuite;* si commencièrent à crier à haute voix : « avant ! il fuient ». *Et donc s'appareillièrent estrivéement pour ensuir les; si que en briève espace de temps il furent espartiz et se moustrerent as nos que il estoient assez aissiez a trespasser entre eulz. Et donc tantost le roy se esmut avecques sa bataille, et se plunga entr'euls; et Hérart et ses chevaliers retournèrent leurs regnes, et les assaillirent de costé* à grant criée, et se mirent entr'eulz, et les dérompirent à force et à vertu.

www.libtool.com.cn

Nous voici donc en présence d'une méthode de combat pratiquée avec succès par des Français et désignée sous son nom technique par des Espagnols et des Italiens. On a le droit d'en conclure qu'au XIIIe siècle la volte était une manœuvre régulière et d'un usage général dans toute l'Europe.

Il ne serait même pas impossible de trouver dans la tactique de la cavalerie moderne des réminiscences de cette école de guerre. Notre dernier règlement de la cavalerie contient, à l'article 526, les prescriptions suivantes : « Art. 526 : *Il est avantageux d'entamer le combat par » une fausse attaque, opérée par une faible portion de la troupe, soit pour » masquer l'attaque véritable ou engager l'ennemi à faire un faux mouvement, soit pour l'entraîner dans une poursuite imprudente.* » On trouverait difficilement une explication plus rationnelle et plus moderne de la volte de Tagliacozzo [1].

Charges à Revers

La manœuvre de volte servait à enfoncer les formations trop compactes. Voyons maintenant comment on triomphait du genre de résistence qu'opposaient les armures défensives.

Dans ce cas, on dirigeait l'attaque la plus sérieuse contre le côté de la formation ennemie qui ne présentait pas de troupes couvertes de fer. En même temps les autres côtés étaient tenus en échec, au moyen d'autres attaques par grandes masses, sans engagements individuels.

Le spécimen le plus brillant de ce genre de manœuvre est celui que nous avons vu pratiquer à Bouvines par le comte de Saint-Pol. On se souvient qu'il détacha, en avant du gros de ses forces, un groupe de cavaliers mieux équipés et mieux montés que les autres. Puis il les lança violemment, contre le point le moins compact de la ligne ennemie, de manière à le leur faire traverser sans combat, par la seule violence du choc. Enfin cette poignée d'assaillants revint aborder les Flamands du côté des sergents dépourvus d'armure, et culbuter ceux-ci à reculons sur leurs chevaliers, tandis que le gros des troupes françaises chargeait ces mêmes chevaliers en face [2].

Dans cette manœuvre, nous devons surtout observer que Saint-Pol, après avoir pénétré dans les rangs des Flamands, ne s'y arrêta pas et en ressortit pour revenir les assaillir à revers. On s'étonnera peut-être que, puisque son but était de détruire ses adversaires, il ne se soit pas arrêté au milieu d'eux, pour les massacrer dès sa première entrée dans leurs rangs. Son motif évident c'est que, s'il s'était engagé sur le champ avec eux, il n'aurait pas pu éviter le contact immédiat avec la chevalerie

1 Décret du 17 juillet 1876 p. 357-358.

2 Voir ci-dessus à notre restauration de la bataille de Bouvines (T. I p. 134 à 138).

www.libtool.com.cn

ennemie, laquelle, étant comme lui couverte de fer, aurait rendu la lutte interminable. Au contraire, en ressortant de la formation flamande et l'abordant à revers, Saint-Pol n'eut affaire qu'aux sergents ennemis, qu'il put plus aisément culbuter (vu l'infériorité de leur équipement), et dont la présence empêcha le contact des deux chevaleries adverses. Ainsi, le comte de Saint-Pol put heurter ses adversaires sans s'engager personnellement avec leurs meilleures troupes.

Quant au soin que prenait Saint-Pol de retirer sa chevalerie d'élite de la presse, aussitôt qu'elle y avait produit son effet, il prouve combien le chef était préoccupé de ne pas laisser ses soldats s'embarrasser dans des combats individuels.

Ce soin de heurter en bloc la chevalerie ennemie, sans se commettre dans des engagements individuels, était d'ailleurs le souci constant des tacticiens du XIIIe siècle, même en dehors de toute manœuvre. Aussi avons-nous signalé, à la bataille de Muret, la recommandation que Montfort fit à ses deux premiers escadrons « *de ne pas s'attarder dans* » *des duels corps-à-corps, mais de pénétrer fortement et en masse dans la* » *formation ennemie* » [1].

La bataille de Bouvines n'est pas la seule où l'on rencontre des charges à revers pratiquées dans le même but que celle du comte de Saint-Pol. En voici un second spécimen qui se produisit à la bataille de Marchfeld, avec quelques différences dans l'exécution.

Charge à revers de la bataille de Marchfeld

1278

En 1278, l'Empereur d'Allemagne Rodolphe de Habsbourg battit à Marchfeld le roi de Bohême Ottokar. Dès le début de la lutte, Rodolphe avait tenu en réserve un corps de 50 à 60 chevaliers d'élite, sous les ordres de Ulrich de Capellen. Après avoir détruit les premières lignes des Bohémiens, l'Empereur se disposa à attaquer leur dernier corps. Là Ottokar, avec ses meilleurs effectifs, se rangea par masses profondes et compactes, pour jouer sa dernière partie.

Alors l'Empereur fit avancer les 50 chevaliers de sa réserve et en prit le commandement. Tandis que le reste de son armée chargeait le principal front de l'ennemi, Rodolphe, par une marche oblique, vint se poster en face de l'un de flancs de la ligne bohémienne. Il le chargea,

1 Ann. Waverleienses (*H. F.* T. XVIII p. 202 E). [Simon] *firmiter suis præcipiendo dixit : Ictibus a prima fronte pugnæ pugnare nolite contra inimicos; sed fortiter*, ut christiani milites, *acies superborum penetrate securi.* Accedentes ergo ad certamen *omnes uno impetu, ut imperatum fuit...* usque ad Regem *penetraverunt*. (V. ci-dessus notre bataille de Muret, T. I p. 220, 221).

www.libtool.com.cn

l'enfonça, le coupa de part en part, le dépassa même et revint ensuite, en faisant demi-tour, menacer cette ligne sur ses derrières [1].

Le passage de la réserve allemande au travers de l'aile bohémienne s'était opéré d'un seul trait, sans alternatives d'attaque et de défense, *comme un tailleur coupe un morceau de drap d'un seul coup de ciseau* [2].

Quand les Bohémiens avaient vu la réserve allemande dépasser derrière eux leur ligne de bataille, ils avaient supposé que Rodolphe désertait le combat. Cet incident leur fit pousser des cris de victoire. Mais le reste de l'armée impériale, qui les chargeait en face, n'en continua pas moins son attaque de front. Au même instant, Rodolphe, revenant sur ses pas, assaillit à revers les derniers rangs de la ligne ennemie. Pris ainsi entre deux attaques, les Bohémiens se débandèrent et furent écrasés [3].

Le fait le plus caractéristique de cette manœuvre est le même que celui qui distingue la manœuvre de Bouvines.

Puisque Rodolphe de Habsbourg avait réussi avec sa réserve à pénétrer la ligne ennemie, il aurait pu, sans en ressortir, entreprendre de la sillonner dans tous les sens, pour achever le massacre de ses adversaires. S'il préféra, au contraire, dépasser cette ligne et venir l'aborder à revers, c'est évidemment parce qu'il pouvait ainsi assaillir les Bohémiens par un côté plus vulnérable. En un mot, l'Empereur jugea plus aisé de détruire les Bohémiens par une série de chocs de dehors en dedans et d'arrière en avant, que par un seul engagement continu opérant à l'intérieur de leurs lignes. La seule explication possible de cette préférence est qu'il voulut charger du côté des sergents, pour ne pas désagréger et amortir ses forces dans des engagements individuels, par l'interminable résistance des armures chevaleresques.

Voilà le point par où la charge à revers de Marchfeld et celle de Bouvines montrent leur étroite parenté. Mais, si l'on considère, non plus le fond, mais la forme de ces deux manœuvres, on y remarquera une différence où se révèle le génie particulier des deux armées qui les

1 Cronicon Colmariense (*P.* T. XVII p. 251 l. 12). Protinus ascendit [in equum] et suorum auxilium fortiter invocavit. Venerunt autem ad eum de suis circiter quinquaginta. *Cum hiis igitur rex a latere exercitum regis Bohemie subintravit atque in duas partes divisit et posteriorem partem fortiter impugnavit.*

2 Reimchronik (*Steierschen Reimchronik Ottokars* p. 153) :

Mit hurt er rait
Nieman im daz vor hielt
Die rot er enczway spielt
Als ain tuch mit aimer scher [Comme un drap à l'aide des ciseaux]
Tut ain sneider. [Fait (coupe) un tailleur].

3 Cron. Colm. (*P.* p. 51 l. 15). Anterior pars exercitus Bohemorum clamavit : Fugiunt ! Fugiunt ! exercitum regis Rudolfi decipere cupientes. *Sed quanto plus illi clamoribus instabant, tanto magis Theutonici percussionibus eos infestabant. Rudolfus autem rex posteriorem partem Bohemie regis exercitum fortiter impugnabat*, ac illi timore territi fugierunt.

www.libtool.com.cn

exécutèrent. Les Français de Saint-Pol, déployés en haie, avaient attaqué en fourrageurs, afin de pouvoir, avec plus de liberté, guetter les flottements de l'ennemi et passer là où ils verraient du jour. Les Allemands de Rodolphe, massés au contraire en ordre profond, avaient fourni une charge en ligne qui perça les Bohémiens, non par l'à-propos de son irruption, mais par la puissance de son choc.

Attaques combinées contre le Cercle

On voit, en résumé, que la cavalerie du XIIIe siècle se préoccupait d'obvier aux inconvénients de l'armure de fer et à ceux des formations trop compactes, tantôt par l'emploi des charges à revers, tantôt par celui de la manœuvre de Volte.

Mais il y avait des formations particulières dont ni l'une ni l'autre de ces méthodes de combat ne pouvait venir à bout.

Telle était, par exemple, la formation en cercle. Il était impossible de la prendre à revers, puisqu'elle faisait front de tous les côtés. On ne pouvait pas non plus desserrer ses rangs au moyen d'une volte, parce que sa forme même la condamnait à une immobilité absolue. La cavalerie assaillante pouvait bien faire pratiquer une brèche dans le cercle par un corps de piquiers et y pénétrer à sa suite. Mais cette coopération de l'infanterie devenait insuffisante lorsque l'intérieur du cercle était défendu par de la cavalerie. Celle-ci massacrait les piquiers assaillants aussitôt qu'un d'entre eux pénétrait dans le cercle. Elle pouvait même, par une rapide sortie, les prendre à revers et les détruire en bloc.

On voit que la difficulté d'enfoncer le cercle provenait de l'appui mutuel que les troupes à pied et les troupes à cheval se prêtaient dans cette formation. Pour en venir à bout, on eut l'idée de commencer par séparer ces deux armes.

Dans ce but, la cavalerie assaillante se décomposait en deux corps. L'un se dissimulait au commencement de l'action ; l'autre venait seul prendre l'offensive. Les cavaliers du cercle sortaient tôt ou tard de leur asile, pour repousser ce premier assaillant. Alors le second corps d'attaque apparaissait. Il s'intercalait entre le cercle et ses défenseurs à cheval. Ceux-ci, retenus par le premier corps qui les assaillait en face, pris à revers par le second, se trouvaient entourés et ne pouvaient plus regagner le cercle, pour s'y reposer après chaque engagement. Obligés de combattre sans relâche, en faisant face de tous les côtés, ils devaient fatalement succomber à la lassitude matérielle. Après avoir détruit la cavalerie du cercle, on venait aisément à bout de son infanterie par le moyen que nous avons déjà indiqué [1].

1 V. ci-dessus (P. 296, cercle de Rosebeecke, et p. 164, cercle des Brabançons de Bouvines).

www.libtool.com.cn

Manœuvre de Bouvines contre le Cercle

La bataille de Bouvines nous a déjà offert un spécimen de cette manœuvre, dans la manière dont on réduisit la résistance de Renaud de Boulogne. On se souvient, que Philippe-Auguste, victorieux par sa droite et son centre, emprunta à ces deux corps 3000 sergents à cheval, que l'on fit avancer au moment où Renaud était sorti de son cercle pour charger le comte de Dreux. Les sergents manœuvrèrent alors de manière à séparer Boulogne de son asile (*suo discludunt prorsus asylo*). A partir de ce moment, ajoute l'historien, les difficultés inextricables du cercle purent être résolues (*ut a tam perplexa faciat laxare corona*) [1]. Il est bien évident qu'avec la supériorité d'effectif que 3000 sergents avaient apportée aux Français, on avait entouré Renaud pendant une de ses sorties, de manière à s'intercaler entre lui et ses fantassins.

Voici un second exemple qui complètera la restauration de cette manœuvre.

Manœuvre de Evesham contre le Cercle

Dans notre chapitre sur la formation en cercle, nous avons déjà dit qu'en 1265 Simon de Montfort V, comte de Leycester, fut vaincu au combat d'Evesham par les troupes de Henri III, roi d'Angleterre. On se souvient que, pour prolonger sa résistance, Leycester s'était rangé en cercle [2]. Les royalistes triomphèrent de cette formation par le procédé suivant.

Le prince Edouard, qui commandait les troupes d'Henri III, divisa ses forces en deux corps. L'un fut gardé par lui sous sa direction personnelle, l'autre fut confié au comte de Glocester. On dissimula les effectifs de Glocester derrière un pli de terrain. Puis Edouard se présenta seul devant les lignes ennemies. Leycester, croyant n'avoir que ce seul adversaire, se crut assez fort pour l'user par sa savante défensive en cercle. Le prince accepta la bataille et s'engagea contre le cercle de Montfort, jusqu'à ce que celui-ci en sortît pour le charger à son tour. Alors Glocester se montra. Tandis qu'Edouard retenait Leycester en face de lui, Glocester l'aborda par le côté opposé ; puis les deux alliés rapprochèrent les ailes de leur front de bataille, de ma-

1 Philippis (*H. F.* p. 267 v. 605): Quæ res ut regi patuit, ter mille clientes,
Hastis armatos in equis, emisit in illos,
Ut perturbatos stationem solvere, seque
A tam perplexa faciat laxare corona.
v. 632 : Omnes interimunt, omnes in Tartara mittunt
Bolonidem que suo discludunt prorsus asylo.

2 Ci-dessus (T. I p. 292, 293).

www.libtool.com.cn

nière à entourer le comte de Montfort. Le chroniqueur dit expressément : « *Eo* [Edwardo] *in fronte impugnante, comes Gloucestriæ, irruens » in partem adversam, conglutinatis acierum extremitatibus, circumcinxit.* » Alors Leycester, assailli de tous les côtés, fut usé dans un combat interminable, où il perdit ses forces, tandis que ses adversaires se reposaient à tour de rôle, en alternant leurs charges. Ainsi ils détruisirent une à une les armures défensives des troupes de Montfort, pour leur donner ensuite le coup de grâce : « *Alternis partibus dimicantibus..... » conclusa multitudo concludentium impetus sustinere non potuit, dum..... » loricarum textura... lanceis et gladiis... sine resistentia locum daret* [1] ».

En se voyant enveloppé par le mouvement tournant de Glocester, Montfort observa attentivement la manœuvre de ses adversaires : « *Par le bras de Saint Jacques*, dit-il, *voilà des gens qui ont savamment » marché. Mais quant à leur méthode de combat, ils ne l'ont pas trouvée » tous seuls ; car c'est bien de moi qu'ils la tiennent.* Allons, il ne » nous reste plus maintenant qu'à recommander nos âmes à Dieu. » Quant à nos corps, ils sont aux ennemis. » Là-dessus le vaincu se jeta au plus fort de la mêlée et se fit tuer [2].

Des paroles de Simon de Montfort on peut induire deux conséquences. La première, c'est que la méthode de combat que nous restaurons constituait une manœuvre parfaitement réfléchie, puisque le vaincu le reconnut lui-même ; la seconde, c'est que cette école de guerre se pro-

1 Thomas Wykes (*A.* P. 172). Siquidem dominus *Edwardus*, sola vexatione dante intellectum, ignominia quam ex captivatione Lewense pertulerat et cautior effectus, *sagaciter in duas turmas divisit exercitum*, et ut cæteros animaret ad prælium, *primam aciem primus ille dux* et invictissimus strenuissime *conducebat, primos insultus* inflexibiliter *perpessurus; Comes quoque Gloucestriæ, aciei supradictæ capitaneus* probitate strenuissima indeficienter *sibi subsidia præstiturus. Præcedentem a vestigio comes utique Leycestriæ primam turmam habens longe prospectans (nam secundam interjacente quodam monticulo videre non poterat) nimia densitate tanquam in forma circulari suum inglomeravit exercitum ut sibi invicem conglobati imminentes adversariorum insultus possent virilius sustinere.* At dominus *Edwardus*, leonina fretus audacia, trepidationis ignarus, clangore tubarum terribiliter resonante, *conglobatam multitudinem militariter cœpit impetere ; eo quidem glomeratam multitudinem in fronte violentis motibus impugnante, ecce statim Comes Gloucestriæ, aciei secundæ strenua comitiva stipatus, irruens in partem adversam coacervationis prætaxatæ, totum exercitum illum quasi conglutinatis acierum extremitatibus circumcinxit ; alternis igitur partibus terribiliter dimicantibus, conclusa multitudo concludentium impetus sustinere non potuit*, dum clypeis in frustra concisis, calybrina loricarum textura minutissime lacerata, confodientibus lanceis et gladiis sanguine debriatis, sine resistentia locum daret.

2 Rishanger (*A.* P. 37). Ante prædictum prælium, ut quidam dicunt, cum Simon egressus fuisset villam de Evisham, habens secum Regem, *et vidisset ordinem adversariorum prudenter et astute dispositum*, ait suis : « Per Brachium Sancti Jacobi (sic » enim jurare solebat) *isti sapienter accedunt ; nec a seipsis, sed a me modum istum » didicerunt.* Commendemus ergo Deo animas, quia corpora nostra ipsorum sunt »,

www.libtool.com.cn

pageait par voie d'enseignement traditionnel, puisque Simon se vanta d'avoir été l'initiateur de ses adversaires.

Nous venons de restaurer trois types de manœuvres, avec leurs variantes : 1° la Volte contre l'infanterie et contre la cavalerie ; 2° les charges de revers contre la cavalerie ; 3° les attaques combinées contre le cercle. Ce n'est là évidemment qu'une faible partie de l'école de cavalerie du XIIIe siècle, puisque nous n'en pouvons savoir que ce qui nous est parvenu par des historiens ecclésiastiques, pour la plupart, et étrangers à toute didactique militaire. Il faut encore y ajouter tout ce qu'on apprenait en même temps des Orientaux ; car nous allons constater que la cavalerie chrétienne finit par imiter leur méthode de combat en colonne d'attaque, que nous avons vue pratiquer par Salah-ed-Din [1].

Il est donc bien certain que les troupes à cheval du XIIIe siècle ont eu leurs méthodes de combat réfléchies, passées à l'état d'école traditionnelle, et trop régulières pour qu'on ait pu les improviser sur le champ de bataille, sans les avoir enseignées au préalable dans les camps. On doit reconnaître aussi que cette école de guerre a été plus manœuvrière, plus mobile que celle de la Renaissance.

Entre tous les exemples qui viennent de passer sous nos yeux, nous ne rappellerons que la volte contre l'infanterie, telle qu'elle fut pratiquée à l'assaut de Majorque par Jacques d'Aragon. Même avec notre cavalerie moderne, qui n'est pas embarrassée par l'armure de fer, on considèrerait comme une témérité de risquer un corps de cavaliers dans une colonne d'assaut. Escalader à cheval le sol bouleversé d'une brèche, puis manœuvrer avec ces montures au sommet des courtines ou dans l'espace resserré des lices, est un fait d'armes qui n'a pu être matériellement réalisable que pour ces chevaux de la région pyrénéenne dont nous admirons encore la sûreté de pied dans les escarpements des montagnes. Voilà donc la race où le roi d'Aragon puisait sa remonte de guerre. Elle n'avait rien de commun assurément avec les montures percheronnes, normandes ou flamandes de la gendarmerie du XVIe siècle. Elle suppose aussi des cavaliers plus légèrement équipés ; car si Jacques d'Aragon avait couvert de fer ses chevaliers pour livrer l'assaut de Majorque, ils auraient trop pesé sur des chevaux aussi fins, pour qu'il leur fût possible d'escalader la brèche.

Tout ce que nous venons de dire sur la tactique de la chevalerie féodale ne constitue encore que la plus faible partie de ses connaissances militaires.

En effet, l'objet du présent Livre a été uniquement de restaurer le mécanisme intérieur de cette arme, son personnel, son équipement, sa remonte, ses méthodes de formation, celles de ses manœuvres

1 Ci-dessous (T. II p. 181-184 et bataille de Cérep).

www.libtool.com.cn

usuelles qui pouvaient être enseignées aux jeunes soldats sur le champ d'exercice ; en un mot, *tout ce qui rentre aujourd'hui dans le domaine de la Théorie, depuis l'école du soldat jusqu'à celle de l'escadron.*

Mais il nous reste à voir agir les chevaliers *comme officiers supérieurs.* La noblesse du XIIIe siècle n'avait pas seulement la direction spéciale de ses tenanciers personnels. On lui confiait aussi le commandement collectif des troupes, tant à pied qu'à cheval. Tandis qu'aujourd'hui on puise les généraux aussi bien dans l'infanterie, l'artillerie ou le génie que dans la cavalerie, au XIIIe siècle, c'était l'arme à cheval qui seule fournissait à l'armée tous ses chefs de corps.

Pour s'acquitter de cette seconde fonction, la chevalerie devait apprendre à combiner les différentes armes, à les adapter au terrain sur lequel s'engageait la lutte, à arrêter un ordre de bataille général, à le mettre en œuvre et le modifier instantanément au milieu des péripéties d'une grande opération de guerre. Cet art du commandement d'une armée complète est ce qu'on appelle aujourd'hui la *Grande tactique.*

C'est là qu'il nous reste à observer la cavalerie ; et c'est là que nous pourrons le mieux contrôler ses connaissances militaires. Cet important objet va remplir à lui seul tout notre second volume. Ce n'est qu'après avoir recueilli les nombreuses preuves qu'il contient en faveur de notre opinion, que le lecteur pourra apprécier le génie tactique du XIIIe siècle. Alors il reconnaîtra que, dans les batailles livrées entre 1170 et 1270, il s'est dépensé plus d'intelligence qu'on ne le croit généralement.

www.libtool.com.cn

ERRATA DU TOME I

—

Page 6, ligne 37. Au lieu de : « les communes françaises du domaine royal, » — lisez : les communes *et les villes françaises* du domaine royal. »

P. 31, l. 9. Au lieu de : « à l'aide droite, » — lisez : « à *l'aile* droite. »

P. 35, l. 17. Au lieu de : « n'a jamais eu une pareille proportion, » — lisez : « n'a jamais eu *au dessus* d'une pareille proportion. »

P. 44, l. 14. Au lieu de : « la seigneurerie d'Haponlieu, » — lisez : « la *seigneurie*. »

P. 62, l. 14. Au lieu de : « la berge, » — lisez : « la *Barge*. »

P. 103, l. 14. Au lieu de : « Il ne pouvait guère dépasser 200 mètres... etc., » — lisez : « Il ne pouvait guère dépasser *200 à 300 mètres;* car cette distance était la plus grande portée utile *des projectiles*, et tous les combats réguliers commençaient par ces décharges de trait. »

P. 291, l. 1. Au lieu de : « Aussi l'on avait développé, » — lisez : « *Ainsi* l'on avait développé. »

P. 329, l. 13. Au lieu de : « On se trouve ainsi rangé, » — lisez : « On se *trouva*. »

www.libtool.com.cn

TABLE DU TOME I

LIVRE PREMIER

TYPES DE LA TACTIQUE DU XIIIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE. — **Bataille de Bouvines**

CHAPITRE I. — Effectif des deux armées..... ..... Page 4
CHAPITRE II. — Topographie de la campagne de Bouvines..... 38
CHAPITRE III. — Stratégie de la campagne de Bouvines..... 71
CHAPITRE IV. — Bataille de Bouvines..... 106

DEUXIÈME PARTIE. — **Bataille de Muret**

CHAPITRE I. — Topographie..... 180
CHAPITRE II. — Effectif des deux armées..... 192
CHAPITRE III. — Préliminaires de la bataille. 205
CHAPITRE IV. — Bataille..... 213
CHAPITRE V. — Versions erronées de la bataille de Muret,..... 244
CHAPITRE VI. — Parallèle des deux tactiques de Muret et de Bouvines.— **Principes de la tactique du XIIIe siècle**..... 259

LIVRE SECOND

PLAN DE RESTAURATION DE LA TACTIQUE DU XIIIe SIÈCLE

Plan de restauration de la tactique féodale. — Cette école de guerre a atteint son maximum de maturité entre 1170 et 1270. — On y retrouve les éléments de notre distinction moderne entre la tactique spéciale à chaque arme et la grande tactique. — Son exposé ne peut être complet qu'à la condition de faire connaître même les origines de cette méthode de combat..... 267

CHAPITRE I. — Tactique de l'infanterie.

Le XIIIe siècle a possédé deux genres d'infanterie. — Tirailleurs d'infanterie féodale. — Infanterie de ligne mercenaire ou communale. — Cette dernière infanterie remplissait une fonction tactique régulière, nécessitée par la combinaison des troupes à pied avec les troupes à cheval. — Sans se mouvoir avec

Gestohlen aus der Bibliothek des Seminars für Geschichtlichen der Universität Jena

www.libtool.com.cn

la régularité de la tactique moderne, elle pratiquait déjà des formations géométriques dans le combat de pied ferme. — Loi des Siete Partidas. — Formation en ligne et en cercle. — Formation en coin. — Formation en carré. — Tactique de tir..... 269

CHAPITRE II. — Formation en cercle.

Cercle de la bataille de Jaffa (1192). Le jeu de ses trois éléments affecte une régularité comparable à celle du carré moderne. — Cercle de la bataille de Bouvines (1214). Il explique comment l'infanterie passait de la formation en ligne à la formation en cercle. — Cercle du combat de Bombrac (1192). Il prouve l'importance que la chevalerie attachait à sa combinaison avec l'infanterie de ligne. — Cercles des batailles d'Evesham (1265), de Saint-Omer (1303), de Mons-en-Pevele (1304), de Mont-Cassel (1328), de Rosebeecke (1382). Ils attestent la persistance de cette manœuvre pendant tout le Moyen-Age. — Telle était l'habileté des Européens dans son exécution que les États barbaresques enrôlaient des chrétiens pour pratiquer dans leur armée la manœuvre du cercle. — Le seul fait de l'existence de cette manœuvre au Moyen-Age suffit pour prouver que les armées féodales pratiquaient un enseignement méthodique de leur art militaire..... 284

CHAPITRE III. — Formation en ligne.

Deux types d'infanterie de ligne dans l'Europe féodale. — L'infanterie flamande est le modèle du type le plus répandu. — Elle se distingue par un génie éminemment défensif et méthodique. — Influence des corporations ouvrières sur son esprit militaire. — Elle inaugure la pratique de l'uniforme. — Infanterie française ; elle a plus de mobilité et d'initiative que celle des autres régions. — Différences de tactique et de recrutement entre les deux écoles. — Principes généraux d'infanterie communs à toute l'Europe féodale. — Solidarité de l'infanterie de ligne avec la cavalerie. — Combats de Carnières (1170), de Montbar (1172), de Soissons (1175). Batailles de Hausbergen (1262), de Falkirk (1298). — Poste de l'infanterie de ligne pendant les marches en vue de l'ennemi. — Campagne sur l'Aa (1211) ; campagne de Château-Mathilde (1198) ; bataille de Lincoln (1217). — Les principes généraux admis en Allemagne et en Angleterre se retrouvent en Espagne. — Mercenaires aragonais ; infanterie mauresque. — Conseil de guerre de Barcelone (1228). — Rencontre de Majorque (1229). Entrevue de Xativa (1248). — L'infanterie espagnole pendant les marches. — Débarquement de Majorque (1229). —Expédition de Incha (1230). — Immobilité de l'infanterie en face de la cavalerie ; combat de Majorque (1229). — Bataille de Narbonne (1214). — Bataille de Las Navas de Tolosa (1212). — L'infanterie de ligne en Italie. — Bataille de Jaffa (1192). — Démonstration devant St-Jean-d'Acre (1197). — Campagne de Motron (1171). — Attaque de Padoue (1256). — L'infanterie de ligne en France : batailles de Bouvines et de Taillebourg (1214, 1242). — Débarquement de Constantinople (1204). — Débarquement de Damiette (1249). — Rôle des troupes à pied dans les deux batailles de Mansourah (1250). — L'infanterie française devant Carthage (1270)..... 300

CHAPITRE IV. — L'Infanterie en Orient.

Les troupes orientales, ayant moins de solidité et plus de mobilité que celles d'Europe, cherchaient à user ces dernières par une résistance indirecte, plutôt qu'à surmonter leur choc. — La cavalerie turque avait pour méthode de sur-

www.libtool.com.cn

prendre la cavalerie européenne séparée de son infanterie ; puis de la harasser par un système de charges en colonne, perpétuées indéfiniment. — L'infanterie des Croisés déconcertait cette tactique, en manœuvrant constamment de conserve avec ses troupes à cheval, et en les couvrant par des carrés de piquiers et d'arbalétriers. — Tactique comparée de l'arbalétrier européen et de l'archer à cheval d'Orient. — Les Chrétiens n'ont été vaincus que lorsque leurs fantassins et leurs cavaliers se sont laissés séparer. — Bataille de Dorylée (1097). — Bataille de Nazareth (1187). — Bataille de Tibériade (1187). — Siége de St-Jean-d'Acre (1190). — Marche de St-Jean-d'Acre à Jaffa et bataille d'Arsouf (1191). — Démonstration devant St-Jean-d'Acre (1197). — Bataille de la Mansourah 1250). — Escarmouches devant Carthage (1270). — Conclusions sur la tactique de l'infanterie en Orient..... 355

LIVRE TROISIÈME

TACTIQUE DE LA CAVALERIE

CHAPITRE I. — Personnel et fonctions.

Considéré uniquement au point de vue tactique, le XIIIe siècle n'a eu que deux personnels de cavalerie, les chevaliers et les sergents à cheval. — La chevalerie, arme d'élite, fournissait le cadre des troupes montées. On y encadrait les sergents, cavalerie roturière et subordonnée, qui était plus nombreuse et plus disciplinable. — Progrès que la royauté fit faire à l'institution des sergents, pendant le cours du XIIIe siècle. — Cette cavalerie finit par être classée sur le même pied que la chevalerie salariée. — Les chevaliers et les sergents à cheval combattaient tantôt réunis, tantôt séparément. — Diverses fonctions des sergents, soit comme cavalerie de ligne, soit comme cavalerie mobile. — Connétablies des sergents à cheval. — Physionomie morale de la cavalerie noble et de la cavalerie roturière. — Son influence sur la discipline militaire. 395

CHAPITRE II. — Équipement et remonte.

La cavalerie du Moyen-Age a toujours cherché à se rendre invulnérable. Elle s'est ainsi alourdie en adoptant l'armure de fer. Mais à l'époque des croisades, cette tendance fut atténuée par le contact des Européens avec les Orientaux. — Les chevaux d'Europe, croisés avec ceux d'Asie, donnèrent une remonte particulièrement apte à la course. — L'armure de fer ne fut alors donnée qu'à une partie des troupes à cheval et ne fut pas employée dans tous les combats. On eut ainsi de la grosse cavalerie et de la cavalerie mobile, qui se combinèrent suivant les besoins. — Les Européens imitèrent même certaines méthodes d'équipement et de combat des Orientaux et les battirent quelques fois avec leur propre tactique. — Ainsi, entre 1170 et 1270, sans être nullement une cavalerie légère, les troupes à cheval d'Europe devinrent assez mobiles pour pouvoir manœuvrer. — Ce ne fut qu'aux approches du XIVe siècle que les armes de trait acquirent un surcroît de pénétration si redoutable, que, pour s'en préserver, tout le personnel de la cavalerie prit l'équipement métallique. Alors cette arme s'alourdit de nouveau, en même temps que la cessation des

www.libtool.com.cn

croisades appauvrissait le recrutement de la remonte propre à la course. — Embuscade d'Ascalon (1128). — Bataille de Hackespol (1128). — École de cavalerie de Richard-Cœur-de-Lion (1191) et des conquérants de Constantinople (1204). — Siége de Toulouse (1218). — Campagne d'Égypte (1250). — École de cavalerie espagnole (1237). — Blocus de Murcie (1268). — École de Charles d'Anjou en Italie. Bataille de Bénévent (1265). — Bataille de Tagliacozzo (1268). — Bataille de Carthage (1270)..... 420

CHAPITRE III. — Formation et manœuvres.

Tactique spéciale aux troupes à cheval. — Le XIIIe siècle avait cavalerie de ligne et cavalerie mobile. — Méthode de formation de la cavalerie de ligne. — Elle était réglée par la hiérarchie féodale elle-même. — Elle reposait sur le principe de l'invulnérabilité et procédait par masses profondes. — La cavalerie de ligne chargeait aussi régulièrement que de nos jours. — Charges de Philippopoli, de Peralade, de Riade. — Cavalerie mobile; ses manœuvres. — Voltes contre l'infanterie et contre la cavalerie. — Voltes de Majorque et de Tagliacozzo. — Charges à revers. — Manœuvre de Bouvines. — Manœuvre de Marchfeld. — Attaques combinées contre le cercle, à Bouvines et à Evesham. — Méthode de combat en colonne d'attaque. — Elle a été probablement empruntée aux Orientaux..... 444

www.libtool.com.cn

421 gambeson=
426

Lanze 211
www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

U37
D4
v.1

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

www.libtool.com.cn